REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE
MINISTERE DU PLAN
ET DE L'INDUSTRIE

DIRECTION DE LA STATISTIQUE

OFFICE DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE
OUTRE — MER

CENTRE ORSTOM DE PETIT-BASSAM

ENQUÊTE DEMOGRAPHIQUE A PASSAGES RÉPÉTÉS

AGGLOMERATION D'ABIDJAN

Philippe ANTOINE
Claude HERRY

Août 1982

AVANT-PROPOS

L'enquête démographique à passages répétés (EPR) entreprise par la Direction de la Statistique avait pour but de déterminer les niveaux et l'intensité des principaux phénomènes démographiques et plus particulièrement ceux du mouvement naturel. Pour les besoins de cette étude, le territoire de la Côte d'Ivoire a été divisé en cinq strates, deux rurales - forêt et savane -, et trois urbaines - forêt, savane, Abidjan.

Opération nationale de grande envergure, cette E.P.R. a donc mobilisé beaucoup de moyens, tant humains que matériels et a demandé une intense préparation. L'enquête de terrain proprement dite, a débuté en mars 1978 et s'est achevée en août 1979.

La strate Abidjan est l'objet de ce rapport; la supervision et l'encadrement de la collecte des données sur le terrain, l'exploitation et l'analyse de cette strate ont été confiés à l'ORSTOM. Son exploitation a été menée conjointement à celle des 4 autres.

Les résultats présentés ici sont donc le fruit de la collaboration de deux organismes. Les différentes phases de l'enquête, conception, cartographie, terrain, codification, saisie des données, traitement informatique, mise en forme du rapport, ont nécessité la participation de nombreuses personnes. Nous saisissons ici l'occasion de les remercier sincèrement pour la qualité de leur travail; citons plus particulièrement les quinze enquêteurs et leurs contrôleurs de terrain : Doffo Antoine, N'Cho Sébastien, et Dem Baïdy qui furent des collaborateurs exemplaires. Ce dernier a également participé à la réalisation de la plupart des figures. Les dessins ont été réalisés par Huguette Thuilier pour les cartes et Baba Groupessié pour les graphiques.

Remercions enfin, le Directeur de la Statistique, les responsables successifs de l'enquête F. Binet et M. Diallo ainsi que le Directeur du Centre de Petit Bassam, Y. Mersadier qui nous ont fourni les moyens de mener à bien ce travail et ont œuvré pour sa réalisation.

Ph. Antoine
Cl. Herry

INTRODUCTION

1979-1982, trois ans se sont écoulés entre la fin de l'enquête sur le terrain et la publication des résultats définitifs de l'EPR. Sans donner en détail le calendrier, rappelons que le fichier total de l'enquête comprenait plus de 250.000 individus et qu'il a fallu procéder à de longs travaux de codification de saisie et de contrôle des enregistrements avant de pouvoir procéder à l'exploitation informatique des résultats.

A l'échelle d'une agglomération comme celle d'Abidjan, dont le rythme de croissance est d'environ 10,5 % par an, trois ans représentent une période pendant laquelle la population a augmenté de 35 %, passant d'environ 1,4 million à la mi-79 à près de 1,9 million en juillet 82.

Si la plupart des résultats exprimés en effectifs absolus ne sont donc plus d'actualité, ils ne manquent pas d'intérêt pour autant. Ces trois années sont un laps de temps relativement court comparées à une génération de population, surtout si l'on tient compte de l'inertie inhérente aux variables démographiques. La plupart des analyses concernant les structures individuelles ou collectives gardent toute leur pertinence tout comme celles relatives au mouvement naturel.

Nous avons bien sûr présenté les structures et les mouvements démographiques de la ville d'Abidjan dans leur ensemble mais nous ne nous sommes pas contentés de cette vision globale; nous avons pu en effet dégager des spécificités selon quatre grands sous-ensembles concrétisés par quatre modes d'habitat :

- l'habitat de haut et moyen standing
- l'habitat économique moderne
- l'habitat évolutif
- l'habitat sommaire.

Cette typologie de l'habitat recouvre une hiérarchie des modes de vie bien différents allant du cadre aisé et très occidentalisé au jeune étranger fraîchement débarqué dans la ville, déjà abidjanais mais pas encore citadin.

Avant de fournir l'ensemble des résultats il nous a paru utile de présenter la ville, ses quartiers et les différents types d'habitat retenus puis de rappeler quelques aspects méthodologiques concernant le tirage de l'échantillon et la collecte des données lorsqu'ils ont eu un impact sur la qualité de l'enquête.

Après avoir analysé les structures individuelles puis celles des ménages nous présenterons les données de mouvement, fécondité et mortalité, afin de décrire les composantes démographiques et de dégager les tendances de la croissance urbaine.

Chapitre I

LE CADRE DE L'ENQUÊTE

Située au Sud-Est de la Côte d'Ivoire, la ville d'Abidjan s'est développée en pays Ebrié, ethnie lagunaire du groupe Akan, dont les différents clans ont donné leurs noms à quelques-uns des quartiers d'Abidjan (Bidjan, Bobo, Dyapo, Yopougon par exemple). Bien que ne représentant plus que 3 % environ de la population abidjanaise les Ebrié, seuls originaires des lieux, continuent à jouer un rôle prédominant dans le fonctionnement de la cité.

Les quelques villages de 1900 sont devenus aujourd'hui une agglomération de 1.900.000 habitants qui en 1975 représentait près de 50 % de la population véritablement urbaine du pays (celle des 44 villes de plus de 10.000 habitants), et près de 15 % de la population ivoirienne. Ces proportions n'ont fait qu'augmenter depuis cette date : le poids démographique d'Abidjan ne fait que croitre.

Capitale de la Côte d'Ivoire depuis 1934, la ville a vu son sort se décider dès le début du siècle avec le choix de son site comme terminus de la voie ferrée Abidjan-Niger; mais Abidjan doit surtout son essor au percement en 1950 du canal de Vridi qui mettait en valeur la lagune et dotait la ville du meilleur port en eau profonde du golfe de Guinée.

L'accroissement démographique devait suivre le développement économique, posant des problèmes croissants du fait d'un site certes agréable , avec ses nombreux bras de lagune mais globalement défavorable à l'urbanisation; Abidjan est en effet construit, ou sur le cordon littoral sablonneux, ou sur l'île de Petit Bassam en grande partie marécageuse, ou encore sur les fortes pentes du plateau; ce n'est que lorsque l'on s'éloigne du centre de la ville que l'on trouve des zones propices ou relativement propices à l'urbanisation comme c'est le cas pour le plateau du Banco. Il en résulte un aspect "éclaté" de la ville.

Nous n'avons que peu de renseignements sur la période antérieure à 1948; cependant la ville se caractérise par un taux de croissance supérieur à 10 % depuis plus d'un demi-siècle. La petite bourgade de 1.400 habitants de 1912 est aujourd'hui une métropole moderne dotée de tous les attributs et assumant toutes les fonctions d'une grande capitale dont l'essor démographique et économique semblent s'auto-alimenter, augmentant de façon continue et dans tous les domaines le poids de la capitale par rapport au reste du pays, et ce malgré les efforts de pouvoirs publics; ainsi, de 1970 à 1980 dans le secteur

secondaire moderne (industrie, énergie, bâtiment et travaux publics) la part d'Abidjan est passée de 60 à 67 % pour la valeur ajoutée et de 46 à 55 % pour les emplois alors que dans le même temps 70 % des investissements publics consacrés à ce secteur l'étaient dans l'intérieur du pays (1).

Avant de décrire la ville et ses quartiers il nous faut définir les limites de la strate Abidjan. Ce sont à quelques exceptions près celles retenues pour le "Grand Abidjan" lors du recensement de 1975, c'est-à-dire celles du plan directeur moins la ville de Bingerville (voir figure 1-1).

A l'Est les limites diffèrent donc légèrement, incluant le village de M'badon mais exluant plus à l'Est ceux d'Abata et de Santé. La limite Nord passe au-dessus d'Anonkoua-Kouté et à l'Ouest Adiopodoumé est exclu du champ d'enquête qui s'étend sur 23 km d'Est en Ouest et 22 km du Sud au Nord.

L'accroissement de la population résulte essentiellement d'un double courant migratoire : au flux de migrants ivoiriens s'ajoutent les migrants étrangers des pays avoisinants, Haute-Volta, Mali, Ghana mais aussi de toute l'Afrique de l'Ouest et d'Europe qui représentaient 40 % de la population d'Abidjan au moment du recensement de 1975. Cela en fait une des villes les plus cosmopolites d'Afrique.

Retrouve-t-on au niveau des quartiers et de l'habitat abidjanais une diversité correspondant à la variété des nationalités et des ethnies ? Ce chapitre, en décrivant le cadre de l'enquête et en présentant les subdivisions géographiques ou les types d'habitat qui serviront de base à notre analyse permettra d'expliquer et de mieux analyser les résultats.

1.1. ABIDJAN ET SES QUARTIERS

Nous présenterons ici les différentes subdivisions spatiales que nous avons retenues pour notre analyse; elles correspondent à plusieurs nécessités :

- être immédiatement bien perçues par le lecteur : le quartier (qui correspondait en 1978 à l'arrondissement) remplit bien cette condition; Plateau, Adjamé, Treichville ... sont des noms familiers à l'abidjanais;

---

(1) Projet de Plan Quinquennal 1981-1985 vol. 2.

(Service cartographique O.R.S.T.O.M. Centre de Petit Bassam)

Fig. 1 – 1 **CROISSANCE SPATIALE D'ABIDJAN**

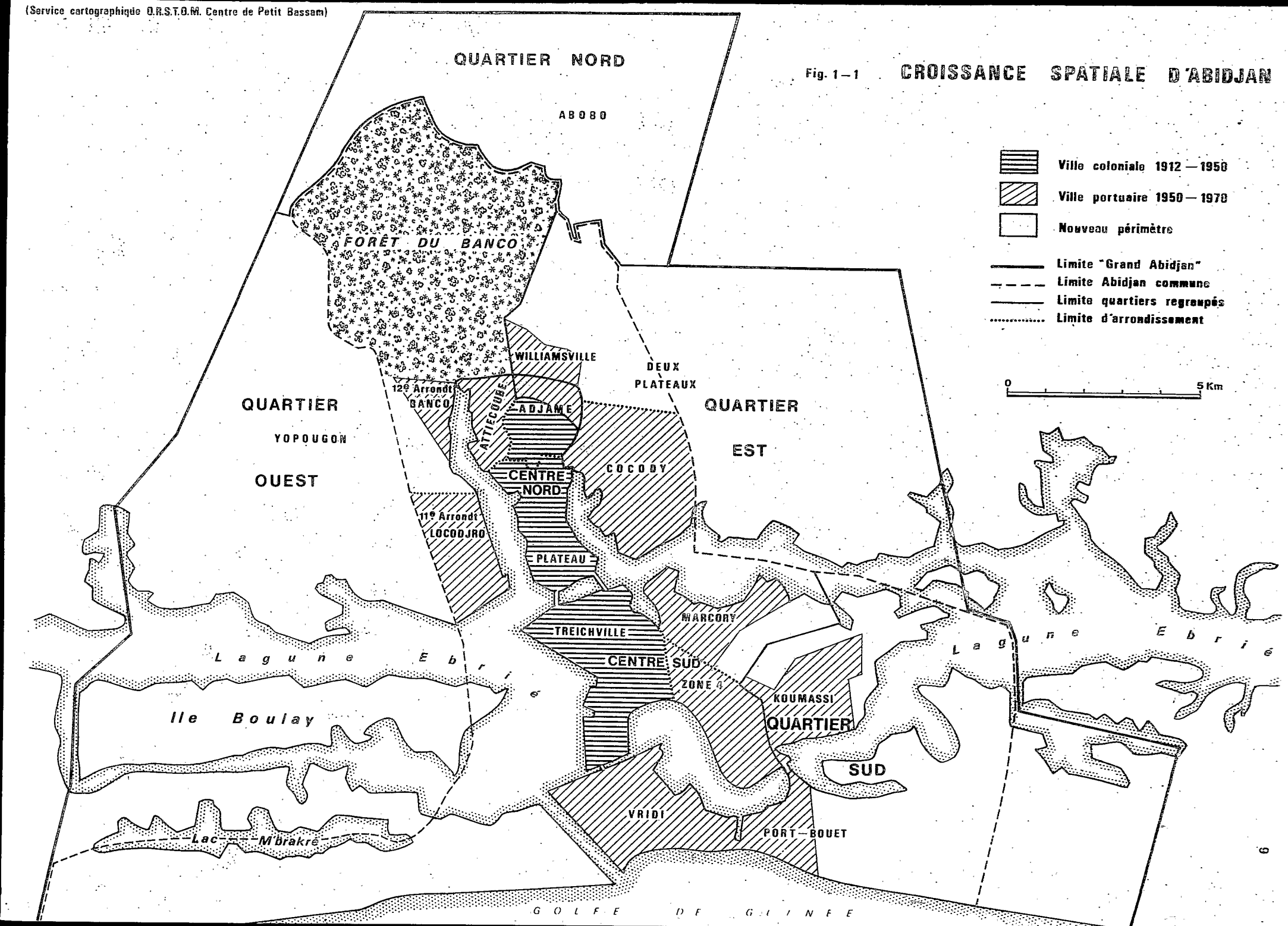

- permettre une analyse démographique fiable : le quartier tel que défini précédemment ne répond pas à cet impératif parce que le plus souvent trop petit. Nous les avons donc regroupés par grandes zones géographiques de taille comparable tout en essayant de leur conserver une cohérence interne;

- appréhender l'évolution de la ville depuis sa création à travers les grandes étapes de sa croissance; une typologie dérivée de celle proposée par Ph. Haeringer (1977) a été établie.

1.1.1. Les quartiers

L'ensemble des subdivisions retenues est représenté sur la figure 1-1. La présentation en sera assez sommaire; il faut pourtant mettre préalablement quelques points en exergue. Compte tenu du contexte géographique, on peut séparer en deux groupes l'ensemble des quartiers d'Abidjan : d'une part ceux situés sur le "continent", au Nord, et d'autre part ceux situés sur le cordon littoral et sur l'île de Petit Bassam. Si les premiers ne connaissent pas de difficultés majeures d'urbanisation, à l'exception des zones de fortes pentes, ils présentent le défaut d'être globalement éloignés des principales zones d'activité. Les seconds sont eux très proches de ces zones (Port, Vridi, Plateau etc...) mais ils sont implantés sur des terrains bas et sablonneux souvent marécageux rendant tout drainage difficile et onéreux; parfois insalubres comme à Koumassi ils sont d'une façon générale de moins en moins attractifs si ce n'est par la proximité des lieux d'emploi.

Les quartiers sont de taille fort disparate; certains d'entre eux ont moins de 20.000 habitants (ce qui rend peu, voire pas significatifs les chiffres obtenus à l'enquête); ils sont cependant tous très typés et correspondent en général à une réalité politico-juridique : l'arrondissement (1).

- LE PLATEAU. Au Centre de l'agglomération, c'est le quartier des affaires, du commerce, des administrations et plus accessoirement d'habitat de haut ou moyen standing; le manque d'espace s'y fait déjà sentir et les

(1) Nous avons retenu les découpages administratifs en vigueur en 1978 et modifiés depuis. Abidjan compte aujourd'hui 10 communes. Au moment de l'enquête il y avait 12 arrondissements et Abobo et Yopougon dépendaient administrativement de la sous-préfecture de Bingerville.

TABLEAU 1-1 : POPULATION ESTIMEE PAR QUARTIERS

1er PASSAGE EPR 1978

QUARTIER	H O M M E		F E M M E		T O T A L		
	IVOIRIEN	NON IVOIRIEN	IVOIRIENNE	NON IVOIRIENNE	IVOIRIEN	NON IVOIRIEN	ENSEMBLE
PLATEAU	3008	6880	2720	5920	5728	12800	18528
TREICHVILLE	27325	33125	32375	26175	59700	59300	119000
ADJAME	43949	33309	45336	24169	89285	57478	146763
ZONE 4	1534	7020	1872	5928	3406	12948	16354
PORT-BOUET	21825	15759	23300	11427	45125	27186	72311
KOUMASSI	41189	58338	40503	40965	81692	99303	180995
WILLIAMSVILLE	11544	7670	11076	6006	22620	13676	36296
COCODY	14311	13462	17294	12947	31605	26409	58014
MARCORY	27999	20220	27453	13505	55452	33725	89177
ATTIECOUBE	16929	12744	16119	10368	33048	23112	56160
LOCODJRO	4992	2964	5070	2574	10062	5538	15600
BANCO	5070	4056	4836	2808	9906	6864	16770
ABOBO-GARE	86859	31608	85224	28242	172083	59850	231933
YOPOUGON	63300	14250	64500	10680	127800	24930	152730
BANLIEUE	16500	9990	20310	11640	36810	21630	58440
TOTAL	386334	271395	397988	213354	784322	484749	1269071

tours de bureaux de plus de 20 étages y prolifèrent; c'est aussi le point de passage obligatoire pour tous les déplacements nord-Sud avec les difficultés de circulation que l'on devine.

- TREICHVILLE. C'est un quartier populaire ancien situé sur l'île de Petit Bassam. Très densément peuplé aujourd'hui il se compose pour une large part de cours traditionnelles mais compte également de vastes zones d'habitat économique ancien antérieur à l'indépendance : cités du port, Belleville etc.... Une vaste zone est occupée par les installations portuaires et les industries.

Actuellement ce quartier se transforme, l'habitat groupé moderne économique ou de moyen standing progressant assez rapidement.

- ADJAME a sensiblement les mêmes caractéristiques que Treichville avec au Nord une zone d'habitat moderne : les 220 logements, premier programme d'habitat groupé réalisé après l'indépendance, et plus récent le "quartier Ebrié" etc....

La partie Sud plus ancienne est appelée à de profondes transformations.

- PORT-BOUET-VRIDI. Situé sur le cordon littoral c'est un quartier qui a subi de profondes modifications : l'habitat sommaire encore dominant en 1975 a laissé la place à l'habitat économique moderne; Vridi (zone du canal) est une vaste zone essentiellement industrielle quasi saturée aujourd'hui où subsistent quelques lambeaux d'habitat spontané.

- ZONE 4C. C'est un quartier plat, bâti sur des marécages et qui avait initialement une vocation de zone industrielle. Peu à peu les villas et les petits ensembles d'habitation se sont multipliés, abritant les cadres et agents de maîtrise des Sociétés environnantes; c'est aujourd'hui le quartier le plus européen d'Abidjan.

- KOUMASSI. C'est un vaste quartier en expansion rapide malgré les difficultés d'urbanisation; c'est une zone marécageuse mal drainée et qui ne pourra l'être qu'à un coût très élevé; il reste très insalubre, même dans les quartiers les plus anciennement construits. A l'Est une zone industrielle y est implantée, mais sa principale vocation est l'habitat populaire; trois

ensembles de taille semblable s'y côtoient : une bande d'habitat moderne, une bande d'habitat traditionnel, enfin une bande d'habitat précaire gagnée sur les marécages.

- MARCORY. Ce quartier est très proche de Koumassi dans sa composition si l'on excepte à l'Ouest la présence d'une zone consacrée à l'habitat de haut et moyen standing.

- COCODY. Situé sur la partie continentale de la ville, ce quartier a un relief assez tourmenté; seuls les types d'habitat moderne y sont représentés (haut et moyen standing, économique moderne). C'est aussi là que se concentrent écoles, instituts, université etc... Cocody déborde de ses limites et se développe vers le Nord (Deux-Plateaux) et vers l'Est.

- ATTIECOUBE. Quartier enclavé jusqu'à une date récente malgré sa position très centrale, il domine la baie du Banco; de relief tourmenté il est occupé exclusivement par de l'habitat traditionnel de "cour". Il est aujourd'hui en cours de densification rapide.

- WILLIAMSVILLE. Quartier enclavé dans la mesure où il n'y a qu'une seule route d'accès il est lui aussi réservé à l'habitat traditionnel et moderne.

- LOCODJRO et BANCO. Cette zone située à l'Ouest de la baie du Banco est encore peu urbanisée; aujourd'hui le peuplement s'étend rapidement à partir de plusieurs noyaux plus ou moins anciens et en particulier autour des villages Ebrié; c'est un bord de plateau difficilement urbanisable où l'habitat sommaire tend à proliférer. A long terme cette partie de la ville semble réservée à l'extension des installations portuaires.

- YOPOUGON. C'est un vaste plateau favorable à l'urbanisation de masse, processus largement entamé aujourd'hui, qu'il s'agisse de l'habitat traditionnel dans la partie Nord ou des importants programmes de logement social au Sud. Une zone industrielle, essai de reéquilibrage des activités, y a été implantée.

- ABOBO. C'est le quartier situé au Nord du parc national du Banco; quasi inexistant il y a 15 ans c'est aujourd'hui avec Yopougon un des deux plus gros quartiers de la capitale, où l'habitat traditionnel est très largement dominant; construit de façon spontanée il est en pleine restructuration (voir les travaux de Ph. Cazamajor [1982] qui retracent la naissance, l'évolution et la destruction du quartier spontané d'Avocatier).

- LA BANLIEUE. Une fois les quartiers définis il restait des zones inclues dans notre périmètre d'étude regroupées sous la dénomination "Banlieue". Ce terme recouvre des réalités très différentes. Ses trois composantes essentielles sont: les villages autochtones Ebrié disséminés, et les quartiers d'urbanisation nouvelle encore isolés au moment de l'enquête, et qui se sont considérablement développés depuis, telle la Riviera, programme d'urbanisation privilégiant largement le haut et le moyen standing et aujourd'hui incluse dans Cocody; et à l'opposé le quartier spontané de Gonzagueville s'étendant de part et d'autre de la route de Grand Bassam sous les cocoteraies du bord de mer.

1.1.2. Les quartiers regroupés

Compte tenu des disparités observées entre les différents quartiers et de la nécessité d'avoir des sous-échantillons de taille suffisante, nous avons jugé pertinent de recourir à un nouveau découpage en grandes zones géographiques; la forte croissance et l'éclatement de la ville aux quatre points cardinaux rendaient les regroupements judicieux et relativement faciles malgré l'hétérogénéité des quartiers quant au peuplement et à l'ancienneté; nous avons finalement retenu les dénominations et regroupements suivants :

Centre Nord	:	Plateau, Adjamé, Attiécoubé, Williamsville
Centre Sud	:	Treichville, Marcory, Zone 4
Sud	:	Koumassi, Vridi, Port-Bouët
Est	:	Cocody, Deux-Plateaux
Ouest	:	Yopougon, Banco, Locodjro
Nord	:	Abobo

Les districts d'enquête situés en banlieue ont été répartis en fonction de leur situation géographique entre les zones Sud, Est, Ouest et Nord.

Tableau 1-2 : POPULATION ESTIMEE PAR QUARTIERS REGROUPES
(1er passage. Population africaine)

ZONES GEOGRAPHIQUES	HOMMES	FEMMES	IVOIRIEN	Non IVOIRIENS	ENSEMBLE
Centre-Nord	109.077	97.680	131.763	74.994	206.757
Centre-Sud	108.192	99.647	120.428	87.411	207.839
Sud	141.854	123.695	131.711	143.838	275.549
Est	50.670	53.419	74.993	29.096	104.089
Ouest	100.812	97.248	174.074	23.986	198.060
Nord	121.977	116.255	186.042	52.290	238.332
TOTAL	632.582	588.044	819.011	401.615	1.220.626

Ce découpage devrait permettre de mesurer les grands flux migratoires vers et à l'intérieur de la ville et de déterminer la vitalité des différents pôles de la croissance urbaine.

1.1.3. Les trois périmètres de la croissance d'Abidjan

Nous avons repris en la généralisant l'idée de Ph. Haeringer (1977) développée dans la notice "Abidjan 1976" de l'Atlas général de Côte d'Ivoire, pour qui la croissance d'Abidjan a connu trois grandes étapes, trois changements d'échelle successifs correspondant chacun à un stade bien défini de l'histoire politique et économique de l'agglomération. Retrouve-t-on dans les structures démographiques trace de ces trois grandes périodes de la croissance de la ville ?

Les trois étapes sont les suivantes (1) :
la ville coloniale 1912-1950
la ville portuaire 1950-1970
le nouveau périmètre 1970-1981.

Le tableau 1-3 donne l'évolution chiffrée de la population d'Abidjan par rapport au découpage retenu.

(1) Dans l'analyse qui suit nous considérons ces trois ensembles indépendamment les uns des autres le centre et deux couronnes urbaines superposées.

Tableau 1-3 : ETAPES DE LA CROISSANCE D'ABIDJAN

	Ville "coloniale" ← 600 hectares →			Ville "portuaire" ← 12.000 hectares →			Nouveau périmètre 60.000 hectares →		
Année	1912	1934	1950*	1955	1963	1970*	1975	1978 (1er passage)	1981*
Population	1.400	17.000	65.000	125.000	254.000	550.000	951.000	1.269.000	1.750.000
Croissance annuelle moyenne	12 %		10 %		10 %	11,5 %		10,7 %	

* estimations

1.1.3.1. La ville coloniale

La ville coloniale que l'on pourrait appeler le "coeur historique" de la cité s'est constituée à partir de la naissance du chemin de fer et s'est développée après le choix d'Abidjan comme capitale. Cette période se caractérise par le rôle administratif de la ville; trois quartiers se sont développés, le plateau et les deux quartiers populaires de Treichville et Adjamé. Cet ensemble ne comptait guère plus de 65.000 habitants en 1950, on en dénombre 313.000 en 1978 ; l'expansion territoriale n'a donc pas empêché une densification extrême de ces quartiers anciens. Nous avons ajouté à ces quartiers l'ensemble des villages Ebrié puisque notre critère est l'ancienneté d'implantation; le fait d'y introduire cette population autochtone influe légèrement sur les résultats, sa structure étant très différente de celle des autres abidjanais, immigrés dans leur majorité.

1.1.3.2. La ville portuaire

La ville portuaire, deuxième étape du développement de l'agglomération, correspond au boom économique et politique de la ville consécutif à l'ouverture du canal de Vridi et à l'aménagement du port. L'accession à l'Indépendance, et, sur le plan social à la création des premiers grands programmes d'habitat économique marquent cette période qui a vu la création de nouveaux quartiers. Outre l'extension d'Adjamé vers le Nord il s'agit des quartiers de Cocody, Williamsville, Zone 4, Marcory, Koumassi, Attiécoubé; ce périmètre est très varié tant par les sites occupés que par le mode d'occupation, tous les types d'habitat y étant représentés; l'ensemble du périmètre urbanisé de 1950 à 1970 comptait 377.000 habitants environ au moment de l'enquête.

1.1.3.3. Le nouveau périmètre

Abidjan connaissant une croissance soutenue au dessus de 10 % soit un doublement tous les 7 ans environ, la ville dès 1970 explosait hors de ses limites pourtant récentes et se développait dans toutes les directions à partir de pôles spontanés ou volontaires créant de véritables cités dortoirs (villes nouvelles ?). En même temps les derniers espaces libres de l'île de Petit Bassam étaient progressivement occupés, y compris les vastes marécages "colonisés" par un habitat sommaire dense.

Deux quartiers se détachent nettement par l'importance numérique de leur population; Abobo au Nord, a connu un développement spontané autour d'un petit noyau déjà existant; les propriétaires traditionnels de la terre l'ont petit à petit cédée à des prix de plus en plus élevés allant jusqu'à lotir de vastes zones mais en dehors de tout cadre légal. A Yopougon à l'Ouest, se sont développés simultanément un important programme de logement social et de vastes zones d'habitat traditionnel dues à l'intiative privée mais inscrites dans un plan d'urbanisme. Abobo et Yopougon sont aujourd'hui les deux plus grands quartiers de la capitale et représenteront dans un proche avenir plus de 50 % de la population de l'agglomération; avec près de 580.000 habitants en 1978 ils avaient déjà un poids prépondérant au moins au niveau démographique, les équipements ne suivant pas ce rythme. Pendant cette période de nombreux villages autochtones de la périphérie inclus dans le périmètre ont connu un développement rapide.

1.2. ABIDJAN ET SON HABITAT

1.2.1. Le choix d'une typologie

1.2.1.1. Les typologies existantes

Bien que l'habitat n'ait pas été retenu comme variable au moment de la conception de l'EPR il a été possible compte tenu du mode de collecte des données à Abidjan et de la souplesse du système informatique utilisé pour l'exploitation d'introduire un nouveau découpage effectué au niveau du ménage et dégageant quatre types d'habitat.

Depuis l'enquête SEMA de 1963 plusieurs typologies de l'habitat ont été retenues, ou dérivées de celle-ci, ou nettement différentes; nous les présenterons succinctement .

La SEMA (1) retenait en 1963 cinq strates

- A. Habitat résidentiel
- B. Habitat collectif amélioré : constructions réalisées par des groupes fonciers plus quelques iniatives privées - s'y ajoutent quelques camps de fonctionnaires
- C. Habitat en îlots réguliers de concessions, que l'on appelle plus communément "cours" : il s'agissait à l'époque d'Adjamé et Treichville
- D. Habitat sur parcelles loties : il s'agit de lotissements libres, en général plus près de la strate C que de la strate B, aux limites assez floues
- E. Habitat traditionnel sur terrains non lotis : "l'occupation du sol y est souvent régie par le droit du premier occupant". Il s'agit de l'habitat spontané auquel on a adjoint, à notre avis à tort, bon nombre de villages Ebrié.

Le BNEDT (2) en juin 1974 retenait une typologie de l'habitat complexe croisant types d'habitat et niveau des prestations foncières fournies par les logements (standing). Elle ne comptait pas moins de 11 strates se chevauchant souvent.

---

(1) SEMA : Janvier 1965. Etude socio-économique de la zone urbaine d'Abidjan. Rapport N° 4 l'habitat en 1963.

(2) BNEDT. Juin 1974. Projet de développement urbain à Abidjan - politique d'habitat et de promotion foncière. Rapport spécial N° 1 : démographie - activités - emploi - revenu.

Enfin la SCET (Ministère des T.P.-1978) retenait 5 formes d'habitat à Abidjan, typologie s'appuyant sur celles existantes; ce sont :

- A. Habitat résidentiel

- B. Habitat évolutif - il s'agit de l'habitat de cours, dit évolutif car appelé à des transformations successives dans le sens d'une amélioration... ou d'une détérioration !

- C. Habitat en opérations groupées comprenant aussi bien des opérations de haut et moyen standing que des opérations économiques

- D. Habitat traditionnel - il s'agit de l'habitat des villages Ebrié qui tend vers l'habitat évolutif du fait en particulier du lotissement progressif des périmètres d'extension qui lui sont réservés

- E. Habitat spontané - caractérisé par l'absence de l'officialisation de l'occupation des terrains qu'il s'agisse de bidonvilles, d'habitat évolutif voire de belles villas.

1.2.1.2. La typologie retenue

Aucune de ces classifications n'était totalement satisfaisante. En effet du point de vue de la démographie le statut d'occupation du sol est de peu d'intérêt; qu'une villa de grand standing soit construite en conformité avec la loi ou de façon illégale, les occupants appartiennent de toute façon à une même catégorie d'individus à haut revenu, niveau d'instruction probablement élevé, et ils n'ont pas de points communs avec l'habitant du bidonville, qui est le plus souvent étranger, illettré et pauvre; nous pourrions multiplier les exemples, pour les opérations groupées notamment (SCET 1978).

De la même façon regrouper villages autochtones et bidonvilles (SEMA 1963) sous une même rubrique est aberrant; c'est amalgamer deux populations aux caractéristiques démographiques à coup sûr très différentes.

Nous avons donc établi une typologie originale distinguant quatre sous populations, quatre grandes catégories sociales ayant des conditions de vie particulièrement différentes. La hiérarchie de l'habitat retenue est donc la suivante :

Fig. 1–2 ABIDJAN TYPES D'HABITAT

(Situation en mars 1978)

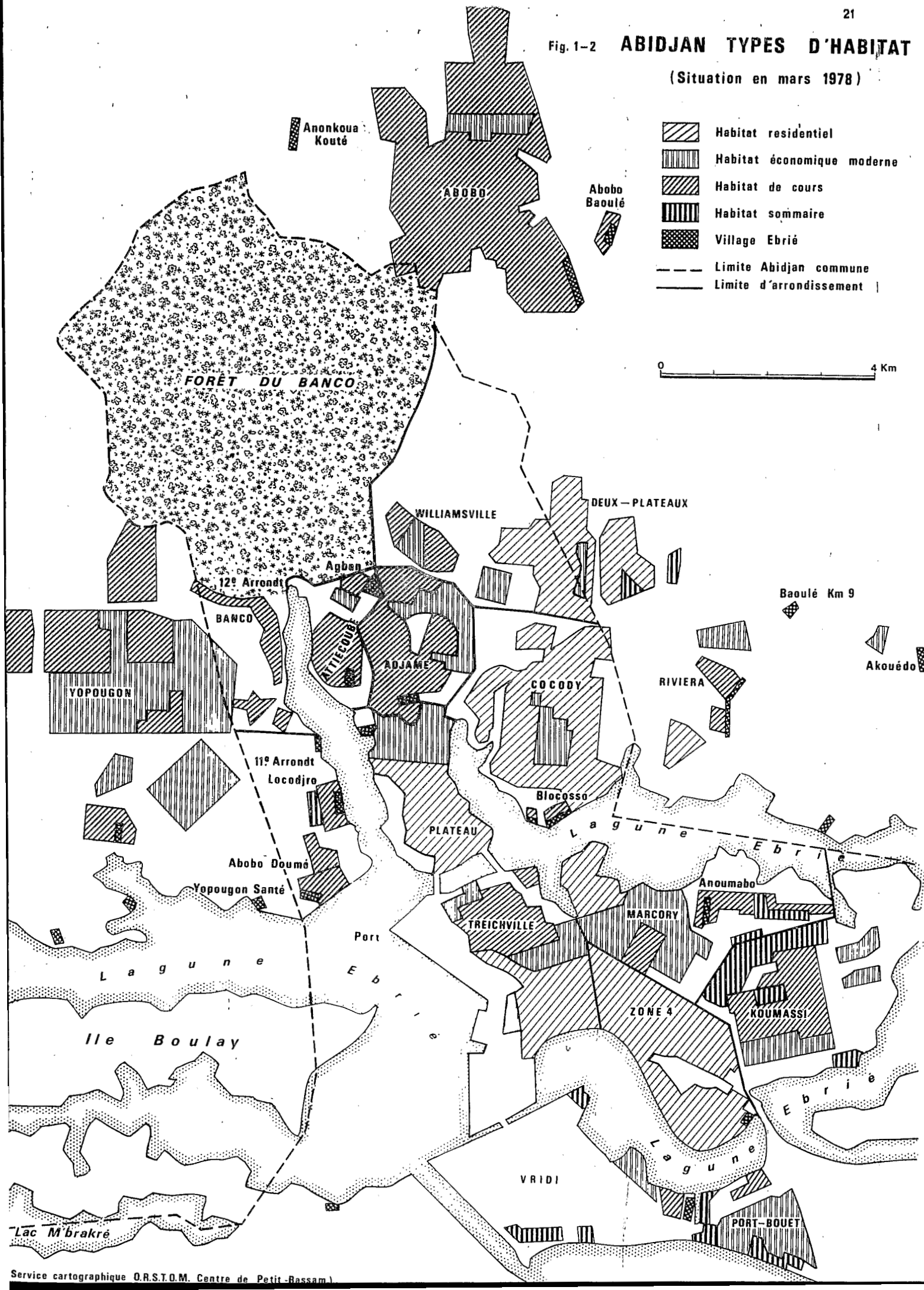

Service cartographique O.R.S.T.O.M. Centre de Petit-Bassam)

- l'habitat de haut et de moyen standing
- l'habitat économique
- l'habitat évolutif
- l'habitat sommaire.

Leur répartition dans l'espace urbain est présentée sur la figure 1-2. Nous donnons une description détaillée de chacun des types d'habitat car notre analyse privilégie cette variable. Ce n'est pas tant l'habitat en tant que tel qui nous intéresse, mais il s'avère que la distinction ainsi opérée permet de synthétiser un nombre important de caractères socio-économiques :

- l'habitat résidentiel et de moyen standing touche les cadres, les enseignants... d'un niveau d'instruction élevé

- l'habitat économique moderne concerne en priorité les employés du secteur tertiaire d'un niveau scolaire de début de second cycle.

- l'habitat de cour s'adresse dans l'ensemble à des populations plus défavorisées, tel que les salariés non qualifiés de l'industrie et du commerce etc...

- l'habitat sommaire est presque exclusivement celui des étrangers pour la plupart illettrés et occupant à peu près les mêmes emplois que les résidents de l'habitat de cour.

D'autre part, chacun de ces types d'habitat présente des conditions sanitaires (alimentation en eau, évacuation des eaux usées, sanitaires, etc...) fort différentes et qui influent certainement sur les niveaux de mortalité. Présentons donc chacun des types d'habitat retenu.

1.2.2. L'habitat de haut et moyen standing

1.2.2.1. Définition

Il représente une part non négligeable du parc immobilier abidjanais du fait de l'émergence d'une classe aisée ivoirienne et du fait surtout de la présence d'un très fort contingent de cadres expatriés, européens et africains.

Si pour le très haut standing il n'y a pas de difficultés de définition des critères, par contre la limite entre l'habitat de moyen standing et l'habitat économique est plus difficile à établir; notre limite basse pour l'habitat de standing est constituée par les duplex type SOPIM. L'amalgame haut et moyen standing peut paraître inadéquat mais des problèmes de taille d'échantillon le rendaient nécessaire; sont donc regroupés dans cette catégorie des villas et des appartements luxueux et récents de Cocody, des appartements anciens possédant le "confort moderne" tels certains immeubles du Plateau par exemple, ainsi que des villas et appartements de moyen standing dont quelques opérations groupées de sociétés immobilières; si il y a un certain manque d'homogénéité au niveau de la qualité des logements, il semble par contre que l'on retrouve de nombreux points communs au niveau des occupants.

1.2.2.2. Localisation de l'habitat de standing

Les principaux points d'implantation de l'habitat de standing sont les suivants :

- Plateau. Il s'agissait au départ d'un bon nombre d'appartements vétustes peu à peu remplacés par des immeubles de grande hauteur pouvant depasser 20 étages dénommés en général "résidences" et d'un très haut standing. La partie Nord du Plateau dite quartier de l'Indénié reste une zone de villas de standing anciennes remplacées progressivement là aussi par des immeubles; sont également situées au Plateau quelques cités de fonctionnaires (Police, RAN). Les 6 districts d'enquête du quartier recouvrent assez bien toutes ces distinctions.

- Zone 4. Rien ne prédisposait la Zone 4 à devenir le quartier le plus "européen" d'Abidjan si ce n'est la proximité de l'entreprise pour de multiples petits patrons. L'habitat de standing largement dominant se compose pour l'essentiel de villas auxquelles s'ajoutent de plus en plus d'immeubles de hauteur (R + 4). Cependant l'habitat de très haut standing y est relativement peu représenté.

- Marcory résidentiel. Situé en bord de la lagune, l'habitat de standing de cette zone est peu différent de celui de la Zone 4, l'évolution y étant à peu près la même à savoir l'apparition d'immeubles; la physionomie du quartier est rendue différente par l'absence totale d'industries.

- Cocody. Deux-Plateaux. Cocody est le grand quartier résidentiel d'Abidjan, celui dont la réputation a franchi les frontières. L'habitat de standing n'y est pourtant pas dominant par le nombre de résidents; par contre il y occupe sans doute pas loin de 90 % de la superficie ! D'où l'impression de quartier de luxe que donne Cocody. C'est d'ailleurs là qu'est implanté l'habitat de très haut standing (quartier des ambassades par exemple). Les immeubles, de faible hauteur en général, déjà nombreux gagnent peu à peu du terrain au détriment des villas les plus anciennes et des espaces libres; le côté "résidence" est renforcé par l'absence d'implantations industrielles et la présence de nombreux établissements scolaires et culturels.

Le quartier entièrement neuf des Deux-Plateaux est en fait une extension vers le Nord de Cocody. Il est pour l'essentiel occupé de villas de très haut et haut standing mis à part un îlot d'immeubles. Quelques zones d'habitat économique y ont été implantées. Au moment de l'enquête ce quartier n'était qu'à ses débuts et s'est beaucoup étendu aujourd'hui. Nous y avons alors enquêté quatre districts dont trois de haut standing (un en immeuble, deux en villa). L'extension de ce quartier est loin d'être terminée et a provoqué un accroissement massif du parc de logements de ce type sur l'ensemble de l'agglomération. Encore peu dense, ce quartier est un des plus homogènes de la capitale dans la composition de son habitat et par conséquent de sa population.

- Autres localisations. Le quartier de la Riviera que l'on peut considérer comme une extension vers l'Est de Cocody n'était qu'embryonnaire au moment de l'EPR; il s'est considérablement étendu depuis; là encore haut et moyen standing ont été privilégiés, la Riviera étant appelé à devenir l'un des grands quartiers résidentiels d'Abidjan si toutefois les projets à long terme se réalisent.

Il existe par ailleurs un certain nombre d'îlots non négligeable d'habitat de moyen standing, soit d'implantation ancienne à Treichville, soit correspondant à un essai de reéquilibrage du tissu urbain comme dans le cas d'Abobo, de Yopougon ou de Port-Bouët.

Le boom économique des années 1970 a donc permis la création d'un habitat de haut standing important, favorisé par le prix excessif des loyers qui en faisait un investissement plus que rentable. En 1982, malgré la conjoncture moins favorable le rythme des constructions reste élevé.

1.2.3. L'habitat économique moderne

1.2.3.1. Définition

Abidjan connaît une pénurie chronique de logements; on constate pourtant qu'un effort particulièrement important a été accompli dans le domaine du logement économique, de vastes programmes d'habitat groupé de ce type ayant été menés à bien.

Cet habitat très homogène comprend tous les logements économiques ou très économiques réalisés par des sociétés immobilières sous la forme de grands lotissements pouvant compter plus de 3.000 logements de plein-pied le plus souvent.

Cet habitat se répartit dans le temps en deux sous groupes que nous avons regroupés au moment de l'exploitation :

- l'économique ancien, composé de cités de logement de fonctionnaires, construites avant l'Indépendance. C'est le cas de cités telles que Belleville (Treichville), la cité présidentielle (Cocody), la cité du port etc.... Il s'agit le plus souvent de cités en bandes, de construction simple mais constituées de logements assez vastes. L'absence de cours individuelles est à l'origine d'une vie collective assez intense (cuisines etc...). La population est d'installation en général ancienne et le chef de famille y dispose d'un emploi stable;

- l'économique moderne, postérieur à 1960 représente la majorité du parc; Adjamé 220 logements a été la première opération de ce type et elle doit être classée un peu à part tant par le standing que par le type de construction des immeubles (semblable aux cités H.L.M. des banlieues parisiennes), solution quasi abandonnée par la suite. Ce type d'habitat occupe aujourd'hui de larges zones dans tous les quartiers de la capitale; la réalisation est dûe à trois grandes sociétés, la société ivoirienne de construction et de gestion immobilière (SOCOGI), la société de gestion financière de l'habitat (SOGEFIHA), le groupement foncier de Côte d'Ivoire (GFCI). La livraison de nouveaux logements

a connu des fluctuations dans le temps mais on constate que les 18 mois de l'enquête ont coïncidé avec la fin de chantiers et la mise en location de nombreux lotissements; la figure 1-3 le montre bien; après cette date les constructions ont diminué rapidement pour devenir quasi inexistantes depuis 1981 ce qui devrait provoquer une tension importante sur le marché du logement. Le rythme des constructions n'est sans doute pas sans conséquences au niveau de la mobilité intra-urbaine, et ce point devra être développé. L'habitat économique connaît la faveur des abidjanais mais est quasi réservé aux nationaux, et l'on ne constate que peu de cas de sous location.

La composition de la population est par ailleurs particulière dans la mesure où ces logements s'adressent à des familles de taille relativement homogène (célibataires et grandes familles élargies en sont de fait exclues). Ce type d'habitat marque enfin une rupture assez nette avec le mode de vie traditionnel tel qu'il existait encore dans la cour commune de l'habitat évolutif; chaque logement y est bien individualisé avec cour privée, ce qui diminue considérablement les rapports de voisinage malgré la forte densité de population qui caractérise cet habitat moderne le plus souvent en "barres".

1.2.3.2. Localisation de l'habitat économique moderne

Si l'on exclut l'habitat économique antérieur à 1960 (situé en quasi totalité à Treichville et au Plateau) et quelques programmes réalisés sous forme d'immeubles (Adjamé 220 logements par exemple), on constate que la construction est très standardisée malgré des degrés de finition différents (certains lotissements sont classés "très économiques"). Il s'ensuit que la physionomie des quartiers est toujours la même quelle que soit l'ancienneté d'implantation; on se contentera donc d'une énumération des principales zones concernées par ce type d'habitat : Adjamé dans sa partie nord (quartier Ebrié); Port-Bouët Vridi dans sa grande majorité,la construction étant postérieure à 1975; Koumassi; Marcory où le GFCI a réalisé un vaste programme; une autre zone d'habitat économique était en cours de réalisation au moment de l'enquête, gagnée sur les marais près de Koumassi; également au coeur du quartier de Cocody; Williamsville; Abobo où il n'existe qu'un lotissement relativement restreint au milieu de l'agglomération; Yopougon, de création récente est en pleine extension, et est appelé à devenir la principale zone d'habitat économique d'Abidjan.

Fig. I-3 ESTIMATION DU NOMBRE DE LOGEMENTS ECONOMIQUES LIVRES CHAQUE ANNEE

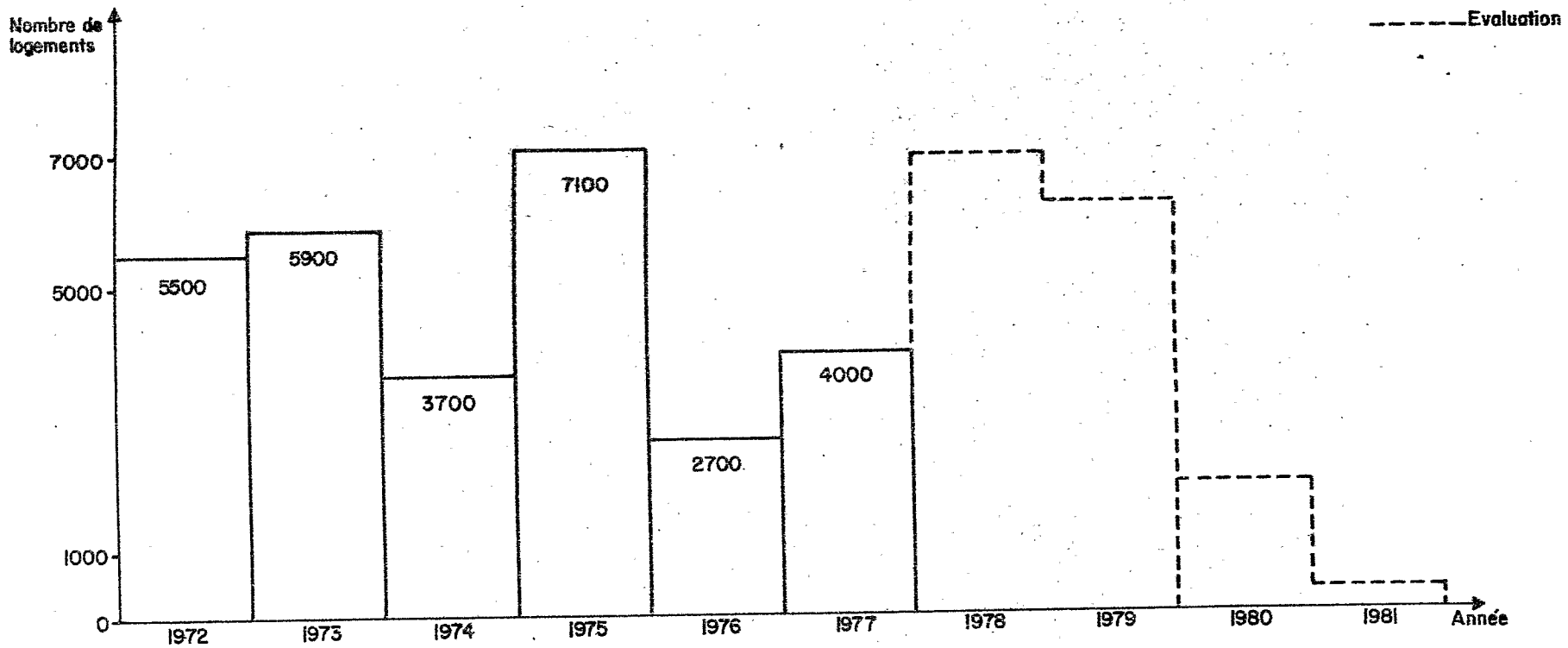

Source: BCET 1982

1.2.4. L'habitat évolutif

1.2.4.1. Définition

Ce type d'habitat, toujours dominant à Abidjan au moment de l'enquête, accueille environ 55 % de la population; la stagnation puis le quasi arrêt des programmes économiques n'ont probablement pu que faire augmenter ce chiffre. Cet habitat est parfois qualifié de "traditionnel" bien qu'il soit fort éloigné de l'habitat rural ! On l'appelle aussi plus communement habitat de cours, ce terme étant celui de la conversation courante.

C'est la première forme d'habitat adoptée par les abidjanais au début du développement de la ville; héritée des populations urbaines malinké, elle est assez répandue en Afrique de l'Ouest. Ce qui la caractérise particulièrement à Abidjan, c'est qu'elle n'est plus que rarement monofamiliale. Aujourd'hui, la cour comprend plusieurs logements et par la force des choses une vie communautaire s'y organise, avec parfois de vives tensions dans les relations de voisinage, bien compréhensibles dans une telle promiscuité. Rares sont donc les cours encore occupées par une même famille et leur fréquence diminue avec l'ancienneté du quartier; quand la cour reste malgré tout à dominante familiale, les locataires sont en général relégués au fond de celle-ci.

L'aspect général des quartiers de cours est dans l'ensemble homogène et monotone; les plans d'urbanismes ont contribué à cette impression en adoptant des quadrillages systématiques (Treichville en est l'exemple type). On note cependant des différences sensibles en fonction de l'ancienneté du quartier et de son mode d'implantation; en effet le quartier s'édifie d'abord sur un seul niveau en se densifiant peu à peu; ce n'est que par la suite qu'apparaissent les constructions à étages; aujourd'hui elles ne sont vraiment présentes qu'à Treichville et Adjamé; l'autre différence importante tient au fait que certains quartiers sont lotis et structurés alors que d'autres sont d'origine spontanée, leur plan est anarchique et ils sont peu ou pas équipés en voirie etc... Fondamentalement l'habitat évolutif est très homogène, les quartiers ne se différenciant vraiment que par le niveau d'équipements; les projets de restructuration (à Abobo notamment) sont la conséquence des implantations illicites que l'on légalise ensuite; mais bien souvent le déguerpissement pur et simple sanctionne le constructeur imprudent.

1.2.4.2. La cour et ses habitants

Dans l'habitat évolutif toute la vie s'articule autour d'une cour intérieure sur laquelle s'ouvrent tous les logements. Dans la cour se situent cuisines et sanitaires le plus souvent communs.

Le plan standard d'une cour est représenté à la figure 1-4. Les cours présentent l'avantage pour le propriétaire de pouvoir se construire progressivement, bâtiment par bâtiment le plus souvent; mais le schéma type se dégrade du fait d'une densification abusive des constructions, en surface d'abord, et même parfois en hauteur par l'adjonction d'un ou plusieurs étages. Dans certaines cours il ne reste que d'étroits passages obscurs desservant les portes, parfois plus de 25 logements sur 400 m2 sans étage ! La pénurie de logements favorise ce processus spéculatif avec pour conséquences la promiscuité, l'insuffisance de cuisines et de sanitaires etc.... En fait, et sans que cela apparaisse directement de l'extérieur ces quartiers se "bidonvillisent" et les conditions de vie peuvent y devenir dans certains cas plus mauvaises que dans les baraques en planches de l'habitat précaire.

La grande majorité des cours sont construites aujourd'hui dans un but lucratif, le propriétaire lui même n'y habitant pas le plus souvent. Ph. Cazamajor (1980) ne trouve qu'un tiers de propriétaires dans le quartier récent "Avocatier" au nord d'Abobo-Gare, ce qui montre bien l'aspect spéculatif de ces constructions parfois illégales.

La principale conséquence c'est la très grande diversité ethnique et même de nationalité au sein d'une même cour. Il n'y a pas de regroupement par quartier, et il n'y en a pas non plus par cour. Il est rare qu'une cour soit homogène autrement qu'au niveau de la nationalité, pour les ivoiriens et les voltaïques seulement. Finalement c'est peut être les regroupements entre ethnies de forêt ou ethnies de savane qui sont les plus fréquents.

Voici un exemple qui n'a rien d'exceptionnel de ce brassage au niveau de l'habitat évolutif dans un district d'enquête comprenant deux cours et 120 individus.

Fig. I-4 HABITAT EVOLUTIF: PLAN D'UNE COUR (20m x 20m)

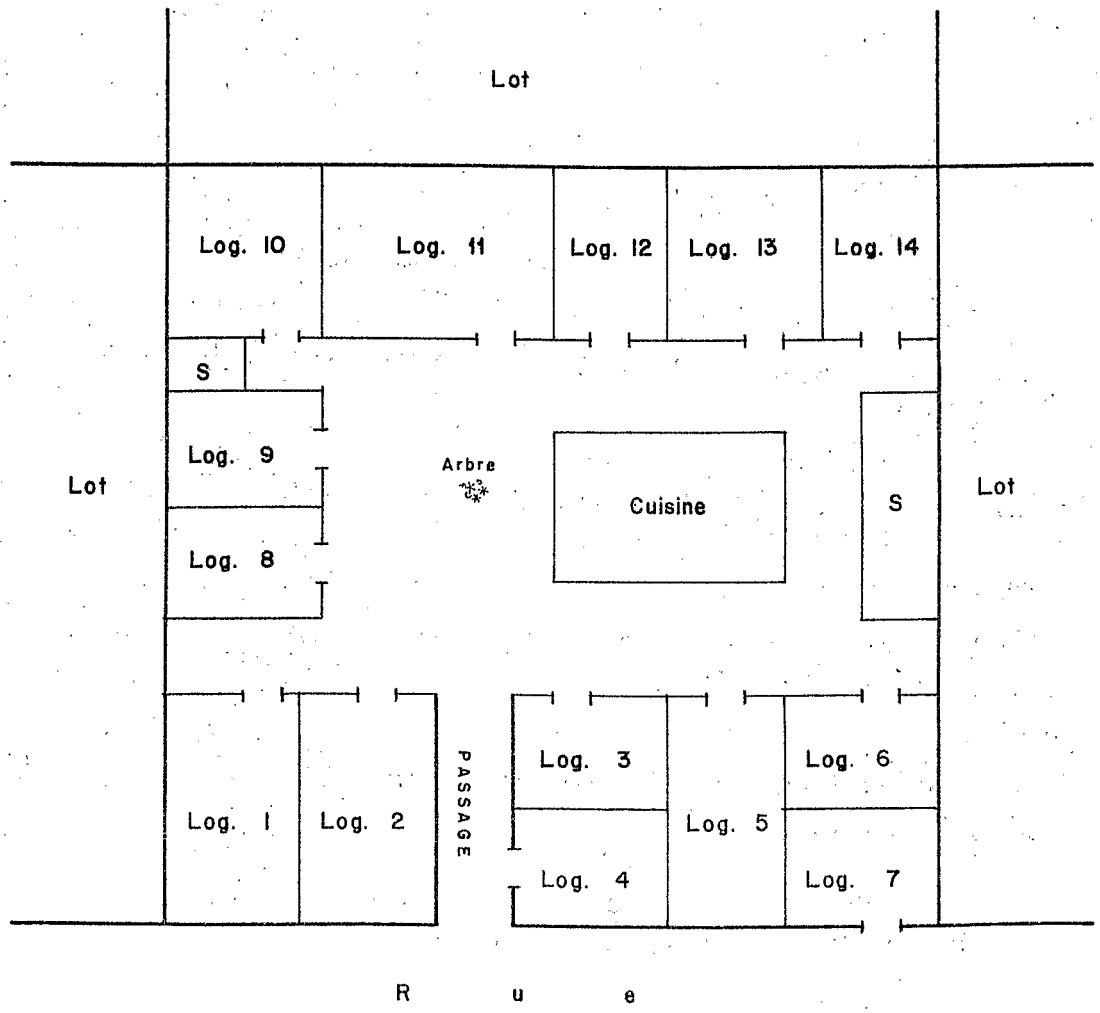

Tableau 1-4 : EXEMPLE DE REPARTITION ETHNIQUE DANS UN DISTRICT D'ENQUETE

Ethnie	Nationalité	Effectif	Ethnie	Nationalité	Effectif
Appolo	Ivoirienne	1	Sénoufo	Malienne	10
Avikam	"	4	Kado	"	14
Adjoukrou	"	5	Bobo	"	5
Alladian	"	12	Peulh	"	2
Ayahou (Baoulé)	"	4	Samogo	Voltaïque	5
Attié	"	6	Mossi	"	3
Baoulé	"	2	Lobi	"	10
Bété	"	9	Dagari	"	8
			Kissi	Guinéenne	5
			Soussou	"	4
				Béninoise	9
				Nigérienne	2
TOTAL		43			77

soit 20 ethnies et 6 nationalités cohabitant sur 800 m2

Nous n'avons pas étudié ce phénomène de façon exhaustive mais il semble bien qu'il n'existe aucune exclusive et que toutes les combinaisons peuvent se rencontrer au sein d'une concession; cela mérite d'être noté car dans d'autres capitales africaines il existe des regroupements ethniques stricts au niveau du quartier, signe le plus souvent de relations inter ethniques tendues; c'est le cas de Brazzaville par exemple.

1.2.4.3. Localisation de l'habitat évolutif

Treichville et Adjamé sont les plus anciens quartiers qui se sont peu à peu densifiés au point que la plupart des cours ont plusieurs niveaux. L'habitat évolutif y a une place prépondérante mais semble avoir connu son maximum vers 1975. On enregistre aujourd'hui les premières destructions importantes de cours remplacées par des immeubles de moyen standing ou des infrastructures routières (boulevard Giscard d'Estaing à Treichville). Les programmes de "rénovation" devraient s'accentuer à Adjamé.

La qualité de l'environnement est très variable; si certaines zones sont bien viabilisées, Treichville par exemple, d'autres sont insalubres, sans accès carrossable, encombrées de détritus comme à Adjamé "derrière les rails", Pelieuville (en cours d'aménagement) etc...

- Koumassi est pour un bon tiers composé d'habitat évolutif construit sur une bande s'étendant de la mairie au nouveau marché; la densité y est encore relativement faible et les constructions sur plusieurs niveaux rares, et ce malgré une installation déjà ancienne à l'échelle abidjanaise; c'est dû très certainement à l'environnement fort peu attractif, une grande partie de la zone étant inondable avec une voirie délabrée, impraticable bien souvent et encombrée de détritus; de plus ce quartier est considéré comme peu sûr car jouxtant le "campement" ou poto-poto, zone d'habitat sommaire gagnée sur le marécage et considérée comme "dangereuse".

La qualité des cours y est variable, et il est toujours étonnant de trouver quelques belles constructions en plein marécage; il semble que les propriétaires jouent la carte de l'occupation du terrain spéculant sur l'amélioration à venir de la voirie.

- Marcory ne comporte que deux zones d'habitat de cours; l'une située au centre est de faible étendue, l'autre située aux confins de Koumassi dans le quartier dit "sans fil" est très proche de ce dernier et a globalement les mêmes défauts.

- Attiécoubé est certainement le quartier le plus homogène d'Abidjan puisque composé quasi exclusivement d'habitat évolutif; le quartier était d'accès difficile et construit le plus souvent sur de fortes pentes; la voirie est là aussi déficiente; les habitants se plaignent également de l'insécurité; malgré la proximité du centre ville ce quartier parait donc un peu marginalisé.

- Abobo est la plus vaste zone d'habitat évolutif; de création récente, la densité des constructions y est encore faible mais s'accroit rapidement; pour l'instant les logements semblent y être plus vastes et mieux équipés qu'ailleurs et l'environnement y est variable, comparable à Adjamé près du marché, presque campagnard près des palmeraies. Le plan d'ensemble du quartier

est assez anarchique malgré le souci de certains propriétaires fonciers de lotir selon un plan rigoureux en vue de voir entériner leur initiative; en effet ces quartiers sont pour la plupart spontanés et il y a là aussi spéculation sur une reconnaissance du fait accompli. Un sévère coup d'arrêt à cette tendance a été donné début 1980 avec la destruction de toute une zone habitée au nord qui n'a épargné aucune construction; la restructuration de ce quartier envisagée de longue date est aujourd'hui entamée; il est appelé par ailleurs à de fortes transformations et à de nouveaux déguerpissements si les projets touchant cette zone se réalisent. Il reste que la croissance spectaculaire de l'habitat évolutif à Abobo répond à l'afflux massif de nouveaux citadins, mais aussi aux souhaits de nombreux abidjanais de disposer d'un espace résidentiel plus grand.

- Williamsville s'apparente largement à Adjamé

- Yopougon est dans sa partie Nord proche de la forêt du Banco composé d'habitat évolutif; à la différence d'Abobo son implantation est légale et conforme à un plan d'urbanisme. A l'Ouest le quartier dit "Port BouëtII" créé par des déguerpis se transforme peu à peu en un quartier évolutif; restructuré, il est en cours de légalisation.

1.2.4.4. Les villages Ebrié

Les districts d'enquête situés dans les villages ont été assimilés à l'habitat de cours; nous avons cependant isolé ces districts afin d'obtenir quelques données relatives aux autochtones. Ce regroupement est pour l'essentiel justifié du fait qu'il n'y a pas de différences fondamentales entre une cour d'Adjamé par exemple et une cour de village Ebrié; il faut cependant noter quelques caractéristiques spécifiques.

La localisation des villages les sépare en deux groupes, ceux inclus dans la ville tels qu'Adjamé, Blocosso, Attiécoubé etc... et ceux de la périphérie toujours "ruraux" tels qu'Akouedo, Niangon-Lokoa etc... Dans la plupart des cas ils se présentent sous la forme de villages-rue c'est à dire que grossièrement il n'y a qu'une rangée de concessions de chaque côté d'une rue unique. Ces concessions sont moins bien délimitées qu'ailleurs, la maison du

propriétaire est au bord de la rue, les locataires étant relégués vers l'arrière; le fond de la cour est généralement ouvert sur la brousse ou sur la lagune.

Si la cour monofamiliale est devenue rare et ce d'autant plus que l'on se rapproche du centre de l'agglomération, les propriétaires villageois habitent effectivement la cour avec leur famille;les villages éloignés son encore presque exclusivement autochtones, par contre ceux-ci sont déjà largement minoritaires dans les villages inclus dans la ville.

L'environnement de ces "villages" se dégrade du fait de constructions trop intensives, leur réserve foncière s'amenuisant rapidement.

1.2.4.5. Quelques données chiffrées sur les cours enquêtées

La description de l'habitat évolutif qui vient d'être faite peut être complétée par une étude statistique sommaire du volume de population résidant dans lés cours enquêtées. Nous avons retenu les quartiers où cet habitat est suffisamment important, comportant un nombre de cours significatif; il s'agit d'Adjamé, Treichville, Koumassi, Abobo.

Tableau 1-5 : NOMBRE DE RESIDENTS PAR COUR SELON LE QUARTIER

Quartier	Nbre de cours	Population	Taille moyenne
ADJAME	90	3.983	44,26
TREICHVILLE	75	3.192	42,56
KOUMASSI	44	1.691	38,45
ABOBO	211	6.459	30,6

L'unité théorique est la cour de 20 m x 20 m soit 400 m2; quelques cours sont plus grandes, soit par regroupement de deux ou plusieurs cours soit par l'adjonction de morceaux de rue limitrophes (d'où l'existence de rues "barrées") comme à Treichville.

Pour Koumassi il existe deux catégories de cours, celles de 400 m2 et celles de 200 m2 (10 x 20 m). Seules les premières sont prises en compte dans le tableau 1-5. A Adjamé quelques cours de forme irrégulière sont plus petites que la norme; le chiffre moyen obtenu est donc un minimum. Dans le cas de Treichville si l'on ramène toutes les cours à l'unité de base de 400 m2 la moyenne par cour tombe à 40,41 personnes.

L'existence de deux tailles de cours à Koumassi est intéressante à étudier comme le montre le tableau 1-6.

Tableau 1-6 : NOMBRE DE RESIDENTS SELON LA SURFACE DE LA COUR A KOUMASSI

Surface de la cour	Nombre de cour	Population	Taille moyenne
200 m2 (10 m x 20 m)	30	860	28,67
400 m2 (20 m x 20 m)	44	1.691	38,45

On constate que la densité des lots les plus petits est particulièrement forte, même s'il est vrai que dans l'ensemble ils sont peuplés depuis plus longtemps; en effet ramenés à 400 m2 cela fait une densité près de 50 % supérieure à celle enregistrée dans les quartiers les plus anciens (57,34 habitants pour 400 m2). Il faut donc admettre que les personnes qui ont acheté ou obtenu un petit terrain veulent en tirer parti au maximum en construisant le plus possible "d'entrée-couché". La figure 1-5 (A-B-C-D) donne la répartition des cours selon la taille et le quartier. On constate que la densité s'accroit avec l'ancienneté du quartier ce qui coïncide avec les descriptions faites des différents quartiers. On peut donc en déduire une forte densification à l'avenir des quartiers les plus récents; une étude réalisée début 1982 (1) sur 30 districts d'enquête de l'EPR à Abobo confirme cette hypothèse; en moins de 3 ans la taille moyenne des cours de ces districts est passée de 30 à 36 environ, soit plus de 8 % de croissance par an, à rapprocher des 8 % obtenus à Abobo pour l'année

(1) Par le BCET.

Fig. I-5 TAILLE DES COURS PAR QUARTIER

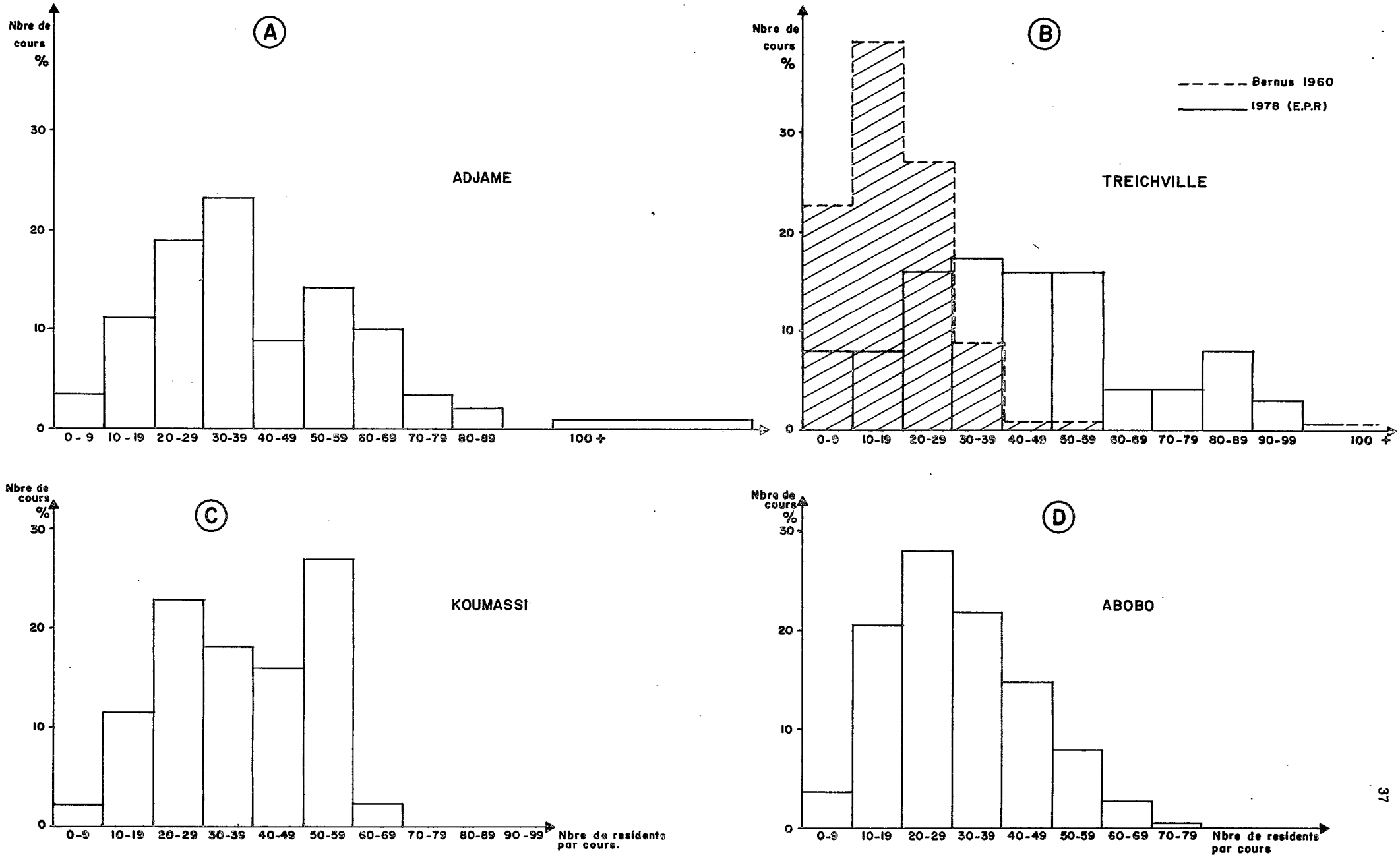

d'enquête. Les quartiers qui nous paraissaient saturés au premier passage ont connu une croissance significative entre le premier et le troisième passage de l'enquête (environ 3 %, ce qui est loin d'être négligeable); la croissance en hauteur supplée au manque de place.

La répartition des cours par nombre de résidents obtenue à Adjamé (fig. 1-5 A) peut être considérée comme la plus achevée; la répartition pour Treichville est un peu particulière dans la mesure où l'on trouve à la fois des cours extrêmement peuplées et d'autres assez faiblement (20 % des cours comptent moins de 20 personnes); il existe en effet quelques cours familiales peu denses et d'autres occupées en partie par des entrepôts et des magasins. La fig. 1-5 C, montre bien que Koumassi représente une situation intermédiaire entre Adjamé l'ancien et Abobo le récent, ce dernier proche de la répartition obtenue par Bernus à Treichville en 1960.

Pour ce quartier une comparaison avec les données de 1960 s'avère d'ailleurs possible; E. Bernus avait recensé la population de 240 cours; la répartition était la suivante [BERNUS 1962] :

Tableau 1-7 : TAILLE DES COURS DE TREICHVILLE EN 1960 SELON E. BERNUS

Nombre de résidents	Nombre de cours	%
0	24	
1 - 10	49	22,7
11 - 20	85	39
21 - 30	59	27,3
31 - 40	19	8,8
+ 40	4	2

24 cours étaient soit non construites, soit non enquêtées ce qui rend les comparaisons difficiles; on obtient cependant un ordre de grandeur intéressant.

En nous en tenant aux cours peuplées et recensées on abouti à une taille moyenne de 18 personnes environ par cour.

Nous pouvons enfin donner une approximation de la densité de population dans l'habitat évolutif des différents quartiers en tenant compte des emprises de voirie mais en faisant l'hypothèse que la zone est homogène et totalement occupée.

Tableau 1-8 : EVALUATION DES DENSITES DE POPULATION DANS L'HABITAT EVOLUTIF

Quartier	Surface des cours	Nombre de cours ha	Nombre moyen de résidents	Densité hectare
ADJAME	400 m2	16	44,26	708
TREICHVILLE	400 m2	16	40,41	647
KOUMASSI	300 m2 (*)	20 (*)	34,1	682
ABOBO	400 m2	16	30,6	490
TREICHVILLE 1960	400 m2	16	17***	286

* Cette surface est une approximation.

*** C'est une approximation : on fait l'hypothèse que 12 cours étaient totalement inoccupées.

Tous les chiffres présentés ici n'ont qu'une valeur indicative mais ils nous éclairent sur le processus de densification de l'habitat évolutif qui va de pair avec la dégradation des conditions de vie; ils permettent aussi d'entrevoir ce que seront dans 15 ans les quartiers jeunes d'aujourd'hui.

1.2.5. L'habitat sommaire

1.2.5.1. Définition

Assez largement représenté à Abidjan, il a connu une existence assez mouvementée, son développement étant tributaire du bon vouloir des pouvoirs publics.

Nous n'avons pas pris en compte l'aspect juridique de l'implantation de ce type d'habitat, découlant de sa précarité : dans ce cas les "cours" d'Abobo-Avocatier par exemple y seraient incluses. C'est l'aspect rudimentaire des habitations et les matériaux utilisés qui ont été le principal critère discriminant. On peut distinguer deux catégories :

- les baraques en planches dont l'archetype se trouve à Koumassi Poto-Poto. Elles représentent l'essentiel de l'habitat sommaire

- les constructions de type villageois en bois de palme des campements de pêcheurs, ghanéens en particulier.

Les zones d'habitat sommaire sont pour une faible part seulement construites avec des matériaux de récupération. La majorité des logements sont en quelque sorte "préfabriqués" et ont donné naissance à un artisanat du logement précaire. Aux abords des zones d'habitat sommaire on constate l'existence d'une nuée de constructeurs de panneaux en planches neuves et bien jointes; ils s'achètent à la "pièce" d'habitation; les tôles sont le plus souvent neuves également.

Par ailleurs, s'il est vrai que le plan d'ensemble est anarchique puisqu'il n'existe pas de rues tracées (d'où l'impossibilité de circulation automobile dans les bidonvilles), il n'en existe pas moins une organisation assez complexe, au moins dans le plus vaste d'entre eux :

- au niveau global avec l'existence de "rues marchandes", de mosquées, de marchés bien structurés etc...

- au niveau de la cour : en effet on retrouve purement et simplement le principe de la cour traditionnelle de l'habitat évolutif dans les bidonvilles.

Il est évident que l'on ne retrouve pas la cour standard de 400 m2 et que la taille de celles-ci est très variable; cependant à quelques exceptions près de cours anciennes très vastes elles se rapprochent de celles en dur, aussi bien par la taille que par la population.

Il apparait que l'existence de ces logements précaires est du davantage à la pénurie de logements évolutifs qu'à la pauvreté des résidents; les bidonvilles abidjanais sont donc relativement "sophistiqués", nombre de logements étant construits en vue de location, l'opération se révélant lucrative du fait de loyers élevés, peu éloignés de ceux payés dans une cour en dur de Koumassi.

1.2.5.2. Localisation de l'habitat sommaire

Cet habitat a beaucoup évolué depuis la fin de l'enquête dans le sens d'une extension des zones existantes auxquelles se sont adjoints de nouveaux points d'implantation.

- Koumassi comprend le plus grand bidonville d'Abidjan appelé poto-poto ou "Campement"; il est de création assez ancienne et situé à l'Est de l'île de Petit Bassam. Il est peu à peu repoussé par des constructions légales (économiques et de moyen standing). Son édification est le résultat d'un travail considérable de remblaiement effectué petit à petit par les habitants, soit pour améliorer leur environnement, soit pour gagner quelques mètres carrés sur les zones inondées en vue de construire. On peut supposer que lorsque cette zone sera "déguerpie", le remblaiement du marécage sera terminé. Ce "campement" comptait en 1979 60.000 habitants environ et débordait sur la commune de Marcory; une autre zone d'habitat sommaire; "quartier vidange" naissante en 1978, s'est développée sur les emprises d'une ligne à haute tension dans la zone industrielle.

- Port-Bouët a été jusqu'en 1972 la grande zone d'habitat spontané, aujourd'hui presque entièrement remplacée par de l'habitat économique moderne. Il reste cependant une frange d'habitat sommaire largement discontinue en bord de mer, depuis le phare de Port-Bouët jusqu'au canal de Vridi. C'est près du canal de Vridi que se trouve l'îlot le plus important; il existe encore des îlots d'habitat sommaire en bord de lagune (ancien canal).

- Cocody : Le grand bidonville de Gobelé a aujourd'hui disparu, remplacé par l'habitat de grand standing des Deux-Plateaux, mais il s'est reconstitué quelques centaines de mètres à l'Est et est en croissance rapide. Par ailleurs il existe des îlots d'habitat sommaire dans le fond des "ravins".

- Yopougon : l'habitat sommaire y était encore rare au moment de l'enquête mais était en progression rapide, en particulier au Nord du quartier (Yopougon-gare, Andokoua). La zone de Port-Bouët II à l'origine d'habitat sommaire s'est transformée peu à peu et était à 80 % en dur en 1979. Quelques lambeaux d'habitat sommaire se développent sur les pentes du plateau du Banco à proximité des villages de Locodjro et Santé.

- Gonzagueville dans le prolongement de Port-Bouët sur la route de Grand-Bassam était relativement peu étendu en 1978 avec deux noyaux principaux, l'un au lieu-dit Janfoli construit en planche, l'autre au lieu-dit Gonzagueville plus à l'Est dont les caractéristiques étaient bien spécifiques : c'était un quartier de pêcheurs ghanéens pour la plupart, mais aussi béninois, logeant dans un habitat sommaire de type villageois aussi bien par les matériaux employés que par l'organisation familiale des cours, l'activité s'organisant autour des fumoirs de poisson.

Aujourd'hui la spécificité de ce quartier s'estompe rapidement du fait d'une croissance rapide et de l'arrivée de nouvelles catégories d'immigrants. On constate la dégradation rapide des cours traditionnelles remplacées par les planches et les tôles mais aussi la dégradation voire la disparition des cocoteraies dues à l'extension rapide de l'habitat sommaire : c'est aujourd'hui la deuxième zone de ce type à Abidjan.

Il faut enfin noter l'existence d'un habitat sommaire diffus dans les quartiers dits de haut standing; il s'implante entre les villas sur les lots non encore construits et disparait donc peu à peu. Ce phénomène est particulièrement important en Zone 4 et à Marcory "résidentiel", plus rare à Cocody.

1.2.5.3. Les cours du "campement" de Koumassi

Pour 18 districts d'enquête nous y avons recensé 1.812 habitants répartis dans 61 cours; malgré la disparité des surfaces il est intéressant d'étudier la taille des cours; la figure 1-6 donne leur répartition en fonction

Fig. I-6 HABITAT SOMMAIRE: TAILLE DES COURS DANS LE CAMPEMENT DE KOUMASSI

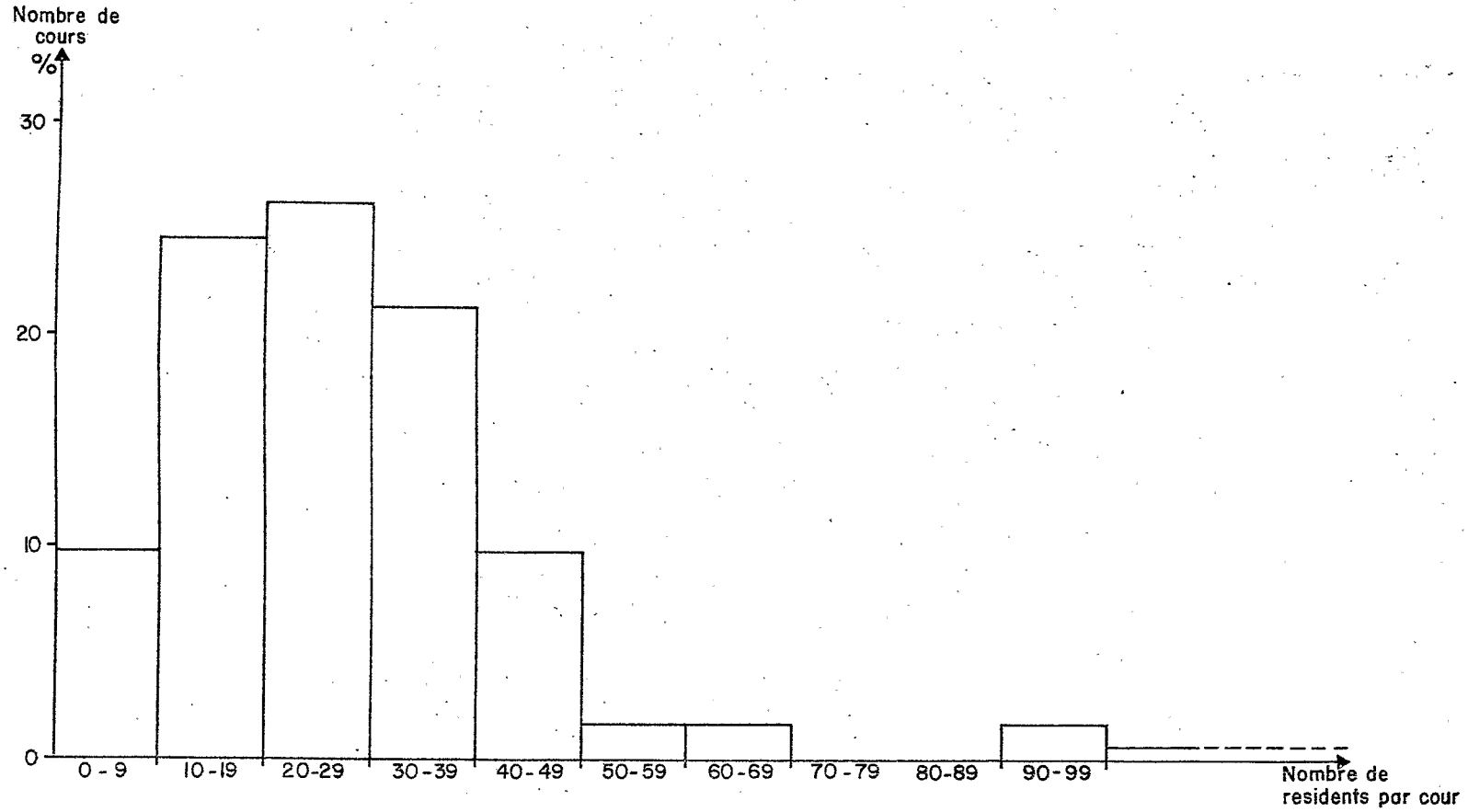

du nombre de résidents; la taille moyenne est de 29,7 personnes et tombe à 24,8 si l'on exclut les trois plus grandes, d'une taille exceptionnelle (la plus grande compte 176 résidents; d'installation ancienne c'est en fait la juxtaposition de plusieurs cours reliées entre elles et appartenant au même propriétaire).

On constate une répartition assez proche de celle enregistrée dans l'habitat évolutif à Abobo; la densité globale de population dans le "campement" est forte, du fait de l'absence de voirie en particulier, mais à l'intérieur de la cour la densité est moins forte qu'à Adjamé ou Treichville. Les résidents y disposent à l'évidence de davantage d'espace mais dans des conditions sanitaires plus mauvaises (au niveau de la distribution d'eau par exemple).

Chapitre II

QUELQUES ASPECTS MÉTHODOLOGIQUES DE L'ENQUÊTE

Comme nous l'avons déjà signalé il ne s'agit pas ici de faire un bilan exhaustif de la méthodologie de l'EPR; après une brève présentation nous privilégierons quelques principes méthodologiques dont l'impact a été évident sur la validité des résultats soit parce que leur application était déterminante pour la représentativité de l'échantillon (le tirage des districts d'enquête), soit parce qu'ils amélioraient la qualité de la collecte. Voici les six grands points retenus :

- le tirage de l'échantillon. Quelques problèmes d'interprétation du plan de sondage ainsi que les difficultés de mise en oeuvre sur le terrain n'ont pas été sans incidence sur la représentativité de l'échantillon dans certains quartiers;

- le répérage des districts d'enquête. Cette phase de travail relativement originale mais lourde a permis d'améliorer sensiblement la collecte;

- les problèmes de terrain et le planning de l'enquête. Face aux contraintes nombreuses auxquelles les équipes d'enquêteurs étaient confrontées nous avons retenu quelques principes d'organisation qui ont permis un déroulement relativement harmonieux de 18 mois d'opérations de terrain;

- la détermination des âges. L'exploitation informatique en permettant la sélection de l'âge le plus précis parmi ceux collectés a certainement amélioré les données;

- les problèmes de résidence. En dehors du critère de résidence dont on peut déplorer les faiblesses deux autres points seront abordés ici; nous verrons tout d'abord comment la situation de résidence a pu être modifiée a posteriori compte tenu des divergences entre les intentions déclarées des enquêtés et de leur situation effective 6 mois plus tard. Ensuite nous aborderons la question de la fréquence des omissions de collecte et de leur récupération;

- l'enchainement des passages. Le propre d'une enquête à passages répétés est de procéder à une observation longitudinale. Cette observation est en fait difficile en milieu urbain et plutôt qu'à un suivi d'individus nous avons procédé à l'observation répétée d'une aire d'habitat.

2.1. PRESENTATION DE L'ENQUETE (1)

Excepté quelques enquêtes régionales de 1962 à 1965 (Ministère du Plan) la collecte des données démographiques a été quasi inexistante pendant 10 ans. Le recensement général de la population d'avril 1975 a comblé en partie seulement cette carence; la feuille de ménage utilisée alors était volontairement simplifiée et ne comportait pas de questions relatives aux mouvements de la population, le principe d'une enquête à passages répétés ayant été préalablement admis. L'objectif essentiel de l'enquête à passages répétés était donc l'étude du mouvement naturel de la population et dans une moindre mesure des migrations, ce dernier thème devant faire l'objet d'un quatrième passage spécifique qui n'a pu être réalisé.

2.1.1. Le champ de l'enquête

L'enquête porte sur un échantillon de plus de 200.000 personnes au 1er passage réparties à travers tout le territoire de la Côte d'Ivoire.

Le répertoire des localités et des districts de recensement établi à la suite des résultats du recensement de 1975 a servi de base de sondage; 5 grandes strates ont été définies.

Tableau 2.1. : POPULATION PAR STRATE D'ENQUETE

Strates	Population recensée en 1975	Population extrapolée 1er passage enquête
Savane rurale	1.570.000	1.614.000
Forêt rurale	2.960.000	3.185.000
Centres urbains de savane	426.000	522.000
Centres urbains de forêt	813.000	950.000
Abidjan	923.000	1.270.000

(1) Nous ne faisons qu'une présentation sommaire; elle est développée dans deux documents - Direction de la Statistique : "L'enquête démographique à passages répétés - présentation et état actuel d'avancement des travaux". Abidjan - avril 78 - 20 p. multigr.
P. Kopylov:"L'enquête démographique à passages répétés : présentation générale et description de la méthode et des techniques de collectes adoptées" SIGMA n° 1; décembre 1980, pp.3-1 à 3-20.

Le nombre de personnes à enquêter dans chaque strate était de 40.000, la précision attendue étant sensiblement la même pour chacune d'entre elles.

2.1.2. La technique d'enquête

La technique d'enquête est celle des passages répétés, couplée à une observation rétrospective effectuée lors du premier passage.

Ainsi au passage 1, ont été collectées les informations concernant la fécondité et la mortalité [voir dossier concession page 95] ayant affecté les résidents dans les douze mois précédant l'enquête. Ce mode d'interview rétrospectif présente des inconvénients comme par exemple la délimitation de la période des douze mois; il risque d'y avoir un effet de télescopage pour les événements vieux d'environ un an (prise en compte par exemple d'événements s'étant produits il y a treize, quatorze mois, ou inversement).

La méthode est surtout peu efficace en ce qui concerne la mortalité; ainsi pour l'EPR de Côte d'Ivoire nous avons renoncé à exploiter ces données qui fournissent un niveau de mortalité deux fois plus faible que l'observation suivie. Les femmes sont réticentes à signaler une naissance qui a été suivie de décès; d'autre part certains décès ne peuvent être déclarés, dans la mesure où tous les membres du ménage ont changé de domicile après le décès d'un des leurs; parfois, la famille s'est dispersée, dans le cas des chefs de ménage polygames par exemple.

L'enquête à passages répétés consiste à suivre un échantillon d'une même population pendant un certain laps de temps. L'enquête ivoirienne comprenait trois passages à 6 mois d'intervalle soit un an d'observation.

L'observation suivie, en principe permet de surmonter de nombreux obstacles; la période d'observation est mieux délimitée (entre deux passages de 6 mois), assurant une meilleure exhaustivité de l'enregistrement des événements démographiques et une datation précise de ces derniers. Toutefois la réalisation pratique présente de nombreuses difficultés, certaines plus spécifiques du milieu urbain. Nous les traiterons plus en détail dans chacun des chapitres concernant les mouvements démographiques, fécondité et mortalité.

2.1.3. Le questionnaire

Le questionnaire tel qu'il a été volontairement établi (voir fiche d'enquête page 96) comporte relativement peu de questions. Les données collectées concernent :

- les caractéristiques démographiques générales : (sexe, date de naissance ou âge, situation de résidence, ethnie, nationalité, situation matrimoniale)

- les migrations passées (lieu de naissance, lieu de résidence antérieure, lieu de résidence au moment du recensement de 1975)

- les déplacements temporaires des résidents absents et des visiteurs (lieu, date, durée)

- l'instruction et l'activité (niveau d'instruction, type d'activité, profession, statut)

- une série de questions permettant de dégager les niveaux de fécondité et de mortalité à partir de méthodes indirectes; telles que la survie des parents ou la descendance atteinte en distinguant les enfants nés vivants et les enfants survivants (voir infra)

- pour les femmes au 1er passage, la fécondité des douze derniers mois (nature de l'issue, date et assistance à l'accouchement, multiplicité de l'issue, sexe de l'enfant, date du décès s'il y a lieu, nom de l'enfant). On a demandé également si la femme était enceinte pour faciliter la collecte des issues au passage suivant.

- D'autre part une série de questions concernant l'observation suivie dont :

* la fécondité (mêmes questions que pour le 1er passage)
* la mortalité (date, assistance au décès, cause du décès, lieu de décès)
* le changement de situation matrimoniale, mariage, séparation, veuvage, (nature, date)
* les migrations, départ ou arrivée (date, lieu, motif, durée).

Enfin à chacun des passages on a relevé la situation de résidence au moment de l'enquête.

A la pratique cette dernière partie du questionnaire s'est révélée mal conçue. Il aurait fallu distinguer davantage les différents événements possibles quitte à concevoir un questionnaire un peu plus grand. Il aurait également été préférable d'écrire en toutes lettres une série de questions :

l'individu s'est-il marié ?

l'individu est-il décédé ? etc...

et distinguer dans des cartouches particulières chacun des événements.

En ce qui concerne les migrations il aurait également fallu enregistrer les dates de retour ou de départ des résidents absents et des visiteurs, ce qui aurait permis de confronter les durées d'absence ou de présence prévues aux durées effectives évidemment plus pertinentes.

2.1.4. L'exploitation informatique

La présentation de l'exploitation informatique fait l'objet d'un autre document (1). Nous avons essayé de mettre en valeur l'aspect dynamique, en rendant compte des mouvements à la fois dans l'espace (changement de résidence) et dans le temps (vieillissement), l'idée essentielle étant de disposer l'ensemble des dates comme coordonnée sur un axe, afin de faciliter le repérage dans le temps et de calculer plus aisément les intervalles (durée de résidence, âge à l'enquête, âge à un événement, intervalle entre deux événements...). De cette façon nous laissons la porte ouverte à une analyse démographique plus fine de l'enquête.

Le fichier de l'enquête est structuré par entretien et non par passage. Ainsi un individu peut avoir son 1er entretien au 3e passage seulement si son entrée en observation est postérieure au 2e passage. Il s'avère donc nécessaire d'opérer une translation de l'entretien au passage, et de considérer entre autre les situations de résidence par passage et non par entretien.

Ces deux traitements ont pour but de tester ensuite la cohérence entre les situations de résidence et les événements concernant la mortalité, d'opérer un tri sur les événements afin d'éliminer ceux touchant des individus qui ne sont pas résidents, de distinguer pour les mouvements migratoires les déplacements définitifs et les déplacements temporaires.

---

(1) ANTOINE Ph. : Exploitation de l'enquête à passages répétés. Direction de la Statistique. Abidjan, janvier 1982; 125 p. multigr.

L'âge demeure la principale variable en démographie. On a donc essayé d'apporter un soin particulier au calcul des âges. On dispose pour chaque individu à chaque entretien soit de l'âge soit d'une date de naissance. Il faut choisir la donnée la plus précise. On a préféré transformer toute date ou tout âge, en nombre de jours écoulés entre le 1.1.1980 et la naissance de l'individu. Aux individus ne disposant pas d'une date de naissance précise on a attribué un nombre aléatoire de jours (entre 0 et 365) suivant un algorithme de calcul simple. Un algorithme équivalent a été utilisé pour la transformation de toute date de l'enquête. Le calcul des âges ne pose pas ensuite de difficulté particulière. L'exploitation initiale de l'enquête a été faite strate par strate, avec le même programme. Toutefois la strate Abidjan comprend un certain nombre de variables spécifiques sur l'habitat, les quartiers et surtout les ménages puisqu'à Abidjan nous avons assimilé concession à ménage (voir dossier concession pages 95). Il faut mentionner la grande souplesse du logiciel ARIEL (1) qui permet à l'utilisateur de demander rapidement et sans l'intermédiaire d'un informaticien, tout tableau qui lui semblerait pertinent au niveau d'une strate. Ce système qui fonctionne comme une banque de données permet donc au démographe de posséder la maîtrise de ses données et de procéder à tout regroupement ou sélection nécessaires à son analyse (tel type d'habitat, telle nationalité etc...).

2.2. LE TIRAGE DE L'ECHANTILLON

2.2.1. La méthode

Le plan de sondage (R. Clairin 1977) a retenu le principe d'un échantillon de 40.000 personnes pour les strates urbaines, la fraction de sondage étant 1/25e. Il proposait un tirage à deux degrés soit 1/5 des districts de recensement de 1975 (DR) puis 1/5e des îlots. Deux méthodes de tirage étaient possibles :

---

(1) Les auteurs de l'utilitaire ARIEL, la S.I.D. (Systemas integrales para el desarollo, Casilla Postal 13168 - Santiago de Chile) présentent ce système comme "une méthodologie pour la constitution de systèmes d'information, de gestion, de planification et de recherche conçue pour résoudre l'interface entre l'utilisateur final et les données". Il s'agit là d'une technique avancée, permettant un transfert de technologie Sud-Sud et même Sud-Nord puisque ce logiciel est utilisé par la FAO à Rome.
J.L. DUBOIS [1981] donne quelques exemples d'utilisation appliqués lors l'enquête budget consommation (Stateco n° 25).

- un tirage à équiprobabilité, soit 1 DR sur 5, et au sein de chaque DR retenu un tirage au second degré à équiprobabilité également. Cette méthode simple à mettre en oeuvre risquait d'entrainer des unités secondaires de taille très inégale;

- un tirage des DR proportionnellement à leur taille, le pas de tirage étant égal à 5 fois la taille moyenne des DR. "Cela impliquait qu'au deuxième degré l'on tire approximativement la même population dans chaque district échantillon, cette deuxième méthode présentant l'avantage de conclure à des unités au second degré de taille sensiblement constante".

C'est cette dernière méthode qui a été retenue par la Direction de la Statistique. Son application impliquait donc la constitution d'îlots de 100 personnes et d'en tirer 2 par DR.

Le plan de sondage faisait par ailleurs un certain nombre de suggestions pour le tirage dans les zones recemment urbanisées et pour les nouvelles agglomérations (Yopougon).

2.2.2. La mise en oeuvre

2.2.2.1. Les contraintes

Au démarrage de l'enquête le 20 mars 1978 le tirage de l'échantillon n'était en fait qu'entamé à Abidjan (1) et l'on ne disposait que d'environ 125 districts d'enquête déjà tirés portant essentiellement sur les quartiers ayant connu relativement peu ou le moins de bouleversements malgré quelques opérations de rénovation importantes (Treichville plus Adjamé : 95 DE).

Au delà du manque de temps, nous avions à surmonter un certain nombre de difficultés :

- la réactualisation du recensement : le plan de sondage estimait la population en 1977 à 1.090.000 et l'on pouvait envisager un effectif d'environ 1.200.000 à la mi 78;

- la taille de l'échantillon : devions-nous privilégier le taux de sondage 1/25e ou l'effectif de l'échantillon d'environ 40.000 personnes. D'autre

(1) La priorité avait été donnée à l'intérieur du pays.

part nous devions tenir compte du troisième passage où une sous enquête migration était prévue et donc ne pas alourdir la charge de travail hebdomadaire des enquêteurs, afin de maintenir l'espacement de 6 mois entre les trois passages;

- l'absence d'une cartographie à jour suffisamment précise, pour les zones nouvelles en particulier. S'il a bien été possible de constituer une cartographie quasi complète du grand Abidjan, la qualité très variable des documents ainsi que leur diversité ont constitué un lourd handicap. Nous disposions entre autre :

* des cartes au 1/5000e fournies par les bureaux d'études et assez bien actualisées. C'était le seul document existant pour Abobo par exemple

* des cartes obtenues auprès de sociétés immobilières (plans de lotissement) et des plans directeurs par quartiers (pour Yopougon).

2.2.2.2. Les modalités du tirage

Nous avons procédé en deux temps en prenant d'abord en compte Abidjan commune; nous avons ensuite effectué le tirage sur la banlieue.

2.2.2.2.1. Abidjan commune

La commune comprenait 709.515 habitants au recensement de 1975. On peut estimer au moment de l'enquête cette population à environ 750.000 personnes (voir tableau 2-2), les quartiers connaissant une évolution rapide étant Marcory, Koumassi, Cocody et surtout Port Bouët. Nous avons rencontré deux types de difficultés :

- les D.R. détruits
- les zones nouvellement habitées.

Port Bouët constitue l'exemple typique d'une zone d'habitat spontané presque entièrement détruite après le recensement, devenant ainsi quasi-inhabitée. Cet habitat spontané a laissé place à un habitat économique de type moderne. Nous avons dans ce cas réactualisé la population de cette zone tout en gardant le découpage en D.R.

Tableau 2-2 : BASE DE SONDAGE ET POPULATION ENQUETEE
GRAND ABIDJAN

Quartier	Recensement 30.4.75	Mise à jour Statistique Mars 1978	Nombre de D.E.	Effectifs des résidents extrapolés au 1er passage
1) PLATEAU	17.795	18.000	6	18.528
2) TREICHVILLE	113.666	114.000	45	119.000
3) ADJAME	127.548	130.000	50	146.763
4) ZONE 4	14.241	16.000	6	16.354
5) PORT BOUET	74.270	60.000	24	72.311
6) KOUMASSI	146.370	160.000	60	180.995
7) WILLIAMSVILLE	31.233	40.000	13	36.296
8) COCODY DEUX PLATEAUX	38.424	55.000	20	58.014
9) MARCORY	67.576	85.000	30	89.177
10) ATTIECOUBE	47.802	55.000	20	56.160
11) LOCODJRO	17.287	18.000	6	15.600
12) BANCO	13.303	14.000	6	16.770
13) ABOBO	139.291	180.000	68	231.933
14) YOPOUGON	69.517	130.000	50	152.730
15) BANLIEUE	32.893	50.000	16	58.440
TOTAL	951.216	1.125.000	420	1. 269.071

Un autre cas permet de se rendre compte de quelques difficultés que pose le tirage dans une ville en mutation rapide. Ainsi, à Marcory Poto-Poto (marécage) un D.R. situé dans un bidonville comptait 600 personnes en 1975; au moment de l'enquête son effectif était passé à environ 10.000 personnes résidant dans des appartements modernes.

A partir de la liste disponible des effectifs cumulés des D.R., nous avons corrigé approximativement l'effectif des D.R. qui avaient connu soit des destructions massives soit une urbanisation nouvelle. Nous n'avons pas apporté de modifications pour les D.R. ayant gardé la même structure d'habitat, et pour Abidjan commune c'est dans une grande majorité le cas. Des quartiers entiers comme Adjamé, Treichville... ont à peu près atteint leur effectif maximum.

Une fois les corrections apportées à la base de sondage, nous n'avions plus qu'à tirer suivant le pas de tirage prescrit soit :

$\frac{\text{effectif 75}}{\text{Nombre de DR}} = \frac{709.515}{695} = 1.022$ qui constitue la taille moyenne d'un DR, entraînant un pas de tirage de 5 x 1.022 = 5.110. Au sein de chaque DR retenu, on a pris comme unité secondaire deux îlots d'environ 100 personnes. Le plan de sondage préconisait un effectif le plus petit possible : 50 individus de préférence mais ce chiffre n'était pas réaliste pour deux raisons essentiellement :

- l'effectif total d'une cour (unité indivisible car il serait difficile d'expliquer à des voisins pourquoi l'un est enquêté et pas l'autre) dépasse souvent ce chiffre, à Adjamé et Treichville par exemple

- nous aurions abouti à un nombre trop élevé de districts d'enquête (840), avec tous les problèmes logistiques que cela suppose (transports).

Pour une population estimée à 750.000 personnes au moment de l'enquête nous avons donc tiré 282 D.E. soit en théorie pour un tirage au 1/25e :

$\frac{30.000}{282}$ = 106,38 personnes en moyenne par D.E.

A l'issue du 1er passage, il s'est avéré que l'effectif moyen enquêté était de 106,30.

2.2.2.2. Périphérie d'Abidjan

Nous avions là davantage de difficultés, car une mise à jour des zones nouvellement urbanisées, inexistantes au recensement de 1975, s'imposait. Avec l'aide de trois cartographes et d'un agent technique, il a été procédé à

une évaluation de la population d'Abobo, de Yopougon, des Deux Plateaux et de quelques zones de banlieue. Comme pour la commune les D.R. qui semblaient avoir augmenté ont été réévalués et l'on a procédé à la création d'unités que l'on a appelées Districts nouveaux (D.N.) pour les zones entièrement nouvelles(1). Ceci nous a permis d'effectuer ensuite le tirage de la même façon que pour la commune. Nous avons tiré, au 1/30e environ, pour la banlieue 138 D.E. d'une taille moyenne de 106,4 personnes.

2.2.3. Critique du tirage

Pour l'ensemble de l'agglomération l'effectif moyen des districts d'enquête a été de 106,34 personnes avec cependant une assez grande dispersion autour de ce chiffre. Le tableau 2.2 donne la répartition des districts d'enquête et l'effectif ayant donné lieu au tirage.

La figure 2-1 donne la répartition géographique des 420 districts d'enquête; il faut noter que la stratification par types d'habitat qui y est également représentée est totalement indépendante du tirage de l'échantillon et a été effectuée a postériori, lorsque nous avons retenu l'habitat comme principal critère d'analyse. Cette stratification ne s'est pas faite au niveau du D.E. mais à celui du ménage, bon nombre de D.E. étant loin d'être homogènes; pour la représentation cartographique le type d'habitat dominant a été retenu.

Nous n'avons pas fait à proprement parler une nouvelle estimation de la population en 1978, nous avons seulement réactualisé en partie la base de sondage totalement dépassée pour les quartiers en pleine expansion. Nos chiffres peuvent prêter à critique; pour Abobo par exemple notre actualisation donne 180.000 personnes en 1978 alors que les perspectives décennales en donnaient 200.000 en 1977 [Min. des Travaux Publics. SCET International]. Toutefois au moment de l'enquête personne n'était à même d'indiquer le taux de croissance exact de l'agglomération et donc de préciser l'effectif de sa population. Il faut bien se rendre compte que les études successives menées avant 1978 se sont appuyées les unes sur les autres et ainsi d'étude en étude les chiffres sont toujours restés cohérents puisque l'on s'appuyait sur les mêmes hypothèses et les mêmes bases de calcul.

---

(1) Si l'ensemble du territoire a bien été cartographié lors du recensement, certains D.R. de banlieue, couvrant une population dispersée en 1975, représentaient des portions trop vastes, et le découpage devenait inopérant en 1978.

Il était naturellement impossible de réestimer toute la population; nous nous sommes donc attachés à résoudre au mieux, compte tenu de la brieveté des délais, les problèmes les plus importants et en particulier la question des zones nouvellement urbanisées; il est probable que certains quartiers ont été sous estimés pour différentes raisons. Yopougon a été correctement évalué; c'était relativement facile, les nouvelles tranches d'habitat moderne ne présentant pas de difficultés majeures de comptabilisation. Par contre la croissance diffuse et la densification des bidonvilles de Koumassi et de Marcory étaient difficile à cerner avec précision; l'absence totale de cartographie de ces zones nous a d'ailleurs fait adopter un mode de tirage particulier pour les 18 D.E. du campement de Koumassi. Nous n'avions qu'une estimation globale de l'effectif; compte tenu de l'homogénéité de la zone nous avons en quelque sorte effectué une coupe à travers le campement en tirant un D.E. tous les 100 mètres environ.

C'est pourtant dans le quartier de Port Bouët, presque totalement renouvelé par rapport au recensement que le tirage est le plus défectueux, la population y étant nettement sous-estimée; une mise à jour précise était impossible du fait de l'importance du travail et de la brieveté des délais.

Nous avons pu obtenir a postériori les effectifs probables de population des différents quartiers grâce aux résultats du recensement communal de 1979; ils ont mis en évidence la validité globale de nos hypothèses et du tirage, confirmant aussi les points de sous-estimations. La colonne 4 du tableau 2.2. donne les effectifs de population par quartiers calculés grâce à des coefficients d'extrapolation établis a postériori pour corriger les défauts du tirage.

2.2.4. Conclusions

Nous avons eu le handicap de mener de front les 2/3 du tirage et la supervision de l'enquête; en dehors des inconvénients déjà mentionnés cette quasi-simultanéité présentait quelques avantages dont nous avons essayé de tirer profit :

- elle a permis d'éviter les variations trop grandes de la taille des D.E. entre le repérage et l'enquête
- elle a constitué une publicité supplémentaire
- elle a fourni un moyen de contrôle complémentaire des enquêteurs.

Fig. 2–1 LOCALISATION DES 420 DISTRICTS D'ENQUÊTE

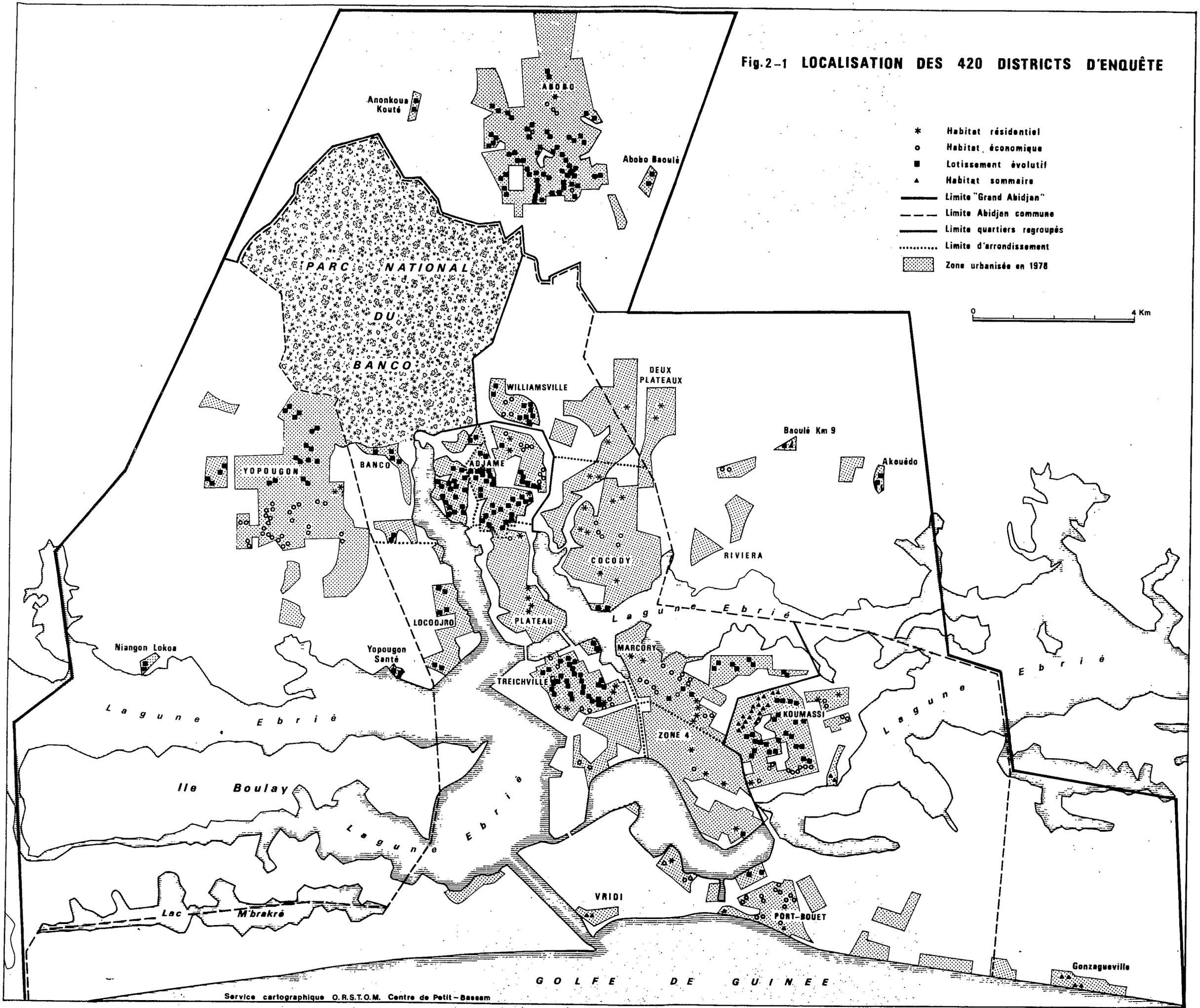

Service cartographique O.R.S.T.O.M. Centre de Petit-Bassam

Un point important doit être souligné : en théorie une enquête à passages répétés est un suivi d'individus; en réalité nous avons abouti à une dérive de la méthode, que nous avons dû adapter aux problèmes posés et en particulier celui de la très forte mobilité de la population : après douze mois d'enquête et trois passages il ne restait que 60 % de l'échantillon de départ; nous avons donc été amenés à enquêter des aires délimitées, en prenant en compte la population entrante pendant l'enquête. A postériori il semble qu'un sondage aérolaire eut été préférable à la méthode retenue puisque si l'unité d'enquête est bien l'individu , nous étudions en fait au cours des passages successifs l'évolution d'un espace habité ou habitable. Si dans cet espace un nouveau logement se construisait il était pris en compte, et inversement pour les destructions. Suivant les quartiers, on risquait donc d'avoir soit une déperdition de l'échantillon, soit une croissance rapide et importante dans les zones peu denses au 1er passage. La large distribution géographique des districts d'enquête (figure 2-1) permettait cependant d'évaluer l'impact de la croissance de l'agglomération sur l'évolution des variables démographiques; elle permettait aussi de mettre en évidence les changements rapides dans la répartition spatiale de la population, mais seulement pour les zones déjà urbanisées au 1er passage.

Bien que cela ne soit pas le but premier de l'enquête, nous disposions des moyens d'analyser plus complètement et à peu de frais les mouvements intra urbains et la croissance urbaine sur une durée de un an.

En nous inspirant de la méthodologie de l'enquête SEMA (1), il était concevable d'actualiser notre échantillon, pour toutes les zones nouvellement habitées seulement (aux deux Plateaux, à Yopougon, à Marcory par exemple). Il suffisait de dresser une liste de "districts nouveaux", comparables aux districts de recensement, et d'y tirer des districts d'enquête suivant la méthode déjà mise en oeuvre pour la banlieue d'Abidjan. Cette opération pouvait être réalisée au 3e passage; elle aurait permis, en parallèle à l'échantillon permanent de l'enquête (420 D.E.) d'évaluer la part des zones nouvellement urbanisées dans l'ensemble de la croissance.

---

(1) République de Côte d'Ivoire. Ministère des Finances. SEMA. Etude socio-économique de la zone urbaine d'Abidjan. Rapport n° 2. Méthodologie des enquêtes, pp. 56-57.

Ces propositions n'ont pas été retenues et c'est regrettable; toute une partie de la croissance de l'agglomération du fait de l'émergence de nouveaux quartiers est oblitérée, alors qu'il aurait été possible d'avoir des données précises sur l'évolution globale des structures. Au cours de notre analyse de la croissance urbaine nous serons ainsi amenés à dresser des hypothèses là où nous aurions pu avoir des résultats fiables.

2.3. LE REPERAGE DES DISTRICTS D'ENQUETE

Le planning de l'enquête prévoyait bien le repérage des districts d'enquête, mais nous avons profité de sa réalisation pour dresser un plan complet de chacun de ces districts ce qui s'est révélé utile et sur certains points déterminant [HERRY C. 1978]. Pour le bon déroulement de l'enquête il était nécessaire de s'assurer que les conditions requises par le plan de sondage étaient respectées d'une part et d'autre part la reconnaissance préalable et détaillée des lieux ne pouvait que favoriser le travail des enquêteurs.

Bien des surprises pouvaient se manifester telles que :
- difficultés de délimitation dues au cadre géographique
- absence de cartographie à une échelle adéquate
- densités de population très variables
- discordances entre les plans disponibles et le terrain
- modifications de l'habitat et disparitions pures et simples.

Cette liste n'est pas exhaustive et la décision a donc été prise d'effectuer un repérage systématique des districts d'enquête en tant que préparation au 1er passage.

La phase de repérage s'est déroulée sur 7 mois environ, que l'on peut diviser en deux périodes, la première antérieure au démarrage de l'enquête et qui s'est donc effectuée plusieurs mois avant le passage des enquêteurs, la seconde pendant le 1er passage et donc réalisée immédiatement avant le passage des enquêteurs par des cartographes de la Direction de la Statistique.

Voici les principaux aspects positifs de cette phase de travail.

2.3.1. La délimitation des districts d'enquête

A partir des cartes disponibles il a fallu préciser les limites de chaque district; l'ancienneté des documents disponibles a rendu ce travail délicat en particulier dans les quartiers à habitat mal structuré, la majeure partie des constructions n'y figurant pas. Il était alors difficile de se situer avec précision. Ce fut en particulier le cas avec les vieilles cartes cadastrales d'Adjamé totalement insuffisantes.

Il a donc fallu par la suite noter toutes les particularités permettant de retrouver aisément les lieux : arbres, boutiques, enseignes, couleurs des maisons ou tout autre signe distinctif.

2.3.2. L'information

Le repérage a joué un rôle important en servant de contact préalable avec les enquêtés; en prévenant une première fois la population et en l'informant autant que possible sur les buts de l'enquête le repéreur préparait la venue de l'équipe d'enquêteurs et allégeait sa tâche.

C'est un travail ingrat et fastidieux; sa difficulté varie bien sûr selon les personnes rencontrées mais surtout selon le type d'habitat visité.

Dans chaque cour traditionnelle plusieurs explications successives sont nécessaires tout spécialement lorsque le propriétaire ou celui qui tient lieu de "chef" n'est pas là; l'information se repercute mal ou pas du tout d'un ménage à l'autre du fait de la variété des ethnies et donc des langues. De plus la transformation rapide de l'information donnée est telle qu'il faut se contraindre à expliquer les buts de l'enquête à un maximum de personnes prises individuellement.

Dans l'habitat moderne, qu'il soit économique ou de standing un district d'enquête se compose de 10 (économique) à 40 (standing) logements en villas, immeubles ou cités. C'est donc 10 à ... 40 explications successives qui sont nécessaires.

Fig.2-2 EXEMPLE DE DISTRICT D'ENQUETE DANS L'HABITAT EVOLUTIF

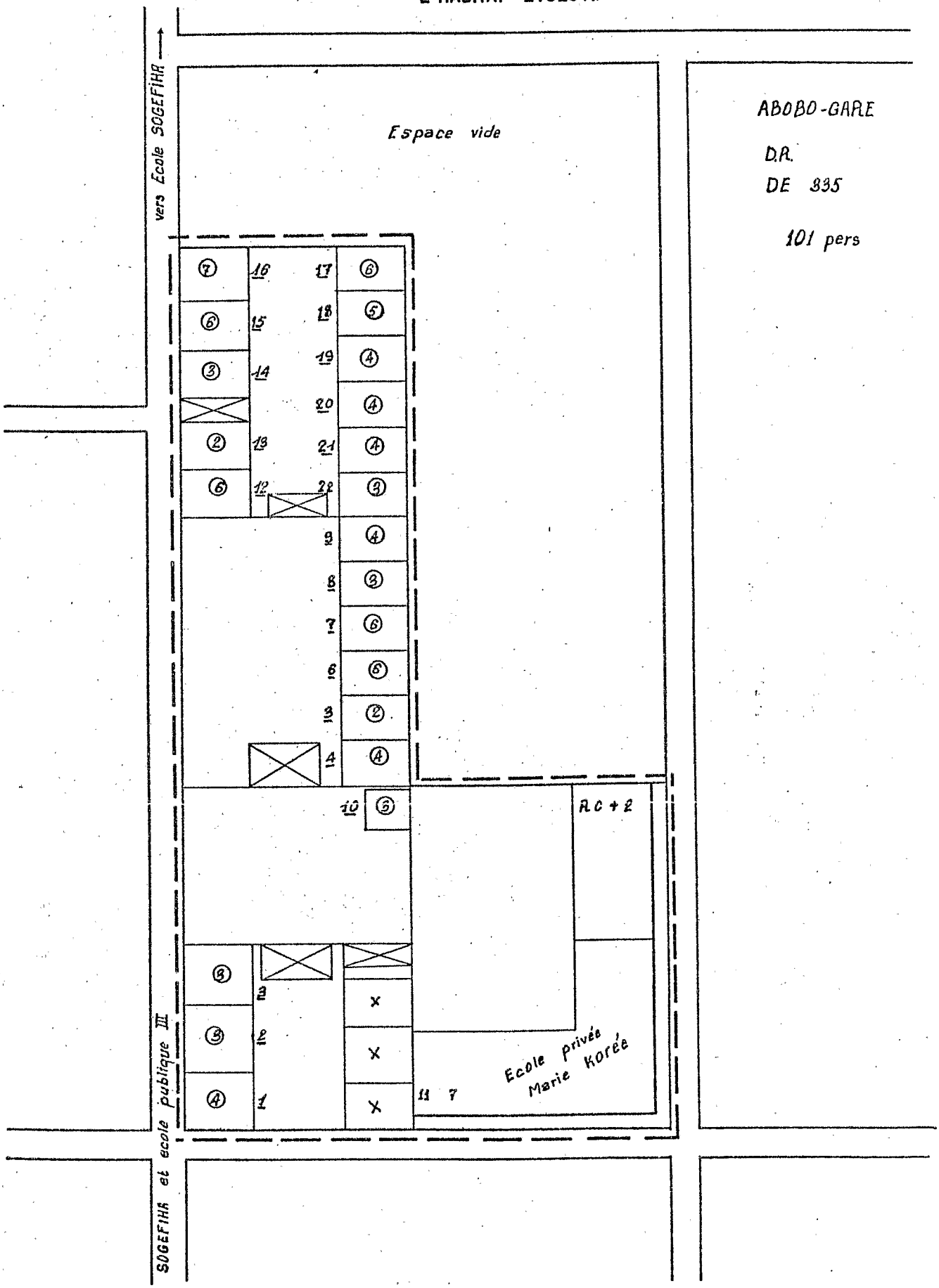

Un complément d'information doit en outre être très souvent apporté à deux reprises :

- lorsque l'on dresse le plan de la cour et que l'on note le nombre de résidents; la vue de plans ou de cartes provoque la méfiance de la population
- au moment du numérotage des portes.

2.3.3. La cartographie des districts d'enquête et la numérotation

Une cartographie sommaire mais suffisamment précise de chaque district d'enquête a été élaborée au fur et à mesure de cette phase. Les contrôleurs possédaient un plan exact de l'habitat sur lequel étaient reportées toutes les portes, (habitat de cour et sommaire) leur numérotation ainsi que le nombre approximatif de personnes s'y rattachant. Les figures 2-2, 2-3, 2-4 donnent trois exemples de ces plans pour trois habitats différents : évolutif, économique et sommaire. Le plan précis va faciliter grandement le déroulement des passages ultérieurs permettant de localiser sans ambiguité chacun des ménages.

La numérotation a été parfois délicate. Nous n'avons pas retenu le concept de "concession" tel qu'il avait été défini, sa définition étant trop large et inappropriée au contexte; il risquait d'entraîner des erreurs au cours des passages ultérieurs. Comme unité collective nous avons retenu le groupe domestique : toutes les personnes qui reconnaissent appartenir à la même unité et dépendre de l'autorité d'un même chef de famille constituent ce groupe domestique. Dans presque tous les cas d'habitat résidentiel ou économique le logement correspond au groupe domestique. Par contre la numérotation est plus délicate pour l'habitat de cour ou sommaire. En effet un même groupe domestique peut occuper différentes "portes". Dans ce cas, on donne un même numéro au groupe domestique, chaque porte étant distinguée par une lettre. En pratique on effectue la numérotation en dernier, une fois que l'on est assuré de l'organisation sociale de la cour.

2.3.4. Le dénombrement de la population

Il s'agissait de passer de porte en porte et de demander combien de personnes dormaient habituellement dans le logement afin de connaître approximativement la population des D.E., en faisant particulièrement attention aux familles occupant plusieurs portes au sein d'une même cour, afin d'éviter les doubles comptes.

Fig.2-3 EXEMPLE DE DISTRICT D'ENQUETE DANS L' HABITAT ECONOMIQUE

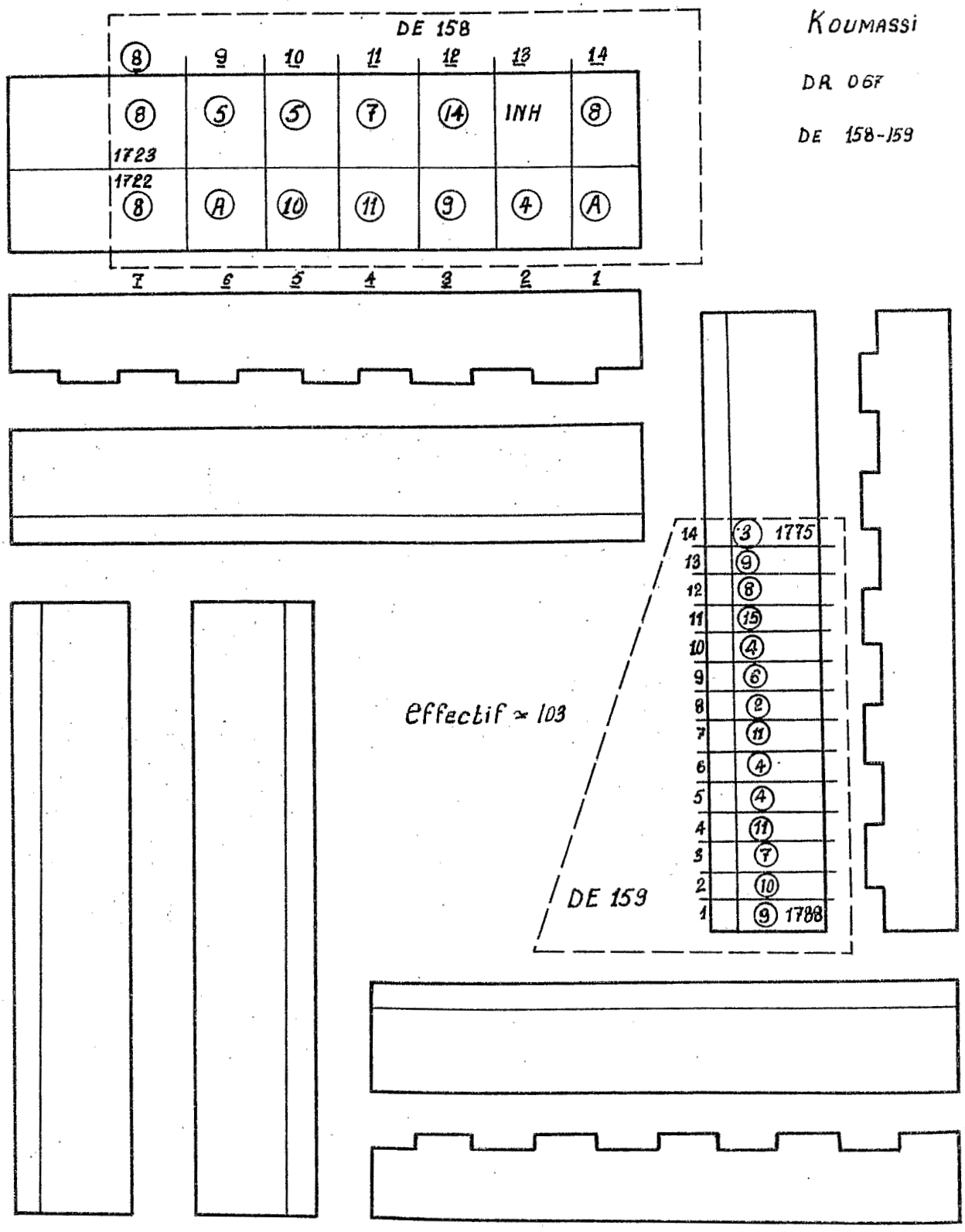

Cette évaluation s'est révélée très utile comme moyen de contrôle supplémentaire du travail des enquêteurs; en effet ceux-ci connaissaient l'existence de cette évaluation et savaient qu'elle serait confrontée aux effectifs obtenus à l'enquête; plusieurs fois cette confrontation a permis de récupérer des résidents omis. Nous possédions donc un moyen de contrôle efficace dont on peut affirmer qu'il a permis d'améliorer les résultats de l'enquête même si le gain est difficile à chiffrer.

2.3.5. L'évaluation des difficultés

Pendant toute la première phase du repérage il a été possible de prendre des notes détaillées sur chaque district repéré afin de mettre en garde les enquêteurs sur les difficultés éventuelles qu'ils pourraient rencontrer (réticences, refus de répondre, populations particulières telles que prostituées, problèmes de langues, absence de résidents etc...).

Finalement, si le repérage n'a pas été parfait puisqu'il aurait fallu disposer de sensiblement plus de moyens, et de temps surtout, la proximité entre repérage et enquête a limité au maximun les écarts entre dénombrement et effectifs enquêtés et a déchargé les chefs d'équipe de plusieurs tâches (information et numérotation).

Le coût du repérage, non en moyens financiers mais en temps, est considérable pour une opération de cette envergure; trois districts de 100 personnes par jour et par "repéreur" apparaissent comme une charge de travail maximum puisque s'y ajoutent la mise au propre des relevés et les délais de transport contraignants à Abidjan.

Ce coût se justifie pourtant pleinement, les avantages étant incontestables du point de vue de la connaissance du terrain, de l'organisation de la collecte et de l'encadrement du personnel.

2.4. DIFFICULTES D'ENQUETE ET ORGANISATION DE LA COLLECTE

La mise en oeuvre de l'enquête a posé de nombreux problèmes, certains d'ordre technique ou directement liés au contexte abidjanais, d'autres dus à l'interprétation que font les enquêtés des questions qui leurs sont posées lors du dénombrement des individus d'un ménage. Nous présenterons succinctement la façon dont nous avons organisé le travail compte tenu des contraintes.

2.4.1. Les contraintes

2.4.1.1. Les transports

Sur le papier tout paraît simple : chaque enquêteur s'est vu attribuer une carte de circulation gratuite et permanente valable sur tout le réseau urbain d'autobus. Il n'y a eu aucun autre moyen mis à leur disposition.

En fait pour les enquêteurs le coût en temps et en fatigue du au transports a été considérable et a nuit à la bonne marche des équipes, les embouteillages croissants, les délais des correspondances et surtout la surpopulation des bus rendant les trajets extrêmement pénibles; leur durée peut dépasser deux heures. Si ce système permet de réduire considérablement les coûts d'enquête, il complique fortement la tâche des encadreurs et des contrôleurs.

A partir du second passage nous avons obtenu qu'une seconde voiture soit affectée en permanence à Abidjan. Il était en effet nécessaire que chacun des trois contrôleurs puisse disposer d'une voiture au moins deux jours chaque semaine.

2.4.1.2. Les langues

La strate Abidjan se caractérise par la grande variété des nationalités et ethnies (de la Mauritanie au Cameroun) représentées dans l'échantillon; il y a presque autant de langues différentes. Bien sûr le français est très répandu et le Dioula (1) très largement utilisé. Au moment de la sélection nous avons fait le maximum pour avoir des enquêteurs parlant Dioula mais ce n'était pas le cas de tous. Les problèmes de compréhension sont graves notamment avec toutes les ethnies peu nombreuses du sud, et si la plupart des hommes parlent le français, beaucoup de femmes ne parlent que leur propre langue ou refusent d'en utiliser une autre. Il faut donc recourir à un intermédiaire (interprête bénévole), un biais peut être ainsi introduit.

---

(1) Dioula : nom des commerçants malinkés et par extension leur langue.

Le problème a été particulièrement aigu pour les anglophones relativement nombreux à Abidjan (commerçants nigérians, prostituées ghanéennes).

2.4.1.3. Les villages inclus dans la ville

Il s'agit des villages EBRIE où le contact est rendu plus difficile par la juxtaposition des autorités officielles et des dignitaires traditionnels. Enquêter demande donc une suite de démarches qui entraîne une perte de temps importante.

Par ailleurs on se heurte aussi à l'hostilité constante des villageois devant l'extension rapide d'Abidjan : celle-ci entraîne la disparition rapide des terres cultivées par les EBRIE, voire la disparition pure et simple des villages (1). Même s'il y a compensation, la modification du cadre de vie et ce qui est considéré à tort ou à raison comme une spoliation sont de plus en plus mal acceptés. Plusieurs fois les notables de villages ont tenu à exposer longuement leurs griefs avant d'accepter le déroulement de l'enquête.

2.4.2. L'accueil et la participation des populations

2.4.2.1. Accueil et type d'habitat

C'est dans l'habitat évolutif qu'il est le plus facile d'obtenir les renseignements; les relations de voisinage sont telles que même les ménages résidents absents peuvent être enquêtés ne serait-ce que plus sommairement. De la même façon aux deux derniers passages il a été possible d'obtenir un minimum de renseignements sur la destination des ménages ayant émigré dans leur totalité. Cet habitat présente également l'avantage, vu sa densité, de ne nécessiter que peu de déplacements pour les enquêteurs; revers de la médaille, la réticence d'une seule personne peut entraîner celle de toute une cour.

---

(1) Yopougon "santé", village touché par l'enquête est condamné par l'extension prochaine du port d'Abidjan; le village d'Adjamé est condamné par les projets de voie triomphale et d'élargissement d'avenues existantes. De plus il faut noter qu'à moyen terme la quasi totalité du territoire Ebrié sera urbanisée.

Fig.2-4 EXEMPLE DE DISTRICT D'ENQUETE DANS L'HABITAT SOMMAIRE

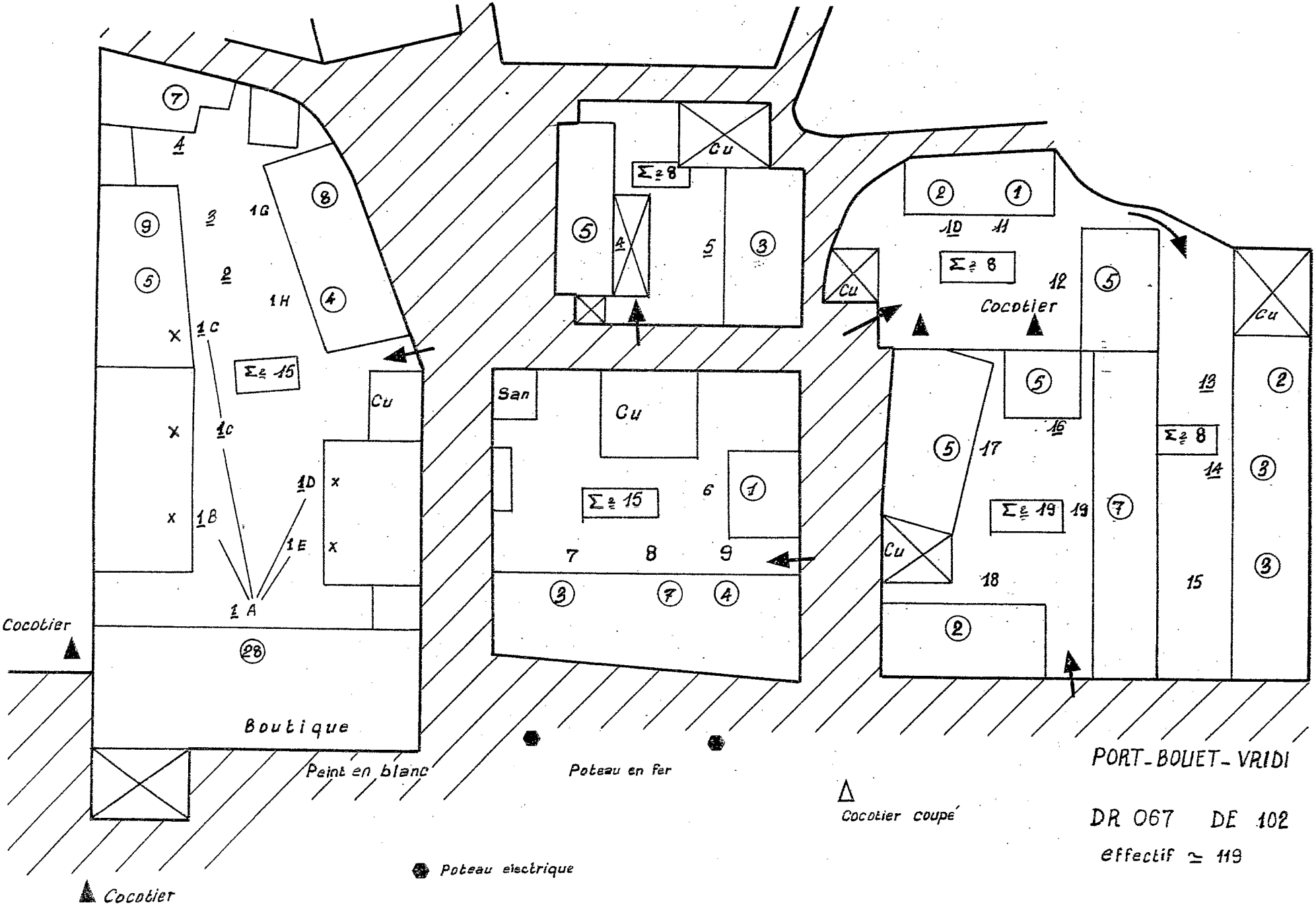

Dans l'habitat économique moderne, un niveau d'instruction généralement plus élevé diminue les problèmes de langues; par contre le logement individuel détruit en partie les relations de voisinage et le plus souvent il est impossible d'établir les fiches des ménages résidents absents, tout comme il est impossible de s'informer sur le devenir des ménages émigrés.

L'habitat sommaire (environ 10 % de l'échantillon) n'a pas posé beaucoup de problèmes particuliers; dans l'ensemble les conditions de travail ont été les mêmes que dans les cours. En l'absence de cartes et d'un habitat structuré on a privilégié la qualité des points de repère pérennes dans le choix de l'emplacement des districts d'enquête, afin tout simplement de le retrouver facilement.

Cet habitat varie parfois au jour le jour ce qui constitue un handicap lorsque trois passages doivent se succéder à six mois d'intervalle; heureusement les baraques sont structurées en cours (voir figure 2-4) ce qui garantit la stabilité d'une partie de la population; elle ne serait d'ailleurs pas plus difficile à enquêter qu'ailleurs sans le nombre important d'absences, de célibataires difficiles à trouver et sans le fait aussi qu'aucun enquêteur accepte de travailler tard la nuit dans ces quartiers (où pourtant les travailleurs rentrent tard). Cela nécessite de nombreuses visites, avant de rencontrer l'intéressé.

L'habitat résidentiel composé de villas et d'immeubles compte une forte proportion d'étrangers africains ou européens et des cadres ivoiriens. Il se caractérise par des districts d'enquête très étendus comptant souvent 25 villas et il nous a posé un grand nombre de problèmes, pour diverses raisons: les enquêtés sont très souvent absents de leur domicile mais surtout l'accueil réservé aux enquêteurs y a été particulièrement mauvais. Il faut noter le comportement particulièrement détestable de nombreux cadres quelle que soit leur nationalité. C'est là que nous avons enregistré presque tous nos refus de répondre; le rythme de travail a été perturbé et les retards se sont accumulés dans ces quartiers. Bon nombre de cas de refus de répondre n'ont été réglés qu'après l'intervention successive du contrôleur, puis des superviseurs.

2.4.2.2. La peur de la démolition

C'est certainement là le motif essentiel des réticences enregistrées; dans tous les quartiers anciens, dans les quartiers spontanés de constructions familiales récentes (Abobo) et dans les bidonvilles la même question revient : "c'est pour casser ?" et il est difficile de convaincre du contraire tellement cette peur est présente; la politique de déguerpissements massifs et autoritaires des Pouvoirs Publics en est la cause : des quartiers entiers sont rasés soit du fait de grands travaux (routes, autoroutes, projet de voie triomphale etc...) soit en raison d'une politique de rénovation de l'habitat dans les quartiers centraux (Adjamé, Treichville) - d'où la spéculation n'est pas absente - et de relogement dans un habitat social de meilleure qualité mais situé dans des quartiers périphériques de plus en plus éloignés et difficiles d'accès.

2.4.2.3. Les réponses délibérément fausses

Dans l'ensemble, à Abidjan l'accueil a été très bon; les refus catégoriques de répondre ont été très rares et se situent à un niveau négligeable, quelques cas en 18 mois d'enquête.

Par contre les réticences ont été fréquentes mais ont pu être surmontées par l'intervention des contrôleurs et surtout des superviseurs.

Les réponses délibérément fausses sont donc assez rares et en général faciles à decouvrir; les motivations sont diverses :

- les locations ne sont pas déclarées par les propriétaires qui affirment que tel logement n'est pas actuellement occupé alors qu'il l'est bel et bien

- les refus déguisés sont assez fréquents : la réponse : "le chef de famille n'est pas là" faite par le chef de famille lui-même n'est pas rare

- la crainte des "ennuis", peut donner lieu à des réactions curieuses : une femme a répondu en l'absence de son mari pour toute sa famille soit dix personnes, et sans réticence apparente. Le lendemain l'enquêteur a rencontré par hasard le mari de cette femme et en parlant s'est aperçu que le nom de cet

homme n'était pas celui donné par son épouse : en fait, tous les renseignements fournis par la femme étaient faux : noms, âges, lieux de naissance etc... elle avait tout inventé au fur et à mesure de l'interrogatoire, elle pensait ainsi protéger sa famille. Cela doit nous rendre très prudents dans nos analyses et nous rappelle que la démographie n'est pas une science exacte.

- citons enfin à titre d'anecdote le cas de cette femme Ebrié qui répondant avec le sourire, ne donnait que des mots d'injures comme noms des membres de sa famille. Notre seul enquêteur de cette ethnie l'a découvert par hasard en relisant des questionnaires.

2.4.3. Quelques difficultés rencontrées

Si, dans la plupart des cas, l'accueil est amical et le déroulement de l'entretien ne pose aucun problème, insistons sur les difficultés rencontrées même si elles sont marginales et sur les risques d'erreur qu'elles peuvent entraîner à l'analyse. Seule la connaissance des conditions de collecte permet d'estimer la fiabilité des résultats.

2.4.3.1. La dénomination et la relation de parenté

Cet aspect est particulièrement important dans le cas des enquêtes à passages répétés puisqu'il faut interviewer le même individu à plusieurs reprises.

Le nom d'état civil ne correspond pas toujours au nom d'usage et certains individu sont réticents à donner leur vrai nom :

- par méfiance envers l'administration : cas des prostituées "toutous", qui souvent prétendant n'avoir pas de papier, donnent un surnom

- par méfiance vis-à-vis des voisins : l'individu veut cacher son vrai nom aux voisins pour ne pas attirer l'attention sur lui, (crainte du ridicule ...)

- par méfiance : la crainte que l'on s'en serve contre lui en sorcellerie.

Il arrive également que les parents d'un jeune enfant changent son nom. Chez les Agni-Bona, par exemple, l'enfant porte le nom du jour de naissance mais parfois vers 3 ou 6 mois le nom change. Ainsi Kouakou (nom du jour de naissance) après 6 mois est devenu N'da (en hommage à un vieux). Kouakou devient son sobriquet.

Le nouveau né n'a pas toujours un nom dès la naissance. Chez les musulmans du Nord on attend le 7è jour, chez les Guéré le 3è jour pour une fille, le 4è jour pour un garçon. Il y a de plus dans cette pratique un risque d'omission, l'enfant n'a pas encore sa place dans la société.

Ces quelques exemples amènent à inciter les enquêteurs à une grande vigilance et à collecter à la fois le nom "officiel" et le nom d'usage. Dans certaines familles les homonymies sont fréquentes et dans ce cas la relation de parenté permet de mieux identifier la personne. Nous avons préféré déterminer la parenté de proche en proche plutôt que d'établir la parenté à partir du seul chef de ménage. Ainsi la soeur de sa première femme sera notée en tant que telle et non comme belle soeur du chef de groupe domestique. Il s'agit là encore de distinguer l'intéressé sans ambiguité.

2.4.3.2. La nationalité et le lieu de naissance

De nombreux étrangers se font établir une carte d'identité ivoirienne d'une manière illégale. Il suffit d'aller dans une sous-préfecture indiquée par un ami ivoirien et de se faire établir un jugement supplétif en donnant des noms de parents ivoiriens (indiqués par cet ami). Le changement de nationalité entraîne le changement de lieu de naissance, et il est difficile d'estimer la fréquence de cette pratique. Toute enquête à Abidjan risque de sous-estimer légèrement le nombre d'étrangers.

2.4.3.3. Quelques risques d'omissions au sein du ménage

Nous avons constaté la tendance des chefs de ménage à ajouter à leurs enfants effectivement résidents dans la concession ceux qui vivent ailleurs (village, internats etc...).

Il faut faire particulièrement attention en période de vacances lorsque ces enfants sont visiteurs chez leurs parents. Il est parfois difficile de faire admettre à un chef de famille que l'on n'enquêtera qu'une partie de ses enfants; ce cas se présente aussi lorsqu'un homme polygame a une femme habitant hors du district d'enquête.

- Que l'on interroge les hommes ou les femmes, on constate l'omission très fréquente des enfants en bas âge; à ce sujet on note des réactions caractéristiques; à la question : "Combien de personnes dorment habituellement ici, grands, petits, tout le monde ... ?" la réponse est "même les enfants ?" l'acquiescement provoquant en général des rires étonnés; en l'absence de précision la personne interrogée ne donne que le nombre d'adultes (1).

Malgré tout, il y aura encore omission de l'enfant porté dans le dos; il faut donc être très vigilant et demander le nombre de résidents en détaillant la question par tranche d'âge (le décompte en commun des familles nombreuses est généralement l'occasion de rires et de plaisanteries entre les femmes de la cour).

- L'omission des personnes n'appartenant pas à la famille biologique est fréquente; c'est très important dans la mesure où bon nombre de groupes domestiques sont composés à 50 % et plus de neveux, cousins, frères du chef de ménage ou de son épouse ! Le fait est particulièrement vrai à Abidjan, la personne anciennement installée assurant l'accueil des nouveaux arrivants. En fin d'interview il faut poser la question "il n'y a pas de petits frères, cousins, neveux ?" elle fait le plus souvent apparaître 2 ou 3 personnes supplémentaires et parfois beaucoup plus. Dans ce cas l'omission est souvent involontaire; cependant de nombreux oublis sont manifestement volontaires; la situation des hébergés - dans les familles étrangères en particulier - n'étant pas toujours régulière.

---

(1) Il est intéressant de conter ici une anecdote récente qui confirme ce propos; un de nos élèves de l'ENA chargé d'effectuer le recensement d'un village dans le cadre de la préparation d'un mémoire de fin d'étude n'a enquêté que les adultes; il a donc envoyé son frère au village pour enquêter les enfants; il a bien été effectué mais en excluant tous les bébés de moins d'un an environ. Un troisième déplacement a donc été nécessaire !

2.4.3.4. Les ménages résidents absents et les absences

Pour les résidents absents on tente de se renseigner auprès des co-locataires ou des voisins; dans les cours c'est assez facile; par contre dans l'habitat moderne les relations de voisinage sont relachées et il est pratiquement impossible d'obtenir des renseignements.

De toute façon, parler pour autrui est très mal considéré; le plus souvent la réponse sera : "Je ne peux pas parler pour lui"; en mettant les formes et en insistant sur le fait qu'on ne demande pas le nom on obtient quand même bon nombre de réponses.

Lorsque la personne est absente dans la journée, on remettait au voisin un avis de visite comportant une heure de rendez-vous, ou demandant à l'intéressé de nous fixer un rendez-vous en cas d'impossibilité.

2.4.4. Le mode d'organisation sur le terrain

Devant les contraintes exposées nous devions établir une stratégie de terrain en tenant compte. Nous avons donc décidé d'établir le planning de l'enquête sur une durée de 20 semaines, ce qui nous laissait un délai de 2 semaines pour régler les cas en suspens, dont nous n'avons pas eu besoin en définitive. Nous avons tout d'abord tenu compte des remarques faites au repérage et la charge hebdomadaire de travail par équipe a évolué entre 6 et 8 districts d'enquête soit de 550 à 900 personnes. On constate que l'élément déterminant est le type d'habitat.

L'importance des problèmes de transports (dont l'absence de véhicules) nous a amenés à concentrer les trois équipes d'enquêteurs dans le même quartier autant que faire se pouvait; c'était nécessaire pour multiplier les contrôles par les superviseurs et faciliter les problèmes logistiques. Par contre, en faisant tourner rapidement chaque équipe d'un quartier à l'autre les dossiers renvoyés pour corrections sur le terrain ont souvent nécessité des retours fréquents dans des quartiers déjà abandonnés; il en fut de même pour la récupération des absents. Pourtant nous considérons que la solution que nous avons choisie était la meilleure possible dans le contexte qui nous était imposé.

2.5. LA PRECISION DES AGES

Demander son âge à une personne, c'est lui demander le temps écoulé depuis sa naissance. On le sait, la notion de temps liée au calendrier solaire, correspond rarement à une signification sociale dans les sociétés traditionnelles africaines. Le temps rythmé par les activités ne constitue pas une abstraction. Tenant compte de ces notions, il s'avère possible en milieu rural d'avoir recours, soit au calendrier historique, soit au calendrier agricole (H. SIMONET 1974), ou bien encore de classer tous les individus d'un même village selon leur rang de naissance, ou d'utiliser des méthodes plus complexes pour évaluer l'âge, telle la méthode généalogique (D. BAILLON 1970).

En milieu urbain, ces techniques deviennent inopérantes pour plusieurs raisons : éclatement des origines ethniques, intensité élevée des mouvements migratoires. Par contre, on peut espérer un enregistrement plus fréquent des naissances à l'Etat civil et s'attendre à relever davantage de dates de naissance précises, à partir d'extraits de naissance, livrets de famille, ou carnets de santé délivrés par les P.M.I. et les maternités.

En effet dans le cas d'Abidjan nous avons obtenu des résultats finalement satisfaisants, en particulier pour les enfants pour lesquels des pièces d'identité étaient souvent fournies.

2.5.1. Les résultats obtenus

Ils sont regroupés dans le tableau 2-3 et donnent les pourcentages respectifs de dates de naissances connues ou groupées, au mois près, ou à l'année près; les deux premières catégories sont assez fiables; par contre dans la troisième l'année de naissance retenue a été celle donnée par l'enquêté y compris lorsqu'elle était précédée du "vers" habituel; c'est aussi la transcription en date d'un âge donné en années; sur la figure 2-5, ne sont réputés exacts que les âges connus au jour près.

Fig. 2-5 DATES DE NAISSANCES EXACTES (Jour - Mois - Année)

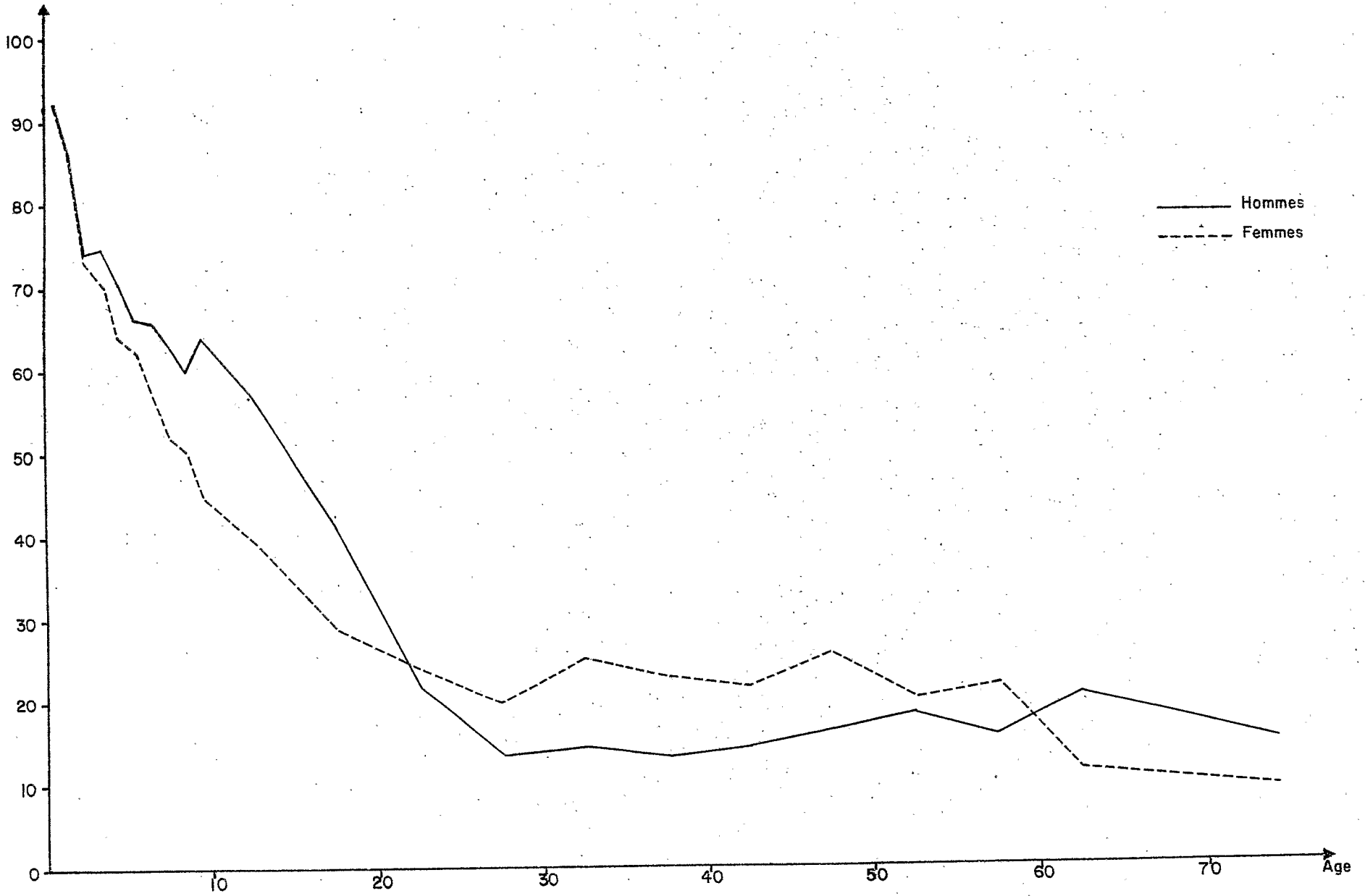

Tableau 2-3 : PRECISION DES AGES A L'ENQUETE (1)

A G E S	SEXE MASCULIN			SEXE FEMININ		
	JOUR	MOIS	ANNEE	JOUR	MOIS	ANNEE
0 an	92,59	6,88	0,54	92,07	7,50	0,43
1 an	86,11	9,12	4,77	86,00	10,78	3,22
2 ans	74,06	6,37	19,57	73,05	6,41	20,54
3 ans	74,74	4,19	21,07	70,39	5,48	24,13
4 ans	70,67	2,73	26,60	64,25	4,18	31,57
5 ans	66,36	3,23	30,40	62,56	2,98	34,46
6 ans	65,68	2,37	31,95	57,02	2,84	40,14
7 ans	62,70	2,12	35,18	52,06	3,26	44,68
8 ans	59,70	2,17	38,13	50,54	2,60	46,86
9 ans	64,17	3,04	32,79	45,02	1,72	53,26
10-14 ans	57,14	1,65	41,21	39,74	1,44	58,83
15-19 ans	41,13	0,70	58,18	28,83	0,81	70,36
20-24 ans	21,97	0,50	77,54	24,52	0,35	75,13
25-29 ans	13,51	0,40	86,09	19,98	0,49	79,53
30-34 ans	14,65	0,21	85,14	25,43	0,45	74,13
35-39 ans	13,30	0,30	86,41	22,95	0,47	76,59
40-44 ans	14,51	0,49	85,01	21,83	0,31	77,86
45-49 ans	16,32	0,12	83,56	25,73	0	74,27
50-54 ans	18,33	0,63	81,04	20,45	0,32	79,22
55-59 ans	15,35	0	84,65	22,10	0	77,90
60-64 ans	20,71	0	79,29	11,61	0,65	87,74
65 ans et Plus	15,17	0	84,83	8,97	0	91,03
TOTAL	38,63	2,02	59,35	39,59	2,31	58,10

(1) Population non africaine comprise.

Ce tableau intéressant à plus d'un titre mérite quelques commentaires; il faut au préalable indiquer un aspect méthodologique important : la précision des dates de naissance obtenues ici résulte d'un processus d'amélioration de l'enregistrement des âges au cours des trois passages de l'EPR. En effet, aux deuxième et troisième passages nous avons redemandé la date de naissance de chaque individu; dans la majorité des cas cette date était heureusement la même, mais cette méthode nous a permis d'améliorer un bon nombre de dates, notamment pour les absents des passages antérieurs mais aussi pour les enfants lorsque les papiers d'identité étaient indisponibles, du fait de l'absence du père par exemple. Au moment de l'exploitation de l'enquête ces dates de naissances ont été confrontées et c'est celle qui présentait le meilleur degré de précision qui a été définitivement attribuée à l'individu. Le tableau et la figure 2-5 résultent de cette sélection.

On constate tout d'abord la relativement forte proportion d'âges exacts quel que soit l'âge ce qui est encourageant quant à la fiabilité de l'enquête. La meilleure précision pour les hommes est en dessous de 20 ans conforme aux schémas connus; par contre l'inversion au delà de cet âge est plus difficile à expliquer. Si on différencie par nationalités (Ivoiriens - autres africains) on fait deux constatations :

- les Ivoiriens connaissent mieux leur âge que les étrangers quel que soit leur sexe
- les femmes connaissent mieux leur âge que les hommes quelle que soit la nationalité.

Notons enfin la cassure à 20 ans, très nette chez les garçons, qui semble indiquer une amélioration depuis une vingtaine d'années dans l'enregistrement des dates de naissance.

2.5.2. La validité des âges collectés

En général, on admet qu'une date précise est garante d'exactitude; c'est loin d'être toujours le cas, la possibilité de faire établir des jugements supplétifs étant une des principales sources de falsification. On peut donc se trouver en face de pièces d'identité frauduleuses et même parfois de substitution d'identité (un aîné pouvant prendre l'identité de son cadet). Les limites d'âge

administratives sont donc un premier obstacle à la collecte de l'âge réel. Le principal motif concerne les inscriptions scolaires (rajeunissement); notons aussi la protection contre les obligations militaires (on évite les âges y correspondant), contre les obligations fiscales (rajeunissement) ou contre les lois régissant le mariage (vieillissement des filles). Ainsi Niangoran BOUAH [1964] donne l'exemple suivant :

"... L'annonce des réformes de l'enseignement (1) avait suscité un vaste mouvement que je nommerais : "Opération âge". Les parents d'élèves qui en eurent vent établirent de nouvelles pièces d'état civil pour leurs enfants trop âgés, diminuant de cinq à six ans l'âge des grands élèves; certains qui avaient déjà une pièce d'état civil mais qui étaient trop âgés pour le nouveau régime se rendirent dans d'autres localités du pays pour s'y faire établir un jugement supplétif dans l'unique but de diminuer leur âge et de pouvoir poursuivre leurs études".

Il existe par ailleurs des erreurs administratives : il n'est pas rare de trouver de jeunes enfants portant des dates de naissance différentes sur le livret de famille et sur l'extrait d'acte de naissance. A cela s'ajoutent les erreurs de déclaration et surtout les erreurs d'enregistrement des enquêteurs.

En ce qui concerne les âges imprécis, outre la traditionnelle attirance pour les chiffres ronds (relativement faible dans cette enquête), on peut noter deux tendances importantes : les hommes ont tout à gagner en se vieillissant, leur statut social ne pouvant s'en trouver que renforcé; dans le cas d'interrogatoire d'hommes en groupe le vieillissement peut être systématique, "l'âge étant toujours signe de respect". Pour les femmes on a souvent tendance à évaluer leur âge en fonction d'un âge "normal" au mariage et de la descendance atteinte; il peut donc y avoir rajeunissement (mariage tardif, peu d'enfants) ou vieillissement (mariage précoce ou nombreuse progéniture).

Notons enfin que la précision des âges diminue en fonction du degré de parenté avec le chef de ménage; dans la famille biologique on obtient un maximum d'âges exacts; à l'opposé dans la famille élargie, plus la relation de parenté est éloignée, plus la précision diminue. Ainsi, pour les jeunes de 0-9 ans à Adjamé [Ph. ANTOINE 1979] la précision évolue de la façon suivante en fonction de la parenté avec le chef de ménage :

---

1) En 1946.

Tableau 2-4 : DEGRE DE PARENTE ET PRECISION DE L'AGE A 0-9 ANS (ADJAME 1978)

PARENTE	Pourcentage d'âges précis (J.M.A.)*
Enfants	92
Petits enfants	79
Neveux	40

* J.M.A. = Jour, Mois, Année

Comme nous le constatons le recueil des âges en milieu urbain est loin d'être satisfaisant. Par un encadrement sérieux des enquêteurs on peut espérer obtenir pour les jeunes enfants un âge précis. Seul, le développement de l'état civil est susceptible d'entraîner une meilleure connaissance des âges pour l'ensemble de la population. Ceci dit conscients des risques d'erreurs possibles, nous avons essayé de les limiter au maximum comme le prouvent les résultats obtenus (voir infra la pyramide âge par âge).

2.6. LA SITUATION DE RESIDENCE ET LES OMISSIONS

Si nous avons regroupé ces deux points, c'est parce que l'intégralité de la couverture de l'échantillon dépend de chacun d'eux. Il faut en effet qu'il y ait concordance entre la situation de résidence déclarée et la situation de résidence effective; il faut ensuite que la totalité des individus présents ou absents au moment de l'enquête soient enregistrés. Nous nous sommes attachés à remplir au mieux ces deux conditions.

2.6.1. La situation de résidence

2.6.1.1. Les problèmes de définitions

Selon la définition initiale, "est considérée comme résidente dans la localité toute personne qui y réside depuis au moins 6 mois ou qui a l'intention d'y résider pour une durée égale ou supérieure à 6 mois. Par localité, on entend le village ou la ville ...".

Cette définition s'est révélée rapidement inapplicable; en effet, résidence et localité ne peuvent pas être liés dans une agglomération urbaine.

L'idée initiale était d'assimiler changement de résidence et migration; en fait, la notion de résidence est avant tout en démographie un concept de terrain. La résidence est associée à l'unité d'habitation; l'individu réside dans telle unité d'enquête, s'il la quitte il n'est plus résident, même s'il demeure 100 mètres plus loin. Ainsi le changement de résidence n'est pas forcément une migration, cette dernière étant la conséquence du changement de localité.

La résidence doit donc être associée au lieu d'habitation et être définie de façon à présenter le moins d'ambiguité possible pour les enquêteurs. Ce concept est d'autant plus important qu'il s'agit d'une enquête à passages répétés et que l'on doit donc suivre un même échantillon de population . L'association de la résidence à la localité menait rapidement à des impossibilités de collecte dans une ville comme Abidjan; la moitié des départs des districts d'enquête concernait des individus restant toujours dans la ville mais non localisables. Ces individus seraient donc restés résidents présents sans que l'on puisse les enquêter.

Dans ces conditions nous avons décidé de considérer comme résident tout individu demeurant dans le district d'enquête, unité suffisamment petite; ainsi si une personne changeait de logement au sein du même district elle restait résidente et gardait la même identification. Toute personne quittant le district d'enquête devenait non résidente.

D'autre part la période de 6 mois est arbitraire et parfois peu judicieuse comme dans le cas des femmes qui viennent d'accoucher et qui séjournent plus de 6 mois près de leurs parents; elles sont donc considérées comme non résidentes à l'enquête. La distinction entre résident présent et résident absent est parfois arbitraire. Tout résident est absent s'il n'a pas dormi dans le district d'enquête la nuit précédant l'enquête. Cette définition est gênante dans certaines situations, certes marginales : ainsi un individu rentré de déplacement le matin même est considéré comme absent alors qu'il répond lui-même à l'enquêteur.

Enfin la notion d''intention'' conduit à certaines fausses déclarations. Les interviews sont rarement effectuées en tête à tête et il est évident que dans certains cas l'intention déclarée ne correspond pas à l'intention réelle sans qu'il s'agisse de mauvaise volonté; en effet des "visiteurs" peuvent se

déclarer tels avec l'intention de rester à Abidjan en s'intégrant dans la famille d'accueil en quelque sorte à l'usure. Notons enfin que l'absence d'une question relative à la date d'arrivée à Abidjan est une lacune importante dans le cadre de l'analyse des mouvements migratoires (qui devaient, rappelons-le, faire l'objet d'une enquête spécifique).

2.6.1.2. La correction a postériori des situations de résidence

Disposant des informations nécessaires, nous avons pu transformer les situations de résidence déclarées en situations de résidence effectives en calculant a postériori la durée de présence réelle dans le district d'enquête; ce processus n'était possible que pour les premier et deuxième passages.

Les tableaux 2-5 et 2-6 nous fournissent les effectifs modifiés :

Tableau 2-5 : SITUATION DE RESIDENCE AVANT ET APRES CORRECTION (passage 1)

Déclaré \ Corrigé	Résident présent	Résident absent	Visiteur	Non résident
Résident présent	41.622	0	7	0
Résident absent	0	1.885	0	185
Visiteur	259	0	1.285	0

Tableau 2-6 : SITUATION DE RESIDENCE AVANT ET APRES CORRECTION (passage 2)

Déclaré \ Corrigé	Résident présent	Résident absent	Visiteur	Non résident
Résident présent	46.653	0	19	91
Résident absent	1	1.677	0	550
Visiteur	93	0	645	0
Non résident	0	0	1	8.205

On constate immédiatement que les effectifs de résidents présents et de non résidents ne subissent que des modifications négligeables; il n'en va pas de même pour les visiteurs et les résidents absents pour lesquels on compte selon le passage de 10 à 30 % de transformations en non résidents et résidents présents. Il y a donc une nette discordance entre l'intention ou le souhait et la réalisation et nous l'avons mesurée ici; il est regrettable ne pas avoir pu effectuer ces mesures de façon plus précise du fait de la faiblesse du questionnaire sur les durées d'absence.

2.6.2. Les omissions

Dans le paragraphe consacré au repérage nous avons expliqué comment il avait permis de réduire le nombre des omissions; malgré tout il y a toujours un certain nombre d'individus qui échappent à l'enquête, volontairement ou non. Les passages répétés permettent de récupérer une bonne partie de ces omissions, d'autant plus que nous avons utilisé une méthode favorisant cette récupération; en effet, aux deuxième et troisième passages les enquêteurs ont dû à chaque fois dresser avec l'aide du chef de ménage la liste de tous les individus du ménage. Cette pratique, en interdisant le simple appel des individus déjà recensés a permis d'éviter l'omission de nouveaux venus mais aussi de retrouver des omis des passages antérieurs.

Le tableau 2-7 présente la répartition des omissions en fonction des types d'habitat.

Tableau 2-7 : LES OMISSION DES 1er ET 2e PASSAGES ET TYPE D'HABITAT

Type d'habitat	Omis passage 1' créé passage 2'		Omis passage 1 Créé passage 3	Omis passage 2 Créé passage 3	Proportion d'omissions au passage 1
Habitat standing	14	(20)	6	18	0,47 %
Habitat économique	60	(102)	42	78	0,91 %
Lotissement évolutif	139	(226)	87	118	0,91 %
Habitat sommaire	20	(29)	9	6	0,84 %
Ensemble	233	(377)	144	220	0,86 %

Le pourcentage global d'omissions apparentes au premier passage (0,86 %) est particulièrement satisfaisant et confirme notre confiance en la qualité de la collecte. Bien sûr ce chiffre est une limite basse dans la mesure où quelques individus ont certainement échappé à la vigilance des enquêteurs et aussi du fait que seuls des individus encore présents ont pu être récupérés ce qui n'est pas forcément négligeable vu le taux de mobilité dans la population recensée. Un autre point est critiquable : presque tous les omis ont été enregistrés comme résidents présents alors que nombre d'entre eux étaient vraisemblablement absents au moment de l'omission (346 résidents présents, 30 résidents absents et visiteur parmi les omis du 1er passage); il était très difficile aux enquêteurs de reconstituer des événements vieux de 6 mois, mais l'essentiel a été préservé.

Sur la répartition des omissions on peut dire qu'elle est à peu près indépendante du type d'habitat ce qui montre la marginalité du phénomène. En ce qui concerne la nationalité, les omis sont plutôt ivoiriens ou maliens, rarement voltaïques (1); il y a presque autant d'hommes que de femmes (197 contre 180), le plus souvent célibataires (164 et 130). Ces chiffres sont logiques dans la mesure où les célibataires sont les plus difficiles à saisir; la plus grande fréquence d'omissions chez les ivoiriens bien qu'étonnante est explicable en partie par le fait que les familles ivoiriennes comportent davantage de collatéraux. Parfois l'oubli d'une habitation peut entraîner un nombre important d'omissions. Ce fut par exemple le cas à Adjamé au 1er passage, où l'on omit d'enquêter un atelier de menuiserie transformé en dortoir la nuit, entraînant ainsi l'omission d'un groupe important de célibataires étrangers (environ une vingtaine) laveurs de linge au Banco. Au passage suivant seuls sont "récupérés" les omis encore résidents.

2.6.3. Bilan sur les omissions et la situation de résidence au 1er passage

Ce bilan est tout entier contenu dans le tableau 2-8; il reprend quartier par quartier les effectifs enquêtés tels qu'ils ont été calculés à différents stades. La première colonne, ou dépouillement manuel, donne les

(1) Ce qui confirme une impression de terrain : la communauté voltaïque s'est révélée être celle qui participait le plus facilement à l'enquête.

Tableau 2-8 : LES ETAPES DE LA CORRECTION DES EFFECTIFS ENQUETES AU 1er PASSAGE

- Effectif non extrapolé -

QUARTIER	DEPOUILLEMENT MANUEL (RESIDENTS + VISITEURS)	DECOMPTE INFORMATIQUE AVANT CORRECTION DES SITUATIONS DE RESIDENCE (RESIDENTS + VISITEURS)	OMISSION (RESIDENTS + VISITEURS)	SITUATION RESIDENCE CORRIGEE (RESIDENTS + VISITEURS)
1) PLATEAU	557 + 26	566 + 22	7 + 0	579 + 15
2) TREICHVILLE	4698 + 237	4709 + 256	36 + 0	4760 + 214
3) ADJAME	5131 + 150	5132 + 159	67 + 0	5219 + 132
4) ZONE 4	625 + 23	626 + 22	1 + 0	629 + 18
5) PORT-BOUET	2497 + 99	2512 + 96	25 + 0	2530 + 83
6) KOUMASSI	6160 + 153	6182 + 166	19 + 1	6190 + 149
7) WILLIAMSVILLE	1375 + 28	1385 + 29	7 + 0	1396 + 19
8) COCODY DEUX PLATEAUX	2012 + 37	2025 + 37	11 + 0	2041 + 25
9) MARCORY	3117 + 77	3148 + 84	20 + 0	3167 + 74
10) ATTIECOUBE	2045 + 49	2051 + 48	29 + 0	2080 + 39
11) LOCODJRO	607 + 22	593 + 23	14 + 0	600 + 20
12) BANCO	641 + 16	638 + 17	4 + 0	645 + 14
13) ABOBO	7048 + 240	7089 + 233	54 + 0	7145 + 199
14) YOPOUGON	4981 + 318	5011 + 326	50 + 0	5091 + 274
15) BANLIEUE	1671 + 21	1657 + 25	32 + 0	1695 + 17
TOTAL	43165 + 1496	43323 + 1543	376 + 1	43767 + 1292

chiffres obtenus en dépouillant les statistiques contenues dans les cahiers de districts établis par le contrôleur de chaque équipe. Ce sont donc les premiers résultats bruts (aux erreurs d'addition près) disponibles dès la fin du premier passage. Ils n'avaient qu'une valeur indicative mais on constate qu'ils étaient dans l'ensemble relativement proches de la réalité [Ph. ANTOINE, Cl. HERRY octobre 1979].

La deuxième colonne donne le décompte informatique avant la correction de la situation de résidence et non compris les omissions de la colonne 3. La colonne 4 donne les résultats définitifs après l'ensemble des corrections. Si l'on compare au nombre total de personnes enquêtées force est de constater la faible ampleur des modifications apportées, même comparativement au dépouillement manuel. On constate la diminution systématique du nombre de visiteurs, transformés en résidents; ajoutés aux omis ils compensent toujours les résidents absents transformés en non résidents sauf pour Locodjro, mais c'est un petit quartier. On peut penser que le travail effectué est disproportionné avec l'amélioration obtenue de l'échantillon; mais outre l'intérêt méthodologique, la mise en évidence de la sélectivité des omissions (elles touchent davantage certains âges etc...) et la confirmation de la qualité des données, justifient amplement ce travail.

2.7. L'ENCHAINEMENT DES PASSAGES

On a déjà souligné l'intense mobilité qui affecte la population d'Abidjan. Le principe de l'enquête ivoirienne étant de suivre une même population résidant dans un district d'enquête durant une période d'un an. En fait on ne peut suivre l'ensemble de la population, un grand nombre d'individus sortant d'observation alors que d'autres arrivent après le 1er passage. Pour l'exploitation nous avons constitué un fichier unique mis à jour à chaque passage(1). A titre méthodologique il semble donc intéressant de décrire l'évolution des situations de résidence d'un passage à l'autre.

---

(1) Cette mise à jour est une opération qui nécessite une codification et une saisie sans erreurs des identifiants. Cela n'a pas été le cas et de nombreux contrôles ont été nécessaires pour aboutir à un fichier bien structuré. Dans le fichier définitif 67 individus comportent encore des erreurs ne permettant pas un appariement d'un passage à l'autre. Pour d'autres opérations de ce style on doit recommander de prévoir avant l'exploitation, un système d'identifiants à clefs (comme les numéros de compte bancaire) afin d'éviter de nombreuses erreurs sur l'identification des observations.

Tableau 2-9 : COMPARAISON DES SITUATIONS DE RESIDENCE ENTRE LE PASSAGE 1 ET LE PASSAGE 3

SITUATION RESIDENCE PASSAGE 1 \ SITUATION RESIDENCE PASSAGE 3	RESIDENT PRESENT	RESIDENT ABSENT	VISITEUR	NON RESIDENT	DECEDE	TOTAL
RESIDENT PRESENT	28706	1891	102	11001	171	41871
RESIDENT ABSENT	1145	207	2	511	20	1885
VISITEUR	120	15	93	1058	5	1291
ENQUETE A TORT AU PASSAGE 1	32	2	-	149	2	185
ARRIVE OU NAISSANCE APRES LE PASSAGE 1	13476	795	1126	2449	122	17968
TOTAL	43479	2910	1323	15168	320	63200

Ainsi 63.200 personnes (auxquelles s'ajoutent les 67 individus non pris en compte à l'exploitation) ont été enquêtés, c'est-à-dire vus au moins une fois à l'un des trois passages. Le tableau 2-9 permet une récapitulation de la répartition par situations de résidence entre le 1er et le troisième. Ainsi, sur l'ensemble des individus enquêtés, la moitié seulement (31.949) ont été résidents, présents ou absents pendant toute la période. Eux seuls peuvent faire l'objet d'une véritable observation longitudinale puisqu'observés pendant une année entière. Encore faudra-t-il s'assurer qu'ils ne constituent pas une sous population particulière, du moins dans le contexte abidjanais, du fait même de leur stabilité.

Entre le 1er et le 3e passage 11.522 personnes résidentes au début de l'opération sont sorties d'observations et 14.271 sont arrivées (dont 2.306 naissances) après le 1er passage et sont devenues résidentes. La catégorie "enquêtés à tort au 1er passage" concerne des individus enquêtés alors qu'ils n'étaient plus ou pas résidents; il s'agit dans la plupart des cas des personnes déclarées résidentes absentes déjà parties au 1er passage et qui ont séjourné plus de 6 mois hors de leur domicile.

On peut mieux suivre l'évolution des situations de résidence si l'on prend aussi en compte le deuxième passage comme le fait le tableau 2-10 (dans lequel les 320 décédés ne sont pas compris). Ainsi, on peut noter que 27.265 personnes sont résidentes présentes aux trois passages. Les sorties d'observation de résidents au 1er passage sont de 7.035 (6.596 + 93 + 344 + 2) avant le 2ème passage et de 4.572 (4.234 + 168 + 3 + 157 + 10) avant le 3e passage.

Si l'observation s'était poursuivie au delà d'une année la déperdition de l'échantillon aurait été de moins en moins importante, la frange de population la plus mobile étant déjà partie. Une bonne part de la population ne réside en effet que par de temps au même endroit; si l'on considère les 8.101 personnes arrivées en tant que résidentes entre le 1er et le 2ème passage, 1.708 (1.780 + 41 + 113 naissances) soit près du quart sont devenues non résidentes avant le 3e passage et ont donc séjourné dans le D.E. entre 6 et 12 mois seulement.

Les arrivées de résidents sont assez bien réparties dans le temps : 8 101 entre 1er et 2e passages (7.942 + 159) et 7.968 entre 2e et 3e passages (7.746 + 222). Les visites et les absences sont beaucoup plus fluctuantes dans la mesure où la période d'enquête n'est pas neutre; la fin des 1er et 3e passages

coïncide avec les grandes vacances scolaires ce qui explique que l'on recense 1.286 visiteurs au 1er passage, 1.321 au 3è passage (même période d'enquête) mais seulement 664 au 2e passage. 136 personnes se trouvent être visiteuses à deux passages (aux 1er et 3e pour l'essentiel).

Le nombre des absences connaît quant à lui les variations suivantes : 1.865 au 1er passage, 1.663 au 2e passage et 2.909 au 3e passage; le nombre élevé de résidents absents au 3e passage montre les limites de notre système de corrections des situations de résidence; dans ce cas nous avons dû nous contenter des déclarations d'intention puisqu'il n'était pas possible de vérifier si l'individu était bien absent pour une période inférieure à 6 mois ou parti pour une plus longue période. La fréquence des absences doubles voire triples est plus forte que pour les visites : 29 personnes sont absentes aux 3 passages (1) et 403 à 2 passages.

Enfin, on peut mettre en évidence des départs pour plus de 6 mois durant l'année d'enquête; ainsi, 380 (344 + 16 + 17 + 3) personnes résidentes au 1er passage sont parties avant le second pour plus de 6 mois mais étaient revenues et de nouveau résidentes au 3e passage. Nous avons vérifié que ces émigrations suivies de retour ainsi que les immigrations suivies de départ ne concernent pas des individus dont la situation de résidence déclarée était différente de la situation de résidence effective; aucune des 2.088 personnes concernées n'a été l'objet d'une correction; c'est une constatation importante car elle confirme la validité des remarques faites sur les situations de résidences déclarées (basées sur l'intention). Les intentions ne sont pas toujours suivies d'effet et bon nombre de visiteurs s'installent donc pour un séjour de longue durée : tous les "faux visiteurs" du 1er passage (transformés en résidents) se sont installés pour une durée supérieure à 1 an.

D'autre part on constate que les durées de résidence comprises entre 6 et 12 mois sont relativement nombreuses; ces individus devaient connaître avec une certaine précision leur durée de séjour (vrais résidents ou visites prolongées ?).

---

(1) Dont une très célèbre vedette internationale de variétés qui effectue de nombreux déplacements professionnels. A titre anecdotique, il aurait fallu énumérer les personnalités enquêtées : écrivain, cinéaste ou chanteur ... mais respectons le secret statistique et préservons l'anonymat de chacun célèbre ou non.

Tableau 2-10 : EVOLUTION DES SITUATIONS DE RESIDENCE AU COURS DES TROIS PASSAGES

2-10 A - RESIDENTS PRESENTS AU PASSAGE 1

SITUATION RESIDENCE PASSAGE 3 / SITUATION RESIDENCE PASSAGE 2	RESIDENT PRESENT	RESIDENT ABSENT	VISITEUR	NON RESIDENT	TOTAL
RESIDENT PRESENT	27265	1784	6	4234	33289
RESIDENT ABSENT	1097	91	0	168	1356
VISITEUR	0	0	3	3	6
NON RESIDENT	344	16	93	6596	7049
TOTAL	28706	1891	102	11001	41700

2-10 B - RESIDENTS ABSENTS AU PASSAGE 1

SITUATION RESIDENCE PASSAGE 3 / SITUATION RESIDENCE PASSAGE 2	RESIDENT PRESENT	RESIDENT ABSENT	VISITEUR	NON RESIDENT	TOTAL
RESIDENT PRESENT	1019	175	0	157	1351
RESIDENT ABSENT	109	29	0	10	148
NON RESIDENT	17	3	2	344	366
TOTAL	1145	207	2	511	1865

2-10 C - VISITEURS AU PASSAGE 1

SITUATION RESIDENCE PASSAGE 3 / SITUATION RESIDENCE PASSAGE 2	RESIDENT PRESENT	RESIDENT ABSENT	VISITEUR	NON RESIDENT	TOTAL
RESIDENT PRESENT	30	12	0	16	58
VISITEUR	5	0	0	25	30
NON RESIDENT	85	3	93	1017	1198
TOTAL	120	15	93	1058	1286

2-10 D - ARRIVE OU NE APRES LE PASSAGE 1

SITUATION RESIDENCE PASSAGE 3 / SITUATION RESIDENCE PASSAGE 2	RESIDENT PRESENT	RESIDENT ABSENT	VISITEUR	NON RESIDENT	TOTAL
RESIDENT PRESENT	5604	558	0	1780	7942
RESIDENT ABSENT	103	15	0	41	159
VISITEUR	23	0	10	595	628
ARRIVE APRES PASSAGE 2	7746	222	1116	33	9117
TOTAL	13476	795	1126	2449	17846

Nous ne pouvons pas décrire en détail tous les flux mais signalons que sur les 64 combinaisons possibles de situations de résidence entre les trois passages 19 seulement ne se sont jamais produites (elles concernent pour la plupart l'évolution de résident absent à visiteur ou sa réciproque de résident absent à visiteur). Si l'on considère maintenant les départs collectifs, on constate que la taille des ménages sortis d'observation est en moyenne plus élevée que celle des ménages remplaçants. Ainsi, sur les 823 ménages partis définitivement et remplacés par un autre ménage les tailles moyennes sont respectivement de 3,87 personnes et de 3,32 personnes. Dans ces conditions les 3.183 membres des ménages partis ne sont remplacés que par 2.732 nouveaux résidents. On met en évidence l'un des inconvénients des enquêtes par sondage : la différence d'effectifs entre ménages partants et arrivants est à l'origine d'une déperdition notable de l'échantillon. A Abidjan, dans la mesure où nous avons retenu non plus des individus mais des aires d'enquête, la construction de nouveaux logements ou l'occupation de logements vides déjà numérotés et enquêtés "vides" évitent une diminution d'effectifs puisque nous avons 11.522 émigrations et 11.965 arrivées (non compris les naissances).

*
* *
*

Ces considérations méthodologiques ne sont pas exhaustives mais elles permettent de mieux apprécier les conditions de réalisation de la collecte et de relativiser l'interprétation des résultats qui vont suivre.

PERSONNES ENQUETEES DANS LA CONCESSION

1er PASSAGE					2ème PASSAGE					3ème PASSAGE				
N° Habitation	N° Individu	NOM ET PRENOMS	Lien de parenté	RP RA ou VIS	N° Habitation	N° Individu	NOM ET PRENOMS	Lien de parenté	RP RA ou VIS	N° Habitation	N° Individu	NOM ET PRENOMS	Lien de parenté	RP RA ou VIS
	1	KOFFI YAO ROBERT	CNE	RP		1	KOFFI YAO ROBERT	CNE	RP		1	KOFFI YAO ROBERT		NR
	2	YAO AFFOUE THERESE	EP1	RP		2	YAO AFFOUE THERESE	EP1	RP		2	YAO AFFOUE THERESE		NR
	3	KOUASSI KOUADIO GERMAIN	FS1x2	RP		3	KOUASSI KOUADIO GERMAIN	FS1x2	RP		3	KOUASSI KOUADIO GERMAIN		NR
	4	KOUAME KONAN PAUL	FS1x2	RP		4	KOUAME KONAN PAUL	FS1x2	RP		4	KOUAME KONAN PAUL		NR
	5	N'GUESSAN PASCAL	FS1x2	RP		5	N'GUESSAN PASCAL	FS1x2	VIS		5	N'GUESSAN PASCAL		NR
	6	N'DA KOFFI ANICET	FS1x2	RA		6	N'DA KOFFI ANICET	FS1x2	RP		6	N'DA KOFFI ANICET		NR
	7	N'DA YAO MICHEL	FS1x2	RA		7	N'DA YAO MICHEL	FS1x2	NR		7	N'DA YAO MICHEL		NR
	8	KANGA N'GUESSAN	N2	RP		8	KANGA N'GUESSAN	N2	RA		8	KANGA N'GUESSAN		NR
	9	KOUADIO AKISSI HENRIETTE	T2	VIS		9	KOUADIO AKISSI HENRIETTE	T2	NR		9	KOUADIO AKISSI HENRIETTE		NR
						10	KOUASSI N'DRI JULIETTE	FP1	RP		10	KOUASSI N'DRI JULIETTE		NR
						11	GOLI CHRISTIAN	FS1x10	RP		11	GOLI CHRISTIAN		NR
						12	BROU THERESE	C10	VIS		12	BROU THERESE		NR
											13	YAPO ABEY	CNE	RP
											14	ATSE SOPI	FP13	RA
											15	N'GUESSAN ATSE	FZ13/4	RA
											16	ABEY SOPI	Fr13	RP
											17	ANIN N'DE	FP16	RP
											18	CHIADON API	Sans	VIS

* Cet exemple est fictif.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE
MINISTERE DE L'ECONOMIE
ET DES FINANCES
Direction de la Statistique

ENQUETE DEMOGRAPHIQUE
A PASSAGES REPETES

FICHE INDIVIDUELLE

Sous-strate n° |_|_|
District n° |_|_|_|
Concession n° |_|_|_|
Habitation n° |_|_|
Individu n° |_|_|_|

Nom de la localité _____

Observations : _____

Réservé au contrôle	
I	
II	
III	

PREMIER ENTRETIEN SEULEMENT

A TOUS LES INDIVIDUS (M ou F)

1_ N° du passage _____
2_ Nom et prénoms _____
3_ Sexe (M ou F) _____
4_ Situation de résidence (RP, RA ou VIS) _____
5_ Date de naissance ou âge (préciser J, M ou A. Ajouter P s'il s'agit d'un âge présumé) : _____
6_ Situation matrimoniale (C, M, V, S ou D) _____
7_ Pour les hommes mariés, nombre d'épouses _____
8_ Ethnie et (ou) nationalité _____
9_ Lieu de naissance
Localité _____
Sous-Préfecture _____
Département _____
Pays _____
10_ Lieu de résidence antérieure
Localité _____
Sous-Préfecture _____
Département _____
Pays _____
11_ Date d'installation ou durée de résidence actuelle (préciser M ou A) _____
12 Lieu de résidence au moment du Recensement d'Avril 1975
Localité _____ Sous-Préfecture _____
Département _____ Pays _____
13_ Votre père est-il encore vivant? _____ Et votre mère? _____

INDIVIDUS AGES DE 6 ANS ET PLUS SEULEMENT (M ou F)

14_ Niveau d'instruction _____
15_ Type d'école suivie _____
16_ Type d'activité (OCC, QUE, CHO, RET, ETU, MEN, HORS, INV) _____

INDIVIDUS ACTIFS AGES DE 12 ANS ET PLUS (M ou F)

17_ Profession _____
18_ Situation dans la profession (EMP, IND, SAL, AF, APP) _____

FEMMES AGEES DE 12 ANS ET PLUS

19_ N° d'identification du conjoint _____
20_ Nombre d'épouses du conjoint _____
21_ Parmi les enfants que vous avez mis au monde combien vivent actuellement avec vous? Filles _____ Garçons _____
22_ Combien vivent ailleurs? Filles _____ Garçons _____
23_ Combien sont décédés? Filles _____ Garçons _____
24_ Au total vous avez donc mis au monde _____ filles, _____ garçons, soit _____ enfants (faites vous-même les totaux et demandez à la femme si elle est sûre de ne pas avoir oublié d'enfants).
25_ Date de la dernière naissance vivante _____

RESIDENTS ABSENTS ET VISITEURS SEULEMENT (M ou F)

26_ Lieu de provenance (VIS) ou de destination (RA)
Localité _____ Sous-Préfecture _____
Département _____ Pays _____
27_ Date d'arrivée (VIS) ou de départ (RA) _____
28_ Durée de présence (VIS) ou d'absence (RA) prévue (préciser J ou M) _____
29_ Motif de la visite ou du départ _____
Observations _____

RENSEIGNEMENTS A OBTENIR A CHAQUE ENTRETIEN POUR TOUTES LES FEMMES AGEES DE 12 A 49 ANS

	1er ENTRETIEN	2ème ENTRETIEN	3ème ENTRETIEN
30_ N° du passage			
31_ Etes_vous actuellement enceinte? Si oui de combien de mois?			
32_ Avez_vous eu au cours des 12 derniers mois (si 1er entretien) ou depuis notre précédent entretien un enfant né_vivant, un mort_né ou un avortement (NV, MN, A)?			
33_ Si oui, date de l'accouchement			
34_ Age de la mère à l'accouchement			
35_ Assistance à l'accouchement (HC, M, SF, Ma, Sans)			
36_ Nombre de naissances issues du même accouchement			
37_ S'il s'agit d'un né_vivant ou d'un mort_né sexe de l'enfant			
38_ Si l'enfant est né_vivant mais actuellement décédé, date du décès			
39_ Age de l'enfant au décès (précisez J ou M)			
40_ Si l'enfant est toujours vivant, quel est son nom?			
Observations:			

POUR TOUS LES INDIVIDUS DEJA ENQUETES AU PRECEDENT PASSAGE

	2ème ENTRETIEN	3ème ENTRETIEN
41_ N° du passage		
42_ Evènement (MAR, SEP, VEUV, DEC, DEP, NEANT)		
43_ Date de l'évènement (préciser J, M ou A)		
44_ Age à l'évènement		
45_ S'il s'agit d'un décès, assistance au décès (HC, M, I, SANS)		
46_ S'il s'agit d'un décès, cause du décès		
47_ S'il s'agit d'un décès ou d'un départ, lieu du décès ou de destination (indiquer la localité, la sous_préfecture, le département et le pays)		
48_ S'il s'agit d'un départ, motif du départ		
49_ Durée d'absence prévue (préciser J, M, A ou DEF)		
50_ Situation de résidence (RP, RA, DEC, DEP)		
Observations:		

Chapitre III

LES STRUCTURES DE LA POPULATION ABIDJANAISE

Après avoir présenté une analyse des principales données relatives aux structures démographiques, nous développerons l'analyse pour les quatres types d'habitat que nous avons proposés; cinq points seront successivement abordés :

- les structures par sexe et par âge d'Abidjan et leur évolution au cours des trois dernières décennies;

- les structures par nationalités et grands groupes ethniques, avec une mention particulière pour les Ebrié;

- les structures par subdivisions géographiques, les quartiers regroupés et les trois étapes de la croissance;

- les structures par niveaux d'instructions et types d'activités, ces caractéristiques socio-économiques n'ont pas encore été présentées;

- les structures par types d'habitat; cette partie reprendra les principales caractéristiques démographiques au niveau des quatres types d'habitat que nous avons retenus.

L'analyse des structures présentée ici est loin d'être exhaustive; seuls les tableaux les plus importants ont été retenus, nous avons le plus souvent possible visualisé l'information qu'ils contiennent par des graphiques.

3.1. LA STRUCTURE PAR AGE ET SEXE D'ABIDJAN

3.1.1. La pyramide de 1978

La figure 3-1 donne la pyramide année d'âge par année d'âge en distinguant ivoiriens et non-ivoiriens; on constate tout d'abord l'absence de toute attraction ou répulsion flagrante pour les âges ronds, ainsi que pour ceux terminés en 8 (l'enquête a eu lieu en 1978; il s'agit dans ce cas des individus déclarant une année de naissance ronde se terminant par 0). Cependant, cette déformation n'est pas totalement inexistante et la plus grande régularité de la pyramide de la population ivoirienne par rapport à l'ensemble confirme que la précision des âges est nettement meilleure pour les nationaux.

Fig.3.1 PYRAMIDE PAR ANNEE D'AGE (ABIDJAN 2e PASSAGE)

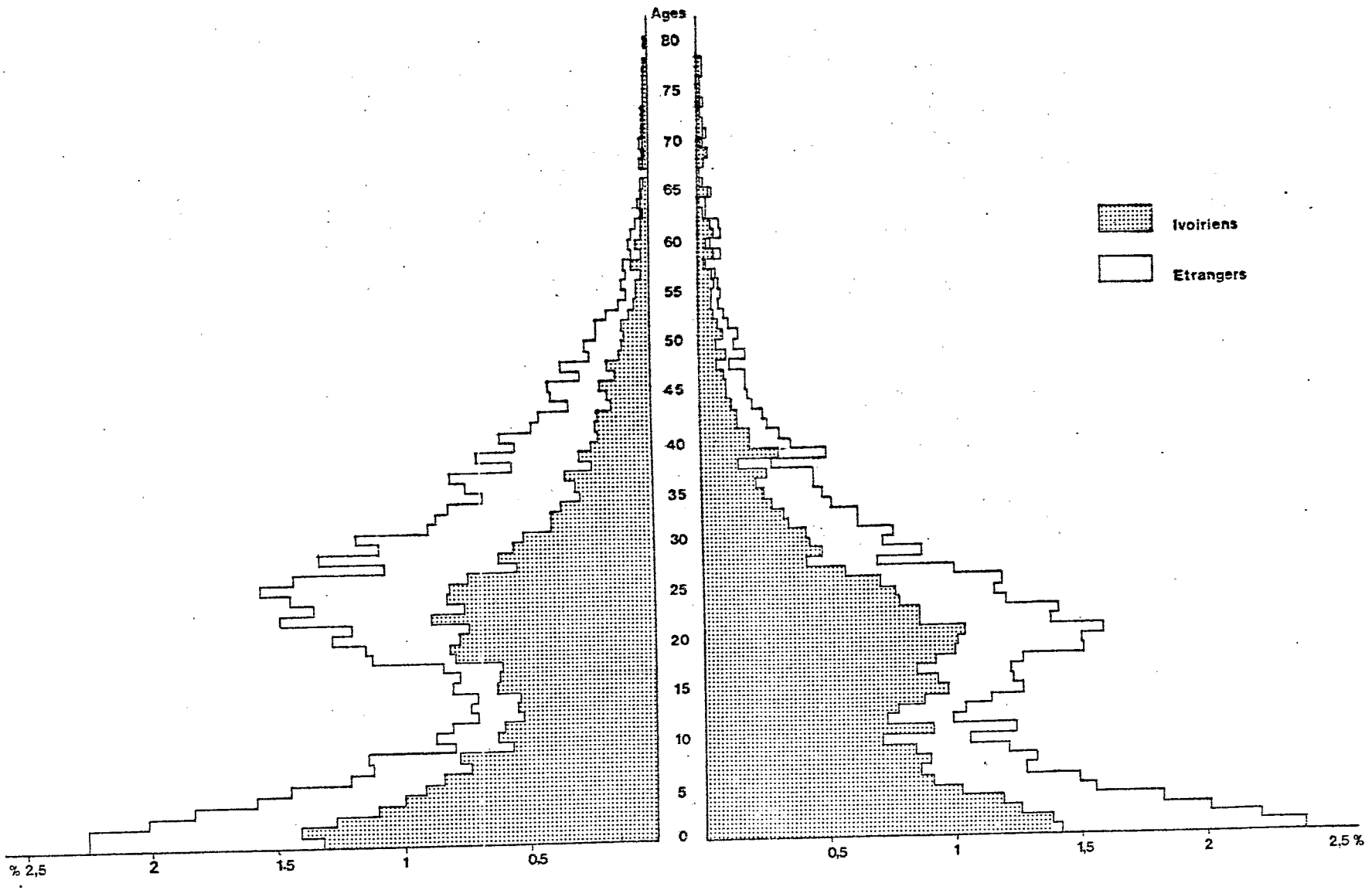

Fig.3-2 RAPPORTS DE MASCULINITE PAR ANNEE D'AGE

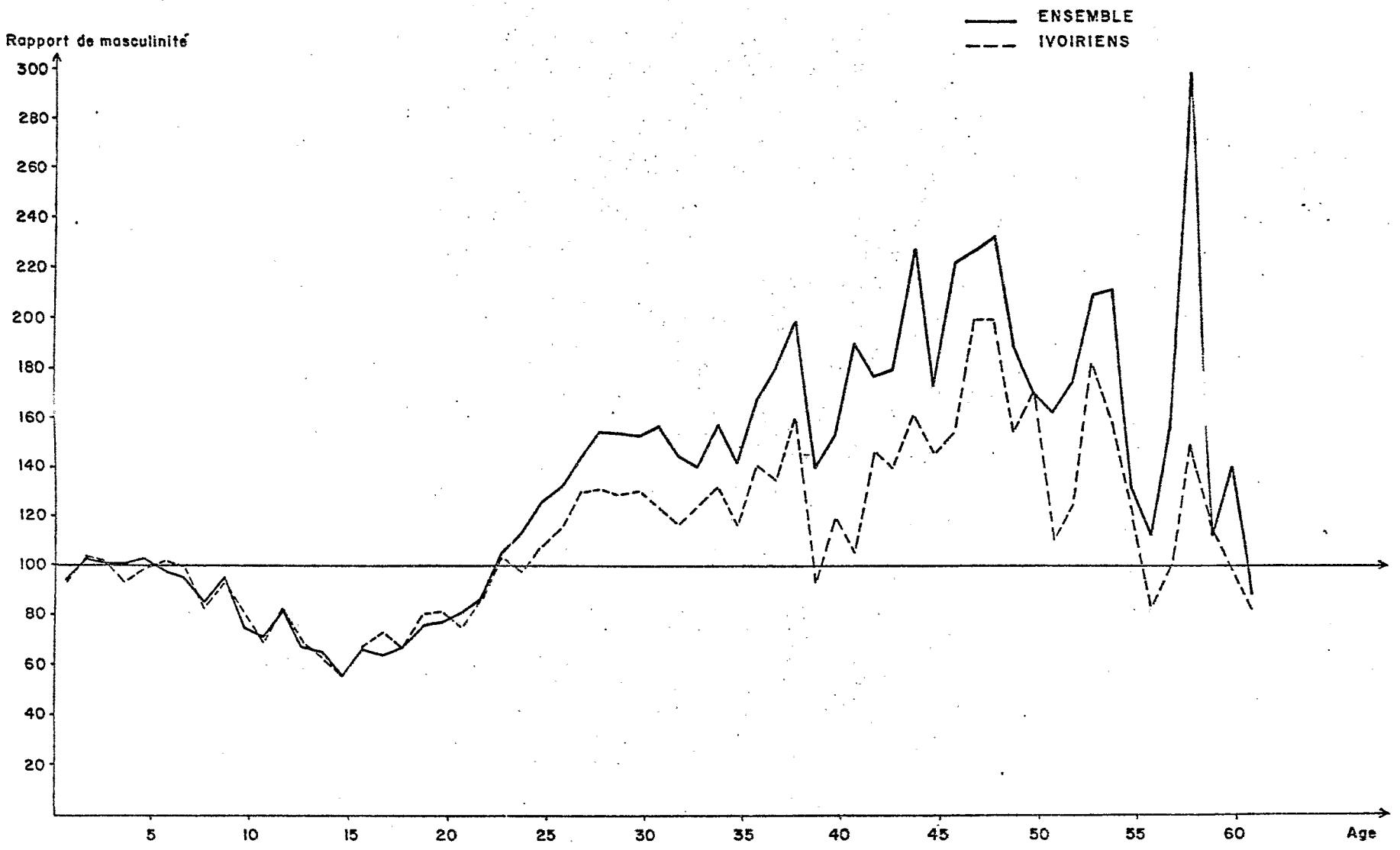

Confrontée à d'autres pyramides établies à des dates comparables, telle que celle du Cameroun 1976, la fiabilité de nos résultats est évidente, en particulier si l'on considère les 5 premières années, à l'exception peut être d'une légère sous estimation des garçons ivoiriens.

Les caractéristiques principales de la pyramide établie à partir de l'EPR sont donc :

- une population relativement jeune avec une forte proportion du moins de 15 ans mais un fort déficit d'adolescents
- une concentration des adultes entre 20 et 35 ans
- une quasi absence de personnes âgées, la plupart d'entre elles étant les autochtones Ebrié
- une dissymétrie importante entre les sexes qui s'inverse à 20 ans.

La figure 3-2 donne les rapports de masculinité année par année pour les ivoiriens et pour les non ivoiriens; la régularité des courbes jusqu'à 30 ans environ confirme la qualité de la collecte; elle met ensuite en évidence le déséquilibre hommes-femmes puisque les rapports de masculinité très inférieurs à 100 entre 5 et 20 ans deviennent ensuite rapidement très élevés. C'est ce qui donne son allure "déhanchée" à la pyramide; ce profil résulte en partie de l'écart d'âge entre les conjoints qui est de 10,8 ans (1) à Abidjan.

La pyramide par groupes d'âges quinquennaux (fig. 3-3) donne également la proportion de nés à Abidjan pour chaque groupe d'âge; seulement 35 % de l'effectif total est né à Abidjan et il s'agit essentiellement d'enfants; cette proportion devient vite négligeable à partir de 25 ans (tableaux 3-1 et 3-2). Si l'on considère les lieux de naissance, on constate que les principaux courants sont en provenance de l'étranger et de la zone forestière de Côte d'Ivoire, alors que la région de savanes est relativement sous représentée comparativement à son poids démographique,ce qui va un peu à l'encontre des idées reçues, Abidjan étant attractif en premier lieu pour les régions les plus proches.

---

(1) Voir chapitre Nuptialité.

Fig. 3-3 PYRAMIDE PAR GROUPES D'AGE QUINQUENNAUX E P R 1978
PROPORTION DE NES A ABIDJAN

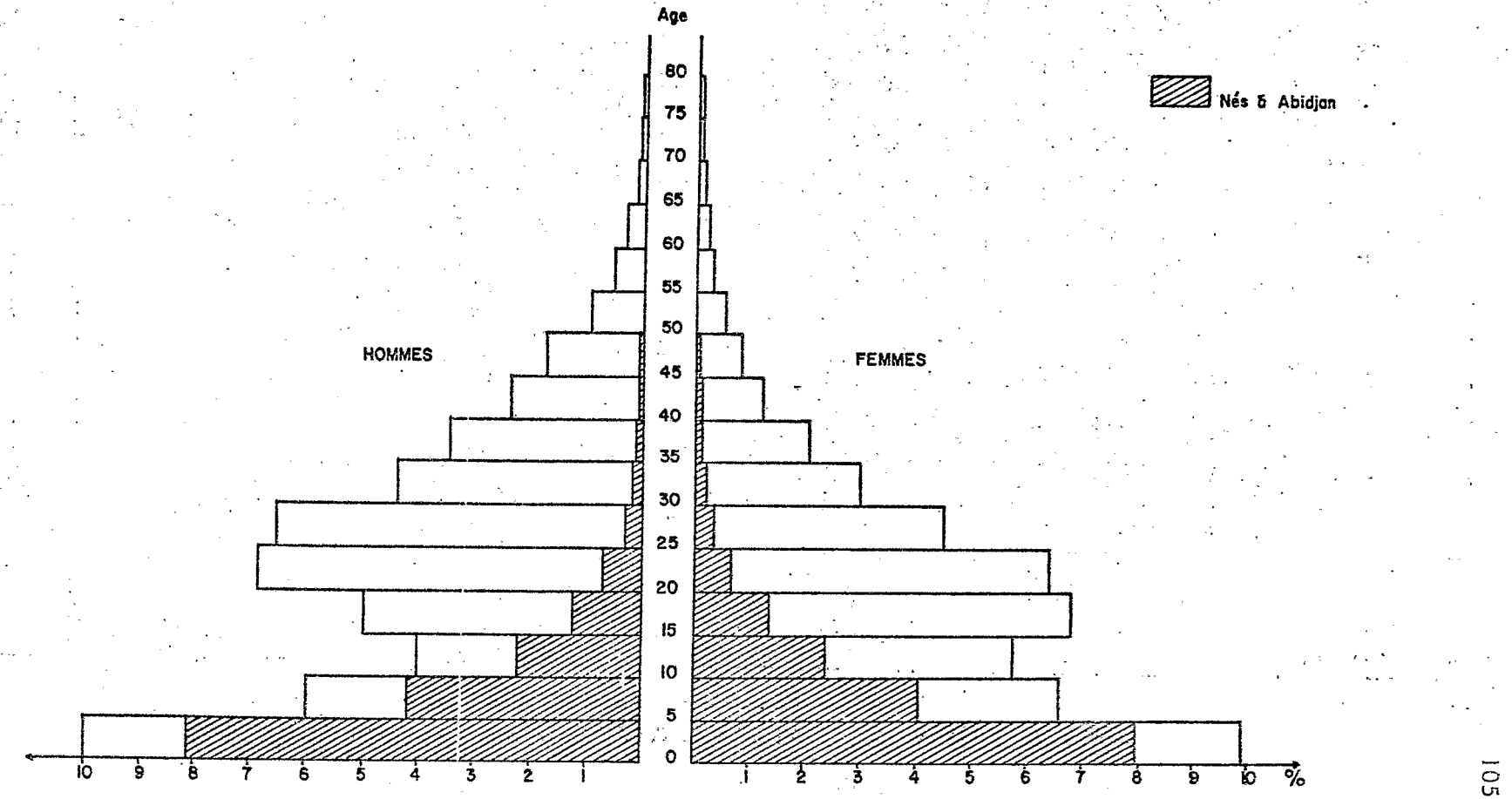

Tableau 3-1 : LIEUX DE NAISSANCE (1955 - 1963 - 1975)

GROUPE D'AGES	Recensement * 1955		S E M A 1963								TOTAL	Recensement 1975	
	C.I.	ETR.	ABIDJAN		FORET		SAVANE		ETRANGER			ETRANGER	
	%	%	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	effectif	%	
0 - 4	89	11	79	34740	10	4240	4	1600	7	2890	43470	6	
5 - 9	80	20	57	18200	23	7280	9	2800	11	3460	31740	9	
10 - 14	76	24	40	7340	35	6500	12	2190	13	2470	18500	13	
15 - 19	60	40	13	3320	42	10380	18	4400	27	6600	24700	23	
20 - 24	50	50	7	1970	35	10100	18	5310	40	11820	29200	{ 46	
25 - 29	47	53	6	1840	31	9850	16	5090	46	14570	31350		
30 - 34	48	52	6	1250	30	5960	16	3070	48	9520	19800	{ 58	
35 - 39	52	48	8	1020	31	4020	17	2240	45	5900	13180		
40 - 49	54	46	9	1040	32	3650	16	1850	43	4840	11380	56	
50 - 59	53	47	13	570	30	1310	17	740	41	1790	4410	51	
60 - 69	52	48	22	310	22	320	13	190	43	610	1430	46	
70 et +	57	43	23	110	23	110	11	50	43	200	470	45	
TOTAL	55,7	44,3	31,2	71710	27,7	63720	12,9	29530	28,2	64670	229630	29,0	

* population africaine

Tableau 3-2 : LIEUX DE NAISSANCE

EPR 1978

GROUPE D'AGES	E P R 1978									
	ABIDJAN		FORET		SAVANE		ETRANGER		TOTAL
	%	effectif	%	effectif	%	effectif	%	effectif	effectif
0 - 4	82	205260	9	23126	4	9327	5	13713	251426
5 - 9	66	104451	17	27000	7	11009	10	15784	158592
10 - 14	47	57892	29	35775	12	14711	11	13926	122304
15 - 19	22	32983	40	59401	17	25032	21	32041	149457
20 - 24	10	16084	38	63864	17	28885	35	58442	167275
25 - 29	6	8052	33	45853	18	23520	44	61110	138535
30 - 34	5	4854	27	25506	18	16965	49	45994	93413
35 - 39	5	3213	27	18859	18	12210	51	35035	69349
40 - 49	7	5158	26	19907	20	13457	50	38019	76600
50 - 59	10	2713	26	7422	19	5529	45	12561	28225
60 - 69	16	1585	24	2302	22	1776	41	3977	9640
70 et +	25	1055	25	1045	16	932	28	1187	4219
TOTAL	34,9	443327	26,0	330064	12,9	163706	26,2	331789	1269071

Ce constat des structures par âges et sexes de la ville doit être comparé aux données antérieures afin de mettre en évidence leur évolution et d'évaluer non plus la qualité de la collecte des données mais leur représentativité.

3.1.2. La comparaison avec les recensements de 1955 et 1975

La figure 3-4 et le tableau 3-3 permettent d'appréhender les tendances de l'évolution de la ville. Mais avant de procéder à toute comparaison cernons les biais possibles. La simple confrontation avec le recensement de 1975 met en évidence une sous estimation du sexe masculin entre 15 et 25 ans environ. Il ne peut pas y avoir eu de telles modifications en trois ans et le fait que l'ensemble des internats, cités universitaires, écoles militaires etc... n'ait pas été pris en compte lors du tirage des districts d'enquête explique en partie cette sous estimation. Si cette carence est dommageable au niveau global, elle n'influe pas sur l'analyse des structures par types d'habitat, variable déterminante pour la compréhension de l'évolution de la ville; en effet casernes et internats ne pouvaient être assimilés à aucun type d'habitat.

La confrontation des résultats de l'enquête avec les recensements et l'enquête SEMA de 1963 donne une évolution globalement cohérente en particulier pour le sexe féminin à l'exception du groupe d'âges 5-9 ans; pour le sexe masculin cette cohérence n'est vraie qu'à partir du groupe 25-29 ans mais aussi de 10 à 14 ans si l'on exclut l'enquête de 1963 dont les résultats sont les moins fiables, en particulier pour le groupe d'âges 5-9 ans où il semble y avoir eu erreur de collecte (sur évaluation du nombre d'enfants pour les deux sexes).

Toutes les structures de 1955 à 1978 comportent des caractéristiques communes avec cependant une évolution régulière. Ainsi, en 1955 la concentration des effectifs sur les jeunes adultes, l'absence de vieillards, étaient plus marqués, avec un meilleur équilibre du groupe d'âge 10-14 ans; deux tendances apparaissent donc nettement, le rajeunissement global de la population par l'accroissement du groupe 0-4 ans et le rééquilibrage progressif entre les sexes comme la superposition des pyramides permet de le visualiser.

Fig. 3-4 ABIDJAN: EVOLUTION DE LA PYRAMIDE DES AGES (1955-1975-1978)

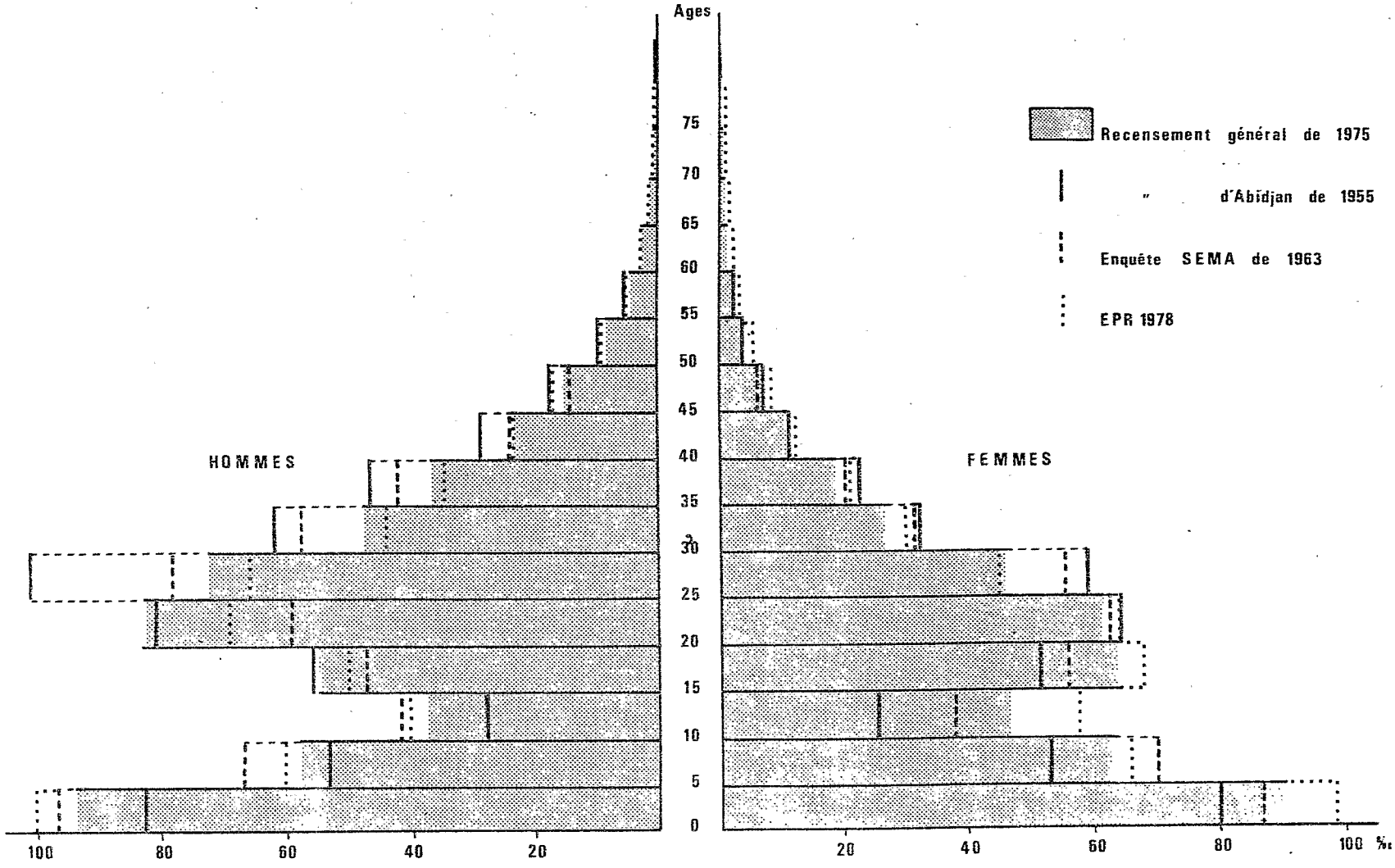

Tableau 3-3 : COMPARAISON DES STRUCTURES PAR AGE ET SEXE (1955 - 1975 - 1978)

GROUPE D'AGES	RECENSEMENT DE 1955			RECENSEMENT DE 1975						E P R 1978					
				ENSEMBLE DE LA POPULATION			POPULATION IVOIRIENNE			ENSEMBLE DE LA POPULATION			POPULATION IVOIRIENNE		
	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.
0 - 4	9.963	9.665	103,1	89.407	86.407	103,5	54.560	52.572	103,8	126.877	124.549	101,9	79.701	78.194	101,9
5 - 9	6.433	6.409	100,4	54.053	59.803	90,4	35.255	39.835	88,5	75.186	83.411	90,1	51.117	57.255	89,3
10 - 14	3.382	3.069	110,2	35.091	45.125	77,8	25.005	33.028	75,7	49.996	72.308	69,1	37.238	53.328	69,8
15 - 19	6.731	6.245	107,8	51.796	61.459	84,3	37.193	43.492	85,5	62.338	87.119	71,6	45.937	61.560	74,6
20 - 24	9.753	7.776	125,4	79.288	58.820	134,8	46.834	36.095	129,8	86.731	80.544	107,7	51.543	52.389	98,4
25 - 29	12.199	7.110	171,6	68.837	43.847	157,0	31.156	23.885	130,4	82.461	56.074	147,1	41.943	32.666	128,4
30 - 34	7.325	3.862	189,7	45.039	25.535	176,4	18.170	13.834	131,3	55.532	37.881	146,6	24.953	20.892	119,4
35 - 39	5.583	2.717	205,5	34.928	17.925	194,9	14.600	10.247	142,5	43.069	26.280	163,9	18.530	15.138	122,4
40 - 44	3.419	1.355	252,3	22.647	10.612	213,4	9.628	5.961	161,5	29.849	15.189	196,5	12.865	8.998	143,0
45 - 49	2.115	836	253,0	14.502	6.466	224,3	6.591	3.696	178,3	20.861	10.701	194,9	9.736	6.282	155,0
50 - 54	1.120	452	247,8	7.695	3.759	204,7	3.550	2.192	162,0	11.645	6.619	175,9	5.903	4.043	146,0
55 - 59	657	280	234,6	4.232	2.096	201,9	2.146	1.365	157,2	6.061	3.931	154,2	2.931	2.616	112,0
60 - 64	282	132	213,6	2.396	1.423	168,4	1.233	963	128,0	3.386	3.199	105,8	1.835	2.003	91,6
65 - 69	168	98	171,4	1.154	804	143,5	649	553	117,4	1.618	1.437	112,6	858	1.063	80,7
70 - 74	87	69	126,1	640	544	117,6	327	388	84,3	1.039	833	124,7	658	614	107,2
75 et +	127	75	169,3	617	507	121,7	316	322	95,2	928	1.184	78,4	588	972	60,5
Non précisé	356	201		7.947	5.781		2.969	2.039		152	33				
TOTAL	69.700	50.351	138,4	520.303	430.913	120,7	290.182	270.477	107,3	657.729	611.342	107,6	386.389	98.013	97,1

R.M. = Rapport de masculinité

Une analyse trop rapide nous amènerait à avancer une explication classique : le rééquilibrage des sexes correspond au passage d'une migration individuelle à une migration familiale. Si ce phénomène existe, tout particulièrement chez les étrangers,il ne constitue pas la seule explication. Chez les voltaïques, par exemple, le rapport de masculinité est passé de 291 en 1955 à 181 en 1963 pour atteindre 137,1 en 1978. Cette tendance au rééquilibrage se réalise aux âges de forte fécondité et entraîne une natalité élevée dans la population étrangère, qui se "reproduit" sur place : les étrangers représentent 38 % des nés à Abidjan dans le groupe d'âge 0-4 ans (1). A moins d'un renversement profond et durable de la conjoncture on assiste à l'émergence d'une catégorie de migrants (2) étrangers de seconde génération certainement mieux intégrés aux conditions de vie citadine que leurs parents mais coupés de leur milieu rural d'origine que bien souvent ils ne connaissent pas. Leur devenir à Abidjan est pourtant incertain puisque pouvant être remis en cause par des décisions politiques. Toutefois les problèmes de scolarisation et la forte rotation de la plupart des migrants étrangers entraînent de nombreuses migrations de retour, de jeunes, mais aussi de couples. Ainsi, en 1978 les jeunes étrangers ne représentaient que 27,1 % du groupe d'âge 10-19 ans. Mais ce rééquilibrage par sexe est plus flagrant chez les ivoiriennes. Certaines migrations féminines sont anciennes, telles celles des femmes Akan vers le milieu urbain. Ainsi, à Abidjan, au recensement de 1955 on comptait dans le groupe d'âge 15-29 ans, 6.459 femmes baoulé pour seulement 4.690 hommes. Selon P. Etienne [1968] dès les débuts de la colonisation les femmes baoulé se rendirent dans les premiers centres urbains, essayant ainsi d'échapper aux unions traditionnelles trop précaires.

Il y a une quinzaine d'années, la femme baoulé recherchait une indépendance. Aujourd'hui, à Abidjan pour ce groupe ethnique, l'équilibre entre les sexes se rétablit (sauf pour les jeunes âges) et on trouve le schéma inverse, d'un rattrapage masculin; la campagne baoulé qui ne retenait plus ses filles, ne retient plus ses garçons. Dans d'autres ethnies, où l'excédent d'hommes d'âge

---

(1) On dénombre à l'EPR 205.260 enfants de 0-4 ans nés à Abidjan.

(2) L'expression "migrants de seconde génération" est impropre en ce sens que nés sur place ce ne sont pas des migrants; il reste que pour les nationaux ils sont considérés en tant qu'étrangers comme des migrants au même titre que leurs parents.

actif était marqué en 1955, comme les Krou, on note au contraire une féminisation relative de la pyramide. Ainsi pour le groupe 20-39 ans le rapport de masculinité entre 1955 et 1975 passe de 164 à 135, et, pour le groupe 40-59 ans de 720 à 240; cette évolution traduit-elle l'installation et l'insertion de couples dans la ville, ou au contraire le développement d'une migration féminine indépendante ? Une partie des femmes cherche à échapper à la condition qui lui est réservée en milieu rural. Ainsi en milieu bété "les femmes bien qu'elles soient censées partager une vie commune avec leur mari, constituent la première main-d'oeuvre utilisée par ces derniers; lorsqu'on les interroge, elles formulent un rapport d'employeur à employée en toute lucidité... L'exode rural féminin est donc un phénomène qui prend aujourd'hui de plus en plus d'ampleur et qui, par contre coup, augmente et justifie celui des hommes" [Dozon, 1981].

Il apparaît nettement que la féminisation de la pyramide ne correspond pas simplement à l'implantation de familles à Abidjan. La proportion de chefs de ménage féminins s'accroît de façon sensible : de 6 % en 1963 elle passe à plus de 10 % aujourd'hui et atteint 12,5 % pour les ivoiriennes. Le phénomène s'accentue pour des groupes ethniques comme les Krou où la proportion passe de 2 % en 1963 à 10 % en 1978.

L'évolution des comportements face à la nuptialité est caractéristique du souci d'indépendance plus marqué chez les femmes : globalement la proportion de femmes "mariées" baisse. Mais surtout la proportion devient relativement faible pour les jeunes générations d'ivoiriennes.

3.1.3. Rajeunissement des structures et mobilité

L'un des aspects essentiels de la pyramide de 1978, est son rajeunissement, phénomène déjà constaté en 1975, résultant du rééquilibrage par sexes de la population adulte. Il est intéressant d'essayer de comparer le nombre de nés à Abidjan résidents en 1978 avec le nombre de survivants des naissances enregistrées dans la ville durant la période 1955-1975. Il ne peut s'agir que d'une approximation fondée sur des hypothèses de fécondité et de mortalité (la mortalité déclinant régulièrement de 210 à 100 ‰ entre 1955 et 1978). Nous aboutissons à une proportion de 75 à 80 % d'enfants de 0 à 15 ans nés à Abidjan et continuant d'y résider.

Cependant leur prépondérance numérique décroît rapidement : dès l'âge de 10 ans ils deviennent minoritaires; cela apparaît à la lecture du tableau 3-2. Comme dans de nombreuses métropoles, c'est à partir de 15 ans que s'accroît fortement l'apport migratoire dû en partie à la scolarisation qui constitue dans bien des cas un prétexte au départ : "Cette volonté de poursuivre "coûte que coûte" des études qui ne donnent pas nécessairement de qualification en cache une autre, celle de ne plus "vivre au village", lieu périphérique où survit un pouvoir résiduel" [Verdeaux, 1981], pouvoir qui impose trop de contraintes aux jeunes générations. Dans les villages étudiés par l'auteur (à 80 kilomètres d'Abidjan) la proportion de citadins passe de 20 % pour les individus âgés de 45 à 60 ans, à plus de 70 % pour les 15-25 ans. On imagine facilement la structure déséquilibrée de certaines régions rurales, où les vieux dominent largement.

La lecture de la pyramide apporte peu d'informations sur un autre phénomène important : la forte rotation de la population qui influe sur la structure, retardant probablement le rééquilibrage.

Ainsi, en 1963-64, 20 % des hommes et 17 % des femmes ont quitté la ville avant un an de séjour, et au delà de 7 ans on retrouve moins de la moitié de l'effectif [Roussel et al., 1968]. Cette mobilité semble s'être ralentie au cours des dernières années. Elle reste toutefois très importante; quant à la mobilité intra urbaine elle est particulièrement intense. Les premiers résultats de l'enquête à passages répétés permettent de dresser un bilan des taux de départ pour les populations ivoiriennes en distinguant les déplacements intra-urbains, et les départs hors d'Abidjan. Le solde migratoire nous donne la balance entre départs et arrivées. Si les déplacements internes à la ville sont équivalents pour les deux sexes (17 % des ivoiriens changent de résidence à Abidjan durant l'année d'observation) les déplacements externes à la ville sont plus importants chez les femmes ivoiriennes, particulièrement entre 10 et 20 ans. Cette forte mobilité est pour partie l'expression des rapports ville-campagne de néo-citadins non encore intégrés à la ville. A bon nombre d'ivoiriens s'applique la notion d'"espace de vie" défini comme l'ensemble des lieux avec lesquels l'individu peut être en rapport à un moment donné [Courgeau, 1977]. Ce concept difficilement utilisable en démographie rend bien compte de réalités sociales non chiffrables. De nombreux individus possèdent deux lieux de résidence, l'un à Abidjan, le second au village ou dans un autre centre urbain. Il n'y a pas vraiment de distinction demeure principale - demeure secondaire et la vie se répartit au sein de cet espace au rythme des événements familiaux.

C'est le cas pour bien des abidjanais originaires des régions proches qui tout en étant à la ville continuent de vivre aussi au village ou dans un autre centre urbain; c'est vrai en particulier pour certaines femmes qui bien que passant une partie de leur vie avec leur mari, résident aussi fréquemment chez des parents pour des périodes plus ou moins longues, après un accouchement par exemple. Leur présence est revendiquée aussi bien par le mari que par la famille d'accueil; ce phénomène est difficilement traduisible en chiffres mais montre bien l'interpénétration milieu d'accueil - milieu d'origine. S'agit-il d'un phénomène de transition ? On peut le supposer dans la mesure où il touche les milieux les moins intégrés (habitat minimum, faible revenu, emploi précaire, etc...) alors que les milieux plus aisés semblent avoir largement surmonté ce stade. Les consultations électorales récentes (élections législatives puis municipales du dernier trimestre de 1980) sont revélatrices de l'absence d'une conscience abidjanaise : la plupart des ivoiriens résidant dans la capitale se sont préoccupés avant tout des élections dans leur circonscription d'origine, la participation a donc été très faible dans les 10 nouvelles communes de l'agglomération.

* *
*

En conclusion, disons que malgré l'intérêt réel de l'analyse globale des structures, seule une analyse plus fine au niveau des différentes variables permettra de bien pénétrer les réalités abidjanaises, qu'il s'agisse des nationalités, des ethnies, des quartiers ou bien sûr de l'habitat.

Nous pouvons cependant donner quelques indicateurs globaux qui donnent bien le sens de l'évolution actuelle; rien ne nous permet de penser que des modifications de ces tendances se produisent actuellement si ce n'est peut être un léger ralentissement des migrations qui reste à démontrer.

Nous avons réuni au tableau 3-4 quelques indicateurs de structure qui nous paraissent significatifs; ils montrent bien la féminisation et le rajeunissement de la pyramide; ils montrent aussi que les chiffres de l'enquête sont finalement proches de ceux du recensement ce qui est satisfaisant compte tenu de la relative proximité des deux enquêtes.

Tableau 3-4 : QUELQUES INDICATEURS DE STRUCTURE

INDICATEUR	1955	1975	EPR. 1978
Proportion de " - 15 ans"	32,6 %	39,5 %	41,6 %
Proportion de " 15-55 ans"	65,7 %	59 %	56,5 %
Proportion de " 55 ans et +"	1,7 %	1,5 %	1,9 %
Proportion d'hommes	58 %	55 %	51,5 %
Proportion de femmes de - 20 ans	21 %	27 %	28,8 %

3.2. NATIONALITE ET ETHNIE

Nous nous contenterons ici de quelques données globales et d'une comparaison avec les recensements antérieurs à l'enquête; en effet, la répartition par nationalités et ethnies fera l'objet d'une analyse plus détaillée au niveau des types d'habitat.

3.2.1. Une mosaïque de nationalités

3.2.1.1. Les origines

Si aujourd'hui les ivoiriens sont devenus majoritaires dans leur capitale, la proportion d'étrangers reste particulièrement forte, et l'origine de ces derniers est très diverse. Les principaux originaires de l'étranger proviennent de Haute-Volta (177.998 personnes) suivis des maliens (107.401 personnes). S'y ajoutent des contingents moins importants de guinéens, ghanéens, ainsi que des effectifs plus réduits en provenance des pays francophones, (Sénégal, Niger, Togo, Bénin)mais aussi anglophones (Nigéria...). Nous verrons que ces différentes nationalités occupent des activités parfois bien typées. La répartition de ces étrangers africains à Abidjan est sensiblement différente de celle du reste du pays; comparativement à leur poids dans l'ensemble de la Côte d'Ivoire les voltaïques sont relativement peu représentés à Abidjan, bon nombre d'entre eux travaillant dans l'agriculture. Par contre les maliens sont globalement des migrants plus "urbains" largement présents à Abidjan.

Fig.3-5 REPARTITION GLOBALE PAR NATIONALITE

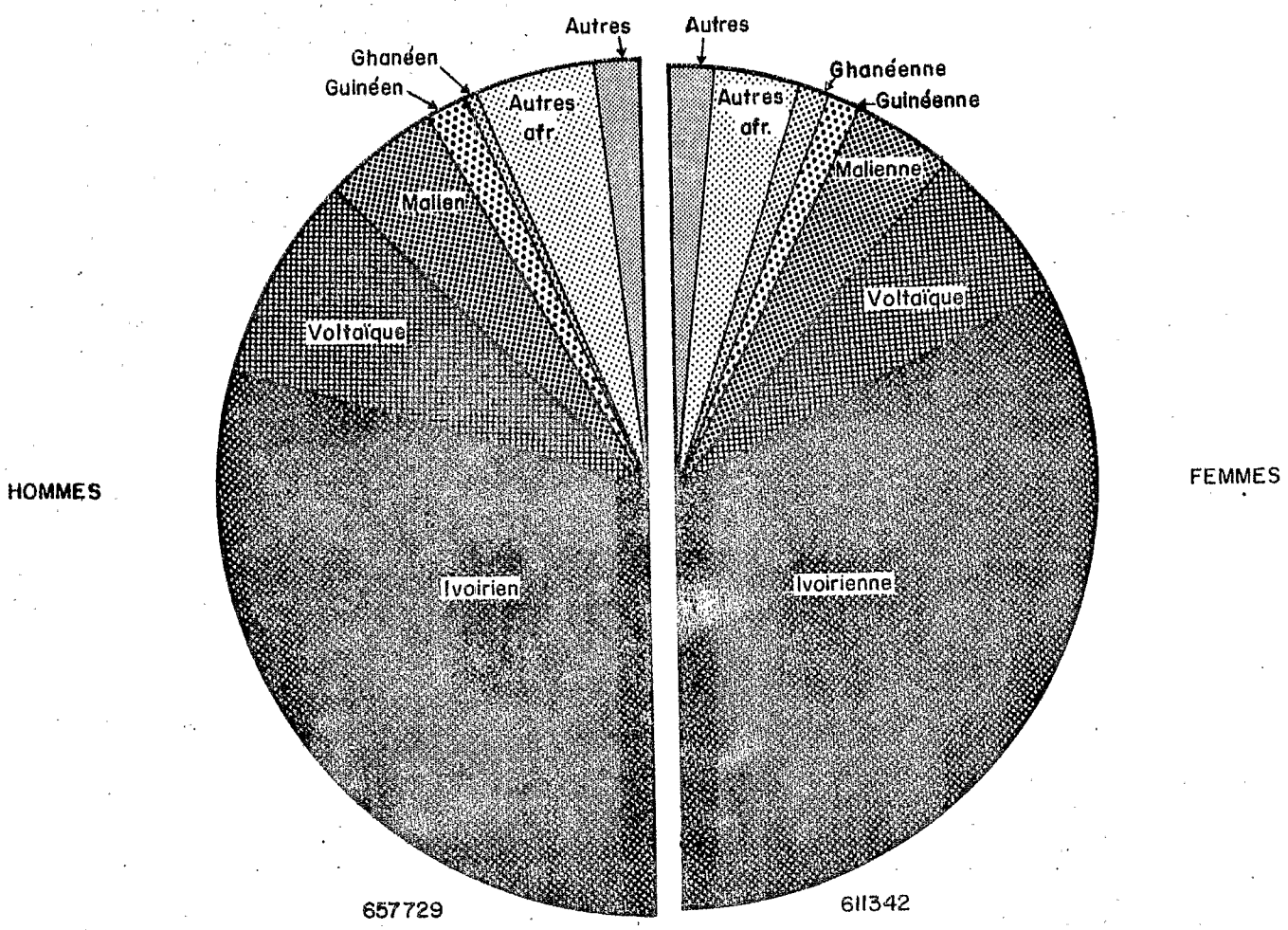

Les non africains comprennent essentiellement les français et les libanais mais l'ouverture sur le monde et le dynamisme économique font que de nombreuses autres nationalités sont notablement implantées à Abidjan (USA, Belgique, Canada).

La figure 3-5 et le tableau 3-5 donnent la répartition globale par sexe et nationalité; la figure en particulier montre bien le déséquilibre hommes/femmes dans cette répartition; les ivoiriennes représentent 65,1 % des femmes; on peut en déduire une migration féminine plus intense pour les ivoiriennes que pour les étrangères, ce que confirment les rapports de masculinité que nous allons analyser maintenant.

Tableau 3-5 : REPARTITION DE LA POPULATION D'ABIDJAN PAR SEXE ET NATIONALITE

Nationalité / Sexe	IVOIRIENNE	VOLTAÏQUE	MALIENNE	GUINEENNE	GHANEENNE	AUTRES AFRICAINES	AUTRES	ENSEMBLE
Sexe masculin	386.334	102.912	60.073	21.703	5.914	55.646	25.147	657.729
	58,8	15,6	9,1	3,3	0,9	8,5	3,8	100,0
Sexe féminin	397.988	75.086	47.328	15.332	13.705	38.605	23.298	611.382
	65,1	12,3	7,8	2,5	2,2	6,3	3,8	100,0
Ensemble	784.322	177.998	107.401	37.035	19.619	94.251	48.445	1.269.071
	61,8	14,0	8,5	2,9	1,6	7,4	3,8	100,0

3.2.1.2. Les structures par âge et sexe

L'ensemble des données est regroupé aux tableaux 3-6 et 3-7; les figures 3-6 à 3-9, pyramides des différentes nationalités et courbes de masculinité, sont très typées et mettent en évidence des différences notables entre nationalités avec pourtant une constance dans le déséquilibre pour causes migratoires, mais dans des proportions variables. Finalement les constatations faites sur la pyramide de l'ensemble de la population sont en général valables pour les sous populations présentées ici; beaucoup de jeunes, peu de vieux, des âges actifs sur-représentés et une sur-masculinité importante. Deux exceptions à ce schéma; les ressortissants ghanéens avec une sur-représentation

Tableau 3-6 : NATIONALITE PAR GROUPE D'AGES ET SEXE

RAPPORTS DE MASCULINITE

GROUPE D'AGES	IVOIRIENS			VOLTAIQUES			MALIENS		
	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.
0 - 4 ans	79701	78194	101,9	19124	19106	100,1	11849	11246	105,4
5 - 9 ans	51117	57255	89,3	8887	9158	97,0	5090	6423	79,2
10 - 14 ans	37238	53328	69,8	4141	5931	69,8	2620	4429	59,2
15 - 19 ans	45937	61560	74,6	5918	10672	55,5	3515	5677	61,9
20 - 24 ans	51543	52389	98,4	15547	11105	140,0	7498	6367	117,8
25 - 29 ans	41943	32666	128,4	15992	8378	190,9	9259	4788	193,4
30 - 34 ans	24953	20892	119,4	12242	4904	249,6	5628	3218	174,9
35 - 39 ans	18530	15138	122,4	9555	2476	385,9	5452	2049	266,1
40 - 44 ans	12865	8998	143,0	5204	1640	317,3	4185	878	476,7
45 - 49 ans	9736	6282	155,0	3619	919	393,8	2384	703	339,1
50 - 54 ans	5903	4043	146,0	1394	441	316,1	1257	481	261,3
55 - 59 ans	2931	2616	112,0	781	120	650,8	665	246	270,3
60 - 64 ans	1835	2003	91,6	348	145	240,0	359	449	80,0
65 ans et +	2104	2649	79,4	240	91	263,7	312	374	83,4
TOTAL	386389	398013	97,1	102912	75086	137,1	60073	47328	126,9

Tableau 3-7 : NATIONALITE PAR GROUPE D'AGES ET SEXE
RAPPORTS DE MASCULINITE

GROUPE D'AGES	GUINEENS			GHANEENS			AUTRES AFRICAINS			AUTRES		
	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.
0 - 4 ans	3595	2895	124,2	1371	2332	58,8	9166	8617	106,4	2170	2192	99,0
5 - 9 ans	2254	1670	135,0	621	1196	51,9	4452	5042	88,3	2845	2667	106,7
10 - 14 ans	1030	1774	58,1	119	923	12,9	2387	3990	59,8	2461	1933	127,3
15 - 19 ans	1693	2381	71,1	466	1212	38,4	3474	3843	90,4	1335	1774	75,3
20 - 24 ans	2946	2158	136,1	638	2811	22,7	7438	4468	166,5	1095	1246	87,9
25 - 29 ans	3324	1581	210,2	428	1920	22,3	9024	4286	210,5	2491	2455	101,5
30 - 34 ans	2289	1144	200,0	843	1227	68,7	6563	3009	220,1	3014	3487	86,4
35 - 39 ans	1550	892	173,8	458	820	55,9	4983	2228	218,1	2541	2677	94,9
40 - 44 ans	1298	287	452,3	373	286	130,4	3330	1258	264,7	2594	1842	140,8
45 - 49 ans	761	207	367,6	366	358	102,2	1930	934	206,6	2065	1298	159,1
50 - 54 ans	393	65	604,6	86	287	30	1370	369	371,3	1242	933	133,1
55 - 59 ans	210	142	147,9	60	187	32,1	697	197	353,8	717	423	169,5
60 - 64 ans	168	110	152,7	0	116	0	362	202	179,2	314	174	180,5
65 ans et +	192	26	738,5	85	30	283,3	389	137	283,9	263	197	133,5
TOTAL	21703	15332	141,2	5914	13705	43,2	55565	38580	144,0	25147	23298	107,9

Fig.3-6 PYRAMIDES DES AGES PAR NATIONALITE

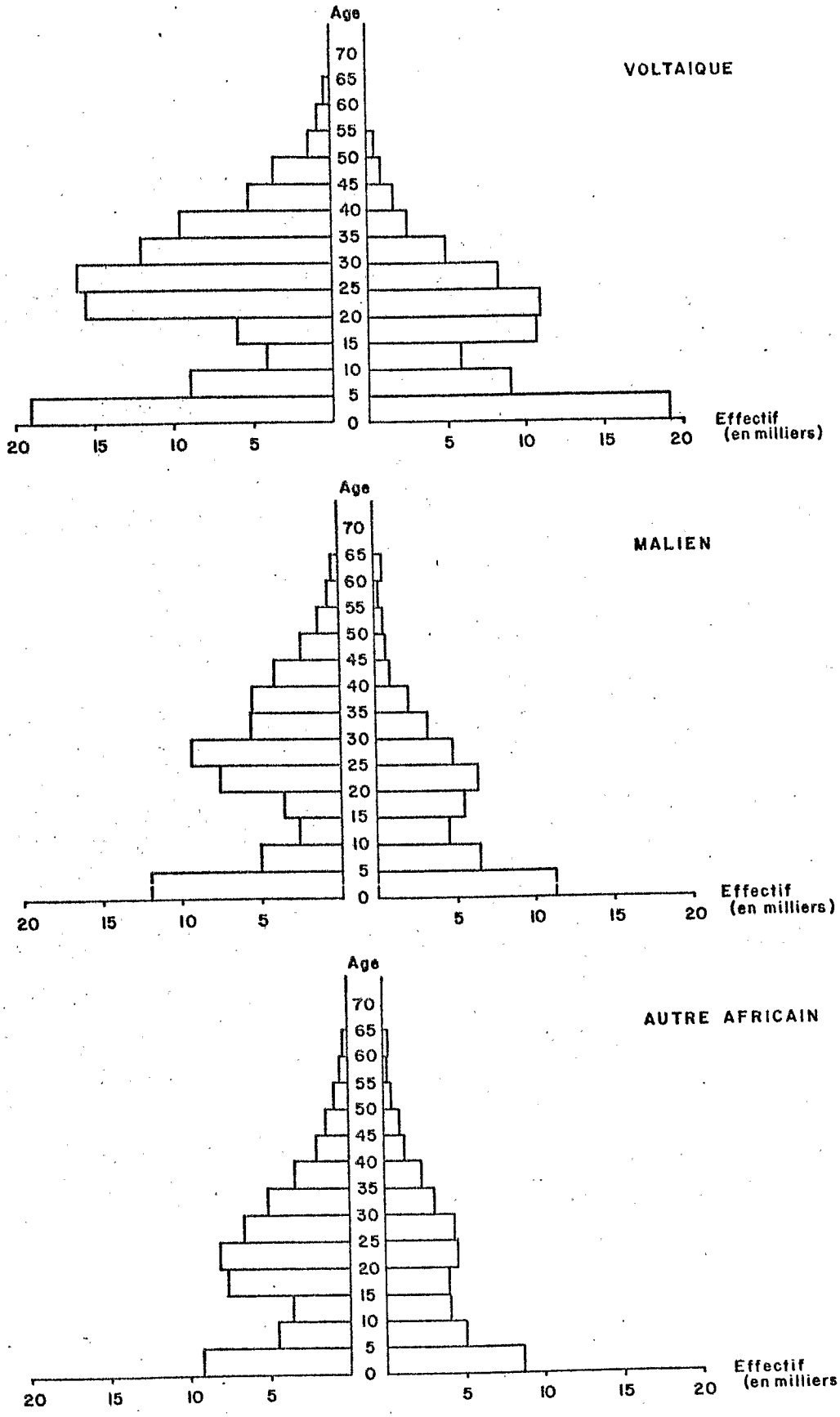

Fig.3-7 PYRAMIDES DES AGES PAR NATIONALITE

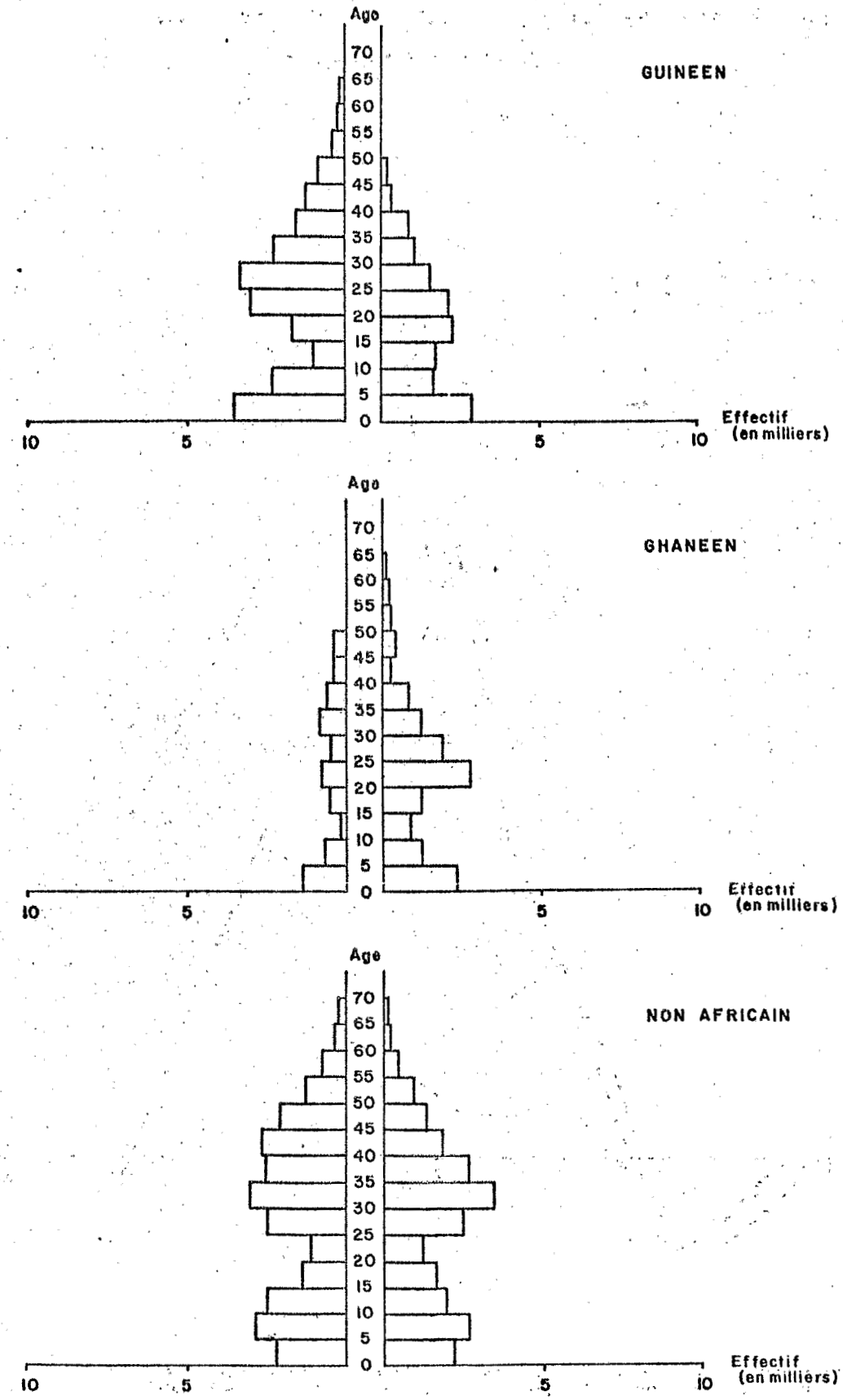

Fig.3-8 RAPPORTS DE MASCULINITE PAR GROUPE D'AGE SELON LA NATIONALITE

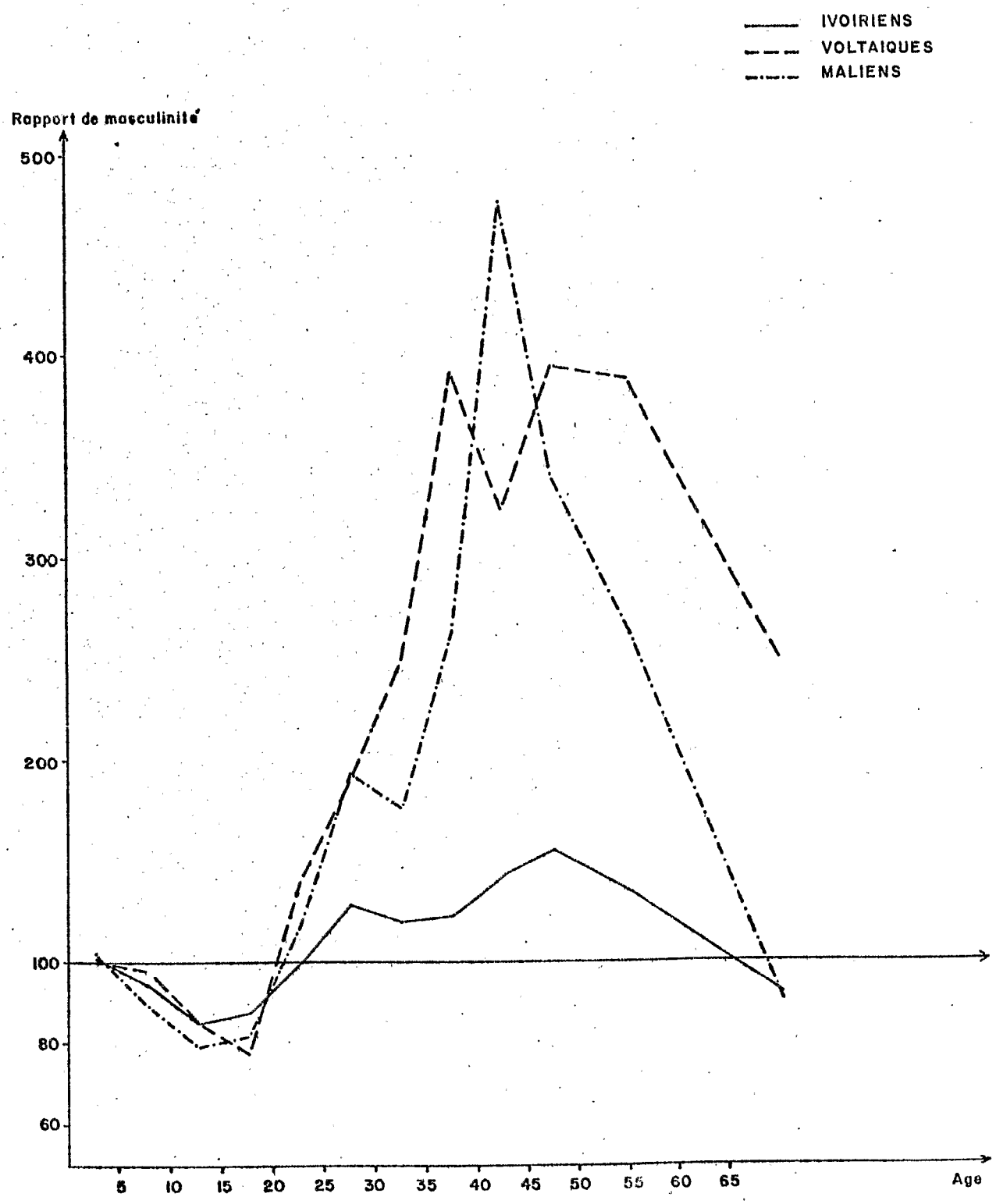

Fig.3-9 RAPPORTS DE MASCULINITE PAR GROUPE D'AGE SELON LA NATIONALITE

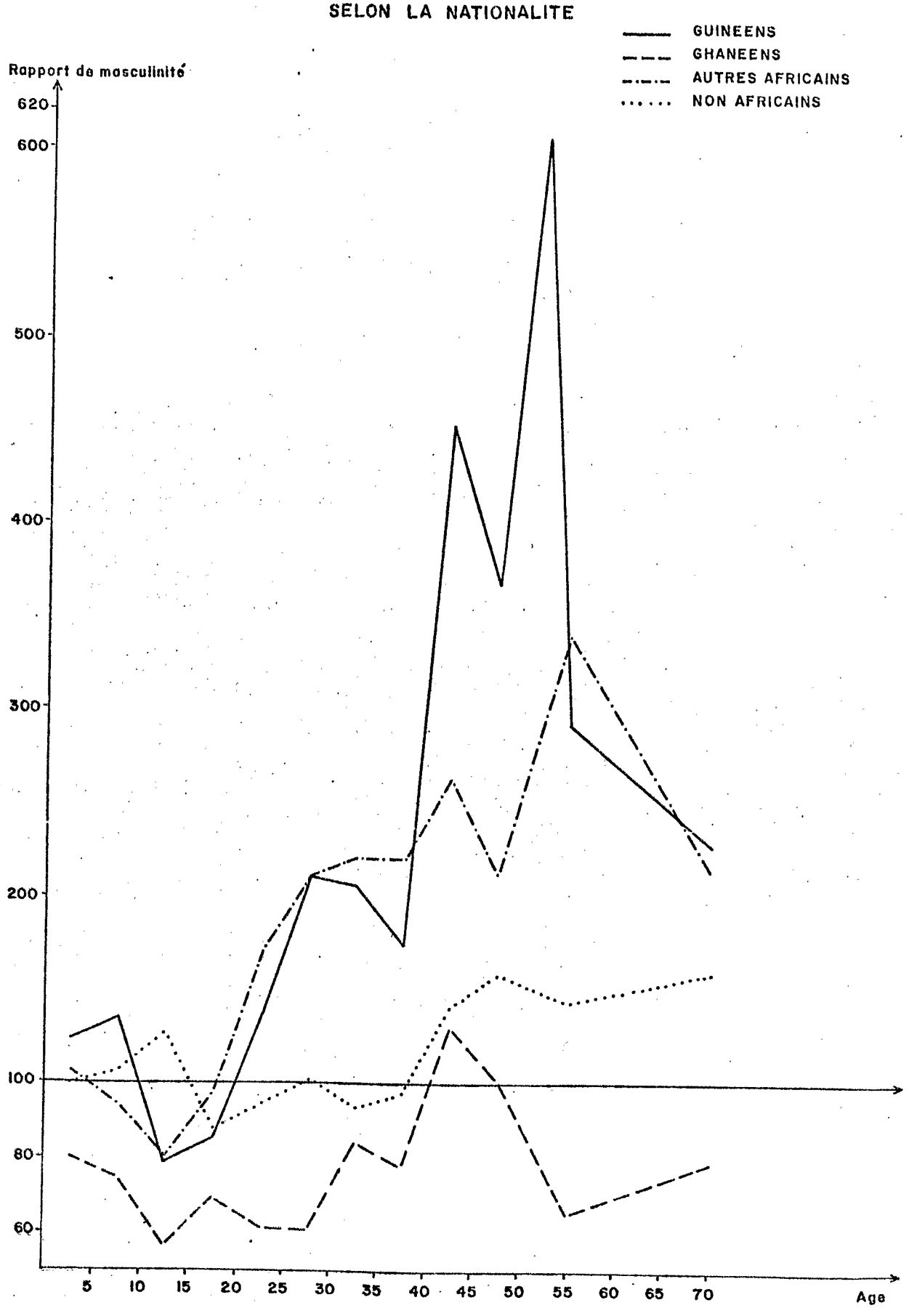

féminine très importante liée à l'intensité de la prostitution à Abidjan et les ressortissants des pays non africains à la structure par sexe beaucoup plus équilibrée mais avec une faible proportion de moins de 20 ans due à la différence de fécondité par rapport aux populations africaines mais aussi à la scolarisation en Europe des adolescents et, pour les enfants de moins d'un an, au fait que nombre de femmes rentrent accoucher en Europe et y restent plusieurs mois.

L'observation des courbes de masculinité permet de mieux apprécier les variations de structure selon la nationalité; ainsi si les déformations sont de même type, leur intensité varie du simple au double voire au triple pour un âge donné : à 35-39 ans par exemple on passe de 122,4 pour les ivoiriens à 266,1 pour les maliens et 385,9 pour les voltaïques. Pour les âges compris entre 5 et 20 ans la sous représentation masculine est générale sans qu'il soit possible d'en bien déterminer les causes en particulier pour les étrangers. Pour le groupe d'âge 0-4 ans les rapports sont compris dans une fourchette cohérente à l'exception des ghanéens et guinéens, groupes les plus petits il est vrai.

3.2.1.3. Un déclin relatif de la proportion d'étrangers

Si l'on veut suivre l'évolution de la seule population étrangère, on bute sur une difficulté de taille : le critère de nationalité n'était pas pris en compte avant l'Indépendance (1960) lorsqu'il s'agissait de colonies françaises, puis de territoires d'outre-mer, alors que les unités territoriales existaient déjà.

De nombreux travaux ont par ailleurs assimilé à tort lieu de naissance et nationalité. Ainsi Bernus (1962) commentant les résultats du recensement de 1955, affirme que les Ivoiriens "représentaient 62 % de la population, les voltaïques 13,2 %, les maliens 8,9 %" alors qu'il s'agit d'une répartition par lieu de naissance, entrainant ainsi une forte sous-estimation du nombre d'étrangers. Le dénombrement exact des nationalités s'avérant impossible, on peut toutefois procéder à une évaluation des effectifs à partir des groupes ethniques, le recensement de 1955 présentant des données

suffisamment détaillées. Un problème subsiste pour le groupe mandingue où il n'est pas possible de dissocier avec précision ivoiriens et non ivoiriens. On a retenu pour hypothèse une répartition légèrement moins favorable aux Ivoiriens par rapport au recensement de 1975 soit 45 % d'ivoiriens environ; on aboutit aux estimations suivantes (tableau 3-8) offrant ainsi une comparaison possible avec le recensement de 1975 et l'EPR de 1978.

Tableau 3-8 : REPARTITION PAR NATIONALITE EN 1955-1975-1978

NATIONALITE	1955		1975		1978	
	NA	%	NA	%	NA	%
Ivoirienne	58.900	49	560.659	58,9	784.322	61,8
Voltaïque	16.400	14	157.188	16,5	177.998	14,0
Malienne	12.000	10	83.507	8,8	107.401	8,5
Autre africaine	24.700	20	115.691	12,2	150.905	11,9
Non africaine	8.100	7	25.250	2,7	48.445	3,8
Non précisée			8.921	0,9		
TOTAL	120.100	100	951.216	100	1.269.071	100

Notre évaluation pour 1955 reste critiquable, mais elle recouvre mieux les distinctions de nationalité que le critère de lieu de naissance. Ainsi, il apparaît que le poids relatif des étrangers a décliné. Majoritaires en 1955, ils représentent encore 40 % de la population de la ville en 1975, et l'on constate encore une légère baisse en 1978. Il faut noter la très forte prépondérance des étrangers à certains âges, entre 25 et 44 ans par exemple où ils sont majoritaires. Toutes les nationalités africaines voient leur part décroitre en valeur relative; il reste que les effectifs,eux,croissent rapidement ! Par contre l'EPR confirme l'hypothèse de la sous estimation de la population non africaine au recensement de 1975 puisque l'effectif de l'EPR est le double de celui du recensement et que sa part relative augmente fortement, alors que nous faisons nous même l'hypothèse d'une sous estimation des non africains en 1978.

3.2.2. La diversité ethnique

3.2.2.1. La répartition ethnique

Pour la population ivoirienne les mutations sont diverses; on peut considérer l'évolution des structures sous l'angle ethnique. Pour l'EPR c'est la décomposition simplifiée en cinq grands groupes qui a été retenue :

- les AKAN (Baoulé, Agni, Lagunaires...) au Centre et Sud-Est
- les KROU (Kroumen, Bété, Guéré...) à l'Ouest
- les MANDE SUD (Dan, Gouro...) au Centre-Ouest
- les MANDE NORD (Malinké...) au Nord-Ouest
- les VOLTAIQUES (Lobi, Koulango, Sénoufo...) au Nord-Est.

Ces grands groupes sont répartis dans des milieux géographiques différenciés (forêts ombrophiles, savanes et forêts sèches) et relèvent d'organisations sociales souvent contrastées.

Ces cinq grandes appellations masquent donc une plus grande diversité et la pratique du terrain permet d'affirmer que l'ensemble des ethnies et sous-ethnies de Côte d'Ivoire est représenté à Abidjan et dans des proportions non négligeables.

La figure 3-10 et le tableau 3-9 donnent la répartition par ethnie et sexe à Abidjan. La nette prédominance du groupe AKAN est logique dans la mesure où Abidjan se situe sur son territoire et exerce une forte attirance sur la

Tableau 3-9 : REPARTITION DE LA POPULATION IVOIRIENNE D'ABIDJAN PAR SEXE ET PAR ETHNIE

SEXE \ ETHNIE	AKAN	KROU	MANDE NORD	MANDE SUD	VOLTAIQUE	AUTRE	TOTAL
Masculin	181.156	83.751	59.381	32.528	28.987	531	386.334
	46,89	21,68	15,37	8,42	7,50	0,14	100 %
Féminin	201.234	82.463	55.747	29.642	28.502	400	397.988
	50,56	20,72	14,01	7,45	7,16	0,10	100 %
TOTAL	382.390	166.214	115.128	62.170	57.489	931	784.322
	48,75	21,19	14,68	7,93	7,33	0,12	100 %

périphérie; cette suprématie est due également aux fortes migrations féminines baoulé relativement anciennes, déjà signalées. Mais il est surtout intéressant de rapprocher les chiffres du tableau de la répartition ethnique pour l'ensemble

Fig. 3-10 REPARTITION GLOBALE PAR ETHNIE

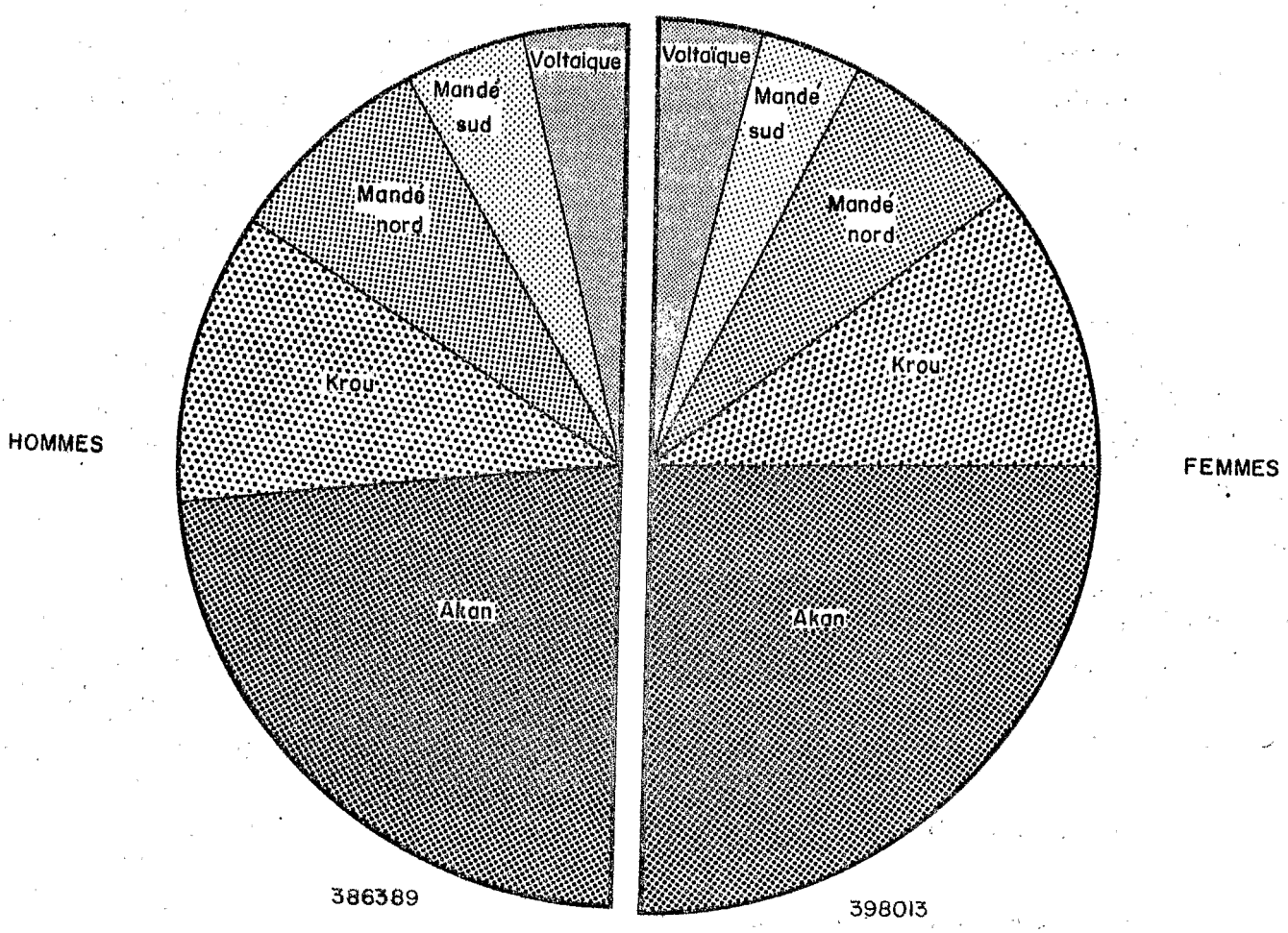

de la Côte d'Ivoire en 1975 qui donnait la répartition suivante : AKAN : 43 %; KROU : 16 %; MANDE NORD : 14 %; MANDE SUD : 12 %; VOLTAIQUE : 15 %. On note la sur-représentation des KROU en particulier et des AKAN dans une moindre mesure; les MANDE NORD (Malinké) sont dans une proportion tout juste conforme à leur représentation nationale alors que quelques idées reçues iraient plutôt dans le sens d'une sur-représentation. Par contre les MANDE SUD et surtout les VOLTAIQUES sont très nettement sous représentés; ces deux derniers groupes ethniques restent largement plus "ruraux" que les trois autres comme le montrent les résultats définitifs du recensement.

Si l'on compare maintenant la répartition ethnique de 1978 à celles enregistrées auparavant (tableau 3-10) on doit relever la remarquable constance au sein de la ville sur plus de 20 ans ce qui suppose une constance parallèle dans la répartition des flux migratoires. Cependant les estimations concernant 1955 sont sujettes à caution pour les MANDE NORD (voir infra).

Tableau 3-10 : REPARTITION ETHNIQUE

Groupe ethnique	ABIDJAN						Côte d'Ivoire 1975	Proportion à Abidjan en 1975
	1955		1975		1978			
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%		
AKAN	31.800	54 %	281.689	51 %	382.390	48,8 %	2.212.941	13 %
KROU	12.150	21 %	123.759	22 %	166.214	21,2 %	825.117	15 %
MANDE NORD	6.500	11 %	70.225	13 %	115.128	14,7 %	709.839	10 %
MANDE SUD	4.850	8 %	42.157	8 %	62.170	7,9 %	624.053	7 %
VOLTAIQUE	3.600	6 %	34.514	6 %	57.489	7,3 %	800.098	4 %

3.2.2.2. Les structures par âge et sexe

L'ensemble des données est regroupé au tableau 3-11; les pyramides (en effectif relatif) des âges(figures 3-11 et 3-12) montrent là encore de grandes similitudes non seulement entre elles mais avec celles établies pour les nationalités; en fait qu'il s'agisse d'ivoiriens ou d'étrangers, l'essentiel est que ce sont de migrants qui donnent une forme caractéristique aux pyramides, avec cependant quelques points particuliers à la pyramide du groupe AKAN beaucoup plus équilibrée que les autres pour la répartition par sexe. Malgré la présence

Tableau 3-11: ETHNIE PAR GROUPE D'AGES ET SEXE - RAPPORTS DE MASCULINITE -

GROUPE D'AGES	AKAN			KROU			MANDE DU NORD			MANDE DU SUD			VOLTAIQUE		
	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.
0 - 4	36906	37034	99,7	16500	16063	102,7	13108	12340	108,9	6763	6413	105,5	6396	6261	102,2
5 - 9	24637	28581	86,2	11408	11991	95,1	7395	8552	86,5	3538	4181	84,6	4071	3864	105,4
10 - 14	18209	27001	67,4	8553	10836	78,9	5321	7366	72,2	2856	4095	69,7	2191	3980	55,1
15 - 19	22034	31776	69,3	10915	13744	79,4	6795	6706	101,3	3787	5003	75,7	2252	4227	53,3
20 - 24	24458	27338	89,5	10929	11539	94,7	7117	6002	118,6	5143	3795	135,5	3869	3688	104,9
25 - 29	20239	15830	127,9	8636	7050	122,5	6148	5030	122,2	3753	2108	178,0	3112	2617	118,9
30 - 34	10655	10491	101,6	5438	4463	121,8	4337	3087	140,5	2437	1424	171,1	2061	1397	147,5
35 - 39	7937	7324	108,4	3672	3135	117,1	3104	2492	124,6	1825	946	192,9	1967	1189	165,4
40 - 44	5452	5223	104,4	3401	1341	253,6	2115	1407	150,3	800	540	148,1	1079	487	221,6
45 - 49	4414	3557	124,1	1924	1114	172,7	1649	850	194,0	759	429	176,9	963	332	290,1
50 - 54	2752	2590	106,3	1094	357	306,4	1238	757	163,5	370	159	232,7	420	180	233,3
55 - 59	1316	1560	84,4	712	245	290,6	291	454	64,1	303	267	113,5	309	90	343,3
60 - 64	899	1224	73,5	338	238	142	401	376	106,6	114	25	456	58	115	50,4
65 et +	1245	1705	73,0	233	347	67,1	372	328	113,4	53	227	23,3	239	75	318,7
TOTAL	181156	201234	90,0	83751	82463	102,0	59381	55747	106,5	32528	29529	110,2	28987	28 502	101,7

Fig.3-II PYRAMIDES DES AGES PAR ETHNIE

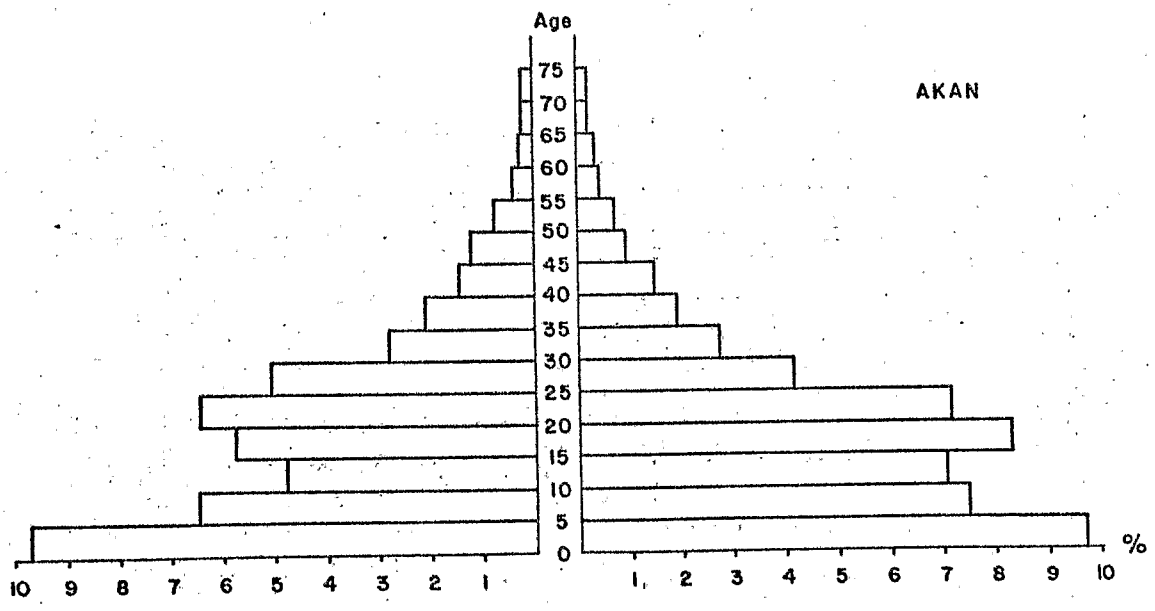

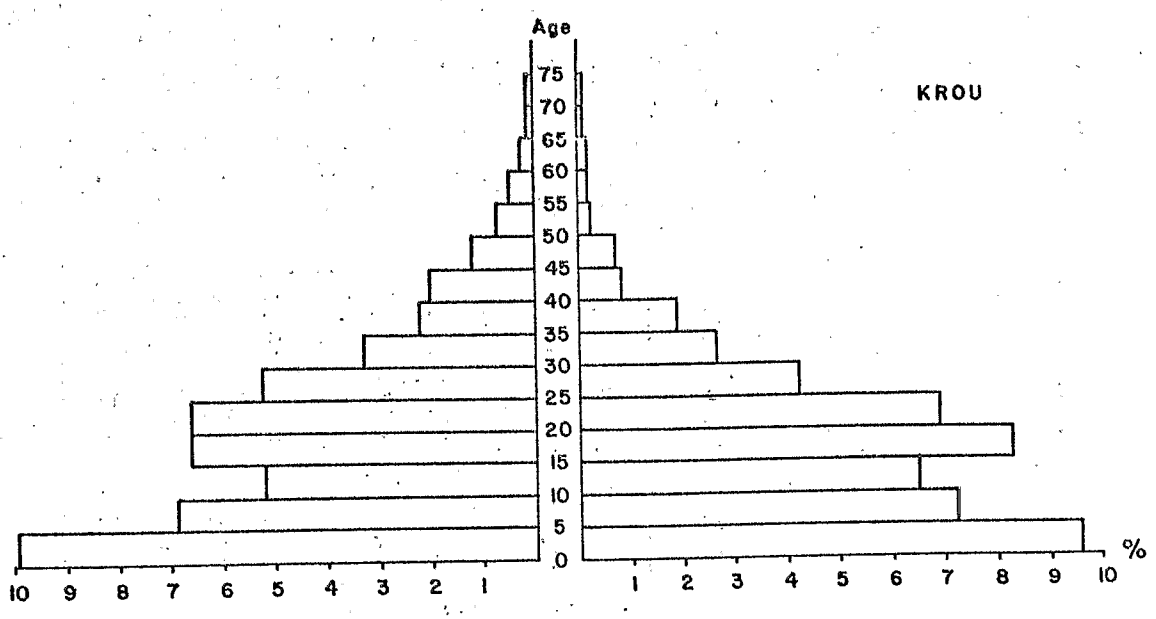

Fig.3-12 PYRAMIDES DES AGES PAR ETHNIE

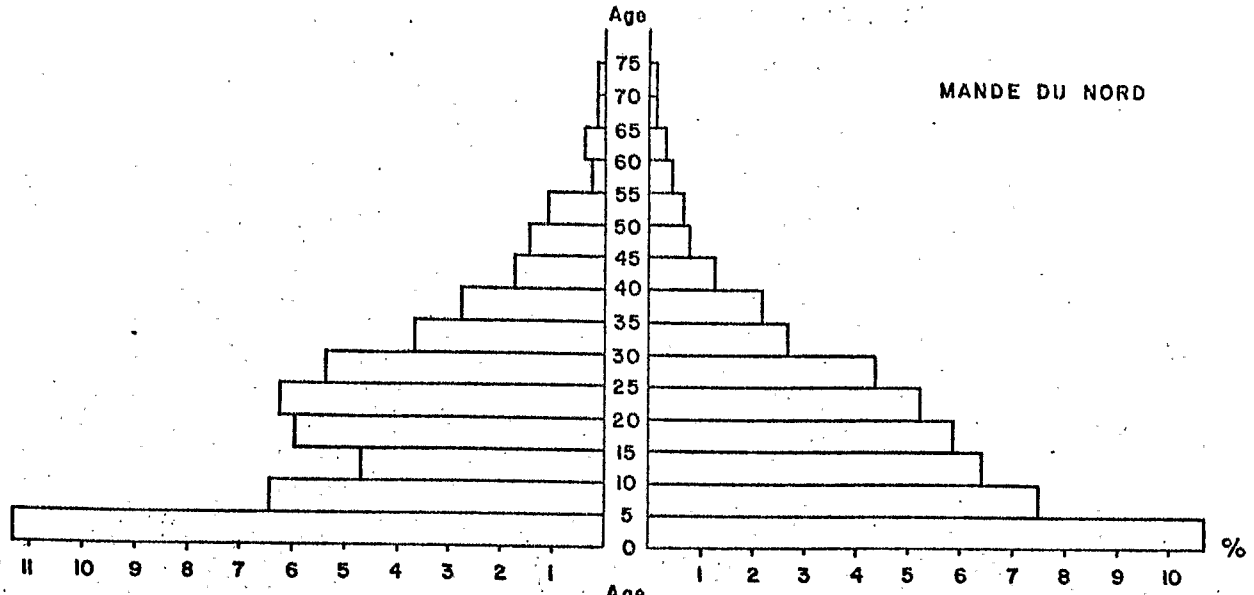

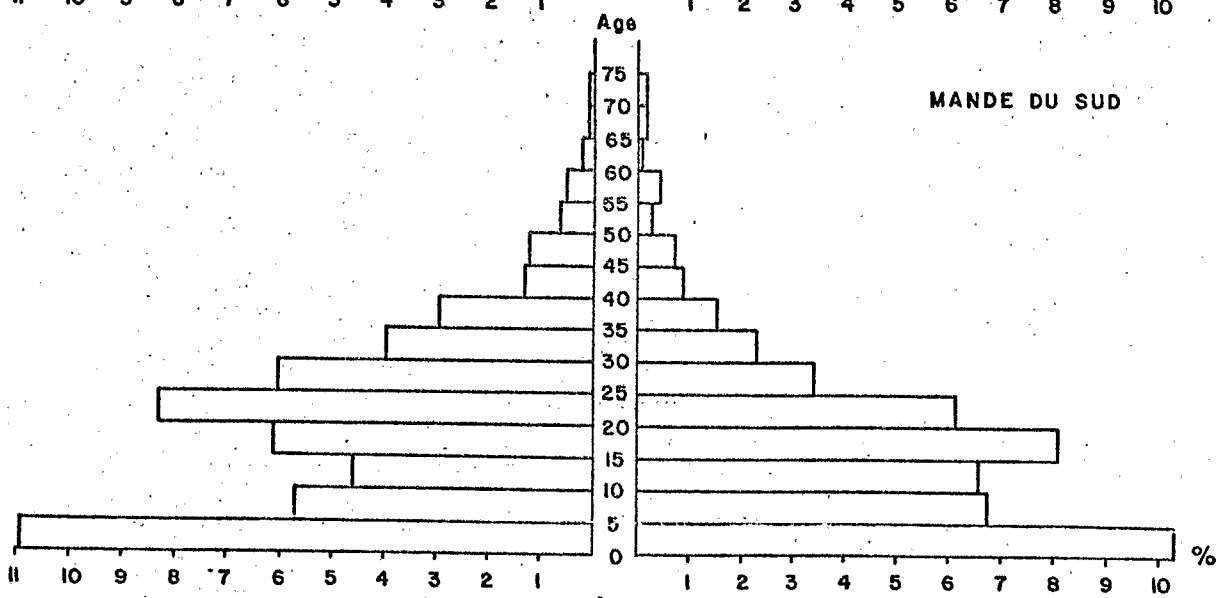

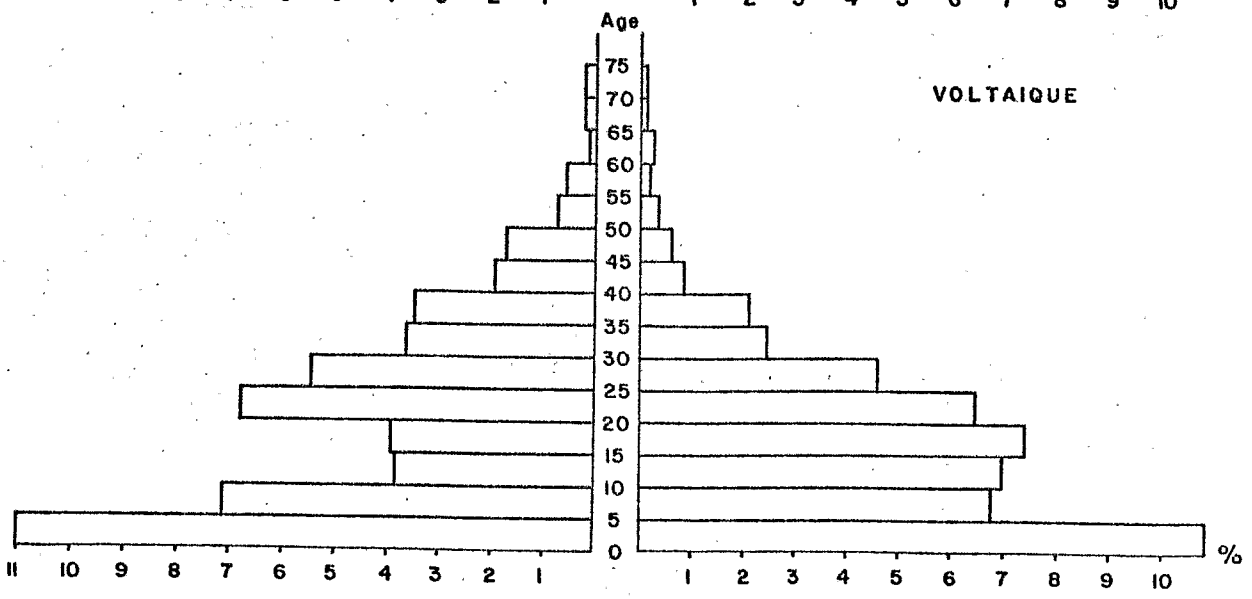

Fig.3-13 RAPPORTS DE MASCULINITÉ PAR GROUPE D'AGE SELON L'ETHNIE

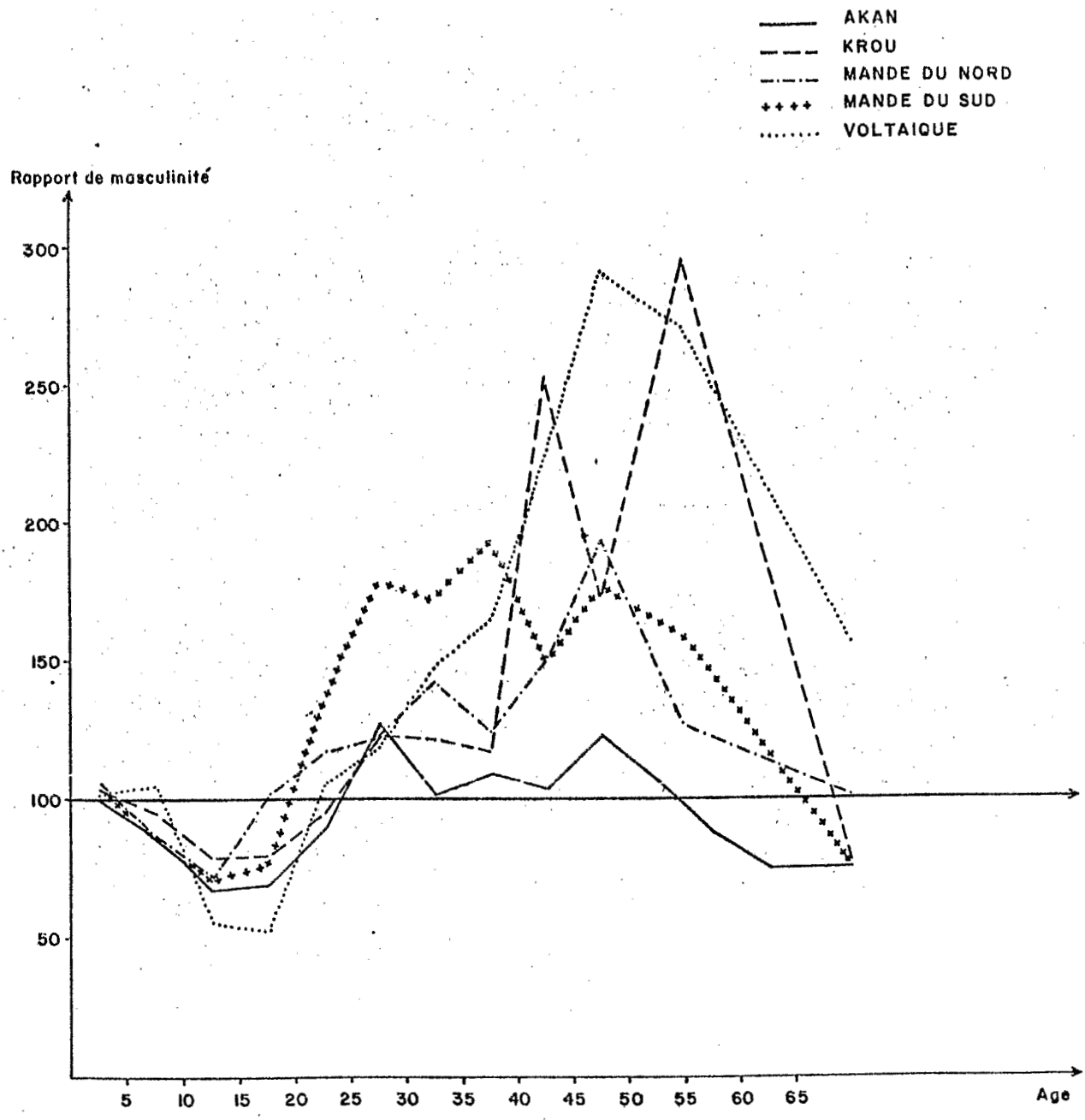

des autochtones la proportion de personnes âgées est à peine plus forte pour les Akan que pour les autres groupes. On note également un poids sensiblement plus important des groupes 0-4 ans pour les ethnies du Nord (Mandé-nord et Voltaïque) que pour les autres; peut être est-ce du à une différence de fécondité entre ces ethnies. Par contre la sous représentation générale des adolescents est marquée davantage encore chez les ethnies du nord, surtout pour les garçons.

Là encore les courbes de masculinité (figure 3-13) confirment notre propos; celle du groupe AKAN met en évidence son particularisme; celle des Voltaïque (Lobi, Sénoufo etc) groupe resté le plus rural est finalement la plus proche de celles des étrangers frontaliers (Mali et Haute Volta).

Le déséquilibre actuel par sexes, certes important, s'est pourtant considérablement amoindri depuis 25 ans. En effet pour le groupe Krou par exemple le rapport de masculinité qui est aujourd'hui de 120 pour les 30-39 ans était de 258 en 1955 (il était de 715 à 40-49 ans et 750 à 50-59 ans).

3.2.2.3. Les autochtones Ebrié

Il nous a paru intéressant de fournir quelques données relatives aux Ebrié; en effet malgré l'extension rapide de la ville au détriment de leur terroir déjà restreint, les Ebrié constituent une minorité (moins de 3 % aujourd'hui contre 6 % en 1955) qui a conservé quelques traits particuliers, du fait du maintien de villages traditionnels à l'intérieur même de la ville; cependant chaque village dispose d'une réserve foncière (voir Haeringer, 1977) et les villageois construisent des logements, accueillant ainsi de plus en plus d'étrangers ce qui à terme devrait atténuer le particularisme de ces petits quartiers presque villageois que sont Cocody-village ou Locodjro. Le phénomène de marginalisation des autochtones au sein de leur village est déjà bien entamé, et ce d'autant plus que l'on se rapproche du centre de l'agglomération; le tableau 3-12 montre que globalement les allochtones sont largement majoritaires aux âges actifs, mais seulement pour les hommes au-delà de 35 ans.

Tableau 3-12: VILLAGES EBRIE REPARTITION AUTOCHTONE - ALLOCHTONE (en %) RAPPORTS DE MASCULINITE

GROUPE D'AGES	AUTOCHTONES			ALLOCHTONES		
	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.
0 - 4 ans	39,1	42,0	91,9	60,9	58,0	103,3
5 - 9 ans	47,8	48,6	97,6	52,2	51,4	101,1
10 - 14 ans	57,5	42,1	126,3	42,5	57,9	67,8
15 - 19 ans	43,8	39,4	76	46,2	60,6	63,5
20 - 24 ans	29,6	37,1	74,1	70,4	62,9	104,2
25 - 29 ans	28,0	30,5	132,3	72,0	69,5	146,6
30 - 34 ans	24,0	29,1	113	76,0	70,9	146,9
35 - 39 ans	22,4	50,8	59,1	77,6	49,2	211,3
40 - 44 ans	33,6	51,3	57	66,4	48,7	119,1
45 - 49 ans	47,2	72,6	66	52,8	27,4	197,7
50 - 54 ans	45,0	71,2	{ 77,8	55,0	28,8	{336,6
55 - 59 ans	41,1	93,5		58,9	6,5	
60 - 64 ans	72,7	93,3	{ 74,3	27,3	6,7	{367,7
65 - 70 ans	85,2	100		14,8	0	
70 ans et +	84,9	75,3	64,7	14,1	24,7	59,4
TOTAL	40,0	44,6	90,4	60,0	55,4	109,8

Tableau 3-13 : REPARTITION DES AUTOCHTONES (EFFECTIFS)

VILLAGES		RESTE DE L'AGGLOMERATION	
HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
3260	3547	1263	866
2406	2466	1372	1068
2220	1758	971	1283
1301	1712	847	1077
1378	1860	898	728
1077	814	513	322
694	614	219	386
448	758	320	223
413	724	239	320
526	788	169	83
{ 665	{ 998	{ 277	{ 162
{ 562	{ 756	{ 58	{ 50
507	297	53	55
15457	17092	7199	6623

Fig.3-14 PYRAMIDES DES AGES: AUTOCHTONES EBRIE

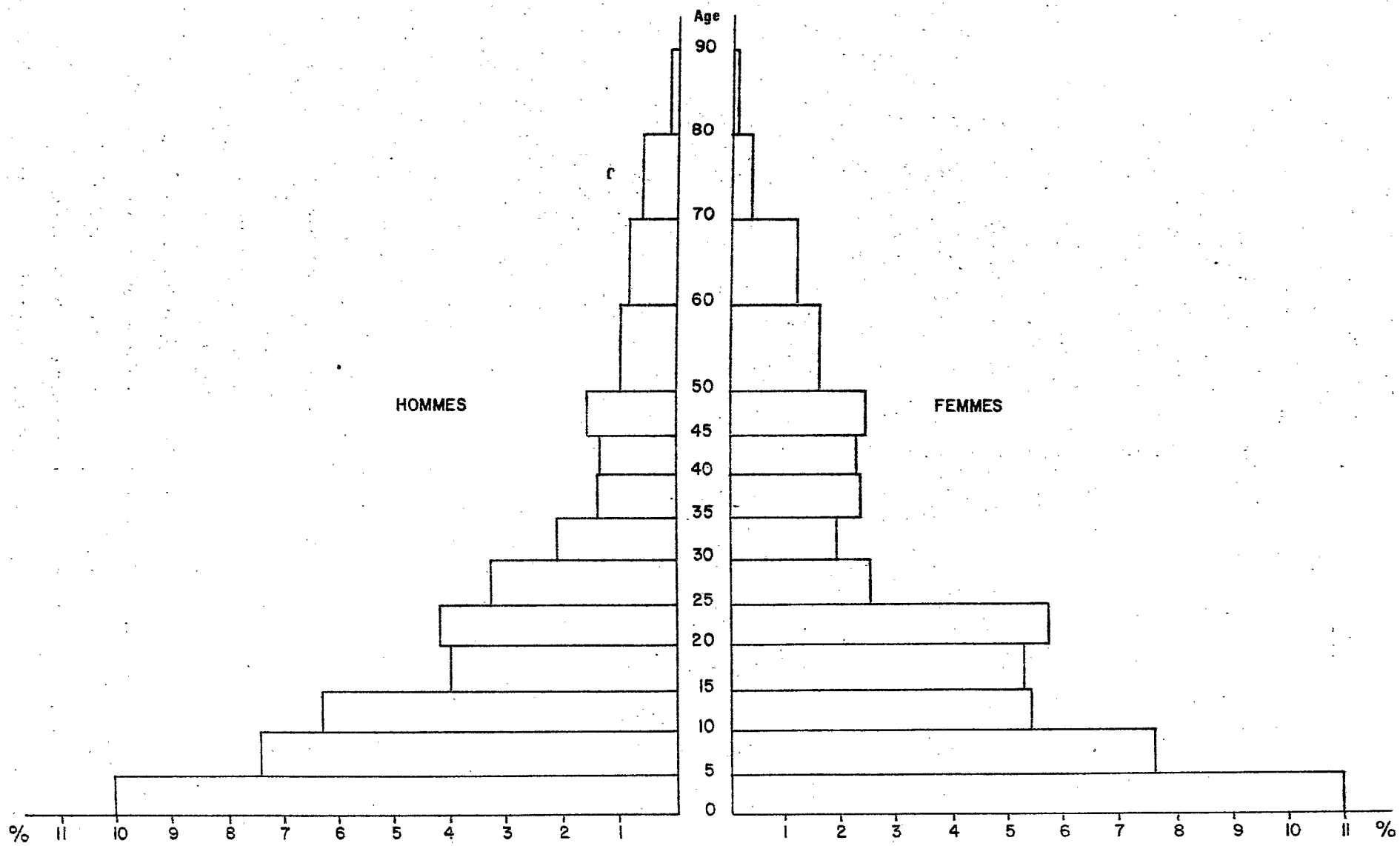

En effet, le second phénomène qui contribue à la diminution du poids numérique des autochtones est l'installation hors des villages, dans l'habitat de standing et économique pour l'essentiel, des jeunes actifs Ebrié qui prennent ainsi leurs distances avec le "village". Le tableau 3-13 montre ce phénomène, beaucoup plus marqué pour les hommes que pour les femmes ce qui explique le rapport autochtones/allochtones plus élevé pour le sexe féminin. Il s'ensuit une pyramide des âges (figure 3-14) semblable à celles établies pour des zones rurales à forte émigration ce qui est au demeurant assez surprenant, le pouvoir attractif de la ville et des nouveaux modes de vie citadins jouant au sein même de cette ville. Les rapports de masculinité sont eux aussi intéressants à étudier dans la mesure où c'est la seule sous-population où les personnes âgées sont en nombre non négligeable et où l'on retrouve une sur-mortalité masculine avec des rapports de masculinité décroissants, inférieurs à 100 après 50 ans.

Il ne faut pourtant pas exagérer l'éloignement des jeunes par rapport au village : les liens restent solides. Le poids politique des Ebrié au sein d'une ville qui est leur terroir et leur territoire est toujours déterminant. Alors qu'ils n'étaient que 31.380 au recensement de 1975 ils ont obtenu sept sièges de député et six mairies sur 10 aux dernières élections. Résidents des villages ou non, ils se sont mobilisés et veulent rester maîtres chez eux, leur pouvoir sur le foncier étant toujours très fort. Ils sont aidés en cela par le désintérêt relatif des allochtones pour les affaires de la cité (voir infra) : avant d'être abidjanais on est originaire de Daloa, Odienné ou Korhogo etc... Inversement, la plupart des députés de l'intérieur du pays sont résidents à Abidjan; leur réussite sociale dans la capitale a conforté leur pouvoir local.

* * *

Pour conclure ces développements relatifs aux nationalités et aux ethnies répétons encore une fois qu'à part quelques spécificités rarement discriminantes si l'on excepte l'ethnie Akan, l'aspect important est l'origine massivement migratoire des sous-populations quelles qu'elles soient ce qui entraine un certain nombre de caractéristiques communes à savoir une population jeune, l'absence de vieux, une sur-représentation des âges actifs. Cela n'exclut pas les exceptions, les ghanéens et les non africains par exemple; il ne faut pas non plus oublier que les pyramides relatives aux ivoiriens sont globalement plus équilibrées aussi bien pour les âges que pour les sexes, mais elles relèvent d'un même processus et dans ses grandes lignes le commentaire que nous avons fait à propos des structures globales s'appliquerait assez bien à la plupart des sous populations présentées ici.

3.3. STRUCTURES ET REPARTITION GEOGRAPHIQUE

Nous avons retenu les deux découpages géographiques présentés au chapitre II, à savoir les quartiers regroupés et les trois périmètres correspondant aux étapes de la croissance de la ville.

3.3.1. Structures des quartiers regroupés

3.3.1.1. Nationalité, ethnie et quartier

Dans la mesure où la ville est très cosmopolite, on pouvait se demander s'il n'existait pas certaines concentrations par nationalité ou ethnie dans les quartiers. Deux cartes (fig. 3-15 et 3-16) et les tableaux 3-14 et 3-15 permettent de vérifier qu'il y a seulement des tendances liées davantage à l'environnement et à l'habitat qu'à une ségrégation volontaire. De toute façon toutes les nationalités et toutes les ethnies sont présentes dans chacune des six zones retenues mais aussi dans chacun des 15 quartiers. Si l'on se refère aux répartitions globales (tableaux 3-5 et 3-9) on peut faire des constatations intéressantes, au niveau des nationalités puis au niveau des ethnies. Nous donnons ici quelques pourcentages indiquant le poids des hommes puis des femmes au sein de chaque quartier.

a) les nationalités

- Les ivoiriens sont bien représentés dans tous les quartiers; ils sont cependant largement dominants au Nord (74,1 % et 75,7 %) et à l'Ouest (78,1 % et 82,9 %) et relativement peu nombreux au Sud (44,6 % et 51,8 %). C'est du à l'attirance de la périphérie, Abobo et Yopougon, qui offrent des meilleures conditions de vie (espace, surface des logements etc...) que le centre de l'agglomération.

- Les voltaïques se concentrent au Sud, dans le quartier de Koumassi (26,6 % et 21,1 %) soit 36 % de tous les voltaïques de la ville; ils sont relativement nombreux dans tous les quartiers.

- Les maliens sont nombreux au Centre-Nord et au Centre Sud, les quartiers les plus anciens.

Tableau 3-14: QUARTIERS REGROUPES : REPARTITION PAR SEXE ET NATIONALITE - RAPPORTS DE MASCULINITE -

QUARTIER	IVOIRIEN			VOLTAIQUE			MALIEN			GUINEEN		
	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.
CENTRE NORD	63886	64175	99,6	15923	12118	131,4	12419	8915	139,3	3805	2757	138,0
CENTRE SUD	56858	61700	92,2	18854	11999	157,1	11646	10142	114,8	5905	3859	153,0
EST	33445	39500	84,7	9842	7184	137,0	3633	3597	101,0	538	132	407,6
NORD	90279	88104	102,5	10092	9831	102,7	12174	9570	127,2	3993	3012	132,6
OUEST	78702	80556	97,7	10926	7784	140,4	5104	3902	130,8	2384	1936	123,1
SUD	63164	63953	98,8	37275	26170	142,4	15097	11202	134,8	5078	3636	139,7
TOTAL	386334	397988	97,1	102912	75086	137,1	60073	47328	126,9	21703	15332	141,6

QUARTIER	GHANEEN			AUTRE AFRICAIN			AUTRE			ENSEMBLE		
	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.
CENTRE NORD	341	683	49,9	12703	9032	140,6	7742	6952	111,4	116819	104632	111,6
CENTRE SUD	687	2494	27,5	14161	9428	150,2	9031	7661	117,9	117223	107308	109,3
EST	212	555	38,2	3000	2451	122,4	8347	8604	97,0	59017	62023	95,2
NORD	225	1281	17,6	5214	4557	114,4	0	81	0	121977	116436	104,8
OUEST	600	858	70,0	3096	2212	139,0	0	0	0	100812	97248	103,7
SUD	3849	7834	49,1	17391	10900	159,6	27	0	0	141881	123695	114,7
TOTAL	5914	13705	43,1	55565	38580	144,0	25147	23289	107,9	657729	611342	107,6

Service Cartographique O.R.S.T.O.M. Centre de Petit-Bassam)

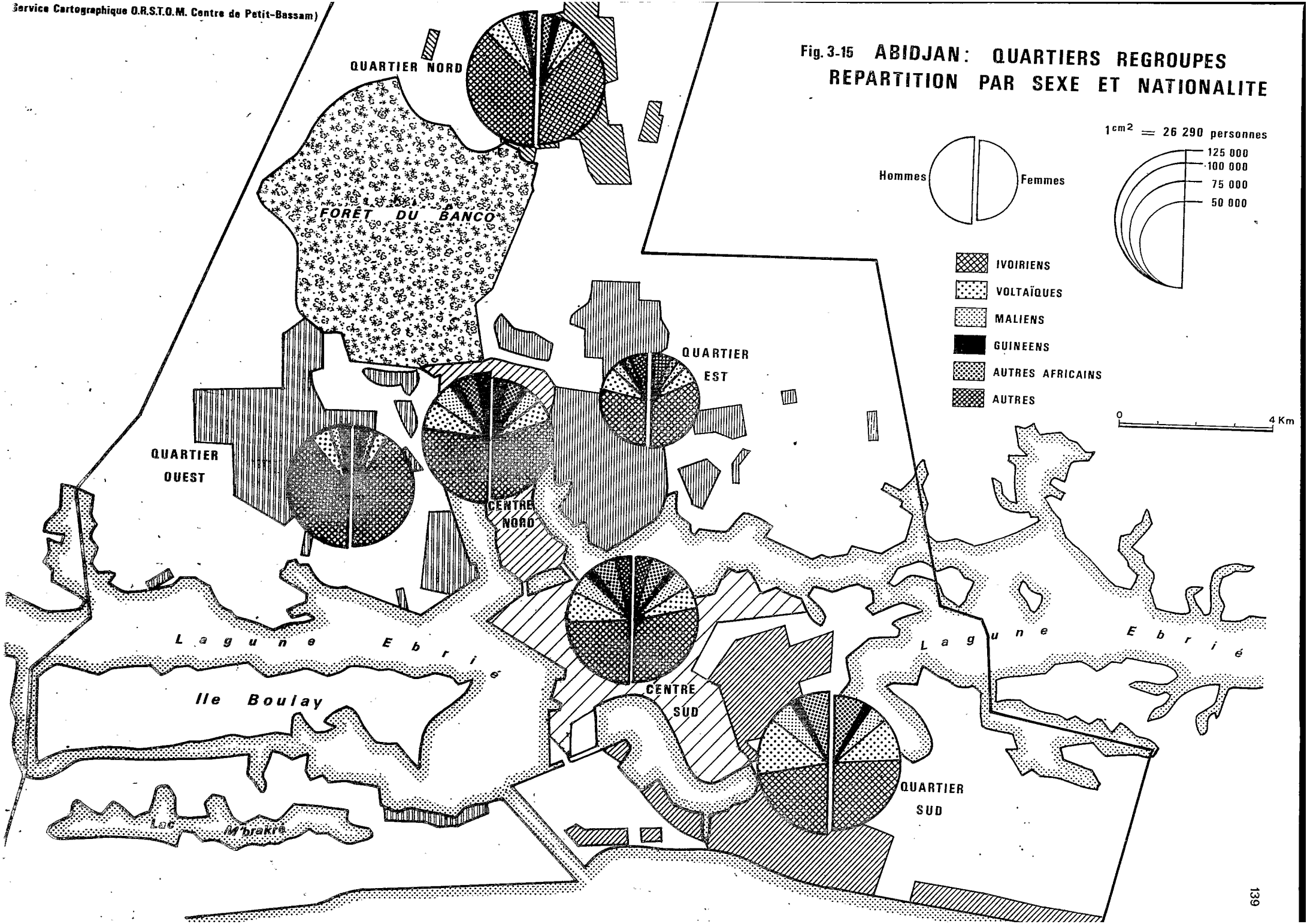

Fig. 3-15 ABIDJAN: QUARTIERS REGROUPES
REPARTITION PAR SEXE ET NATIONALITE

- Les autres africains sont essentiellement regroupés dans trois zones, le Centre-nord, le Centre-sud (12,7 % et 11,1 %) et surtout le Sud (15 % et 15,2 %).

Ces derniers chiffres s'expliquent par la concentration des ghanéens, pour la plupart pêcheurs, sur le bord de mer. Dans les trois autres zones ils sont largement sous représentés.

- Les non africains sont au Centre-nord (Plateau) au Centre-sud et surtout à l'Est (14,1 % et 13,9 %); ils ne sont pas représentés dans les autres quartiers.

Il est difficile de dissocier les différentes motivations qui ont provoqué ces regroupements relatifs; l'attrait du quartier n'y tient probablement qu'une faible part; la composition familiale, la disponibilité de logements mais aussi l'activité des individus jouent un rôle déterminant.

b) les ethnies

- Les AKAN sont sur-représentés au Centre-sud (Treichville) à l'Est (Cocody) et ce qui est plus surprenant au Sud, 55,2 % et 58,2 %); ils y sont cependant peu nombreux du fait de la faible proportion d'ivoiriens dans cette zone; ils sont par contre nettement sous-représentés au Centre-nord (32,1 %).

- Les KROU sont également nettement sous-représentés au Centre-nord (16,7 % et 15,3 %) alors qu'ils sont très largement sur-représentés à l'Ouest (24,7 % et 25 %) et également au Sud (28,2 % et 27,2 %) ce qui correspond aux principales zones d'habitat économique (Yopougon et Port-Bouët).

- Les MANDE-Nord marquent une assez nette préférence par le Centre-nord (26,5 % et 25,5 %) et le Nord et sont très peu nombreux au Sud (7,7 % et 6,4 %).

- Les MANDE-Sud sont sur-représentés au Centre-nord et surtout à l'Ouest (14 % et 12,6 %). Cette dernière constatation s'explique par le fait qu'un gros quartier essentiellement Gouro et Yacouba s'est installé au Banco. Partout ailleurs ils sont représentés dans une proportion constante.

- Les VOLTAIQUE sont nombreux à l'Est et surtout au Centre-nord (13,5 % et 12,7 %) mais très sous-représentés à l'Ouest et surtout au Sud (3,7 % et 3,5 %).

Tableau 3-15: QUARTIERS REGROUPES : REPARTITION PAR SEXE ET ETHNIE - RAPPORTS DE MASCULINITE

ZONE GEO ABJ	AKAN			KROU			MANDE DU NORD			MANDE DU SUD			VOLTAIQUE			AUTRE			TOTAL		
	HOMMES	FEMMES	R.M.	H.	F.	R.M.	H.	F.	R.M.	H.	F.	R.M.	H.	F.	R.M.	H.	F.	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.
CENTRE NORD	20501	23341	87,8	10673	9790	109,0	16979	16389	103,6	7047	6481	108,7	8650	8138	106,3	36	36	100	63886	64175	99,5
CENTRE SUD	30683	37206	82,5	12082	10652	113,4	6960	6814	102,1	3608	3100	116,4	3200	3703	86,4	325	225	144,4	56858	61700	92,2
EST	17586	22227	79,1	5746	7374	79,9	3945	3591	109,9	1847	1962	94,1	4184	4238	98,7	137	108	126,9	33445	39500	84,7
NORD	42864	44280	96,8	17970	17115	105,0	17022	15252	111,6	5805	4944	117,4	6585	6513	102,2	33	0	0	90279	88104	102,5
OUEST	34740	36982	93,9	19400	20134	96,4	9576	9592	99,8	10974	10182	107,8	4012	3666	109,4	0	0	0	78702	80556	97,7
SUD	34782	37198	93,5	17880	17398	102,8	4899	4109	119,2	3247	2973	109,2	2356	2244	105,0	0	31	0	63164	63953	98,8
TOTAL	181156	201234	90,0	83751	82463	101,6	59381	55747	106,5	32528	29642	109,7	28987	28502	101,7	531	400	132,8	386334	397988	97,1

Service Cartographique O.R.S.T.O.M. Centre de Petit-Bassam)

Fig 3-16 **ABIDJAN : QUARTIERS REGROUPES**
REPARTITION PAR SEXE ET ETHNIE
(POPULATION IVOIRIENNE)

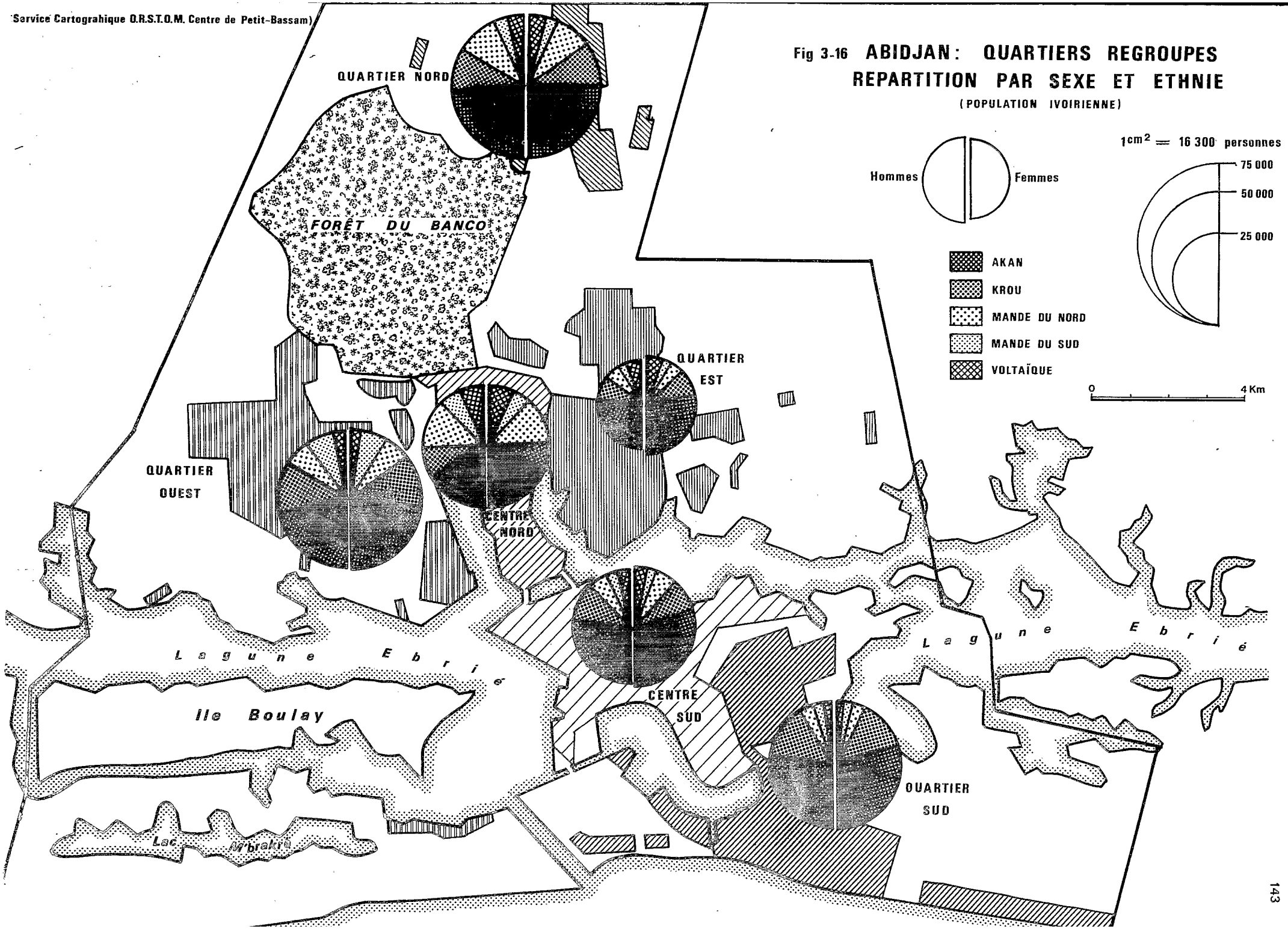

Enfin mise à part la préférence conjointe des Mandé Nord et des Voltaïque pour le Centre-Nord qui fait d'Adjamé un quartier peuplé largement d'originaires des régions de savane on ne décèle pas d'autres convergences de ce type notables.

3.3.1.2. Types d'habitat et quartiers

La carte de répartition de l'habitat (figure 3-17) et le tableau 3-16 montrent qu'il n'existe pas là non plus de spécialisations très marquées au niveau des six grandes zones retenues; il est d'ailleurs à noter qu'à part quelques concentrations pour l'habitat de standing les 15 quartiers n'étaient pas homogènes eux non plus.

La carte présentée ici se passe de nombreux commentaires; ceux que nous avons fait au niveau des ethnies et des nationalités recoupent largement ceux que nous pouvons faire à propos de l'habitat. Pour faire les rapprochements qui s'imposent, il suffit de savoir que l'habitat économique est quasi exclusivement réservé aux ivoiriens, l'habitat sommaire occupé à 90 % par des étrangers, l'habitat évolutif fortement peuplé d'originaires de la savane, et de garder à l'esprit que parmi les ivoiriens, les Akan et les Krou sont sur-représentés dans l'habitat économique. En effet, la grande majorité de l'habitat sommaire (82,5 %) se trouve au Sud mais ne représente cependant que 34,2 % des hommes et 31,2 % des femmes de cette zone. L'Ouest est lui à dominante d'habitat économique, donc ivoirien. De la même façon notons pour mémoire que l'Est compte la plus forte proportion de résidents de l'habitat de standing (30,4 % d'hommes et 33,1 % de femmes) et que le Centre nord et le Nord sont des zones où l'habitat évolutif prévaut mais avec un peuplement différent.

Si l'on veut tirer une conclusion d'ensemble constatons que les ivoiriens ont tendance à s'installer à la périphérie quel que soit le type d'habitat alors que le Centre continue d'être le pôle d'attraction des étrangers. Il est important de noter que dans l'ensemble chaque type d'habitat est représenté dans chaque quartier; parfois modestement, mais cela correspond le plus souvent à une volonté d'équilibrage de la ville : la création d'un lotissement économique au coeur d'Abobo (zone-nord) en est l'exemple.

Tableau 3-16: QUARTIERS REGROUPES : REPARTITION PAR SEXE ET TYPE D'HABITAT - RAPPORTS DE MASCULINITE

ZONE GEO. ABJ	HABITAT STANDING			HABITAT ECONOMIQUE			LOTISSEMENT EVOLUTIF			HABITAT SOMMAIRE			T O T A L		
	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.
CENTRE NORD	9928	8466	117,3	10616	10110	104,6	96075	85976	111,9	200	80	250,0	116819	104632	111,6
CENTRE SUD	19207	17802	108,0	32181	32117	100,4	63428	55685	113,7	2407	1704	141,3	117223	107308	109,3
EST	17951	20521	87,3	17287	18358	94,8	21085	20837	101,2	2694	2307	116,8	59017	62023	95,2
NORD	1296	1728	75,0	7182	7128	100,4	112278	106293	105,5	1221	1287	94,9	121977	116436	104,8
OUEST	2580	2610	98,8	45060	43920	102,8	49618	47702	103,9	3554	3016	118,0	100812	97248	103,7
SUD	6054	6222	97,3	41526	41688	99,5	45671	37173	122,7	48630	38612	126,4	141881	123695	114,7
TOTAL	57016	57349	99,4	153852	153321	100,4	388155	353666	109,7	58706	47006	125,2	657729	611342	107,6

(Service Cartographique O.R.S.T.O.M. Centre de Petit-Bassam)

Fig 3-17 **ABIDJAN : QUARTIERS REGROUPES**
REPARTITION PAR SEXE ET TYPE D'HABITAT

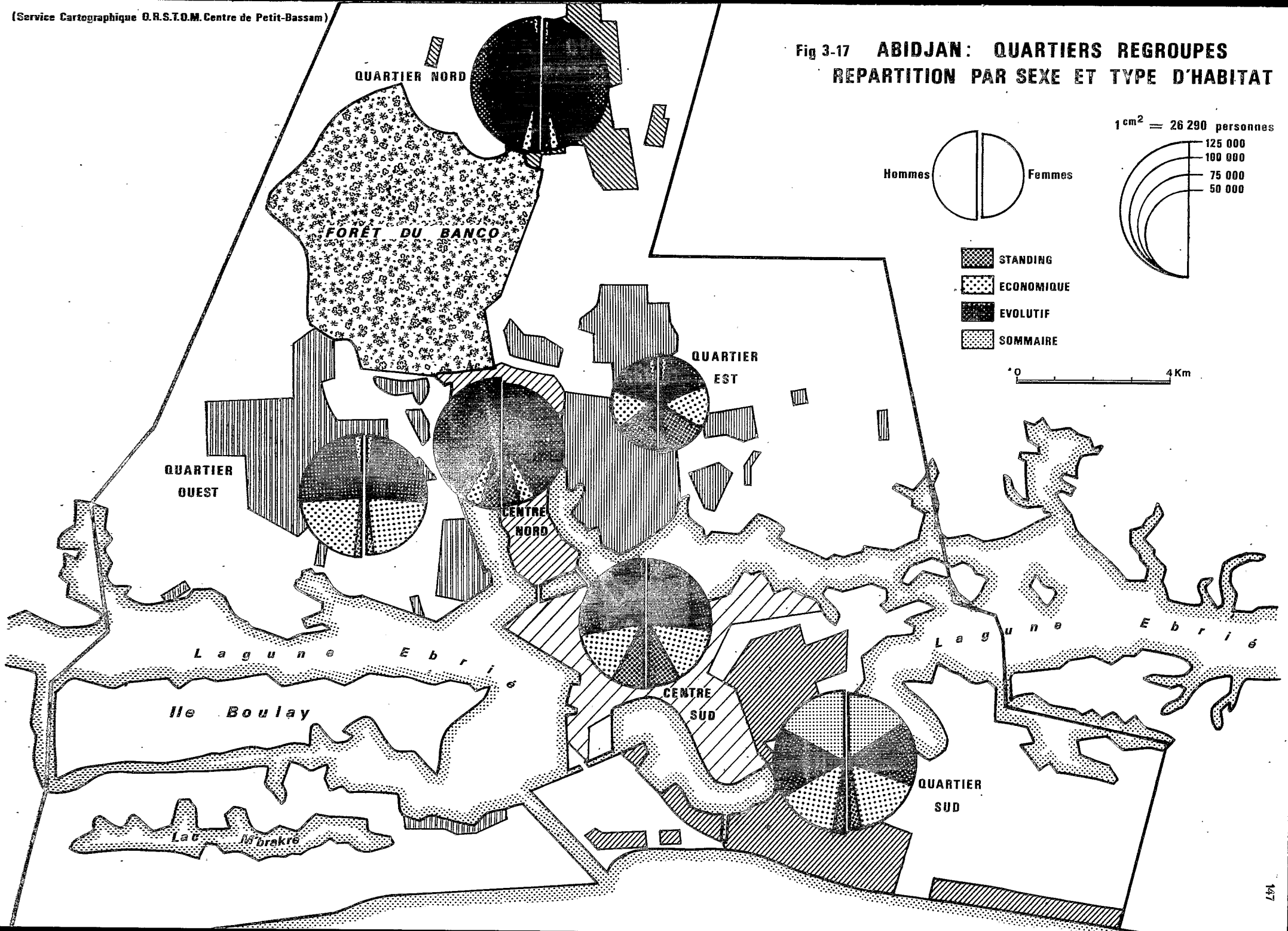

Enfin, la croissance de la ville s'effectue de façon assez harmonieuse, au niveau spatial au moins, en ce sens qu'Abidjan croit aux quatre points cardinaux et que les nouvelles zones ont des poids numériques relativement comparables; il y a par contre une nette différentiation qualitative.

3.3.1.3. Structures par âge et sexe des quartiers regroupés

L'ensemble des données est rassemblé au tableau 3-17; les pyramides des âges établies en valeurs relatives permettent de visualiser les déséquilibres structurels mais aussi les différences entre quartiers. Là encore pas de surprises dans la forme globale des pyramides dont les caractéristiques essentielles sont les mêmes que pour toutes celles déjà présentées. Il y a néanmoins des différences intéressantes : le Centre-nord, le Centre-sud et l'Est comptent sensiblement plus de personnes de plus de 50 ans ce qui est logique dans la mesure où ils sont globalement plus anciens; ces quartiers comptent également une proportion de 0-4 ans nettement plus faible que les autres, l'Ouest et le Nord en particulier où l'on dénombre respectivement 21 % et 22,1 % d'enfants de cet âge. Cela confirme notre hypothèse selon laquelle ces quartiers sont peuplés principalement par de jeunes couples. Enfin, la pyramide de la zone.Est se différencie nettement des autres : plus équilibrée, le creux pour les hommes à 10-20 ans étant relativement réduit, elle se caractérise surtout par une surreprésentation féminine sensible. Pour les quartiers nord et ouest, nous avons reporté sur nos graphiques les structures du recensement car nos limites sont à peu près les mêmes que celles retenues en 1975; la comparaison n'a qu'une valeur indicative, les modifications du peuplement ayant eu une telle ampleur en 3 ans qu'il est difficile d'en tirer des conclusions. Notons simplement le rajeunissement pour le nord et l'ouest ainsi que la féminisation globale.

La courbe de masculinité (figure 3-20) confirme notre propos; l'ensemble de nos commentaires sur la répartition par nationalités et ethnies permet dans une large mesure d'interpréter ces courbes puisque la structure des grands groupes ethniques ou nationaux se répercute forcément sur celle des quartiers où ils sont dominants.

Fig.3-18 PYRAMIDES DES AGES PAR QUARTIERS REGROUPES

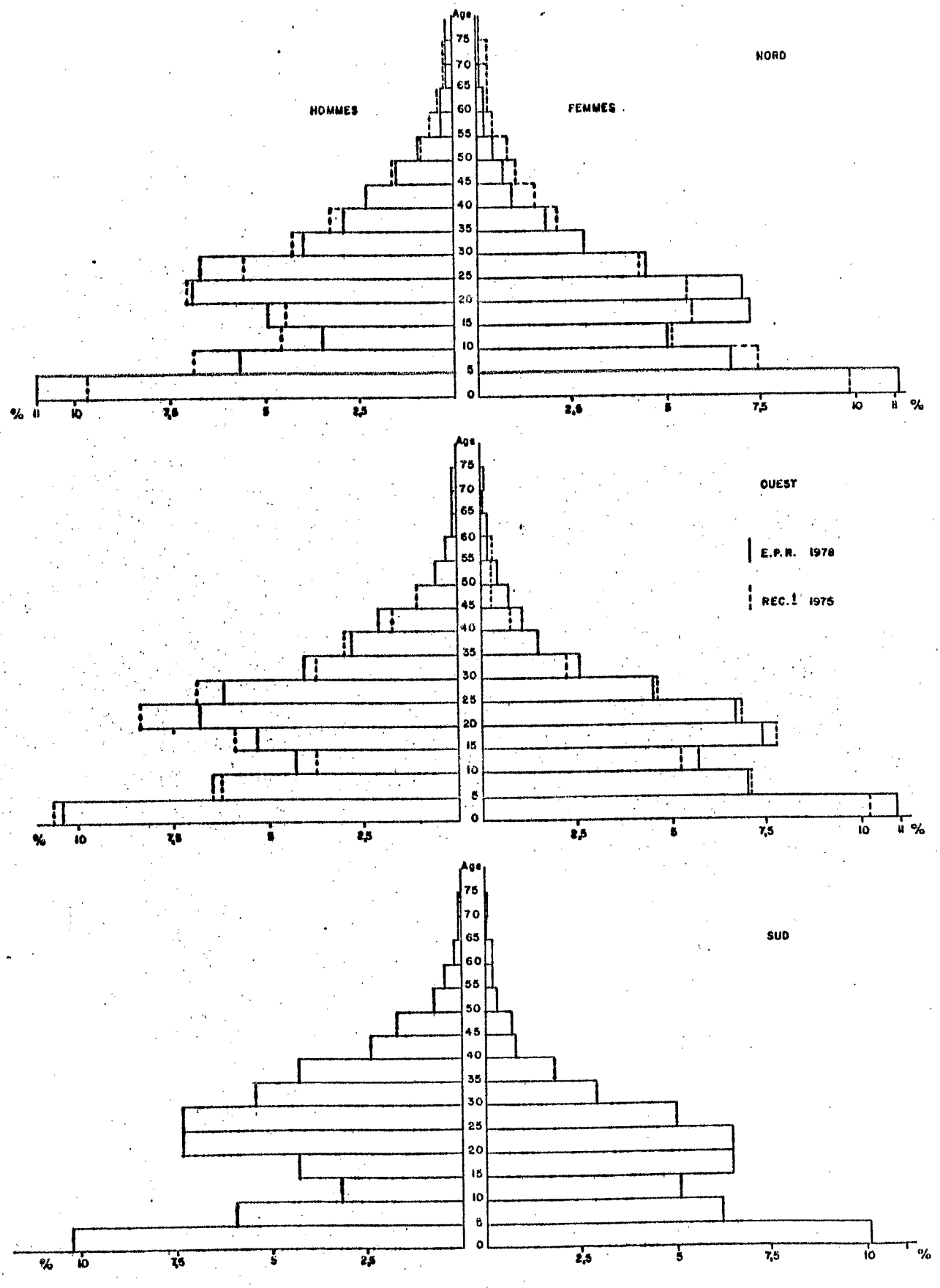

Fig.3-19 PYRAMIDES DES AGES PAR QUARTIERS REGROUPES

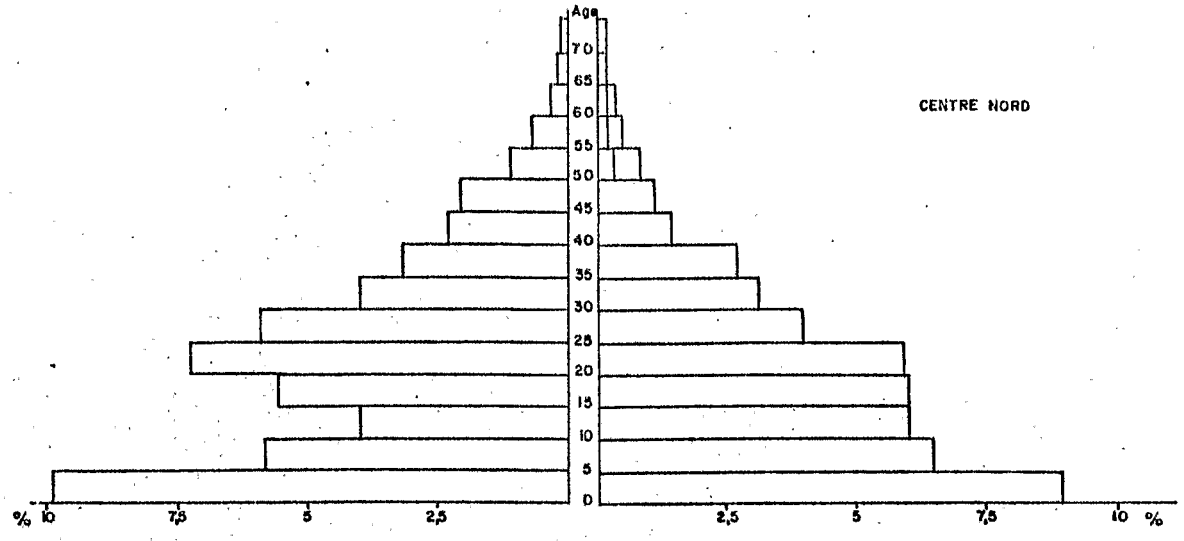

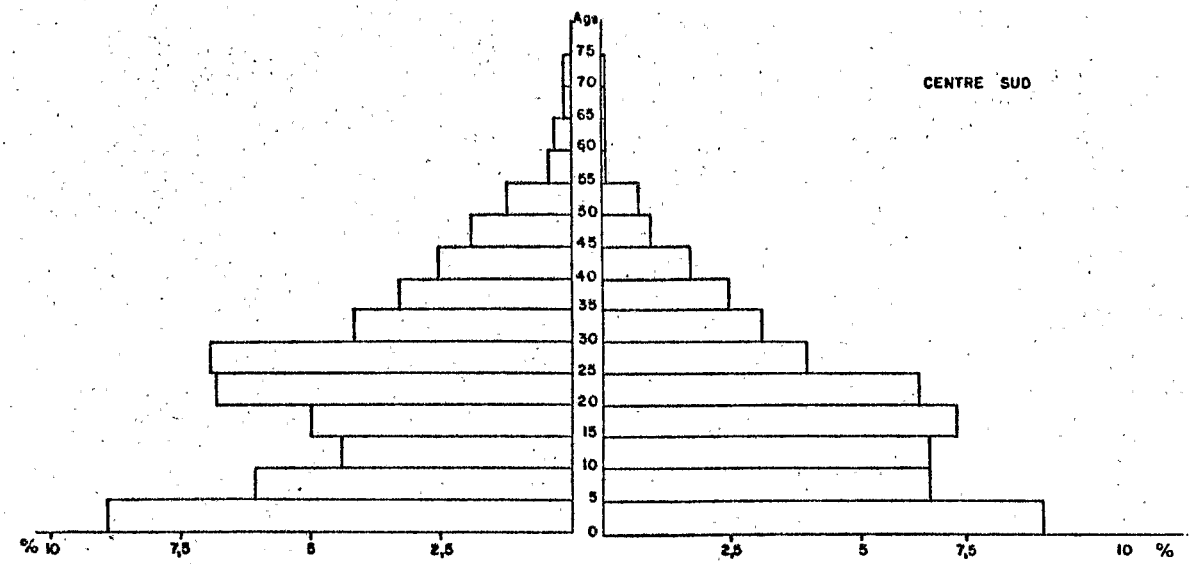

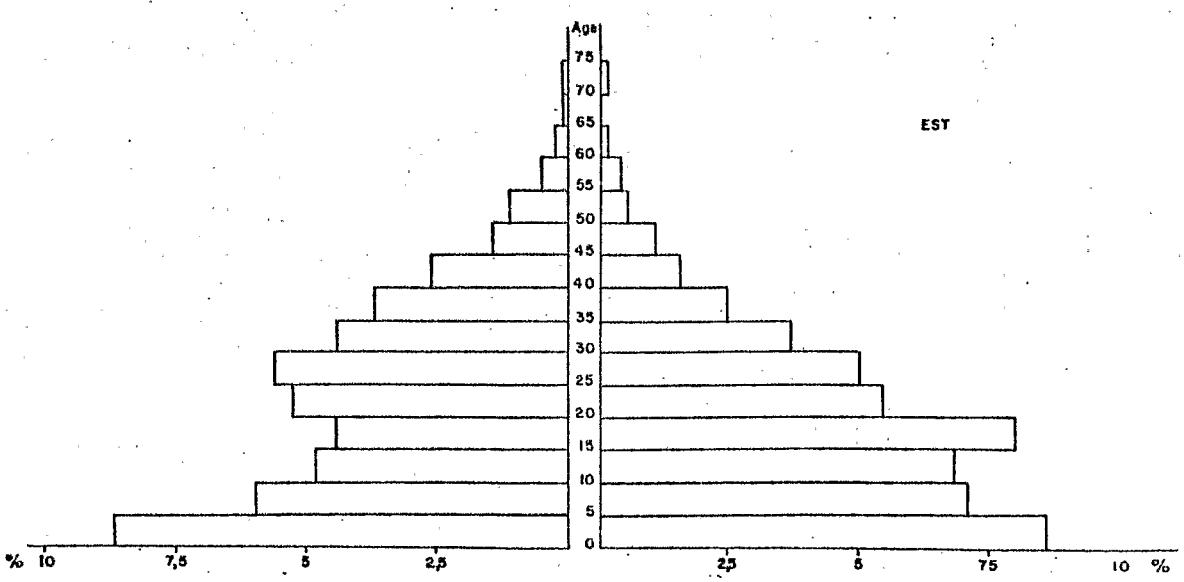

Tableau 3-17 : QUARTIERS REGROUPES : REPARTITION PAR GROUPE D'AGES ET SEXE
RAPPORTS DE MASCULINITE

GROUPE D'AGES	CENTRE NORD			CENTRE SUD			E S T			N O R D			O U E S T			S U D		
	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.
0 - 4	21910	19856	110	20046	19126	105	10568	10336	102	26392	26559	99	20614	21650	95	27323	27055	101
5 - 9	12801	14331	89	13124	14242	92	7090	8537	83	13515	16011	84	12860	13790	93	15829	16500	96
10 - 14	8944	13287	67	9839	14022	70	5810	8226	71	8385	11943	70	8618	11214	77	8433	13616	62
15 - 19	12478	13281	94	11251	15287	74	5298	9612	55	11604	17217	67	10394	14590	71	11313	17132	66
20 - 24	16151	12999	124	14923	13706	109	6334	6608	96	16416	16710	98	13428	13272	101	19479	17249	113
25 - 29	13146	8673	152	15236	8699	175	6718	6027	112	15915	10476	152	12194	8862	138	19252	13337	144
30 - 34	8895	6765	132	9473	6867	138	5265	4522	116	9480	6729	141	8160	5178	158	14259	7820	182
35 - 39	7158	5940	121	7411	5382	138	4524	2983	152	6993	4218	166	5562	3036	183	11421	4721	242
40 - 44	5076	3093	164	5799	3743	155	3165	1904	166	5352	2238	239	4124	2078	199	6333	2133	297
45 - 49	4699	2405	195	4173	2119	197	1710	1273	134	3678	1752	210	2228	1404	159	4373	1748	250
50 - 54	2364	1727	137	2712	1602	169	1333	683	195	2148	1005	214	1276	744	172	1812	858	211
55 - 59	1625	861	189	1527	967	158	653	511	128	720	447	161	580	472	123	956	673	142
60 - 65	724	719	101	813	751	108	219	265	83	747	555	135	258	400	65	625	509	123
65 - 69	495	330	150	404	330	122	163	207	79	159	219	73	168	232	72	229	119	192
70 et +	353	365	97	492	465	106	167	329	51	483	357	135	228	326	70	244	225	108
TOTAL	116819	104632	112	117223	107308	109	59017	62023	95	121977	116436	105	100812	97248	104	141881	123695	115

Fig.3-20 QUARTIERS REGROUPES: RAPPORTS DE MASCULINITE (Ensemble de la population)

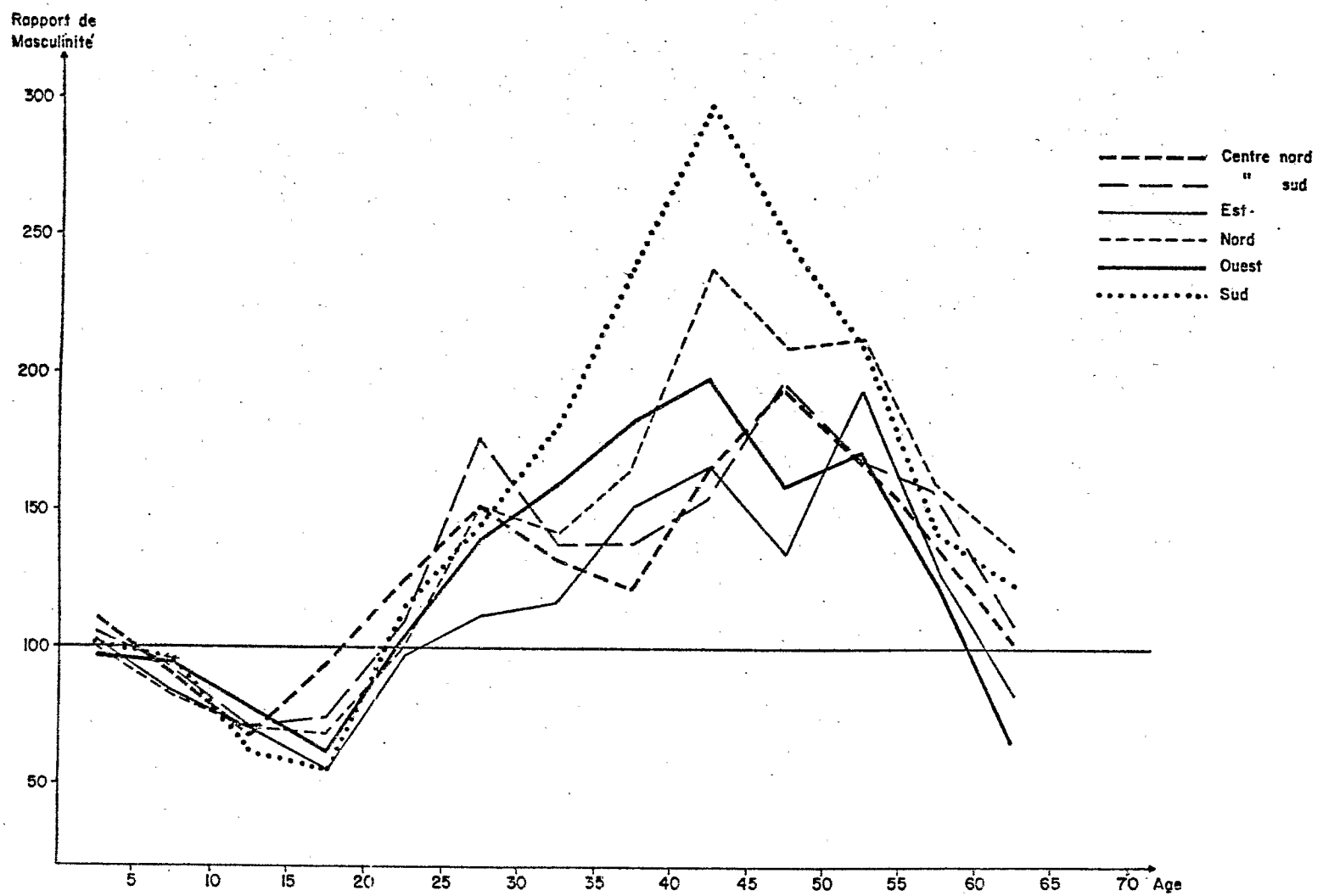

3.3.2. Les étapes de la croissance

3.3.2.1. Les structures démographiques des trois cercles

Les trois phases de l'évolution de la ville se retrouvent-elles dans les structures démographiques des trois grandes zones considérées ? Les pyramides des âges (figure 3-21) montrent des différences sensibles dans la répartition par âges. Elles sont toutes les trois très déséquilibrées mais de façon différente. La plus harmonieuse globalement est celle de la ville coloniale, donc des quartiers les plus anciens; la relativement forte proportion de personnes âgées est en partie le fait des villages autochtones dont la structure globale est celle, classique, des zones d'émigration : les adultes ont quitté les villages, même s'ils sont inclus dans la ville, pour des quartiers nouveaux plus attractifs. Le creux enregistré pour les garçons entre 5 et 20 ans est nettement inférieur à la moyenne d'Abidjan, tout comme est inférieure à la moyenne la sur-représentation féminine aux mêmes âges. La ville portuaire a une structure bien plus déséquilibrée avec une très forte sur-représentation féminine avant 20 ans puis un renversement et une tout aussi forte sur-représentation masculine après cet âge; l'effectif de personnes âgées y est très faible. La pyramide du nouveau périmètre présente les mêmes tendances globales que celles constatées pour la ville portuaire mais beaucoup plus exacerbées, le creux pour les hommes à 10-15 ans étant très important.

Finalement on ne décèle pas de différences fondamentales entre les trois structures; les caractéristiques sont les mêmes, on note simplement que plus le quartier est de création récente, plus l'amplitude des déformations observées est importante. Pourtant, une analyse plus fine permet d'approfondir nos remarques; il faut pour cela se référer aux rapports de masculinité par groupes d'âge et à la différenciation ivoiriens - non ivoiriens; la figure 3-22 et les tableaux 3-18, 3-19 et 3-20) permettent cette analyse.

Le rapport ivoiriens - non ivoiriens par périmètre ainsi que la répartition par grands groupes d'âge et nationalités de ces populations sont un indice simple de ces données détaillées.

Tableau 3-21 : RAPPORT IVOIRIENS ETRANGERS PAR PERIMETRE

	Ville coloniale	Ville portuaire	Nouveau périmètre
Ivoiriens	60,5	62,3	67,4
Non ivoiriens	39,5	37,7	32,6
% de l'ensemble	24,1	29,2	46,7

Fig.3-21 STRUCTURE PAR AGES ET ETAPES DE CROISSANCE D'ABIDJAN

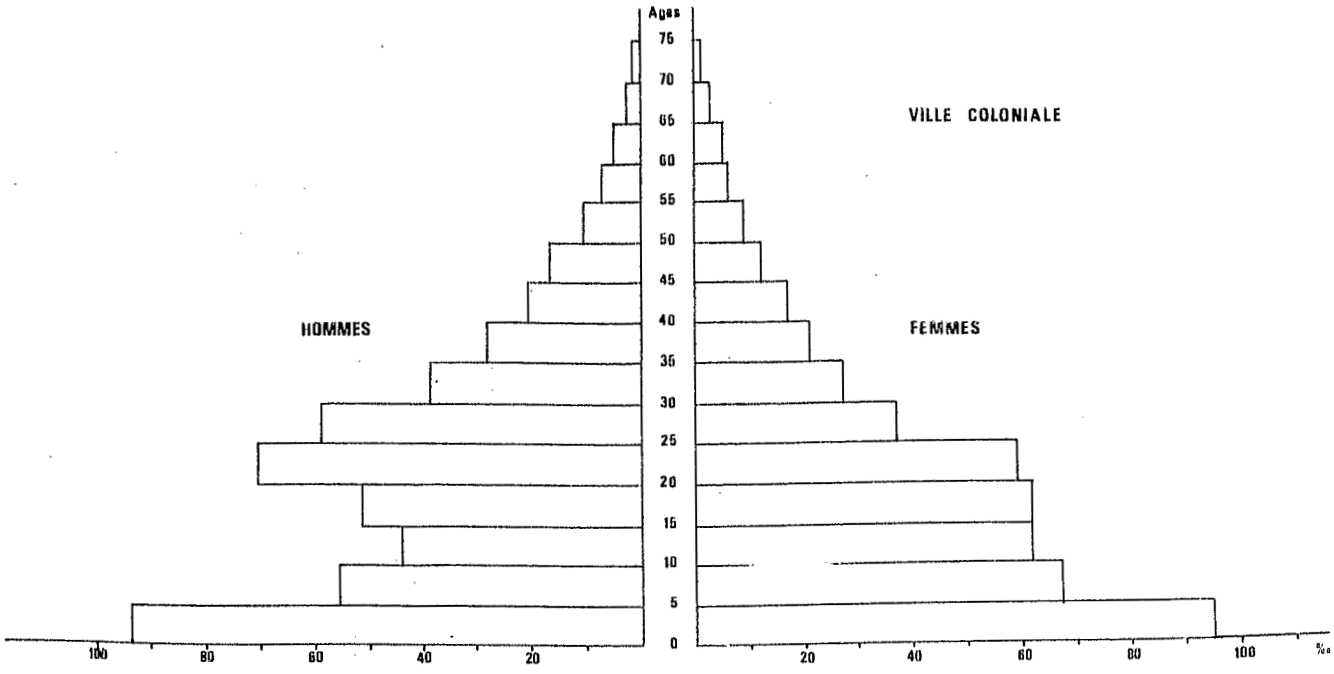

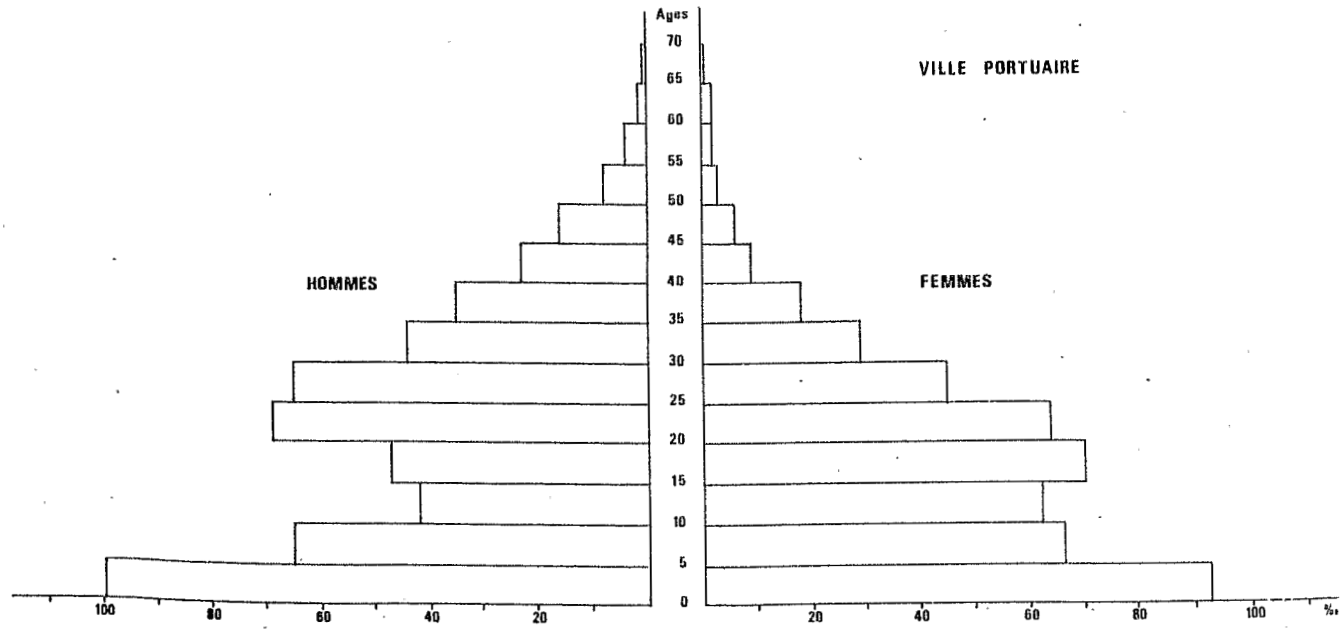

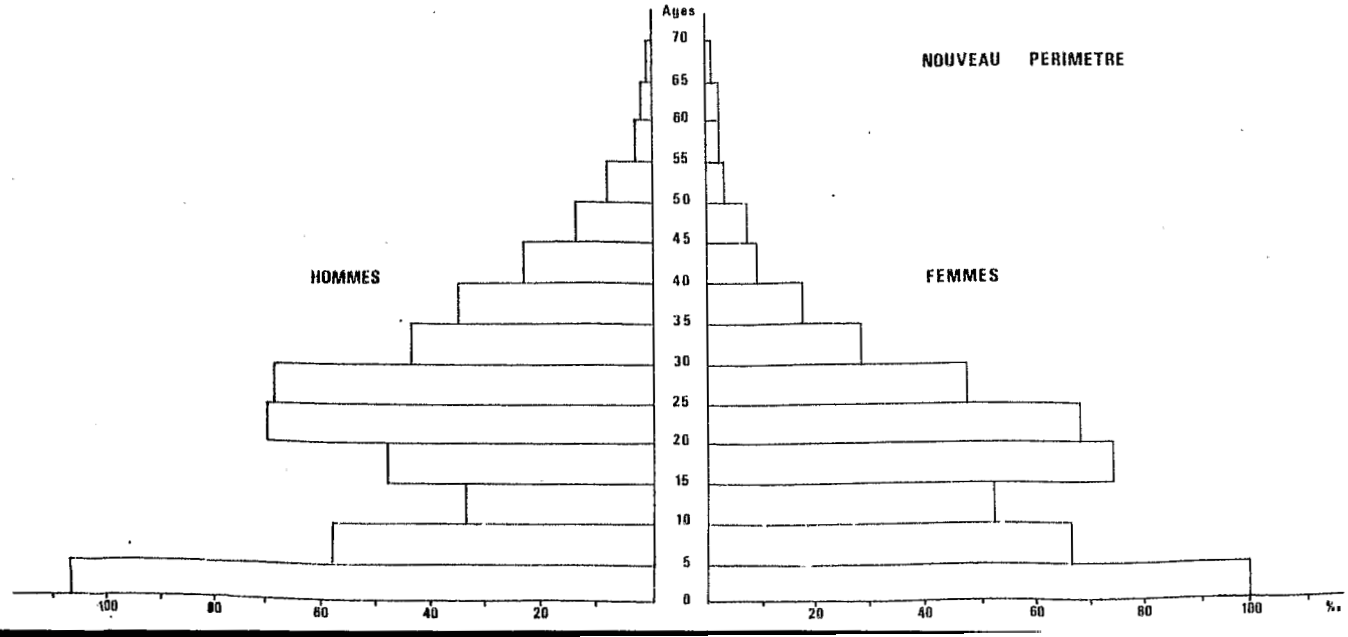

Tableau 3-18 : POPULATION IVOIRIENNE - REPARTITION PAR AGE ET SEXE

GROUPE D'AGES	SEXE MASCULIN			SEXE FEMININ		
	VILLE COLONIALE	VILLE PORTUAIRE	NOUVEAU PERIMETRE	VILLE COLONIALE	VILLE PORTUAIRE	NOUVEAU PERIMETRE
0 - 4 ans	20,26	18,56	21,99	18,16	17,72	21,47
5 - 9 ans	13,25	14,32	12,59	14,20	14,80	14,24
10 - 14 ans	11,36	10,80	8,21	13,54	15,46	12,12
15 - 19 ans	12,60	12,87	11,01	13,69	15,94	16,06
20 - 24 ans	12,82	12,94	13,80	11,67	12,97	14,00
25 - 29 ans	8,98	9,56	12,40	6,84	8,29	8,83
30 - 34 ans	5,05	6,47	7,07	4,71	5,70	5,25
35 - 39 ans	3,49	5,24	5,11	5,24	3,88	3,06
40 - 44 ans	3,06	3,54	3,33	3,53	1,67	1,99
45 - 49 ans	3,11	2,68	2,17	2,68	1,30	1,21
50 - 54 ans	2,09	1,44	1,33	2,05	0,64	0,73
55 - 59 ans	1,21	0,85	0,51	1,32	0,57	0,38
60 - 64 ans	1,22	0,31	0,25	1,04	0,40	0,30
65 - 69 ans	0,55	0,20	0,09	0,67	0,12	0,16
70 - 74 ans	0,60	0,05	0,05	0,25	0,12	0,13
75 - 79 ans	0,23	0,12	0,03	0,31	0,18	0,03
80 - 84 ans	0,07	0,00	0,05	0,03	0,05	0,03
85 ans et +	0,03	0,03	0,00	0,06	0,19	0,00

Tableau 3-19 : POPULATION NON IVOIRIENNE - REPARTITION PAR AGE ET SEXE

GROUPE D'AGES	SEXE MASCULIN			SEXE FEMININ		
	VILLE COLONIALE	VILLE PORTUAIRE	NOUVEAU PERIMETRE	VILLE COLONIALE	VILLE PORTUAIRE	NOUVEAU PERIMETRE
0 - 4 ans	16,11	19,63	18,66	21,62	23,38	24,14
5 - 9 ans	7,92	9,36	8,51	13,29	12,18	11,93
10 - 14 ans	5,34	3,87	3,67	11,36	8,67	7,78
15 - 19 ans	7,13	5,57	5,88	10,77	12,87	13,31
20 - 24 ans	15,40	13,18	13,34	12,91	14,88	14,41
25 - 29 ans	14,92	16,38	15,13	9,15	11,78	11,63
30 - 34 ans	11,09	10,98	11,42	7,17	7,27	6,95
35 - 39 ans	7,78	8,56	9,96	4,98	3,71	4,64
40 - 44 ans	5,62	5,37	6,35	3,14	2,46	1,67
45 - 49 ans	3,59	3,66	3,75	2,16	1,05	1,73
50 - 54 ans	2,30	1,61	1,69	1,35	0,69	0,69
55 - 59 ans	1,41	0,85	0,80	0,78	0,30	0,40
60 - 64 ans	0,59	0,50	0,45	0,79	0,46	0,44
65 - 69 ans	0,51	0,14	0,11	0,26	0,11	0,11
70 - 74 ans	0,16	0,19	0,09	0,16	0,11	0,12
75 - 79 ans	0,16	0,15	0,06	0,05	0,05	0,00
85 ans et +	0,00	0,00	0,03	0,06	0,03	0,04

Tableau 3-20: RAPPORTS DE MASCULINITE PAR PERIMETRE

GROUPE D'AGES	VILLE COLONIALE		VILLE PORTUAIRE		NOUVEAU PERIMETRE	
	IVOIRIEN	NON IVOIRIEN	IVOIRIEN	NON IVOIRIEN	IVOIRIEN	NON IVOIRIEN
0 - 4 ans	99,7	99,5	104,3	114,4	101,8	94,8
5 - 9 ans	83,4	79,6	96,3	104,8	87,9	87,4
10 - 14 ans	75,0	62,7	69,6	60,8	67,3	57,8
15 - 19 ans	82,2	88,5	80,4	59,0	68,1	54,1
20 - 24 ans	98,1	159,4	99,3	120,6	98,0	113,5
25 - 29 ans	117,3	217,8	114,9	189,5	139,6	159,5
30 - 34 ans	95,8	206,7	113,1	205,9	133,7	201,4
35 - 39 ans	59,4	208,6	134,4	314,2	166,0	263,0
40 - 44 ans	77,4	239,1	211,5	298,3	166,4	466,5
45 - 49 ans	103,9	221,3	205,6	474,9	178,7	265,3
50 - 54 ans	91,0	226,6	224,3	316,2	181,7	300,2
55 - 59 ans	81,9	241,7	149,2	380,3	130,8	246,8
60 - 69 ans	92,7	139,8	95,5	153,7	73,9	123,5
70 - 79 ans	133,1	200,0	56,2	297,8	52,1	157,6
80 ans et +	97,6	-	10,4	-	139,7	87,9

Tableau 3-22 : REPARTITION PAR GRANDS GROUPES D'AGES, PAR SEXE ET NATIONALITE

Groupe d'âges	Ville coloniale				Ville portuaire				Nouveau périmètre			
	Ivoiriens		Non ivoiriens		Ivoiriens		Non ivoiriens		Ivoiriens		Non ivoiriens	
	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF	SM	SF
0-14 ans	44,9	45,9	29,4	46,3	43,7	48,0	32,9	44,2	42,8	47,8	30,8	43,9
15-49 ans	49,1	48,4	65,5	50,2	53,3	49,7	63,7	54,0	54,4	50,4	66,0	54,3
50 et +	6,0	5,7	5,1	3,5	3,0	3,3	3,4	1,8	2,8	1,8	3,2	1,8

la figure 3-22 montre bien que l'amalgame ivoiriens - non ivoiriens ne pouvait permettre qu'une étude sommaire voire erronée tant la structure des populations est différente quelle que soit la zone considérée. La répartition par sexe de la population ivoirienne est plus équilibrée dans tous les cas, même si le rapport de masculinité atteint plus de 200 entre 40 et 55 ans dans la ville portuaire. La ville coloniale a une structure nettement différenciée, aussi bien pour les ivoiriens que pour les étrangers; par contre les deux autres périmètres sont assez proches l'un de l'autre, mais c'est le plus ancien (ville portuaire) qui est aussi le plus déséquilibré, ce qui va à l'encontre d'un rééquilibrage des quartiers en fonction de leur ancienneté. L'élément commun réside dans la sur-représentation systématique des filles entre 10 et 25 ans et dans des proportions semblables quelle que soit la population de référence. On peut l'expliquer par le départ de garçons scolarisés au "village" et surtout par l'immigration massive de jeunes filles venant à Abidjan en tant que bonne, aide familiale etc... Nous en parlerons plus longuement à propos de l'habitat. Cercle par cercle on peut apporter quelques éléments d'explication.

La ville coloniale se singularise, en particulier chez les ivoiriens pour lesquels les rapports de masculinité sont presque toujours inférieurs à 100. On y constate une concentration de femmes chef de ménage pour l'essentiel d'ethnie Akan. Ces ménages ont souvent une composition largement féminine ce qui peut expliquer le rapport hommes-femmes global; il s'agit aussi de femmes implantées de longue date à Abidjan. Pour les étrangers, les rapports de masculinité se maintiennent à un niveau élevé et régulier aux alentours de 200, malgré

Fig.3-22 RAPPORTS DE MASCULINITE ET ETAPES DE CROISSANCE

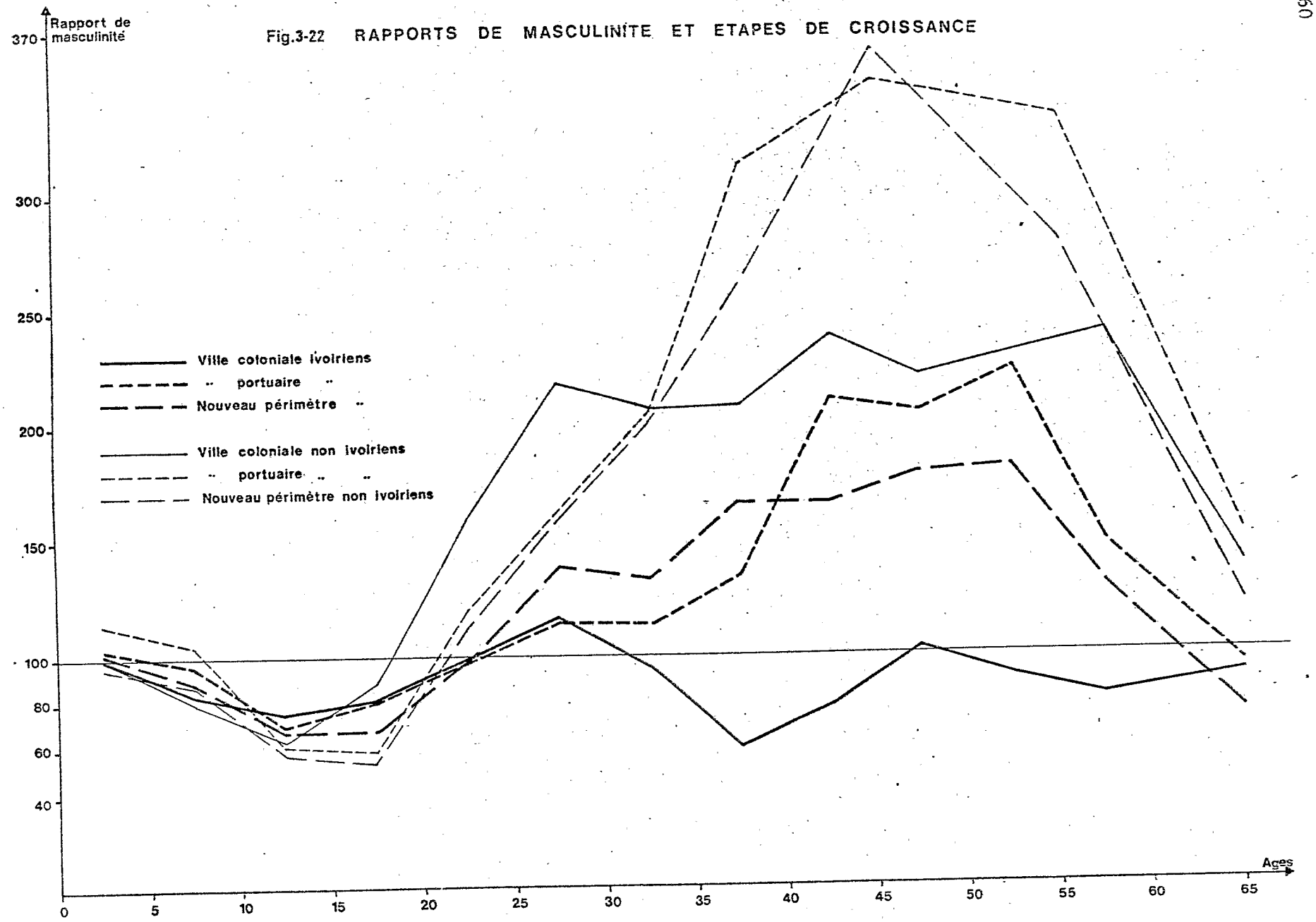

l'ancienneté des quartiers; par contre, ils atteignent ce niveau beaucoup plus vite qu'ailleurs. Le centre historique de la ville est donc la zone d'accueil privilégiée des jeunes étrangers célibataires; c'est là en effet que l'on trouve des entrepôts-dortoirs "accueillant" de 20 à 50 personnes, autour des grands marchés de Treichville et Adjamé en particulier.

La ville portuaire est la plus déséquilibrée des trois, qu'il s'agisse des ivoiriens ou non, mais ce déséquilibre se produit à des niveaux très différents, les rapports de masculinité passant du simple au double selon la population considérée; c'est en quelque sorte la ville des travailleurs de l'industrie.

Le nouveau périmètre est le plus "ivoirien" des trois avec 67,4 % de nationaux. Ce chiffre résulte en fait de la confusion de deux phénomènes opposés propres à ces zones nouvellement urbanisées : on y trouve d'une part les campements ou bidonvilles situés principalement dans le quartier Sud et peuplés en quasi totalité d'étrangers et d'autre part les "villes nouvelles" très largement ivoiriennes (quartier Nord 74 %, Ouest 78 %). Le Nord et l'Ouest sont des quartiers d'accueil de jeunes ménages ivoiriens, d'où une forte proportion d'enfants de moins de 5 ans, le creux plus marqué de 5 à 15 ans, et la sur-représentation des femmes adultes. Par contre les bidonvilles des quartiers sud sont très déséquilibrés, les hommes y étant majoritaires avec globalement les mêmes caractéristiques que dans la ville portuaire.

Si l'on exclut la spécificité de la population ivoirienne dans la ville coloniale force est d'admettre la relative homogénéité d'ensemble, le profil général des pyramides étant à peu près le même malgré des composantes de peuplement différentes.

La comparaison des structures de la ville coloniale et du recensement de 1955 (figure 3-4) permet de mettre en évidence l'évolution d'une même aire géographique, et ce malgré le doublement de la population dû à la densification de l'habitat. Cette zone a connu une évolution régulière dans le sens d'un rééquilibrage aussi bien des sexes que de la répartition par âges, du fait en particulier du vieillissement sur place d'une partie des résidents de 1955.

3.3.2.2. L'origine géographique des abidjanais et les étapes de la croissance

Compte tenu des observations précédentes sur la structure des trois périmètres, il était intéressant d'étudier l'origine géographique des abidjanais à partir de leur lieu de naissance; le choix de ce critère n'est pas exempt de

Fig.3.23 LIEUX DE NAISSANCE ET ETAPES DE CROISSANCE D'ABIDJAN

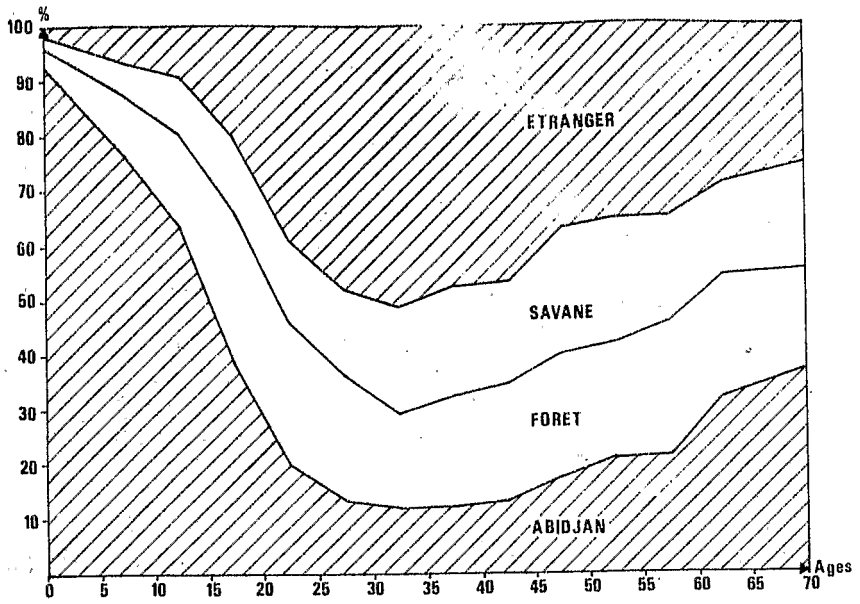

VILLE COLONIALE

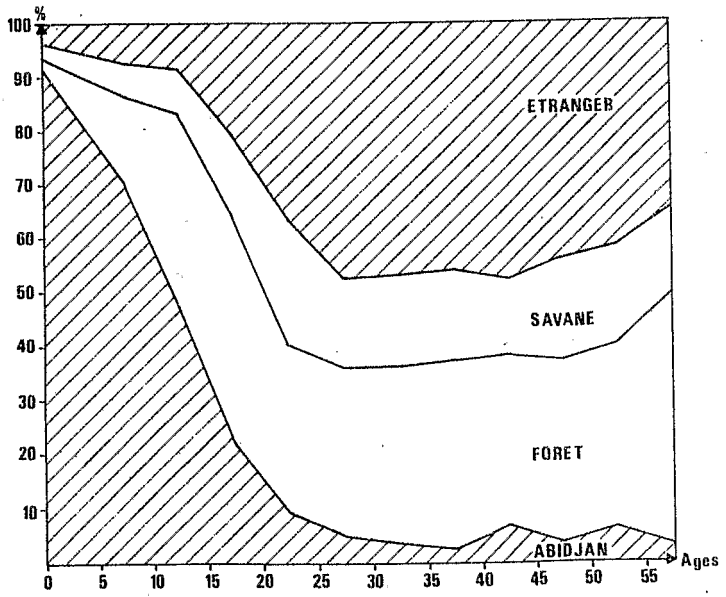

VILLE PORTUAIRE

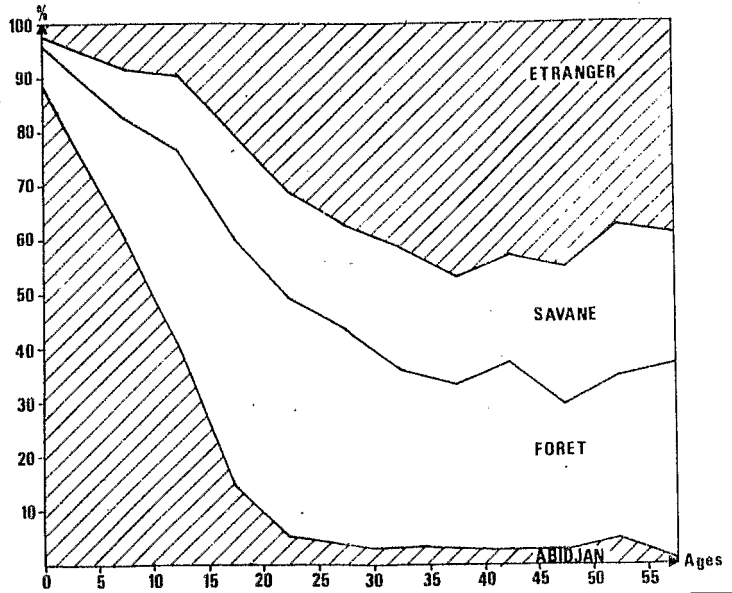

NOUVEAU PERIMETRE

Tableau 3-23 : ETAPE DE LA CROISSANCE ET LIEU DE NAISSANCE (ABIDJAN - ETRANGER)

GROUPE D'AGES	ABIDJAN			ETRANGER		
	VILLE COLONIALE	VILLE PORTUAIRE	NOUVEAU PERIMETRE	VILLE COLONIALE	VILLE PORTUAIRE	NOUVEAU PERIMETRE
0 - 4 ans	87,11	84,44	78,87	3,71	5,46	4,57
5 - 9 ans	76,84	70,55	60,24	6,46	7,29	8,49
10 - 14 ans	63,80	46,95	39,42	8,97	8,19	9,56
15 - 19 ans	38,56	21,48	14,87	20,18	20,44	19,93
20 - 24 ans	19,84	8,69	5,25	38,88	36,16	30,75
25 - 29 ans	13,20	4,87	3,47	47,52	47,42	36,98
30 - 34 ans	12,48	3,71	3,35	53,55	46,84	41,05
35 - 39 ans	12,47	2,62	2,64	47,37	45,98	46,61
40 - 44 ans	14,14	7,00	3,19	46,45	47,97	42,87
45 - 49 ans	17,93	3,89	2,87	37,13	44,05	45,26
50 - 54 ans	20,98	6,53	5,06	35,63	41,30	37,24
55 - 59 ans	21,42	3,53	1,05	35,49	34,26	39,06
60 - 64 ans	32,54	3,97	3,35	29,17	48,15	45,37
65 - 69 ans	32,26	5,34	4,40	30,07	32,63	29,33
70 - 74 ans	45,58	0	0	17,46	52,51	36,31
75 - 79 ans	47,23	11,34	31,32	16,29	24,12	16,48
80 - 84 ans	71,59	0	18,54	0	0	0
85 ans et +	27,03	31,92	0	27,93	6,92	100,00
TOTAL	45,0	35,55	31,35	25,02	24,78	22,37

Tableau 3-24 : ETAPE DE LA CROISSANCE ET LIEU DE NAISSANCE (FORET - SAVANE)

GROUPE D'AGES	FORET			SAVANE		
	VILLE COLONIALE	VILLE PORTUAIRE	NOUVEAU PERIMETRE	VILLE COLONIALE	VILLE PORTUAIRE	NOUVEAU PERIMETRE
0 - 4 ans	5,84	6,95	12,26	3,33	3,15	4,30
5 - 9 ans	10,46	16,15	22,30	6,24	6,02	8,96
10 - 14 ans	16,23	33,43	36,88	11,00	11,43	14,14
15 - 19 ans	27,60	42,72	45,41	13,65	15,37	19,80
20 - 24 ans	26,72	39,57	43,90	14,56	15,58	20,11
25 - 29 ans	23,08	31,78	40,34	16,20	15,93	19,20
30 - 34 ans	16,92	32,79	32,94	17,05	16,66	22,51
35 - 39 ans	20,25	34,78	30,62	19,91	16,62	20,12
40 - 44 ans	20,77	31,28	34,64	18,64	13,75	19,30
45 - 49 ans	22,76	33,52	26,65	22,18	18,51	25,22
50 - 54 ans	21,53	33,64	29,61	21,87	18,52	28,09
55 - 59 ans	24,50	45,95	35,60	18,60	16,26	24,30
60 - 64 ans	22,19	24,67	27,21	16,09	23,21	24,07
65 - 69 ans	22,16	45,99	34,31	15,52	16,03	31,96
70 - 74 ans	12,18	40,95	40,42	24,79	6,53	23,46
75 - 79 ans	17,26	44,33	34,07	19,22	20,21	18,13
80 - 84 ans	0	50,00	41,72	28,41	50,00	39,74
85 ans et +	0	20,38	0	45,05	40,76	0
TOTAL	17,79	27,93	31,20	12,18	11,75	15,07

Tableau 3-25 : ETAPE DE LA CROISSANCE ET LIEU DE NAISSANCE (URBAIN - RURAL)

GROUPE D'AGES	URBAIN			RURAL		
	VILLE COLONIALE	VILLE PORTUAIRE	NOUVEAU PERIMETRE	VILLE COLONIALE	VILLE PORTUAIRE	NOUVEAU PERIMETRE
0 - 4 ans	7,58	7,69	11,26	1,61	2,41	5,30
5 - 9 ans	11,80	15,81	20,55	4,90	6,36	10,71
10 - 14 ans	19,05	28,16	30,56	8,18	16,70	20,46
15 - 19 ans	24,45	36,03	34,15	16,80	22,06	31,06
20 - 24 ans	24,64	29,11	31,97	16,64	26,04	32,04
25 - 29 ans	23,04	25,53	28,38	16,24	22,18	31,16
30 - 34 ans	18,07	25,91	27,48	18,32	23,54	27,97
35 - 39 ans	21,24	26,15	23,10	18,92	25,25	27,64
40 - 44 ans	20,79	22,26	23,69	18,62	22,77	30,25
45 - 49 ans	23,97	20,89	20,02	20,97	31,15	31,85
50 - 54 ans	19,93	16,09	30,88	23,47	36,08	26,82
55 - 59 ans	19,35	36,54	27,02	23,75	25,67	32,88
60 - 64 ans	19,43	23,21	14,91	18,85	24,67	36,36
65 - 69 ans	16,36	20,42	34,16	21,32	41,60	32,11
70 - 74 ans	14,66	6,78	22,00	22,31	40,70	40,76
75 - 79 ans	24,27	33,40	34,07	12,21	31,14	18,13
80 - 84 ans	0	50,00	61,59	28,41	50,00	19,87
85 ans et +	45,05	30,76	0	0	30,38	0
TOTAL	17,99	22,66	24,44	11,97	17,02	21,83

critiques puisque le lieu de naissance ne coïncide pas forcéement avec la provenance réelle de l'individu, mais cela donne cependant une idée de l'ancienneté d'installation lorsqu'il s'agit d'Abidjan, ainsi que des indications sur les parcours migratoires. La figure 3-23 et les tableaux 3-23 et 3-24 montrent la répartition des lieux de naissance par groupes d'âge. Elle n'apporte pas d'indications franchement nouvelles mais par contre la confirmation de quelques hypothèses précédemment formulées, en particulier celles sur la stabilité d'une fraction de la population de la ville coloniale; la remontée des nés à Abidjan après 50 ans étant cependant dûe aux autochtones. Plus importante est la confirmation d'un mouvement interne à la ville vers le nouveau périmètre; la forte proportion des nés à Abidjan (40 % à 10-15 ans) le montre puisqu'il s'agit de quartiers quasi inexistants 10 ans plus tôt.

Il est par ailleurs intéressant d'étudier la part relative des "nés en zone de forêts "et des" nés en zones de savane" selon le cercle. Actuellement le rapport pour la population de nationalité ivoirienne est de 63 % en forêt (Abidjan exclu) et 37 % en savane. On constate immédiatement la sur-représentation des nés en savane dans la ville coloniale, en particulier au delà de 30 ans et par contre leur sous représentation dans le nouveau périmètre et surtout dans la ville portuaire. Nous verrons par ailleurs que la faible accession à l'habitat social groupé des originaires du Nord et leur maintien dans l'habitat traditionnel de cours explique leur concentration à Treichville et Adjamé, alors que les originaires de la forêt tendraient à migrer vers la périphérie.

Le tableau 3-25 indique les lieux de naissance en différenciant urbains et ruraux pour les natifs de Côte d'Ivoire; nous le donnons à titre indicatif dans la mesure où il nous parait n'apporter que peu d'information.

* * * *

Cette typologie n'apparait donc pas essentielle. On n'observe pas de différentiation structurelle par zone. Cette conclusion est très importante dans la mesure où elle montre que la croissance spatiale de la ville s'est faite de façon relativement harmonieuse malgré le rythme soutenu d'arrivée des nouveaux citadins; on ne constate finalement que des nuances dans la composition ethnique, nationale, etc... et des tendances dans les structures familiales pour chacun des trois cercles.

3.4. L'INSTRUCTION ET L'ACTIVITE

La collecte des données sur quelques variables socio-économiques, le niveau d'instruction et l'activité, ne représentait qu'un aspect secondaire du questionnaire de l'EPR. Les questions sont à la fois peu nombreuses et globales, les nomenclatures utilisées étant réduites à quelques grands types d'activité et quelques niveaux d'instruction; par contre, le grand nombre d'observations rend ces données intéressantes par leur représentativité et les relations entre l'emploi et les paramètres de la croissance démographique ne manqueront pas d'intérêt, dans le domaine des migrations en particulier.

Dans ce chapitre c'est à propos des types d'habitat que ces variables présentent un intérêt certain; elles permettront de bien différencier les sous-populations proposées. Mais voyons auparavant les informations obtenues pour l'agglomération prise dans son ensemble.

3.4.1. L'instruction

Le souci constant des autorités du pays est d'atteindre un niveau de scolarisation de 100 %; cet objectif récemment confirmé se heurte dans la pratique à de nombreux obstacles jusqu'à présent non surmontés malgré les efforts consentis. Le secteur public de l'éducation est aujourd'hui encore très insuffisant et le recours au secteur privé supplée en partie à la pénurie, au moins au niveau de la quantité, la qualité des enseignements dans ce secteur étant variable.

Il faut reconnaître que le rythme d'accroissement de la ville et le rajeunissement progressif de sa population imposent des efforts constants et croissants difficilement supportables; d'autant plus qu'une large part des enfants scolarisables sont des ressortissants étrangers.

3.4.1.1. Le niveau d'instruction de la population

La figure 3-24 visualise le niveau d'instruction par âge et par sexe de l'ensemble de la population abidjanaise; la figure 3-25 ne prend en compte que la population ivoirienne. Les tableaux 3-26 et 3-27 (en effectifs), et 3-28 (en pourcentage) rassemblent les données correspondantes auxquelles s'ajoutent celles du tableau 3-29 pour la population non ivoirienne. Les deux catégories

TABLEAU 3-26 : NIVEAU D'INSTRUCTION PAR GROUPE D'AGES (effectifs)

(non précisés et invalides exclus)

SEXE MASCULIN

GROUPE D'AGES	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2-CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR	ENSEMBLE
6- 9	15979	2616	39139	112	-	-	-	57846
10-14	2509	1908	25289	13966	6264	60	-	49996
15-19	5920	7066	6896	13745	25016	3524	83	62250
20-24	10941	17735	9088	15827	24150	7044	1477	86262
25-29	12005	22945	6920	12740	18304	4675	4340	81929
30-34	8145	19658	4815	6516	8729	3246	4036	55145
35-39	6672	18047	4398	4584	4472	1355	3263	42791
40-44	4560	13323	2607	3422	2763	1207	1917	29799
45-49	3357	9817	2105	1885	1510	788	1316	20778
50-54	2303	4803	1193	1272	822	364	863	11620
55-59	1622	2128	667	518	432	168	499	6034
60-64	823	1395	361	473	168	79	62	3361
65-69	547	597	141	82	109	83	59	1618
70 et +	684	802	227	60	79	0	58	1910
ENSEMBLE	76067	122840	103846	75202	92818	22593	17973	511339

TABLEAU 3-27 : NIVEAU D'INSTRUCTION PAR GROUPE D'AGES (effectifs)

(invalides - non concernés exclus)

SEXE FEMININ

GROUPE D'AGES	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2-CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR	ENSEMBLE
6- 9	25716	4062	36263	107	0	0	0	66148
10-14	19488	9898	26860	11472	4503	56	0	72277
15-19	26500	15959	11111	15207	15230	2886	59	86952
20-24	27648	15904	8463	11846	12651	3240	753	80505
25-29	23158	13035	3541	5711	6659	2043	1659	55806
30-34	18277	9312	1685	1596	3384	1767	1636	37657
35-39	13876	7025	902	923	1493	1208	802	26229
40-44	8285	3612	651	459	1067	615	392	15081
45-49	6407	2385	188	440	576	560	145	10701
50-54	3940	1305	166	312	279	367	225	6594
55-59	2523	781	50	207	84	143	143	3931
60-64	2556	364	0	57	196	26	0	3199
65-69	1218	187	0	0	32	0	0	1437
70 et +	1688	189	55	27	55	26	0	2040
ENSEMBLE	181280	84018	89935	48364	46209	12937	5814	486557

TABLEAU 3-28 : NIVEAU D'INSTRUCTION PAR GROUPE D'AGES(en pourcentages)

IVOIRIENS

GROUPE D'AGES	M A S C U L I N							F E M I N I N						
	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2-CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE2	SUPERIEUR	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2-CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR
5- 9	21,4	5,1	73,4	0,1	0	0	0	31,6	7,2	61,1	0,1	0	0	0
10-14	3,1	2,6	50,9	32,1	11,2	0,1	0	21,2	14,9	40,1	18,3	5,5	0	0
15-19	2,7	7,3	10,5	25,4	48,3	5,8	0	18,5	20,4	15,6	22,2	20,2	3,1	0
20-24	3,3	12,5	7,3	23,7	40,1	11,6	1,5	19,8	22,6	12,1	19,9	10,3	4,6	0,7
25-29	3,1	16,3	7,6	24	35,4	8,2	5,4	28,1	29,6	7,1	14,4	15,5	3,7	1,6
30-34	4	25,2	9,9	18,5	26,9	8,4	7,1	41,3	33,3	5,9	5,7	9,5	3,1	1,2
35-39	6,5	35,9	14	15,9	15,4	4,5	7,8	52,3	35,4	2,5	2,7	4,4	2,2	0,6
40-44	6,9	41,9	13,3	18	13,4	2,9	3,6	57,1	32,1	3,8	2	3,3	0,9	0,8
45-49	9,8	49,7	13,5	14,3	6,8	2	3,9	60,3	30,7	1	5	2,6	0	0,4
50-54	12,1	46,3	12,9	16,9	6,6	1,5	3,7	67,6	25,7	2,7	2	0,6	0,7	0,7
55-59	19,6	35,6	16,5	15,8	6,1	0,9	5,5	69,9	25,5	0	2,7	1	0	1
60-64	9,6	49,6	16,7	18,5	4,6	0	1	87	10,4	0	0	2,6	0	0
65-69	30,5	46,9	9,9	3,6	6,1	3	0	92,9	7,1	0	0	0	0	0
70 et +	34,6	42	16,6	0	4,2	0	2,6	84,7	8,4	3,5	0	3,5	0	0
TOTAL	6,8	16,4	23,6	20	25,4	5,3	2,5	29,6	20,9	22,7	13,2	11,1	2,1	0,4

TABLEAU 3-29: NIVEAU D'INSTRUCTION PAR GROUPE D'AGES(en pourcentages)

NON IVOIRIENS

GROUPE D'AGES	MASCULIN							FEMININ						
	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2-CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE <CM2	CM2-CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR
5- 9	40,4	3,3	56	0,3	0	0	0	55,6	3,7	40,3	0,4	0	0	0
10-14	10,6	7,5	49,7	15,7	16,3	0,2	0	43	10,5	28,8	9	8,4	0,3	0
15-19	28,8	22,7	12,6	12,8	17,3	5,3	0,5	59,4	13,5	5,9	6,2	11	3,8	0,2
20-24	26,5	32,7	15,3	10,4	10	3	2,1	61,6	14,6	7,6	5,1	7,1	2,9	1,1
25-29	26,9	40,2	9,3	6,7	8,7	3,1	5,1	60,3	14,5	5,4	4,3	6,9	3,6	5
30-34	23,7	44,3	7,9	6,2	6,6	3,8	7,5	57,7	14	2,6	2,4	8,4	6,7	8,2
35-39	22,8	46,9	7,5	6,7	6,6	2,1	7,4	53,8	15,1	4,7	4,6	7,5	7,9	6,4
40-44	21,8	46,9	5,3	6,5	6,1	4,9	8,5	51,7	11,9	5,1	4,6	12,6	8,7	5,3
45-49	21,9	45,1	7,2	4,5	7,6	5,3	8,4	59,3	10,3	2,8	2,9	9,4	12,7	2,6
50-54	27,9	36,2	7,5	4,8	7,5	4,8	11,3	47,4	10,5	2,2	9	10	13,2	7,7
55-59	33,7	34,9	6,2	1,8	8,1	4,5	10,8	52,7	8,7	3,8	10,4	4,5	10,9	9
60-64	42,5	31,8	3,5	8,7	5,5	5,2	2,8	68	13	0	4,8	12	2,2	0
65-69	37,5	25,7	7,4	6,7	7,5	7,5	7,8	61,5	29,9	0	0	8,6	0	0
70 et +	38,1	41,7	4,1	8,6	3,9	0	3,6	71,8	11,6	0	11,2	0	5,4	0
TOTAL	25,8	34,4	15,8	7,5	8,4	3,2	4,9	56,6	12,2	12,5	4,7	7,4	3,9	2,7

Fig. 3-24 NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE GROUPE D'AGE ET LE SEXE - ENSEMBLE DE LA POPULATION

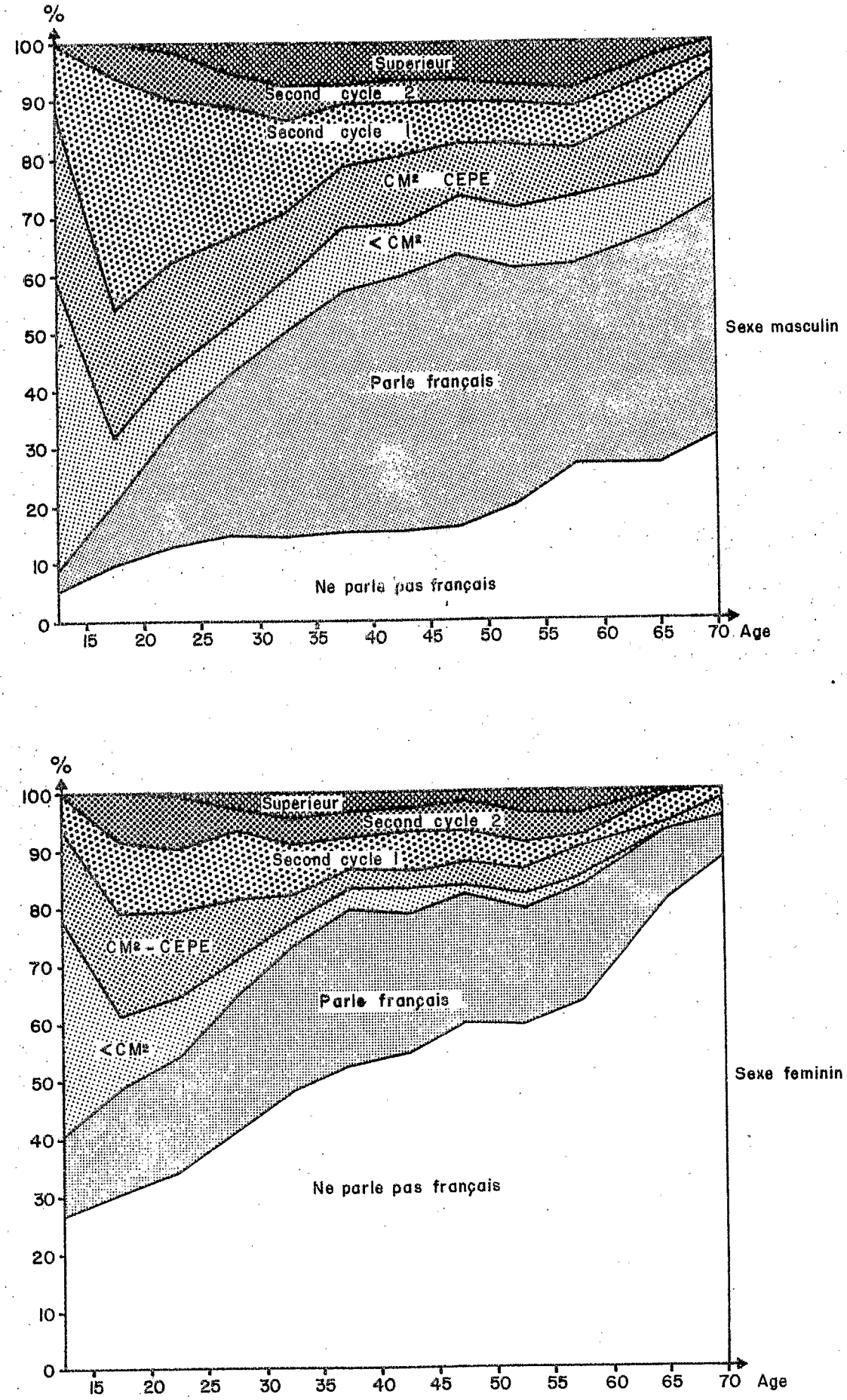

Fig.3-25 NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE GROUPE D'AGE ET LE SEXE

POPULATION IVOIRIENNE

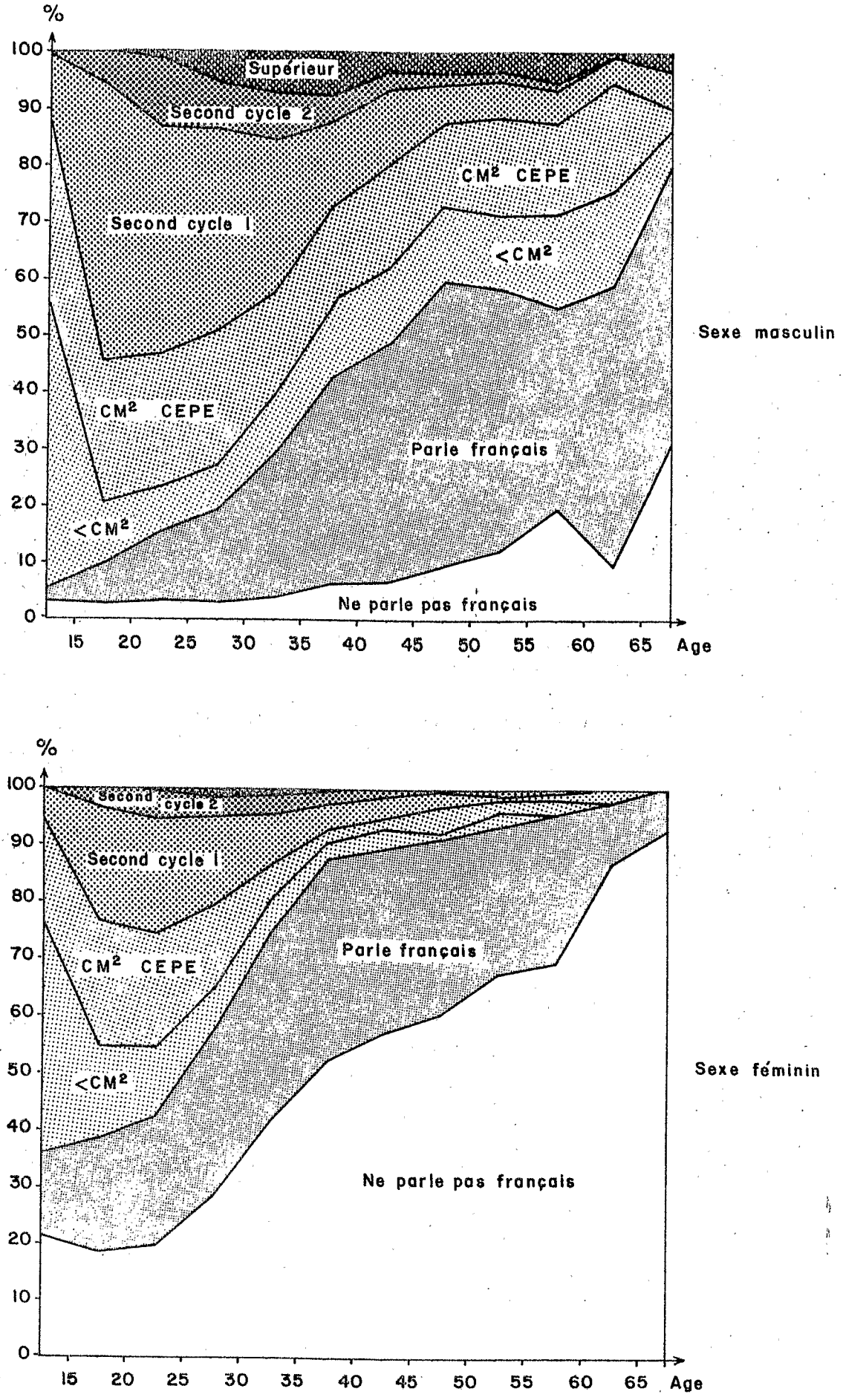

"parle français" et "ne parle pas français" doivent être regroupées pour composer celle des analphabètes. Les lettrés en langue arabe et les scolarisés dans une langue autre que le français sont classés suivant le niveau d'instruction atteint (c'est le cas des nombreux anglophones notamment).

Des niveaux d'instruction très nettement inférieurs pour le sexe féminin sont une constante que nous retrouverons d'ailleurs également dans une analyse plus détaillée. Les niveaux sont ceux déclarés par les enquêtés et ils sur-estiment très certainement les véritables connaissances des individus; pour certaines personnes, le niveau "inférieur au CM2" par exemple, correspond en fait à une seule année d'études.

Outre le déclin des connaissances avec l'âge, les niveaux tels que nous les proposons varient largement : le secondaire 1er cycle allant du titulaire du BEPC à l'élève qui a échoué après trois années de 6ème et qui a donc un niveau théorique de CM2. Qu'il s'agisse des ivoiriens ou des étrangers, à partir de 30-35 ans le pourcentage des non scolarisés est de toute façon très élevé, la connaissance du français étant toutefois très répandue chez les hommes. Par contre, avant cet âge on constate que la proportion d'illettrés est nettement moindre chez les ivoiriens que dans l'ensemble qui comprend pourtant les européens, ce qui indique qu'ils sont davantage scolarisés, ce que nous démontrerons. La relativement forte proportion de titulaires d'un niveau supérieur pour l'ensemble est dûe à la présence des européens car les ivoiriens ont une proportion de titulaires de ce niveau plus forte que les autres africains.

3.4.1.2. Les niveaux de scolarisation

La figure 3-26 présente les taux de scolarisation année d'âge par année d'âge entre 5 et 30 ans pour l'ensemble de la population pour les ivoiriens et les non ivoiriens en distinguant les sexes. Ce que laissaient supposer les précédents graphiques est confirmé ici à savoir qu'il y a une sous-scolarisation des filles très importante en général, qu'il s'agisse des ivoiriens ou non et ensuite que les étrangers sont très notablement moins scolarisés que les ivoiriens. On constate quand même que les garçons étrangers sont plus scolarisés que les ivoiriennes mais seulement jusqu'à 14 ans. En fait, il semble bien que les garçons étrangers scolarisés le sont dans le primaire et arrêtent massivement leurs études à cet âge. Il nous est difficile d'apporter des explications

Fig.3-26 TAUX DE SCOLARISATION PAR AGE

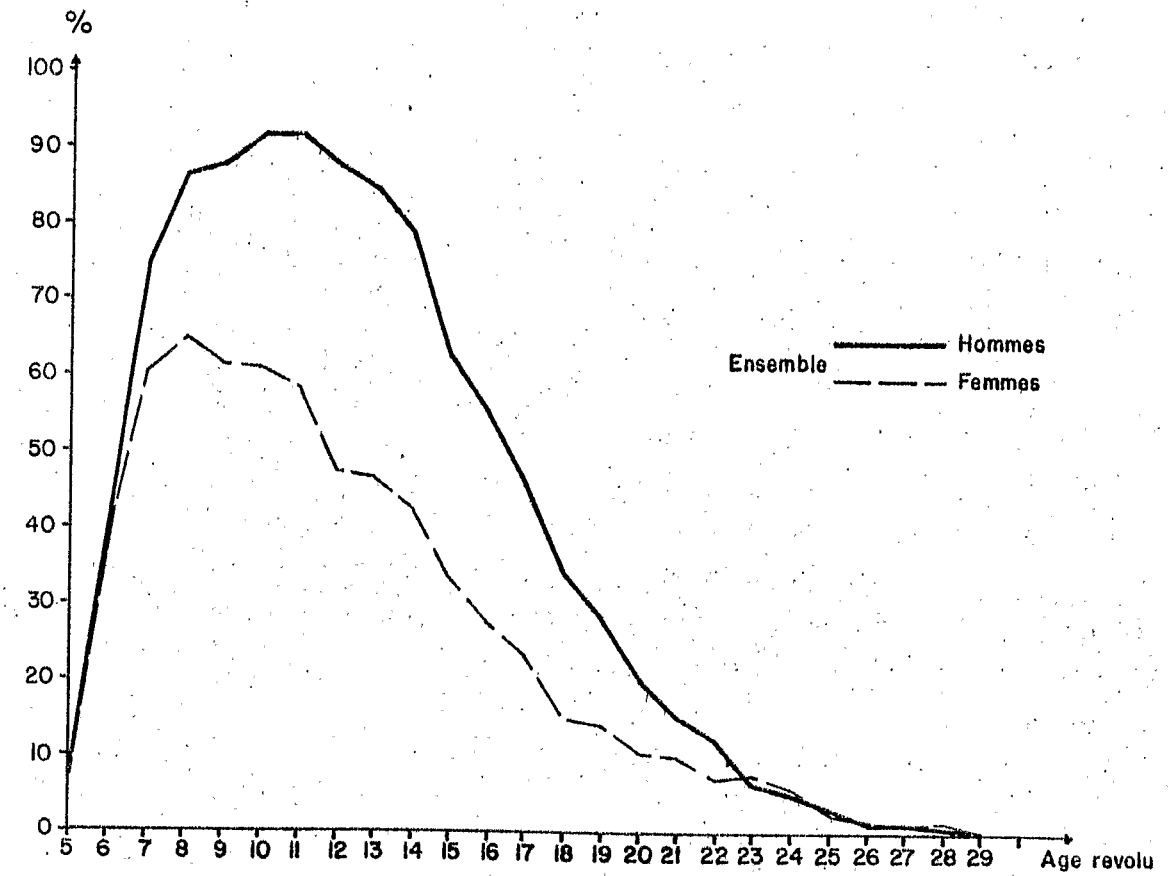

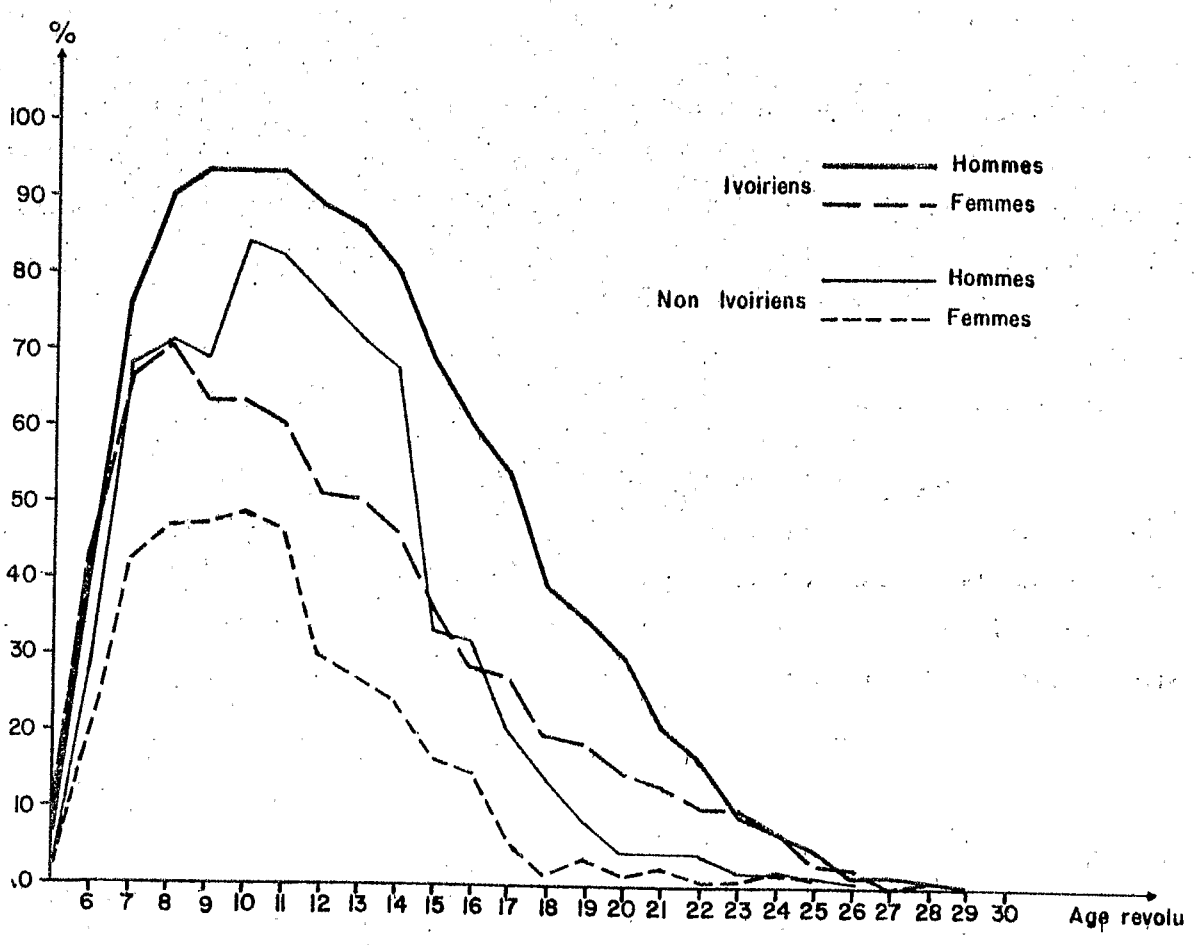

approfondies sur ce thème pour lequel nous avons peu d'informations; cependant on peut dire que dans l'ensemble la durée totale de scolarisation est en moyenne assez courte et que l'inégalité des chances selon le sexe est flagrante. Il faut admettre enfin que l'objectif de scolarisation à 100 % est encore loin d'être atteint (sauf pour les européens) et ne le sera sans doute pas avant longtemps tant que les frais d'écolage resteront élevés et que certaines populations demeureront réticentes à la scolarisation de leurs enfants.

Sans entrer trop dans le détail nous pouvons enfin dire qu'il existe des variations sensibles des taux de scolarisation selon la nationalité et, pour les ivoiriens, selon l'ethnie. Ainsi, les originaires de Haute Volta semblent davantage soucieux de scolariser leurs enfants que les autres étrangers, en particulier les maliens qui detiennent la lanterne rouge avec un maximum de 83 % à 9 ans, puis une baisse très rapide. Chez les ivoiriens, on constate que pour toutes les ethnies les niveaux de scolarisations sont voisins jusqu'à 12 ans pour les garçons mais qu'ensuite les Akan et surtout les Krou ont des niveaux nettement plus élevés; pour les filles le phénomène est identique, les Mandé nord et les Voltaïques étant moins scolarisées que les autres dès l'âge de 6 ans.

3.4.2. L'activité

Pour procéder à l'analyse de l'activité nous avons effectué un nouvel agencement des variables. Sur le terrain la profession était notée de façon très précise, malheureusement la codification prévue était trop sommaire. Ainsi la profession comprenait seulement 9 modalités semblables à celles du recensement, et la situation professionnelle (d'employeur à apprenti). La combinaison de ces deux variables a permi d'en établir une troisième plus représentative des catégories socio-professionnelles (voir tableaux 3-30 et 3-31).

La distinction entre qualifié (QUAL) et non qualifié (N.Q) est arbitraire. Nous avons considéré les individus non scolarisés et faiblement scolarisés comme non qualifiés. A partir de cette distinction en quatorze catégories socio-professionnelles, nous avons bâti une nouvelle variable agrégée concernant l'activité (8 modalités) (tableaux 3-32 à 3-35).

TABLEAU 3-30 : REPARTITION DES ACTIFS SELON 14 CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (invalides exclus)

SEXE MASCULIN

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	IVOIRIENS		NON IVOIRIENS		ENSEMBLE	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
CADRE ENSEIGNANT PROFESSION LIBERALE	6140	3,7	9534	5,4	15674	4,6
EMPLOYEUR DE L'ARTISANAT COMMERCE, SERVICES	1565	1,0	2536	1,4	4101	1,2
EXPLOITANT INDEPENDANT COMMERCE	2623	1,6	26670	15,1	29293	8,6
EXPLOITANT INDEPENDANT ARTISANAT - SERVICES	10358	6,3	27407	15,5	37765	11,1
SALARIE QUALIFIE DU COMMERCE, SERVICES	48273	29,5	15147	8,6	63420	18,5
SALARIE NON QUALIFIE DU COMMERCE ET SERVICES	5285	3,2	23602	13,3	28887	8,5
SALARIE QUALIFIE INDUSTRIE	38875	23,7	13914	7,9	52789	15,5
SALARIE NON QUALIFIE INDUSTRIE	32934	20,0	40142	22,6	73076	21,3
AIDE FAMILIAL COMMERCE	391	0,2	2187	1,2	2578	0,8
AIDE FAMILIAL ARTISANAT SERVICES	203	0,1	781	0,4	984	0,3
APPRENTI ARTISANAT, SERVICES	13829	8,4	9841	5,6	23670	6,9
EXPLOITANT AGRICOLE	2692	1,6	1977	1,1	4669	1,4
SALARIE AGRICOLE	1047	0,6	3193	1,8	4240	1,2
AIDE FAMILIAL AGRICOLE	215	0,1	223	0,1	438	0,1
ENSEMBLE	164430	100,0	177154	100,0	341584	100,0

TABLEAU 3-31 : REPARTITION DES ACTIFS SELON 14 CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES (invalides exclus)

SEXE FEMININ

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	IVOIRIENNES		NON IVOIRIENNES		ENSEMBLE	
	effectif	%	effectif	%	effectif	%
CADRE ENSEIGNANT PROFESSION LIBERALE	864	1,2	2934	6,3	3798	3,2
EMPLOYEUR DE L'ARTISANAT COMMERCE, SERVICES	400	0,6	328	0,7	728	0,6
EXPLOITANT INDEPENDANT COMMERCE	28414	40,0	22502	48,6	50916	43,5
EXPLOITANT INDEPENDANT ARTISANAT - SERVICES	6264	8,8	7662	16,6	13926	11,9
SALARIE QUALIFIE DU COMMERCE, SERVICES	17400	24,4	6447	13,9	23847	20,3
SALARIE NON QUALIFIE DU COMMERCE ET SERVICES	4744	6,7	1444	3,1	6188	5,3
SALARIE QUALIFIE INDUSTRIE	1766	2,5	167	0,4	1933	1,6
SALARIE NON QUALIFIE INDUSTRIE	967	1,4	191	0,4	1158	1,0
AIDE FAMILIAL COMMERCE	2312	3,3	3355	7,3	5667	4,8
AIDE FAMILIAL ARTISANAT SERVICES	969	1,4	352	0,8	1321	1,1
APPRENTI ARTISANAT, SERVICES	6357	9,0	784	1,7	7141	6,1
EXPLOITANT AGRICOLE	154	0,2	33	0,1	187	0,2
SALARIE AGRICOLE	187	0,3	0	0	187	0,2
AIDE FAMILIAL AGRICOLE	170	0,2	51	0,1	221	0,2
ENSEMBLE	70968	100,0	46250	100,0	117218	100,0

Abidjan monopolise une grande partie des activités. Ainsi d'après F. Binet [1982] la capitale en 1975 disposait, générait ou bénéficiait de

- 90 % de la valeur ajoutée du commerce moderne
- 80 % de celle du secteur tertiaire
- 65 % de celle du secteur secondaire moderne
- 40 % de la formation brute de capital fixe
- 50 % de la consommation finale commercialisée des ménages.

Abidjan concentre la majorité des emplois de type moderne et draine une part importante des forces vives du pays et des pays avoisinants. Les efforts entrepris pour obtenir une meilleure répartition spatiale des activités n'ont que peu d'effets et le poids d'Abidjan dans l'économie nationale ne fait que croître. En effet, "ainsi catalysé par l'ouverture économique ("conjugaison de la négociation commerciale internationale et gestion des financements mobilisés à l'extérieur pour la poursuite des investissements"), le phénomène de concentration - accélération des activités, et donc de croissance de la capitale, s'entretient de lui-même, et devient un processus cumulatif, en dépit des actions d'aménagement du territoire menées pour atténuer le déséquilibre à terme" (1).

3.4.2.1. Les activités et les hommes

Nous avons dit qu'Abidjan est une ville d'immigrants où les âges actifs sont sur-représentés. Globalement il s'est opéré une certaine spécialisation des individus selon la nationalité qui fait que certaines professions sont presque exclusivement l'apanage de certains groupes. En voici quelques exemples :

- les ghanéens et accessoirement les togolais pratiquent la pêche
- les mauritaniens relaient peu à peu les nigérians dans la tenue des petites épiceries de quartier
- les sénégalais pratiquent le commerce des tissus et la joaillerie
- les maliens dominent le secteur des transports
- les nigériens sont porte-faix, laveurs de linge
- les libanais commerçants en gros, demi-gros, détail, importateurs-exportateurs etc...

---

(1) "Projet de Plan Quinquennal de développement économique, social et culturel - 1981-1985". Tome II : "Planification sectorielle". Volume 2. Chapitre sur l'urbanisme. Ministère du Plan et de l'Industrie, mars 1981.

Ces constatations n'ont pas valeur universelle mais correspondent à des tendances réelles; les ivoiriens ont seuls accès à l'administration et occupent donc de ce fait une large part du secteur tertiaire (parmi les ivoiriens, Akan et Krou occupent une large place dans ce secteur). Les voltaïques échappent un peu à la spécialisation; ils occupent cependant la majeure partie des emplois de maison (avec les béninois) ainsi que les emplois de manoeuvre et dans une moindre mesure de salariés de l'industrie (ces emplois sont de plus en plus réservés aux ivoiriens). Ils sont également nombreux dans le secteur dit informel.

Pour ce qui est des femmes, à part quelques ivoiriennes employées dans l'administration et dans les entreprises du secteur public, la masse de celles qui déclarent occuper un emploi se disent commerçantes, ce qui recouvre des niveaux d'activité (et de revenu !) fort éloignés.

3.4.2.2. Les activités regroupées

Les données sont regroupées aux tableaux 3-32 à 3-35 et elles sont représentées graphiquement par les figures 3-27 et 3-28. Nous avons retenu l'ensemble de la population par sexe, puis nous avons différencié les voiriens et les non ivoiriens.

Les hommes sont presque tous actifs entre 30 et 50 ans; la catégorie cadres employeurs n'est pas très homogène dans la mesure où y sont regroupés un professeur d'université salarié et le patron malien peu lettré d'une petite entreprise de transport par exemple; en fait c'est le statut social qui est privilégié. Le fait que cette catégorie soit plus nombreuse pour les non ivoiriens tient à la présence de nombreux cadres européens. La catégorie "salariés de l'industrie" est très nettement dominée par les ivoiriens comme nous le laissions entendre plus haut. La catégorie "salariés du commerce et des services" est elle aussi à dominante ivoirienne du fait de la présence dans cet ensemble des salariés de l'administration. A l'opposé, la catégorie "exploitants indépendants" réduite pour les ivoiriens tient une place prépondérante chez les non ivoiriens; elle correspond pour une bonne part à des emplois plus ou moins effectifs; en fait c'est le sous-emploi qui caractérise nombre d'activités de ce secteur qui compte bon nombre "d'apprentis" plus ou moins rémunérés etc...

Tableau 3-32 : ACTIVITE PAR GROUPE D'AGES - ENSEMBLE -
SEXE MASCULIN

GROUPE D'AGES	NON ACTIF	ELEVE ETUDIANT	CHOMEUR	APPRENTI AIDE FAM.	EXPLOITANT INDEPENDANT	SALARIE COMMERCE SERVICES	SALARIE INDUSTRIE	CADRES EMPLOYEUR	TOTAL
0 - 4	126877								126757
5 - 9	34603	40447		136					75186
10 - 14	3251	43723	281	2741					49996
15 - 19	1844	27216	9588	11330	3836	3984	4545	34	62377
20 - 24	826	10296	10555	9487	11572	18787	24460	778	86761
25 - 29	265	1479	4457	2847	16071	24614	28508	4250	82491
30 - 34	33	321	1569	621	10938	16896	20499	4655	55532
35 - 39	236	59	856	131	9200	11370	17491	3726	43069
40 - 44	89		318	123	7033	7611	12126	2549	29849
45 - 49	239		489	57	4740	5253	8362	1721	20861
50 - 54	327		207		3177	3211	3619	1104	11645
55 - 59	441		29		1794	1516	1723	558	6061
60 - 64	731				1301	559	564	231	3386
65 - 69	804				490	163	102	59	1618
70 et +	874				912	89	94	50	1967
TOTAL	171441	123541	28349	27473	71064	94053	122093	19715	657729

Tableau 3-33 : ACTIVITE PAR GROUPE D'AGES - ENSEMBLE -

SEXE FEMININ

GROUPE D'AGES	NON ACTIF	ELEVE ETUDIANT	CHOMEUR	APPRENTI AIDE FAM.	EXPLOITANT INDEPENDANT	SALARIE COMMERCE SERVICES	SALARIE INDUSTRIE	EMPLOYEUR	TOTAL
0 - 4	124549								124549
5 - 9	46194	36905		312					83411
10 - 14	29213	37051		3563	992	1489			72308
15 - 19	49701	19477	2381	5194	5921	3765	683		87132
20 - 24	47460	6877	3635	2817	11700	6783	1006	276	80554
25 - 29	31186	931	1440	1418	12552	7020	513	1024	56084
30 - 34	20168	135	318	436	10495	4589	383	1357	37881
35 - 39	12689		201	292	9602	2529	114	853	26280
40 - 44	7476		83	209	5683	1289	85	364	15189
45 - 49	5695		85	110	3623	911	58	220	10701
50 - 54	4101		29		1829	439	27	194	6619
55 - 59	2270				1273	247	25	116	3931
60 - 64	2227				810	162			3199
65 - 69	1202				203	32			1437
70 et +	1803				209	55			2067
TOTAL	385934	101376	8172	14351	64902	29309	2894	4404	611342

Tableau 3-34 : ACTIVITE PAR GROUPE D'AGES (en pourcentages)

POPULATION IVOIRIENNE

GROUPE D'AGES	NON-ACTIF		ELEVE-ETUDIANT		CHÔMEUR		APPRENTI AIDE-FAMILIAL		EXPLOITANT INDEPENDANT		SALARIE COMMERCE SERVICE DIVERS		SALARIE INDUSTRIE		CADRE EMPLOYEUR	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
5 - 9 ans	42,7	51	57,2	48,8	0	0	0,1	0,2	0	0	0	0	0	0	0	0
10 - 14 ans	5,7	38,8	88,7	54,5	0,8	0,2	4,2	3,5	0	1,1	0,2	1,8	0,4	0,1	0	0
15 - 19 ans	3,1	53,5	50,5	26,2	18,2	3,4	15,3	6,4	2,0	4,3	4,2	5,1	6,7	1,1	0	0
20 - 24 ans	1,3	53,8	17,1	11,8	17	6,2	8,6	4,3	3,3	10,6	21,5	11,4	30,6	1,7	0,6	0,2
25 - 29 ans	0,2	53,1	2,4	1,8	7,4	3,6	2,7	3,1	6,3	18,2	37,9	17,5	38,2	1,4	4,9	1,4
30 - 34 ans	0,1	51,5	1,1	0,3	3,6	0,3	0,5	1,2	8,1	27,8	38,3	15,5	40,6	1,6	7,7	1,9
35 - 39 ans	0,5	49	0,3	0	2,9	1	0,2	1,3	10	38,3	29,4	8,7	48,7	0,7	8,1	1
40 - 44 ans	0	50,9	0	0	0,9	0	0,3	1,2	14,6	39,1	29,1	7,4	49,8	0,6	5,3	0,8
45 - 49 ans	0,6	56,9	0	0	1,9	0	0	0,8	14,7	35	25	5,9	52,1	0,5	5,7	0,9
50 - 54 ans	2,5	68,6	0	0	2,1	0,7	0	0	15,8	27,4	31,5	2,7	41,8	0	6,3	0,6
55 - 59 ans	10,2	61,2	0	0	1	0	0	0	18	33	31,3	3,9	34	1	5,5	1
60 - 64 ans	30,5	77,6	0	0	0	0	0	0	31	18,5	15,1	3,9	17,3	0	6,1	0
65 - 69 ans	50,8	83,7	0	0	0	0	0	0	33,8	16,3	9,3	0	6,1	0	0	0
TOTAL	27,9	60,5	24,8	20,1	5,8	1,7	3,7	2,5	4	8,7	13,8	5,5	18	0,7	2	0,3

Tableau 3-35 : ACTIVITE PAR GROUPE D'AGES (en pourcentages)

POPULATION NON IVOIRIENNE

GROUPE D'AGES	NON-ACTIF		ELEVE-ETUDIANT		CHÔMEUR		APPRENTI AIDE-FAMILIAL		EXPLOITANT INDEPENDANT		SALARIE COMMERCE SERVICE DIVERS		SALARIE INDUSTRIE		CADRE EMPLOYEUR	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
5 - 9 ans	52,8	64,8	46,7	34,3	0	0	0,3	0,8	0	0	0	0	0	0	0	0
10 - 14 ans	6,6	44,2	81,4	42,2	0	0	8,2	8,5	0,8	2	2,1	2,7	0,7	0,3	0	0
15 - 19 ans	2,5	65,7	24,4	13	7,5	1,3	26,2	4,8	17,7	12,8	12,5	2,4	9	0	0,2	0
20 - 24 ans	0,5	68,4	4,2	2,4	5,1	1,4	14,4	2,1	28	21,8	21,8	2,9	24,7	0,4	1,3	0,6
25 - 29 ans	0,4	59,1	1,2	1,5	3,3	1,2	4,2	1,7	33,1	28,2	21,5	5,6	30,9	0,2	5,4	2,5
30 - 34 ans	0	55,4	0,2	0,5	2,2	1,5	1,6	1,1	29	27,5	24,2	8	33,9	0,3	8,9	5,7
35 - 39 ans	0,6	47,3	0	0	1,3	0,5	0,4	0,8	30	34,1	24,1	11	34,5	0	9,1	6,3
40 - 44 ans	0,5	46,8	0	0	1,2	1,3	0,5	1,7	30,3	34,9	22,8	10,1	33,7	0,4	11	4,8
45 - 49 ans	1,6	48	0	0	2,7	1,9	0,5	1,3	29,7	32,2	25,4	12,2	29,6	0,6	10,4	3,8
50 - 54 ans	3,1	51,5	0	0	1,4	0	0	0	39,1	28,1	23,6	12,8	20	1	12,8	6,6
55 - 59 ans	4,5	51	0	0	0	0	0	0	40,5	31,1	19,2	11	23,2	0	12,6	6,9
60 - 64 ans	9,5	54	0	0	0	0	0	0	48,2	38,8	18,5	6,9	16,1	0	7,7	0
65 - 69 ans	48,4	83,4	0	0	0	0	0	0	26,3	8	10,9	8,6	6,6	0	7,8	0
TOTAL	23,2	67,8	10,2	10	2,2	0,7	4,8	2,1	20,5	14,1	15,2	3,6	19,5	0,2	4,4	1,5

Fig.3-27 ACTIVITE SELON LE GROUPE D'AGE ET LE SEXE
(Ensemble de la population)

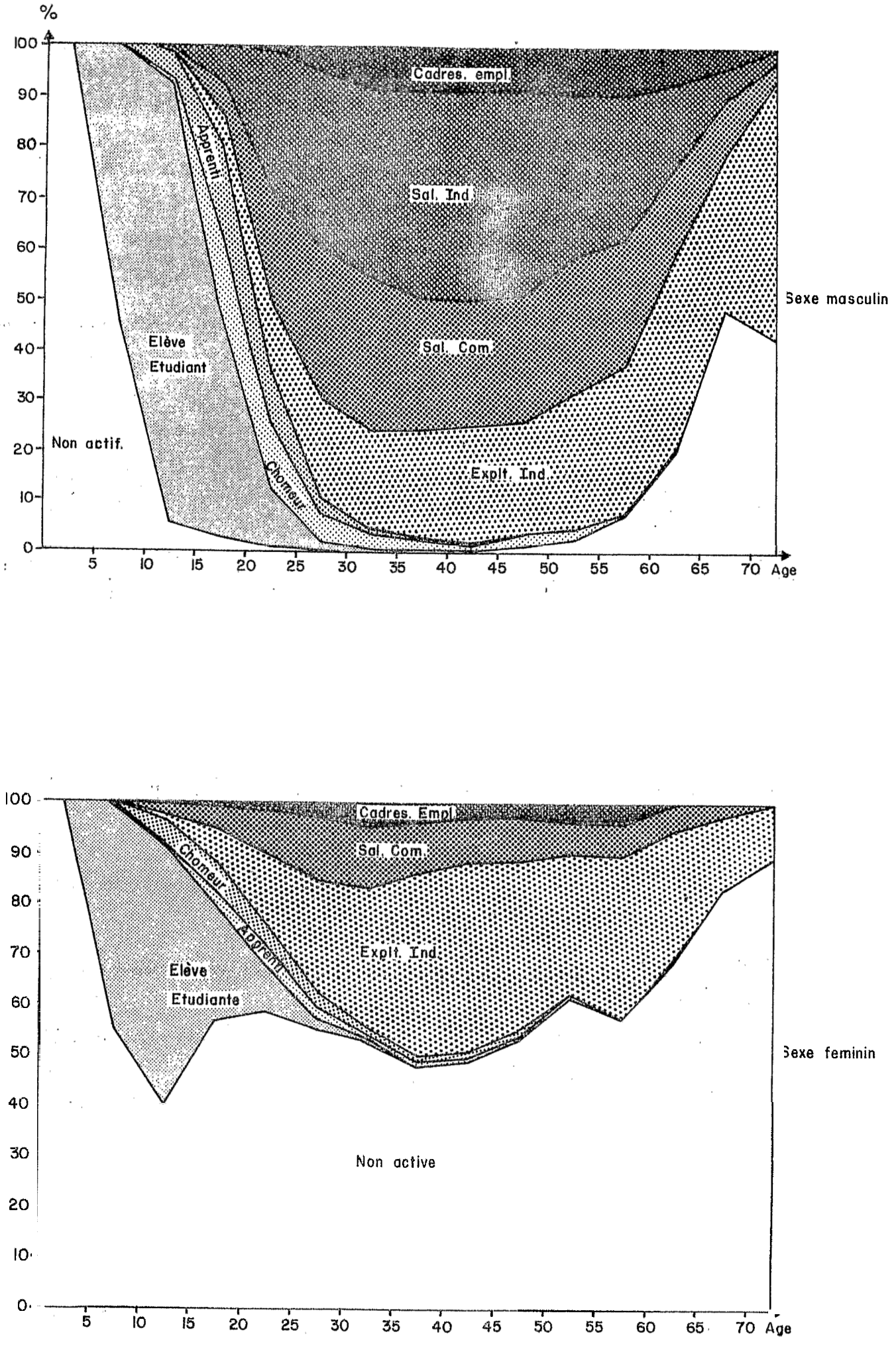

Fig.3-28 ACTIVITE SELON LE GROUPE D'AGE ET LE SEXE

POPULATION IVOIRIENNE

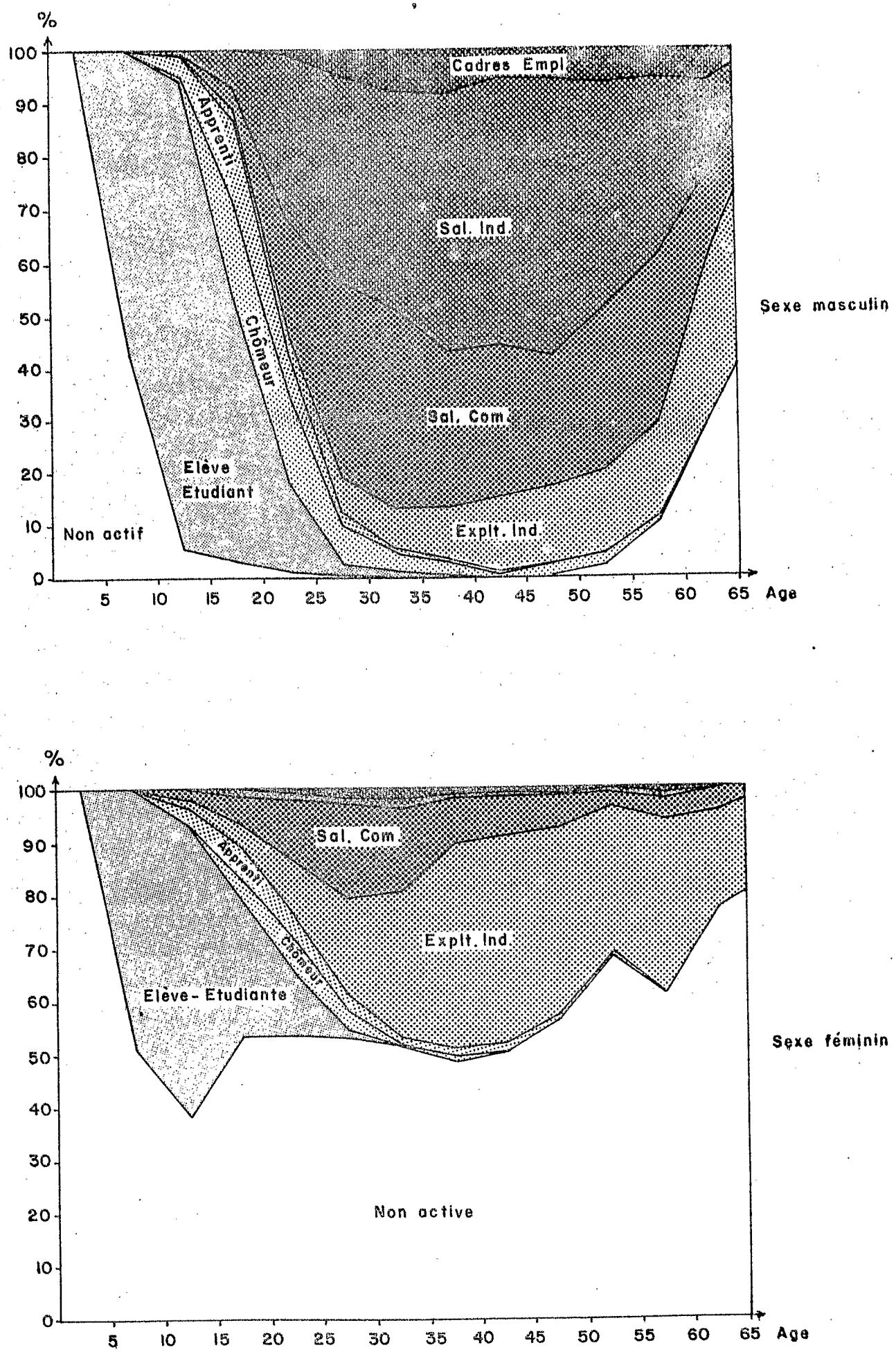

Pour les femmes le nombre d'inactives est de toute façon elevé, quelle que soit la nationalité, et la proportion de salariées très réduite. La catégorie exploitante indépendante est largement dominante; il s'agit des vendeuses sur les marchés dont les revenus ne sont pas négligeables mais aussi de toutes les femmes qui vendent quelques produits devant leur porte dans les quartiers et dont les revenus sont bien souvent symboliques. Ces activités se doublent de celle de ménagère et on peut considérer que le nombre de femmes totalement actives dans ce secteur se trouve sur-évalué.

3.4.2.3. Taux d'activité, taux de chômage

La figure 3-29 présente les taux d'activités et de chômage par groupes d'âge pour les ivoiriens et les non-ivoiriens. Nous avons retenu les définitions suivantes proposées dans le "Bilan national de l'emploi" (F. Binet 1982).

Quelques définitions :

- Population occupée = population déclarant avoir un emploi au moment de l'enquête
- Chômeurs = personnes se déclarant à la recherche d'un emploi
- Population active = somme de la population occupée et des chômeurs = main-d'oeuvre disponible pour l'emploi
- Population d'âge actif = population âgée de 15 à 59 ans
- Taux d'occupation = rapport entre la population occupée et la population d'âge actif
- Taux de chômage = rapport entre la population des chômeurs et la population d'âge actif
- Taux d'activité = rapport entre la population active et la population d'âge actif.

Les forts taux d'occupation enregistrés pour le sexe masculin et donc les taux de chômage assez faibles ne doivent pas faire illusion; assez peu de gens se déclarent résolument chômeurs et beaucoup appartiennent au secteur de subsistance et sont largement sous-employés; il faut ranger dans cette catégorie les nombreux "apprentis" chauffeur, menuisier, mécanicien parfois âgés de plus de 35 ans qui sont des chômeurs déguisés. Ce sous emploi ne peut pas être évalué à partir de l'EPR.

Fig.3-29 TAUX D'ACTIVITE ET DE CHOMAGE

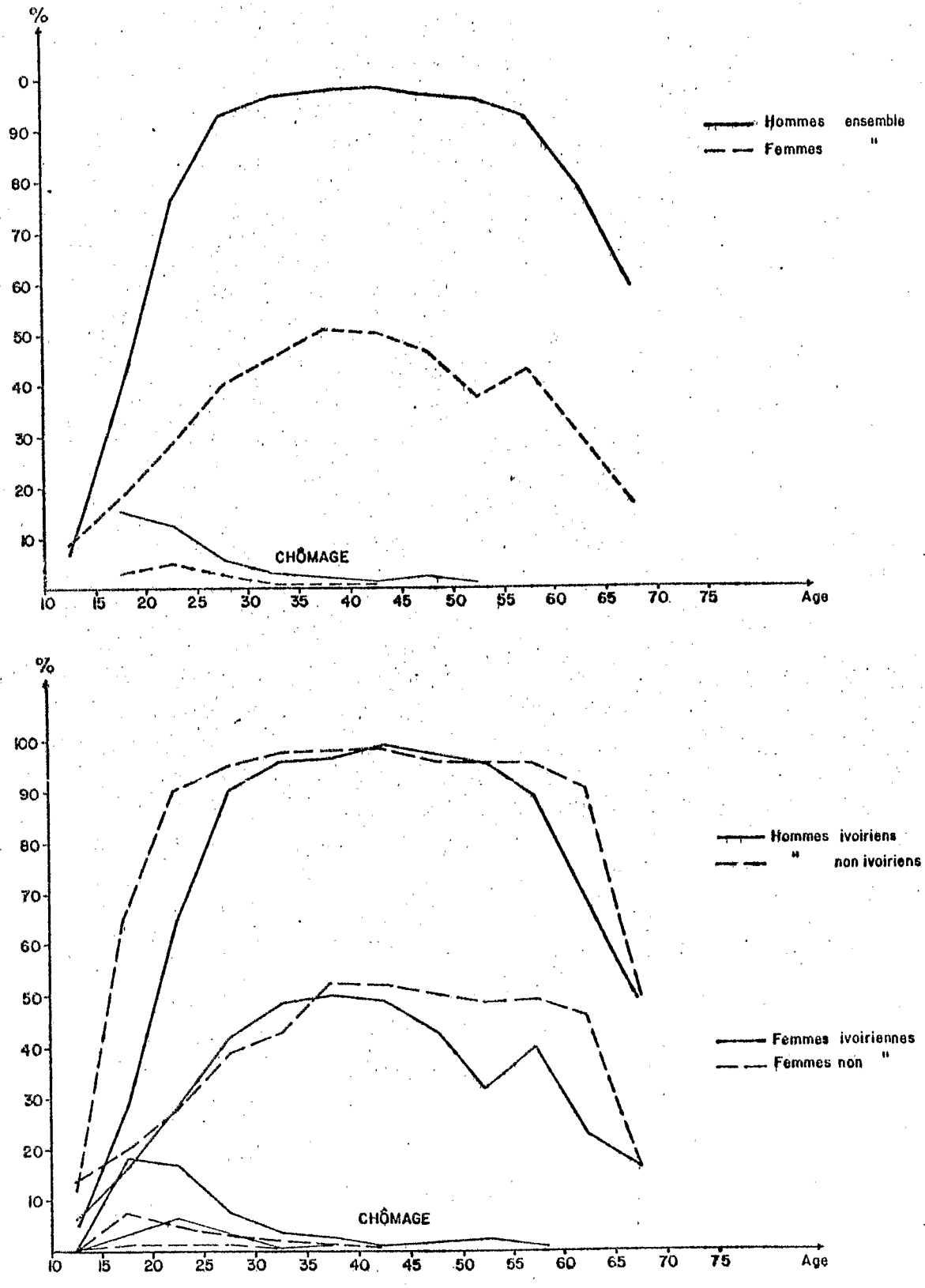

Lorsque l'on différencie ivoiriens et étrangers on constate que ces derniers ne se déclarent que rarement chômeurs; on peut y voir deux raisons : les étrangers occupent plus facilement n'importe quel emploi disponible du fait d'un niveau scolaire plus faible et d'un impérieux besoin de travailler mais on peut également supposer qu'ils répugnent plus que les ivoiriens à se déclarer chômeurs; ce sont eux également qui occupent l'écrasante majorité des emplois du secteur informel.

Le tableau 3-36 regroupe quelques données globales sur l'activité pour le groupe d'âge 15-59 ans; a ces effectifs s'ajoutent 10.056 personnes de moins de 15 ans dont 6.497 femmes; et 6.137 personnes de plus de 59 ans aui se déclarent actives, soit 3,6 % de la population occupée.

Tableau 3-36 : TAUX D'ACTIVITE ET TAUX D'OCCUPATION DE LA POPULATION AGEE DE 15-59 ANS - ABIDJAN 1978

Sexe	Nationalité	Population occupée	Chômeurs	Population active	Population d'âge act.	Taux d'occupation	Taux d'activité
Masculin	Ivoiriens	156.000	22.500	178.500	214.300	72,8	83,3
	Non Ivoiriers	170.900	6.000	176.900	184.200	92,8	96,0
	ensemble	326.900	28.500	355.400	398.500	82,0	89,2
Féminin	Ivoiriennes	65.800	6.900	72.700	204.600	32,2	35,5
	Non Ivoiriennes	42.200	1.300	43.500	119.700	35,3	36,3
	ensemble	108.000	8.200	116,200	324.300	33,3	35,8
E n s e m b l e		434.900	36.700	471.600	722.800	60,2	65,2

Les trois quarts environ de chômeurs ont moins de 25 ans; l'attention est immédiatement attirée par le fait qu'il s'agit essentiellement de jeunes ivoiriens ce qui fait que pour certains âges les taux de chômage sont loin d'être négligeables : 18,8 % à 15-19 ans, 17,3 % à 20-24 ans et encore 7,45 % à 25-29 ans pour les hommes. Les taux féminins sont beaucoup plus faibles, les femmes sans travail et qui souhaiteraient trouver un emploi se déclarant la plupart du temps ménagères.

Pour les jeunes gens il est intéressant de donner les taux de chômage; l'explication la plus courante est qu'il s'agit le plus souvent de jeunes

Tableau 3-37 : TAUX DE CHOMAGE PAR SEXE ENTRE 15 ET 25 ANS

Age	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Ivoiriens	Non-Ivoiriens	Ivoiriennes	Non-Ivoiriennes
15 ans	10,05	5,64	1,40	0,71
16 ans	15,31	7,08	3,52	0,66
17 ans	19,03	9,91	2,86	1,73
18 an	23,71	5,26	3,65	0,84
19 ans	20,70	9,04	5,15	2,06
20 ans	21,56	7,59	7,27	0,42
21 ans	19,87	5,06	6,33	2,29
22 ans	17,59	6,28	6,75	0,96
23 ans	13,40	3,48	6,12	1,28
24 ans	12,88	3,13	4,10	2,14
25 ans	9,98	3,34	6,33	0

déscolarisés en quête d'un emploi à "leur mesure" (1). Ces jeunes ont en général suivi un enseignement général de niveau fin de 1er cycle secondaire; c'est du moins ce qui est globalement admis. Ils se sont trouvés rejetés du cursus scolaire à différents niveaux (concours d'entrée en seconde) et la plupart n'ont pas pu s'inscrire dans un cours privé en vue d'acquérir une formation professionnelle permettant l'accès à un emploi dans le tertiaire, but avoué des jeunes ivoiriens. Ils n'ont à leur sortie du collège aucun goût pour les emplois de type traditionnel peu rénumérés, et cherchent le plus longtemps possible un emploi de type moderne qu'ils estiment mieux correspondre à leur condition. C'est un des gros problèmes du moment avec celui des jeunes diplômés de l'université bien souvent chômeurs eux aussi.

Ce sont des problèmes majeurs que les progrès de la scolarisation ne feront qu'accroître à l'avenir.

Ces considérations doivent pourtant être nuancées dans la mesure où tous les chômeurs sont loin d'être lettrés (voir tableaux 3-38, 3-39). 35 % des ivoiriens chômeurs sont illettrés ou déclarent un niveau scolaire sensiblement

(1) Voir, à ce sujet, les travaux de A. Hauser (1976-1981-1982).

équivalent (inférieur au CM2). De plus, les 8.489 qui déclarent un niveau CM2 sont également fort peu instruits; restent les 8.656 chômeurs qui ont un niveau secondaire cycle 1 mais qui sont loin d'être tous titulaires du BEPC, nombre d'entre eux n'ayant pas dépassé la 6ème. Dans ces conditions on a peut être tendance à exagérer l'aspect "jeunes déscolarisés" que qualifierait peut être mieux le terme "sous-scolarisés".

3.4.3. La confrontation activité-niveau d'instruction

Les données sont regroupées dans les tableaux 3-38 et 3-39; on constate qu'il n'existe pas de contradictions flagrantes entre l'activité et le niveau d'instruction; on peut cependant relever quelques points litigieux qui tiennent à nos choix déjà explicités précédemment; le fait qu'il y ait des cadres-employeurs illettrés tient au regroupement effectué; ces illettrés et ces peu scolarisés sont des "employeurs" : il peut s'agir de menuisiers, garagistes etc... ayant seulement une formation professionnelle "sur le tas". En fait tous les cadres ont bien un niveau supérieur au baccalauréat.

On retrouve également dans ces tableaux une des lacunes de l'enquête : il y a en tout 2.303 étudiants du supérieur ce qui est fort éloigné de la réalité; rappelons que nous n'avons pas enquêté dans les ménages collectifs, internats, cités universitaires, etc... source de ce biais.

On note enfin que la masse des scolarisés de niveau moyen (1er cycle) travaille comme salarié du commerce et des services : il s'agit pour une large part des petits fonctionnaires ivoiriens. L'attrait du secteur tertiaire est évident, et au total, 58 % des emplois urbains offerts par le secteur tertiaire et 60 % de la masse des rénumérations correspondantes sont concentrés à Abidjan (47 % de la masse urbaine totale).

*
* *
*

Ces données ne sont pas exhaustives et ne donnent qu'une idée bien partielle de ce que sont l'emploi et les problèmes de scolarisation à Abidjan; seule une étude spécifique pourrait apporter des données correctes sur le monde du travail. Au delà d'une vision globale des structures de la population de la ville l'approche par type d'habitat va nous permettre de distinguer quatre sous-populations bien spécifiques.

Tableau 3-38 : TYPE D'ACTIVITE ET NIVEAU D'INSTRUCTION

- SEXE MASCULIN -

ACTIVITE	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2 - CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR	NON PRECISE
NON ACTIF	18057	4082	1967	1502	744	106	76	553
ELEVE ETUDIANT	2089	720	63866	16572	30901	7735	1545	55
CHÔMEUR	2613	3875	3141	8489	8656	1367	326	31
APPRENTI AIDE FAMILIAL	5077	8448	5432	6237	1975	109	0	99
EXPLOITANT INDEPENDANT	26022	29768	5975	5100	3158	580	33	550
SALARIE COM. SERVICE DIV.	8314	21760	6828	15207	30711	10892	0	724
SALARIE INDUSTRIE	13795	53080	16038	21629	15896	1659	0	235
CADRE EMPLOYEUR	341	1166	656	499	777	175	15993	108
TOTAL	76308	122899	103903	75235	92818	22623	17973	2335

Tableau 3-39 : TYPE D'ACTIVITE ET NIVEAU D'INSTRUCTION

- SEXE FEMININ -

ACTIVITE	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2 - CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR	NON PRECISE
NON ACTIF	137680	53858	22497	19310	7218	1951	994	975
ELEVE-ETUDIANT	1355	332	58618	15436	20410	4593	758	60
CHÔMEUR	92	173	720	2656	3758	674	259	0
APPRENTI AIDE FAMILIAL	4447	4172	2127	2714	805	27	0	0
EXPLOITANT INDEPENDANT	34879	21080	4576	2937	1093	196	0	170
SAL. COM. SERVICE DIV.	2760	3396	1127	4352	12191	5350	0	160
SALARIE INDUSTRIE	318	807	308	890	603	54	0	0
CADRE EMPLOYEUR	53	246	25	154	131	92	3703	0
TOTAL	181584	84064	89998	48449	46209	12937	5714	1365

3.5. STRUCTURES ET HABITAT

Il faut dépasser les découpages historiques ou géographiques, pertinents mais encore trop sommaires. Les sous-populations que nous avons déjà définies présentaient globalement les mêmes déséquilibres à des degrés plus ou moins exacerbés. Si l'on considère maintenant les sous-populations définies à partir des types d'habitat, des structures démographiques différenciées se dégagent alors nettement.

Il est évident que l'habitat n'induit pas les structures, et que c'est bien de la composition des populations abritées par chaque type d'habitat que dépendent ces structures. C'est pourquoi, nous présenterons d'abord la répartition par nationalités et par ethnies, puis les origines géographiques des individus, avant d'étudier les structures par âge et par sexe. Tout ce que nous avons dit jusqu'à présent explique déjà en grande partie les structures au niveau de l'habitat et nous nous bornerons à quelques informations complémentaires.

Nous présenterons enfin les caractéristiques socio-économiques, instruction et activité, l'habitat abritant là aussi quatre sous-populations bien typées.

Au préalable, le tableau 3-40 montre l'évolution de la répartition de la population par types d'habitat.

Tableau 3-40 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR TYPE D'HABITAT (1963-1978)

TYPE D'HABITAT	1963*	1978
Haut et moyen standing***	6 %	9,0 %
Economique	19 %	24,2 %
Evolutif	59 %	58,5 %
Sommaire	16 %	8,3 %

* Y compris la population européenne

*** Il ne s'agit pas du chiffre de la SEMA mais d'une évaluation à partir de notre propre typologie de l'habitat.

3.5.1. Habitat, nationalité et ethnie

3.5.1.1. La répartition par nationalité

Les données sont regroupées aux tableaux 3-41 et 3-42; on note immédiatement que les individus ne se répartissent pas au hasard dans les quatre habitats retenus; on en trouve les causes d'une part dans les modalités d'accès au logement lorsqu'il s'agit de l'habitat économique et d'autre part dans les conditions sociales et donc financières qui limitent les possibilités des candidats au logement. Les ivoiriens se voient réserver l'habitat économique et représentent 89 % de la masse de ses habitants, pour l'essentiel locataires. Il existe donc une frange de sous-location.

L'ensemble des autres africains se concentre donc dans l'habitat de cours, les maliens et les guinéens en particulier. Il y a très peu d'ivoiriens dans l'habitat sommaire; on y rencontre par contre beaucoup de voltaïques (plus de 21 % des ressortissants de ce pays) et surtout de ghanéens mais nous avons déjà vu que l'amalgame villages traditionnels de pêcheurs - bidonvilles en était la cause.

3.5.1.2. Ethnie et type d'habitat

Les données sont regroupées aux tableaux 3-43 et 3-44; nous avons déjà fait allusion au moment de la présentation des types d'habitat à un certain nombre de concentrations que les chiffres présentés ici confirment. Si on les rapproche de la répartition ethnique globale, on note que les Akan sont partout représentés dans des proportions assez proches de leur poids global avec une légère pointe pour l'habitat de standing; par contre il en va tout autrement pour les Krou qui représentent plus de 30 % de l'habitat économique, soit 51,5 % des individus de cette ethnie, alors qu'ils ne représentent que 21 % des abidjanais; ils sont en contrepartie peu nombreux dans l'habitat évolutif.

Les deux ethnies du nord, Voltaïque et Mandé nord sont à plus de 70 % concentrés dans l'habitat évolutif; nous pouvons faire deux hypothèses complémentaires : l'habitat économique leur est relativement fermé car il est plutôt destiné à des travailleurs du tertiaire ou des salariés de l'industrie, activités où ces ethnies sont sous représentées, mais on peut aussi imaginer que le mode de vie des cours correspond davantage à leurs souhaits.

3.5.1.3. Lieu de naissance des abidjanais et type d'habitat

Il est bien évident que le concept de lieu de naissance recoupe assez largement ceux de nationalité et d'ethnie; les circuits migratoires peuvent cependant être complexes et nombre d'originaires de la zone de forêt peuvent être voltaïques par exemple.

De la même façon que pour les périmètres de la croissance, il est donc possible d'analyser l'origine géographique des individus en fonction du type d'habitat où ils résident. C'est l'objet de la figure 3-30 et des tableaux 3-45 à 3-48; elle met en évident une nette différenciation suivant l'habitat, confirmant de façon frappante bon nombre de nos constatations :

- une forte proportion d'africains non ivoiriens - les non africains sont exclus ici - dans l'habitat de haut et moyen standing et la sous représentation des ivoiriens originaires des régions de savane;

- il apparaît très nettement que les originaires des zones de forêt sont les principaux bénéficiaires de l'habitat économique aux dépens des originaires du Nord : Voltaïque (Sénoufo) et Mandé du Nord. Faut-il chercher les motifs d'exclusion dans les modalités d'attribution des logements ? Où est-ce le signe d'une meilleure insertion dans les réseaux abidjanais des Akan et des Krou ?

- l'habitat évolutif connaît une répartition par lieux de naissance très proche de celle constatée pour la ville coloniale soit une forte concentration d'étrangers et une relative sur-représentation d'originaires du Nord. C'est dans l'habitat évolutif que se situe également l'ensemble des villages autochtones, d'où la forte proportion de natifs d'Abidjan aux âges élevés;

- le schéma relatif à l'habitat sommaire visualise de façon frappante une évidence : les habitants des bidonvilles sont presque exclusivement des étrangers.

Nous avons dit que la ville avait connu un développement assez harmonieux; le tableau 3-49 tend à le confirmer.

Fig.3-30 LIEUX DE NAISSANCE ET TYPES D'HABITAT

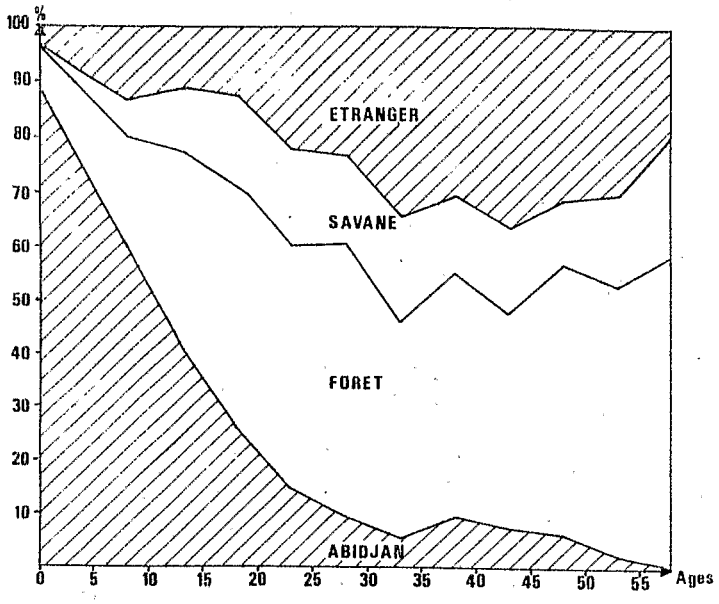

HABITAT STANDING

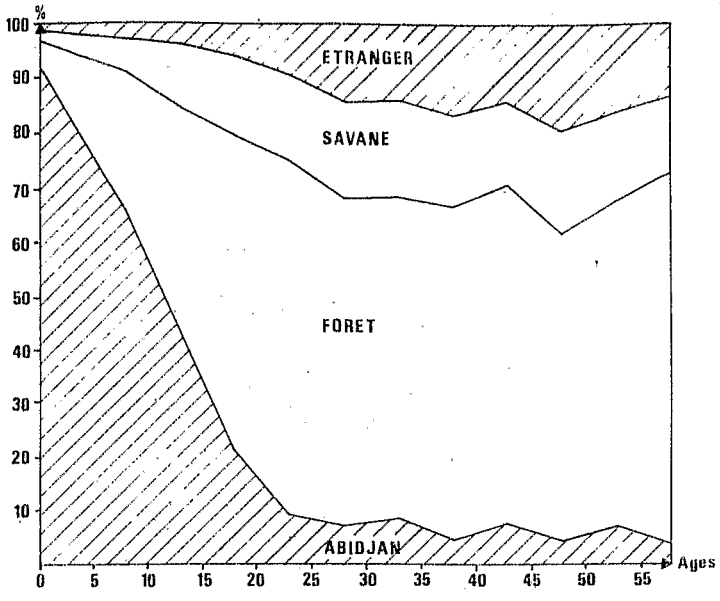

HABITAT ECONOMIQUE

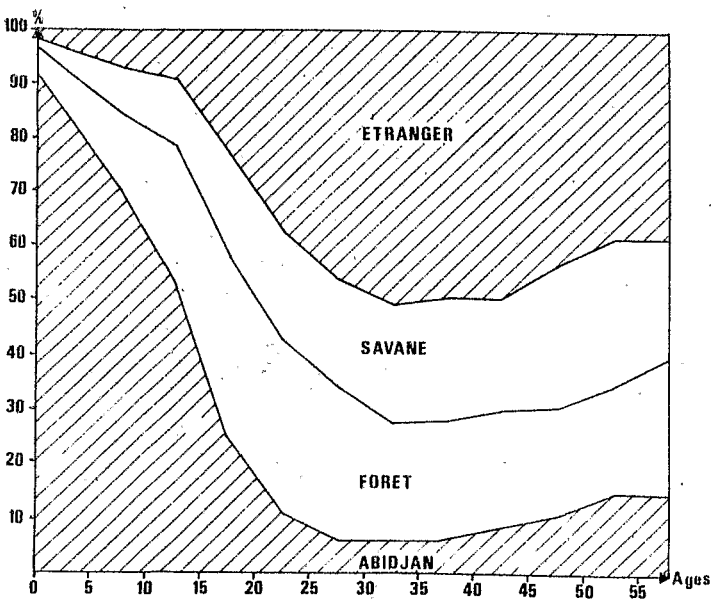

HABITAT EVOLUTIF

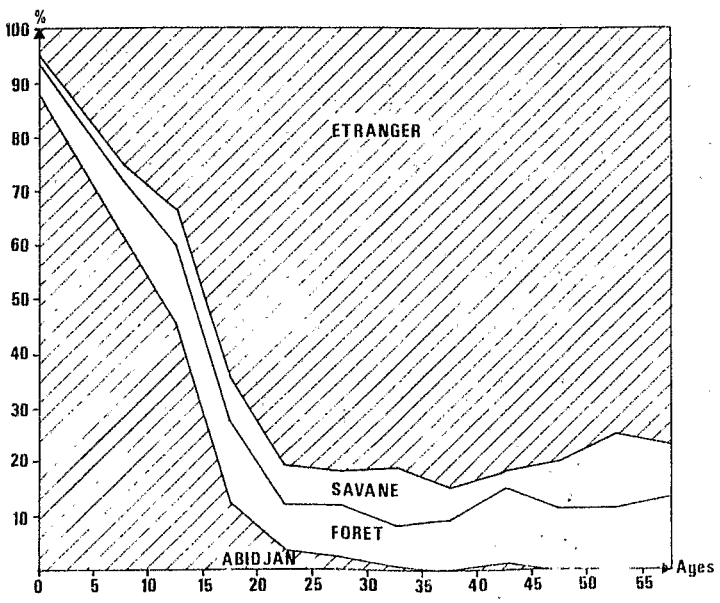

HABITAT SOMMAIRE

Tableau 3-49 : PERIMETRE URBAIN ET TYPE D'HABITAT

	STANDING	ECONOMIQUE	EVOLUTIF	SOMMAIRE	TOTAL
Ville coloniale	3,78	10,53	85,69	0	100
Ville portuaire	8,13	36,96	50,25	4,66	100
Nouveau périmètre	5,52	24,92	53,94	15,62	100

Cette appréciation est confortée par la répartition de l'habitat en fonction des cercles : la ville portuaire et le nouveau périmètre ne sont pas différenciés nettement.

3.5.2. Structure par âge et sexe et type d'habitat

Nous avons établi des pyramides des âges pour chaque type d'habitat (figures 3-32 et 3-33); les tableaux 3-50 et 3-51 fournissent les données correspondantes. Les courbes de masculinité (figure 3-31) complètent ces informations. Les habitats de standing et économique se caractérisent par une très forte sur-représentation du sexe féminin de 10 à 25 ans, correspondant à l'accueil dans les familles ivoiriennes de nombreuses aides domestiques venues le plus souvent de la famille ou du village d'origine. Ce phénomène apparaît déjà vers les années 60 [Gibbal, 1974] mais il s'est particulièrement amplifié. Cet accueil est loin d'être toujours volontaire, le village cherchant à faire prendre en charge des jeunes filles par un membre plus aisé de la famille, ce que dénoncent les citadins comme cette femme qui déclare : "Pour moi, les aides familiales ne sont pas nécessaires, j'ai déjà une bonne qui fait déjà tout le travail à la maison. Pratiquement je n'ai besoin de personne. Comme je vis à Abidjan, les parents m'envoient les nièces, les cousines pour travailler pour moi. Ils pensent que j'ai de l'argent pour m'occuper de tout le monde" [Aguia, 1979]. Le devenir de ces jeunes filles n'est pas encore connu. Elles découvrent un genre de vie éloigné de celui du village et la plupart d'entre elles désireront demeurer à Abidjan.

L'habitat économique constitue, au fur et à mesure du vieillissement de l'occupant principal, une structure d'accueil pour les migrants qui cherchent à continuer leur scolarité ou qui tentent d'exercer une activité. Paradoxalement, c'est autour de ces chefs de ménage, citadins installés, que se reconstituent

Fig.3-31 RAPPORTS DE MASCULINITE PAR TYPE D'HABITAT

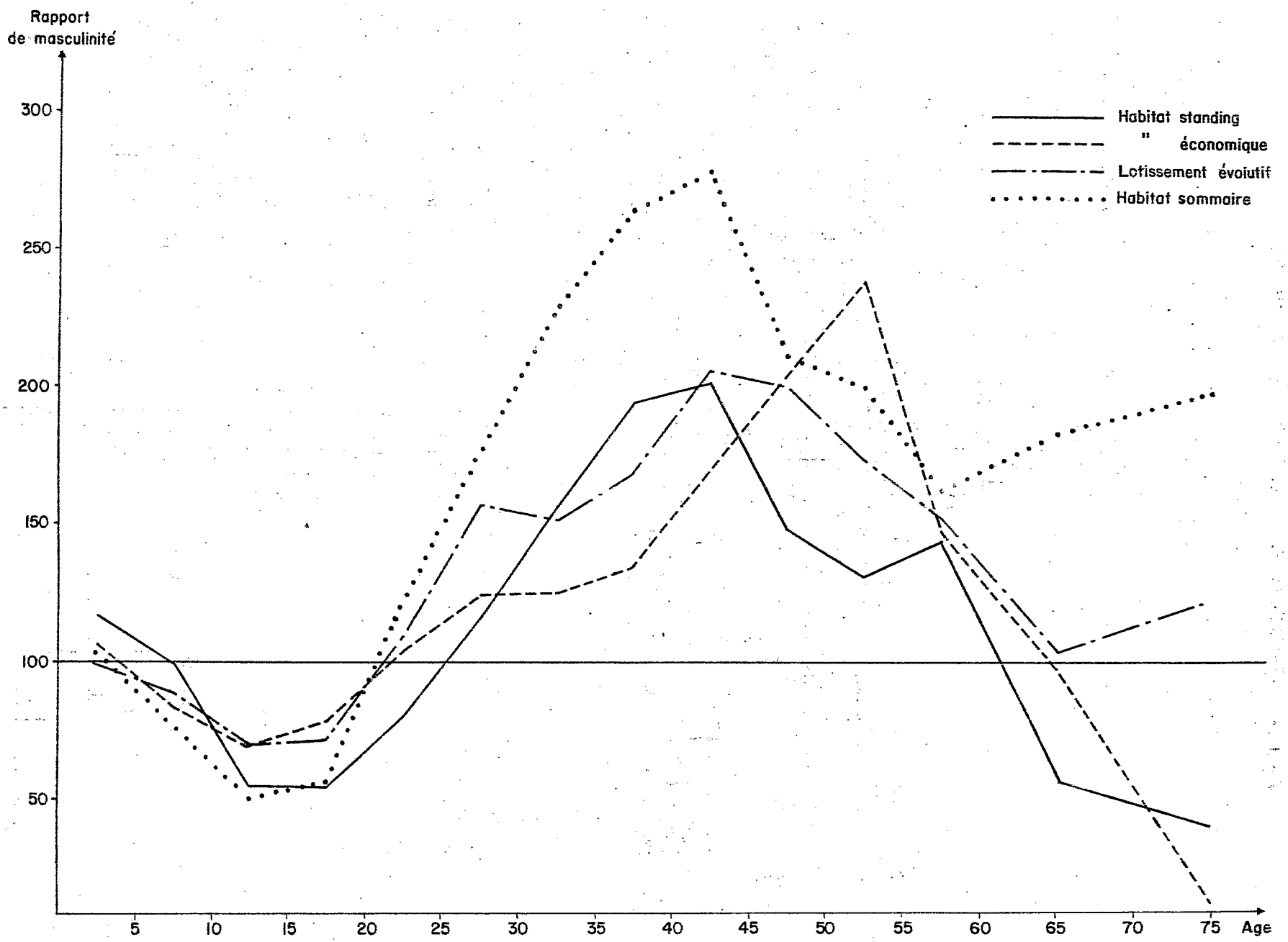

Fig.3-32 STRUCTURE PAR AGES ET TYPE D'HABITAT

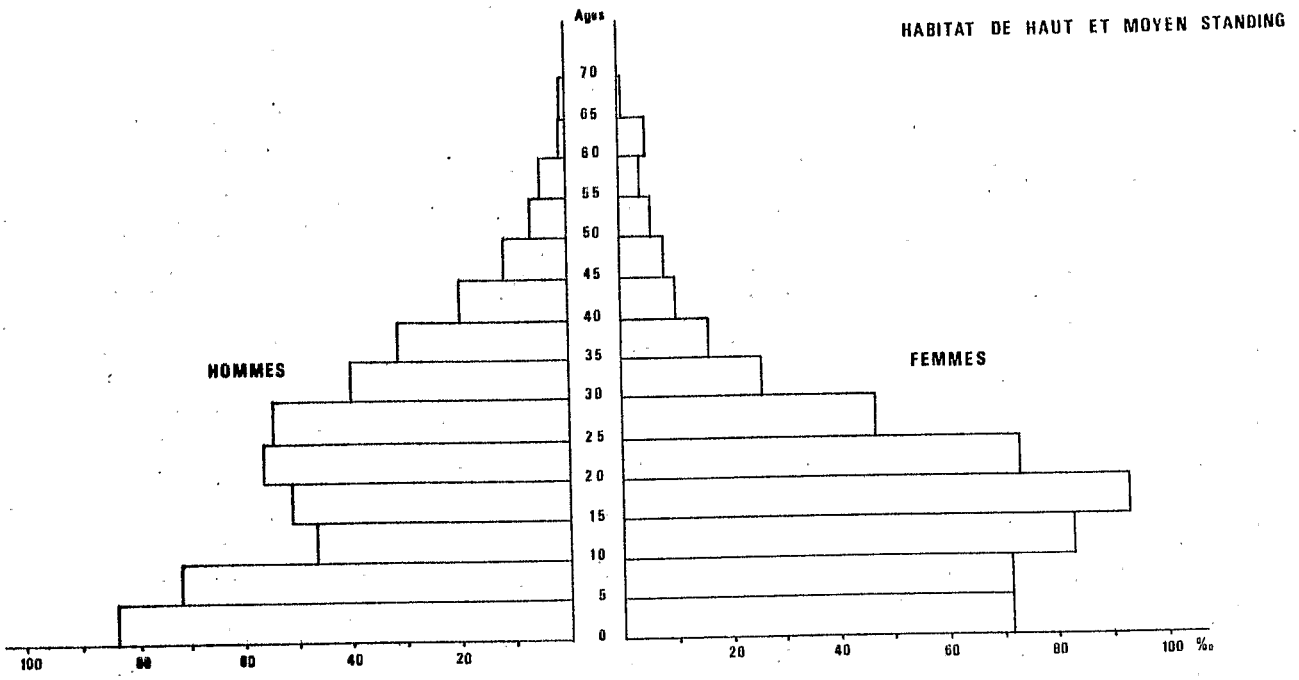

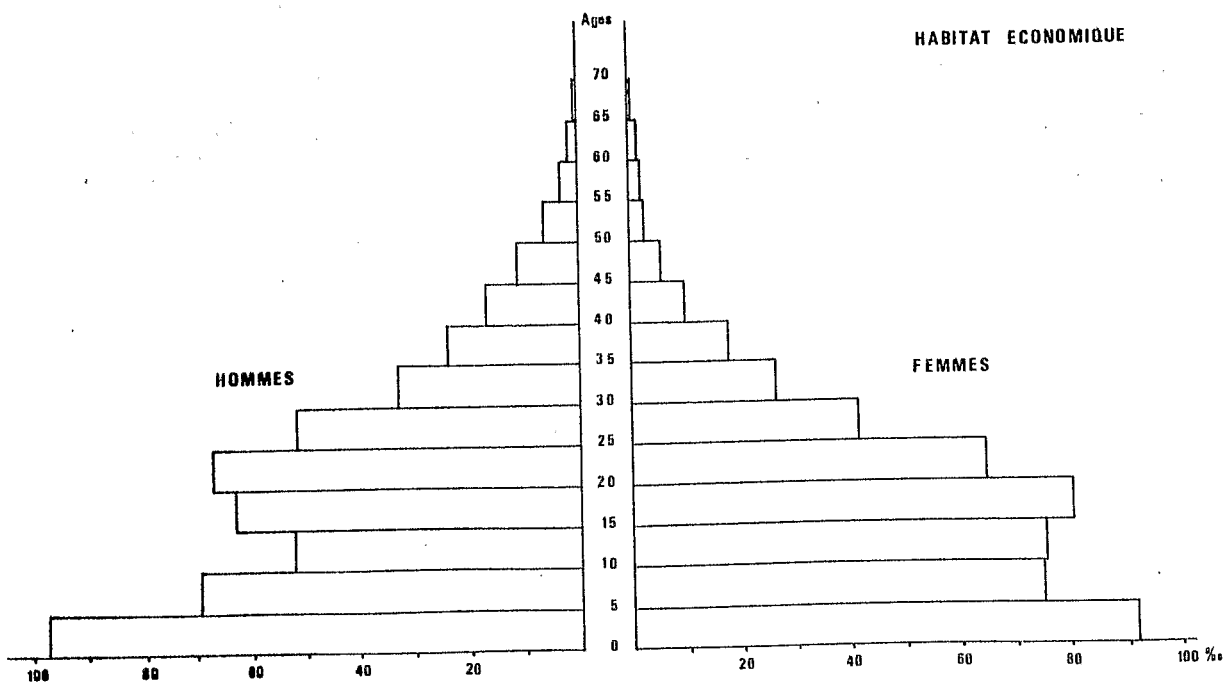

Fig.3-33 STRUCTURE PAR AGES ET TYPE D'HABITAT

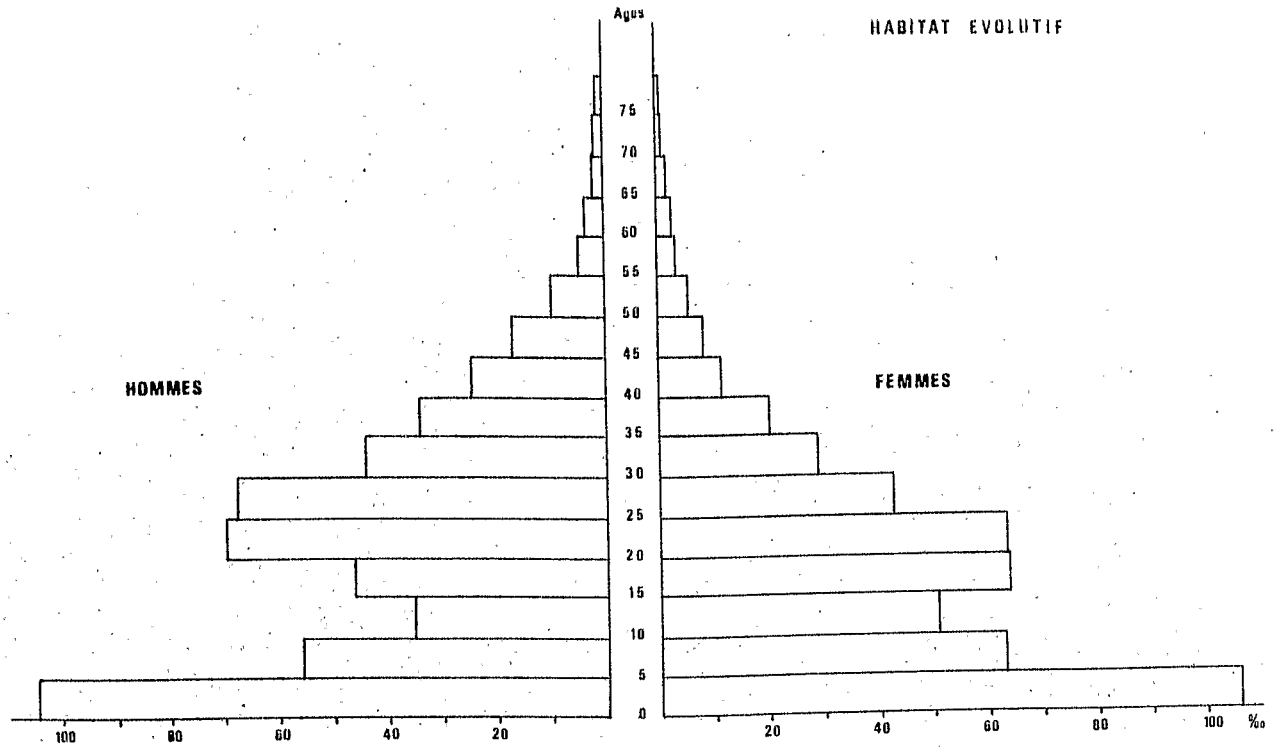

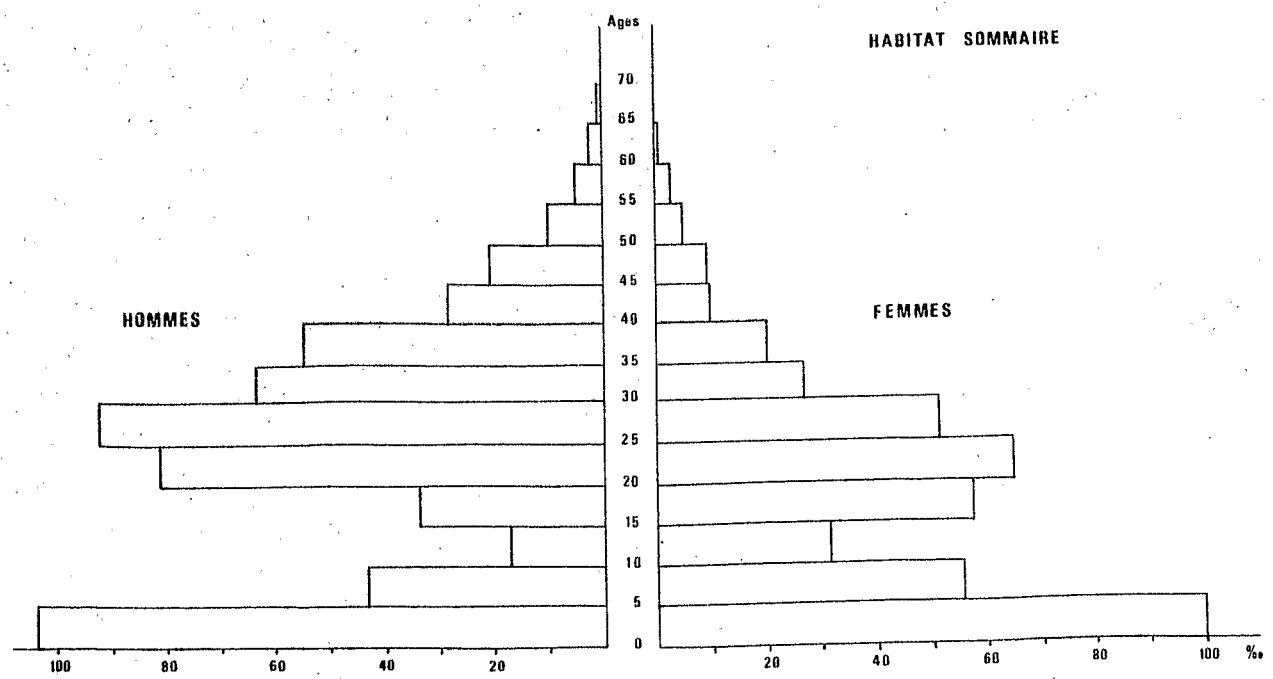

les modèles de famille élargie; non par choix volontaire mais sous la pression des parents ils acceptent d'héberger de nombreux collatéraux. La lecture du tableau 3-52 est riche d'enseignement sur ce point. Alors que les classes les plus aisées ne se plient plus aux règles de solidarité familiale, les résidants de l'habitat économique adoptent le même comportement que les propriétaires de cour (en général plus âgés).

Tableau 3-52 : REPARTITION DES MENAGES SUIVANT LES TYPES D'HABITAT (1)

TYPE D'HABITAT	Groupes de célibataire %	Ménages nucléaires %	Familles élargies %	TOTAL %
Haut et moyen standing	3,2	71,7	25,1	100
Economique	7,6	25,8	66,6	100
Evolutif (propriétaire)	4,0	36,8	59,2	100
Evolutif (locataire)	22,1	39,3	38,6	100

Au sein de l'habitat évolutif, la distinction entre propriétaire et locataire s'impose pour l'étude de la taille du ménage. Les premiers par définition disposent de plus de possibilités d'accueil. Cependant, ils tendent de plus en plus à diviser la cour en un maximum de petits logements et à multiplier ainsi les sources de revenus. Les locataires de l'habitat évolutif, faute de place (souvent 15 à 20 m2) ont des capacités d'accueil moindres et l'on y trouve une forte proportion de familles nucléaires. Ce type d'habitat accueille aussi bien des étrangers que des ivoiriens; majoritaire, il donne les caractères dominants de la structure démographique de la ville.

L'habitat sommaire accuse une nette sur-représentation masculine aux âges actifs (20-40 ans). Le creux 5-20 ans est plus marqué pour les garçons que pour les filles. Cet habitat comprend essentiellement des étrangers célibataires ou des jeunes couples récemment arrivés en ville. On doit noter que la structure de la pyramide de l'habitat sommaire à Abidjan est très différente de celle

(1) Source : Perspectives décennales (1978). Les définitions retenues sont légèrement différentes de celles de l'EPR. Pour ces raisons nous n'avons pas inclu l'habitat spontané, qui comprend à la fois du sommaire et des cours.

constatée dans les bidonvilles à travers le monde. "Dans l'ensemble (Pérou, 1970; Maroc, 1969; Zambie, 1969...) la pyramide des âges des populations de bidonville présente une silhouette régulière et évasée, qui ressemble assez étroitement à celle du pays entier" [Chesnais J.C. et al. 1976]. Ceci confirme bien la spécificité des "campements" d'Abidjan aussi bien par leur structure de population que par leur rôle au sein de la ville. Cette population est souvent très proche sur le plan des conditions socio-économiques des locataires de l'habitat évolutif.

Aux quatre types d'habitat choisis, correspondent quatre structures de population; les déséquilibres s'accentuent progressivement d'un habitat au suivant, au rythme croissant de la rotation des individus.

3.5.3. Habitat et caractéristiques socio-économiques

La hiérarchie de l'habitat du résidentiel au sommaire, se trouve nettement confirmée lorsque l'on étudie les niveaux d'instruction et les professions exercées. Cela peut paraître une évidence, au moins en ce qui concerne l'habitat de standing; il sera cependant intéressant de montrer que nos sous-populations sont suffisamment typées.

3.5.3.1. Habitat et niveau d'instruction

Les données sont regroupées aux tableaux 3-53 à 3-56; les figures 3-34 à 3-37 sont à elles seules largement explicatives de la hiérarchie entre les différents habitats. L'habitat de standing ne compte que très peu d'illettrés, même chez les femmes; mais le décalage entre les sexes est particulièrement net, en particulier pour le niveau supérieur ce qui laisse supposer que dans l'ensemble les hommes épousent des femmes moins instruites qu'eux. Dans l'habitat économique la différence entre les sexes est beaucoup plus nette; on relève peu d'hommes analphabètes alors que dès 40 ans 80 % des femmes le sont; la comparaison avec l'habitat évolutif, confirme que c'est dans cet habitat économique que sont concentrées les personnes de niveau moyen (second cycle 1) qui fournissent les fonctionnaires et les employés, alors que dans l'habitat évolutif, la grande majorité des femmes sont illettrées et il en va presque de même pour les hommes. Quant à l'habitat sommaire, occupé en grande

Fig.3-34 NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE GROUPE D'AGE

HABITAT DE STANDING

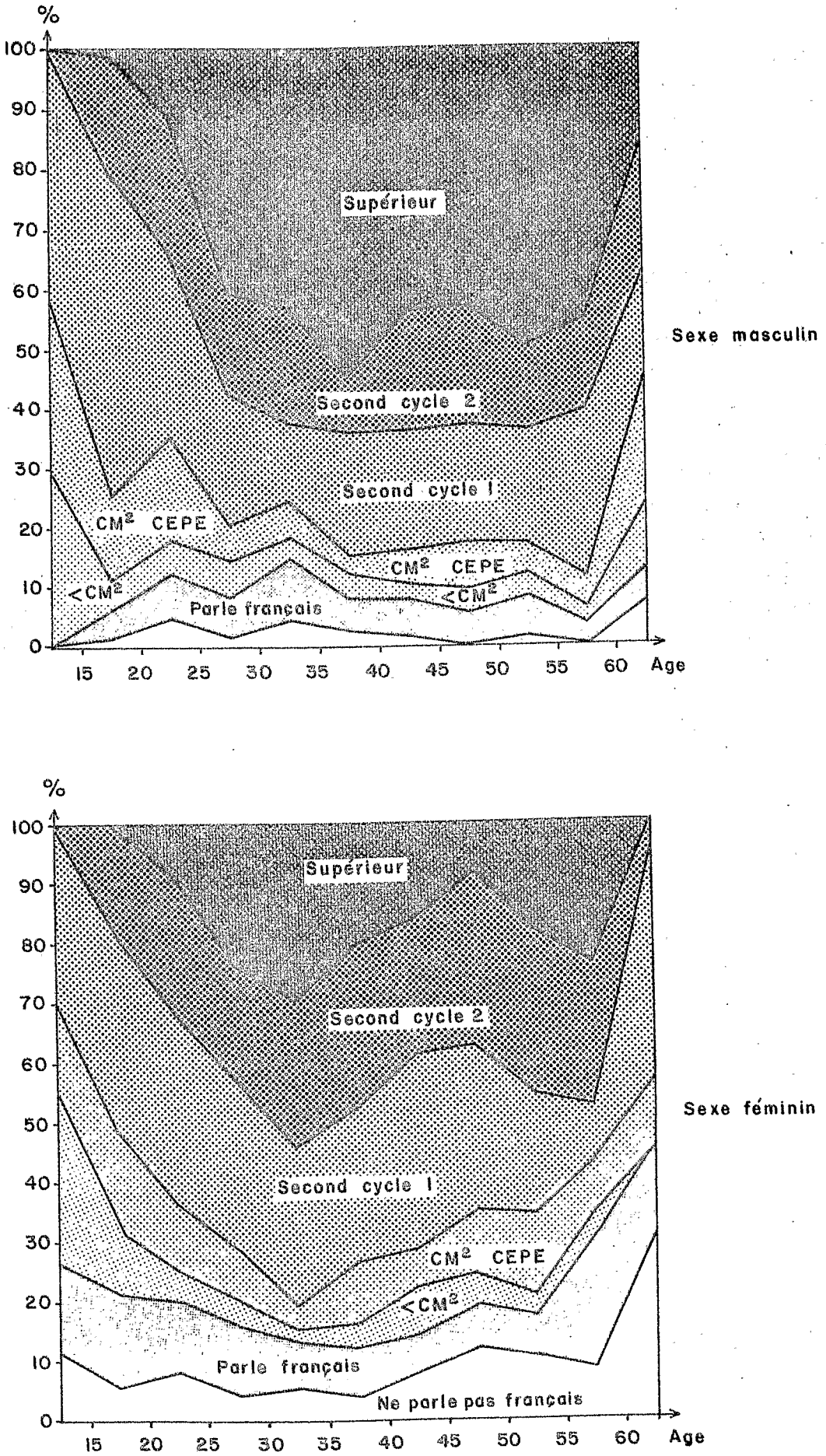

Fig.3-35 NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE GROUPE D'AGE

HABITAT ECONOMIQUE

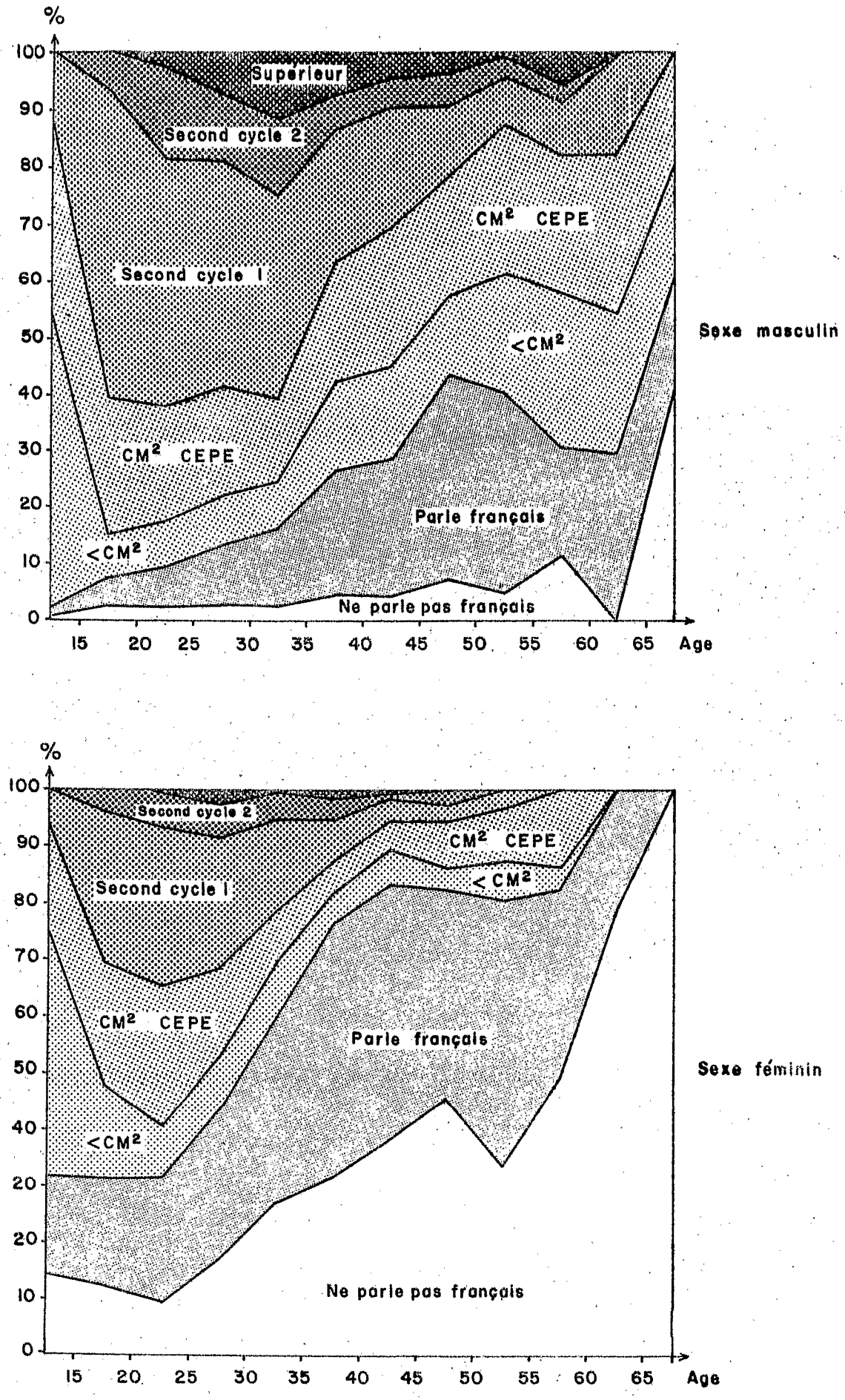

Fig.3-36 NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE GROUPE D'AGE

HABITAT EVOLUTIF

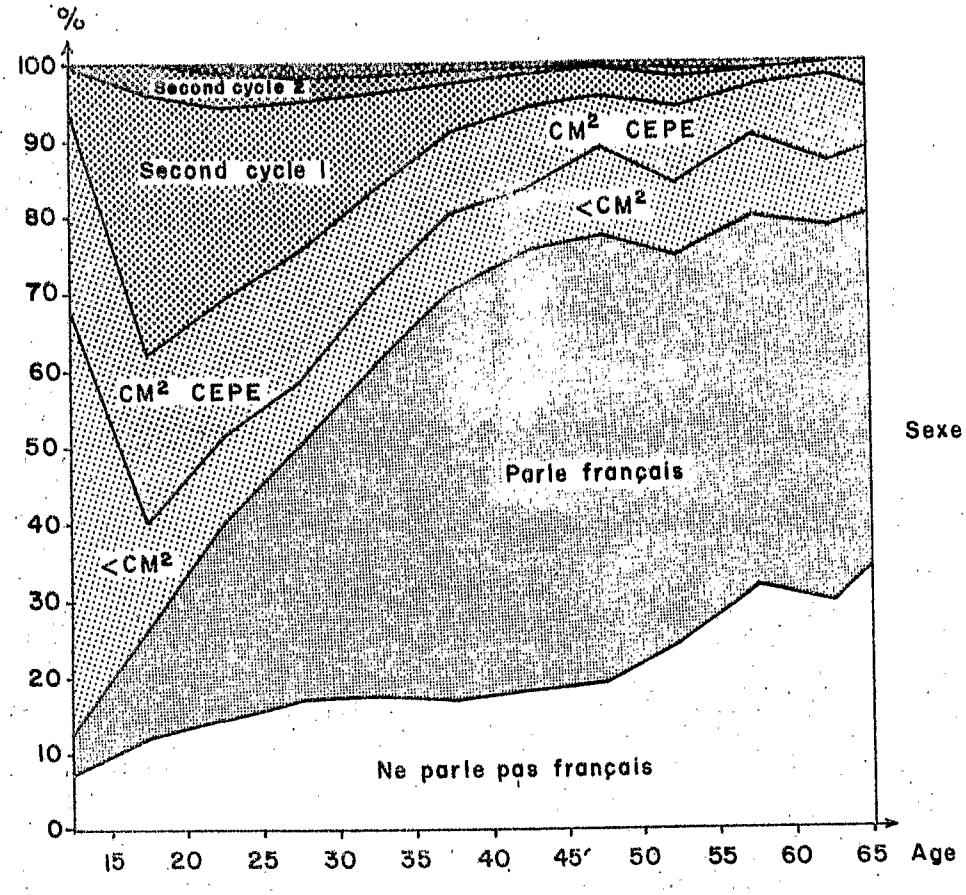

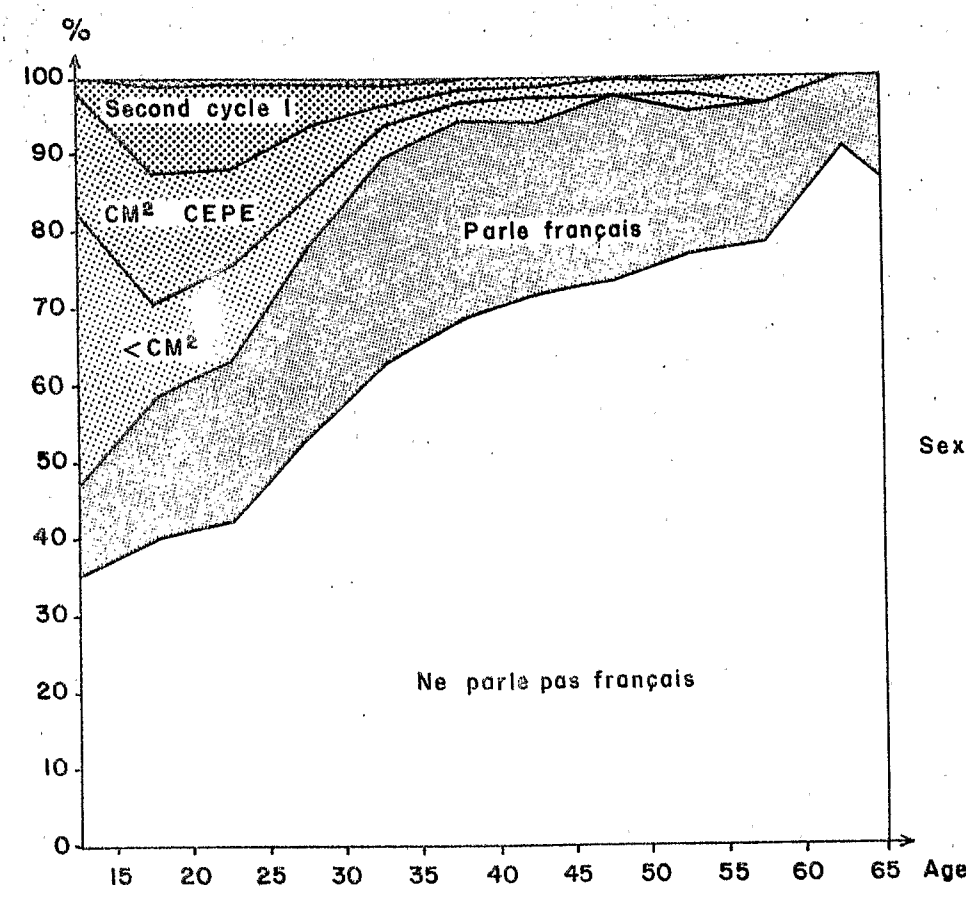

Fig. 3-37 NIVEAU D'INSTRUCTION SELON LE GROUPE D'AGE

HABITAT SOMMAIRE

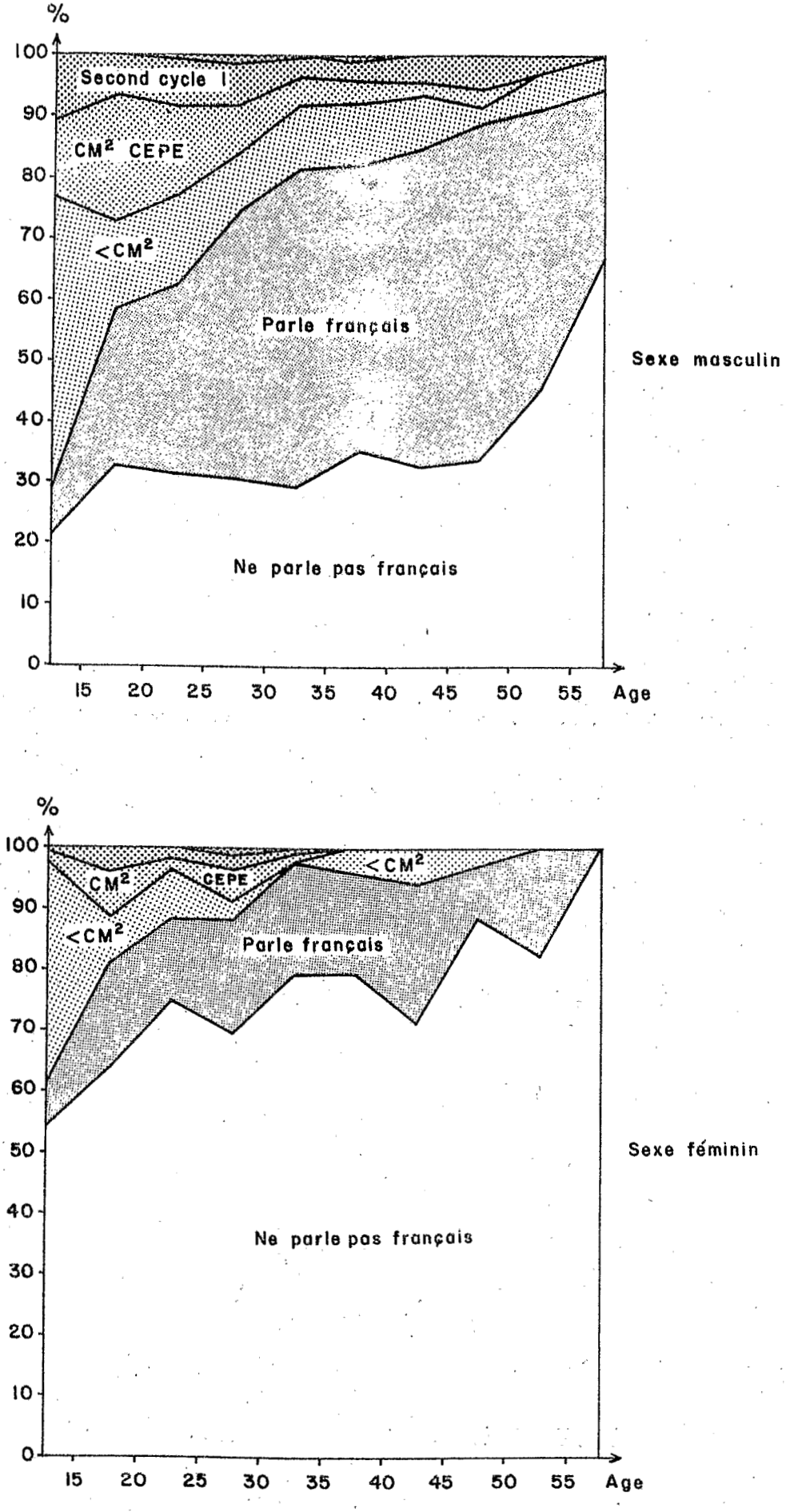

Fig. 3-38 TAUX DE SCOLARISATION SELON LE TYPE D' HABITAT

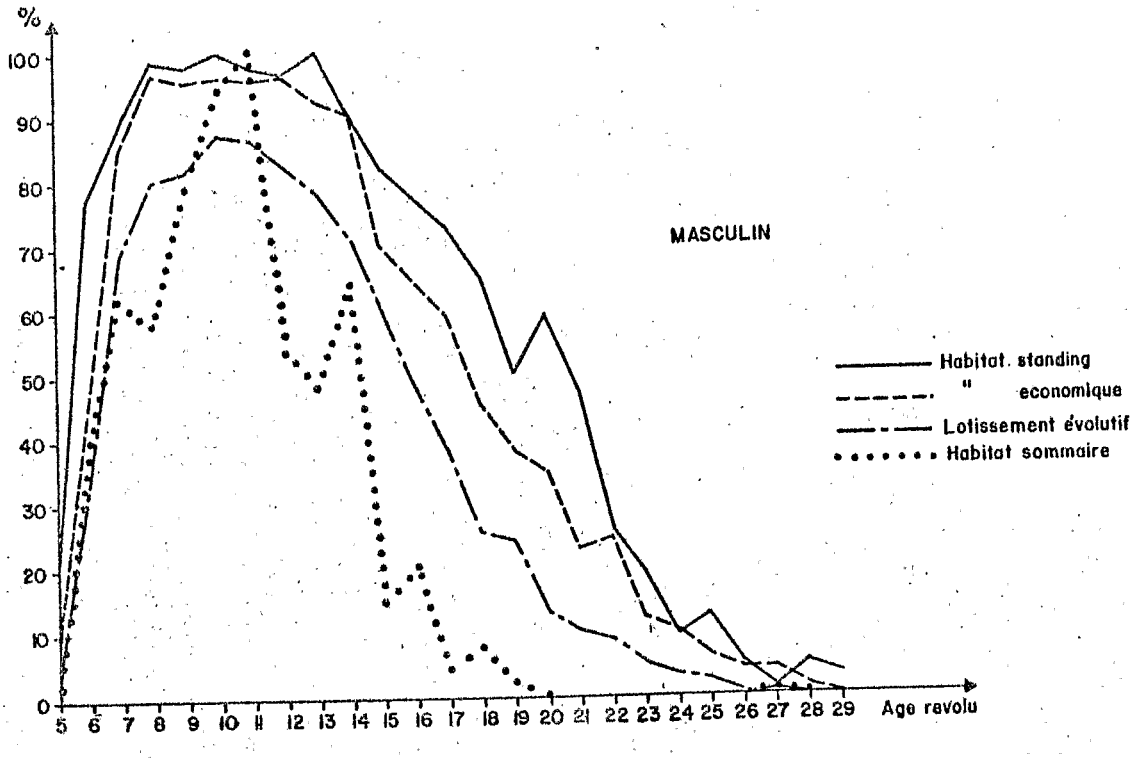

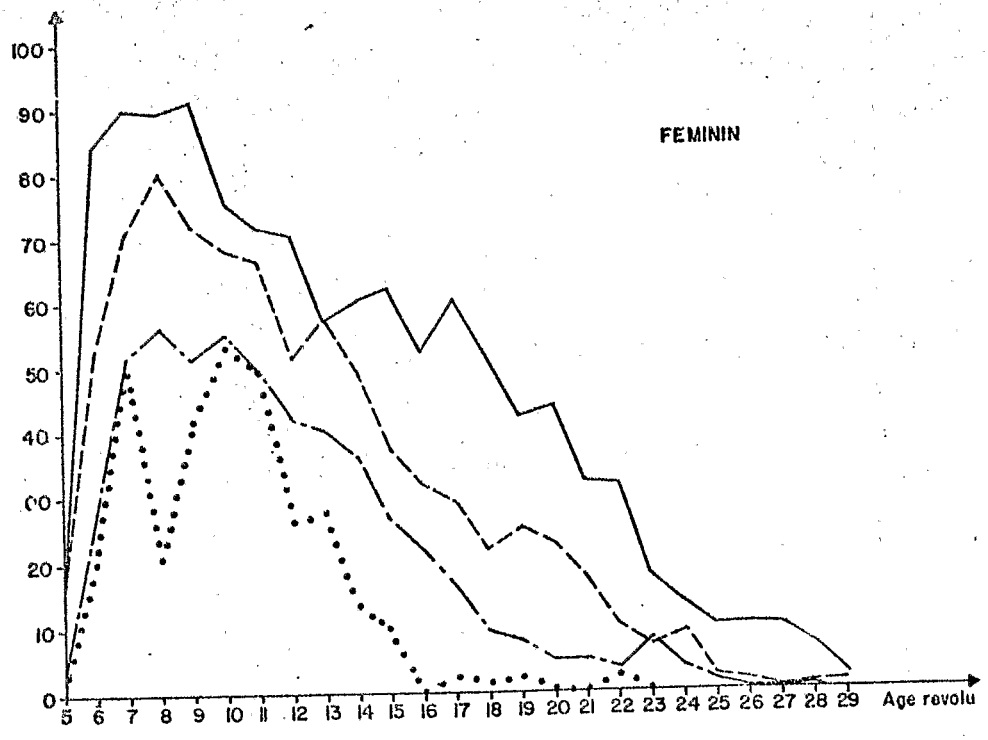

majorité par des étrangers, il se compose essentiellement de femmes illettrées et ne parlant pas français alors que les hommes eux aussi illettrés parlent en grand nombre cette langue; les niveaux supérieurs au CM2 y sont totalement inexistants.

Si l'on étudie maintenant les courbes des taux de scolarisation par année d'âge (figure 3-38), non seulement on constate une hiérarchie dans les taux de scolarisation entre garçons et filles, même dans l'habitat de standing où l'on aurait pu envisager une disparition de cette inégalité, mais on note surtout qu'en plus d'une scolarisation de moins en moins intense au fur et à mesure que l'on descend vers l'habitat sommaire, il y a une différence sensible dans les durées de scolarisation; ainsi alors que l'école est obligatoire jusqu'à 16 ans, 80 % des jeunes garçons habitant dans des logements de standing fréquentent encore l'école à cet âge (52 % des filles) alors que les proportions sont de 20 % pour les garçons et 0 % pour les filles dans l'habitat sommaire. Ces constatations sont les plus importantes dans la mesure où elles concernent l'avenir des jeunes générations.

3.5.3.2. Habitat et activité

On trouve pour les types d'activité une hiérarchie correspondant à celle de l'instruction, le métier exercé étant souvent lié au niveau scolaire; les données sont regroupées aux tableaux 3-57 à 3-60 et visualisées par les figures 3-39 à 3-42.

Plus intéressants sont les taux d'activité et les taux de chômage représentés à la figure 3-43; le très haut niveau d'activité pour les hommes est une constante avec cependant une précocité à l'emploi d'autant plus grande que l'habitat descend dans la hiérarchie; plus la scolarité est courte, plus l'emploi est précoce ce qui est logique, mais ce qui est intéressant c'est de comparer avec le niveau de chômage; en fait, ce n'est pas dans l'habitat où les jeunes arrivent le plus tôt sur le marché du travail que le chômage sévit mais bien dans l'habitat économique, donc parmi les ivoiriens peu ou moyennement scolarisés. Pour ce qui est des femmes on note que bien que le niveau d'activité soit toujours relativement faible, les deux types d'habitat extrêmes se caractérisent par une activité féminine plus grande; ainsi dans l'habitat de standing les femmes souhaitent probablement valoriser professionnellement leur acquis scolaire; dans l'habitat sommaire une activité d'appoint pour le ménage s'avère

Fig.3-39 ACTIVITE SELON LE GROUPE D'AGE

HABITAT DE STANDING

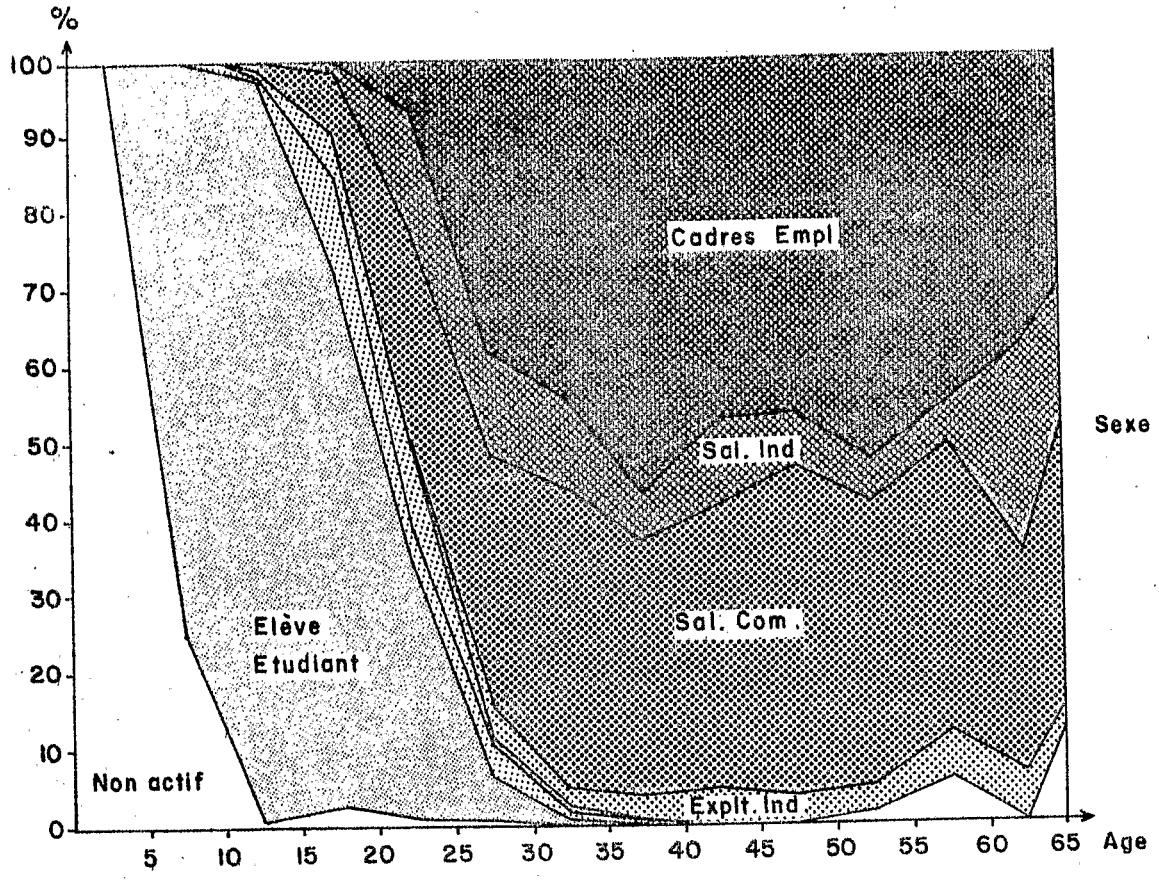

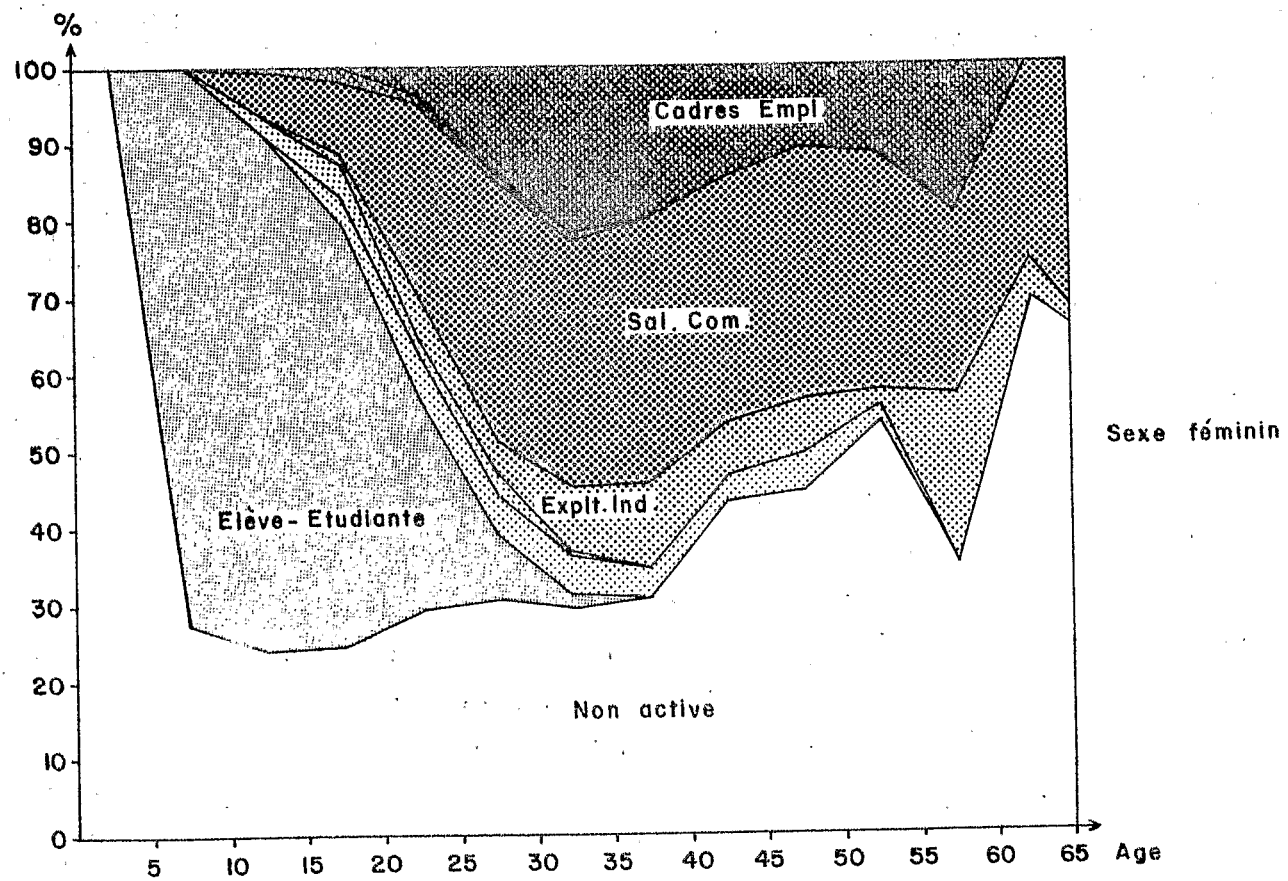

Fig.3-40 ACTIVITE SELON LE GROUPE D'AGE

HABITAT ECONOMIQUE

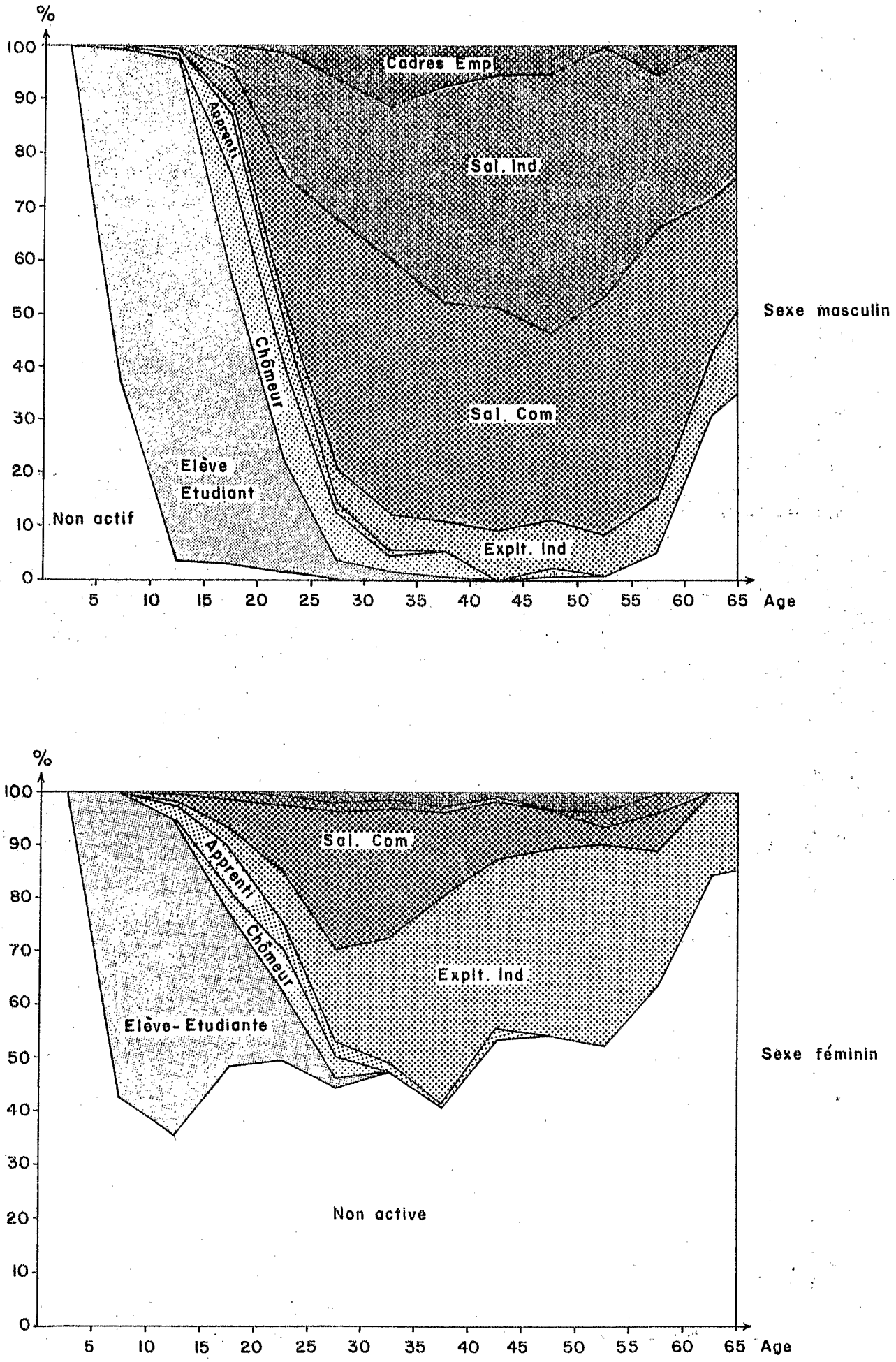

Fig.3-41 ACTIVITE SELON LE GROUPE D'AGE

HABITAT EVOLUTIF

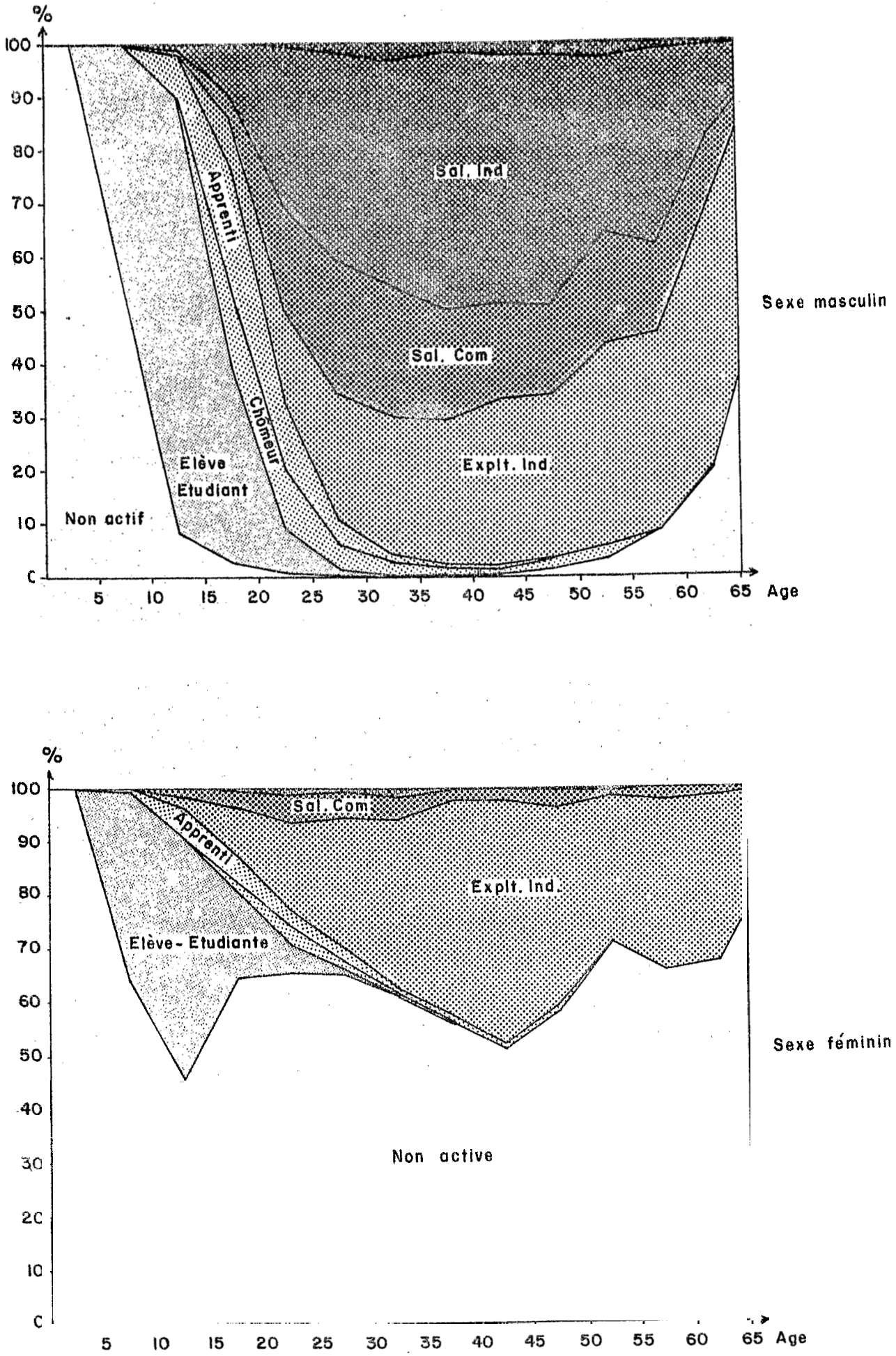

Fig.3-42 ACTIVITE SELON LE GROUPE D'AGE

HABITAT SOMMAIRE

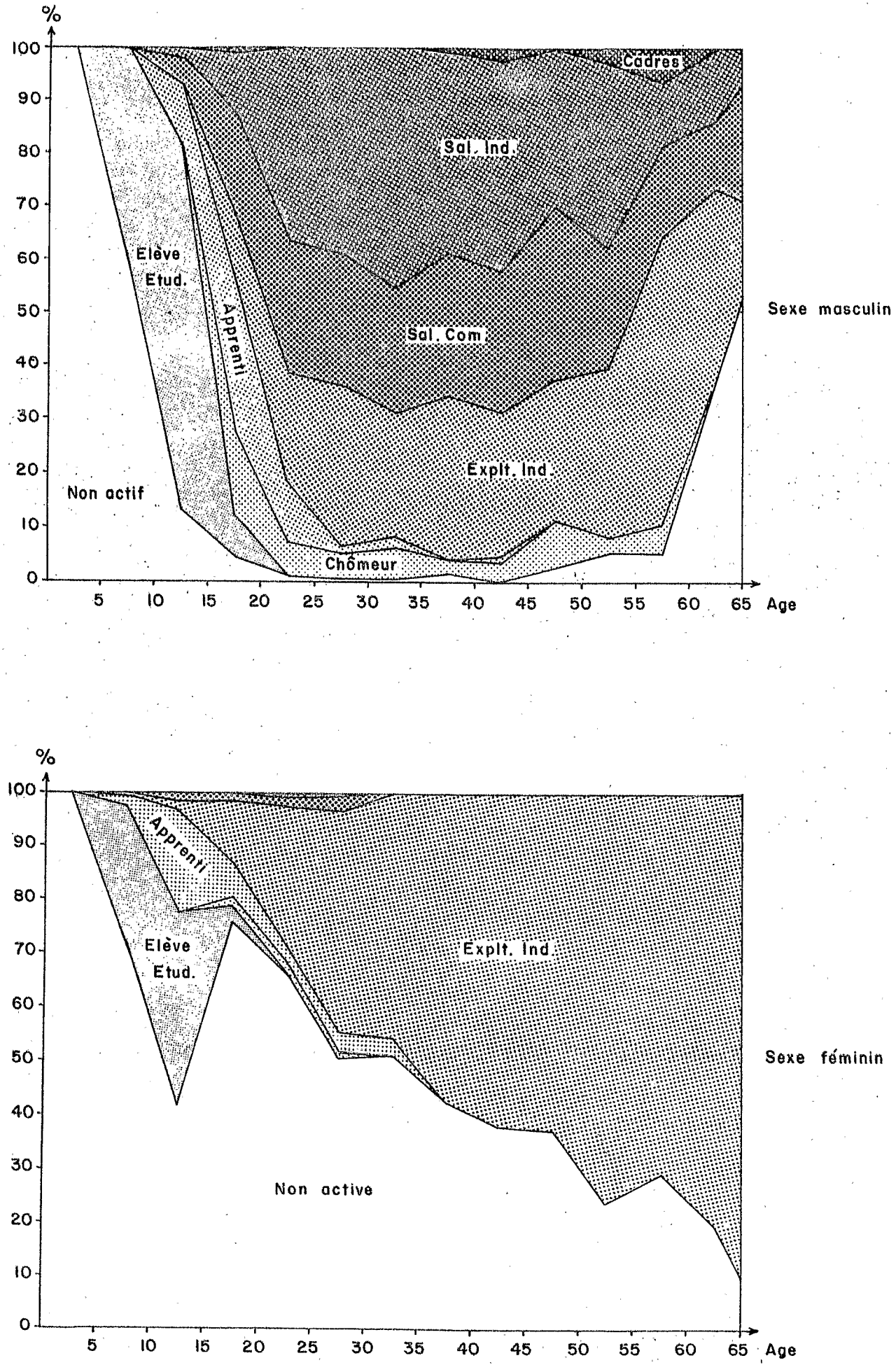

Fig.3-43 TAUX D'ACTIVITE ET DE CHOMAGE SELON LE TYPE D'HABITAT

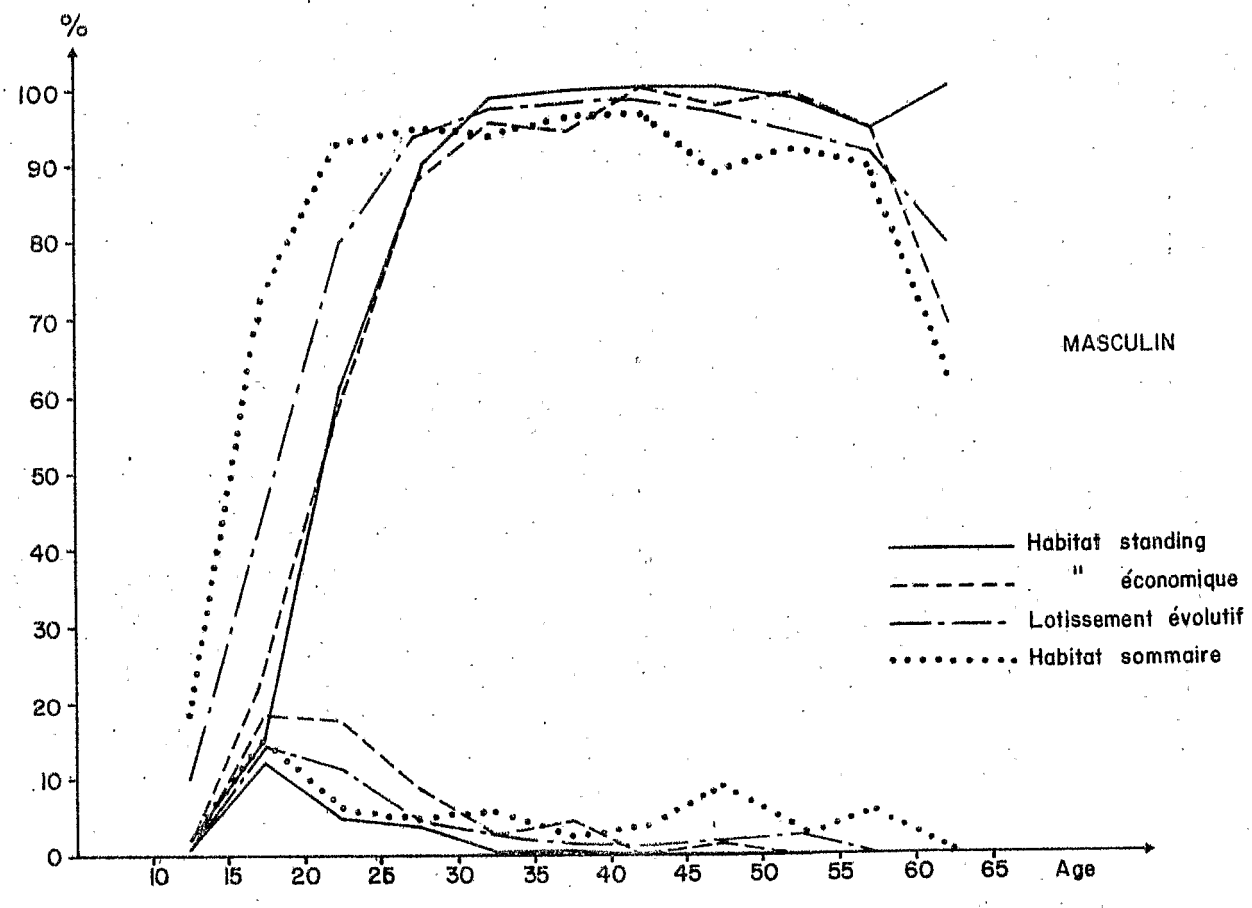

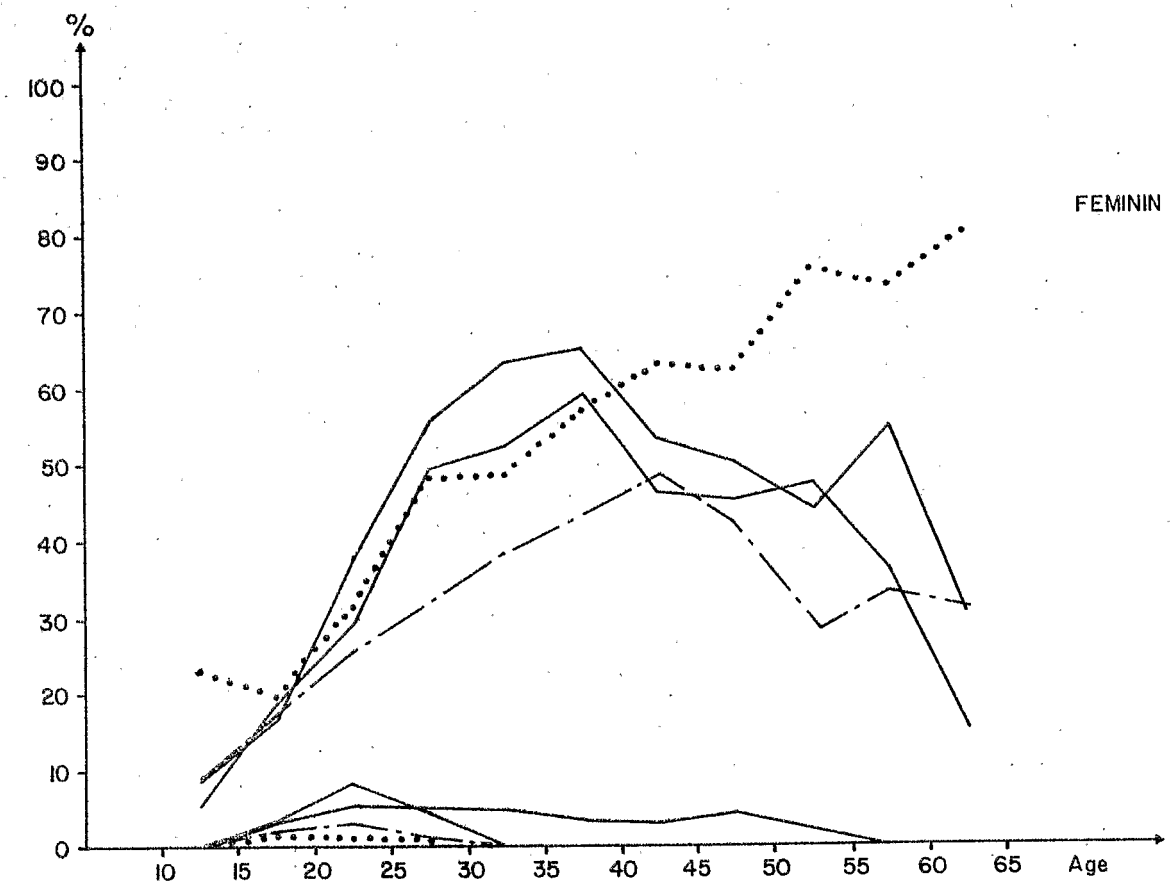

souvent nécessaire. Pour les femmes le taux de chômage est partout très faible mais ces chiffres masquent certainement un sous-emploi féminin non négligeable; les candidates malheureuses au travail ne se déclarent pas demandeuses d'emploi et sont donc considérées comme ménagères.

Les tableaux 3-61 et 3-62 donnent les effectifs d'hommes et de femmes par professions détaillées selon la nationalité (ivoiriens et non ivoiriens) et le sexe; ils n'apportent pas vraiment d'informations nouvelles mais confirment notre propos. Nos quatorze catégories présentent certainement des lacunes et le rapprochement arbitraire entre niveau d'instruction et niveau de qualification professionnelle est un peu rapide; il reste que la hiérarchie déjà notée est confirmée, l'habitat de standing abrite des cadres et des salariés qualifiés, l'habitat économique étant celui des salariés qualifiés de l'industrie ou des services, l'habitat évolutif étant plutôt celui des exploitants indépendants du petit commerce ou du secteur informel tandis que l'habitat sommaire accueille les travailleurs non qualifiés.

*
* *
*

On peut donc distinguer dans la population abidjanaise quatre grands groupes bien différenciés par l'habitat, ayant des caractéristiques propres tant au niveau des structures qu'au niveau des variables socio-professionnelles. Ces quatre sous populations connaissent des modes de vie dissemblables qui vont se traduire par des comportements démographiques différents.

Tableau 3-41 : REPARTITION DES NATIONALITES PAR TYPE D'HABITAT

TYPE D'HABITAT	IVOIRIEN		VOLTAIQUE		MALIEN		GUINEEN		GHANEEN		AUTRE AFRICAIN		AUTRE	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
HABITAT DE STANDING	7,0	7,6	3,1	2,5	1,8	1,8	3,9	4,4	2,7	4,3	4,5	7,2	88,6	87,8
HABITAT ECONOMIQUE	35,0	34,6	5,2	4,7	5,4	7,2	12,2	12,8	7,5	5,7	10,1	11,5	4,2	5,6
HABITAT EVOLUTIF	55,3	55,0	69,5	72,7	75,8	75,6	74,6	75,2	25,5	34,5	68,3	68,7	7,2	6,6
HABITAT SOMMAIRE	2,7	2,8	22,2	20,1	17,0	15,4	9,3	7,6	64,3	55,5	17,1	12,6	0	0

Tableau 3-42 : HABITAT : COMPOSITION PAR NATIONALITE
EFFECTIFS ET POURCENTAGES

NATIONALITE	HABITAT DE STANDING				HABITAT ECONOMIQUE				HABITAT EVOLUTIF				HABITAT SOMMAIRE			
	HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES	
IVOIRIEN	26990	47,3	30147	52,6	135378	88,0	137790	89,9	213639	55,0	219040	61,9	10408	17,7	11011	23,4
VOLTAIQUE	3162	5,5	1851	3,2	5334	3,5	3537	2,3	71608	18,5	54603	15,4	22808	38,9	15095	32,1
MALIEN	1104	1,9	855	1,5	3231	2,1	3387	2,2	45515	11,7	35797	10,1	10223	17,4	7289	15,5
GUINEEN	844	1,5	682	1,2	2647	1,7	1958	1,3	16193	4,2	11531	3,7	2019	3,4	1161	2,5
GHANEEN	157	0,3	585	1,0	446	0,3	787	0,5	1510	0,4	4728	1,3	3801	6,5	7605	16,2
AUTRE AFRICAIN	2489	4,4	2742	7,2	5761	3,7	4567	2,9	37868	9,8	26426	7,5	9447	16,1	4845	10,3
AUTRE	22770	39,1	20462	35,7	1055	0,7	1295	0,8	1822	0,5	1541	0,4	0	0	0	0
TOTAL	57016	100,0	57349	100,0	153852	100,0	153321	100,0	388155	100,0	353666	100,0	58706	100,0	47006	100,0

Tableau 3-43 : REPARTITION DES ETHNIES PAR TYPE D'HABITAT

TYPE D'HABITAT	AKAN		KROU		MANDE DU NORD		MANDE DU SUD		VOLTAIQUE		AUTRE	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
HABITAT DE STANDING	8,3	9,0	5,8	6,6	6,0	5,1	4,3	5,8	6,6	7,3	47,7	20,0
HABITAT ECONOMIQUE	36,5	35,7	51,7	51,3	17,9	16,9	30,1	28,0	19,2	20,8	41,4	15,8
HABITAT EVOLUTIF	52,4	52,4	39,8	39,0	74,1	76,1	61,9	63,4	72,0	69,1	10,9	64,2
HABITAT SOMMAIRE	2,8	2,9	2,7	3,1	2,0	1,9	3,7	2,8	2,2	2,8	0	0

Tableau 3-44 : HABITAT : COMPOSITION PAR ETHNIE
(EFFECTIFS ET POURCENTAGES)

ETHNIE	HABITAT DE STANDING				HABITAT ECONOMIQUE				HABITAT EVOLUTIF				HABITAT SOMMAIRE			
	HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES		HOMMES		FEMMES	
AKAN	15102	55,9	18023	59,9	66044	48,8	71751	52,1	94927	44,4	105668	48,2	5083	48,8	5792	52,6
KROU	4850	18,0	5420	18,0	43321	32,0	42318	30,7	33311	15,6	32193	14,7	2269	21,8	2532	23,0
MANDE DU NORD	3583	13,3	2839	9,4	10618	7,8	9417	6,8	43979	20,6	42444	19,4	1201	11,6	1047	9,5
MANDE DU SUD	1403	5,2	1712	5,7	9779	7,2	8314	6,0	20136	9,4	18784	8,6	1210	11,6	832	7,6
VOLTAIQUE	1915	7,1	2072	6,9	5554	4,1	5927	4,3	20873	9,8	19695	9,0	645	6,2	808	7,3
AUTRE	137	0,5	81	0,3	36	0	63	0,1	358	0,2	256	0,1	0	0	0	0
TOTAL	26990	7,0	30147	7,6	135352	35,0	137790	34,6	213584	55,3	219040	55,0	10408	2,7	11011	2,8

Tableau 3-45 : LIEU DE NAISSANCE - HABITAT DE STANDING -

GROUPE D'AGES	ABIDJAN	FORET	SAVANE	ETRANGER
0 - 4 ans	76,99	11,98	2,55	8,56
5 - 9 ans	58,62	20,55	6,63	14,25
10 - 14 ans	39,51	36,98	11,79	11,72
15 - 19 ans	25,19	43,75	17,99	13,08
20 - 24 ans	14,33	45,36	17,09	23,23
25 - 29 ans	8,95	50,76	16,63	23,67
30 - 34 ans	5,15	40,48	19,25	35,12
35 - 39 ans	9,09	45,21	15,44	30,26
40 - 44 ans	7,10	39,91	15,94	37,05
45 - 49 ans	5,82	50,21	11,71	32,26
50 - 54 ans	2,03	49,95	17,02	31
55 - 59 ans	0	58,06	22,70	19,24
TOTAL	33,10	35,76	12,68	18,46

Tableau 3-46 : LIEU DE NAISSANCE - HABITAT ECONOMIQUE -

GROUPE D'AGES	ABIDJAN	FORET	SAVANE	ETRANGER
0 - 4 ans	81,77	12,51	3,65	2,07
5 - 9 ans	65,61	25,05	6,36	2,97
10 - 14 ans	43,68	40,81	11,58	3,93
15 - 19 ans	20,60	58,94	14,73	5,73
20 - 24 ans	8,96	66,06	15,65	9,33
25 - 29 ans	7,16	60,86	17,97	14,01
30 - 34 ans	8,44	59,95	17,63	14
35 - 39 ans	4,50	62,33	16,59	16,59
40 - 44 ans	7,58	63,17	15,22	14,04
45 - 49 ans	4,43	57,31	19,18	19,08
50 - 54 ans	7,09	60,97	16,24	15,69
55 - 59 ans	3,60	69,54	14,14	12,72
TOTAL	36,58	44,41	11,78	7,23

Tableau 3-47 : LIEU DE NAISSANCE - LOTISSEMENT EVOLUTIF -

GROUPE D'AGES	ABIDJAN	FORET	SAVANE	ETRANGER
0 - 4 ans	83,32	8,32	4,15	4,19
5 - 9 ans	69,88	14,45	8,58	7,10
10 - 14 ans	52,66	24,15	13,53	9,66
15 - 19 ans	23,99	33,25	19,30	23,47
20 - 24 ans	10,43	31,60	19,93	38,04
25 - 29 ans	5,86	28,04	19,58	46,52
30 - 34 ans	5,44	21,81	21,76	50,94
35 - 39 ans	5,82	21,63	22,71	49,84
40 - 44 ans	8,07	21,59	20,60	49,75
45 - 49 ans	10,12	20,13	26,51	43,25
50 - 54 ans	14,55	19,87	27,13	38,45
55 - 59 ans	14,19	24,69	22,57	38,54
TOTAL	37,15	21,47	15,23	26,15

Tableau 3-48 : LIEU DE NAISSANCE - HABITAT SOMMAIRE -

GROUPE D'AGES	ABIDJAN	FORET	SAVANE	ETRANGER
0 - 4 ans	78,77	6,89	1,87	12,47
5 - 9 ans	61,53	9,99	3	25,48
10 - 14 ans	44,76	14,35	6,94	33,95
15 - 19 ans	12,11	14,92	7,82	65,15
20 - 24 ans	3,59	8,32	7,10	80,98
25 - 29 ans	2,71	9,15	6,78	81,36
30 - 34 ans	0,60	7,75	10,59	80,76
35 - 39 ans	0	9,68	5,80	84,51
40 - 44 ans	1,47	13,76	3,04	81,74
45 - 49 ans	0	11,48	8,58	79,94
50 - 54 ans	0	11,44	13,68	74,87
55 - 59 ans	0	13,43	9,84	76,74
TOTAL	26,65	9,66	5,86	57,83

Tableau 3-50 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'AGES ET TYPE D'HABITAT

GROUPE D'AGES	HABITAT DE STANDING					HABITAT ECONOMIQUE				
	EFFECTIF		%			EFFECTIF		%		
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	R.M.
0 - 4 ans	6045	5164	8,4	7,2	117,1	29938	28007	9,8	9,2	106,9
5 - 9 ans	5151	5167	7,2	7,2	99,7	21403	22902	7,0	7,5	93,5
10 - 14 ans	3345	6005	4,7	8,4	55,7	16067	23250	5,3	7,6	69,1
15 - 19 ans	3696	6742	5,2	9,4	54,8	19421	24696	6,4	8,1	78,6
20 - 24 ans	4072	5045	5,7	7,0	80,7	20729	19910	6,8	6,5	104,1
25 - 29 ans	3937	3372	5,5	4,7	116,8	15898	12784	5,2	4,2	124,4
30 - 34 ans	2898	1843	4,1	2,6	157,2	10173	8103	3,3	2,7	125,5
35 - 39 ans	2225	1142	3,1	1,6	194,8	7219	5327	2,4	1,8	135,5
40 - 44 ans	1423	704	2,0	1,0	202,1	5000	2927	1,6	1,0	170,8
45 - 49 ans	834	558	1,2	0,8	149,5	3438	1678	1,1	0,6	204,9
50 - 54 ans	505	382	0,7	0,5	132,2	1909	799	0,6	0,3	238,9
55 - 59 ans	341	236	0,5	0,3	144,5	963	649	0,3	0,2	148,4
60 - 69 ans	220	395	0,3	0,6	55,7	585	602	0,2	0,2	97,2
70 ans et +	54	132	0,1	0,2	40,9	27	392	0	0,1	6,9
TOTAL	34746	36887	48,5	51,5	94,2	152797	152026	50,1	49,9	100,5

Tableau 3-51 : REPARTITION DE LA POPULATION PAR GROUPE D'AGES ET TYPE D'HABITAT

GROUPE D'AGES	LOTISSEMENT EVOLUTIF					HABITAT SOMMAIRE				
	EFFECTIF		%			EFFECTIF		%		
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	R.M.
0 - 4 ans	77712	78478	10,5	10,6	99	11012	10708	10,4	10,1	102,8
5 - 9 ans	41281	46723	5,6	6,3	88,4	4506	5952	4,3	5,6	75,7
10 - 14 ans	26392	37702	3,6	5,1	70	1731	3418	1,6	3,2	50,6
15 - 19 ans	34406	47708	4,7	6,5	72,1	3480	6199	3,3	5,9	56,1
20 - 24 ans	52237	47403	7,1	6,4	110,2	8598	6940	8,1	6,6	123,9
25 - 29 ans	50342	31919	6,8	4,3	157,7	9793	5544	9,3	5,2	176,6
30 - 34 ans	32745	21529	4,4	2,9	152,1	6702	2919	6,3	2,8	229,6
35 - 39 ans	25310	14959	3,4	2,0	169,2	5774	2175	5,5	2,1	265,5
40 - 44 ans	17870	8653	2,4	1,2	206,5	2962	1063	2,8	1,0	278,6
45 - 49 ans	12370	6151	1,7	0,8	201,1	2154	1016	2,0	1,0	212
50 - 54 ans	6975	3999	0,9	0,5	174,4	1014	506	1,0	0,5	200,4
55 - 59 ans	3505	2294	0,5	0,3	152,8	535	329	0,5	0,3	162,6
60 - 69 ans	3355	3196	0,5	0,4	105	326	177	0,3	0,2	184,2
70 ans et +	1708	1378	0,2	0,2	123,9	119	60	0,1	0,1	198,3
TOTAL	386333	352125	52,3	47,7	109,7	58706	47006	55,5	44,5	124,9

Tableau 3-53 : NIVEAU D'INSTRUCTION PAR AGE ET SEXE (en pourcentages)

HABITAT STANDING

GROUPE D'AGES	M A S C U L I N							F E M I N I N						
	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2-CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2-CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR
10-14	0,74	0	28,82	28,43	41,43	0,57	0	11,60	14,90	28,93	14,73	29,11	0,74	0
15-19	1,64	4,77	4,74	14,79	53,56	19,42	1,08	5,86	15,69	9,50	17,82	32,84	17,57	0,72
20-24	4,70	8,13	5,20	17,91	30,68	22,38	11,00	8,06	12,16	4,88	11,69	31,69	23,07	8,45
25-29	1,75	7,10	5,80	6,08	22,18	16,65	40,48	4,35	11,99	4,35	8,33	28,42	18,89	23,68
30-34	4,34	10,68	3,22	6,28	13,30	19,44	42,75	5,22	7,97	2,18	4,09	26,55	24,40	29,57
35-39	2,63	5,51	3,96	3,12	20,89	9,43	54,46	4,01	8,39	4,29	10,19	25,31	27,75	20,06
40-44	1,93	6,07	2,30	5,89	20,29	20,39	43,12	8,04	6,16	8,19	6,51	32,65	23,50	14,95
45-49	0	5,94	3,90	7,88	19,76	19,91	42,61	12,02	7,47	5,33	10,33	27,79	28,92	8,14
50-54	1,50	7,06	3,50	5,31	19,07	14,26	49,28	10,80	6,96	3,29	13,74	20,17	27,16	17,87
55-59	0	3,82	2,50	5,47	28,08	15,11	45,02	8,55	22,04	4,11	8,55	9,70	23,52	23,52
60-64	7,32	5,74	11,00	21,84	17,00	20,79	16,32	30,49	15,34	0	11,07	38,06	5,05	0
65-69	0	19,92	0	0	23,51	33,07	23,51	62,79	0	0	0	37,21	0	0
70 et +	0	0	0	54,24	45,76	0	0	62,26	0	0	25,47	12,26	0	0
TOTAL	2,42	4,47	14,99	8,40	20,16	11,29	21,21	6,60	9,11	16,45	8,84	21,76	13,60	8,71

Tableau 3-54 : NIVEAU D'INSTRUCTION PAR AGE ET SEXE (en pourcentages)

HABITAT ECONOMIQUE

GROUPE D'AGES	MASCULIN							FEMININ						
	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2-CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2-CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR
10-14	0,54	1,73	51,87	33,45	12,41	0	0	14,36	17,31	42,75	19,09	6,50	0	0
15-19	2,40	4,80	7,90	24,48	58,01	6,42	0	12,17	19,03	16,47	21,57	26,77	3,99	0
20-24	2,35	6,93	8,09	20,75	43,37	15,84	2,67	9,67	21,79	9,31	24,38	28,14	6,19	0,52
25-29	2,53	10,91	8,66	19,77	39,26	11,75	7,12	17,04	26,29	9,54	15,75	23,24	5,67	2,48
30-34	2,32	14,32	8,02	14,95	35,70	13,00	11,71	27,03	32,87	9,63	9,26	16,11	4,77	0,33
35-39	4,44	21,96	15,87	21,35	22,65	6,54	7,19	31,68	44,82	5,40	5,44	7,48	3,57	1,60
40-44	4,41	24,35	16,37	24,73	20,73	5,19	4,22	38,44	44,97	5,96	4,95	4,17	0,91	0,61
45-49	7,04	36,61	13,69	21,25	12,37	5,29	3,76	45,82	36,70	3,66	7,96	3,25	2,61	0
50-54	4,94	35,71	21,09	25,93	8,20	3,21	0,92	33,54	47,31	6,26	9,76	3,13	0	0
55-59	11,64	19,29	27,25	24,21	9,12	2,83	5,66	49,00	33,71	3,57	13,71	0	0	0
60-64	0	29,71	24,83	28,16	17,29	0	0	79,04	20,96	0	0	0	0	0
65-69	40,60	19,55	20,30	19,55	0	0	0	100,00	0	0	0	0	0	0
70 et +	0	0	0	0	0	0	0	100,00	0	0	0	0	0	0
TOTAL	3,65	7,67	19,94	15,38	22,76	5,72	2,51	14,24	17,12	20,80	11,96	12,24	2,37	0,36

Tableau 3-55 : NIVEAU D'INSTRUCTION PAR AGE ET SEXE (en pourcentages)

LOTISSEMENT EVOLUTIF

GROUPE D'AGES	M A S C U L I N							F E M I N I N						
	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2-CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2-CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR
10-14	7,50	5,60	54,71	25,52	6,56	0,11	0	35,37	11,83	35,44	15,40	1,96	0	0
15-19	12,22	14,45	13,61	21,88	33,89	3,88	0,09	39,98	18,58	12,05	16,56	11,83	0,96	0
20-24	14,84	25,25	11,51	17,90	24,73	5,03	0,74	42,29	20,71	12,13	12,87	10,55	1,34	0,11
25-29	17,25	32,87	8,66	16,59	19,79	3,31	1,53	53,15	24,73	6,27	9,12	5,99	0,64	0,10
30-34	17,77	43,14	9,89	13,08	12,41	2,39	1,34	62,89	26,52	3,90	2,77	3,00	0,55	0,38
35-39	17,09	53,35	10,05	10,56	6,51	1,74	0,70	68,23	26,12	2,50	1,75	1,22	0,17	0
40-44	18,46	57,22	8,03	10,51	4,55	0,92	0,31	71,92	22,11	3,14	1,72	1,11	0	0
45-49	19,52	57,80	11,79	16,85	3,53	0,25	0,27	73,15	24,51	0	1,93	0,41	0	0
50-54	24,54	50,36	9,58	9,75	4,50	0,91	0,37	76,89	18,84	2,14	1,50	0	0,62	0
55-59	31,95	48,06	10,46	6,53	2,30	0	0,69	78,16	18,14	0	2,60	1,10	0	0
60-64	29,83	48,97	8,23	11,52	1,45	0	0	90,65	9,35	0	0	0	0	0
65-69	38,27	43,62	8,17	5,25	4,69	0	0	82,80	17,20	0	0	0	0	0
70 et +	40,12	46,39	7,69	1,89	1,69	0	2,23	91,03	8,97	0	0	0	0	0
TOTAL	13,88	23,42	14,90	11,16	11,35	1,86	0,52	37,22	13,53	12,67	6,83	4,06	0,42	0,05

Tableau 3-56 : NIVEAU D'INSTRUCTION PAR AGE ET SEXE (en pourcentages)

HABITAT SOMMAIRE

GROUPE D'AGES	M A S C U L I N							F E M I N I N						
	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2-CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2-CEP	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR
10-14	21,26	8,38	46,97	12,42	10,98	0	0	54,27	6,96	36,31	1,61	0,85	0	0
15-19	32,77	25,65	14,19	20,63	6,75	0	0	63,69	17,21	7,82	7,29	3,98	0	0
20-24	31,23	31,18	14,68	14.64	7,93	0,34	0	74,83	13,39	7,91	2,13	1,74	0	0
25-29	30,61	43,43	9,87	8,01	6,86	1,22	0	69,47	18,81	2,86	5,12	2,67	1,06	0
30-34	29,22	51,95	10,82	4,48	3,10	0,43	0	79,15	18,50	0,19	1,16	0,99	0	0
35-39	35,24	46,81	10,22	3,65	3,55	0	0,52	79,49	16,41	4,09	0	0	0	0
40-44	32,88	52,03	8,98	1,96	4,15	0	0	71,43	22,74	2,92	0	2,92	0	0
45-49	33,94	54,92	2,69	2,69	4,36	1,39	0	88,58	8,46	2,95	0	0	0	0
50-54	45,56	45,86	5,72	0	2,86	0	0	82,61	17,39	0	0	0	0	0
55-59	66,73	27,85	5,42	0	0	0	0	100,00	0	0	0	0	0	0
60-64	36,10	51,87	12,03	0	0	0	0	100,00	0	0	0	0	0	0
65-69	69,41	30,59	0	0	0	0	0	100,00	0	0	0	0	0	0
70 et +	100,00	0	0	0	0	0	0	50,00	50,00	0	0	0	0	0
TOTAL	26,13	30,21	11,65	6,16	4,17	0,35	0,05	51,63	10,27	8,49	2,08	1,29	0,13	0

Tableau 3-57 : TYPE D'ACTIVITE - HABITAT DE STANDING -

GROUPE D'AGES	NON-ACTIF		ELEVE-ETUDIANT		CHÔMEUR		APPRENTI AIDE-FAMILIAL		EXPLOITANT INDEPENDANT		SALARIE COMMERCE SERVICE DIVERS		SALARIE INDUSTRIE		CADRE EMPLOYEUR	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
5 - 9 ans	25,3	27,4	74,7	72,6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 - 14 ans	0,5	24,1	97,0	67,1	0,5	0	0,8	2,3	0	0,2	1,2	6,0	0	0,3	0	0
15 - 19 ans	2,5	24,7	69,6	55,1	12,3	3,3	6,0	4,3	0	1,6	8,4	9,2	1,2	1,8	0	0
20 - 24 ans	0,9	29,4	33,0	27,6	5,0	5,9	9,4	1,3	1,3	5,7	28,1	25,4	15,8	0,9	6,5	3,8
25 - 29 ans	0,4	30,8	5,7	8,4	4,0	5,3	0,9	2,6	4,7	4,5	32,7	33,8	13,5	1,0	38,1	13,6
30 - 34 ans	0	29,5	0,9	2,1	0,5	5,0	0,9	0,6	2,4	8,3	39,2	32,1	11,7	1,0	44,3	21,3
35 - 39 ans	0	31,0	0	0	0,5	3,8	0	0	3,4	6,2	33,2	39,1	6,0	0	56,9	19,9
40 - 44 ans	0	43,3	0	0	0	3,3	0	1,0	4,7	5,9	36,9	31,6	11,3	1,1	47,1	13,8
45 - 49 ans	0	44,9	0	0	0	4,8	0	3,0	3,8	4,0	42,9	32,4	6,6	1,4	46,6	9,4
50 - 54 ans	1,4	53,5	0	0	0	2,3	0	0	3,4	2,0	37,1	30,7	5,8	0	52,3	11,4
55 - 59 ans	5,6	35,0	0	0	0	0	0	0	6,3	22,0	37,5	23,9	5,5	0	45,0	19,1
60 - 64 ans	0	69,3	0	0	0	0	0	0	6,3	0	29,2	30,7	26,6	0	37,9	0
65 - 69 ans	22,7	62,8	0	0	0	0	0	0	0	0	43,8	37,2	10,0	0	23,5	0
TOTAL	18,0	38,9	29,2	30,1	2,0	2,6	1,6	1,5	1,9	3,1	19,8	16,9	6,0	0,7	21,5	6,2

Tableau 3-58 : TYPE D'ACTIVITE -HABITAT ECONOMIQUE-

GROUPE D'AGES	NON-ACTIF		ELEVE-ETUDIANT		CHÔMEUR		APPRENTI AIDE-FAMILIAL		EXPLOITANT INDEPENDANT		SALARIE COMMERCE SERVICE DIVERS		SALARIE INDUSTRIE		CADRE EMPLOYEUR	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
5 - 9 ans	36,3	43,2	63,4	56,8	0	0	0,3	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10 - 14 ans	3,2	35,8	94,4	58,8	1,0	0,1	1,0	3,1	0	0,8	0,1	1,3	0,3	0,1	0	0
15 - 19 ans	3,0	48,1	54,9	29,4	18,2	3,9	11,1	8,2	1,8	3,6	6,5	5,8	4,6	1,1	0	0
20 - 24 ans	1,4	49,3	21,0	13,6	18,0	7,7	6,9	5,3	4,4	9,0	24,3	12,8	22,8	2,0	1,2	0,3
25 - 29 ans	0	44,6	3,5	1,6	8,9	4,3	2,2	2,7	5,7	17,5	47,4	25,8	25,7	1,7	6,5	1,9
30 - 34 ans	0	47,2	1,5	0,3	2,9	0	0,8	1,7	7,0	23,8	48,5	24,1	27,9	1,9	11,4	1,0
35 - 39 ans	0,4	40,8	0,4	0	4,6	0	0	1,0	5,7	38,9	41,2	15,6	39,8	1,1	7,9	2,6
40 - 44 ans	0	53,2	0	0	0	0	0	2,6	9,3	31,7	41,9	11,0	43,2	0,9	5,6	0,6
45 - 49 ans	0,7	54,2	0	0	1,4	0	0,8	0	8,3	35,1	35,7	7,7	47,9	0	5,2	3,0
50 - 54 ans	0,9	52,2	0	0	0	0	0	0	7,9	37,9	44,6	3,4	46,6	3,4	0	3,1
55 - 59 ans	5,1	63,7	0	0	0	0	0	0	9,9	25,3	49,3	7,4	30,2	3,6	5,5	0
60 - 64 ans	30,8	84,5	0	0	0	0	0	0	11,3	15,5	29,0	0	28,8	0	0	0
TOTAL	25,8	55,0	29,0	24,2	6,2	2,0	2,8	2,9	2,9	7,5	17,5	7,2	13,6	0,8	2,3	0,4

Tableau 3-59: TYPE D'ACTIVITE - HABITAT EVOLUTIF -

GROUPE D'AGES	NON-ACTIF		ELEVE-ETUDIANT		CHÔMEUR		APPRENTI AIDE-FAMILIAL		EXPLOITANT INDEPENDANT		SALARIE COMMERCE SERVICE DIVERS		SALARIE INDUSTRIE		CADRE EMPLOYEUR	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
5 - 9 ans	53,3	63,6	46,4	35,9	0	0	0,3	0,5	0	0	0	0	0	0	0	0
10 - 14 ans	8,2	45,9	81,4	44,9	0,4	0,2	8,4	5,1	0,4	2,0	0,7	1,8	0,6	0,1	0	0
15 - 19 ans	2,9	64,8	37,3	15,6	14,3	2,2	22,8	5,0	8,7	8,7	4,8	3,1	9,2	0,6	0	0
24 - 24 ans	0,8	65,6	8,2	5,2	11,5	3,4	12,7	3,0	16,9	16,3	19,4	5,5	30,1	1,0	0,4	0
25 - 29 ans	0,4	65,2	1,1	0,8	4,6	1,7	4,5	2,3	23,7	24,1	24,9	5,1	39,0	0,7	1,8	0,1
30 - 34 ans	0,1	61,5	0,2	0	2,6	0,3	1,1	0,8	26,0	31,4	24,6	4,4	42,4	0,8	3,0	0,8
35 - 39 ans	0,5	55,8	0,1	0	1,4	0,4	0,5	1,6	27,1	39,9	20,8	1,9	47,7	0,4	1,9	0
40 - 44 ans	0,5	51,1	0	0	1,1	0	0,5	1,0	31,1	45,5	18,3	2,0	46,3	0,4	2,2	0
45 - 49 ans	1,3	57,9	0	0	2,0	0	0,2	0,9	30,4	37,4	17,0	3,2	46,9	0,5	2,2	0
50 - 54 ans	3,2	71,2	0	0	2,6	0	0	0	37,8	27,6	21,2	0,6	32,2	0	2,9	0,6
55 - 59 ans	8,6	66,4	0	0	0	0	0	0	37,4	31,4	16,3	2,2	36,3	0	1,4	0
60 - 64 ans	20,6	68,6	0	0	0	0	0	0	49,2	29,9	12,4	1,5	13,0	0	3,8	0
65 - 69 ans	64,3	86,9	0	0	0	0	0	0	41,3	13,1	0	0	4,5	0	0	0
TOTAL	27,4	69,8	15,2	12,5	4,0	1,0	5,1	2,0	14,2	11,9	11,8	2,3	21,4	0,4	0,9	0,1

Tableau 3-60 : TYPE D'ACTIVITE - HABITAT SOMMAIRE -

GROUPE D'AGES	NON-ACTIF		ELEVE-ETUDIANT		CHÔMEUR		APPRENTI AIDE-FAMILIAL		EXPLOITANT INDEPENDANT		SALARIE COMMERCE SERVICE DIVERS		SALARIE INDUSTRIE		CADRE EMPLOYEUR	
	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES	HOMMES	FEMMES
5 - 9 ans	59,4	72,7	40,0	25,2	0	0	0	1,6	0	0,5	0	0	0	0	0	0
10 - 14 ans	13,3	41,6	68,0	35,3	0	0	11,8	18,9	0	1,6	5,0	1,7	2,0	0	0	0
15 - 19 ans	4,4	75,9	8,3	3,0	15,2	1,4	28,2	6,7	12,6	11,6	18,5	1,4	11,8	0	1,0	0
20 - 24 ans	1,0	66,1	0	0,5	6,2	1,7	10,9	3,5	20,4	25,7	25,2	1,7	36,3	0,8	0	0
25 - 29 ans	0,3	50,8	0,3	0	4,5	1,1	1,6	3,3	29,5	41,6	24,9	2,7	38,9	0,5	0	0
30 - 34 ans	0	51,2	0,4	0	5,8	0	2,0	3,2	23,0	45,6	23,7	0	45,0	0	0	0
35 - 39 ans	1,5	42,9	0	0	2,6	0	0	0	30,3	57,1	26,9	0	38,1	0	0,5	0
40 - 44 ans	0	36,9	0	0	3,8	0	1,0	1,9	26,4	61,2	26,8	0	39,8	0	2,1	0
45 - 49 ans	2,7	37,6	0	0	8,8	0	0	0	26,2	62,4	32,5	0	29,8	0	0	0
50 - 54 ans	5,8	24,1	0	0	2,6	0	0	0	31,5	75,9	22,9	0	34,4	0	2,9	0
55 - 59 ans	5,4	26,8	0	0	5,4	0	0	0	53,6	73,2	17,4	0	11,8	0	6,4	0
60 - 64 ans	37,8	19,7	0	0	0	0	0	0	36,1	80,3	12,4	0	13,7	0	0	0
65 - 69 ans	69,4	0	0	0	0	0	0	0	0	100,0	30,6	0	0	0	0	0
TOTAL	24,9	68,2	5,7	6,2	4,1	0,6	4,2	3,6	17,9	20,3	17,6	0,9	25,3	0,2	0,3	0

Tableau 3-61: ACTIVITE DETAILLEE PAR TYPE D'HABITAT - MASCULIN -

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	HABITAT STANDING			HABITAT ECONOMIQUE			LOTISSEMENT EVOLUTIF			HABITAT SOMMAIRE		
	IVOIRIEN	NON IVOIRIEN	ENSEMBLE	IVOIRIEN	NON IVOIRIEN	ENSEMBLE	IVOIRIEN	NON IVOIRIEN	ENSEMBLE	IVOIRIEN	NON IVOIRIEN	ENSEMBLE
CADRE PROF. LIBERALE	3354	7903	11257	2166	889	3055	620	712	1332	0	30	0
EMPLOYEUR AT-CM-SER.	212	849	1061	376	149	525	977	1378	2355	0	160	160
EXPL. IND-COMMERCE	75	421	496	198	1157	1355	2175	19433	21608	175	5659	5834
EXPL. IND. ART. SER.	156	320	476	1826	1024	2850	7992	22407	30399	384	3656	4040
SAL. QUAL. COM. SER.	3611	5339	8950	22204	1974	24178	21897	6360	28257	561	1474	2035
SAL. N. Q. COM. SER	149	1943	2092	1206	1504	2710	3647	13192	16839	283	6963	7246
SAL. QUA. INDUSTRIE	1465	1373	2838	12325	1367	13692	23421	8463	31884	1664	2711	4375
SAL. N. Q. INDUSTRIE	285	395	680	6356	1538	7894	24253	29162	53415	2040	9047	11087
AIDE FAM. COMMERCE	0	0	0	60	168	228	331	1721	2052	0	298	298
AIDE FAM. ART. SERVICE	15	79	94	27	106	133	161	596	757	0	0	0
APPRENTI ART. SERVICE	645	209	854	3257	727	3984	9422	7356	16778	505	1549	2054
EXPLOITANT AGRICOLE	59	27	86	284	36	320	2320	1262	3582	29	652	681
SALARIE AGRICOLE	42	288	330	496	0	496	509	1467	1976	0	1438	1438
AIDE FAM. AGRICOLE	0	0	0	0	0	0	215	129	344	0	94	94
TOTAL	10068	19146	29214	50781	10639	61420	97940	113638	211578	5641	33731	39372

Tableau 3-62 : ACTIVITE DETAILLEE PAR TYPE D'HABITAT - FEMININ -

CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE	HABITAT STANDING			HABITAT ECONOMIQUE			LOTISSEMENT EVOLUTIF			HABITAT SOMMAIRE		
	IVOIRIEN	NON IVOIRIEN	ENSEMBLE	IVOIRIEN	NON IVOIRIEN	ENSEMBLE	IVOIRIEN	NON IVOIRIEN	ENSEMBLE	IVOIRIEN	NON IVOIRIEN	ENSEMBLE
CADRE -PROF. LIBERALE	636	2730	3366	174	176	350	54	28	82	0	0	0
EMPLOYEUR AT-CM-SER.	98	220	318	249	25	274	53	83	136	0	0	0
EXPL. IND.-COMMERCE	712	483	1195	6874	1694	8568	18987	14370	33357	1841	5955	7796
EXPL. IND.-ART.-SER.	259	335	594	2047	807	2854	3784	4933	8717	174	1587	1761
SAL. QUAL. COM. SER.	3628	5063	8691	8879	770	9649	4802	614	5416	91	0	91
SAL. N. Q. COM. SER.	1194	162	1356	1270	212	1482	2107	867	2974	173	203	376
SAL. QUA. INDUSTRIE	96	54	150	957	54	1011	655	59	714	58	0	58
SAL. N. Q. INDUSTRIE	158	77	235	258	0	258	551	88	639	0	26	26
AIDE FAM. COMMERCE	97	79	176	646	181	827	1333	1889	3222	236	1206	1442
AIDE FAM. ART. SERVICE	30	86	116	516	27	543	423	209	632	0	30	30
APPRENTI ART. SERVICE	547	42	589	2764	237	3001	2957	386	3343	89	119	208
EXPLOITANT AGRICOLE	0	0	0	0	0	0	154	33	187	0	0	0
SALARIE AGRICOLE	27	0	27	106	0	106	25	0	25	29	0	29
AIDE FAM. AGRICOLE	0	0	0	77	0	77	93	31	124	0	20	20
TOTAL	7482	9331	16813	24817	4183	29000	35978	23590	59568	2691	9146	11837

Chapitre IV

SITUATIONS MATRIMONIALES ET FÉCONDITÉ

Avant d'aborder l'analyse de la fécondité il s'avère intéressant de décrire, même brièvement, les caractéristiques matrimoniales des femmes - et des hommes - à Abidjan. En effet, la situation matrimoniale est une des variables les plus liées aux niveaux de fécondité.

4.1, LES SITUATIONS MATRIMONIALES

Le mariage ou plus exactement l'union est un phénomène social complexe. Au delà des rapports entre deux êtres, l'alliance matrimoniale dans un certain nombre de sociétés ivoiriennes, régit à la fois des transferts de richesse et attribue les droits sur la descendance.

Une opération démographique ne peut pas permettre (et ce n'est pas son objet) de décrire toutes les différences entre les types d'alliance matrimoniale, et leurs transformations éventuelles en milieu urbain. Rappelons simplement les situations extrêmes possibles en Côte d'Ivoire, telles que les a décrites P, Etienne [1971] : à l'une des extrémités "on peut situer des formes de mariage telles que le mariage atɔ̃-vlɛ du Baoulé Ancien, où, en contre partie de transferts importants de richesses, le groupe qui cède la femme renonce à tous ses droits sur celle-ci et sa descendance. A l'opposé, se situerait le mariage kekurugu des Nafara, Sénoufo de Sinématiali : ce mariage n'est sanctionné par aucun transfert de richesses (...); la femme continue à résider chez son frère et la descendance issue de cette union est entièrement dans la dépendance de celui-ci". Ainsi l'union n'entraine automatiquement ni résidence de la femme chez son conjoint, ni possession des enfants par le couple.

Les alliances matrimoniales sont trop complexes pour que les une ou deux questions classiques lors d'une enquête démographique puissent permettre de dresser l'inventaire des situations rencontrées et de l'évolution des stratégies matrimoniales en milieu urbain. D'autant que les concepts retenus lors de l'EPR sont simples; on a distingué à l'exploitation cinq situations matrimoniales au moment de l'enquête : célibataire, marié monogame, marié polygame, séparé, veuf. Toute personne qui se déclare vivre en union est considérée comme mariée, sans opérer de distinction ni sur les formes juridiques de l'union, ni sur les formes sociales. Ainsi un homme divorcé qui vit maritalement avec une autre femme est considéré comme marié. Nous avons donc choisi la situation "de facto" de préférence à la situation "de jure". Il est fort possible que ce choix entraîne une légère sous estimation des divorces au sens juridique.

La catégorie "séparé" comprend les divorcés et toutes les personnes déclarant ne plus vivre avec un conjoint.

Le veuf est celui qui a perdu son conjoint; par contre une personne veuve qui se "remarie" est considérée comme mariée; de même un polygame qui perd l'une de ses épouses est toujours marié.

4.1.1. Répartition de la population selon la situation matrimoniale

La répartition de la population totale selon la situation matrimoniale, le groupe d'âge et le sexe est donnée dans le tableau 4-1 et cette répartition est visualisée par la figure 4-1.

Quelles que soient les sous-populations envisagées, un certain nombre de caractéristiques communes apparaissent. Le mariage est nettement plus précoce chez les jeunes filles que chez les jeunes gens :

- Presque la moitié des filles de 15 à 19 ans sont déjà mariées, cette proportion n'étant atteinte qu'au groupe d'âge 25-29 ans chez les hommes.

- Le célibat définitif est peu important pour chacun des deux sexes (environ 2 %).

- La proportion de séparés est dans l'ensemble plus importante chez les femmes que chez les hommes comme c'était déjà le cas au moment du recensement de 1975 et même en 1955 : difficultés pour les femmes relativement âgées de trouver un nouveau conjoint ou volonté de ces femmes de ne pas se remarier ? Les deux explications sont certainement complémentaires.

- La proportion de femmes veuves tend à augmenter très vite à partir de 50 ans. L'écart d'âge important entre conjoints expliquant en partie ce phénomène. D'autre part, les chances de remariage deviennent très faibles à cet âge.

A l'inverse, chez les hommes en général mariés à une femme nettement plus jeune, la probabilité d'être veuf est faible; et de plus si cela est le cas les remariages sont plus fréquents et plus faciles.

Ces quelques considérations générales faites, analysons plus en détail d'une part les différences entre ivoiriens et étrangers et d'autre part selon les quatres catégories d'habitat.

Tableau 4-1 : SITUATION MATRIMONIALE - ENSEMBLE DE LA POPULATION -

GROUPE D'AGES	M A S C U L I N										F E M I N I N							
	CELIBATAIRE		MARIE MONOGAME		MARIE POLYGAME		VEUF		SEPARE DIVORCE		CELIBATAIRE		MARIEE		VEUVE		SEPAREE DIVORCEE	
	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
10-14	49996	100,00	0	0	0	0	0	0	0	0	70499	97,50	1809	2,50	0	0	0	0
15-19	61403	98,50	787	1,27	118	0,19	0	0	30	0,05	49859	57,23	36919	42,38	33	0,04	308	0,35
20-24	70049	80,77	15485	17,87	735	0,85	0	0	44	0,51	22119	27,45	56689	70,39	431	0,54	1303	1,62
25-29	38896	47,22	39363	47,78	3369	4,09	128	0,16	525	0,64	7758	13,84	46545	83,04	223	0,40	1523	2,72
30-34	12435	22,42	37006	66,73	5010	9,04	169	0,30	778	1,40	2842	7,53	32236	85,43	677	1,79	1980	5,25
35-39	5722	13,29	30274	70,29	6281	14,58	79	0,18	654	1,52	1690	6,44	21920	83,58	924	3,52	1667	6,36
40-44	2011	6,74	19537	65,51	7031	23,58	264	0,89	978	3,28	688	4,54	12564	82,90	1226	7,43	745	4,92
45-49	1182	5,67	12790	61,40	6042	29,01	142	0,68	675	3,24	239	2,24	8280	77,56	1309	12,26	817	7,65
50-54	389	3,34	7582	65,11	3184	27,34	25	0,21	465	3,99	136	2,05	4101	61,96	1706	25,77	676	10,21
55-59	175	2,90	3779	62,63	1768	29,30	54	0,89	258	4,28	91	2,35	1881	48,55	1640	42,33	262	6,76
60-64	46	1,37	2110	62,89	933	27,81	52	1,55	214	6,38	88	2,80	1119	35,63	1832	58,33	102	3,25
65-69	30	1,85	1029	63,59	324	20,02	127	7,85	108	6,67	33	2,30	324	22,54	935	65,07	145	10,09

N.A. : Nombre absolu - Les pourcentages sont calculés pour chaque groupe d'âges

Fig.4-1

SITUATION MATRIMONIALE
PASSAGE 1 - ENSEMBLE DE LA POPULATION -

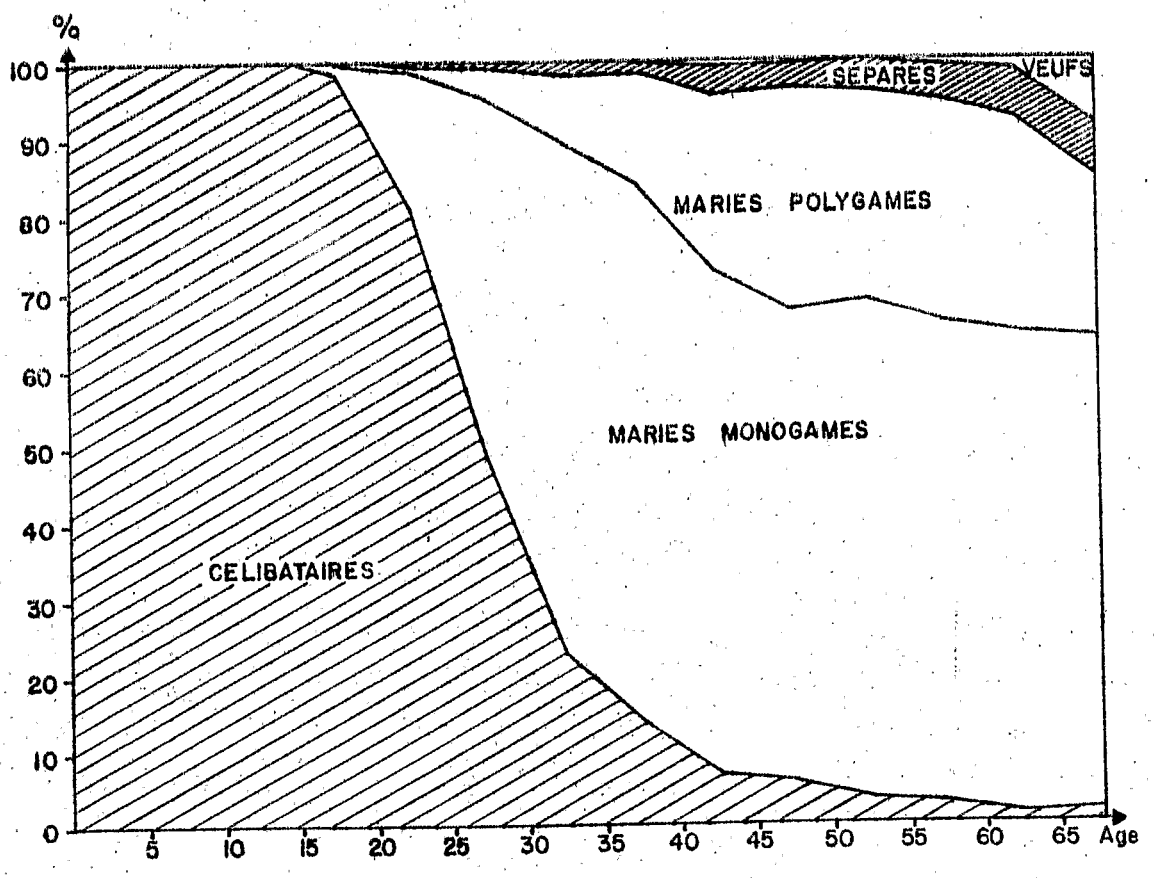

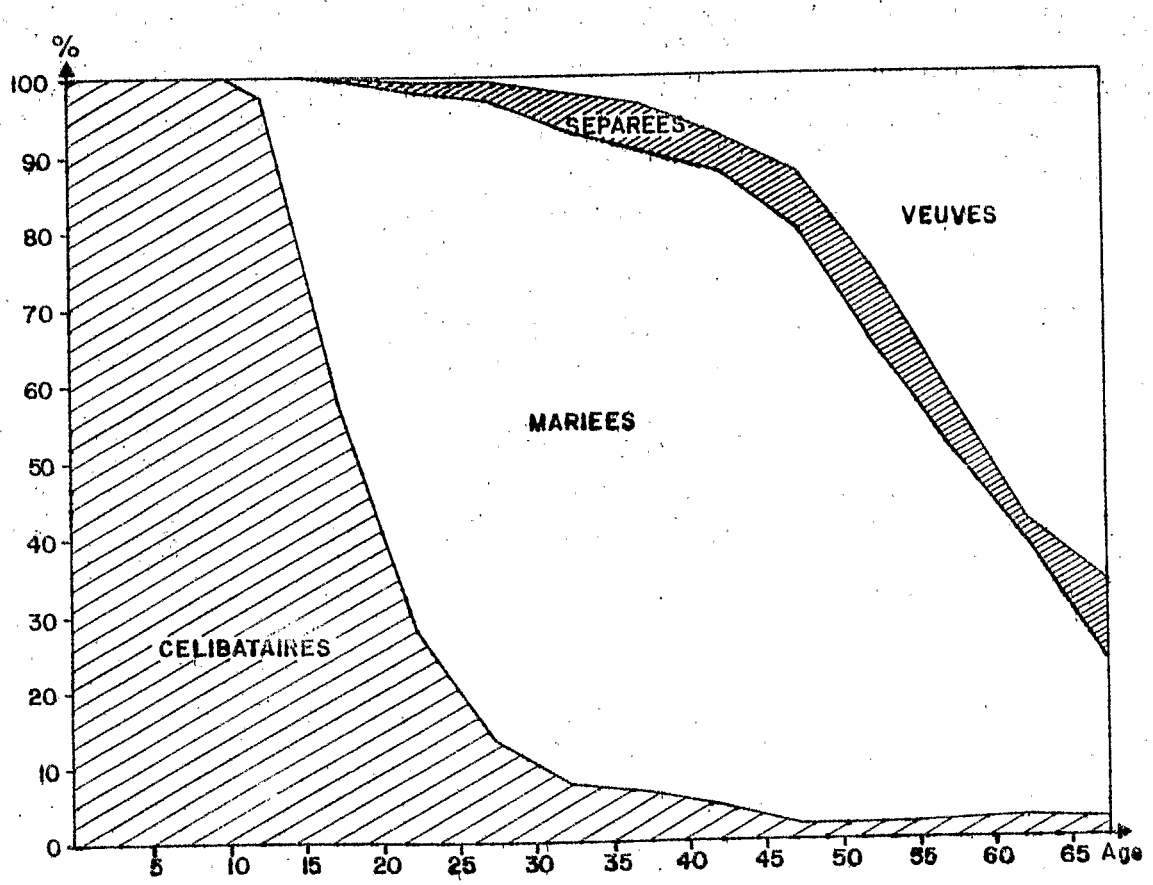

4.1.1.1. Situation matrimoniale selon la nationalité ou l'ethnie

Les différences entre ivoiriens et étrangers en ce qui concerne les situations matrimoniales sont flagrantes (tableaux 4-2 et 4-3 et figures correspondantes). Chez les hommes tout d'abord, la proportion de célibataires décline plus rapidement dans la population ivoirienne, ce qui semble assez logique dans la mesure où la migration de jeunes étrangers peut différer leur mariage (le mariage est lui même une cause de migration, ou plus exactement la recherche des moyens financiers pour la constitution de la dot est une des incitations du départ). La proportion de célibataires est d'ailleurs très variable suivant les nationalités. Ainsi pour le groupe d'âge 30-34 ans on relève 17 % d'ivoiriens encore célibataires, 32 % chez les voltaïques, 30 % chez les guinéens, 29 % chez les maliens, mais 23 % chez les autres populations africaines et seulement 15 % pour les populations européennes ou libanaises.

Les différences sont plus flagrantes et inversées pour les populations féminines. Ainsi on note nettement plus de femmes célibataires ivoiriennes. Entre 20 et 24 ans, 35 % des femmes ivoiriennes le sont encore, et seulement 4 % des voltaïques aux mêmes âges, 6 % des maliennes, 15 % des guinéennes et des autres africaines, et 28 % des européennes et libanaises. Seules les femmes originaires du Ghana connaissent une proportion de célibataires plus importante (58 % chez les 20-24 ans et encore 34 % chez les 30-34 ans). La plupart des prostituées "toutous" sont originaires de ce pays, et dans l'ensemble les jeunes femmes exerçant ce métier sont célibataires.

La faible proportion de femmes célibataires chez les voltaïques et maliennes est compréhensible. Il s'agit pour la plupart de femmes qui rejoignent leur conjoint, soit que ce dernier les ait précédées dans la migration, soit que l'union se soit conclue une fois le migrant déjà installé. Par ailleurs le "marché" matrimonial leur est très favorable. Ce qui nous intéresse en fait le plus pour la fécondité, c'est de connaître la proportion de femmes vivant en union au moment de l'enquête; il faut donc distinguer au sein des femmes mariées celles vivant avec leur conjoint et celles qui se déclarent mariées mais n'ont pas leur conjoint avec elles. Il s'agit de femmes vivant souvent une séparation de fait mais préférant sauvegarder les apparences en se déclarant mariées. La répartition est alors la suivante :

Tableau 4-2 : SITUATION MATRIMONIALE - IVOIRIEN -

GROUPE D'AGES	MASCULIN										FEMININ							
	CELIBATAIRE		MARIE MONOGAME		MARIE POLYGAME		VEUF		SEPARE DIVORCE		CELIBATAIRE		MARIEE		VEUVE		SEPAREE DIVORCEE	
	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
10 - 14	37238	100,00	0	0	0	0	0	0	0	0	52139	97,82	1164	2,18	0	0	0	0
15 - 19	45407	98,85	409	0,89	91	0,20	0	0	30	0,07	40690	66,09	20606	33,48	33	0,05	231	0,38
20 - 24	41263	80,08	9324	18,10	586	1,14	0	0	352	0,68	18333	34,99	32706	62,43	336	0,64	1014	1,94
25 - 29	16499	39,42	22708	54,25	2210	5,28	97	0,23	341	0,81	5912	18,11	25288	77,47	223	0,68	1218	3,73
30 - 34	4198	16,84	17354	69,61	2711	10,87	87	0,35	524	2,10	1828	8,79	16848	80,99	540	2,60	1586	7,62
35 - 39	1913	10,32	13424	72,44	2742	14,80	25	0,13	426	2,30	974	6,45	11952	79,10	812	5,37	1373	9,09
40 - 44	516	4,02	8316	64,78	3468	27,02	85	0,66	452	3,52	432	4,80	7007	77,87	890	9,89	669	7,43
45 - 49	355	3,66	5822	59,98	3100	31,94	32	0,33	397	4,09	73	1,16	4669	74,33	839	13,36	701	11,16
50 - 54	176	2,98	3716	62,96	1782	30,19	25	0,42	204	3,46	27	0,67	2146	53,01	1329	32,87	541	13,38
55 - 59	33	1,14	1611	55,48	1029	35,44	29	1,00	202	6,96	26	1,02	1143	44,66	1271	49,67	119	4,65
60 - 64	31	1,69	1079	58,80	505	29,98	52	2,83	123	6,70	27	1,37	611	30,92	1236	62,55	102	5,16
65 - 69	30	3,50	520	60,60	154	17,95	96	11,19	58	6,76	33	3,10	242	22,76	703	66,13	85	8,00

N.A. = Nombre absolu

- Les pourcentages sont calculés pour chaque groupe d'âges.

Tableau 4-3 : SITUATION MATRIMONIALE - NON IVOIRIEN -

GROUPE D'AGES	MASCULIN										FEMININ							
	CELIBATAIRE		MARIE MONOGAME		MARIE POLYGAME		VEUF		SEPARE DIVORCE		CELIBATAIRE		MARIEE		VEUVE		SEPAREE DIVORCEE	
	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
10 - 14	12758	100,00	0	0	0	0	0	0	0	0	18360	96,61	645	3,40	0	0	0	0
15 - 19	15996	97,53	378	2,31	27	0,16	0	0	0	0	9169	35,87	16313	63,82	0	0	77	0,30
20 - 24	28786	81,81	6161	17,51	149	0,42	0	0	92	0,26	3786	13,45	23985	85,19	95	0,34	289	1,03
25 - 29	22397	55,28	16655	41,11	1159	2,86	31	0,08	184	0,45	1846	7,89	21257	90,81	0	0	305	1,30
30 - 34	8237	26,99	19652	64,38	2299	7,53	82	0,27	254	0,83	1014	5,99	15388	90,87	137	0,81	394	2,33
35 - 39	3809	15,52	16850	68,67	3539	14,42	54	0,22	228	0,93	716	6,44	9968	89,67	112	1,01	294	2,64
40 - 44	1495	8,80	11221	66,07	3563	20,98	179	1,05	526	3,10	256	4,16	5557	90,25	236	3,83	76	1,23
45 - 49	827	7,43	6968	62,63	2942	26,44	110	0,99	278	2,50	166	3,78	3611	82,18	470	10,70	116	2,64
50 - 54	213	3,71	3866	67,33	1402	24,42	0	0	261	4,55	109	4,23	1955	75,89	377	14,64	135	5,24
55 - 59	142	4,54	2168	69,25	739	23,61	25	0,80	56	1,79	65	4,94	738	56,12	369	28,06	143	10,87
60 - 64	15	0,99	1031	67,82	383	25,20	0	0	91	5,99	61	5,24	508	43,60	596	51,16	0	0
65 - 69	0	0	509	66,98	170	22,37	31	4,08	50	6,58	0	0	82	21,92	232	62,03	60	16,04

N.A. = Nombre absolu

- Les pourcentages sont calculés pour chaque groupe d'âges.

Fig.4-2 SITUATION MATRIMONIALE - POPULATION IVOIRIENNE

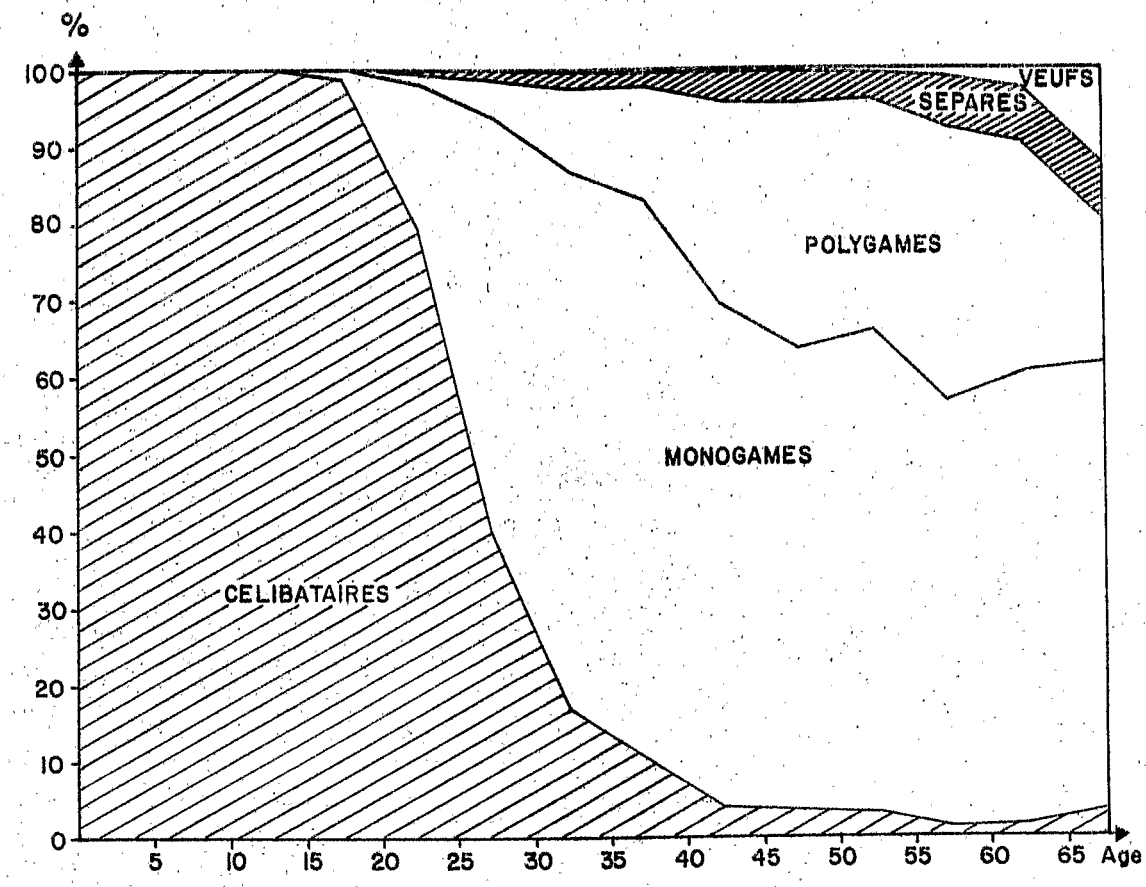

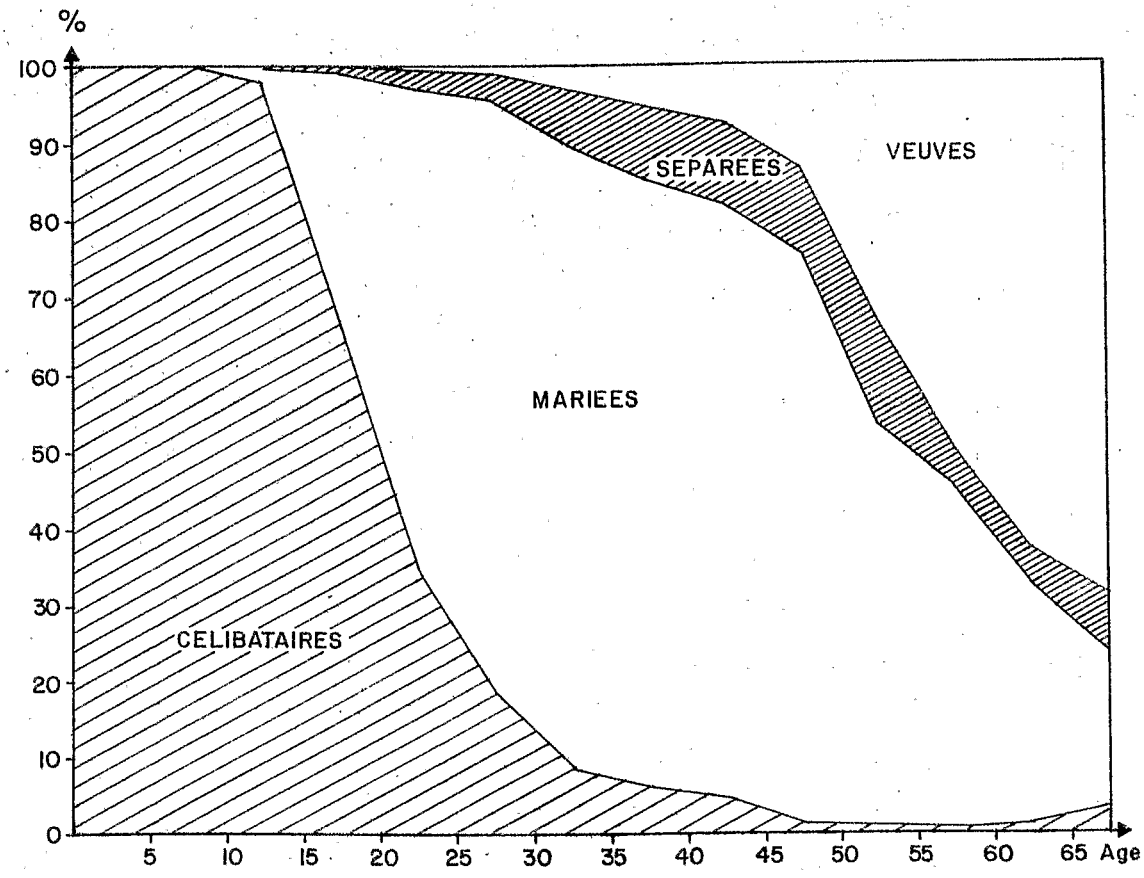

Fig.4-3 SITUATION MATRIMONIALE - POPULATION NON IVOIRIENNE

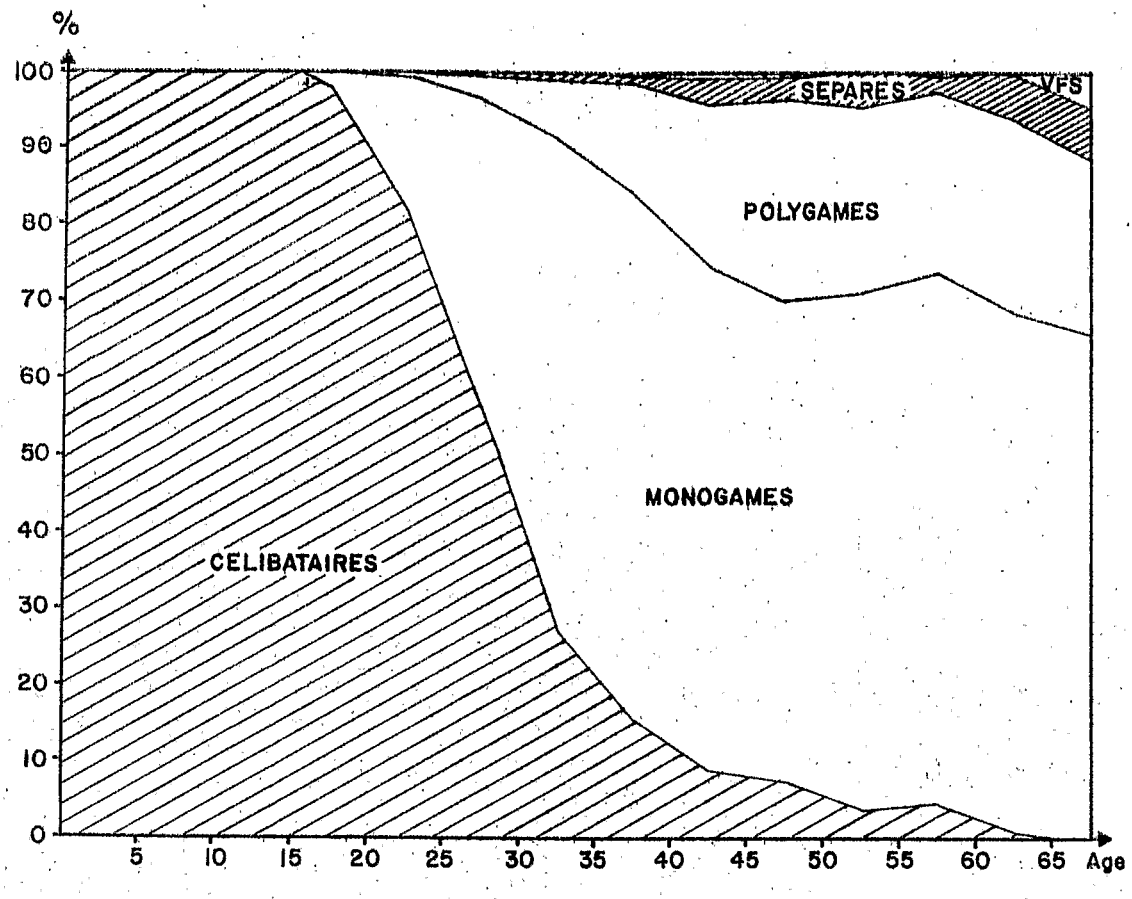

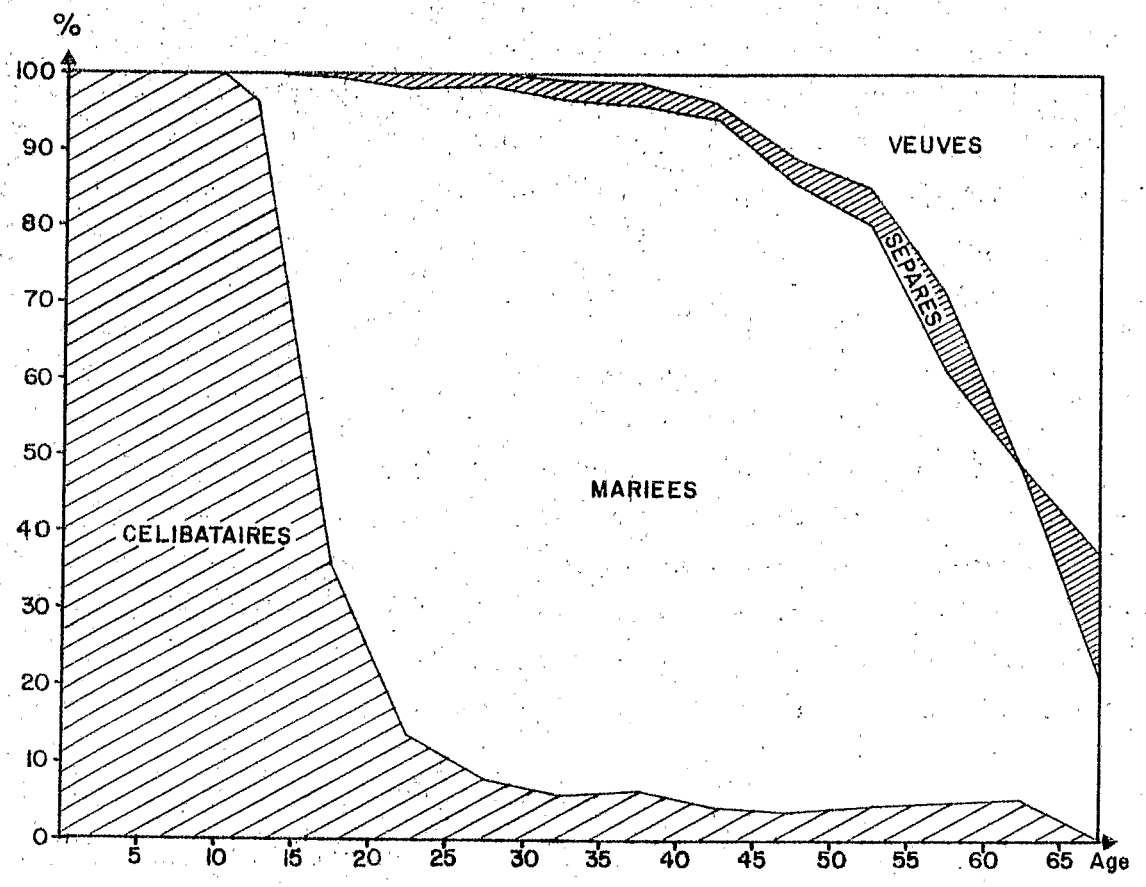

Tableau 4-4 : FEMMES MARIEES DE 20 A 60 ANS : REPARTITION SELON LA RESIDENCE DU CONJOINT (NOMBRE ABSOLU:NA et %)

Ethnie ou nationalité		Conjoint résidant		Conjoint non résidant	
		NA	%	NA	%
IVOIRIEN :	AKAN	41.442	85,5	7.047	14,5
	KROU	18.723	89,8	2.130	10,2
	MANDE NORD	14.659	88,1	1.976	11,9
	MANDE SUD	7.191	91,0	709	9,0
	VOLTAIQUE	7.472	94,1	468	5,9
TOTAL IVOIRIEN		89.545	87,9	12.304	12,1
ETRANGERS	VOLTAIQUE	27.371	95,3	1.349	4,7
	MALIEN	16.358	93,5	1.144	6,5
	GHANEEN	2.575	58,1	1.859	41,9

Près de 12 % des ivoiriennes se déclarant mariées vivent dans une résidence différente du conjoint, ce phénomène étant le plus marqué pour les originaires du groupe Akan, chez les étrangères il est plus rare.

Si l'on considère donc maintenant les femmes résidant avec leur conjoint par rapport à l'ensemble des femmes du même âge (tableau 4-5) nous pouvons formuler les remarques suivantes (tableau 4-5A et figure 4-4A). La proportion d'étrangères maliennes ou voltaïques vivant avec un conjoint est élevée (environ 90 % entre 20 et 40 ans); elle est très faible chez les ghanéennes (pour les raisons déjà évoquées).

Chez les ivoiriennes cette proportion plafonne à 70 % avec toutefois des disparités très marquées selon les ethnies (tableau 4-5B et figure 4-4B). Les femmes des ethnies du Sud recherchent en plus grande proportion leur autonomie par rapport aux hommes. Le phénomène n'est pas nouveau pour les femmes akan et plus particulièrement baoulé. Ainsi comme le fait remarquer P. Etienne [1968] : "les premiers noyaux de peuplement non traditionnel constituèrent très vite un milieu d'accueil pour les filles et les jeunes femmes qui voulaient échapper à des contraintes sociales imposées par une union trop

Fig.4-4 PROPORTION DE FEMMES MARIEES (Epoux residant)

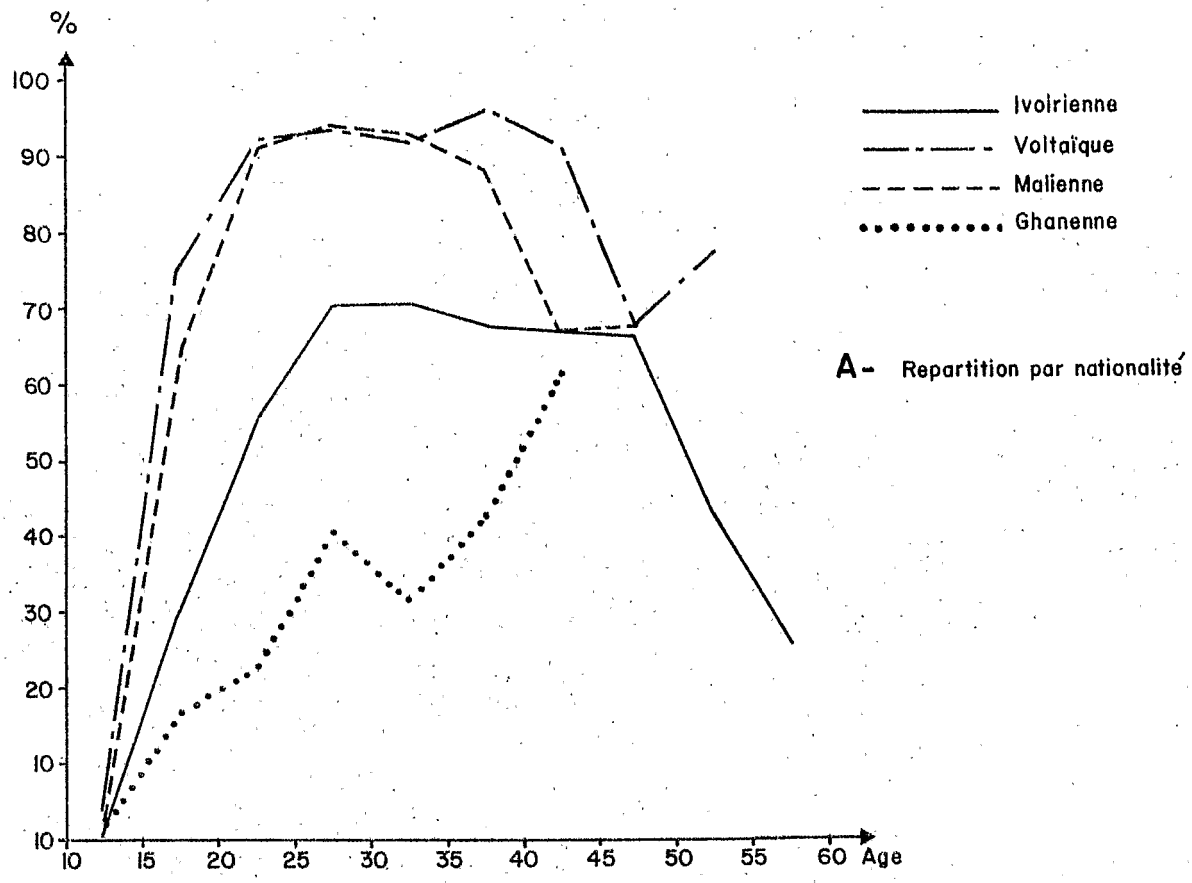

A- Repartition par nationalité

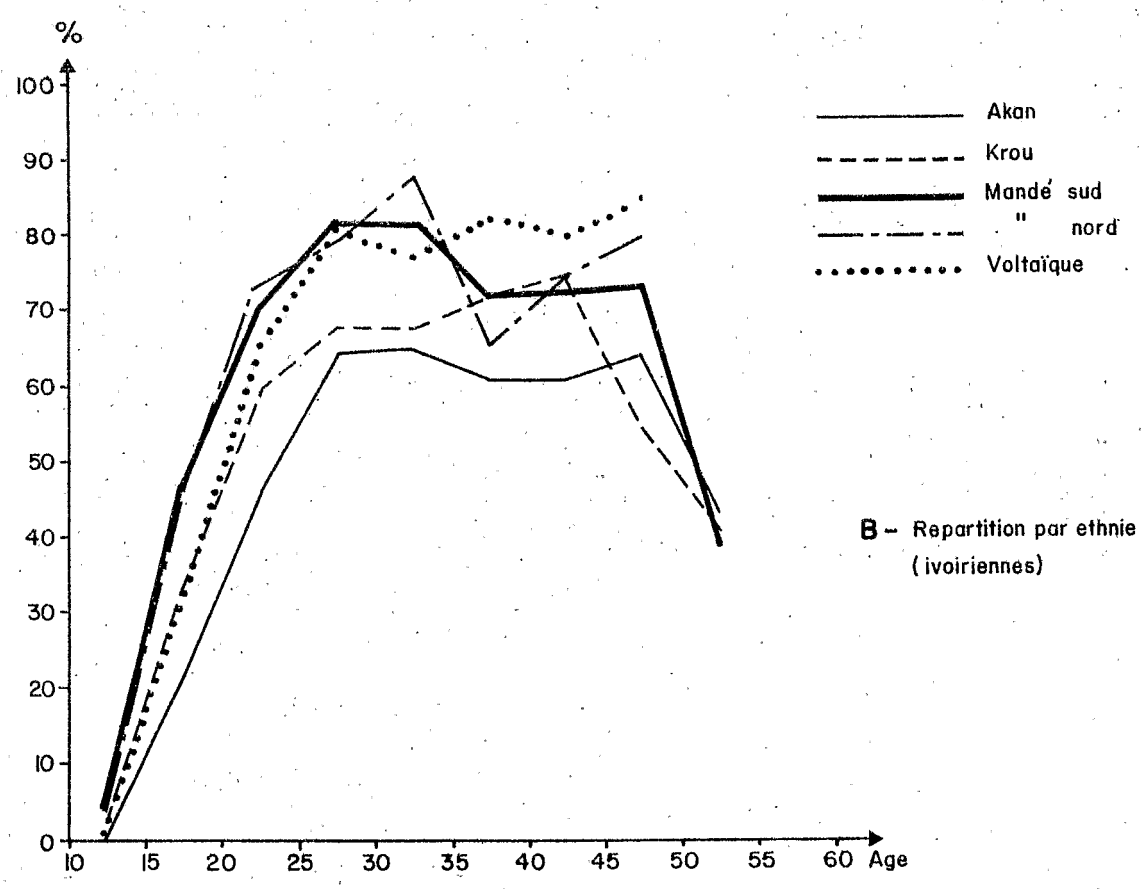

B- Repartition par ethnie (ivoiriennes)

TABLEAU 4-5 : FEMMES MARIEES RESIDANT AVEC L'EPOUX
(Nombre Absolu -NA- et Proportion %)
4-5A : PAR NATIONALITE

GROUPE D'AGE	IVOIRIENNE		VOLTAIQUE		MALIENNE		GHANEENNE	
	NA	%	NA	%	NA	%	NA	%
10-14	1052	2,0	251	4,2	110	2,5	-	-
15-19	18263	29,7	8003	75,0	3664	64,5	211	17,4
20-24	29025	55,4	10167	91,6	5774	90,7	619	22,0
25-29	29917	70,2	7820	93,3	4477	93,5	770	40,1
30-34	14770	70,7	4496	91,7	2974	92,4	385	31,4
35-39	10221	67,5	2368	95,6	1805	88,1	349	42,6
40-44	6039	67,1	1493	91,0	592	67,4	172	60,1
45-49	4156	66,2	625	68,0	476	67,7	156	43,6
50-54	1739	43,0	340	77,1	172	35,8	-	-
55-60	678	26,0	-	-	-	-	-	-

4-5B : PAR ETHNIE (POPULATION IVOIRIENNE)

GROUPE D'AGE	AKAN		KROU		MANDE NORD		MANDE SUD		VOLTAIQUE	
	NA	%	NA	%	NA	%	NA	%	NA	%
10-14	274	1,0	265	2,5	338	4,6	175	4,3	-	
15-19	6809	21,4	4557	33,2	3187	47,5	2316	46,3	1394	33,0
20-24	12695	46,4	6859	59,4	4225	70,4	2799	73,8	2447	66,4
25-29	10186	64,4	4789	67,9	4114	81,8	1678	79,6	2119	81,0
30-34	6860	65,4	3035	68	2517	81,6	1280	88,3	1078	77,2
35-39	4516	61,7	2262	72,2	1806	72,5	630	66,6	980	82,4
40-44	3225	61,8	1001	74,7	1018	72,4	403	74,6	392	80,5
45-49	2300	64,7	606	54,4	623	73,3	344	80,2	283	85,2
50-54	1120	43,2	-	-	-	-	-	-	-	-

précoce à leur gré. En effet les liaisons qu'elles pouvaient entretenir avec les étrangers de la ville, même en cas de grossesse, n'impliquaient aucun engagement de caractère durable...". Par contre pour d'autres groupes le phénomène est plus récent : c'est le cas pour les Krou où l'on compte au maximum 74 % de femmes vivant véritablement en union. L'évolution des comportements face à la nuptialité est caractéristique d'un souci d'indépendance plus marqué, signe d'une profonde remise en cause des rapports hommes femmes comme le souligne C. Vidal [1977] : "Les citadines, aguerries par la ville ressentent-elles plus vivement l'exploitation subie par les villageoises ? ... Si elles ne veulent plus de cette existence au village ce n'est pas pour en accepter la réplique en ville".

4.1.1.2. Situation matrimoniale selon la catégorie d'habitat

On l'a vu, les quatre types d'habitat précédemment définis recouvrent quatre catégories sociales bien distinctes. Les données concernant les situations matrimoniales par types d'habitat sont regroupés aux tableaux 4-6 à 4-9 (et figures correspondantes).

Chez les hommes la proportion de célibataires diffère peu d'une catégorie à l'autre; par contre la proportion de séparés est un peu plus importante dans l'habitat évolutif et l'habitat sommaire. La différence la plus grande se trouve dans la proportion de polygames : très faible dans le résidentiel, elle atteint des proportions de 30 % entre 40 et 60 ans pour les trois autres types d'habitat. Si ce résultat est peu étonnant pour l'habitat évolutif qui regroupe davantage de gens du Nord et des individus récemment urbanisés, il est plus surprenant pour l'habitat économique moderne lieu de résidence d'individus urbanisés depuis quelques temps (voir Gibbal, 1974).

Ainsi même dans l'habitat moderne la polygamie se maintient à un niveau élevé. Chez les femmes, les différences de proportions de célibataires sont très marquées d'un type d'habitat à l'autre; ainsi à 20-24 ans les proportions sont respectivement les suivantes du résidentiel au sommaire : 55 %; 40 %; 21 % et 15 %. Cette hiérarchie revèle bien quatre types de comportements fort différents.

En ce qui concerne les femmes séparées leur proportion est particulièrement importante dans l'habitat économique, la recherche de l'indépendance chez les femmes étant manifeste dans cette catégorie de population essentiellement ivoirienne et salariée du secteur tertiaire.

Tableau 4-6 : SITUATION MATRIMONIALE — HABITAT STANDING -

GROUPE D'AGES	M A S C U L I N										F E M I N I N							
	CELIBATAIRE		MARIE MONOGAME		MARIE POLYGAME		VEUF		SEPARE DIVORCE		CELIBATAIRE		MARIEE		VEUVE		SEPAREE DIVORCEE	
	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
10-14	5638	100,00	0	0	0	0	0	0	0	0	7571	99,64	27	0,36	0	0	0	0
15-19	4826	100,00	0	0	0	0	0	0	0	0	7350	89,82	818	9,99	0	0	15	0,18
20-24	4481	92,45	366	7,55	0	0	0	0	0	0	3232	54,74	2595	43,96	0	0	77	1,30
25-29	2551	42,64	3273	54,70	127	2,12	0	0	32	0,53	1132	20,54	4188	75,99	18	0,33	173	3,14
30-34	1415	25,39	3868	69,42	48	0,86	77	1,38	140	2,51	536	10,38	4329	83,85	25	0,48	273	5,29
35-39	561	12,06	3885	83,49	123	2,64	25	0,54	27	0,58	406	11,39	2890	81,09	109	3,06	159	4,46
40-44	273	7,15	3301	86,42	103	2,70	84	2,20	59	1,54	84	3,36	2224	88,89	59	2,36	103	4,12
45-49	147	5,46	2231	82,87	70	2,60	82	3,05	162	6,02	57	3,20	1445	81,13	254	14,26	25	1,40
50-54	115	6,92	1401	84,29	70	4,21	0	0	76	4,57	51	4,05	1013	80,46	120	9,53	75	5,96
55-59	0	0	908	97,32	25	2,68	0	0	0	0	32	5,26	349	57,40	133	21,88	94	15,46
60-64	15	3,95	323	85,00	42	11,05	0	0	0	0	27	5,24	286	55,53	202	39,22	0	0
65-69	0	0	226	90,04	0	0	0	0	25	9,96	0	0	0	0	86	100,00	0	0

N.A.= Nombre absolu

- Les pourcentages sont calculés pour chaque groupe d'âges.

Tableau 4-7 : SITUATION MATRIMONIALE - HABITAT ECONOMIQUE -

GROUPE D'AGES	MASCULIN										FEMININ							
	CELIBATAIRE		MARIE MONOGAME		MARIE POLYGAME		VEUF		SEPARE DIVORCE		CELIBATAIRE		MARIEE		VEUVE		SEPAREE DIVORCEE	
	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
10-14	16111	100,00	0	0	0	0	0	0	0	0	23028	98,47	357	1,52	0	0	0	0
15-19	19289	99,32	102	0,53	30	0,15	0	0	0	0	17993	72,57	6744	27,20	0	0	56	0,23
20-24	17759	85,42	2781	13,38	147	0,71	0	0	102	0,49	7927	39,59	11548	57,66	87	0,43	464	2,32
25-29	7688	47,86	7460	46,44	756	4,71	0	0	159	0,99	2836	21,74	9796	75,10	53	0,41	359	2,75
30-34	1828	17,58	7181	69,06	1082	10,41	0	0	307	2,95	928	11,39	6585	80,80	163	2,00	474	5,82
35-39	694	9,58	5358	73,95	1118	15,43	0	0	75	1,04	335	6,16	4386	80,64	235	4,32	457	8,40
40-44	197	3,90	3240	64,15	1382	27,36	0	0	232	4,59	112	3,77	2370	79,77	326	10,97	163	5,49
45-49	191	5,29	2060	57,00	1175	32,51	27	0,75	161	4,45	91	5,28	1254	72,83	166	9,64	211	12,25
50-54	44	2,24	1276	65,00	534	27,21	0	0	109	5,55	27	3,38	347	43,43	269	33,67	156	19,52
55-59	0	0	588	61,63	339	35,53	0	0	27	2,83	0	0	360	51,43	315	45,00	25	3,57
60-64	0	0	322	71,40	103	22,84	0	0	26	5,76	0	0	175	38,21	231	50,44	52	11,35
65-69	0	0	134	81,75	26	16,25	0	0	0	0	0	0	0	0	90	44,12	114	55,88

N.A.= Nombre absolu

- Les pourcentages sont calculés pour chaque groupe d'âges

Tableau 4-8 : SITUATION MATRIMONIALE - LOTISSEMENT EVOLUTIF -

GROUPE D'AGES	MASCULIN										FEMININ							
	CELIBATAIRE		MARIE MONOGAME		MARIE POLYGAME		VEUF		SEPARE DIVORCE		CELIBATAIRE		MARIEE		VEUVE		SEPAREE DIVORCEE	
	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
10-14	26490	100,00	0	0	0	0	0	0	0	0	33626	96,69	1254	3,31	0	0	0	0
15-19	33976	98,34	455	1,31	88	0,25	0	0	30	0,09	22990	48,04	24596	51,39	33	0,07	237	0,50
20-24	41611	79,36	10034	19,14	501	0,96	0	0	284	0,54	9888	20,77	36679	77,04	344	0,72	699	1,47
25-29	23581	46,67	24369	48,23	2122	4,20	128	0,25	276	0,55	3279	10,26	27649	86,54	152	0,48	870	2,72
30-34	7556	23,05	21454	65,45	3375	10,29	63	0,19	302	0,92	1318	6,13	18675	86,85	460	2,14	1049	4,88
35-39	3681	14,49	17320	68,19	3879	15,28	25	0,10	465	1,83	890	5,91	12644	84,02	551	3,66	964	6,41
40-44	1246	6,93	11406	63,41	4586	25,49	151	0,84	599	3,33	433	5,00	7058	81,57	712	8,23	450	5,20
45-49	777	6,28	7119	57,54	4123	33,33	33	0,27	319	2,58	91	1,48	4746	77,09	766	12,44	523	8,49
50-54	201	2,87	4304	61,43	2225	31,76	25	0,36	251	3,58	0	0	2410	59,44	1229	30,31	416	10,26
55-59	146	4,04	2073	57,39	1192	33,00	25	0,69	176	4,87	59	2,60	1019	44,97	1074	47,40	114	5,03
60-64	31	1,36	1253	54,89	788	34,51	52	2,28	159	6,96	31	1,53	628	31,08	1312	64,92	50	2,47
65-69	30	2,67	584	52,05	298	26,56	127	11,32	83	7,40	33	2,95	324	29,01	729	65,23	31	2,78

N.A. = Nombre absolu

- Les pourcentages sont calculés pour chaque groupe d'âges.

Tableau 4-9 : SITUATION MATRIMONIALE - HABITAT SOMMAIRE -

GROUPE D'AGES	MASCULIN										FEMININ							
	CELIBATAIRE		MARIE MONOGAME		MARIE POLYGAME		VEUF		SEPARE DIVORCE		CELIBATAIRE		MARIEE		VEUVE		SEPARE DIVORCEE	
	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%	N.A.	%
10-14	1731	100,00	0	0	0	0	0	0	0	0	3247	95.00	171	5,00	0	0	0	0
15-19	3250	93,39	230	6,61	0	0	0	0	0	0	1501	24,21	4698	75,79	0	0	0	0
20-24	6149	71,52	2304	26,79	87	1,01	0	0	58	0,67	1039	14,97	5838	84,12	0	0	63	0,91
25-29	5076	51,83	4261	43,52	364	3,72	0	0	58	0,59	511	9,22	4912	88,60	0	0	121	2,18
30-34	1636	24,41	4503	67,18	505	7,53	29	0,43	29	0,43	60	2,06	2646	90,65	29	0,99	184	6,30
35-39	786	13,61	3711	64,27	1161	20,11	29	0,50	87	1,51	59	2,71	2000	91,96	29	1,33	87	4,00
40-44	295	9,96	1590	53,68	960	32,41	29	0,98	88	2,97	59	5,73	912	88,63	29	2,82	29	2,82
45-49	67	3,11	1380	64,07	674	31,29	0	0	33	1,53	0	0	835	82,19	123	12,11	58	5,71
50-54	29	2,86	601	59,27	355	35,01	0	0	29	2,86	58	11,46	331	65,42	88	17,39	29	5,73
55-59	29	5,42	210	39,25	212	39,63	29	5,42	55	10,28	0	0	153	51,00	118	39,33	29	9,67
60-64	0	0	212	87,97	0	0	0	12,03	29	12,03	30	20,41	30	20,41	87	59,18	0	0
65-69	0	0	85	100,00	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30	100,00	0	0

N.A. = Nombre absolu

- Les pourcentages sont calculés pour chaque groupe d'âges.

Fig.4-5 SITUATION MATRIMONIALE PAR TYPE D'HABITAT - PASSAGE 1- HABITAT STANDING -

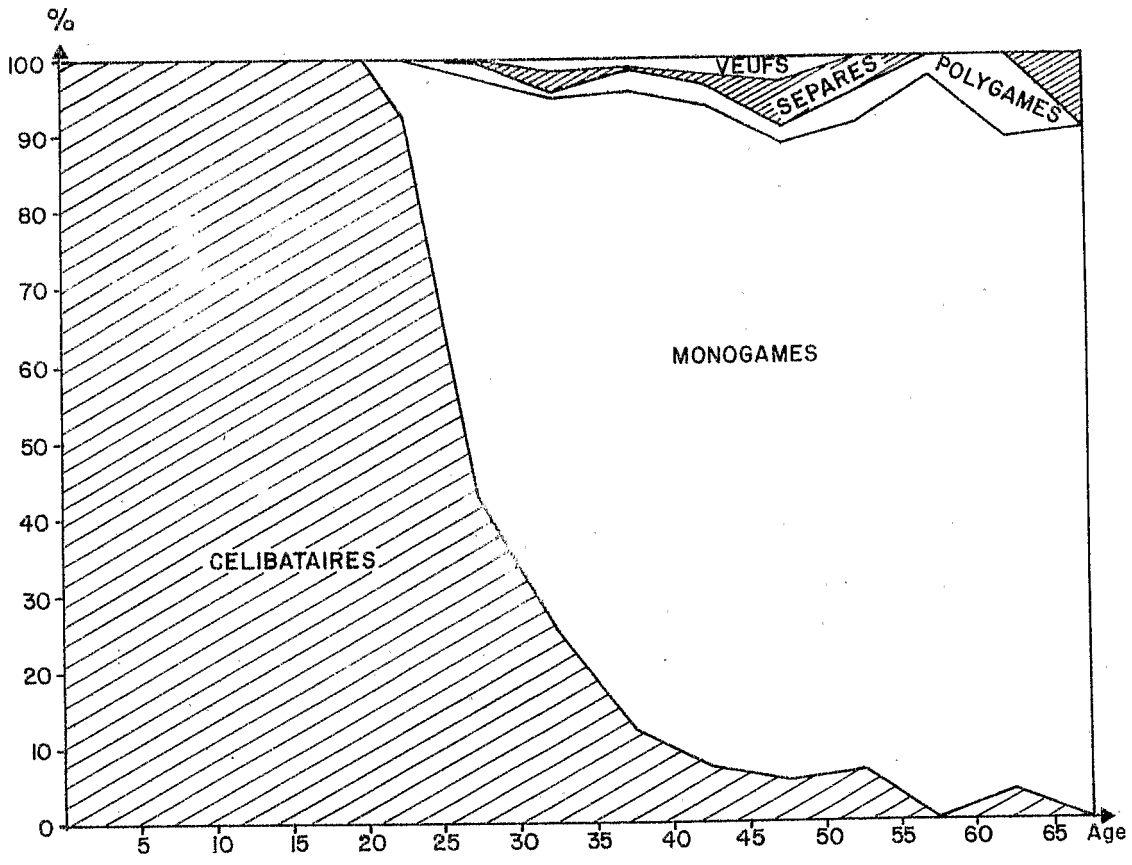

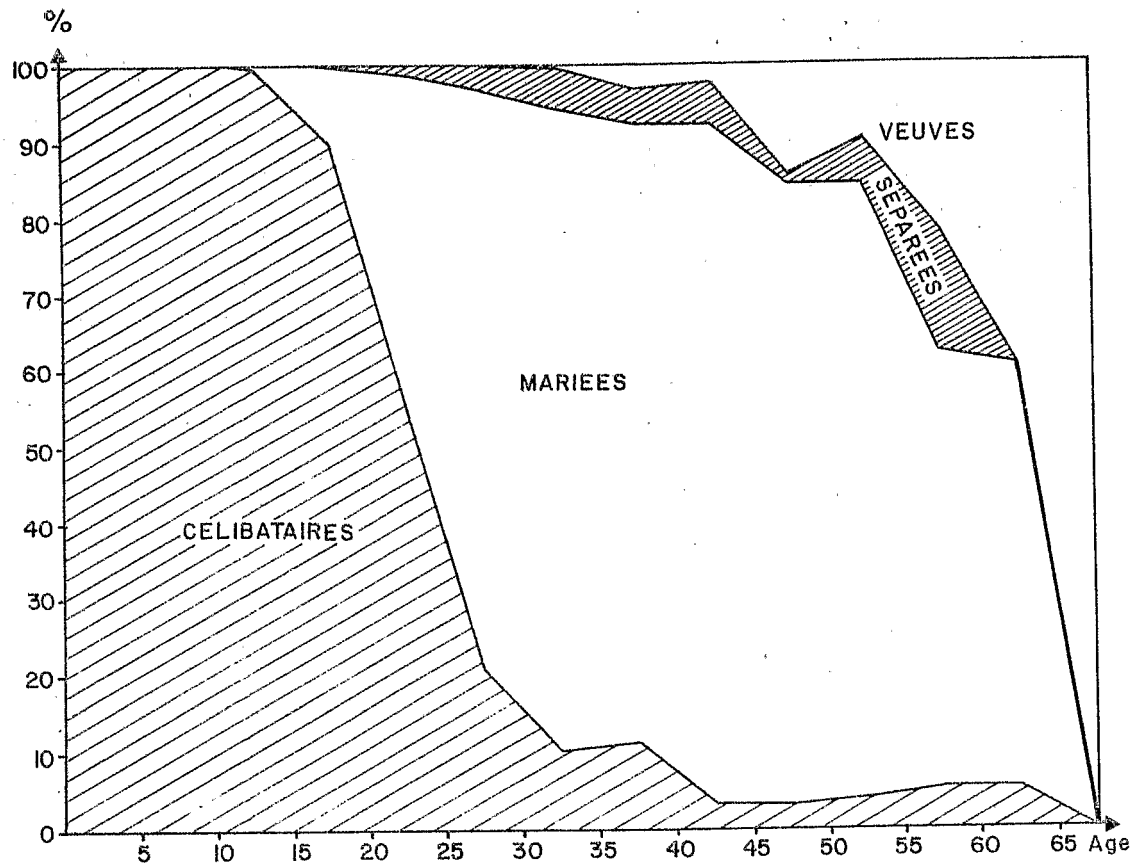

Fig.4-6 SITUATION MATRIMONIALE PAR TYPE D'HABITAT -
PASSAGE 1 - HABITAT ECONOMIQUE -

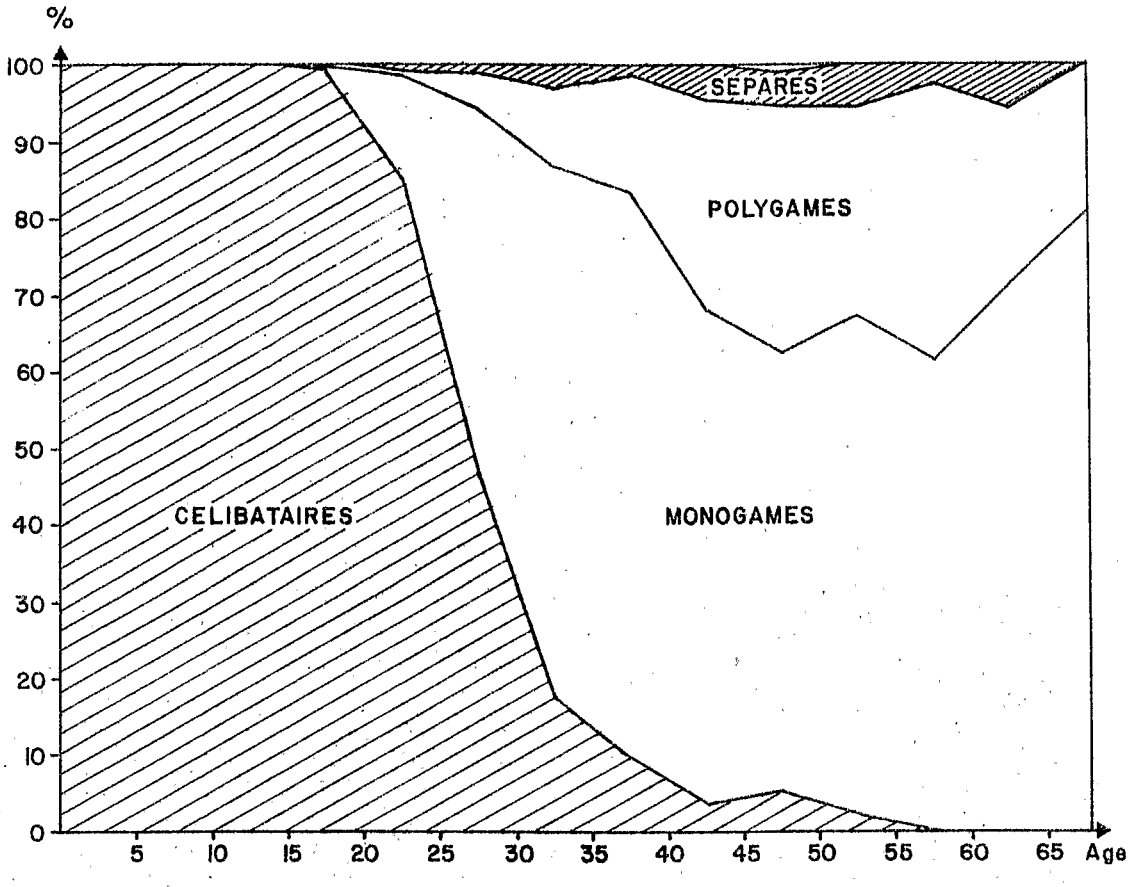

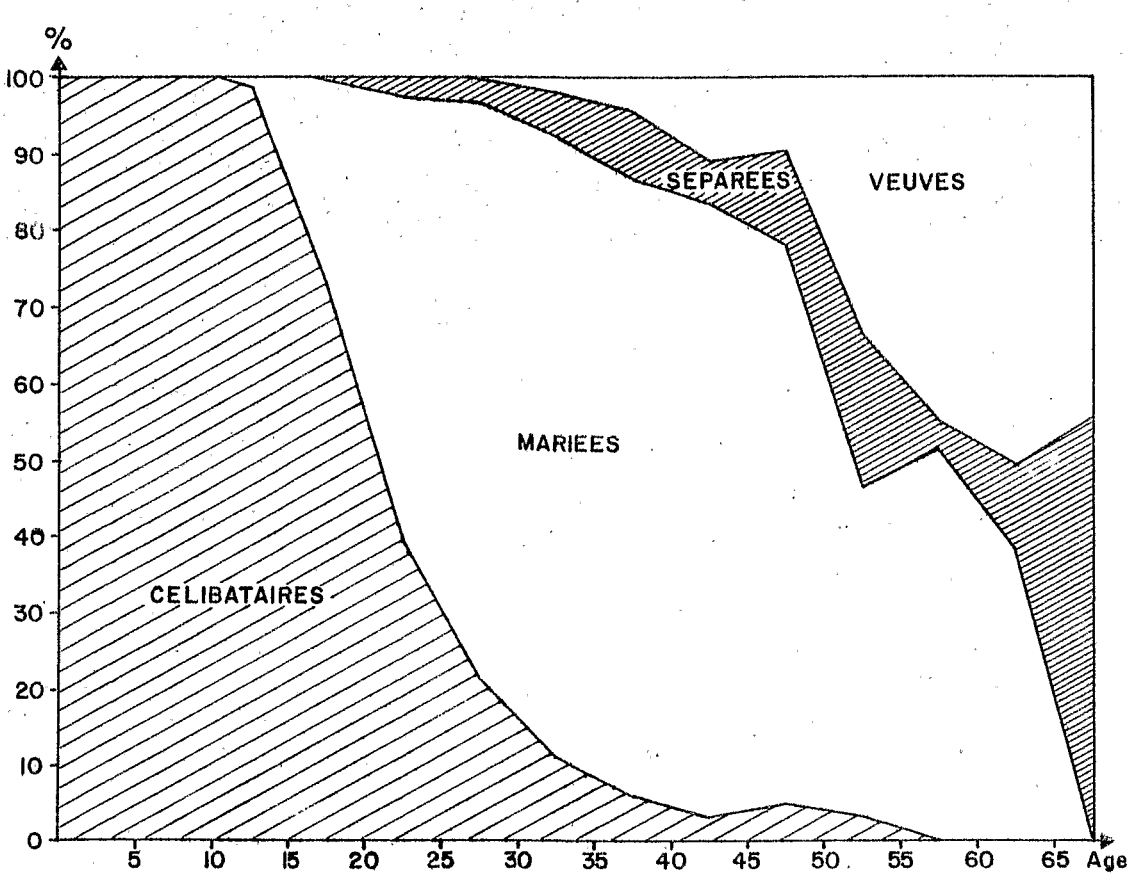

Fig.4-7 SITUATION MATRIMONIALE PAR TYPE D'HABITAT-PASSAGE 1 - LOTISSEMENT EVOLUTIF

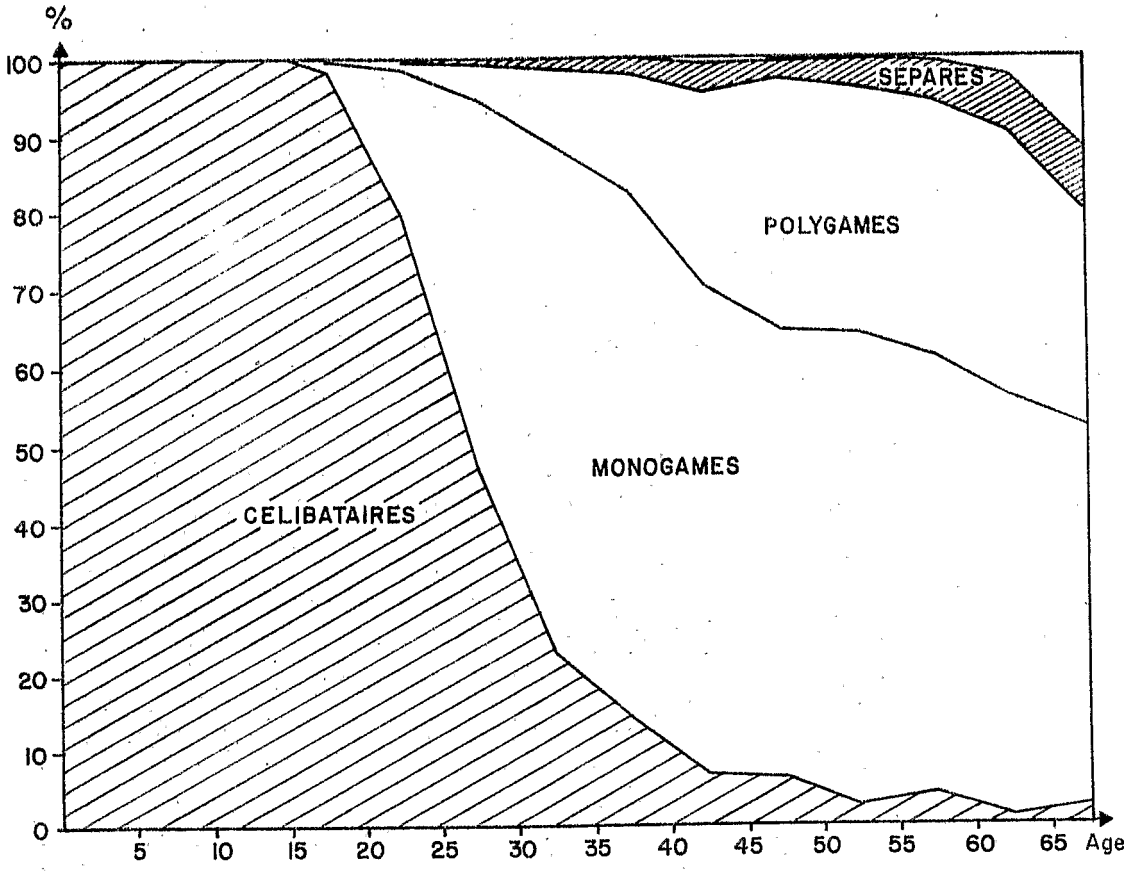

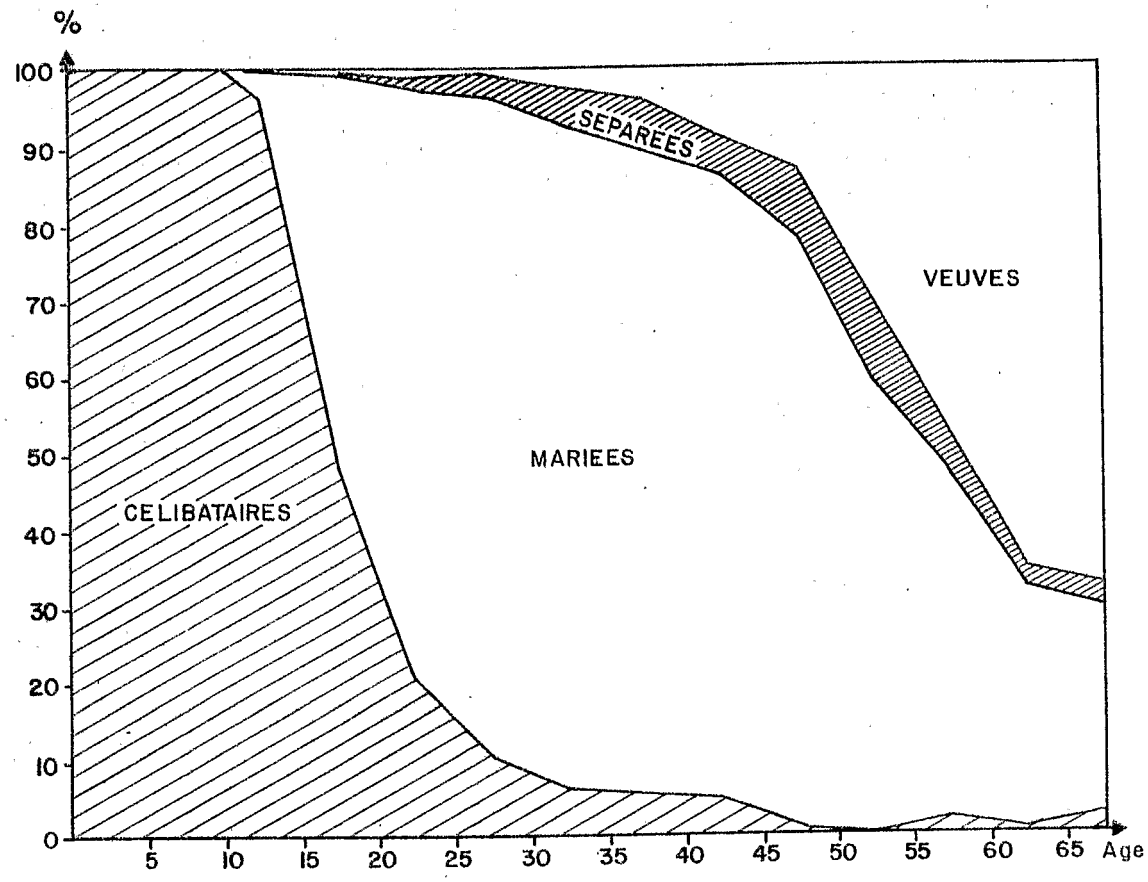

Fig.4-8 SITUATION MATRIMONIALE PAR TYPE D'HABITAT -
PASSAGE 1 - HABITAT SOMMAIRE -

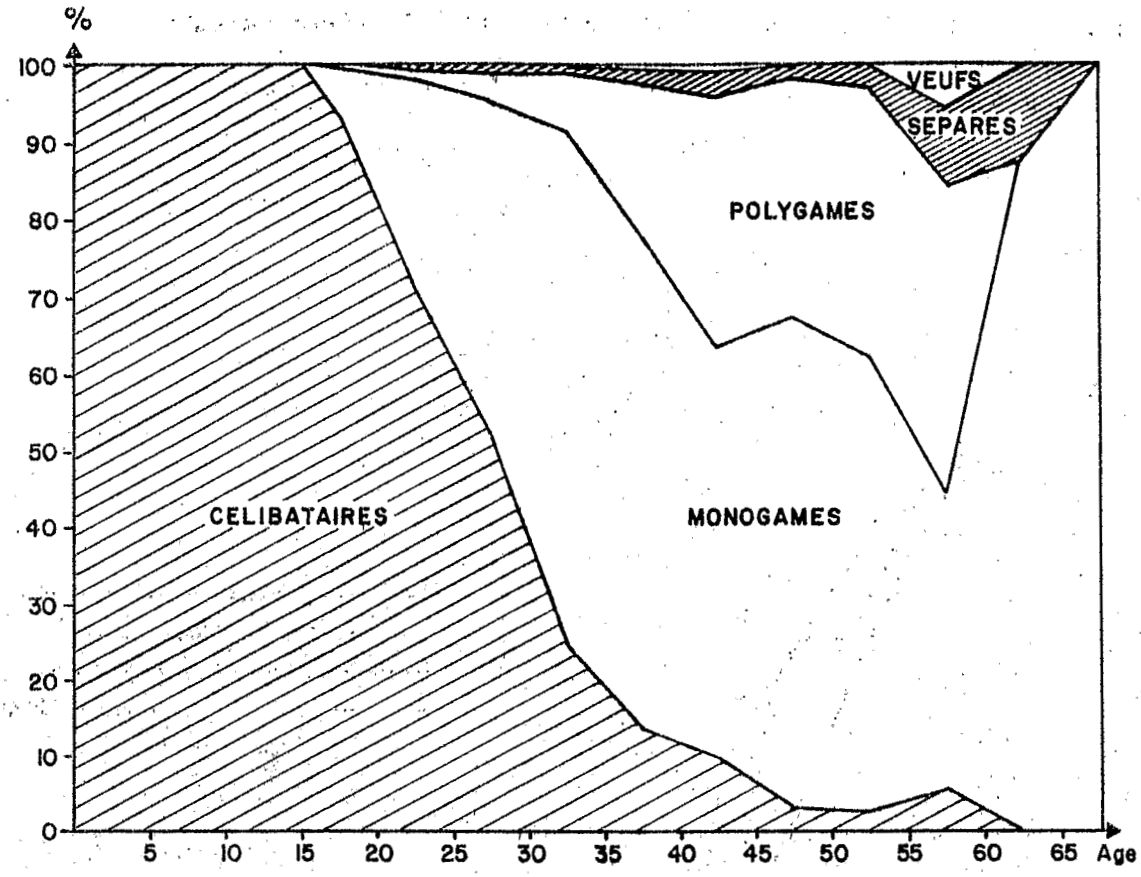

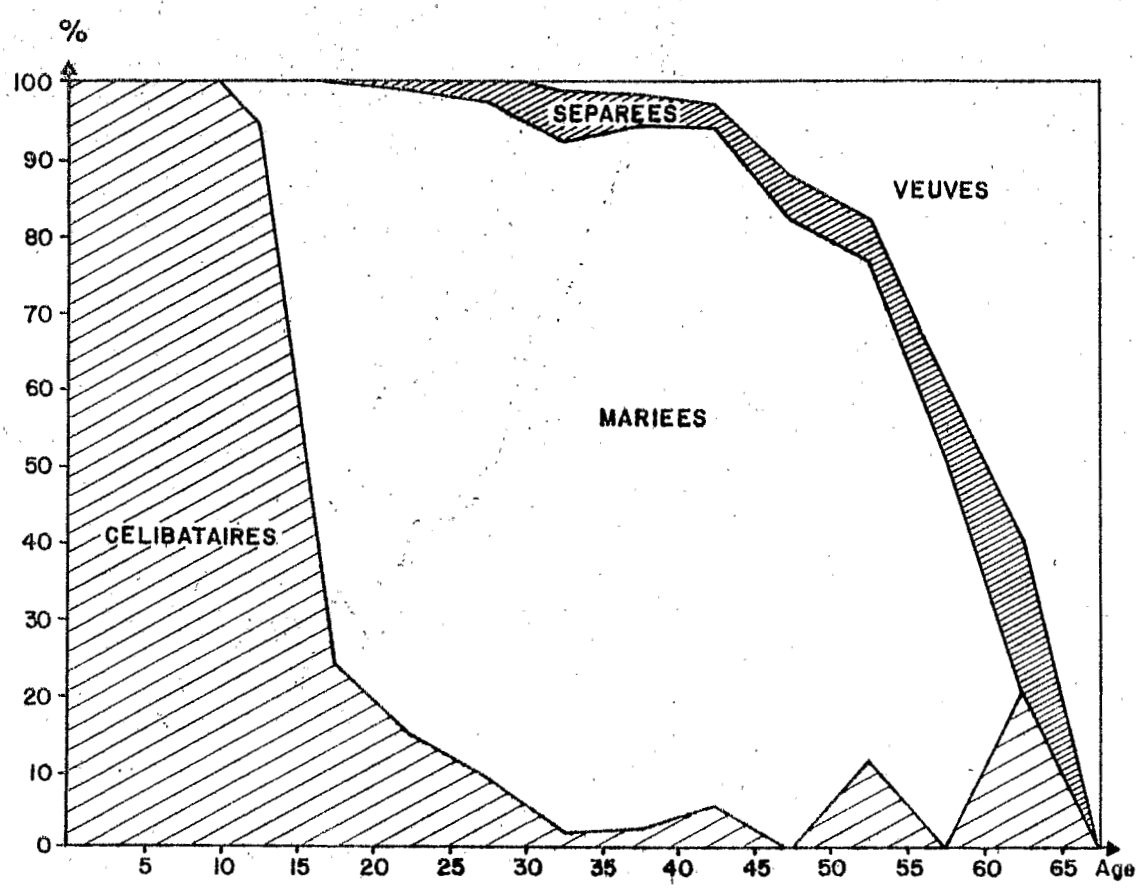

Fig.4-9 PROPORTION DE CELIBATAIRES PAR ANNEE D'AGE (Sexe masculin)

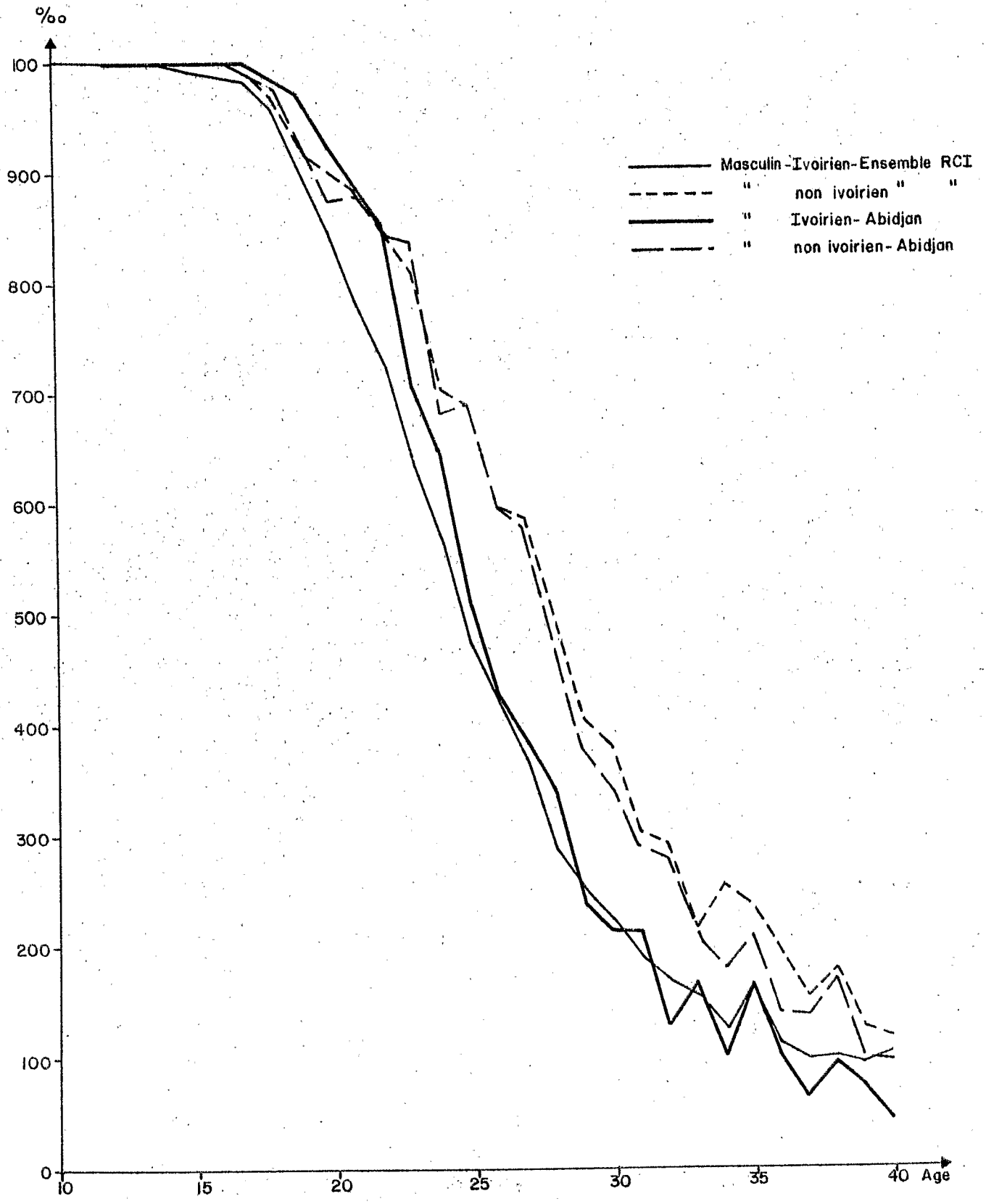

Fig.4-10 PROPORTION DE CELIBATAIRE PAR ANNEE D AGE (Sexe feminin)

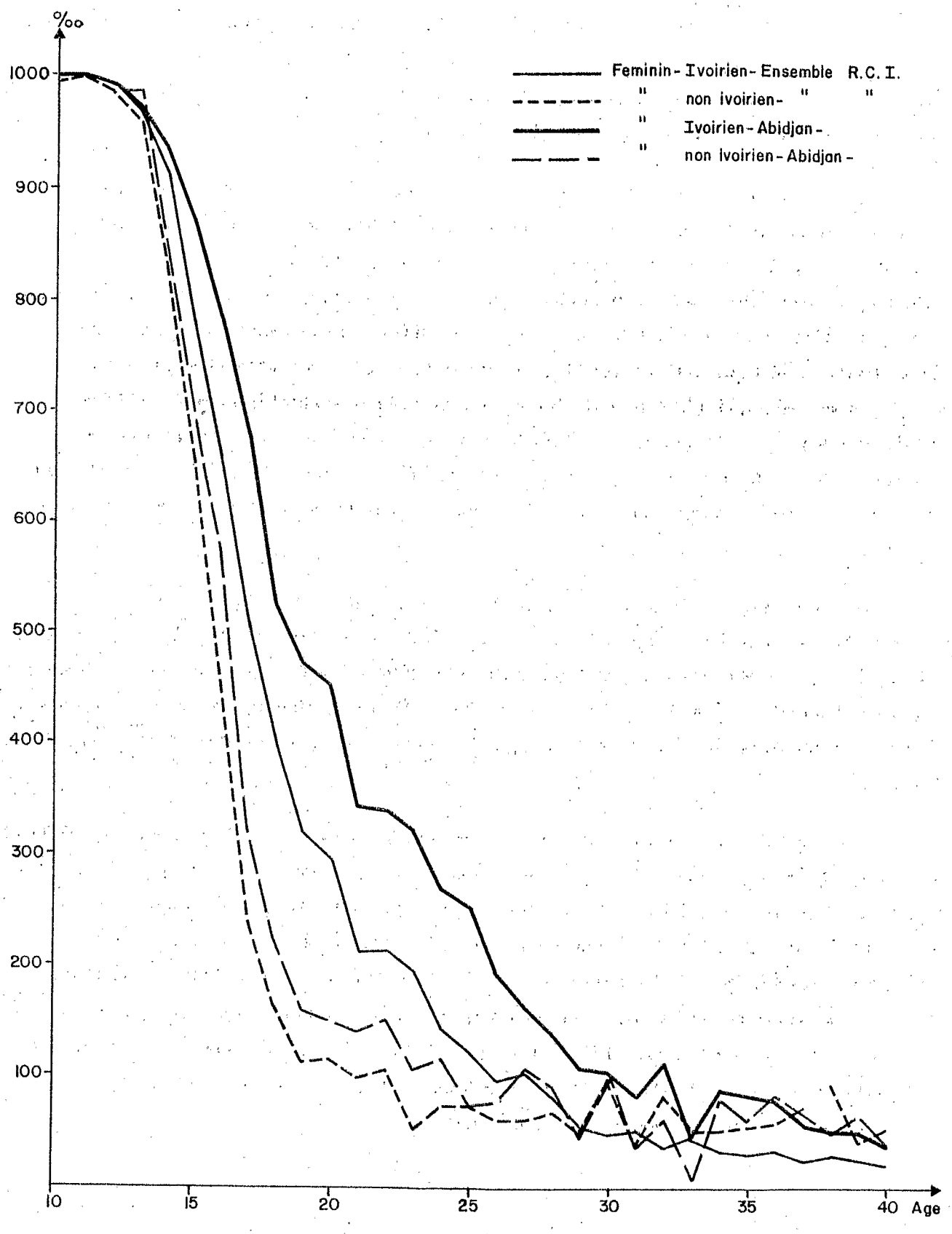

4.1.1.3. Proportion de célibataires et âge moyen au premier mariage

Le passage de la situation de célibataire à celle de marié, varie très fortement avec l'âge. L'analyse du phénomène demande donc une description âge par âge. Les figures 4-9 (sexe masculin) et 4-10 (sexe féminin) représentent l'évolution de la proportion de célibataires ivoiriens et étrangers pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire et Abidjan.

Pour les hommes les comportements sont légèrement différents chez les ivoiriens où à 25 ans 50 % ne sont plus célibataires, ce cap n'étant franchi qu'à 28 ans seulement chez les étrangers. La seule différence importante entre les ivoiriens demeurant à Abidjan par rapport à l'ensemble du pays, se situe entre 16 et 25 ans : la proportion de célibataires est plus importante à Abidjan. Cela résulte du comportement à la fois des citadins et des immigrés qui cherchent d'abord à réunir les conditions matérielles indispensables pour fonder une famille: la cherté de la vie, la rareté des logements ne sont guère des facteurs incitatifs au mariage. Pour les étrangers, le célibat demeure important jusqu'à 30 ans quel que soit leur lieu de résidence.

Pour la population féminine les différences sont plus importantes. Une double hiérarchie s'établit. Les ivoiriennes se marient plus tard que les étrangères, le célibat se prolonge plus longtemps à Abidjan. Chez les étrangères la proportion de célibataires décline très rapidement. La plupart des jeunes femmes viennent rejoindre leur mari, ainsi à 16 ans 50 % des femmes sont déjà mariées.

On peut calculer l'âge moyen au mariage à partir des seules proportions de célibataires par âge. "La méthode repose sur l'estimation du nombre moyen d'années que les individus d'une cohorte fictive qui finissent par se marier ont passé dans le célibat" (Tabutin, 1977). Cette méthode de Hajnal nécessite un calcul semblable à celui utilisé pour l'espérance de vie. Il est évident que les mouvements migratoires perturbent le calcul dans la mesure où il existe certainement une mobilité différentielle des célibataires. L'effet pertubateur de la mortalité est négligeable. Il faut donc considérer les âges moyens comme des ordres de grandeurs.

Tableau 4-10 : AGE MOYEN AU MARIAGE

Nationalité	HOMMES		FEMMES	
	Abidjan	Côte d'Ivoire	Abidjan	Côte d'Ivoire
Ivoirien	25,9	25,0	20,9	18,2
Non ivoirien	27,6	27,3	16,9	16,2

4.1.2. Caractéristiques comparées des conjoints

4.1.2.1. Les niveaux d'instruction des conjoints

Le niveau d'instruction semble une caractéristique importante de l'individu tant sur le plan de la nuptialité que sur le plan de la fécondité. A priori, on peut penser que plus l'individu aura un niveau d'instruction élevé, plus il aura tendance à reproduire des modèles de comportement modernes (famille nucléaire, fécondité dirigée). Mais le comportement du couple résulte du comportement de chacun des individus, et il est particulièrement intéressant de comparer les niveaux d'instruction de chacun des conjoints afin de dégager certaines tendances du choix. La préférence des hommes va-t-elle vers un conjoint aussi instruit ou moins instruit qu'eux ? (tableau 4-11). Les hommes d'un niveau d'instruction primaire inférieur au CM2 ont dans 77 % des cas une épouse moins instruite c'est à dire analphabète et dans 13 % des cas d'un niveau égal. Pour les hommes du niveau de fin d'études primaires l'épouse n'a pas fréquenté l'école dans 68 % des cas, dans 13 % des cas elle possède un niveau primaire inférieur au CM2 et dans 14 % des cas un niveau équivalent. Pour les hommes d'un niveau compris entre 6e et 3e dans 43 % des cas leur épouse n'a pas fréquenté l'école, dans 33 % des cas elle a un niveau primaire, dans 21 % des cas un niveau équivalent. Enfin chez les hommes les plus instruits le choix d'une épouse analphabète est plus rare (12 % des cas), dans 20 % des cas l'épouse est du niveau du primaire, dans 30 % des cas elle possède un niveau de début du secondaire et dans 44 % des cas un niveau d'instruction élevé.

TABLEAU 4-11 : NIVEAU D'INSTRUCTION COMPARE DES CONJOINTS

NIVEAU DE LA FEMME \ NIVEAU DU MARI		NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2 C E P E	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2 SUPERIEUR
NE PARLE PAS FRANCAIS	%M	89	71	47	30	17	4
	NA	20876	59480	5792	8300	4929	851
	%F	21	59	6	8	5	1
PARLE FRANCAIS	%M	6	21	30	37	26	8
	NA	1343	17847	3638	9865	7823	1615
	%F	3	42	7	23	19	4
PRIMAIRE < CM2	%M	3	3	13	13	13	4
	NA	774	2655	1637	3647	3709	815
	%F	6	20	12	28	28	6
CM2-CEPE	%M	1	4	7	14	20	11
	NA	347	3172	841	3935	5984	2211
	%F	2	19	5	24	37	13
SECOND CYCLE 1	%M	1	1	3	5	21	30
	NA	228	844	387	1469	6163	6251
	%F	1	6	3	10	40	40
SECOND CYCLE 2 SUPERIEUR	%M	-	-	-	1	3	44
	NA				380	927	9140
	%F				4	9	87
TOTAL		23568	83998	12295	27596	29535	20883

Dans l'ensemble la femme possède un niveau d'instruction nettement plus faible que son mari, sauf pour les couples où le mari est d'un niveau d'instruction dépassant la classe de 3e.

4.1.2.2. L'écart d'âge entre les conjoints

Nous avons calculé pour chaque femme la différence d'âge avec son conjoint. Le tableau 4-12 donne les écarts d'âge moyen entre les conjoints selon l'âge de la femme et le niveau d'instruction du mari. L'écart d'âge moyen entre ces conjoints est de 10,8 ans.

Les très jeunes femmes ont la différence d'âge la plus grande avec leur mari : 17,3 ans (chez les femmes de moins de 15 ans). Plus la femme est âgée plus l'écart avec le conjoint diminue (jusqu'à 50 ans). Ceci résulte certainement à la fois du remariage des hommes divorcés avec une épouse nettement plus jeune que la précédente, et des mariages polygamiques. Mais l'enquête ne permet pas une analyse complète de la nuptialité et l'on doit en rester à ces hypothèses. Plus le mari est instruit, plus l'écart d'âge est faible : 13,8 ans en moyenne pour les couples dont l'homme ne parle pas le français, 5,7 pour les couples où le mari a un niveau d'instruction supérieur au baccalauréat. Dans ces couples on l'a vu l'homme épouse en général une femme qui a elle même entrepris des études et donc ne peut se marier qu'à un âge déjà élevé. Cet écart d'âge entre les conjoints se perçoit nettement sur la pyramide des âges (voir figure 3-1) et contribue à donner une allure déhanchée à la pyramide.

L'écart d'âge est aussi fonction de la polygamie comme le prouvent les données du tableau 4-13.

TABLEAU 4-12 : ECART D'AGE MOYEN ENTRE LES CONJOINTS SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION DU MARI (en années)

AGE DE LA FEMME \ NIVEAU D'INSTRUCTION DU MARI	NE PARLE PAS FRANCAIS	PARLE FRANCAIS	PRIMAIRE < CM2	CM2-CEPE	SECOND CYCLE 1	SECOND CYCLE 2	SUPERIEUR	ENSEMBLE
10-14 ANS	18,4	19,5	17,0	15,4	14,6	-	-	17,3
15-19 ANS	16,7	16,7	11,1	11,7	9,5	9,0	10,7	13,3
20-24 ANS	15,0	14,0	10,8	8,7	7,5	8,2	8,1	11,4
25-29 ANS	13,5	12,2	11,5	9,2	6,7	6,5	5,7	10,4
30-34 ANS	12,6	11,1	10,2	8,4	6,6	5,2	4,6	9,5
35-39 ANS	12,9	10,0	10,4	7,8	5,8	4,4	4,8	9,2
40-44 ANS	10,2	9,3	8,6	7,2	6,3	4,4	4,4	8,1
45-49 ANS	9,3	8,2	8,4	8,2	4,3	5,8	4,6	7,6
50-59 ANS	12,2	10,2	10,1	4,7	11,0	4,9	3,8	8,6
ENSEMBLE	13,8	12,6	10,7	9,2	7,6	6,8	5,7	10,8

Tableau 4-13 : ECART D'AGE ENTRE CONJOINTS SELON LE NOMBRE D'EPOUSES

Age de la femme \ Nombre épouses	1 épouse	2 épouses	3 épouses	4 épouses	Ensemble
10 - 14	15,1	20,0	22,7		17,3
15 - 19	11,6	17,9	24,4	29,4	13,3
20 - 24	10,0	14,7	20,4	26,7	11,4
25 - 29	8,9	12,8	16,3	19,8	10,4
30 - 34	8,2	11,2	16,1	14,5	9,5
35 - 39	8,1	9,2	14,2	16,8	9,2
40 - 44	6,9	9,0	12,3	10,9	8,1
45 - 49	6,0	10,1	11,9	16,7	7,6
50 - 59	7,3	10,9	10,3	12,8	8,6
Ensemble	9,4	13,0	16,8	16,9	10,8

Ainsi l'écart d'âge s'accroît avec le nombre d'épouses, l'épouse de rang (n + 1) étant en général plus jeune que l'épouse de rang n. Toutefois les données ne permettent pas de procéder à un calcul d'écart d'âge suivant le rang de l'épouse, mais simplement selon le nombre d'épouses. Ainsi les femmes jeunes (15-19 ans), ont en moyenne 11,6 ans d'écart avec un mari monogame, mais 29 ans d'écart avec un mari ayant au moins 4 épouses.

4.1.2.3. Les mariages inter-ethniques

La collecte des nationalités et des ethnies n'est pas suffisamment détaillée pour faire apparaître tous les mariages interethniques; ainsi les unions entre deux individus de deux ethnies différentes au sein du même grand groupe ethnique ne peuvent être mises en évidence. Seules sont distinguées les unions entre individus de grands groupes ethniques différents. De même le critère de nationalité n'est pas toujours probant puisque l'épouse peut prendre la nationalité de son mari. Ces tableaux sous estiment donc fortement les unions interethniques. Le tableau 4-14 donne la répartition par nationalités.

Tableau 4-14 : NATIONALITE COMPAREE DES CONJOINTS

Nationalité mari / Nationalité femme	Même nationalité	Ivoirien	Autre nationalité
Ivoirien	94,9	-	5,1
Voltaïque	95,3	2,5	2,2
Malien	89,3	6,3	4,4
Guinéen	87,2	4,7	8,1
Autre africain	89,3	6,2	4,5
Non africain	93,5	4,9	1,6

L'union d'une ivoirienne avec un étranger est relativement rare (5,1 %). De même pour les femmes de nationalité voltaïque qui se marient dans 95,3 % des cas avec une personne de la même nationalité. Le phénomène est moins rare chez les femmes originaires d'autres pays africains.

On peut ensuite, pour les femmes ivoiriennes, procéder à une analyse par grands groupes ethniques (tableau 4-15).

Tableau 4-15 : ETHNIE DES CONJOINTS

Ethnie femme / Ethnie Homme		AKAN	KROU	MANDE NORD	MANDE SUD	VOLTAIQUE	AUTRE ETHNIE
AKAN	% H	96	6	6	6	15	
	N.A.	42148	1402	1250	626	1561	1016
	% F	88	3	3	1	3	2
KROU	% H	3	92	1	6	5	
	N.A.	1119	20634	229	583	461	242
	% F	5	89	1	2	2	1
MANDE NORD	% H	-	-	88	1	5	
	N.A.	111	-	17035	119	512	335
	% F	-	-	94	1	3	2
MANDE SUD	% H	-	1	2	87	1	
	N.A.	85	196	309	8652	78	25
	% F	1	2	3	93	1	-
VOLTAÏQUE	% H	1	1	3	-	74	
	N.A.	263	138	528	26	7462	172
	% F	3	2	6	-	87	2

Dans ce tableau, outre l'effectif absolu (N.A. = nombre absolu) nous avons donné le pourcentage par rapport aux femmes (% F). Ainsi 88 % des femmes Akan se marient avec un homme d'origine Akan. Le pourcentage pour les hommes (% H) est relatif : il ne prend en compte que les mariages avec une épouse ivoirienne. Ainsi parmi les hommes d'origine Krou qui se marient avec une ivoirienne, 92 % choisissent une femme du même grand groupe ethnique.

Les mariages entre grands groupes ethniques différents sont relativement rares: 95.931 mariages ont eu lieu au sein du même grand groupe soit 89,3 %. Toutefois cette forte proportion masque des unions interethniques au sein du même grand groupe, comme Baoulé-Agni chez les Akan. Cette proportion constitue toutefois un premier indicateur, montrant que les unions interethniques sont plus faibles chez les Mandé.

4.1.2.4. La polygamie

Depuis 1964 la polygamie est interdite en Côte d'Ivoire. Cette mesure devrait se traduire par sa disparition progressive. Toutefois les données obtenues indiquent plutôt une certaine permanence.

Le nombre moyen d'épouses pour 100 hommes mariés, ou indice de polygamie, constitue un bon indicateur de cette pratique matrimoniale. Trois séries d'indices de polygamie par groupe d'âges sont rassemblés au tableau 4-16. On peut comparer tout d'abord les données de 1978 concernant Abidjan à celles du recensement de 1955. Jusqu'à 40 ans les séries sont assez semblables et au-delà de cet âge, assez paradoxalement l'indice de polygamie est plus élevé en 1978. Par rapport à l'ensemble du pays la pratique de la polygamie est légèrement plus faible à Abidjan. Ces résultats vont à l'encontre des schémas habituels, où l'on assimile la ville et le modèle de la famille occidentale.

La répartition selon le nombre des épouses est donnée au tableau 4-17. Pour l'ensemble des hommes mariés de plus de 15 ans, 83 % ont une épouse, 14 % deux épouses, 2,5 % trois épouses et 0,5 % plus de 4 épouses. Comme il se doit on trouve une plus forte proportion d'hommes ayant 3 ou 4 épouses (ou plus) chez les hommes âgés. Ainsi dans le groupe d'âge 55-59 ans on recense 68 % de monogames, 21 % d'hommes avec deux femmes et 11 % d'hommes avec trois femmes et plus.

Tableau 4-16 : NOMBRE MOYEN D'EPOUSES POUR 100 HOMMES MARIES

AGE DU MARI	A B I D J A N		COTE D'IVOIRE
	1955	EPR 1978	EPR 1978
15 - 19	104	-	105
20 - 24	105	107	107
25 - 29	109	109	111
30 - 34	115	114	120
35 - 39	121	120	127
40 - 44	128	130	136
45 - 49	132	142	143
50 - 54	143	139	147
55 - 59	140	145	148
60 - 64	129	147	155
65 - 69	124	142	150
70 et +	121	148	146
Ensemble	118	121	131

Un autre indicateur figure dans le tableau 4-17, le nombre moyen d'épouses par homme polygame, qui mesure l'intensité de la polygamie. Aux fluctuations aléatoires près, l'intensité de la polygamie augmente avec l'âge pour atteindre un maximum entre 65 et 69 ans; 2,74 femmes en moyenne par homme polygame. On évoque souvent une pratique plus marquée de la polygamie chez les hommes musulmans originaires du Nord; cet a priori n'est pas confirmé par les chiffres.

Si la proportion de monogames varie peu selon la nationalité, la répartition des 2,3 ou 4 épouses est différente. Pour mettre en évidence ce phénomène nous avons sélectionné les hommes âgés de 50 à 59 ans (tableau 4-18).

TABLEAU 4-17 : REPARTITION DES HOMMES MARIES SELON LE NOMBRE D'EPOUSES

GROUPE D'AGES	1 EPOUSE		2 EPOUSES		3 EPOUSES		4 EPOUSES ET +		NOMBRE MOYEN D'EPOUSES PAR POLYGAME
	NA	%	NA	%	NA	%	NA	%	
15-19	817	87	118	13	-	-	-	-	2
20-24	15454	96	645	4	30	-	29	-	2,45
25-29	39418	92	3088	7	252	1	0	-	2,14
30-3	37146	89	4340	10	490	1	147	-	2,20
35-39	30304	83	5513	15	681	2	59	-	2,16
40-44	19565	74	6215	23	720	3	96	-	2,14
45-49	12788	68	4583	24	1212	6	277	1	2,30
50-54	7582	70	2339	22	676	6	169	2	2,33
55-59	3806	68	1165	21	509	9	94	2	2,41
60-64	2141	70	499	16	354	12	80	2	2,55
65-69	1029	76	145	11	117	9	62	4	2,74
70 et +	1139	71	205	13	200	13	50	3	2,64
ENSEMBLE	171218	83	28888	14	8241	2,5	1063	0,5	2,24

Tableau 4-18 : NOMBRE D'EPOUSES DES HOMMES DE 50-59 ANS SELON LA NATIONALITE

Nationalité		Marié 1 épouse	Marié 2 épouses	Marié 3 épouses	Marié 4 épouses	Nombre moyen d'épouses par polygame	Nombre moyen d'épouses
IVOIRIEN	N.A.	5.327	2.008	715	88	2,32	1,45
	%	65	25	9	1		
VOLTAÏQUE	N.A.	1.406	274	290	60	2,66	1,51
	%	69	13	14	3		
MALIEN	N.A.	1.140	529	82	54	2,28	1,47
	%	63	29	5	3		
AUTRE AFRICAIN	N.A.	1.656	693	98	61	2,33	1,45
	%	66	28	4	2		

Tableau 4-19 : NOMBRE D'EPOUSES DES HOMMES DE 50-59 ANS SELON LE TYPE D'HABITAT

TYPE D'HABITAT		Marié 1 épouse	Marié 2 épouses	Marié 3 épouses	Marié 4 épouses	Nombre moyen d'épouses par polygame	Nombre moyen d'épouses
HABITAT STANDING	N.A.	2.309	70	25		2,26	1,05
	%	96	3	1			
HABITAT ECONOMIQUE	N.A.	1.864	518	298	57	2,47	1,47
	%	68	19	11	2		
HABITAT EVOLUTIF	N.A.	6.377	2.531	739	147	2,31	1,46
	%	65	26	8	2		
HABITAT SOMMAIRE	N.A.	811	385	123	59	2,48	1,61
	%	59	28	9	4		
ENSEMBLE	N.A.	11.361	3.504	1.185	263	2,36	1,41
	%	70	21	7	2		

Il existe donc une légère différence pour les originaires de Haute Volta qui, s'ils sont moins polygames (à 31 %), le sont plus intensément (2,66 femmes en moyenne), si l'on peut employer ce raccourci.

Par type d'habitat les résultats mettent en évidence des différences peu marquées ce qui peut étonner entre habitat économique et habitat évolutif. Le nombre moyen d'épouses est le même dans l'habitat économique et dans l'habitat traditionnel de cour (1,47 et 1,46). Le nombre moyen d'épouses des hommes polygames est très élevé dans l'habitat économique (2,47 femmes par homme polygame) presque autant que dans l'habitat sommaire (2,48). Dans l'habitat résidentiel(1) la pratique est très faible.

L'enquête démographique ne peut rendre compte que des unions déclarées et masque un fait social important de la société abidjanaise : les "maîtresses". Bien qu'il ne s'agisse pas là véritablement d'une nouvelle forme de polygamie, le débat qui s'est instauré dans la presse, lie souvent monogamie et fréquentation des maîtresses : "côté maîtresse, c'est un genre de polygamie à l'occidentale" [Ivoire Dimanche 4-5-1975]. Pour A. Touré [1982] qui analyse ce phénomène (2) dans son "procès d'occidentalisation", "l'apparition de la notion et de l'entretien des maîtresses est inséparable du processus d'imitation-intérioration des valeurs occidentales qui consiste à importer la monogamie sans en oublier le remède-échappatoire également d'esprit occidental, à savoir la fréquentation des maîtresses". Le débat reste ouvert, mais on le voit les catégories démographiques classiques des situations matrimoniales collent de moins en moins aux réalités d'une société où les formes les plus traditionnelles de mariage côtoient des adaptations du couple à l'occidentale. Dans ces conditions la vision statistique ne peut traduire qu'une partie des pratiques sociales du moment.

4.2. COLLECTE ET ANALYSE DES DONNEES SUR LA FECONDITE

L'ensemble des questions relatives à la fécondité posées lors des trois passages de l'enquête permet d'aborder ce phénomène à partir de trois méthodes :

---

(1) Y compris la population européenne.

(2) pp. 180-185.

- l'étude de la descendance atteinte (à l'aide des données qui servent par ailleurs à analyser la survie des descendants)

- l'observation rétrospective grâce à la collecte au 1er passage des naissances survenues dans les 12 mois précédant l'enquête

- l'observation suivie de la fécondité pendant les 12 mois d'enquête grâce aux trois passages à six mois d'intervalle; les événements génésiques nouveaux étant enregistrés aux deuxième et troisième passages.

L'application de ces différentes méthodes présente quelques difficultés tant sur le plan de la collecte que sur celui de l'analyse.

4.2.1. La collecte des données

L'étude de la descendance atteinte a été faite de manière succincte, car on n'a pas pu procéder à un questionnaire sur l'histoire génésique des femmes, et seule une série de trois questions relativement simples a été posée (voir questionnaire p. 96). Les résultats obtenus semblent cohérents surtout pour le rapport de masculinité puisque pour l'ensemble du pays ce rapport est de 105 pour les enfants des femmes de 20 à 24 ans, et 103 ou 104 pour les groupes d'âges suivants. Il est certain que cette collecte simplifiée entraîne des risques d'omission des enfants décédés peu de temps après leur naissance. Des confusions sont également possibles entre les enfants, car des prêts d'enfants peuvent intervenir (L. Roussel [1965]). Nous avons pu constater que le phénomène dépasse le "prêt". Il peut s'agir également de "dons" d'enfant. Par exemple, on fait la distinction chez les Baoulé entre "Me wä" (mon enfant) terme général couvrant le propre enfant, ou le fils d'un frère, et le terme plus précis "Me Nkounou bâ" (l'enfant de mon ventre). Dans diverses circonstances un très jeune enfant peut être donné à une femme. Si la femme est interviewée devant l'enfant concerné, elle répondra que c'est son enfant propre.

Une des raisons fréquentes du don d'enfant est la stérilité. Quand une femme est stérile, une soeur ou une amie (un homme également) peut prendre la décision de donner un de ses enfants, entre autres raisons pour lui permettre d'avoir d'autres enfants. Il s'agit alors d'attirer l'attention du génie qui

donne les enfants. Si on demande à cette femme si c'est bien son enfant, elle répondra "Me Nkounou bâ". La réponse s'adressant à la fois à l'enquêteur et au génie. On voit le biais que peut introduire cette pratique (1) dans les études sur la fécondité et comment il peut limiter la validité de l'analyse de la stérilité.

L'observation rétrospective, entraîne les difficultés déjà décrites de délimitation de la période de référence. Au lieu de retenir des événements s'étant produits dans les douze mois précédant l'enquête, on peut en fait enregistrer des événements vieux de treize ou quatorze mois, et inversement on risque d'oublier des événements compris en principe dans la période d'observation.

L'observation suivie permet de surmonter cette contrainte dans la mesure où la délimitation de la période de référence est précise. Le passage 1 servant de borne antérieure lors de l'interview au passage 2. Cette observation est facilitée également par la question posée au passage précédent : "Etes-vous actuellement enceinte ? Si oui depuis combien de mois ?" On ne peut que regretter la non exploitation des réponses à cette question, qui aurait permis de tester la fiabilité de l'estimation de la durée de grossesse (2), et le degré d'omission de cet état de grossesse. Cette question était seulement conçue comme une aide à la collecte.

La fiabilité totale des réponses est impossible; des risques d'omission des enfants décédés après la naissance subsistent; des confusions sont possibles entre le né-vivant décédé tout de suite après sa naissance (il a crié et il est mort ensuite) et le mort-né (il n'a pas crié). Dans l'ensemble, les questions concernant la fécondité, événement heureux, soulèvent beaucoup moins de problèmes de collecte et de réticences que celles concernant la mortalité, sauf bien sûr lorsque la saisie de ces deux phénomènes est simultanée, dans le cas de naissances suivies de décès (après quelques heures ou quelques semaines).

---

(1) Pratique répandue dans toute la Côte d'Ivoire. Citons le cas limite de cette femme guéré dont la rivale (coépouse) avait promis de lui donner son quatrième enfant. Après la naissance, au village, la déclaration de naissance fut faite directement au nom de la mère adoptive.

(2) La plupart des femmes estiment la durée de la grossesse à 10 mois, calculant à l'aide du calendrier lunaire et comptant 1 mois de grossesse dès la non apparition des règles.

4.2.2. L'exploitation et le mode de calcul des taux

L'exploitation s'est avérée plus complexe qu'il n'y paraissait a priori. En effet, toute femme vue pour la première fois était interrogée sur sa fécondité des douze derniers mois quel que soit le passage où elle était observée. De plus, l'intense mobilité qui affecte la population abidjanaise constitue un obstacle majeur à une analyse fidèle du phénomène; on risque ainsi de comptabiliser des événements (naissances) survenus alors que la femme enquêtée n'était pas encore ou n'était plus résidante : il faut non seulement que la naissance s'inscrive dans la période de référence mais il faut encore qu'elle se soit produite alors que la mère était résidante. Réciproquement cette méthode peut entraîner des omissions, dans la mesure où une femme peut avoir accouché et quitté ensuite définitivement la zone d'enquête. Au passage suivant il est fort possible que l'on prenne seulement en compte le départ, omettant ainsi la naissance. Dans toute la mesure du possible nous avons porté une grande attention, au moment de la collecte, à ces événements doubles.

Un certain nombre de tris informatiques s'avéraient donc nécessaires. Le premier concerne les événements rétrospectifs collectés auprès des femmes résidantes au 1er passage, quelle que soit la date exacte de leur installation (antérieure ou postérieure à la naissance). Ainsi lors de cette observation, on incorpore aux naissances purement abidjanaises, celles provenant de femmes nouvellement résidantes et dont l'accouchement est antérieur à l'installation en ville. Le biais ainsi introduit doit entraîner une légère surestimation de la fécondité observée par la méthode rétrospective, erreur qui se conjugue à l'effet de télescopage sur la période de douze mois. Le calcul du taux a pu être effectué directement lors de l'exploitation informatique. L'âge des femmes pris en compte est celui au milieu de la période d'observation soit l'âge six mois avant le 1er passage.

La seconde opération concerne le tri des événements retenus lors de l'observation suivie. Deux contraintes se présentent, d'une part les événements doivent être compris dans l'intervalle 1er - 3e passage, d'autre part l'événement doit concerner une personne résidante, ce qui signifie qu'il faut vérifier si la femme était résidante lors de l'événement. Nous ne rentrerons pas dans le détail des cas possibles (naissance précédant l'installation, ...),

le principe étant de comparer la date de la naissance avec celles des différents événements affectant la situation de résidence (1). A l'issue de ces opérations il s'avère possible de calculer le taux de fécondité générale par groupe d'âges c'est à dire le rapport des naissances vivantes survenues chez les femmes d'un certain groupe d'âges durant une année à l'effectif moyen de la population féminine ayant cet âge. Chacun des taux par groupe d'âges représente le nombre moyen annuel d'enfants nés vivants pour 1 000 femmes. Le cumul des taux (multipliés par 5 pour avoir le nombre d'enfants nés vivants en cinq ans, fournit la descendance ou fécondité cumulée aux différents anniversaires. Dans les tableaux ci-joints, la fécondité cumulée donne le nombre moyen d'enfants par femme à 15 ans, 20 ans... La descendance au dernier anniversaire est la descendance complète (C. GUITTON [1977]).

Plusieurs modes de calcul du taux de fécondité sont alors envisageables à partir des données de l'enquête. Les résultats des différents calculs sont rassemblés au tableau 4-20.

- Méthode 1 : La méthode le plus simple consiste à considérer comme numérateur les naissances de femmes résidantes qui se sont produites durant l'année d'observation et comme dénominateur la population féminine résidante au 2e passage.

- Méthode 2 : La population du 2e passage ne constitue peut être pas la véritable population moyenne. On peut alors prendre comme dénominateur la moyenne des populations du 1er et du 3e passage. Les résultats obtenus sont en fait peu différents des précédents. Dans le 1er cas la descendance finale est de 5,55 et dans le second 5,51. La différence entre les valeurs obtenues est insignifiante (pour le taux de fécondité un écart relatif de 1,6 % au groupe d'âges 25-29 ans).

- Méthode 3 : Le calcul utilisé est plus complexe. Il s'agit de considérer chaque femme selon son temps de résidence. Le dénominateur est donc exprimé en personne-année. Cette méthode, plus satisfaisante pour l'esprit, se heurte à quelques difficultés pratiques. En effet il faut connaître avec précision la date d'installation et (ou) la date de départ pour les femmes qui n'ont pas été résidantes toute l'année. Hors, bien souvent les dates de l'arrivée ou du départ sont exprimées en mois, et l'imprécision qui en résulte vient fausser le calcul précis en personne-année.

---

(1) Voir le document sur l'exploitation de l'enquête, plus particulièrement les phases 14, 20, 21 (Ph. ANTOINE 1982).

TABLEAU 4-20 : CALCUL AU TAUX DE FECONDITE EN SUIVI (‰)

ET DE LA FECONDITE CUMULEE (FC)

GROUPE D'AGES REVOLUS EN ANNEES	METHODE 1 DENOMINATEUR = POPULATION 2e PASSAGE		METHODE 2 DENOMINATEUR = POPULATION MOYENNE 1-3e PASSAGE		METHODE 3 PERSONNE ANNEE		METHODE 4 FEMME APPARTENANT A UN MENAGE TOUJOURS RESIDANT	
	Taux	F.C.	Taux	F.C.	Taux	F.C.	Taux	F.C.
12-14	14	0,04	14	0,04	16	0,05	14	0,04
15-19	187	0,98	183	0,96	178	0,94	199	1,04
20-24	247	2,21	249	2,20	242	2,15	269	2,38
25-29	246	3,44	242	3,41	235	3,32	258	3,67
30-34	197	4,43	196	4,39	195	4,30	204	4,69
35-39	134	5,10	133	5,06	131	4,95	144	5,41
40-44	66	5,43	66	5,39	66	5,28	67	5,75
45-49	25	5,55	25	5,51	25	5,41	23	5,86

TABLEAU 4-21 : COMPARAISON DES NIVEAUX DE FECONDITE SELON LA METHODE DE COLLECTE

GROUPE D'AGES REVOLUS (EN ANNEES)	OBSERVATION SUIVIE		OBSERVATION RETROSPECTIVE		DESCENDANCE ATTEINTE
	TAUX DE FECONDITE ‰	FECONDITE CUMULEE	TAUX DE FECONDITE	FECONDITE CUMULEE	CENTRE DE CLASSE
12-14	14	0,04	21	0,06	0,50
15-19	187	0,98	166	0,89	1,69
20-24	247	2,21	264	2,21	2,94
25-29	246	3,44	250	3,46	4,18
30-34	197	4,43	218	4,55	4,78
35-39	134	5,10	123	5,17	5,08
40-44	66	5,43	90	5,62	5,27
45-49	25	5,55	23	5,73	
TOTAL	179		177		

Fig.4-II COMPARAISON DES METHODES

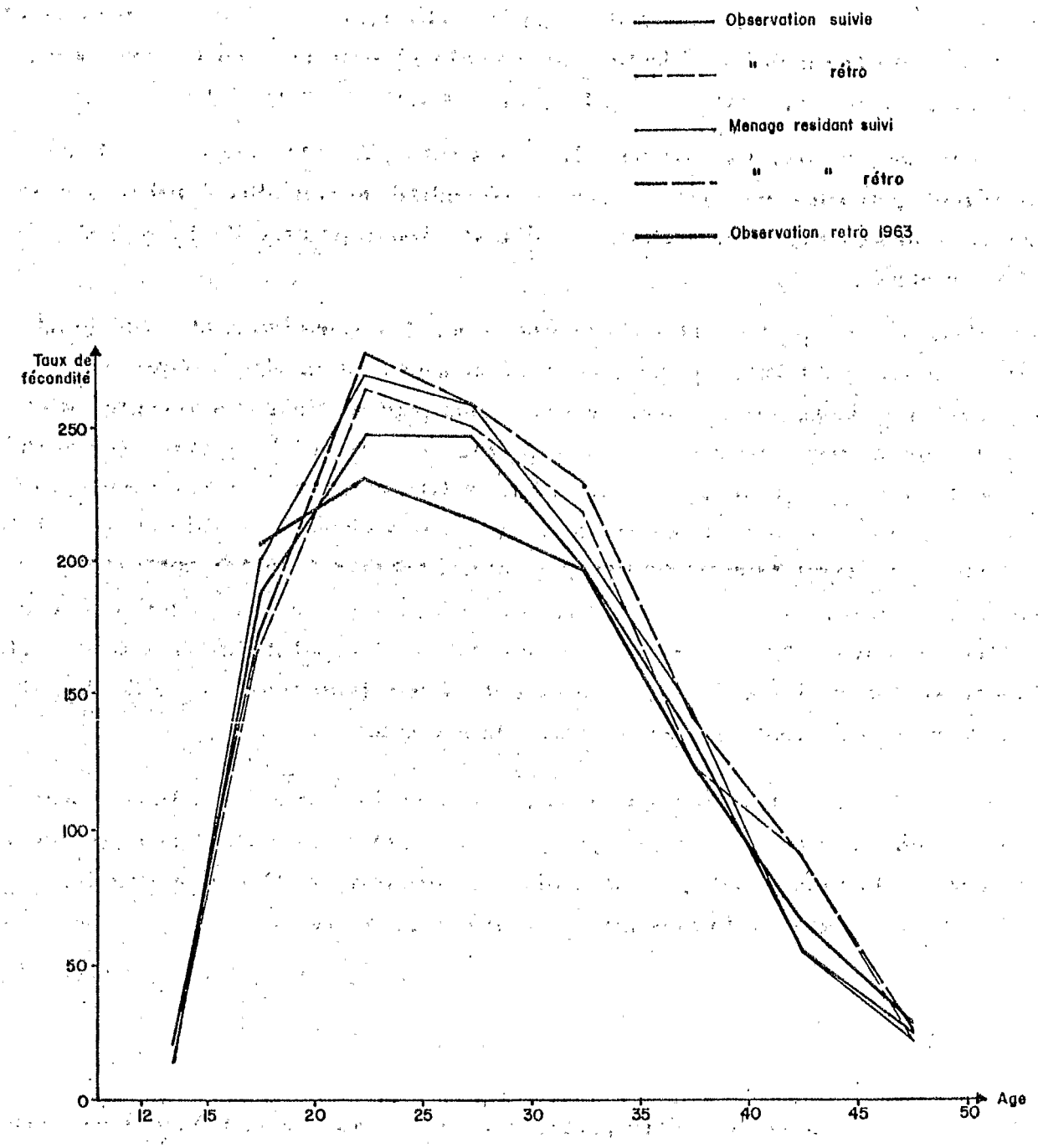

Ces calculs ont été effectués informatiquement. On a considéré pour chaque femme sa date d'installation (si elle est antérieure au 1er passage, on considère la date du 1er passage comme début d'observation), sa date de départ (si elle n'est pas partie on considère la date du 3e passage, comme date de fin d'observation). Eventuellement pour des cas marginaux : la date de réinstallation. Ainsi une femme résidante tout au long de l'enquête compte pour 1 et une femme résidante une partie de l'année d'observation, compte pour la fraction de temps où elle a été résidante (par exemple si elle est restée 200 jours, elle prend la valeur $\frac{200}{365} = 0{,}548$). La sommation de toutes les valeurs détermine une population moyenne. Les résultats par cette méthode sont légèrement différents, fournissent des niveaux de fécondité un peu plus faibles que les méthodes précédentes, du fait de la délimitation imprécise de la période exacte d'observation.

- Méthode 4 : On peut émettre l'hypothèse que les renseignements sont plus fiables pour les femmes appartenant à un ménage dont un des membres est toujours résidant, car au moins une personne peut fournir des renseignements précis sur la femme, même si elle est partie en cours d'observation. Au sein de cette sous-population, les taux de fécondité obtenus sont nettement plus élevés. Toutefois on peut se demander si ces ménages plus stables ne constituent pas une sous-population particulière, cette stabilité constituant elle-même un facteur favorable à une fécondité plus élevée. Les niveaux élevés obtenus à l'observation rétrospective (1) pour cette sous-population confirment cette hypothèse (voir figure 4-11), et donc entraînent le rejet de ce mode de calcul qui donne une évaluation trop haute de la fécondité.

Les résultats obtenus à partir des trois premières méthodes sont relativement proches et pour des raisons de facilité de calcul nous retiendrons la méthode la plus simple, c'est à dire la première où l'on rapporte les naissances vivantes à la population féminine au 2e passage.

---

(1) Taux de fécondité en rétrospectif pour les femmes appartenant à un ménage toujours résident.
15-19 : 173 ‰; 20-24 : 278 ‰; 25-29 : 259 ‰; 30-34 : 229 ‰; 35-39 : 140 ‰; 40-44 : 91 ‰; 45-49 : 25 ‰.

4.2.3. Comparaison des niveaux de fécondité selon les méthodes de collecte

Les résultats des trois méthodes de collecte (observation suivie, observation rétrospective et descendance atteinte) peuvent être comparés (tableau 4-21). Les taux par groupe d'âges obtenus à l'aide de chacune des méthodes sont présentés sur la figure 4-11 où nous avons également porté le taux de fécondité observé en rétrospectif en 1963 à Abidjan [Roussel 1967].

L'observation rétrospective présente une courbe de fécondité légèrement différente de l'observation suivie, et atteint son niveau le plus élevé à 20-24 ans (264 ‰ au lieu de 247 ‰). Les résultats obtenus en considérant seulement les femmes appartenant à des ménages toujours résidants donnent des niveaux plus élevés aussi bien en rétrospectif qu'en suivi.

La figure 4-12 permet de procéder à une comparaison graphique des trois méthodes en superposant les courbes de fécondité cumulée obtenues en suivi et en rétrospectif ainsi que celle de la descendance atteinte observée. Ces trois courbes concordent à peu près jusqu'à 35 ans, la descendance atteinte étant légèrement supérieure à la fécondité cumulée. La tendance s'inverse après 35 ans, la descendance atteinte étant inférieure à la fécondité cumulée; c'est une situation classique que l'on retrouve dans d'autres pays (1). La courbe obtenue à partir de l'observation suivie est elle même en dessous de celle de l'observation rétrospective. Mais les écarts ne sont guère importants : à 47,5 ans l'écart relatif entre descendance atteinte et observation suivie est de 4 %, et entre observation suivie et observation rétrospective il est de 3,4 %. Rappelons que ces trois méthodes ne recouvrent pas exactement les mêmes femmes, ni les mêmes événements. L'observation suivie concerne les événements des femmes résidantes à Abidjan au cours de l'enquête; l'observation rétrospective couvre la période d'un an précédant l'enquête et peut incorporer des naissances qui ont eu lieu hors d'Abidjan alors que la femme n'était pas encore résidante; enfin la descendance atteinte couvre toute la vie génésique de la femme quel que soit son lieu de résidence.

---

(1) Les risques de sous-estimation sont plus grands lorsque l'on demande aux femmes âgées de totaliser l'ensemble des naissances vivantes au cours de leur vie génésique.

Fig.4-12 COMPARAISON FECONDITE CUMULEE - DESCENDANCE ATTEINTE

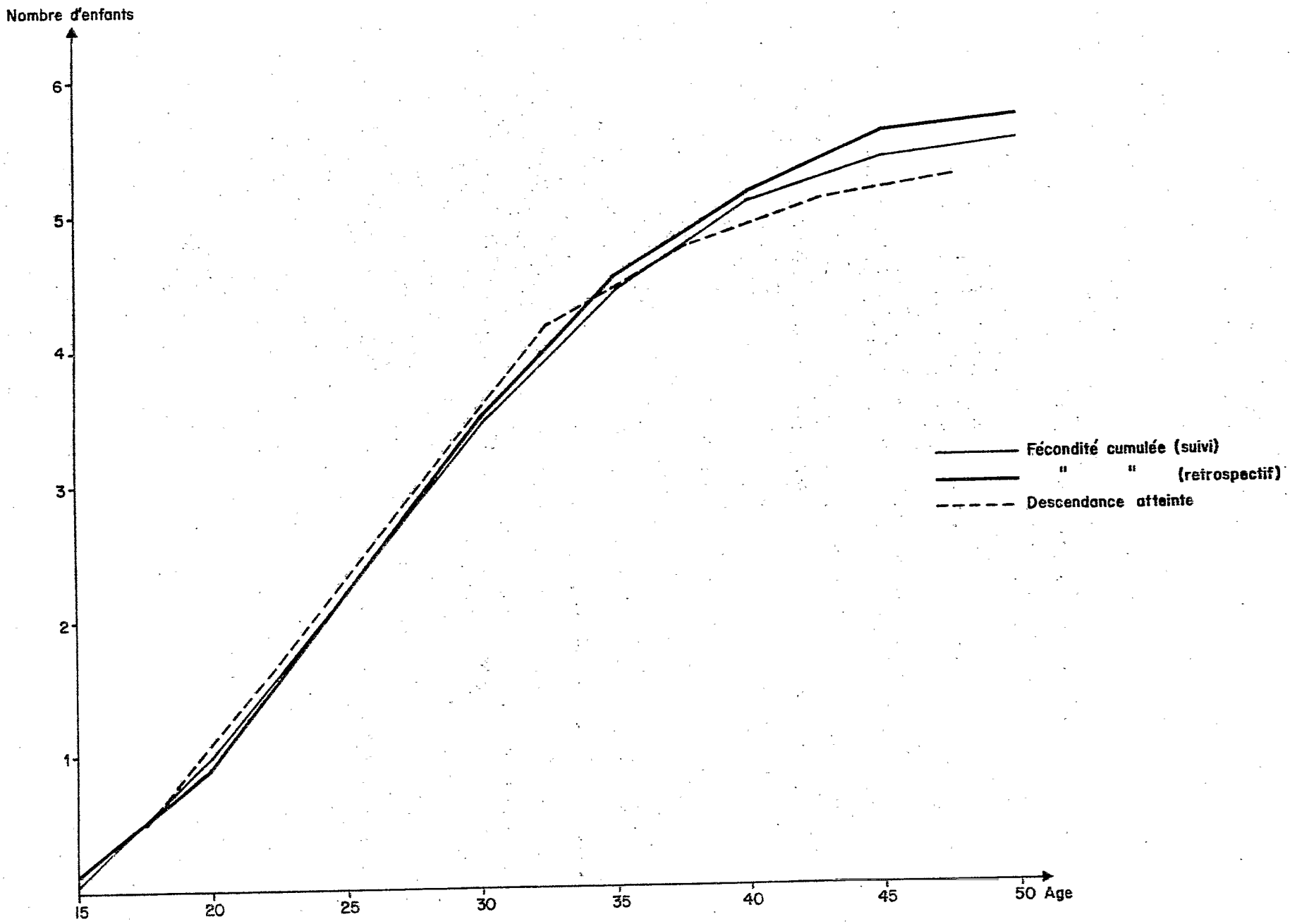

Les différences minimes entre les deux séries de taux suggèrent un degré de fiabilité à peu près identique pour les deux méthodes de collecte rétrospective ou suivie. Il faut de plus prendre en considération l'erreur de sondage. Si on appelle m le taux de fécondité, n le nombre de femmes de l'échantillon, N le nombre total de femmes, la variance V est obtenue par la formule suivante (Clairin 1978) :

$$V = \frac{N - n}{N} \times \frac{m\,(1-m)}{n} \quad \text{et l'écart type } \sigma = \sqrt{V}$$

Il faut également tenir compte de l'effet de grappe que l'on peut estimer à 1,14. L'intervalle de confiance à 95 % est égal approximativement à ± 2 σ. Le tableau rassemble l'évaluation de l'erreur de sondage pour chacun des groupes d'âge. Elle est minimum pour le groupe d'âge 20-24 ans ± 18 ‰ soit une erreur relative de 7,3 % en suivi et de ± 19 ‰ en rétrospectif soit une erreur relative de 7,2 %.

Tableau 4-22 : EVALUATION DE L'ERREUR DE SONDAGE SUR LES TAUX DE FECONDITE POUR L'ENSEMBLE DE L'ECHANTILLON

Groupe d'âges	OBSERVATION SUIVIE				OBSERVATION RETROSPECTIVE			
	Effectif de l'échantillon n	Moyenne de l'échantillon m en ‰	Intervalle de confiance à 95 % m-2σ	m + 2σ	n	m en ‰	m-2σ	m+2 σ
12 - 14	1.541	14	7	21	1.548	21	13	29
15 - 19	2.995	187	171	203	3.048	166	151	181
20 - 24	3.003	247	229	265	2.742	264	245	283
25 - 29	1.992	246	224	268	1.825	250	227	273
30 - 34	1.335	197	172	222	1.217	218	191	245
35 - 39	912	134	109	159	885	123	98	148
40 - 44	554	66	42	90	486	90	61	119
45 - 49	360	25	6	44	360	23	3	41
Générale	12.692	179	171	187	12.112	177	169	185

Pour le taux de fécondité générale, l'erreur relative est de 4,5 % pour les deux séries d'observation. Les deux fourchettes de validité sont très proches l'une de l'autre et les deux courbes oscillent grosso-modo dans un même intervalle. Lorsque nous étudierons la fécondité différentielle il faudra

garder à l'esprit que les intervalles de confiance sont plus grands lorsque l'on considère des effectifs plus petits, et les fluctuations aléatoires plus importantes.

4.2.4. Comparaison des niveaux de fécondité entre Abidjan et le reste du pays

Actuellement, il n'existe aucune série statistique fiable qui témoignerait d'une diminution notable de la fécondité dans les zones rurales en Afrique. Des indications souvent contradictoires apparaissent quant à l'évolution de la fécondité en milieu urbain. Un certain nombre d'études montrent que la fécondité urbaine au Ghana est certainement inférieure et diminue plus rapidement que la fécondité rurale (Caldwell 1976). Les données existantes sur l'Afrique deviennent relativement obsolètes et il est difficile de faire un état précis des niveaux respectifs de la fécondité en milieu urbain et en milieu rural dans les différents pays africains. Dans les années 60 (Cohen 1967) la comparaison des niveaux enregistrés dans les capitales africaines avec ceux des zones rurales ne faisait apparaître aucune constance dans les écarts.

En Côte d'Ivoire, les données tirées des enquêtes régionales de 62-64 (Roussel 1967) et celles de l'EPR (1) donnent globalement des écarts semblables : en moyenne 1 enfant de moins par femme dans la capitale que pour l'ensemble du pays (tableau 4-23). En 1963 on enregistrait une fécondité cumulée à 49 ans révolus de 5,34 enfants à Abidjan et de 6,38 pour l'ensemble du pays, et à l'EPR en 1978-79 5,55 à Abidjan et 6,54 pour le pays. La comparaison entre les taux obtenus lors des enquêtes régionales et ceux de l'EPR, suggère une hausse des niveaux de fécondité. Toutefois il faut se garder de toute conclusion trop hâtive, dans la mesure où les données de 1962-64 résultent d'opérations disparates. A Abidjan, il est possible que la fécondité ait augmenté du simple fait d'une modification de la composition des groupes d'âges féminins; ainsi davantage de très jeunes femmes mariées à des migrants étrangers résident actuellement à Abidjan alors qu'au début des années 60, la plupart des migrants étrangers venaient sans épouse.

---

(1) Une analyse de la fécondité pour l'ensemble du pays est présentée dans le tome consacré aux résultats nationaux. (Direction de la Statistique 1982).

Tableau 4-23 : NIVEAUX DE FECONDITE A ABIDJAN ET EN COTE D'IVOIRE

Groupe d'âge	ABIDJAN				COTE D'IVOIRE				MILIEU RURAL			
	1963		1978-79		1962-64		1978-79		1958		1978-79	
	Taux	FC	Taux	FC	Taux	FC	Taux	FC	Taux	FC	Taux	FC
12 - 14	-	-	14	0,04	-	-	23	0,07	-	-	27	0,08
15 - 19	206	1,03	187	0,98	192	0,96	224	1,19	217	5,09	239	1,28
20 - 24	230	2,18	247	2,21	289	2,41	296	2,67	319	2,68	318	2,87
25 - 29	215	3,26	246	3,44	264	3,73	278	4,06	289	4,13	290	4,32
30 - 34	196	4,24	197	4,43	226	4,86	217	5,14	209	5,17	222	5,43
35 - 39	125	4,86	134	5,10	158	5,65	158	5,93	167	6,01	162	6,24
40 - 44	67	5,20	66	5,43	102	6,16	86	6,36	66	6,34	92	6,70
45 - 49	29	5,34	25	5,55	44	6,38	35	6,54	36	6,52	37	6,89

Ce phénomène pourrait expliquer l'augmentation de la fécondité entre 20 et 29 ans. Mais il s'agit là d'une hypothèse qu'il est impossible de vérifier (la distinction par nationalité n'a pas été faite en 1963). La précocité de la fécondité semble moins marquée à Abidjan que dans l'ensemble du pays. Toutefois l'analyse par groupe d'âges quinquennaux masque en partie les variations de fécondité entre 15 et 25 ans. Si l'on calcule la fécondité âge par âge (figure 4-13) (1) on constate que la fécondité augmente très vite entre 15 et 18 ans pour l'ensemble du pays, atteint son maximum vers 21 ans (310 ‰) et décline régulièrement ensuite. A Abidjan la fécondité augmente également rapidement entre 15 et 18 ans, à des niveaux toutefois moins élevés que pour l'ensemble du pays; elle atteint son maximum vers 21 ans (260 ‰) et fluctue entre 230 et 260 ‰ jusque vers 30 ans, pour baisser régulièrement ensuite. Si les différences de fécondité entre milieu rural et milieu urbain sont importantes lorsque l'on considère toute la population, la comparaison par

(1) Les courbes âge par âge de la figure 4-13, constituent également un indicateur de la qualité de collecte, les fluctuations âge par âge n'étant pas trop importantes (surtout pour l'ensemble du pays).

Fig.4-13 COMPARAISON DES NIVEAUX DE FECONDITE AGE PAR AGE ET PAR GROUPE D'AGE (en suivi)

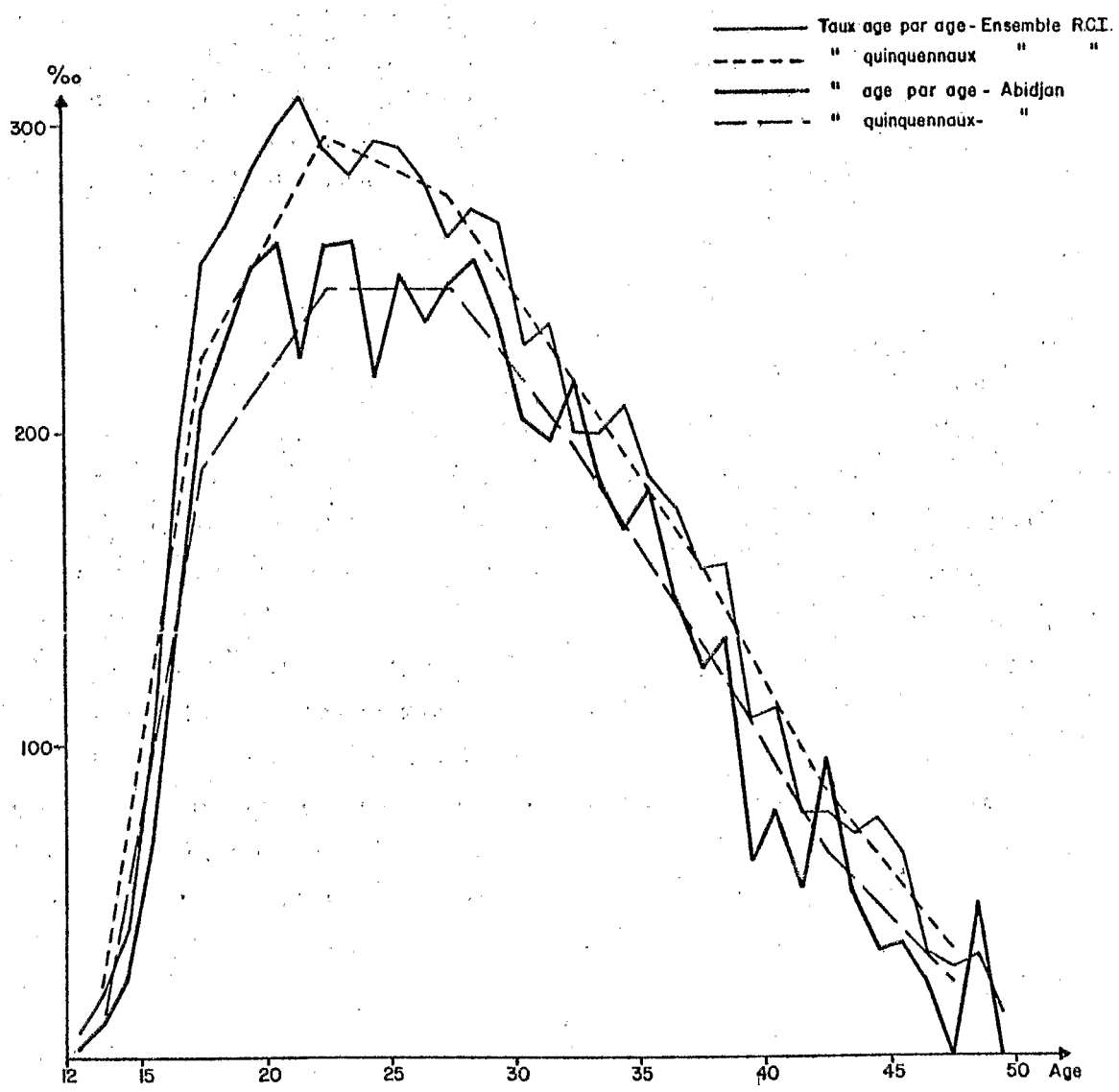

ethnie entraîne une vision plus nuancée (tableaux 4-24 à 4-28 et figures 4-14 A à E). Pour chacun des grands groupes ethniques on a distingué milieu rural, milieu urbain de l'intérieur du pays et Abidjan; et au sein des deux premiers groupes les autochtones (c'est à dire ceux qui résident sur leur terroir) et les allochtones (résidant hors de leur terroir). Ainsi un Agni habitant en pays Baoulé est allochtone.

Chez les Akan la fécondité en milieu rural est très élevée, légèrement plus faible en milieu urbain autochtone et nettement plus basse en milieu urbain allochtone. Enfin à Abidjan elle est nettement plus faible (1,54 enfants en moyenne en moins par rapport au milieu rural autochtone à 49 ans révolus). Ce phénomène tient surtout aux comportements matrimoniaux très différenciés des femmes Akan en milieu rural et en milieu urbain. Cette hiérarchie n'est pas systématique, ainsi pour les Mandé du Nord, les courbes de fécondité sont relativement proches les unes des autres (excepté les femmes du milieu rural allochtones qui connaissent une fécondité très élevée). Les autres groupes ethniques enregistrent tous une fécondité nettement plus basse à Abidjan (nous n'avons pu retenir parfois les femmes de plus de 35 ou 40 ans, car les effectifs observés étaient trop faibles). Par contre les différences de fécondité entre milieu rural et milieu urbain de l'intérieur ne sont pas toujours dans le même sens. Cela provient surtout de la diversité du milieu urbain de l'intérieur agrégeant de grandes cités comme Bouaké et de petits centres dont le caractère urbain n'est pas très marqué.

La différence des niveaux de fécondité entre Abidjan et le reste du pays, résulte de l'influence de diverses variables, comme la scolarisation, l'activité salariée des femmes, l'affaiblissement des valeurs et des normes culturelles natalistes. Toutefois d'autres facteurs jouent en sens inverse tel le non respect des interdits concernant la reprise des rapports sexuels après l'accouchement. L'enquête à passages répétés ne peut apporter que quelques informations concernant la fécondité différentielle.

Tableau 4-24 : FECONDITE SELON LE LIEU DE RESIDENCE - ETHNIE AKAN -

GROUPE D'AGES	MILIEU RURAL				MILEU URBAIN				ABIDJAN	
	AUTOCHTONE		ALLOCHTONE		AUTOCHTONE		ALLOCHTONE			
	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée
12-14 ans	47	0,14	66	0,20	30	0,09	32	0,10	18	0,05
15-19 ans	237	1,33	231	1,35	216	1,17	184	1,02	141	0,76
20-24 ans	296	2,81	223	2,47	297	2,66	296	2,50	235	1,93
25-29 ans	262	4,12	229	3,61	238	3,85	263	3,82	235	3,11
30-34 ans	240	5,32	246	4,84	230	5,00	163	4,63	213	4,17
35-39 ans	168	6,16	247	6,08	181	5,90	169	5,48	116	4,75
40-44 ans	93	6,63	111	6,63	113	6,47	60	5,78	85	5,18
45-49 ans	43	6,84	16	6,71	9	6,51	20	5,88	25	5,30
GENERAL	178		194		179		172		156	

Tableau 4-25: FECONDITE SELON LE LIEU DE RESIDENCE - ETHNIE KROU -

GROUPE D'AGES	MILIEU RURAL				MILIEU URBAIN				ABIDJAN	
	AUTOCHTONE		ALLOCHTONE		AUTOCHTONE		ALLOCHTONE			
	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée
12-14 ans	27	0,08	27	0,08	34	0,10	21	0,06	30	0,09
15-19 ans	239	1,28	238	1,27	212	1,16	190	1,01	161	0,90
20-24 ans	262	2,59	147	2,01	246	2,39	256	2,29	244	2,12
25-29 ans	283	4,00	401	4,01	205	3,42	294	3,76	225	3,24
30-34 ans	185	4,93	136	4,69	205	4,44	220	4,86	185	4,17
35-39 ans	140	5,63	105	5,22	195	5,42	173	5,73	169	5,01
40-44 ans	53	5,89	158	6,01	66	5,75	130	6,38	104	5,53
45-49 ans	54	6,16	0		0		0		0	
GENERAL	161		160		154		178		168	

Tableau 4-26 : FECONDITE SELON LE LIEU DE RESIDENCE - ETHNIE MANDE DU NORD -

GROUPE D'AGES	MILIEU RURAL				MILIEU URBAIN				ABIDJAN	
	AUTOCHTONE		ALLOCHTONE		AUTOCHTONE		ALLOCHTONE			
	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée
12-14 ans	4	0,01	16	0,05	25	0,08	20	0,06	27	0,08
15-19 ans	181	0,92	150	0,80	141	0,78	194	1,03	161	0,89
20-24 ans	294	2,39	322	2,41	261	2,09	283	2,45	293	2,35
25-29 ans	268	3,73	307	3,95	288	3,53	289	3,89	247	3,59
30-34 ans	247	4,96	297	5,43	240	4,73	248	5,13	210	4,64
35-39 ans	174	5,83	238	6,62	211	5,78	176	6,01	145	5,36
40-44 ans	65	6,16	154	7,39	82	6,19	87	6,45	197	6,35
45-49 ans	49	6,40	40	7,59	69	6,54	28	6,59	65	6,67
GENERAL	166		207		174		193		183	

Tableau 4-27 : FECONDITE SELON LE LIEU DE RESIDENCE - ETHNIE MANDE DU SUD -

GROUPE D'AGES	MILIEU RURAL				MILIEU URBAIN				ABIDJAN	
	AUTOCHTONE		ALLOCHTONE		AUTOCHTONE		ALLOCHTONE			
	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée
12-14 ans	22	0,07	43	0,13	60	0,18	27	0,08	11	0,03
15-19 ans	227	1,20	159	0,92	188	1,12	188	1,02	172	0,89
20-24 ans	229	2,35	473	3,29	320	2,72	258	2,31	246	2,12
25-29 ans	250	3,60	222	4,40	247	3,96	236	3,49	226	3,25
30-34 ans	253	4,86	139	5,09	96	4,44	388	5,43	176	4,15
35-39 ans	159	5,66	170	5,94	109	4,98	172	6,29	59	4,42
40-44 ans	90	6,11	133	6,61	88	5,42	0			
45-49 ans	44	6,33	131	7,26	18	5,51	0			
GENERAL	171		188		173		181		163	

Tableau 4-28 : FECONDITE SELON LE LIEU DE RESIDENCE -ETHNIE VOLTAIQUE-

GROUPE D'AGES	MILIEU RURAL				MILIEU URBAIN				ABIDJAN	
	AUTOCHTONE		ALLOCHTONE		AUTOCHTONE		ALLOCHTONE			
	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée
12-14 ans	20	0,06	0	0	16	0,05	39	0,12	10	0,03
15-19 ans	190	1,01	266	1,33	192	1,01	205	1,14	93	0,50
20-24 ans	315	2,59	243	2,55	337	2,70	271	2,50	253	1,76
25-29 ans	289	4,03	262	3,86	368	4,54	300	4,00	278	3,15
30-34 ans	214	5,10	179	4,75	270	5,89	172	4,86	154	3,92
35-39 ans	165	5,93	211	5,91	141	6,59	159	5,65		
40-44 ans	76	6,31	0		83	7,01	42	5,86		
45-49 ans	35	6,48	0		24	7,13	34	6,03		
GENERAL	182		196		196		185		159	

Fig.4-14 TAUX DE FECONDITE PAR ETHNIE
ENSEMBLE DU PAYS

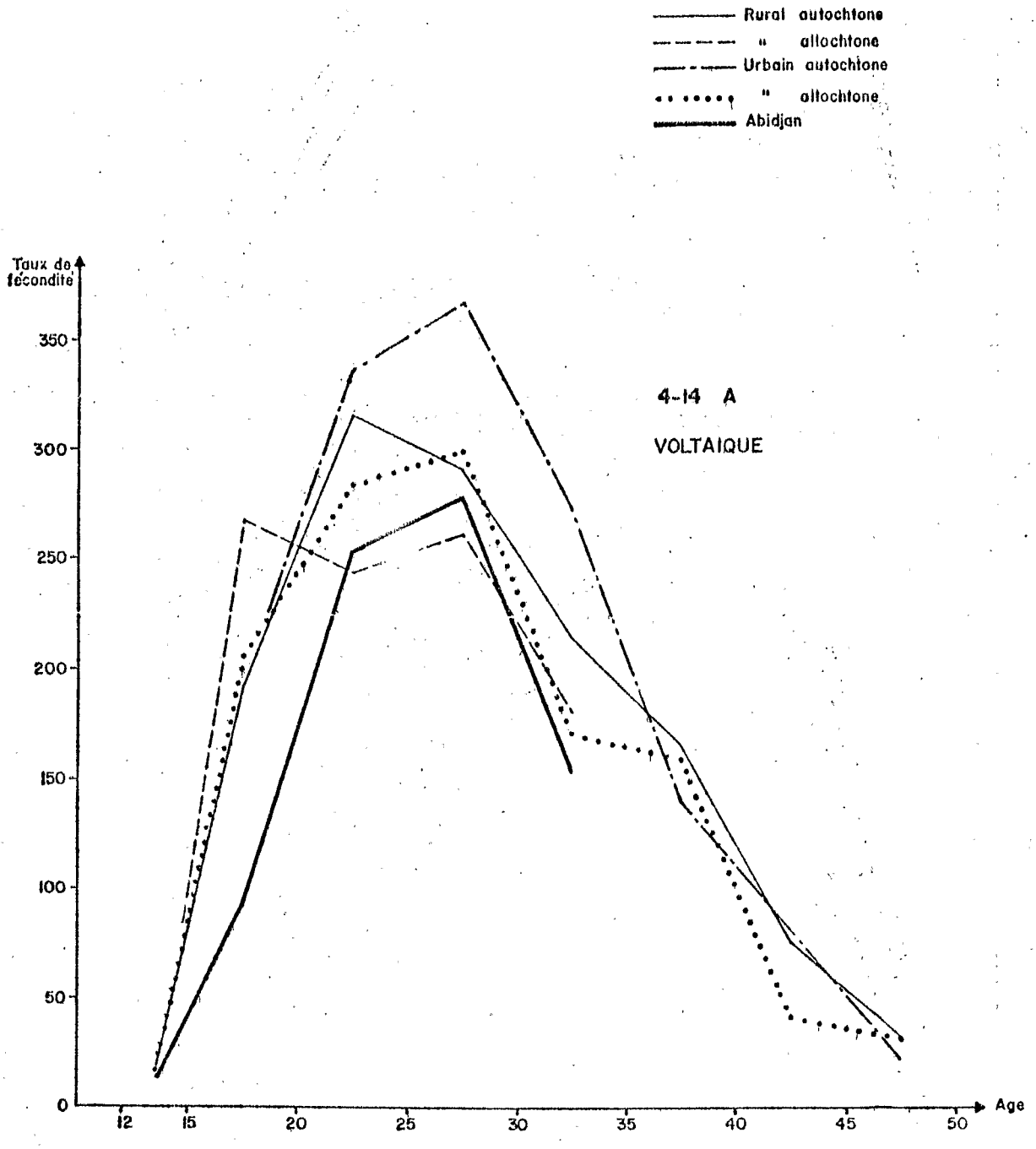

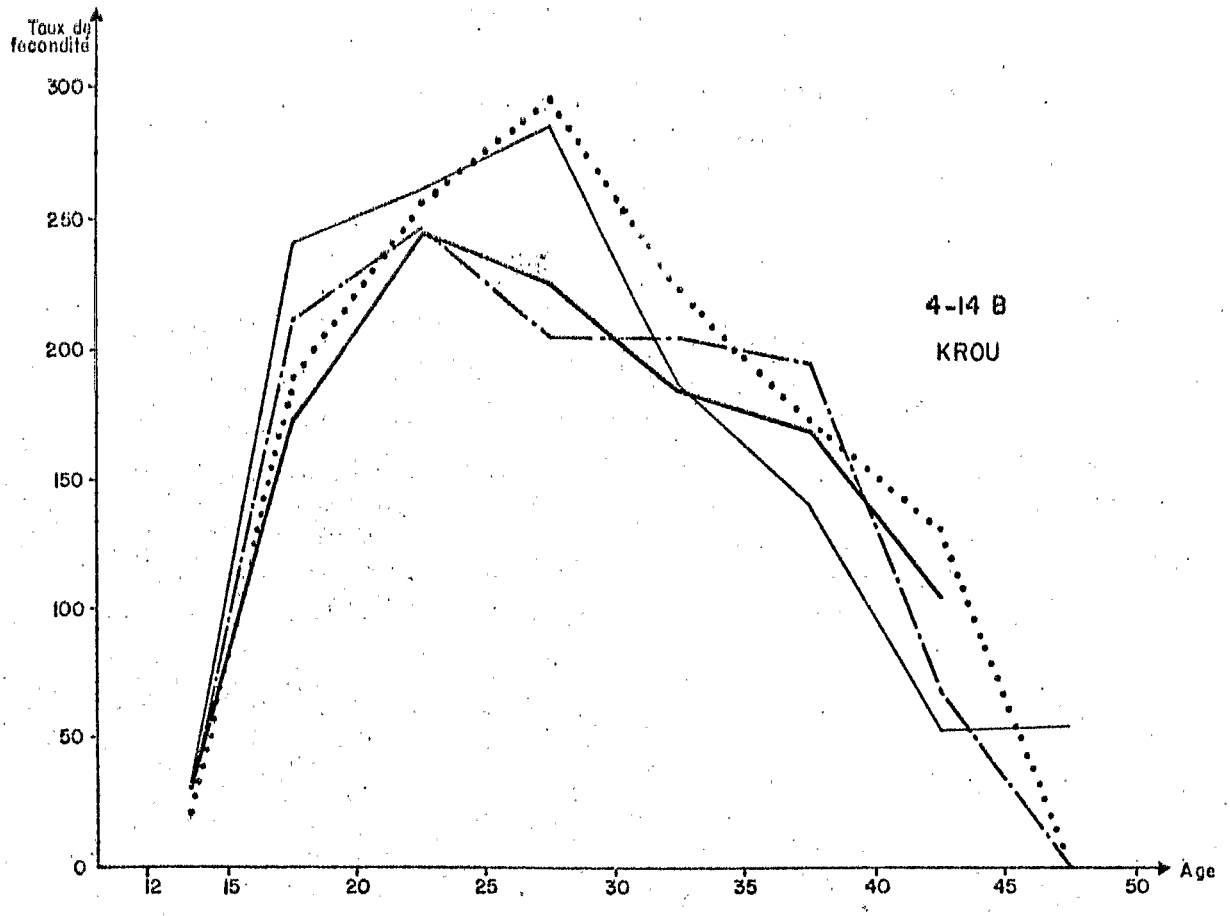
Taux de fécondité
300
250
200
150
100
50
0
12
15
20
25
30
35
40
45
50
Age
4-14 B
KROU

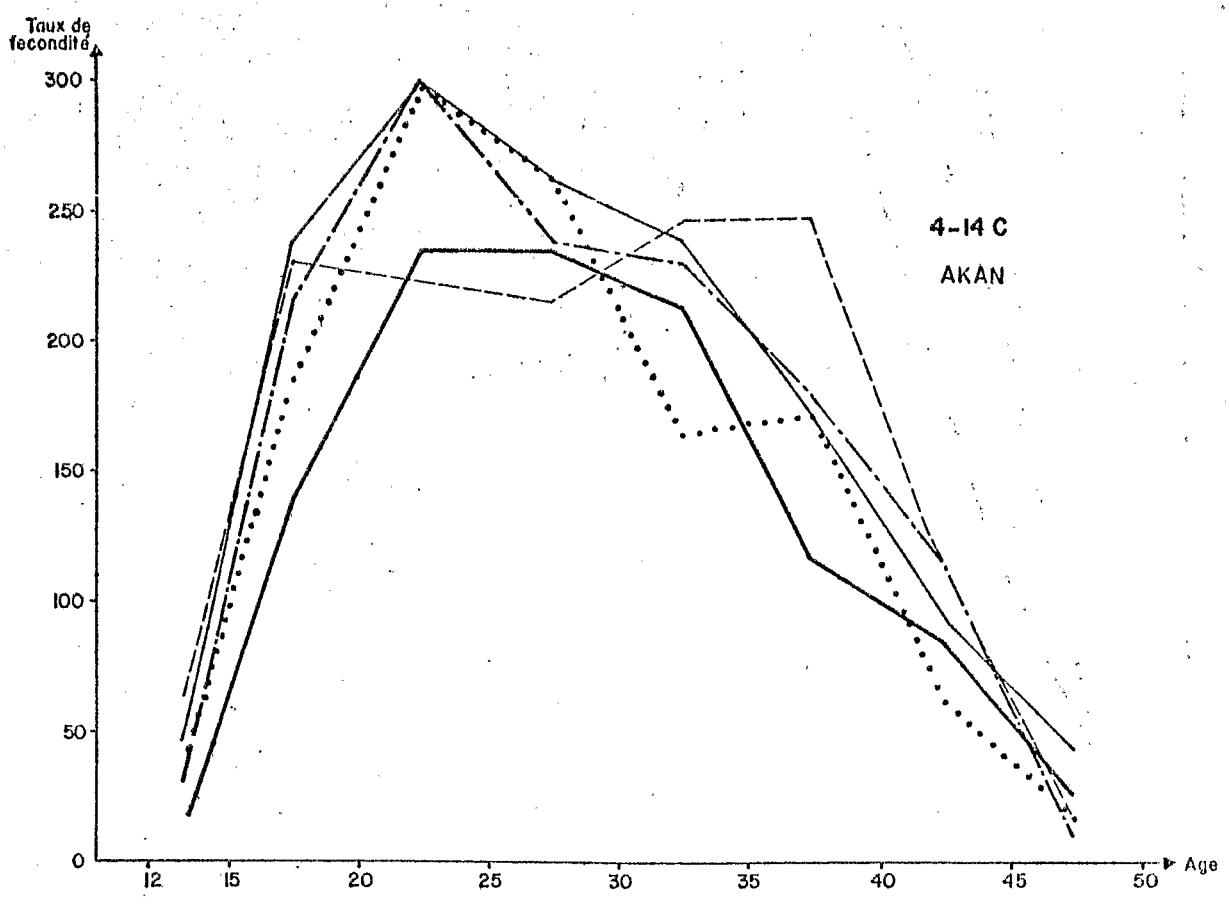
Taux de fécondité
300
250
200
150
100
50
0
12
15
20
25
30
35
40
45
50
Age
4-14 C
AKAN

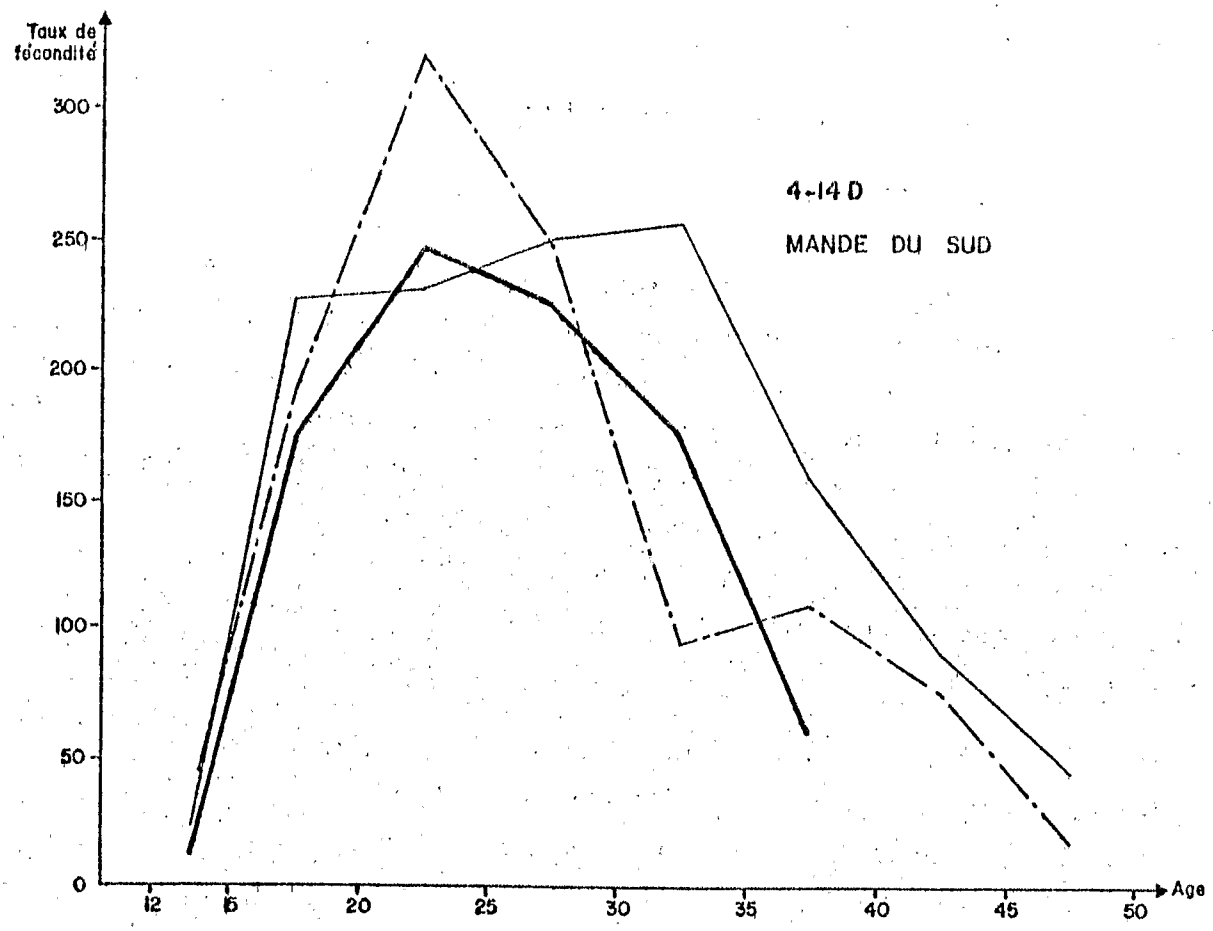
Taux de fécondité
300
250
200
150
100
50
0
12
15
20
25
30
35
40
45
50
Age
4-14 D
MANDE DU SUD

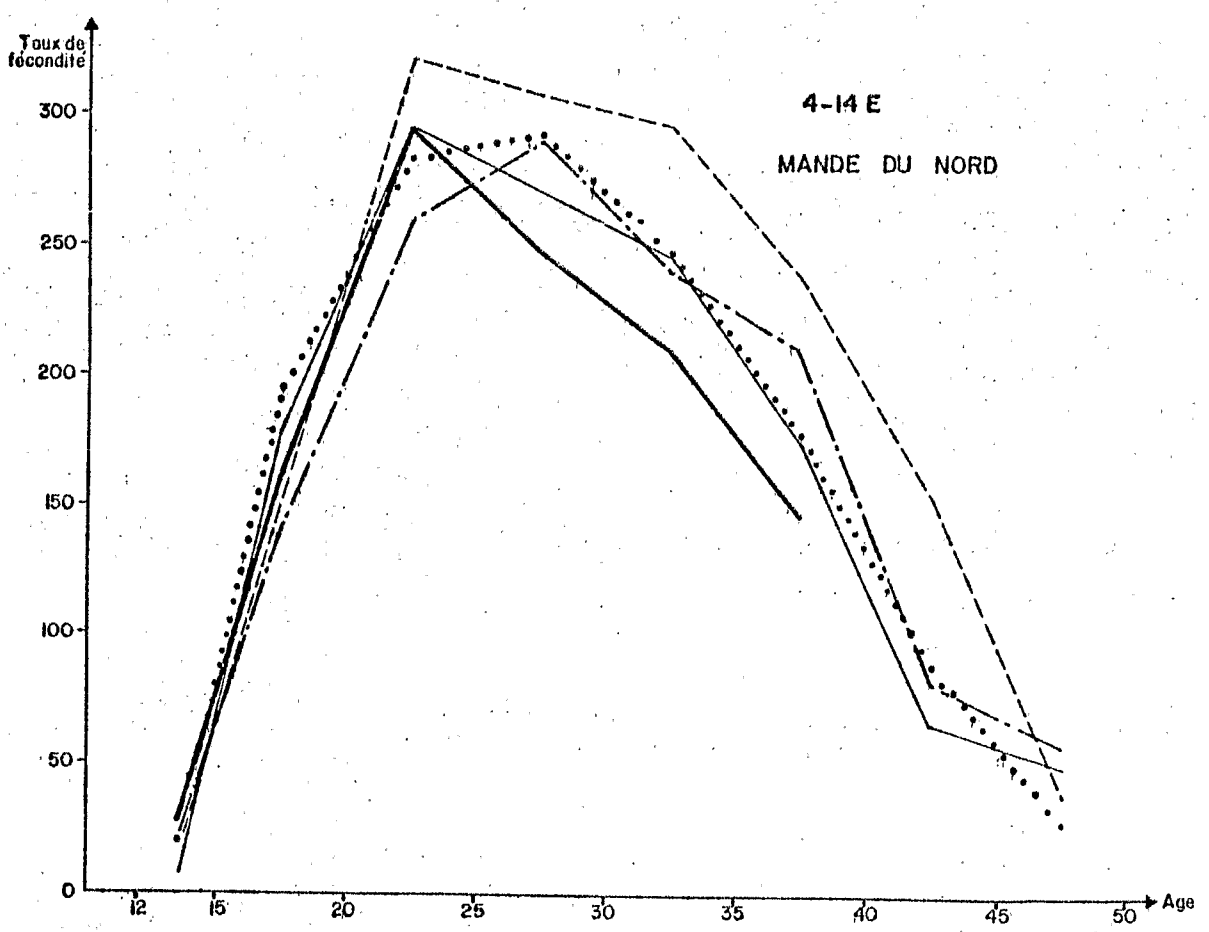
Taux de fécondité
300
250
200
150
100
50
0
12
15
20
25
30
35
40
45
50
Age
4-14 E
MANDE DU NORD

4.3. FECONDITE DIFFERENTIELLE

4.3.1. Fécondité et situation matrimoniale

4.3.1.1. La fécondité féminine

La situation matrimoniale influe fortement sur la fécondité. Ainsi les femmes mariées connaissent des taux de fécondité très nettement supérieurs à ceux enregistrés pour les femmes célibataires ou séparées. Dans notre cas, la notion de fécondité légitime est dans une large mesure impropre puisqu'une partie des couples "mariés" sont en fait en union libre ou bien n'ont contracté qu'un mariage coutumier non reconnu par la loi. En effet, seul le mariage civil à la mairie est légal; il est obligatoire pour l'obtention des prestations familiales ce qui incite nombre de couples, y compris étrangers à accomplir cette "formalité".

Le tableau 4-29 nous donne les taux de fécondité obtenus à partir de l'observation suivie. La situation matrimoniale est celle au moment de la naissance (1). Les résultats sont quelque peu différents en rétrospectif dans la mesure où la situation matrimoniale est celle au moment du 1er passage, et non au moment de la naissance (tableau 4-30). Ainsi peut s'expliquer l'écart entre les taux observés pour les femmes célibataires. Dans le cas de l'observation rétrospective, la femme pouvait être célibataire au moment de la naissance, mais quelques mois plus tard, lors du passage des enquêteurs être mariée. Les effectifs concernés pour les catégories veuves et séparées sont faibles et les fluctuations sont donc importantes. Pour la fécondité des femmes dites mariées on a opéré la distinction dans le tableau 4-30 entre les femmes dont l'époux est résidant au sein du ménage et celles dont l'époux réside ailleurs. Cette non communauté d'habitation ne semble pas freiner la fécondité.

Dans le tableau 4-31, nous avons essayé de dégager l'influence de la polygamie sur la fécondité. L'écart de fécondité entre les femmes de monogames et les femmes de polygames ayant deux épouses est quasiment nul. Toutefois, ces

---

(1) Pour ce faire on a corrigé la situation matrimoniale initiale en fonction des événements matrimoniaux enregistrés durant l'enquête.

Tableau 4-29 : FECONDITE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE

GROUPE D'AGES	CELIBATAIRE		MARIEE		VEUVE		SEPAREE	
	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée
12-14 ans	6	0,02	202	0,61	0	0	0	0
15-19 ans	81	0,42	334	2,28	184	0,92	116	0,58
20-24 ans	111	0,98	304	3,80	64	1,24	89	1,03
25-29 ans	98	1,47	278	5,19	338	2,93	99	1,52
30-34 ans	55	1,74	216	6,27	32	3,09	132	2,18
35-39 ans	32	1,90	149	7,02	140	3,79	17	2,27
40-44 ans	139	2,60	69	7,36	22	3,90	33	2,43
45-49 ans	69	2,94	30	7,51	0		0	
TOTAL	62		250		85		76	

TABLEAU 4-30 : FECONDITE SELON LA SITUATION MATRIMONIALE
(Observation rétrospective) (Taux en ‰)

GROUPE D'AGES	CELIBATAIRE	MARIEE EPOUX RESIDANT	MARIEE EPOUX NON RESIDANT	VEUVE	SEPAREE
12-14	10	187	273	0	
15-19	60	277	349	0	330
20-24	97	327	331	72	111
25-29	72	292	202	113	100
30-34	81	245	192	174	61
35-39	0	141	168	29	20
40-44	0	101	127	27	40
45-49	0	30	26	0	0
ENSEMBLE	48	257	239	46	75
FECONDITE CUMULEE A 49 ANS REVOLUS	1,58	7,63	7,79	2,08	3,31

TABLEAU 4-31 : FECONDITE SELON LE NOMBRE D'EPOUSES DU CONJOINT
(POPULATION AFRICAINE) (Observation rétrospective)

GROUPE D'AGE	TOUTES NATIONALITES			IVOIRIENNE		
	1 EPOUSE	2 EPOUSES	3 EPOUSES	1 EPOUSE	2 EPOUSES	3 EPOUSES
15-19	273	320	337	289	336	288
20-24	343	335	314	321	339	375
25-29	291	306	248	301	283	206
30-34	267	212	358	246	180	215
35-39	154	221	83	164	240	82
40-44	134	120	87	138	132	103
45-49	47	-	-	47	-	-
ENSEMBLE	274	268	224	270	259	191
FECONDITE CUMULEE	7,55	7,57	7,14	7,53	7,55	6,35

données concernent l'ensemble de la ville et les monogames comprennent la quasi-totalité des résidants de l'habitat de haut et moyen standing, population, plus instruite et plus aisée que la moyenne et qui maîtrise donc davantage sa fécondité.

La similitude des niveaux n'est donc qu'apparente; ainsi, si l'on exclut de l'analyse les femmes résidant dans l'habitat de standing (98 % de mariées à un monogame) on obtient alors un taux de fécondité générale de 282‰ pour les femmes de monogames pour une fécondité cumulée de 7,88. La fécondité diminue donc avec le nombre d'épouses du mari. Rappelons cependant que sur l'ensemble de la ville, la plupart des ménages polygames se rencontrent dans les milieux les plus féconds.

4.3.1.2. Eléments de fécondité masculine

A partir des réponses obtenues auprès des femmes, il s'avère possible, lorsque le partenaire réside avec son (ou ses) épouse (s),de fournir quelques éléments sur la fécondité masculine. Ces éléments ne concernent qu'une sous population celles des hommes vivant au même domicile que leur (s) conjointe (s), et ne comprend donc que la descendance déclarée par cette dernière. Deux biais sont donc introduits : d'une part on attribue ainsi au conjoint des enfants issus d'une éventuelle union précédente, d'autre part on omet les enfants que l'homme aurait pu avoir avec une autre partenaire; enfin dans le cas d'un polygame on a pu procéder seulement à la sommation des enfants issus des épouses résidantes. Les chiffres obtenus n'ont donc qu'une valeur indicative réfletant seulement la fécondité des hommes mariés.

On peut donc établir des taux de fécondité "légitime" masculine en procédant au classement des naissances selon l'âge du mari et le nombre d'épouses (tableau 4-32).

Tableau 4-32 : Taux de fécondité des hommes mariés selon le nombre d'épouses

Groupe d'âges	1 épouse	2 épouses	3 épouses	Ensemble
20 - 24	236	929	-	258
25 - 29	280	565	345	299
30 - 34	300	559	927	328
35 - 39	311	560	732	347
40 - 44	210	600	777	292
45 - 49	162	521	492	254
50 - 54	176	540	479	256
55 - 59	84	196	554	160
60 - 64	129	140	738	158
65 - 69	43	171	337	150
TOTAL	253	533	587	294

De ce tableau se dégagent quelques caractéristiques, dont la vie féconde prolongée pour les hommes polygames, en général mariés avec des épouses nettement plus jeunes. Les hommes monogames voient leur fécondité décliner à partir de 40 ans; elle est relativement faible à 65 ans. Ce ralentissement de la fécondité des hommes résulte de celui plus précoce de leurs conjointes, plutôt que d'un choix délibéré de ne plus avoir d'enfants à partir d'un certain âge.

A titre indicatif on a cumulé pour les hommes la descendance atteinte par leur (s) épouse (s) résidante(s).En fonction du nombre d'épouses on aboutit aux résultats suivants pour les hommes de plus de 55 ans :

1 épouse	:	5,49 enfants
2 épouses	:	9,82 enfants
3 épouses	:	12,42 enfants
4 épouses et plus	:	16,02 enfants.

Ces données sous estiment le nombre d'enfants par hommes mariés, puisque l'on ne peut prendre en compte les descendances des épouses divorcées, ou des épouses non résidantes ni des enfants hors mariage; il s'agit donc d'une limite basse de la fécondité masculine.

Tableau 4-33 : FECONDITE SELON LA NATIONALITE

GROUPE D'AGES	IVOIRIEN		VOLTAIQUE		MALIEN		AUTRE AFRICAIN	
	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée
12-14 ans	15	0,05	9	0,03	12	0,04	16	0,05
15-19 ans	167	0,88	264	1,35	298	1,52	198	1,04
20-24 ans	249	2,13	292	2,81	261	2,84	194	2,01
25-29 ans	224	3,25	281	4,21	322	4,45	279	3,41
30-34 ans	198	4,24	211	5,27	238	5,64	216	4,49
35-39 ans	134	4,91	256	6,55	164	6,46	117	5,07
40-44 ans	74	5,28	123	7,16	59	6,75	53	5,34
45-49 ans	9	5,32	37	7,35	37	6,94	116	5,92
TOTAL	166		241		232		185	

Fig. 4-15 TAUX DE FECONDITE PAR NATIONALITE

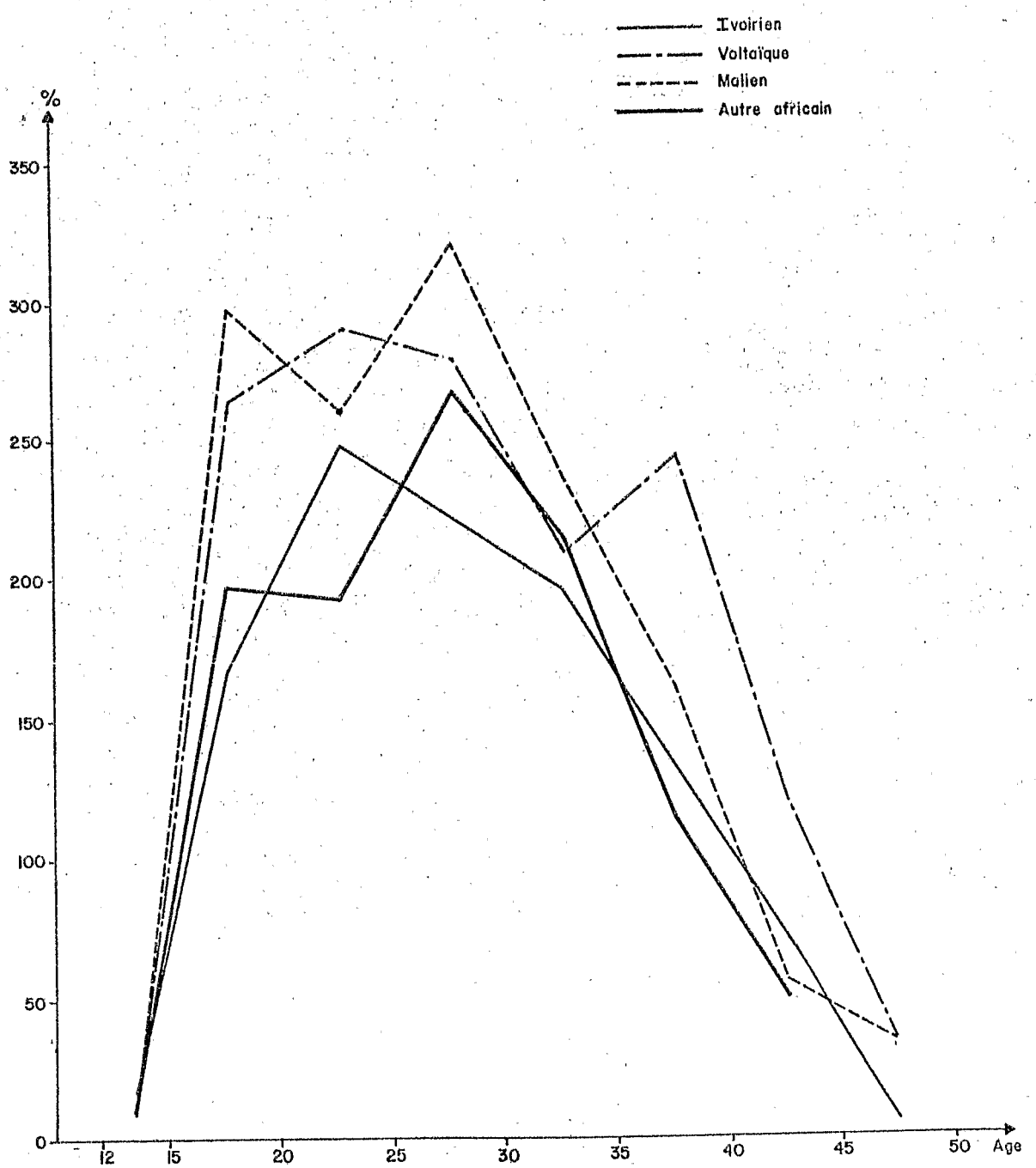

4.3.2. Fécondité et origines géographiques des femmes

4.3.2.1. Fécondité et nationalité

Les étrangères sont dans l'ensemble plus fécondes que les ivoiriennes (tableau 4-33 et figure 4-15). Cependant, on l'a noté précédemment, les situations matrimoniales sont très diverses et dans l'ensemble les ivoiriennes se marient moins et plus tard. Si l'on compare la fécondité à situation matrimoniale identique on aboutit à un resserrement des écarts, mais les femmes voltaïques connaissent toujours la fécondité la plus élevée.

Tableau 4-34 : FECONDITE SELON LA NATIONALITE POUR LES FEMMES MARIEES A UN MONOGAME (OBSERVATION RETROSPECTIVE)

Groupe d'âges	IVOIRIENNE	VOLTAIQUE	MALIENNE
15 - 19	289	205	294
20 - 24	321	410	368
25 - 29	301	341	247
30 - 34	246	371	244
35 - 39	164	161	64
40 - 44	138	170	0
45 - 49	48	0	77
TOTAL	270	309	270
Fécondité cumulée	7,53	8,29	6,47

Pour la population non africaine, la fécondité est beaucoup plus faible; il y a cependant une différence sensible entre les européens et les libanais; ces derniers ont une fécondité nettement plus élevée.

4.3.2.2. Fécondité et ethnie

On peut mesurer au sein de la population ivoirienne, la fécondité par grands groupes ethniques (observation suivie) (tableau 4-35 et fig. 4-16). Les ethnies Mandé Nord se distinguent par une fécondité plus précoce et plus élevée. Les ethnies Akan (les plus nombreuses) présentent une courbe de

Tableau 4-35 : FECONDITE SELON L'ETHNIE -- POPULATION IVOIRIENNE -

GROUPE D'AGES	AKAN		KROU		MANDE du NORD		MANDE du SUD		VOLTAIQUE	
	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée
12-14 ans	19	0,06	21	0,06	0	0	10	0,03	0	0
15-19 ans	167	0,89	162	0,87	198	0,99	161	0,84	136	0,68
20-24 ans	247	2,13	246	2,10	298	2,48	293	2,30	251	1,94
25-29 ans	211	3,18	184	3,02	263	3,80	283	3,72	290	3,39
30-34 ans	178	4,07	249	4,26	221	4,90	222	4,83	121	3,99
35-39 ans	118	4,66	134	4,93	152	5,66	218	5,92	57	4,28
40-44 ans	85	5,09	94	5,40	64	5,98	0		0	
45-49 ans	15	5,16	0		0		0		0	
TOTAL	160		167		194		163		152	

Fig.4-16 TAUX DE FECONDITE PAR ETHNIE

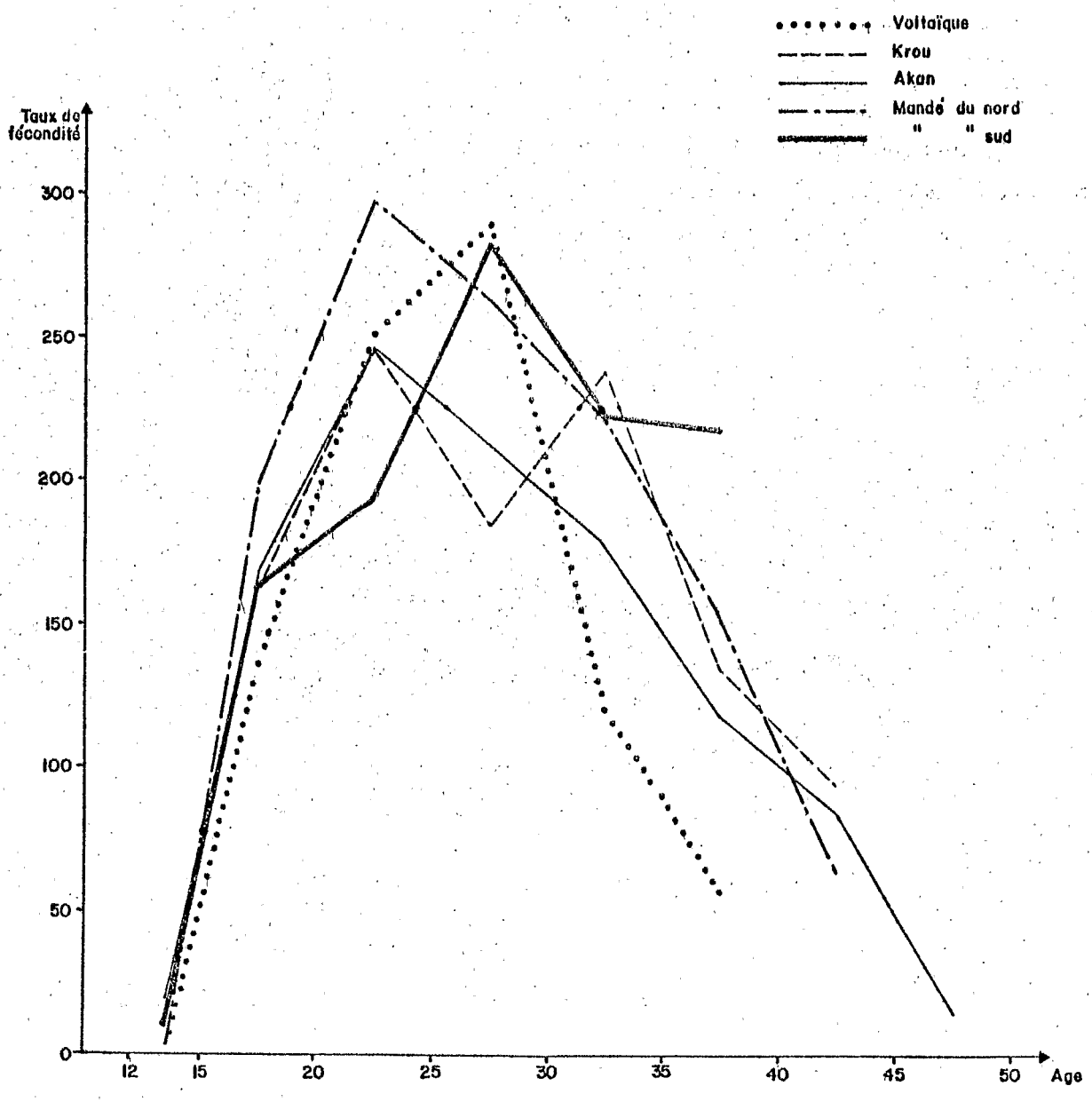

fécondité relativement régulière qui passe par un maximum à 22,5 ans (247 ‰) et décline régulièrement ensuite.

Dans les autres groupes les fluctuations sont plus importantes (mais les effectifs pris en considération sont nettement plus faibles et les variations peuvent être tout à fait aléatoires surtout pour les groupes Mandé Sud et Voltaïque au-delà de 30 ans).

4.3.2.3. Fécondité et lieu de naissance

Le lieu de naissance constitue un autre indicateur de l'origine géographique des personnes enquêtées, bien que les grandes divisions retenues ne constituent pas des ensembles absolument homogènes, le lien entre le lieu de naissance et l'individu pouvant être très ténu; par exemple, une personne née au village mais qui a toujours vécu en ville ne devrait pas être considérée comme originaire du milieu rural. Ce phénomène est malgré tout très marginal et nos observations restent significatives.

Le lieu de naissance permet aussi de bien déterminer les principaux caractères des véritables abidjanaises en les dissociant des femmes migrantes. Nous avons distingué outre Abidjan cinq autres origines possibles correspondant aux strates de l'enquête plus l'étranger. Les résultats sont rassemblés au tableau 4-36 (observation rétrospective).

Tableau 4-36 : FECONDITE SELON LE LIEU DE NAISSANCE

Groupe d'âges	ABIDJAN	FORET URBAINE	SAVANE URBAINE	FORET RURALE	SAVANE RURALE	ETRANGER
12 - 14	15	29	19	31	0	23
15 - 19	123	149	161	149	221	211
20 - 24	224	239	205	278	260	303
25 - 29	210	206	276	244	266	272
30 - 34	250	226	189	180	196	235
35 - 39	148	126	158	152	103	102
40 - 44	37	165	103	135	134	49
45 - 49	0	0	0	49	64	14
TOTAL	112	167	164	181	193	211
Fécondité cumulée	5,00	5,64	5,51	6,02	6,21	8,44

Les femmes originaires d'Abidjan ont une fécondité plus faible que les allochtones. Parmi ces dernières, les femmes oiriginaires du milieu urbain sont dans l'ensemble moins fécondes que celles nées en milieu rural. Mais l'important, c'est de constater que les femmes nées hors d'Abidjan ont toutes, quelle que soit leur origine (urbaine, rurale, forêt, savane) une fécondité plus faible que celles restées sur leur terroir. Ainsi la fécondité cumulée de la strate forêt urbaine est de 6,46; savane urbaine 6,33; forêt rurale 6,81; savane rurale 7,05 [Direction de la Statistique 1982]. Ces résultats confirment la fécondité plus faible à Abidjan quel que soit le milieu d'origine.

4.3.3. Fécondité et caractéristiques socio-économiques

L'incidence de l'instruction sur la démographie d'une société, et particulièrement les sociétés traditionnelles, est importante. On peut penser a priori que dans le domaine de la fécondité elle contribue certainement à la baisse du nombre d'enfants; les femmes instruites décident plus souvent de maîtriser leur fécondité. L'activité et surtout l'exercice de professions qualifiées et à responsabilités sont difficilement conciliables avec des grossesses répétées, ce qui doit contribuer également à la diminution de la fécondité. Sans pouvoir analyser en profondeur l'interaction et l'incidence de ces phénomènes voyons cependant si ce schéma se vérifie à Abidjan.

4.3.3.1. Fécondité et niveau d'instruction

Les taux de fécondité générale et la fécondité cumulée sont présentés au tableau 4-37 et visualisés sur la figure 4-17. Globalement plus la femme est instruite plus sa fécondité est faible. La descendance finale est de 6,88 pour les femmes illettrées et de 2,88 pour les femmes ayant un niveau de scolarité supérieur à la 3e. Toutefois même à Abidjan il s'agit d'une petite minorité (4 % de la population féminine d'âge fécond). Si l'on considère seulement les femmes ivoiriennes on aboutit pour les femmes instruites à une fécondité cumulée de 3,44; largement inférieure aux niveaux de fécondité enregistrés pour les femmes ivoiriennes pas ou peu scolarisées. Chez les femmes instruites, le

Fig. 4-17 TAUX DE FECONDITE PAR NIVEAUX D' INSTRUCTION

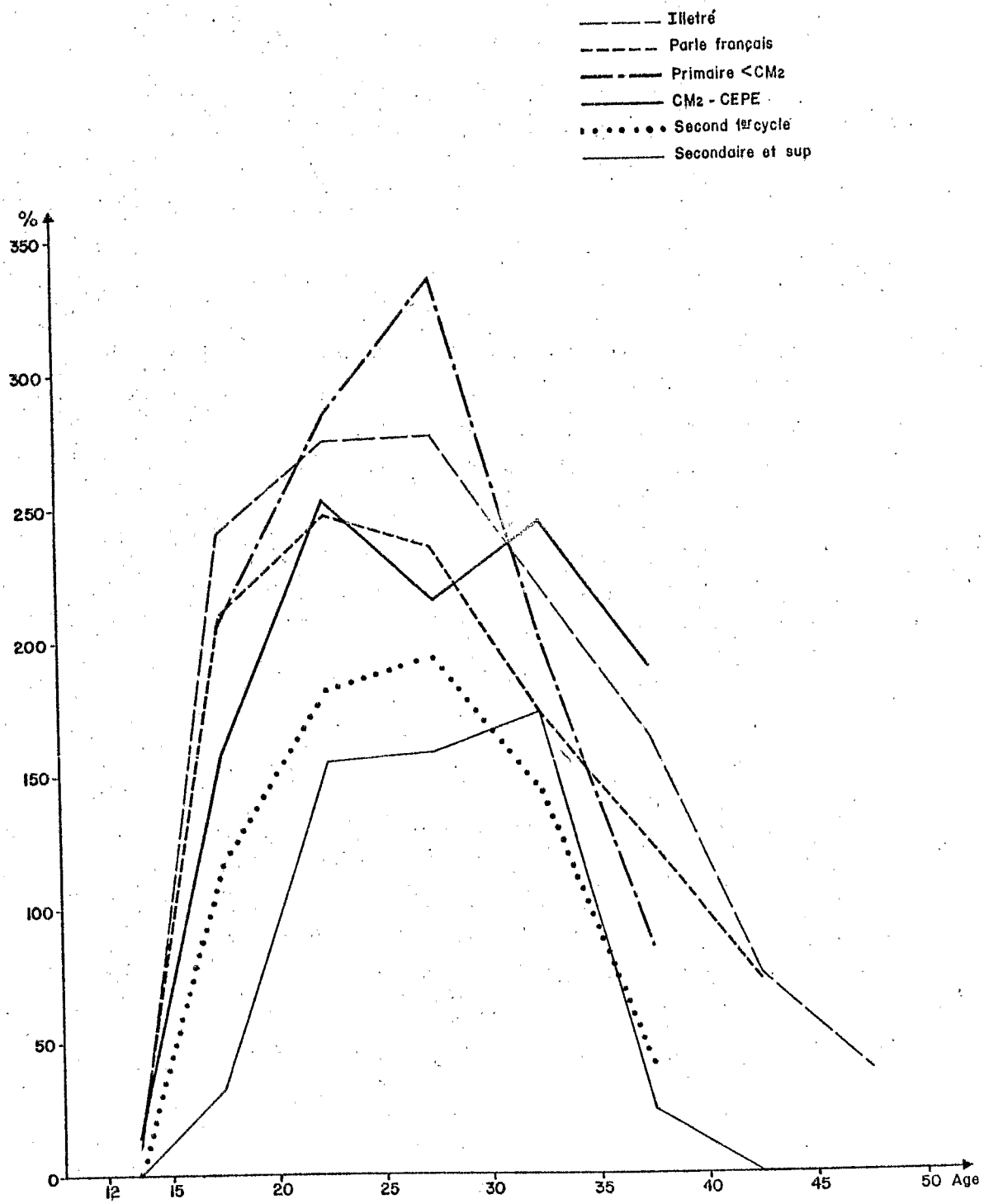

Tableau 4-37 : FECONDITE SELON LE NIVEAU D'INSTRUCTION

GROUPE D'AGES	NE PARLE PAS FRANCAIS		PARLE FRANCAIS		PRIMAIRE < CM2		CM2-CEP		SECOND 1er Cycle		SECONDAIRE ET SUP.	
	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée
12-14 ans	10	0,03	25	0,08	14	0,04	15	0,05	0	0	0	0
15-19 ans	240	1,23	209	1,12	206	1,07	156	0,83	115	0,58	32	0,16
20-24 ans	275	2,61	247	2,36	284	2,49	252	2,09	181	1,48	154	0,93
25-29 ans	277	3,99	237	3,54	335	4,17	215	3,16	193	2,45	158	1,72
30-34 ans	219	5,09	172	4,40	201	5,17	245	4,39	143	3,16	173	2,59
35-39 ans	164	5,91	123	5,02	85	5,60	190	5,34	41	3,37	24	2,71
40-44 ans	75	6,28	72	5,38	185	6,52	0		0		0	2,71
45-49 ans	39	6,48	0		0		0		0		35	2,88
TOTAL	205		180		170		161		133		110	

TABLEAU 4-38 : FECONDITE SELON L'ACTIVITE (taux de fécondité en ‰)

GROUPE D'AGES	OBSERVATION RETROSPECTIVE			OBSERVATION SUIVIE		
	MENAGERE	ELEVE ETUDIANTE	OCCUPEE	MENAGERE	ELEVE ETUDIANTE	OCCUPEE
12-14	44	9	9	27	0	19
15-19	220	42	153	255	62	125
20-24	321	81	208	297	123	182
25-29	286	51	215	275	160	208
30-34	262		173	214		178
35-39	144		107	163		109
40-44	140		44	108		26
45-49	27		19	20		32
TOTAL	231	32	154	227	48	144
FECONDITE CUMULEE A 49 ANS	7,13	0,90	4,60	6,74	1,72	4,36

TABLEAU 4-39 : TAUX DE FECONDITE SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DE LA FEMME

GROUPE D'AGES	AIDE FAMILIALE COMMERCE SERVICE	EXPLOITANTE INDEPENDANTE	SAL. COMM. SERVICE	CADRE EMPLOYEUR
15-19	78	262	71	0
20-24	225	259	139	0
25-29	284	251	156	119
30-34		184	134	142
35-39		133	41	21
40-44		55	21	0
45-49		26	0	0
TOTAL	112	190	108	84
FECONDITE CUMULEE (A 49 ANS)	2,94	5,95	2,81	1,41

taux de fécondité à 15-19 ans est faible; par contre le maximum est atteint à 30-34 ans, montrant une fécondité importante à des âges avancés ce qui confirme en partie l'analyse de B. Lewis [1981] sur Abidjan en 1974.

Les différences de fécondité entre les femmes ne parlant pas français et celles parlant cette langue sont importantes bien que difficilement explicables, car ces femmes sont souvent de catégories socio-économiques voisines. Quant aux femmes ayant fréquenté l'école quelques années (primaire < CM2) leur descendance finale est la plus élevée. Ceci amène à penser que l'influence de la scolarité sur la baisse de la fécondité n'est vraiment déterminante que lorsque l'on a atteint un niveau secondaire. Chez les femmes faiblement scolarisées la fécondité est donc la plus élevée; légèrement supérieure à celle des femmes totalement illettrées. On peut émettre l'hypothèse (qui demande à être vérifiée) que les femmes peu scolarisées, observent peu ou moins les pratiques traditionnelles d'allaitement prolongé au sein et d'abstinence sexuelle après chaque naissance, sans pour autant recourir à des méthodes contraceptives, et connaissent donc une fécondité plus élevée.

4.3.3.2. Fécondité et activité

Les femmes qui exercent une activité ont bien une fécondité nettement moindre que les femmes ménagères quelle que soit la méthode de collecte utilisée; l'écart de descendance finale entre les femmes actives et inactives est de 2,3 à 2,4 enfants (tableau 4-38).

La fécondité chez les élèves et étudiantes est plus difficile à saisir à cause de contraintes purement méthodologiques. En effet, l'activité est demandée lors du 1er entretien seulement et elle n'est pas corrigée par la suite. De toutes façons, le phénomène est difficile à cerner dans la mesure où l'on est dans l'impossibilité de mesurer l'incidence des grossesses sur l'arrêt de la scolarité, celui-ci pouvant se produire immédiatement avant l'accouchement. Ainsi, l'observation rétrospective risque de sous-estimer la fécondité chez les élèves, car une jeune fille ayant accouché quelques mois avant l'enquête aura interrompu ses études et ne se déclarera pas élève au moment de l'enquête. Inversement l'observation suivie prend en considération la situation déclarée au 1er passage (si la femme était résidante dès le début

de l'opération, elle peut très bien ne plus être élève ou étudiante au moment de l'accouchement sans que la grossesse soit la cause de l'interruption de sa scolarité, d'où une sur-estimation évidente. Entre 15 et 19 ans, 42 (rétrospectif) à 62 (suivi) lycéennes sur 1000 ont un enfant. Ce phénomène n'est pas négligeable et demanderait une analyse plus fine au sein d'une génération scolaire, pour déterminer le nombre des abandons successifs de scolarité, à cause de la maternité.

Par grand groupe de professions (tableau 4-39), on peut distinguer les aides familiales, les exploitantes indépendantes du commerce ou des services, les salariées du commerce ou des services, et les femmes exerçant des professions qualifiées. Les aides familiales sont dans l'ensemble des jeunes filles et au-delà de 25 ans les effectifs sont insignifiants. De 15 à 19 ans leur faible fécondité peut s'expliquer par leur état de célibataire, puisque ces aides familiales sont en général au service de leur mère ou de leur tante.

Les exploitantes indépendantes, petites vendeuses, couturières... connaissent les niveaux les plus élevés et la précocité la plus grande. Pour les deux dernières catégories la fécondité est nettement plus faible. Toutefois la catégorie cadres employeurs comprend une importante proportion de femmes non africaines. Si on analyse la fécondité selon les principales professions exercées par les femmes ivoiriennes on aboutit aux descendances finales suivantes :

- exploitante indépendante du commerce 4,77 enfants
- exploitante indépendante artisanat service 4,85 enfants
- salariée qualifiée commerce service 3,66 enfants
- non active 6,08 enfants

Pour les autres professions les effectifs observés sont trop faibles pour pouvoir donner des résultats significatifs. On constate que chez les ivoiriennes les femmes actives ont en moyenne moins d'enfants que les non actives et, parmi les femmes qui exercent une profession, les salariées sont moins fécondes que les femmes ayant une activité dans le secteur "informel".

TABLEAU 4-40 : TAUX DE FECONDITE "LEGITIME" SELON LES NIVEAUX D'INSTRUCTION DU MARI ET DE LA FEMME

GROUPE D'AGES	CONJOINTS ILLETTRES	M. PRIMAIRE F. ILLETTREES	M. SECONDAI. F. ILLETTREES	M. ILLETTRE F. PRIMAIRE	NIVEAU PRIMAIRE 2 CONJOINTS	M. SECONDAI. F. PRIMAIRE	SECONDAI. 2 CONJOINTS	M. SUP. F. SEC. SUP.
15-19	281	225	325	321	257	271	301	240
20-24	362	292	296	325	295	345	244	235
25-29	272	388	303	363	323	278	251	233
30-34	264	239	248	514	287	186	164	180
35-39	152	211	80	300	283	108	65	0
40-44	119	187		0	0	156	31	0
45-49	32	74		0	0			0
TOTAL	261	262	262	328	288	289	201	154
FECONDITE CUMULEE	7,41	8,08	6,26	9,11	7,22	6,72	5,28	4,44

TABLEAU 4-41 : TAUX DE FECONDITE "LEGITIME" SELON LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE DU MARI

GROUPE D'AGES	CADRE PROF. LIBERALE	EXPLOITANT INDE-PENDANT	SALARIE QUAL. COMMERCE SERVICE	SALARIE N. Q. COMMERCE SERVICE	SALARIE QUAL. INDUSTRIE	SALARIE N. Q. INDUSTRIE	FECONDITE "LEGITIME" ENSEMBLE
15-19	238	270	242	349	286	279	276
20-24	249	330	299	409	287	350	324
25-29	240	313	282	306	344	271	291
30-34	170	286	208	329	259	259	248
35-39	11	162	118	129	177	172	143
40-44	0	75	86	82	145	159	102
45-49	0	76	32	0	38	20	34
TOTAL	160	270	240	310	277	267	259
FECONDITE CUMULEE	4,54	7,56	6,34	8,02	7,68	7,55	7,09

4.3.3.3. Fécondité et caractéristiques socio-économiques du mari

L'influence de l'instruction des femmes sur le niveau de fécondité se fait nettement sentir lorsque la femme a fréquenté l'école jusqu'au secondaire. L'instruction du mari a-t-elle les mêmes conséquences ? Les données rassemblées au tableau 4-40 combinent le niveau d'instruction du mari et celui de la femme. Nous avons rassemblé les combinaisons les plus fréquentes. Il apparaît nettement que dès que le mari atteint le niveau secondaire, quel que soit le niveau d'instruction de la femme, la fécondité est plus faible; les niveaux les plus bas étant atteints par les couples où les conjoints sont tous les deux instruits. Par contre le fait que le mari ait un niveau primaire n'entraîne pas une fécondité plus faible que dans les cas où le mari est illettré, ce qui, il faut le dire recouvre la grande majorité de la population, les autres situations étant finalement marginales. Si on analyse la fécondité selon la profession du conjoint (tableau 4-41), on aboutit aux mêmes conclusions que celles déjà faites pour les femmes, à savoir que deux catégories socio-professionnelles se distinguent par une fécondité nettement plus faible : les salariés qualifiés du commerce et des services (dont les agents de la fonction publique) et les cadres, enseignants...

4.3.3.4. Fécondité et habitat

La distinction entre quatre types principaux d'habitat permet de synthétiser un nombre important de caractéristiques socio-économiques. Les quatre sous populations que l'on peut ainsi distinguer ont-elle des comportements démographiques particulièrement différenciés face à la fécondité ?

Si l'on considère l'ensemble de la population africaine (tableau 4-42 et figure 4-18), l'habitat de standing se distingue par une faible fécondité (descendance finale de 3,58), très différente de celle de l'habitat économique (descendance finale 5,09) et nettement inférieure aux descendances finales de l'habitat évolutif (descendance finale 6,09) ou de l'habitat sommaire (descendance finale 7,44).

La population ivoirienne (tableau 4-43 et figure 4-19) reflète la même hiérarchie dans les niveaux de fécondité : la fécondité est assez basse dans l'habitat de standing (2,89 enfants); elle est plus forte (descendance finale 5,07) dans l'habitat économique et elle se maintient à des niveaux assez élevés jusque vers 40 ans; la fécondité est plus précoce dans l'habitat évolutif (280 ‰ à 20-24 ans) et elle décline plus rapidement que dans l'habitat économique, la descendance atteinte étant cependant plus forte (5,71); les chiffres concernant l'habitat sommaire ne sont fournis qu'à titre indicatif la population ivoirienne étant très marginale dans ce type d'habitat.

Ainsi se trouve confirmé le fait que les populations les plus instruites et disposant des meilleures conditions socio-économiques possèdent la fécondité la plus basse. Inversement c'est chez les plus défavorisés que l'on rencontre les niveaux de fécondité les plus élevés, peu différents de ceux relevés en milieu rural.

4.3.4. Analyse de la descendance atteinte par regression multiple

L'analyse de classification multiple (1) correspond à une analyse de regression multiple pour la prédiction d'une variable quantitative, mais à partir d'une sélection de variables qualitatives. Cette technique d'analyse récente s'apparente à la fois à la régression linéaire mais appliquée à des variables qualititatives, et à l'analyse de variance puisqu'elle met en valeur les effets des divers facteurs explicatifs de cette régression.

On peut présenter ce modèle sous la forme $Y = f(x_1, x_2, x_3, x_4, x_5, x_6, x_7)$ où y est la descendance atteinte, observée lors du 1er passage, et x_1 à x_7 sont 7 variables indépendantes en fonction desquelles varie la descendance. Pour chacune de ces variables deux coefficients sont calculés : η^2 et β^2.

Le premier, η^2 est la raison de corrélation entre chaque variable indépendante et la variable dépendante. Ce premier coefficient donne la part de l'influence réciproque de chacune des variables x sur la valeur de y. Plus le coefficient est élevé plus la corrélation est forte.

---

(1) Voir Manuel Ariel (op. cit.) logiciel ayant servi à l'exploitation de l'EPR.

TABLEAU 4-42 : FECONDITE SELON LE TYPE D'HABITAT -POPULATION AFRICAINE-

GROUPE D'AGES	HABITAT STANDING		HABITAT ECONOMIQUE		LOTISSEMENT EVOLUTIF		HABITAT SOMMAIRE		TOTAL	
	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée
12-14 ans	0	0	5	0,02	22	0,07	14	0,04	14	0,04
15-19 ans	62	0,31	146	0,75	224	1,19	267	1,38	191	1,00
20-24 ans	205	1,34	222	1,85	263	2,50	263	2,69	250	2,25
25-29 ans	186	2,27	196	2,83	274	3,87	280	4,09	249	3,49
30-34 ans	168	3,11	189	3,78	201	4,88	309	5,64	207	4,52
35-39 ans	62	3,42	155	4,55	151	5,63	141	6,34	147	5,26
40-44 ans	33	3,58	77	4,94	76	6,01	90	6,79	75	5,63
45-49 ans	0		32	5,09	16	6,09	129	7,44	30	5,78
TOTAL	108		148		199		235		183	

Tableau 4-43 : FECONDITE SELON LE TYPE D'HABITAT -IVOIRIEN-

GROUPE D'AGES	HABITAT STANDING		HABITAT ECONOMIQUE		LOTISSEMENT EVOLUTIF		HABITAT SOMMAIRE		T O T A L	
	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée
12-14 ans	0	0	6	0,02	26	0,08	0	0	15	0,05
15-19 ans	59	0,30	145	0,74	202	1,09	237	1,19	167	0,88
20-24 ans	175	1,17	219	1,84	280	2,49	194	2,16	249	2,13
25-29 ans	149	1,92	196	2,82	249	3,74	288	3,60	223	3,24
30-34 ans	132	2,58	192	3,78	198	4,73	356	5,38	198	4,23
35-39 ans	62	2,89	162	4,59	119	5,32	291	6,83	134	4,90
40-44 ans	0		80	4,99	70	5,67	209	7,88	73	5,27
45-49 ans	0		17	5,07	8	5,71	0		9	5,31
TOTAL	90		146		187		225		166	

Fig:4-18 TAUX DE FECONDITE PAR TYPE D'HABITAT
(ensemble population africaine)

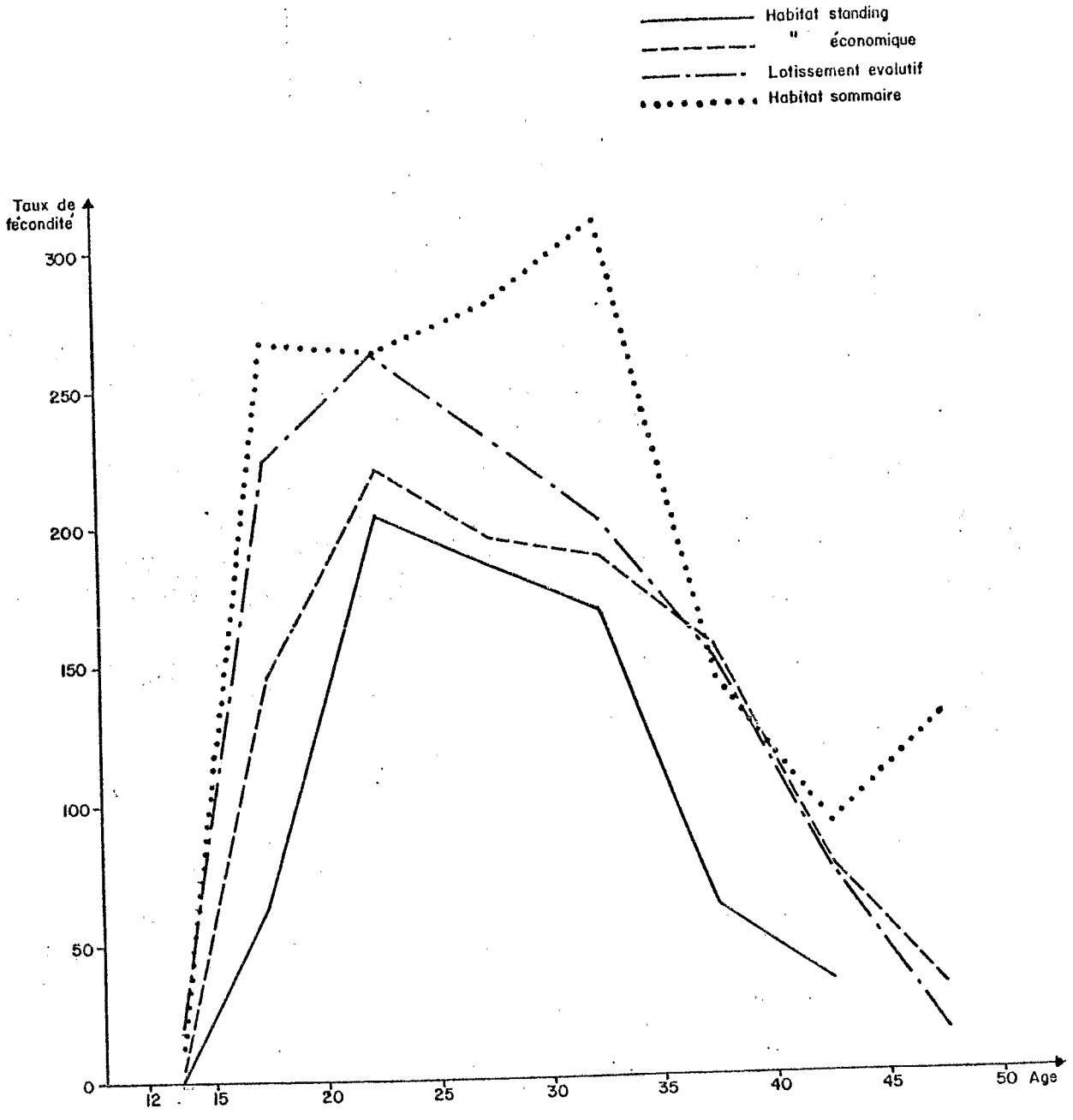

Fig. 4-19 TAUX DE FECONDITE PAR TYPE D'HABITAT - IVOIRIEN -

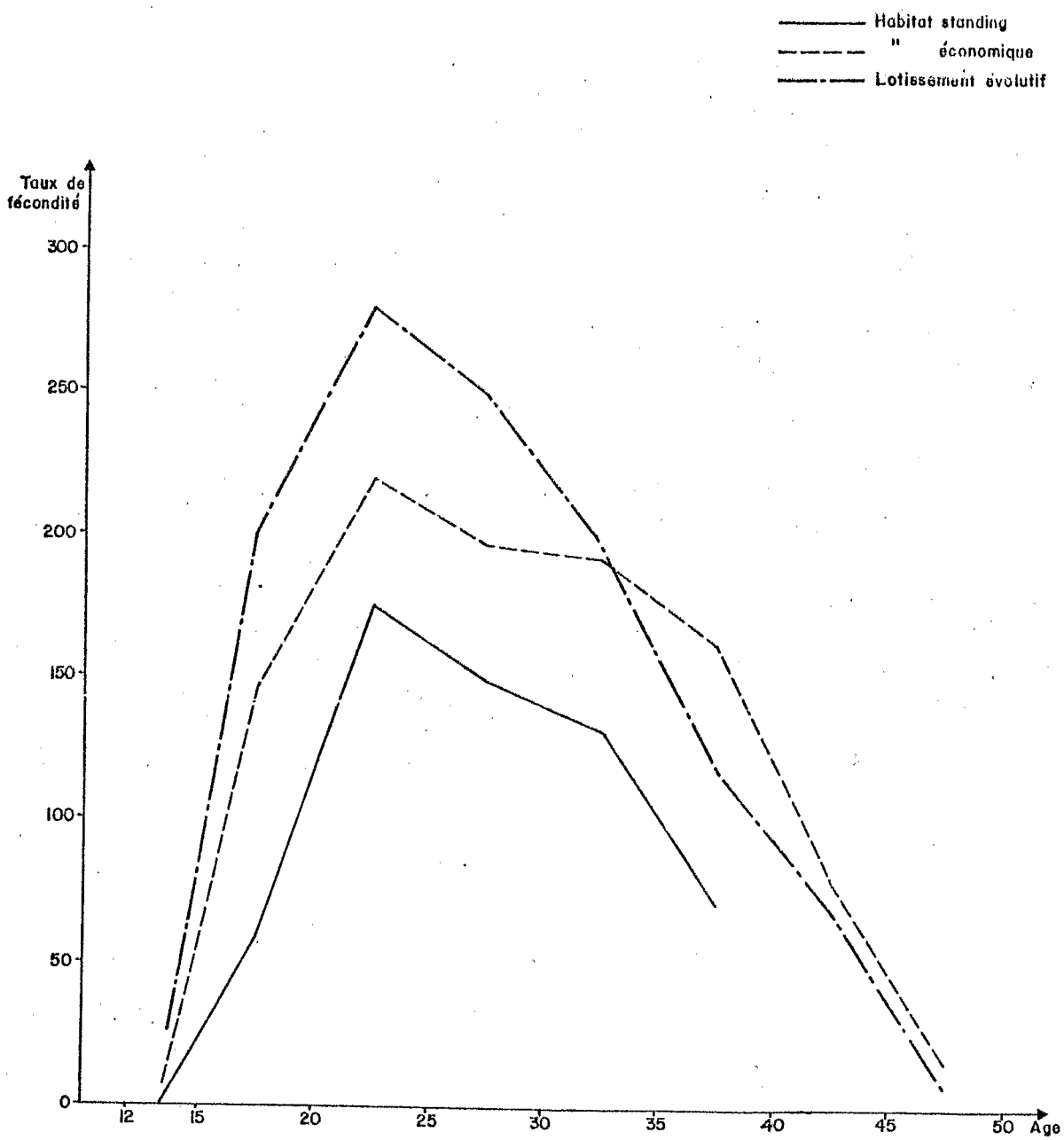

Le second, β^2, est une coefficient empirique pour l'évaluation de l'incidence de chaque variable indépendante sur la prédiction, en cas d'égalité du reste des variables. Ce second coefficient donne donc l'influence propre de la variable, toutes choses égales par ailleurs. Plus la valeur de ce coefficient est élevée, plus l'influence est forte. Pour un modèle à 7 variables le coefficient de corrélation multiple est élevé : 0,72.

La variable qui influe le plus sur le niveau de la descendance atteinte est l'âge, suivi de la situation matrimoniale, de l'activité de la femme, du niveau d'instruction du mari, puis du niveau d'instruction de la femme; l'influence de la nationalité est très faible (valeur du coefficient η^2). Si l'on considère l'influence de chacune des variables toutes choses égales par ailleurs, seul l'âge est vraiment significatif, puis dans une moindre mesure la situation matrimoniale et la nationalité.

La suite du tableau présente les valeurs prises par chacune des modalités des différentes variables :

- la première colonne nous donne le nombre d'observations (extrapolées) concernées par cette modalité;
- la seconde colonne l'effet positif ou négatif de cette modalité sur la moyenne générale du modèle;
- la troisième colonne la valeur moyenne de la modalité;
- la quatrième colonne la différence entre la valeur moyenne de la modalité et la moyenne générale;
- la cinquième colonne l'écart type de la variable dépendante pour chaque catégorie.

Ainsi pour une femme de 15-19 ans la descendance atteinte est de 0,50 en moyenne et pour une femme de 45-49 ans de 5,27.

La prédiction obtenue à partir du modèle se calcule de la façon décrite ci-après. Supposons une femme ayant les caractéristiques suivantes : 22 ans, célibataire, niveau du CEP, tenant un petit commerce, habitant une cour, ivoirienne. Pour calculer la descendance prédite par le modèle il faut additionner les différents effets à la moyenne :

- moyenne générale					2,264
Variable	140	Groupe d'âge : 20-24 ans	:	-	0,725
Variable	414	Situation matrimoniale : célibataire	:	-	0,572
Variable	32	Niveau instruction CM2-CEP	:	+	0,121
Variable	226	Activité : Expl. indépendante	:	+	0,075
Variable	800	Habitat : Evolutif	:	-	0,021
Variable	16	Nationalité : Ivoirienne	:	+	0,170
Variable	731	Instruction du conjoint : Non concerné	:	-	0,186
		Prédiction du modèle	:		1,126

Pour une femme ivoirienne mariée à un conjoint résidant ayant le même niveau d'instruction qu'elle et possédant les mêmes autres caractéristiques que la femme précédente le résultat serait de 2,529.

Comme tout modèle, il ne s'agit que de valeurs moyennes obtenues à partir des caractéristiques retenues. Ces résultats confirment donc les analyses précédentes. Ainsi, à âge égal (supposons 35 ans) l'ivoirienne mariée, cadre, résidant dans l'habitat de standing s'oppose à l'ivoirienne de même âge mais non instruite et ménagère résidant dans l'habitat évolutif. Dans ce premier cas la descendance atteinte est de 3,03 et dans le second elle est de 4,58.

Considérer la fécondité dans son ensemble pour une ville comme Abidjan est insuffisant, même si l'on met en évidence une différence notable de niveaux de fécondité entre la capitale et le reste du pays (plus d'un enfant d'écart sur la descendance finale). La ville renferme ses propres inégalités et la brève analyse que nous venons de faire montre bien qu'il y a une évolution progressive des niveaux et donc certainement des comportements vis à vis de la fécondité.

La hiérarchie suggérée par l'analyse des niveaux de fécondité selon les quatre types d'habitat ne recouvre pas totalement la réalité. Si effectivement on trouve de nombreuses femmes instruites qui cherchent à maîtriser totalement leur fécondité, les méthodes contraceptives sont de plus en plus connues et utilisées dans des milieux moins aisés. La vie urbaine induit de nombreuses contraintes et l'intérêt d'une descendance nombreuse disparaît (les entretiens informels au cours de l'enquête le confirment).

Assez rapidement, compte tenu de l'évolution des comportements, la courbe des taux de fécondité à Abidjan devrait s'aligner peu ou prou sur celle de l'habitat économique.

Tableau 4-44 : ANALYSE DE CLASSIFICATIONS MULTIPLES DE LA DESCENDANCE ATTEINTE

VARIABLES INDEPENDANTES	MODALITES	ETA	ETA CARRE	BETA	BETA CARRE
X 1 140, GROUPE D'AGES PASS 1	19	0.67057	0.44966	0.60749	0.36904
X 2 414, SIT MATRIMONIALE	8	0.51250	0.26265	0.16436	0.02702
X 3 32, NIVEAU INSTRUCTION	11	0.27234	0.07417	0.05579	0.00311
X 4 731, NIV.INSTRUCTION EPOUX	11	0.34235	0.11720	0.07756	0.00602
X 5 226, ACTIVITE	9	0.36231	0.13127	0.03153	0.00099
X 6 800, TYPE D'HABITAT	4	0.10852	0.01178	0.02506	0.00063
X 7 16, NATIONALITE	9	0.07621	0.00581	0.13587	0.01846

VARIABLE DEPENDANTE

Y 650, DESCENDANCE OBSERVEE

MOYENNE	2.26362
ECART-TYPE	2.66056
COEFFICIENT DE CORRELATION MULTIPLE	0.72024
QUANTITE D'OBSERVATIONS	374677

VARIABLE	VALEUR	OBSERVATIONS	EFFET	MOYENNE DE Y	DIFFERENCE	ECART-TYPE DE Y
226,	1, NON ACTIF	204247	0.00624	2.46546	0.20185	2.69398
	2, ELEVE ETUDIANT	47354	0.03616	0.20659	-2.05702	0.63604
	9, NON PRECISE	0				
	3, CHOMEUR	8275	-0.00300	1.38369	-0.87993	1.43856
	4, APPRENTIAIDE FAM	13532	0.02804	1.10183	-1.16178	1.97443
	5, EXPLT. INDEPDT	64726	0.07532	3.58746	1.32385	2.87685
	6, SAL.COM SER.DIV	29159	-0.22164	2.10580	-0.15782	2.34758
	7, SALARIE INDUSTRI	2980	0.00749	2.15101	-0.11261	2.54888
	8, CADRES EMPLOYR	4404	-0.41439	1.90827	-0.35535	2.01178
800,	1, HABITAT STANDING	40023	-0.08430	1.55703	-0.70658	2.18644
	3, HABT.ECONOMIQUE	92830	0.10919	2.08658	-0.17704	2.65712
	5, LOTISMT EVOLUTIF	212973	-0.02107	2.44206	0.17844	2.71915
	6, HABITAT SOMMAIRE	28851	-0.07882	2.49624	0.23262	2.63347
16,	1, IVOIRIEN	241844	0.17002	2.25382	-0.00980	2.77096
	2, VOLTAIQUE	44176	-0.14384	2.31522	0.05160	2.39454
	3, MALIEN	27578	-0.10180	2.51849	0.25488	2.56475
	4, GUINEEN	10052	-0.13355	2.26562	0.00209	2.51227
	5, LIBERIEN	245	-0.55813	1.29796	-0.96566	1.58521
	6, GHANEEN	9907	0.08201	2.45836	0.19475	2.57433
	7, AUTRE AFRICAIN	23129	-0.20918	2.50711	0.24350	2.69040
	8, AUTRES	17746	-1.49062	1.45875	-0.80486	1.66376
	9, NON PRECISE	0				
731,	0, ILLETRE	23620	0.21254	3.31321	1.04959	2.81689
	1, PARLE FRANCAIS	77166	0.17486	3.15144	0.88782	2.69283
	2, LETTRE SAN ECOLE	7282	0.37652	3.66548	1.40186	2.88877
	3, PRIMAIRE < CM2	12382	0.29384	3.37191	1.10829	2.82597
	4, CM2 CEP	27598	0.33833	3.31321	1.04959	2.86510
	5, SECOND CYCLE 1	29672	0.07255	2.77039	0.50677	2.38394
	6, SECOND CYCLE 2	9211	-0.02077	2.64694	0.38333	2.16419
	7, MOYEN SUPERIEU	5411	-0.26459	2.26594	0.00232	2.18126
	8, SUPERIE GDE ECOL	6403	-0.31335	2.27019	0.00657	1.80393
	9, NON PRECISE	801	-0.19583	2.23471	-0.02891	2.10911
	-1, NON CONCERNE	175131	-0.18613	1.32262	-0.94100	2.32666

VARIABLE	VALEUR		OBSERVATIONS	EFFET	MOYENNE DE Y	DIFFERENCE	ECART-TYPE DE Y
140,	1, 0- 4	ANS	0				
	2, 5- 9	ANS	0				
	3, 10-14	ANS	43587	-1.66017	0.03292	-2.23069	0.20031
	4, 15-19	ANS	87119	-1.60914	0.50027	-1.76334	0.78041
	5, 20-24	ANS	80593	-0.72481	1.68826	-0.57535	1.37604
	6, 25-29	ANS	56074	0.48430	2.93723	0.67361	1.86909
	7, 30-34	ANS	37881	1.79645	4.17573	1.91212	2.54996
	8, 35-39	ANS	26280	2.38386	4.77835	2.51473	3.04996
	9, 40-44	ANS	15189	2.68879	5.10093	2.83731	3.36473
	10, 45-49	ANS	10701	2.86068	5.26932	3.00570	3.81363
	11, 50-54	ANS	6619	2.35126	4.70298	2.43936	3.71948
	12, 55-59	ANS	3931	2.92794	5.39888	3.13527	3.82049
	13, 60-64	ANS	3199	2.58673	5.23226	2.96864	3.84251
	14, 65-69	ANS	1437	1.35799	3.98539	1.72177	4.12195
	15, 70-74	ANS	883	3.69348	6.39864	4.13503	3.78086
	16, 75 -79	ANS	634	1.53527	4.35489	2.09127	2.88789
	17, 80-85	ANS	172	1.75383	4.12209	1.85848	2.26978
	18, 85 ANS ET PLUS		378	-0.47724	2.07672	-0.18690	2.58122
	99, NON PRECISE		0				
414,	1, CELIBA- TAIRE		127428	-0.57237	0.43526	-1.82836	0.99131
	2, MARIE EP RESIDT		201592	0.30681	3.08871	0.82509	2.66012
	9, NON PRECISE		89	-3.19880	0.58427	-1.67935	1.11389
	5, MARIE EP NON RES		23389	0.22074	3.15075	0.88714	2.66672
	3, VEUF		12394	0.78379	5.16347	2.89985	3.66505
	4, SEPARE		9785	-0.35841	3.29699	1.03337	2.70953
32,	0, ILLETRE		147708	-0.06494	2.90691	0.64330	2.91055
	1, PARLE FRANCAIS		76918	0.12581	2.73599	0.47238	2.90422
	2, LETTRE SAN ECOLE		1746	0.21231	2.64089	0.37728	2.63703
	3, PRIMAIRE < CM2		36411	0.09766	1.31427	-0.94934	2.03943
	4, CM2 CEP		46414	0.12124	1.42089	-0.84273	1.95148
	5, SECOND CYCLE 1		45847	0.01726	1.37104	-0.89258	1.87353
	6, SECOND CYCLE 2		12937	-0.46225	1.30293	-0.96069	1.74994
	7, MOYEN SUPERIEU		3190	-0.64426	1.41191	-0.85170	1.67902
	8, SUPERIE GDE ECOL		2524	-0.69803	1.55468	-0.70894	1.34303
	9, NON PRECISE		951	-0.26839	1.83807	-0.42555	1.48334
	-1, NON CONCERNE		31	0.22059	0.0	-2.26361	0.0

4.4. QUELQUES AUTRES CARACTERISTIQUES DE LA FECONDITE

L'enquête à passages répétés n'était pas conçue pour permettre d'analyser les variables intermédiaires de la fécondité telles que l'allaitement ou le temps mort physiologique. D'autre part on n'a pas cherché à retracer l'ensemble de la vie génésique des femmes. L'enquête ivoirienne sur la fécondité devrait combler ces lacunes.

Toutefois l'EPR permet de dégager quelques éléments sur la distribution par rang des naissances vivantes.

4.4.1. Distribution des naissances vivantes selon le rang

Au 1er passage de l'enquête les naissances par rang et par âge de la mère se distribuaient de la façon suivante (tableau 4-45).

Tableau 4-45 : DISTRIBUTION EN % DES FEMMES SELON LEUR AGE ET LE NOMBRE DE NAISSANCES VIVANTES

Nombre de naissances vivantes	15-19	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59
0	64,1	22,6	10,3	7,4	8,6	8,5	10,5	15,0	8,2
1	24,7	26,3	14,5	9,2	9,4	8,5	9,6	8,6	12,3
2	8,8	25,6	18,2	14,0	9,2	9,9	11,8	13,0	7,3
3	1,8	15,5	19,0	10,8	10,5	8,4	7,8	8,5	8,1
4	0,5	6,4	17,6	12,4	10,6	9,7	7,8	6,3	10,5
5	0,1	2,6	11,4	14,0	9,5	9,9	5,8	8,1	7,0
6		0,8	5,6	13,0	10,2	12,4	7,7	9,0	9,6
7		0,1	2,1	9,2	10,0	8,4	9,2	4,6	10,6
8		0,1	1,0	5,3	10,7	7,5	6,2	7,9	3,8
9			0,3	2,7	5,6	6,9	6,0	9,3	5,7
10				1,2	3,3	3,4	7,6	4,2	4,6
11				0,4	1,1	3,3	4,7	2,7	6,0
12 et +				0,4	1,3	3,2	5,3	2,8	6,3
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Pour les trois derniers groupes d'âges les répartitions sont quasiment définitives. Elles présentent quelques différences entre elles surtout pour la proportion de femmes n'ayant eu aucun enfant.

La proportion de femmes sans enfants à partir de 30 ans varie entre 7,4 et 15 %. Dans trois groupes d'âges elle se situe autour de 8,5 %, ce qui doit refléter à peu près la stérilité définitive, puisque la plupart de ces femmes ont vécu en union à un moment ou à un autre. Au-delà de 35 ans, on relève de fortes proportions de femmes ayant 7 ou 8, voire 9 enfants. Ainsi dans le groupe d'âges 35-39 ans 32 % des femmes ont 7 enfants et plus, et 37 % dans le groupe d'âges 55-59 ans.

A partir des naissances classées selon le rang on peut calculer des probabilités d'agrandissement, pour les femmes qui ont dépassé l'âge limite de la fécondité. Ce calcul fait à partir des descendances déclarées par les femmes les plus âgées, on l'a déjà noté, risque fort d'être sous estimé. D'autre part, les effectifs des femmes prise en considération (femmes âgées de 45 à 59 ans) sont relativement faibles et l'on obtient une série de probabilités d'agrandissement assez irrégulière. Cet indice représente la probabilité pour une femme ayant déjà eu n naissances vivantes d'avoir au moins n + 1 naissances. La probabilité d'agrandissement a_n se calcule donc de la façon suivante :

$$a_n = \frac{\text{Femmes ayant eu } (n+1) \text{ naissances}}{\text{Femmes ayant eu } (n) \text{ naissances}}$$

Les résultats sont regroupés au tableau 4-46.

Tableau 4-46 : PROBABILITES D'AGRANDISSEMENT (FEMMES DE 45 A 59 ANS)

Rang	Enfant rang n	Naissances cumulées	Probabilités d'agrandissement
0	2.436	21.169	0,885
1	2.063	18.733	0,890
2	2.410	16.670	0,855
3	1.713	14.260	0,880
4	1.656	12.547	0,868
5	1.420	10.891	0,870
6	1.787	9.471	0,811
7	1.705	7.684	0,778
8	1.327	5.979	0,778
9	1.482	4.652	0,681
10	1.261	3.170	0,602
11	915	1.909	0,521
12 et +	994	994	

Pour ces femmes de plus de 45 ans la probabilité de ne pas avoir d'enfant est de : 1 - 0,885 soit 0,115; nous avons ainsi une idée du niveau de la stérilité chez les femmes ayant terminé leur vie féconde, 11,5 % n'ont pas eu d'enfant. Cette proportion est légèrement supérieure à celle relevée pour les générations plus jeunes (8,5 %). La probabilité d'avoir un deuxième enfant est sensiblement égale à celle d'en avoir au moins un. Par la suite la série décline à peu près régulièrement et lentement; jusqu'à 5 enfants les probabilités sont voisines, comprises entre 0,855 et 0,880; puis au-delà de ce rang elles diminuent fortement. Les probabilités demeurent toutefois plus faibles que celles relevées habituellement en Afrique de l'Ouest.

On peut procéder également à un classement des naissances enregistrées lors de l'observation suivie en fonction à la fois de l'âge de la mère et du rang de ces naissances. La répartition âge par âge est présentée sur la figure 4-20. En abscisse figure l'âge de la mère, et en ordonnée la répartition en pourcentage des naissances de même rang. Ainsi les naissances de rang 1 sont particulièrement fréquentes entre 17 et 22 ans (plus de 10 %) et le mode de cette distribution (18 %) se situe à 18 ans. Sur ce graphique on peut constater que plus le rang de la naissance est élevé, plus cette naissance se situe à des âges très différents. Ainsi on trouve des naissances de rang 7 à la fois chez des femmes de 22 ans et de 43 ans, l'essentiel de ces événements se produisant cependant entre 28 et 35 ans.

En combinant les résultats de l'observation suivie et les données concernant la date de la dernière naissance vivante recueillie au 1er passage, on peut obtenir une estimation de l'intervalle intergénésique moyen (1). Le tableau ci-joint (4-47) donne la valeur de l'intervalle moyen (en mois) entre la date de la dernière naissance déclarée et la date de la naissance enregistrée au cours de l'année d'observation. Ce calcul n'est donc effectué que pour une partie des femmes, celles ayant connu une naissance durant la période d'enquête. Ces intervalles sont classés à la fois selon l'âge de la mère et le rang de la naissance (population ivoirienne seulement).

---

(1) Cette analyse ne peut être que partielle, puisque nous ne disposons pas de la vie génésique passée des femmes, et nous ne pouvons donc pas étudier l'évolution des intervalles selon la descendance atteinte.

Fig.4-20 REPARTITION DES NAISSANCES DURANT L'ANNEE D'OBSERVATION SELON LE RANG DE L'ENFANT ET L'AGE DE LA MERE

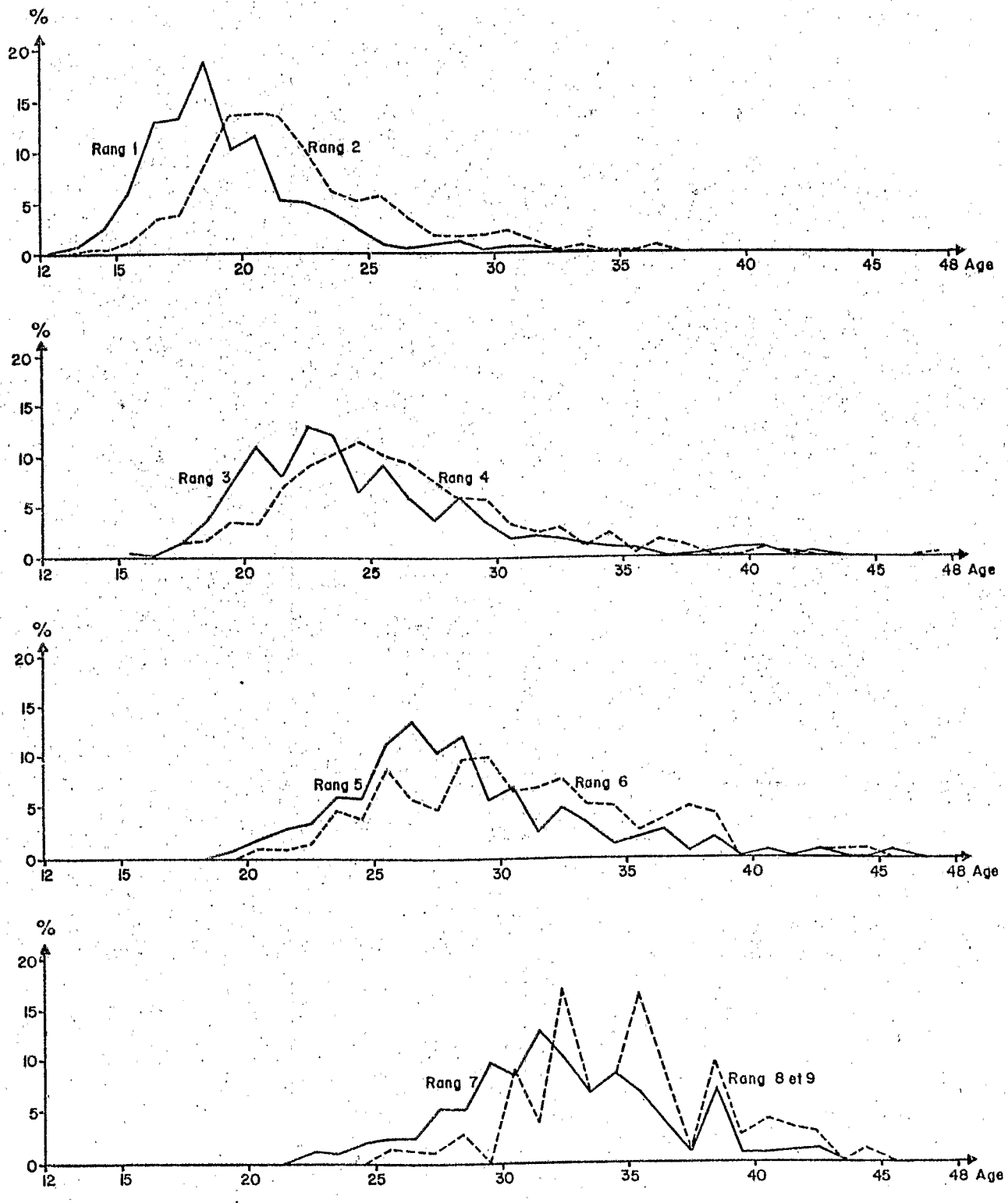

Tableau 4-47 : INTERVALLES ENTRE NAISSANCES (EN MOIS) SELON LE GROUPE D'AGES DE LA MERE ET LE RANG DE NAISSANCE (DIMENSION ATTEINTE)
- POPULATION IVOIRIENNE -

Dimension atteinte	15-19 ans	20-24 ans	25-29 ans	30-34 ans	35-39 ans	40-44 ans	Ensemble
2	24,9	26,3	33,3	38,8			32,1
3		27,6	30,6	40,0	95,6		34,1
4		31,5	31,9	36,1	45,8	59,5	34,9
5			27,5	31,7	41,3	35,3	32,7
6			27,3	26,6	35,7	60,7	33,1
7			26	30,9	37,8	46	36,2
8				30,5	41,1	32,1	37,3
9				36,8	30,3	34,6	33,7
10				29,3	29,4	35,7	29,5
11					28,4	29,0	32,0
12					30,0	37,0	34,6

Pour l'ensemble des naissances enregistrées chez les femmes ivoiriennes, l'intervalle moyen entre deux naissances est de 34,1 mois. Cet intervalle relativement long résulte en partie de la volonté chez certaines femmes d'espacer leurs naissances. L'intervalle entre naissances ne reflète qu'un comportement moyen, mais l'insuffisance des effectifs ne permet pas de se livrer à une analyse plus fine selon les diverses catégories sociales.

4.4.2. Les naissances multiples

Si l'on cumule l'ensemble des naissances enregistrées (lors des observations rétrospective et suivie) on relève 1.948 événements doubles pour 125.436 accouchements ayant donné lieu à des naissances vivantes soit un taux de gemellité de 15,5 %; ce résultat est comparable à celui trouvé à l'état civil : 14,5 % [A. Dittgen 1979 (a)]. Nous avons procédé au classement de ces événements doubles d'une part selon le groupe d'âges de la mère et d'autre part selon le rang de naissance.

Tableau 4-48 : NAISSANCES MULTIPLES SELON L'AGE DE LA MERE

Groupes d'âges	Evénements totaux	Evénements doubles	Proportion en ‰
15 - 19	30.789	198	6,4
20 - 24	41.829	685	16,4
25 - 29	27.004	457	16,9
30 - 34	15.017	294	19,6
35 - 39	6.509	202	31,0
40 - 44	2.219	112	50,5
45 - 49	505	-	
Ensemble	125.436	1.948	15,5

Tableau 4-49 : NAISSANCES MULTIPLES SELON LE RANG DE L'EVENEMENT

Rang	Evénements totaux	Evénements doubles	Proportion en ‰
1	26.347	141	5,4
2	23.652	257	10,9
3	19.420	402	20,7
4	13.793	347	25,2
5	9.556	203	21,2
6	7.848	112	14,3
7	5.576	142	25,5
8	3.430	85	24,8
9 et +	4.626	150	32,4

Ainsi la proportion de jumeaux augmente avec l'âge de la mère, mais semble indépendante du rang de naissance. Pour l'ensemble de l'enquête nous enregistrons un événement double toutes les 65 issues soit une fréquence bien plus élevée que chez les populations occidentales où celle-ci est proche de 1 pour 100 [Dittgen 1979 (a)]. Il faut noter que nous avons enrégistré proportionnellement davantage de décès infantiles chez les jumeaux que chez les autres enfants.

*
* *

Il existait jusqu'à présent fort peu de données sur la fécondité à Abidjan; la seule étude sur l'ensemble de la ville remonte à 1964 (SEMA). Par la suite deux opérations ponctuelles ont eu lieu : une à Adjamé en 1969, l'autre sur trois quartiers en 1972-73; une synthèse a déjà été présentée par A. Dittgen (1977). Le même auteur a pu estimer les niveaux de fécondité à partir de l'état civil [1979 (b)]. On a regroupé l'ensemble des résultats obtenus au tableau 4-50. Pour chaque série nous présentons les taux de fécondité par âge, la fécondité cumulée et le taux brut de reproduction (TBR) , descendance moyenne féminine par femme en l'absence de mortalité; ce taux brut de reproduction est égal à 0,488 fois la descendance finale (1).

Tableau 4-50 : DIVERSES EVALUATIONS DE LA FECONDITE A ABIDJAN

Groupe d'âges	Abidjan 1963-64	Adjamé 1969	Cocody 1972-1973	Treichville Koumassi 1972-1973	Etat civil 1975	EPR 1978-1979
15 - 19	200	165	121	219	173	187
20 - 24	230	238	273	307	248	247
25 - 29	215	209	327	284	278	246
30 - 34	196	144	148	291	227	197
35 - 39	125	108	{ 174	{ 137	175	134
40 - 44	67	98			67	66
45 - 49	29	89			41	25
Fécondité cumulée	5,34	5,3	6,1	6,9	6,06	5,55
Taux brut de reproduction	2,61	2,6	3,0	3,4	2,96	2,71

(1) Le rapport de masculinité à la naissance est en général de 105 garçons pour 100 filles soit 0,488 filles pour 1 naissance. La répartition des naissances par sexe à l'EPR est la suivante : 1.235 garçons et 1.162 filles soit un rapport de masculinité à la naissance de 106.

Si l'on excepte les données de 1972-73 portant sur des effectifs assez faibles, il n'y a pas de grandes discordances. La fécondité n'a pas diminué au cours des quinze dernières années à Abidjan (1), mais reste inférieure, comme on l'a vu, aux niveaux enregistrés dans l'ensemble du pays (une descendance finale de 5,55 enfants à Abidjan contre 6,54 pour l'ensemble du pays). Cependant la féminisation progressive de la pyramide, surtout aux âges féconds (entre 15 et 25 ans), entraîne une hausse du taux de natalité. Ainsi le taux de natalité à Abidjan est passé de 47 ‰ en 1963 à 50,4 ‰ en 1978-79, supérieur à celui de l'ensemble du pays qui est de 48,9 ‰. Si la féminisation des structures se poursuit, le taux de natalité devrait rester élevé pendant les années à venir, même si les niveaux de fécondité diminuent sensiblement. Cette natalité élevée pose un problème d'équipement en maternités et en personnel spécialisé : durant l'année 1982 on devrait enregistrer environ 260 naissances par jour à Abidjan.

La ville possède maintenant sa propre dynamique puisque ce taux élevé de natalité contribue notablement à sa croissance démographique, prenant progressivement le relai de la migration.

---

(1) Les résultats obtenus à partir de l'état civil suggère même une hausse de la fécondité; toutefois le mode de collecte est très différent de l'EPR. Il y a indépendance entre le numérateur (naissances déclarées en 1975 à l'état civil de femmes residantes dans la commune) et le dénominateur (population du recensement de 1975). Deux difficultés sont à surmonter : d'une part un problème de sélection des femmes résidantes dans la commune d'Abidjan, certaines femmes non résidantes pouvant tout de même se déclarer telle; d'autre part l'analyse porte sur l'ancienne commune d'Abidjan et non sur l'ensemble de l'agglomération (Abobo et Yopougon étant exclus).

Chapitre V

LA MORTALITÉ

L'observation du mouvement naturel, et tout particulièrement l'étude de la mortalité, constitue l'un des objectifs essentiels de l'enquête à passages répétés. Faute d'informations suffisamment récentes, le plan de sondage de l'enquête à passages répétés retenait l'hypothèse d'un taux brut de mortalité de 18 ‰ à Abidjan. Ce niveau estimé correspondait à une baisse relativement faible de la mortalité entre 1965 et 1978; cette baisse de la mortalité s'est avérée plus importante que prévu.

Près de 60 % des décès observés concernent les enfants de moins de 5 ans, et nous orienterons notre analyse plus particulièrement sur la mortalité aux jeunes âges, les résultats obtenus étant comparés aux données nationales (Direction de la Statistique [1982])

5.1. LA COLLECTE DES DONNEES

5.1.1. La méthode

L'enquête à passages répétés est par définition "l'observation à plusieurs reprises d'un échantillon permanent de population"; le suivi de cette population permet une meilleure saisie tant des événements que de leur date toujours relativement récente et donc moins sujette à oubli ou approximation. Le tableau 5-1 permet de noter la bonne précision des données aux jeunes âges : 90 % des décès de moins d'un mois sont connus avec exactitude; tant la date de naissance que la date de décès, sont déclarées au jour près. Le carnet de santé délivré par les PMI, constitue un élément d'information fiable (tableau 5-2). Pour les moins d'un an les déclarations sont connues dans 48 % des cas au jour près et à 52 % au mois près. Pour les 1-4 ans, le degré de précision diminue et on enregistre 27 % des déclarations en jour, 59 % en mois et 14 % en année. Cette imprécision résulte essentiellement de la date de naissance.

Une autre constatation s'impose : les décès infantiles sont particulièrement nombreux dans les premiers jours suivant la naissance. La collecte des décès infantiles ne bénéficie pas à plein des avantages de l'enquête à passages répétés. Le tableau 5-3 est particulièrement révélateur, il nous donne la répartition des décès suivant le passage où ils sont observés.

Tableau 5-1 : DEGRE DE PRECISION DE L'AGE AU DECES
(Effectif non extrapolé)

Age au décès	Jour	Mois	Année
0 mois	57	6	0
1 - 5 mois	11	12	0
6 - 11 mois	10	11	1
12 - 23 mois	13	26	4
24 - 59 mois	8	19	7
TOTAL	99	74	12

Tableau 5-2 : PROPORTION DE DETENTRICES D'UN CARNET DE SANTE ET COUVERTURE VACCINALE (1)

Année	Détenteur carnet santé	BCG	Rougeole	D.T. COQ. POL		
		Vacc.	1ère dose	1ère dose	2ème dose	3ème dose
Avril 1979	76 %	54 %	51 %	64 %	50 %	39 %
Juin 1980	77 %	65 %	61 %	74 %	62 %	51 %

Tableau 5-3 : REPARTITION DES DECES SELON LE PASSAGE

Age au décès	Omission à un passage déclaration au suivant	Créé (Naissance ou arrivée) Décédé même passage	Résident Passage N-1 Décédé Passage N
0 mois	1	58	4
1 - 5 mois	0	12	11
6 - 11 mois	0	0	22
12 - 23 mois	0	3	40
24 - 59 mois	1	0	33
5 ans et +	0	16	118
TOTAL	2	89	228

(1) Source Tableau 5-2 : Gateff C., Le Bras J. (1981)

Ainsi sur 109 décès de moins d'un an 71 soit 65 % ont été enregistrés alors que l'enfant n'était pas né au passage précédent (c'est-à-dire que la naissance et le décès sont déclarés au même passage). L'intérêt de l'observation suivie s'émousse dans ce cas, et des risques d'omissions subsistent, même si l'on demande aux femmes à chaque passage si elles sont enceintes ou non, un intervalle de 6 mois entre deux passages étant trop long pour déceler efficacement toutes les grossesses.

Enfin, quelle que soit la méthode utilisée, force est de constater que la collecte de données précises sur la mortalité se heurte à des facteurs d'ordre psycho-sociologiques quasi généraux. C'est par exemple les réticences à l'égard de l'expression de la mort, qui existent aussi bien chez les enquêtés que chez les enquêteurs. Les périphrases utilisées pour parler de la mort illustrent ces réticences : il n'est pas interdit d'en parler, mais il faut distinguer entre "ce qui peut être dit" et "ce qui doit être dit autrement". De la mort biologique ne résulte pas obligatoirement une disparition sociale. Par exemple encore, l'attitude à l'égard des nouveaux-nés dont le statut social est quasi inexistant dans la plupart des sociétés traditionnelles. Leur mort biologique ne se traduit pas, (encore moins que pour les adultes) par une disparition sociale, puisqu'il n'y a pas eu vraiment intégration. Ceci explique en partie les inhumations furtives et clandestines d'enfants à Abidjan, le coût élevé d'une inhumation officielle intervenant pour une autre part. Le décès est donc très souvent caché (l'enfant "est parti"), même aux proches voisins. La proximité temporelle de la mort constitue également une raison supplémentaire d'omission (1).

On se trouve donc dans une situation paradoxale où ce qui est le plus important pour le démographe est secondaire pour les enquêtés.

5.1.2. Décès et mobilité

Dans le cas de l'enquête ivoirienne on enregistre une très forte mobilité de la population, en milieu urbain tout particulièrement (2). L'analyse de la répartition des décès suivant la situation de résidence au moment du décès (tableau 5-4), conduit à faire trois constatations :

---

(1) A plusieurs reprises un voisin est intervenu auprès des enquêteurs pour leur demander de ne pas importuner la mère du défunt.

(2) Cet aspect - décès et mobilité - est développé dans une communication présentée au séminaire sur les méthodes d'analyse et de collecte des données dans les études sur la mortalité. UIESP - Dakar - Ph. Antoine, C. Herry 1981.

- relativement peu de décès sont enregistrés
- la plupart concernent la mortalité infantile ou juvenile
- l'essentiel des décès (68 %) concerne des individus résidents absents, soit hors d'Abidjan soit à l'hôpital à Abidjan.

Tableau 5-4 : SITUATION DE RESIDENCE AU DECES ET LIEU DE DECES

	Lieu du décès	Abidjan		Hors Abidjan	
Assistance au décès	Situation de résidence	R.P.	R.A.	R.A.	Non résident
Hôpital	0 an		53	3	1
	1 - 4 ans		25	6	2
	Autres âges		50	10	6
Hors formation sanitaire	0 an	39	3	10	1
	1 - 4 ans	19	4	20	3
	Autres âges	28	5	28	4
TOTAL		86	140	77	17

Ces trois constatations résultent du même phénomène, la forte émigration des populations à haut risque de mortalité.

En ce qui concerne la mortalité infantile le déplacement des mères, avant ou après l'accouchement, et donc des nouveaux nés, est un facteur de sous-estimation. Certaines femmes partent accoucher au village; l'absence est alors souvent supérieure à 6 mois. Elles sont donc considérées comme non résidentes, bien qu'il ne s'agisse que d'une absence, longue mais temporaire (1). Le phénomène le plus fréquent est néanmoins le retour au village après l'accouchement, dans un but de repos pour la mère, pour satisfaire à l'obligation traditionnelle de séparation temporaire des conjoints, ou simplement pour présenter le nouvea-né à la famille. Ici encore l'absence du couple mère-enfant dans la période à plus haut risque de mortalité infantile est une cause importante de sous-estimation des décès d'enfants, d'autant plus qu'au moment de la collecte des informations la famille restée à Abidjan ne dispose pas de renseignements récents sur les absents.

(1) La définition retenue pour les résidents était peut être trop restrictive (voir supra chap. 2).

Deux chiffres illustrent ce propos : pour les femmes dont on sait qu'elles ont eu une issue, 21 % sont parties après l'accouchement (23 % pour les ivoiriennes), 10 % se sont déplacées avant l'issue (12 % pour les ivoiriennes).

On peut à juste titre se demander si dans de telles conditions de mobilité l'importance du phénomène migratoire n'occulte pas largement la perception du phénomène mortalité beaucoup plus rare. L'ensemble de ces considérations non exhaustives démontre qu'il est nécessaire de manier avec beaucoup de prudence toutes les données concernant la mortalité.

Afin de neutraliser en partie l'interférence des migrations, nous n'avons pris en compte que la population ivoirienne dans l'analyse présentée ci-après.

5.2. LES NIVEAUX DE MORTALITE INFANTILE ET JUVENILE

En principe, toutes les données nécessaires pour un véritable début d'analyse longitudinale sont disponibles et l'on devrait pouvoir calculer directement les quotients de mortalité. Les départs pertubant fortement l'analyse de la mortalité, on ne retient que la population résidente au premier passage et ainsi on peut calculer de façon classique le quotient de mortalité en ne tenant compte que des émigrations touchant cette population. Pour les enfants nés au cours de l'enquête nous avons retenu ceux nés d'une mère résidente au premier passage. Cette méthode, plus rigoureuse sur le plan de l'analyse présente l'inconvénient de ne considérer qu'une sous population d'individus toujours résidents et de faire l'hypothèse que la population émigrante connait la même mortalité, hypothèse qui pour toutes les raisons déjà exposées nous paraît erronée.

Une autre méthode, plus simple, consiste à calculer les taux de mortalité en retenant comme numérateur l'ensemble des décès concernant des individus résidents au moment de l'événement, et au dénominateur la population moyenne (celle résidente au deuxième passage) ; cette méthode plus grossière présente l'avantage de prendre en compte le maximum de population possible; on ne peut pourtant pas saisir la mortalité de tous les émigrants mais tout au moins on intègre les décès (pour l'ensemble national) des individus immigrants devenus résidents après le premier passage.

La forte mobilité qui affecte les populations tant ivoirienne qu'étrangère, demeure un obstacle à l'analyse fine car dans l'état actuel des données il demeure impossible de mesurer la mortalité différentielle touchant les migrants.

Enfin nous avons recours à une méthode indirecte : l'estimation de la mortalité à partir du taux de survie des enfants. Cette méthode exige un certain nombre de conditions qui ne sont peut-être pas réunies en milieu urbain: entre autres, une constance de la structure par âge de la fécondité, ainsi qu'une constance au cours des dernières années, des taux de mortalité infantile et juvénile. Par contre la méthode présente l'avantage de porter sur un grand nombre d'observations pour chaque femme. Ainsi à Abidjan chez les femmes de 30-34 ans nous avons obtenu des réponses concernant en moyenne 4,71 enfants (dont 0,74 décédé). Remarquons que dans l'enquête à passages répétés et compte tenu de nos résultats, c'est environ 1 femme d'âge fécond sur 70 qui fournit un décès infantile.

5.2.1. Calcul direct des quotients

Il est possible de calculer directement les quotients de mortalité en retenant la sous population des résidents au premier passage et en notant d'une part les décès de résidents (qu'ils soient absents ou présents) et d'autre part les émigrations; on peut ainsi calculer la mortalité dans chacun des triangles. Le diagramme de Lexis ci-joint (figure 5-1) nous donne la répartition des décès et des émigrations pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire (population ivoirienne uniquement).

La formule générale de calcul du quotient dans ce cas est la suivante :

$$ {}_1q_x = \frac{D\ (x,\ x+1)}{Px - \frac{1}{2}\ E\ (x,\ x+1)} $$

Px : la population au xème anniversaire

D (x, x + 1) : les décès entre le xème et (x + 1) ème anniversaire

E (x, x + 1) : les émigrations entre le xème et (x + 1)anniversaire.

Fig.5-1 CALCUL DES QUOTIENTS POUR LA POPULATION IVOIRIENNE RESIDENTE AU 1er PASSAGE

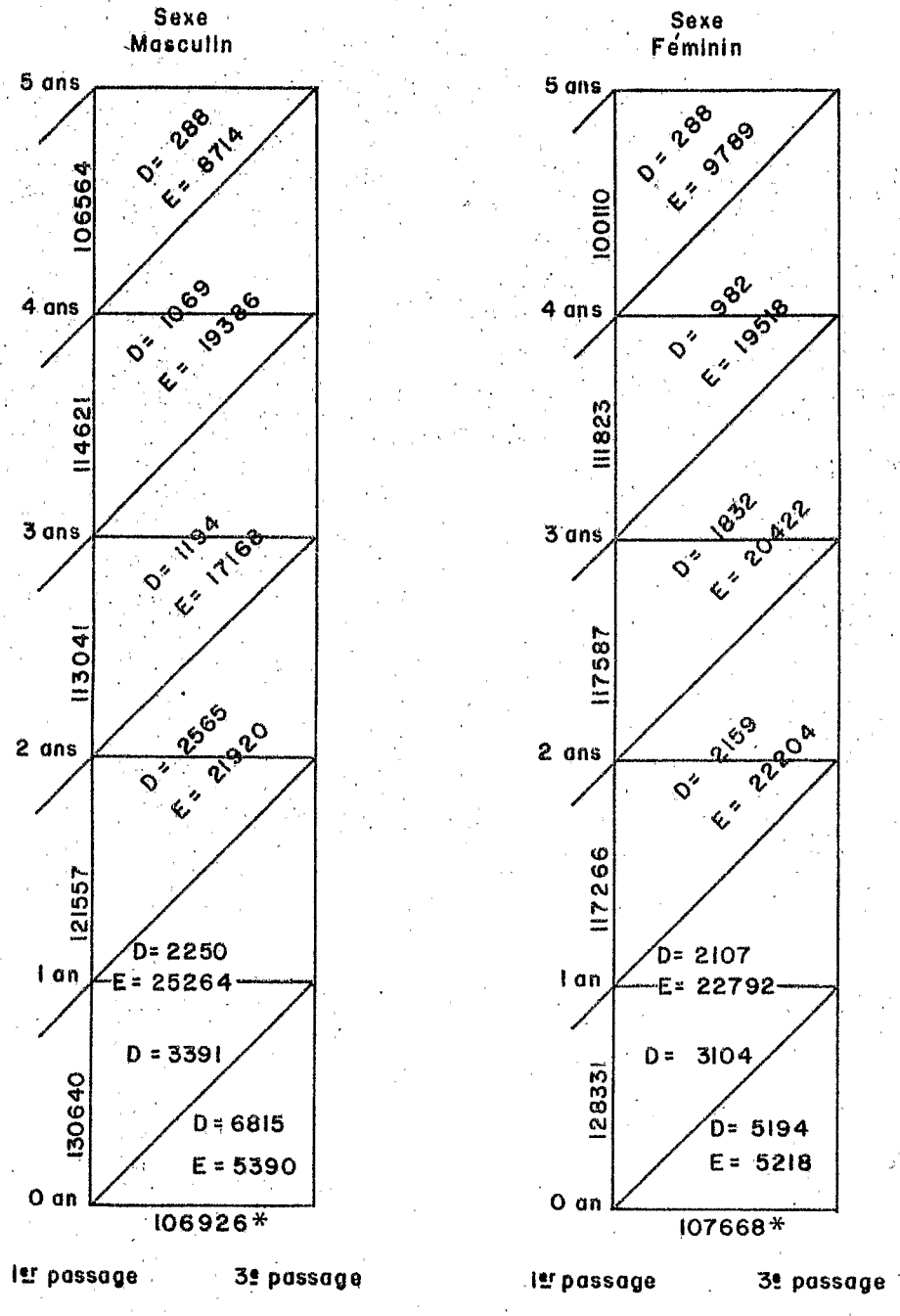

*: Naissances issues de femmes résidentes au 1er passage

Pour la mortalité infantile le calcul est donc (exemple du sexe masculin) (1) :

$$1q_o = \frac{6815}{106296 - \frac{1}{2}(5390)} + \frac{3391}{130645 - \frac{1}{2}(12632)}$$

Pour la mortalité juvénile on procède au même type de calcul, triangle par triangle, pour chaque année d'âge; ensuite, les produits successifs des taux de survie permettent de calculer le niveau de mortalité 1 - 4 ans. Le tableau 5-5 présente l'ensemble des résultats obtenus.

Tableau 5-5 : QUOTIENTS DE MORTALITE INFANTILE ET JUVENILE (%) NATIONALITE IVOIRIENNE

		Abidjan	Milieu urbain	Milieu rural	Ensemble national
Sexe masculin	$1q_o$	59	70,3	102,8	92,7
	$4q_1$	31	42,5	77,0	66,7
Sexe féminin	$1q_o$	33	50,8	85,0	74,7
	$4q_1$	44	62,3	69,8	67,6

Cette série de quotients est globalement cohérente pour le sexe masculin; pour le sexe féminin on relève des niveaux élevés de mortalité juvénile par rapport à la mortalité infantile, sans qu'il soit possible pour l'instant de justifier ce phénomène.

5.2.2. Calcul des taux et passage aux quotients

En rapportant les décès d'un groupe d'âge à sa population moyenne, on obtient le taux de mortalité pour ce groupe d'âges. Les données de base sont fournies au tableau 5-6.

(1) Si les émigrations sont régulières au cours de l'année d'observation, on peut faire l'hypothèse d'une équi-répartition entre les deux triangles, ainsi 12632 départs entre 0 et 1 an et 12632 entre 1 et 2 ans.

Tableau 5-6 : REPARTITION DES DECES PAR GROUPE D'AGES (POPULATION IVOIRIENNE)

GROUPE D'AGES	D E C E S		POPULATION 2e PASSAGE	
	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ	SEXE MASCULIN	SEXE FEMININ
0	1064	889	17087	18252
1 - 4	542	774	62246	62585
5 - 9	82	77	49848	54556
10 - 14	18	87	36785	54919
15 - 19	92	56	44932	60855
20 - 24	60	160	51625	55646
25 - 29	118	109	42500	33824
30 - 34	82	93	25842	21027
35 - 39	57	54	18554	14890
40 - 44	87	54	12991	9498
45 - 49	96	27	10156	6031
50 - 54	55	0	5908	4308
55 - 59	27	87	3007	2733
60 - 64	30	60	2094	2341
65 - 69	111	30	880	974
70 - 74	61	27	716	789
75 - 79	120	0	215	660
80 - 84	0	0	171	93
85 et +	76	60	110	220
TOTAL	2778	2644	385667	404201

Nous sommes passés des taux au quotient par la formule classique :

$$ {}_aq_x = \frac{2a\ {}_am_x}{2 + a\ {}_am_x} $$

${}_aq_x$ est le quotient

${}_am_x$ le taux

a l'étendue du groupe d'âges.

Cette formule ne peut s'appliquer sans biais aux jeunes âges, car le nombre de survivants n'évolue pas de façon linéaire entre 0 et 5 ans. Pour le calcul du quotient de mortalité infantile nous avons donc utilisé la formule suivante :

$$ {}_aq_x = \frac{{}_1m_0}{1 + \lambda\ {}_1m_0} $$

où λ est le rapport des décès se produisant l'année de naissance sur l'ensemble des décès de moins d'un an de la même année. Nous retenons pour λ la valeur moyenne proposée par G. Wunsch (1978): $\lambda = 0{,}775$ et pour le groupe d'âge 1-4 ans la relation suivante : $${}_4q_1 = \frac{8\ (4\ t\ 1)}{2 + 4{,}80\ (4^t1)}$$

Les résultats ainsi obtenus sont regroupés au tableau 5-7.

Tableau 5-7: TAUX OBSERVES ET QUOTIENTS (%) DE MORTALITE (POPULATION IVOIRIENNE)

Age	Abidjan		Milieu urbain autre qu'Abidjan		Milieur rural		Ensemble	
	${}_am_x$	${}_aq_x$	${}_am_x$	${}_aq_x$	${}_am_x$	${}_aq_x$	${}_am_x$	${}_aq_x$
0 an	55	53	76	72	101	94	90	84
1-4 ans	11	43	17	65	21	80	19	73

soit un écart de un à deux entre Abidjan et le milieu rural. Les résultats par sexe pour l'ensemble de la population ivoirienne mettent en évidence une surmortalité masculine à 0 an (tableau 5-8).

Tableau 5-8 : TAUX ET QUOTIENTS (%) DE MORTALITE PAR SEXE (ENSEMBLE DE LA COTE D'IVOIRE)

Age	Sexe masculin		Sexe féminin	
	a^mx	a^qx	a^mx	a^qx
0 an	100,2	93	80,8	76
1-4 ans	19,2	73	18,7	72

5.2.3. Estimation à partir des taux de survie des enfants

Cette méthode de W. Brass (1) est très utilisée dans les pays anglophones. Elle se fonde sur l'interrogation rétrospective des femmes âgées de plus de 12 ans. La fiche individuelle d'enquête comportait les questions suivantes :

1- Parmi les enfants que vous avez mis au monde combien vivent actuellement avec vous ? Filles ;Garçons

2- Combien vivent ailleurs ? Filles ;Garçons

3- Combien sont décédés ? Filles ;Garçons

On enregistre pour chacune d'entre elles le nombre total d'enfants de chaque sexe mis au monde et le nombre de ceux encore en vie au moment de l'interrogatoire; on calcule ensuite pour chaque groupe d'âge la proportion d'enfants survivants; pour que la méthode donne des résultats corrects cinq conditions devraient être réunies :

- La structure par âges de la fécondité est restée à peu près constante au cours des dernières années. En Côte d'Ivoire en milieu urbain la précocité des issues tend à reculer.

(1) Pour une présentation détaillée de la méthode, consulter :
-Manuel IV des Nations Unies. Méthodes permettant d'estimer les mesures démographiques fondamentales à partir de données incomplètes-New York 1969, 135 p.
- R. Clairin : Ajustement des données imparfaites INED-INSEE-ORSTOM Paris 1973, 183 p.

- Les taux de mortalité infantile et juvénile sont restés constants au cours des dernières années. Cette condition n'est pas remplie; au contraire, il s'est certainement produit une baisse assez rapide de la mortalité infantile, en particulier à Abidjan.

- Il n'y a pas de lien étroit entre l'âge de la mère et la mortalité infantile, ni entre les taux de mortalité des mères et ceux de leurs enfants. En fait, comme le fait remarquer Blacker(1979)il a été fréquemment constaté que la mortalité était sensiblement plus élevée pour les naissances de rang un que pour les suivantes.

- La fréquence des omissions dans les réponses est à peu près identique. Cette hypothèse est la plus critiquée, car on risque fort de sous déclarer les enfants décédés. Il y a plutôt là une cause de sous estimation.

- La structure de la mortalité des jeunes enfants suit à peu près celle des tables-types. Il semble que cela ne soit pas le cas pour la mortalité infanto-juvénile ; la mortalité juvénile étant plus élevée.

Nous obtenons donc plutôt une estimation relativement haute de la mortalité, estimation traduisant la situation moyenne des cinq dernières années précédant l'enquête. Après avoir calculé la proportion de survivants, on procède à une ajustement. W. Brass a démontré qu'il existait une correspondance entre groupe d'âge des mères et âge des enfants; ainsi, on constate la faible différence entre la proportion des enfants qui décèdent avant leur deuxième anniversaire et la proportion d'enfants décédés $(1 - \frac{Si}{Pi})$ dans la progéniture des femmes du groupe d'âges 20-24 ans. Brass a calculé une série de coefficients d'ajustement qui servent à modifier les estimations de la proportion d'enfants mourant avant d'avoir 1, 2, 3 ans... selon que l'âge de début de la procréation dans la population concernée est précoce ou tardif. Le rapport des parités des descendances moyennes à 15-19 ans et 20-24 ans, $\frac{P_1}{P_2}$, qui est en corrélation avec l'âge de début de la fécondité, constitue un bon indicateur de cette précocité. Après ajustement, on aboutit aux probabilités de décéder rassemblées au tableau 5-10. Les données de base pour Abidjan sont regroupées au tableau 5-9.

Tableau 5-9 : PROPORTIONS D'ENFANTS SURVIVANTS ET NES VIVANTS POUR 1000 FEMMES (IVOIRIENNES)

GROUPE D'AGES	ENFANTS SURVIVANTS		ENFANTS NES VIVANTS	
	GARCONS	FILLES	GARCONS	FILLES
12 - 14	11	18	13	18
15 - 19	220	230	248	256
20 - 24	758	751	879	833
25 - 29	1335	1306	1574	1491
30 - 34	1905	1913	2273	2219
35 - 39	2259	2166	2650	2545
40 - 44	2253	2319	2814	2784
45 - 49	2246	2230	2968	2893
50 - 54	1922	1869	2783	2561
55 - 59	1969	2141	2987	2864
60 - 64	1726	1613	2908	2808
65 - 69	1387	1241	2076	2452
70 et +	2114	1849	4463	2945

Tableau 5-10 : PROBABILITE DE DECES PAR AGE

Age i	SEXE MASCULIN			SEXE FEMININ		
	Probabilité de décès avant l'âge i			Probabilité de décès avant l'âge i		
	Abidjan	Milieu rural	Côte d'Ivoire	Abidjan	Milieu rural	Côte d'Ivoire
1	0,102	0,185	0,161	0,093	0,142	0,126
2	0,135	0,210	0,184	0,096	0,187	0,158
3	0,152	0,229	0,208	0,120	0,213	0,189
5	0,160	0,270	0,249	0,135	0,243	0,223
10	0,147	0,277	0,263	0,147	0,268	0,253

Soit une mortalité infantile inférieure à 100 ‰ à Abidjan et un quotient de mortalité juvénile de 65 ‰ pour les garçons et 47 ‰ pour les filles. Même si ces valeurs ne peuvent constituer que des ordres de grandeur, on trouve en milieu rural une mortalité infantile de plus de 160 ‰, et une mortalité juvénile d'environ 111 ‰ soit plus du double de celle enregistrée pour Abidjan. Il faut toutefois signaler que cette méthode ne permet pas de bien distinguer les femmes originaires du milieu rural résidant depuis peu à Abidjan. En effet les déclarations des femmes à Abidjan sur leur vie génésique passée contiennent des événements qu'elles ont connu en dehors de la ville. Il est plus judicieux d'opérer une sélection et de ne prendre en considération que les femmes nées à Abidjan. Dans ce cas les estimations obtenues pour les deux sexes sont :

Tableau 5-11 : PROBABILITE DE DECEDER A PARTIR DE LA SURVIE DES DESCENDANTS (FEMMES NEES A ABIDJAN)

Groupe d'âge mère	Age	Né vivant	Survivant	Proportion survivant	Proportion de décédé
15 - 19	1	0,315	0,296	0,940	0,058
20 - 24	2	1,468	1,305	0,889	0,112
25 - 29	3	3,154	2,693	0,854	0,145
30 - 34	5	4,508	3,833	0,850	0,150

A partir de ces données (qui ne prennent en compte qu'une partie de la population) on peut évaluer la mortalité infantile à 58 ‰ pour les femmes nées à Abidjan, proche des résultats déjà obtenus par le calcul direct. Par contre la valeur de q_5 (mortalité entre 0 et 5 ans) demeure élevée, laissant supposer que les gains de mortalité sont plus importants sur la mortalité infantile que sur la mortalité juvénile.

5.2.4. Evolution des niveaux et tendances de la mortalité infanto-juvénile

On le voit, les données sont loin d'être cohérentes entre elles. Pour l'ensemble du pays nous avons estimé que les données étaient sous évaluées de 15 à 20 % (1), ceci étant dû en partie à une surmortalité des émigrants entre 1 et 4 ans. En retenant cette même hypothèse pour Abidjan, nous obtenons la série de valeurs ci-après (tableau 5-12).

Tableau 5-12 : QUOTIENTS ESTIMES DE MORTALITE INFANTILE ET JUVENILE EN %

	Abidjan	Milieu rural	Ensemble
$_1q_0$	65	115	103
$_4q_1$	50	93	85

Afin de dégager les tendances de la mortalité, il faudrait pouvoir comparer ces données à celles des années précédentes; elles sont rares et très peu résultent d'observation. Ainsi, la synthèse des enquêtes régionales (2) propose deux estimations de la mortalité infantile : 200 ‰ en milieu rural et 175 ‰ en milieu urbain (1965). Une synthèse critique des données présentée par A. Dittgen (3), met en évidence une baisse de 40 % de la mortalité infantile dans le Sud-Ouest entre 1945 et 1967 (de 289 à 171 ‰). Une étude menée à Katiola vers 1967 donnait un taux de mortalité infantile de 141 ‰. Pour Abidjan les évaluations sont plus rares : une première concerne le quartier d'Adjamé en 1970 (mortalité infantile de 90 à 104 ‰)- une autre provient de l'enquête de B. Lewis sur la fécondité à Abidjan (3 quartiers retenus) et donne pour la période 1969-1974 une probabilité de décéder entre 0 et 3 ans de 116 ‰, qui parait fortement sous estimée. Malgré l'incertitude pesant sur ces différentes données, on peut avancer que la Côte d'Ivoire connaît une

(1) Voir résultats nationaux de l'EPR (op. cit.).

(2) L. Roussel [1967].

(3) A. Dittgen [1977].

baisse de la mortalité infantile, mais à quel rythme ? Quant à la mortalité juvénile elle est d'un niveau élevé par rapport à la mortalité infantile, mais nous ne disposons pas de données anciennes pour apprécier ses tendances. Les infrastructures médicales développées dans la capitale et insuffisantes en milieu rural, ne semblent pas avoir un rôle prépondérant, l'amélioration du niveau sanitaire résultant plutôt des campagnes de vaccination et de l'éducation sanitaire. Les problèmes de nutrition sont certainement parmi les plus déterminants et les premiers résultats de l'enquête budget consommation (menée par la Direction de la Statistique) démontrent qu'il n'y a pas globalement de sous nutrition en Côte d'Ivoire (ce qui n'exclut pas certaines carences).

Les pays avoisinants (non sahéliens) ne sont guère plus riches en données concernant la mortalité. Pour mémoire mentionnons la Guinée où la mortalité infantile en 1977 est estimée à 110 ou 156 ‰ (1). Pour le Libéria les résultats (données observées) de l'enquête de 1970 fournissent un taux de mortalité infantile de 137 ‰ et un taux de mortalité juvénile de 18 ‰ (2) (soit un quotient de 69 ‰). Pour le Ghana, par contre, les données sont plus nombreuses; selon S. K. Gaisie (3) le quotient de mortalité infantile est passé de 160 ‰ (1960) à 122 ‰ en (1970) et le quotient de mortalité juvénile de 110 à 86 ‰ durant la même période. Des estimations à partir de la survie des enfants (enquête post censitaire de 1971) (4) donnent le différentiel urbain rural suivant :

Tableau 5-13: QUOTIENT DE MORTALITE EN ‰ SELON LIEU DE RESIDENCE (GHANA 1971)

	Urbain		Rural	
	S.M.	S.F.	S.M.	S.F.
$_1q_0$	64	45	143	74
$_4q_1$	50	47	69	61

(1) OIT/CEA. Population et Développement en République Populaire Révolutionnaire de Guinée. Séminaire National 8-13 sept. 1980. 95 p. Les auteurs des communications n'apportent aucune précision sur les sources ni les méthodes.

(2) M.L. Srivastara. Level and pattern of mortality in Liberia. Communication à la réunion d'experts sur la mortalité et la fécondité. Monrovia, 26 nov. - 1er déc. 79. 22 p. multigr.

(3) S.K. Gaisie - Estimating fertility and mortality levels and trends in Ghana : Revised - Communication à Monrovia. 19 p. multigr.

(4) E.O. Tawiah. Quelques différences démographiques et sociales dans la mortalité infantile et juvénile au Ghana. in: Dynamique de la population - CEA - Monrovia 26 nov.-1er Déc. 1979.

Même si l'on considère ces données comme des ordres de grandeur, nous devons constater un écart important entre les sexes pour la mortalité infantile, une mortalité plus élevée en milieu rural. Nous retrouvons d'autre part un phénomène déjà relevé pour la Côte d'Ivoire : l'écart entre mortalité infantile et mortalité juvénile pour le sexe féminin est faible (en milieu urbain la mortalité juvénile est même supérieure). D'après E. O. Tawiah on rencontre dans d'autres pays du Tiers Monde une mortalité juvénile plus élevée chez les filles que chez les garçons (Inde, Egypte, Pakistan, Tunisie). A l'issue de ce rapide bilan régional, il n'est guère possible de situer exactement le niveau de mortalité de la Côte d'Ivoire par rapport à celui de ses voisins. Il faudrait, au préalable pouvoir établir un palmarès des enquêtes. Les données de S. K. Gaisie semblent les plus fiables; la Côte d'Ivoire a dû connaître une évolution de la mortalité de 1960 à 1970, similaire à celle du Ghana. Actuellement étant donné la dégradation de la situation tant politique qu'économique au Ghana, la Côte d'Ivoire doit enregistrer les niveaux de mortalité les moins élevés de la région.

5.2.5. Niveaux de mortalité et conditions d'habitat

Si globalement les niveaux de mortalité infanto-juvénile sont peu élevés à Abidjan, ces valeurs moyennes masquent de fortes disparités entre les catégories sociales, représentées par les quatre types d'habitat déjà décrits. Ainsi dans l'habitat sommaire la mortalité juvénile apparaitrait plus élevée qu'en milieu rural.

Nous avons pu noter au cours de l'enquête que la plupart des femmes possédaient un carnet de santé de la PMI pour leur enfant (voir le tableau 5-2). Si la majorité des accouchements se déroulent en maternité, les femmes n'y restent en général que quelques heures; toutes ne peuvent pas par la suite faire bénéficier leur enfant des meilleures infrastructures médicales ou leur assurer une alimentation adéquate et équilibrée. Les niveaux de mortalité obtenus à partir des données observées pour chacun des types d'habitat sont présentés au tableau 5-14 (données non ajustées; toutes nationalités prises en compte).

Tableau 5-14 : TAUX ET QUOTIENTS DE MORTALITE SELON LE TYPE D'HABITAT

Groupe d'âge	Habitat haut et moyen standing			Habitat économique			Habitat évolutif			Habitat sommaire		
	Décès	a^mx	a^qx	Décès	a^mx	a^qx	Décès	a^mx	a^qx	Décès	a^mx	a^qx
0 an	75	27‰	26‰	519	43‰	42‰	2.200	58‰	56‰	408	62‰	59‰
1-4 ans	0	-	-	248	5‰	20‰	1.448	12‰	47‰	536	31‰	115‰

Ces résultats ne sont donnés qu'à titre indicatif. En effet la faiblesse de l'échantillon dans certains types d'habitat (résidentiel particulièrement) entraîne une variance très élevée et donc une intervalle de confiance trop important (1). On peut également présumer que pour la mortalité infantile les risques de sous estimation augmentent au fur et à mesure que le niveau d'instruction décroît et les écarts sont certainement plus importants que ceux présentés. Les données sur la mortalité juvénile sont un peu plus fiables. La mortalité juvénile est dérisoire dans l'habitat de standing (non mesurée à l'enquête), certainement proche des niveaux européens (en France en 1978 : $4^{m}1$ = 0,5 ‰), alors que nous avons un écart de 1 à 6 entre l'habitat économique et l'habitat sommaire. Si l'on fait l'hypothèse d'un taux de 2 ‰ en résidentiel, la probabilité de mourir entre 1 et 4 ans serait 15 fois plus élevée dans l'habitat sommaire que dans l'habitat résidentiel; ainsi, à Abidjan un enfant de 1-4 ans appartenant aux classes les plus aisées aurait une probabilité de mourir semblable ou très légèrement supérieure à celle d'un enfant européen; par contre les enfants des classes les plus déshéritées connaitraient des niveaux identiques à ceux enregistrés au début du XIXè siècle en Europe. Alors qu'à Genève vers 1800-1825 [A. Perrenoud 1981] l'écart pour la mortalité juvénile entre la classe dirigeante et les "ouvriers-employés" était de 3,40, à Abidjan, aujourd'hui, l'écart serait bien plus important : environ 7 entre habitat résidentiel et l'ensemble habitat évolutif plus habitat sommaire. Si les progrès de la médecine n'ont pas bénéficié à tous dans les mêmes proportions, l'écart s'explique surtout par les différences de mode de vie.

5.3. QUELQUES CARACTERISTIQUES COMPLEMENTAIRES DE LA MORTALITE INFANTO-JUVENILE

5.3.1. Répartition des décès selon l'âge

5.3.1.1. Comparaison avec l'état civil

La répartition des décès à Abidjan au cours du 1er mois est donnée au tableau 5-15 et la répartition au cours des cinq premières années au tableau 5-16.

---

(1) Si globalement le taux de mortalité infantile est de 0,054 ± 0,006 et la mortalité juvénile de 0,011 ± 0,0025, l'intervalle de confiance est plus importante au fur et à mesure que le nombre d'individus observés par type d'habitat décroît. Dans le meilleur des cas, dans l'habitat évolutif, l'intervalle de confiance est de ± 0,013 pour la mortalité infantile, et ± 0,003 pour la mortalité juvénile.

Nous pouvons ainsi établir quelques ratios que l'on peut d'ailleurs comparer à ceux de l'état civil de 1975 [Dittgen 1979(c)].

	EPR		ETAT CIVIL	
Décès 0 jour /1ère semaine	623/1354 =	46 %	200/598 =	33,4 %
Décès 1ère semaine/ 1er mois	1354/1823 =	74,3 %	598/818 =	73,1 %
Décès 1er mois /1ère année	1823/3123 =	58,4 %	818/1539 =	53,2 %

La mortalité néo natale précoce (7 j) est très forte. Quant à la mortalité néo natale (1er mois), elle représente plus de la moitié des décès avant un an.

Les deux derniers ratios sont équivalents pour l'EPR et l'état civil.

Tableau 5-15 : REPARTITION DES DECES AU COURS DU PREMIER MOIS

Age au décès	Masculin	Féminin	TOTAL
0 jour	358	265	623
1 jour	223	107	330
2 jours	119	25	144
4 jours	83	90	173
5 jours	57	0	57
6 jours	0	27	27
1 semaine	55	33	88
2 semaines	206	58	264
3 semaines	0	64	64
TOTAL	1.101	669	1.770

Fig:5-2 DECES DU 1er MOIS PAR SEXE

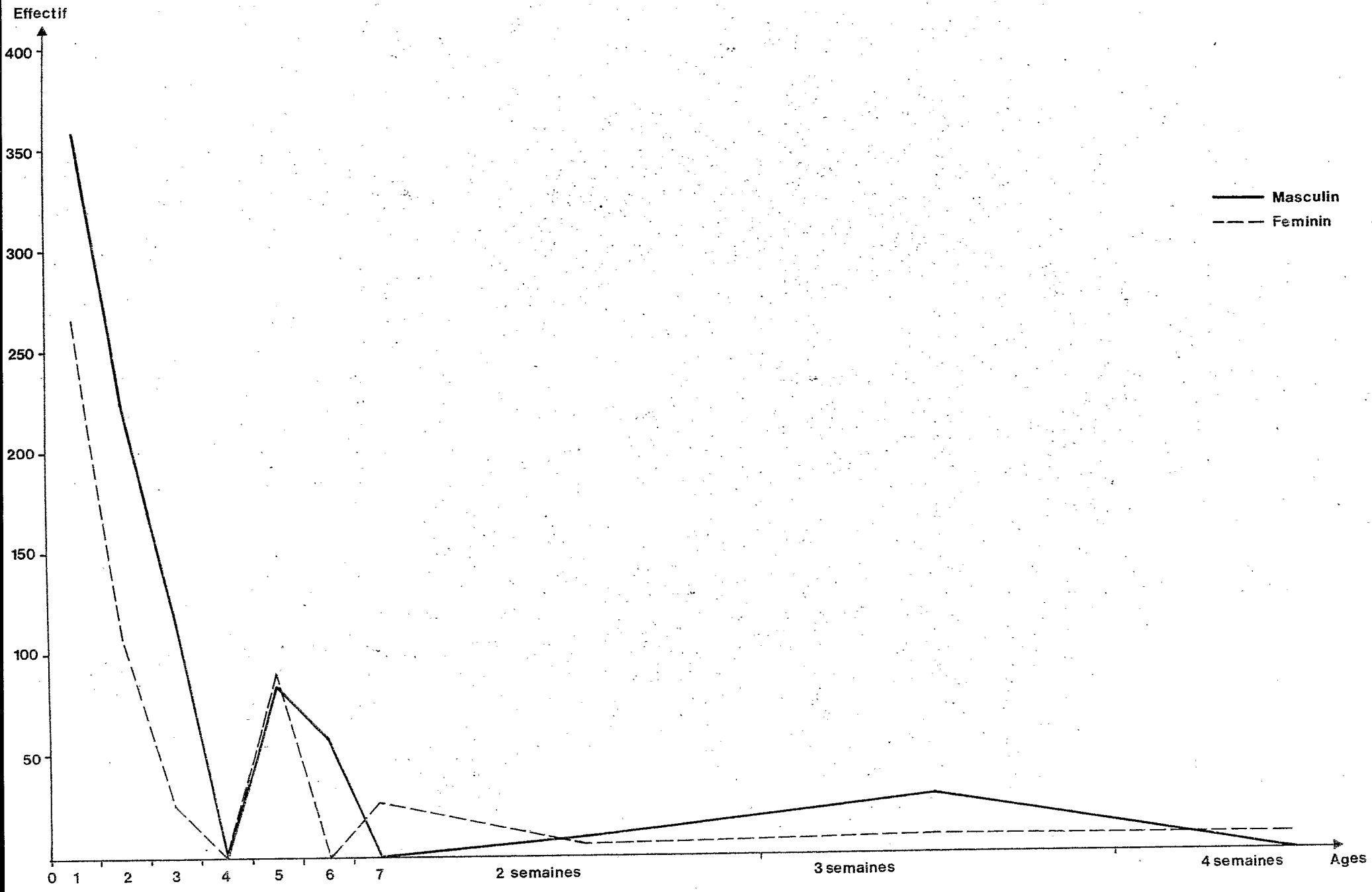

Tableau 5-16 : REPARTITION DES DECES AU COURS DES CINQ PREMIERES ANNEES

Age au décès	Masculin	Féminin	TOTAL
0 mois	1.154	669	1.823
1 mois	90	62	152
2 mois	25	30	55
3 mois	87	81	168
4 mois	53	63	116
5 mois	66	94	160
6 mois	154	56	210
7 mois	66	0	66
8 mois	0	31	31
9 mois	61	119	180
10 mois	30	57	87
11 mois	18	57	75
12 à 14 mois	212	300	512
15 à 17 mois	117	146	263
18 à 20 mois	91	122	213
21 à 23 mois	56	157	213
24 à 26 mois	67	60	127
27 à 29 mois	61	115	176
30 à 35 mois	59	178	237
36 à 41 mois	33	115	148
42 à 47 mois	108	30	138
48 à 53 mois	86	27	113
54 à 59 mois	30	0	30
TOTAL	2.724	2.569	5.293

Signalons que les quotients apparents de mortalité obtenus à l'état civil sont ${}_1q_0$ = 30,4 ‰ et ${}_4q_1$ = 35,3 ‰ soit par rapport aux données observées de l'EPR, respectivement une sous estimation de 42 % et 18 %; ce sont donc principalement les décès infantiles qui ne sont pas déclarés et plus particulièrement ceux des premiers jours. Les événements de la première semaine se caractérisent par une surmortalité masculine. Ainsi le rapport de masculinité des décès à 0 jour est de 1,35 à l'EPR et de 1,66 à l'état civil et au cours de la première semaine (voir la fig. 5-2) 1,63 et 1,82. Par la suite cette surmortalité masculine diminue, et même disparaît entre 1 et 4 ans (EPR).

5.3.1.2. Application de la méthode de Bourgeois Pichat

On peut classer les décès des enfants en deux catégories : les décès endogènes qui en général surviennent peu après l'accouchement, et les décès exogènes, liés aux périls extérieurs. La distinction entre ces deux types de décès suppose l'utilisation de statistiques de décès par cause qui sont en fait rarement disponibles dans les pays du Tiers Monde. Bourgeois Pichat a constaté que les décès exogènes de la première année se répartissent selon l'âge d'une manière à peu près indépendante du niveau de mortalité, et si l'on repère en abscisse les âges [selon une échelle où l'âge n, en jours, est repéré au point Log $_{10}^{3}$ (n + 1)] et en ordonnées les décès cumulés depuis la naissance [mois par mois] on obtient une suite de points alignés à partir du 1er mois [Pressat 1973]. Or cet alignement ne se retrouve pas toujours en Afrique (1), où l'on constate une surmortalité exogène entre 6 et 24 mois. Ce phénomène se retrouve en Côte d'Ivoire, tant pour l'ensemble du pays que pour la capitale (figure 5-3). La première cassure vers 5 mois provient d'un allaitement maternel insuffisant en quantité et d'une alimentation de remplacement de valeur nutritive souvent médiocre, alors que l'enfant doit faire face au contact infectieux et acquérir sa propre immunité. Au-delà de 36 mois cette surmortalité tend à disparaître. Il faut cependant noter que pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire les cassures vers 3 ans sont moins nettes, et semblent moins marquées que pour d'autres pays africains.

5.3.1.3. Mortinatalité

On fournit à titre indicatif les données concernant la mortalité intra utérine (au-delà du 6e mois de gestation).

---

(1) Voir les travaux de : Cantrelle Leridon [1971]; Antoine, Cantrelle, Sodter [1976], Duboz, Herry [1976].

Fig.5-3 DECES AVANT 5 ANS

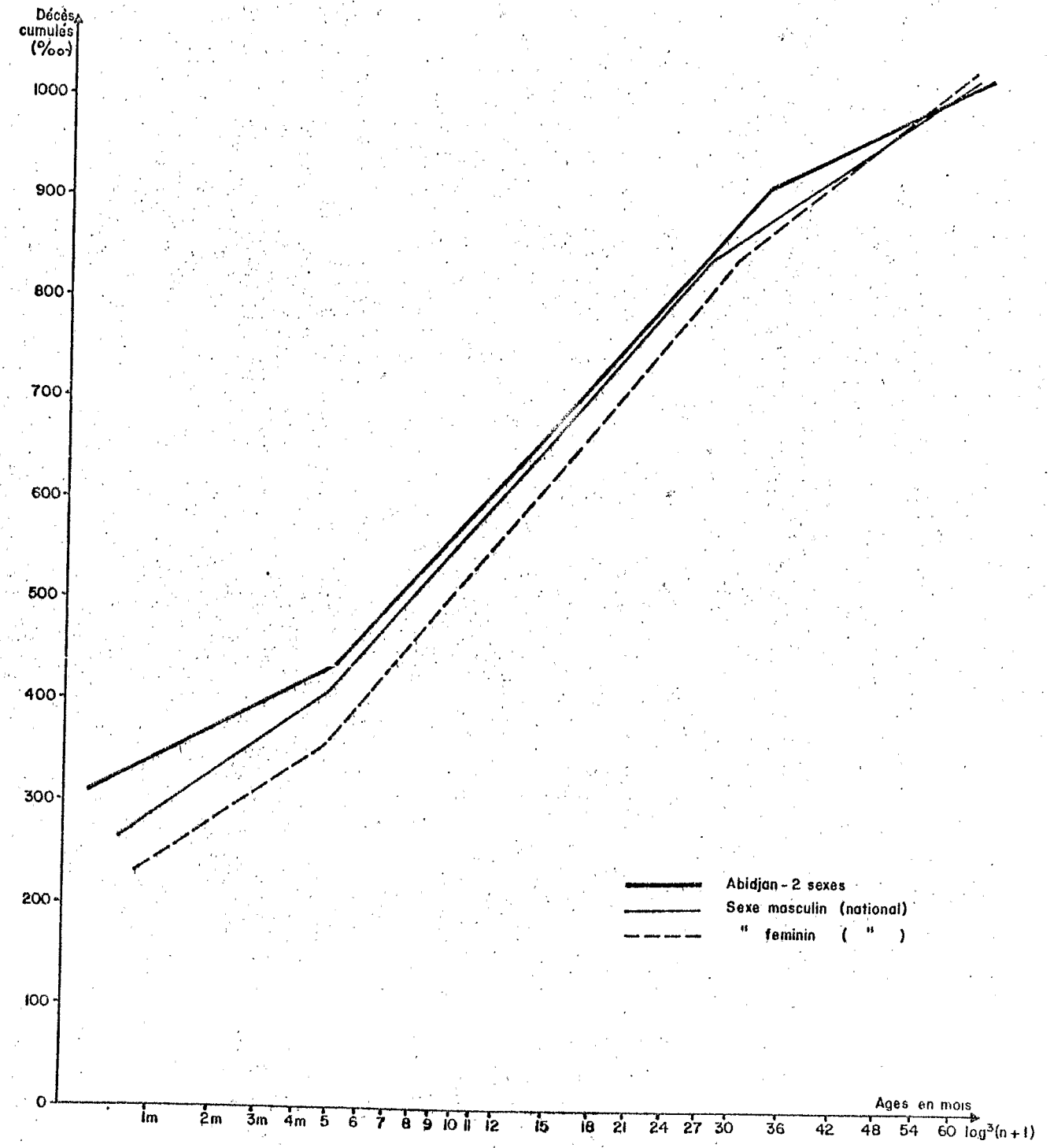

Tableau 5-17 : QUOTIENT DE MORTALITE SELON LE GROUPE D'AGE DE LA MERE

	Nombre absolu	Quotient en ‰
15 - 19	191	12
20 - 24	316	14
25 - 29	111	8
30 - 34	144	19
35 - 39	107	29
40 - 44	30	27
Tous âges	899	14

En 1975 à l'état civil ce taux était de 15,5 ‰ chiffre inférieur à celui enregistré dans les hôpitaux et centre de santé en 1973 : 25,3 ‰ [Dittgen 1979(a)].

5.3.2. La saisonnalité des décès

Il n'est guère possible étant donné la faiblesse du nombre de décès observés, d'établir la saisonnalité des décès à Abidjan. Nous présentons l'analyse faite pour les régions de forêt. La figure 5-4 montre les variations mois par mois. Bien qu'il ne nous ait pas été possible d'étudier la saisonnalité des naissances pour l'ensemble de cette zone et son impact possible sur celle des décès d'enfants de moins d'un an -l'impact éventuel sur la mortalité juvénile étant de toutes façons plus faible - on constate immédiatement la concordance entre variations des décès et variations climatiques; les courbes pluviométriques de référence que nous proposons montrent bien ces similitudes(1).

Bien qu'il y ait des décalages sensibles des périodes de pluies et aussi des différences dans le volume et la répartition de ces pluies - plus on approche de la frange nord de la forêt, plus les pluies sont réparties sur l'ensemble de l'année en même temps que leur volume global diminue - on remarque une très nette concordance entre pluviométrie et courbe des décès. On enregistre

(1) Pour tout ce qui concerne la climatologie consulter :
Atlas de Côte d'Ivoire - Ministère du Plan, ORSTOM-IGT.
Eléments généraux du climat - précipitations mensuelles. Déficits hydriques.

Fig.5-4 SAISONNALITE DES DECES: REGIONS DE FORET (Y compris Abidjan)
(Ecarts ā la moyenne mensuelle)

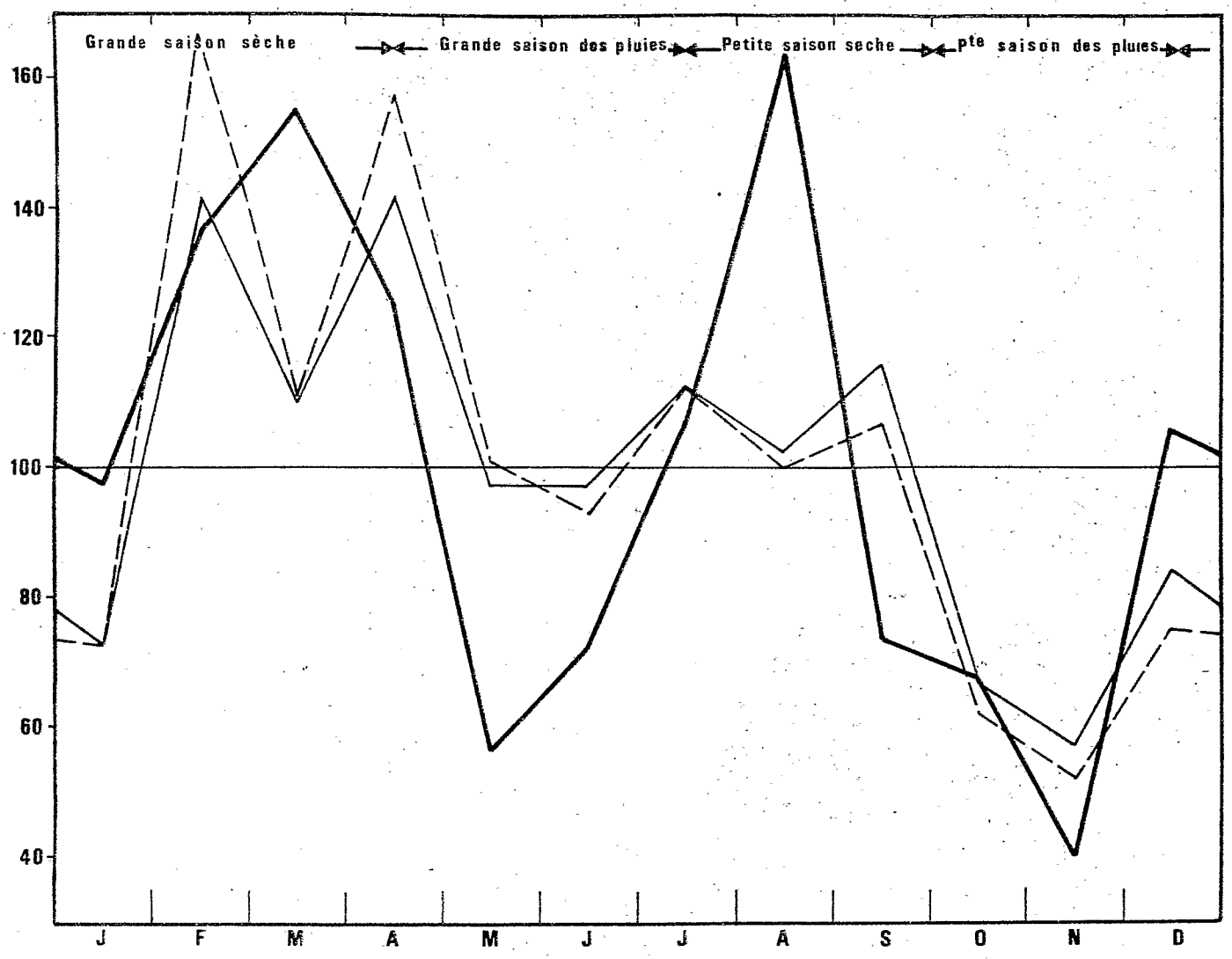

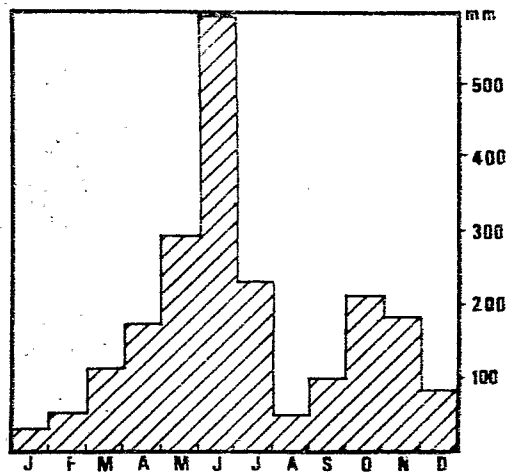

ABIDJAN
PRECIPITATIONS MENSUELLES

Mortalité juvenile
" infantile rurale
" " urbaine et rurale

également une très nette similitude entre mortalités infantile et juvénile, mais avec cependant des amplitudes beaucoup moins grandes pour la mortalité infantile. On constate qu'en milieu rural la forme de la courbe reste la même que pour l'ensemble avec là encore des amplitudes plus fortes.

Les deux périodes de forte mortalité correspondent parfaitement avec les deux saisons sèches de février-mars-avril et d'août-septembre alors qu'aux saisons de pluies (mai-juin pour la grande, octobre-novembre pour la petite) correspondent des creux très marqués en particulier en octobre-novembre où le phénomène est aussi important pour la mortalité infantile que pour la mortalité juvénile.

Nous pouvons tirer deux conclusions valables pour l'ensemble de la Côte d'Ivoire; tout d'abord il existe un lien évident entre mortalité infanto-juvénile et variations climatiques; en second lieu, il semble que les enfants de plus de un an soient les plus vulnérables aux mauvaises conditions extérieures sans doute du fait de la période critique du sevrage; il reste qu'il est difficile de déterminer pourquoi les saisons sèches sont si néfastes (incidence de la rougeole); la grande saison sèche de la zone forestière est effectivement très chaude et humide et coïncide avec nombre d'épidémies (apportées par l'harmattan ?). La petite saison sèche au climat plus sec et frais n'apparait pas si défavorable a priori. Les travaux de L. MASSE à Abidjan déjà anciens (1953-1957) donnaient les mêmes tendances (maximum de décès en fin de saison sèche); la saisonnalité s'est maintenue et montre que la mortalité infanto-juvénile reste élevée et significativement soumise aux aléas climatiques.

La saisonnalité est très marquée pour certaines maladies, comme la rougeole dont l'incidence sur la mortalité infantile et juvénile est importante. Ainsi une statistique établie à partir des enfants hospitalisés au CHU de Treichville [Bernier 1982] donne un maximum en mars, et la majorité des cas sont observés durant la saison sèche.

Tableau 5-18 : SAISONNALITE DE LA ROUGEOLE AU CHU DE TREICHVILLE 1978-1981

Mois	J	F	M	A	M	Jn	Jl	A	S	O	N	D
Indice	161	204	210	147	87	60	52	46	37	41	61	96

Cette maladie connaît également des variations importantes du nombre de cas d'une année à l'autre, fonction à la fois de l'ampleur de l'épidémie, et de la couverture vaccinale. Pour mettre en évidence ce phénomène R. Bernier a calculé la proportion d'enfants hospitalisés pour cause de rougeole par rapport à l'ensemble des enfants hospitalisés. D'une année sur l'autre les variations sont importantes, les périodes où la maladie à une faible incidence correspondant à la fin de la campagne de vaccination (1970-71). Durant la période couverte par l'EPR (78-79) on relève un déclin de la rougeole coïncidant avec le démarrage d'une nouvelle campagne de lutte contre cette maladie (voir tableau 5-19).

Tableau 5-19 : POURCENTAGE D'ENFANTS DE PLUS DE 30 JOURS, HOSPITALISES POUR ROUGEOLE. SERVICE PEDIATRIE CHU TREICHVILLE - 1970-81 (SOURCE BERNIER R. 1982)

Année	68	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81
	Campagne de vaccination Variole - rougeole										Extension du programme lutte rougeole			
Proportion de rougeoleux	9,5	8,3	4,5	3,7	6,0	5,8	6,6	8,2	12,4	9,7	11,2	7,6	8,5	9,3

5.3.3. Assistance au décès

Lors de l'enquête on a cherché à connaître l'assistance au moment du décès en distinguant les décès à l'hôpital, de ceux où le mourant a eu l'assistance d'un médecin, d'un infirmier ou bien encore aucune assistance. Environ 51 % des décès d'enfant de moins d'un an et 48 % des décès d'enfants de 1-4 ans ont lieu à l'hôpital (tableau 5-20).

Tableau 5-20 : ASSISTANCE AU DECES SELON LA CAUSE DU DECES ET LE SEXE DE L'ENFANT

Causes	Sexe enfant	Hôpital		Médecin		Infirmier		Sans assistance		Non précisé	
		0 an	1-4 ans	0 an	1-4 ans	0 an	1-4 ans	0 an	1-4 ans	0 an	1-4 ans
Maladie	Mas.	873	333	45	-	124	-	511	453	0	27
	Fém.	600	659	43	27	-	30	379	535	63	30
	Total	1.473	1.092	88	27	124	30	890	988	63	57
Accident, autres causes	Mas.	54	29	-	-			135	27	117	82
	Fém.	85	-	33	-			60	-	54	
	Total	139	29	33	-			195	27	171	82
T O T A L		1.612	1.121	121	27	124	30	1.085	1.015	234	139

La part des décès à l'hôpital est importante; le docteur OULAI SOUMAHORO [1979] fait remarquer que sur 1 357 décès d'enfants de moins de 1 an enregistrés au C.H.U. de Treichville durant les années 1976 à 1978, 1,3 % étaient déjà décédés lorsque les parents les amenèrent à l'hôpital; 49,8 % sont décédés dans les 24 heures suivant leur hospitalisation. Ceci provient essentiellement du fait que les parents ne recourent à l'hospitalisation qu'au dernier moment, quand le cas de l'enfant leur parait très grave; ces hospitalisations sont donc trop tardives pour que les traitements entrepris puissent combattre efficacement la maladie.

Les résultats de l'EPR ne permettent pas une analyse fine de la mortalité infantile et juvénile. Pour cela il serait nécessaire de procéder à une enquête systématique sur ce sujet afin d'obtenir des données fiables. Cette opération nécessiterait :

- un suivi à intervalles plus courts afin de mieux saisir les grossesses et par conséquent la mortalité néonatale;

- une observation plus longue : 2 ans au minimum nécessaires si l'on veut observer la mortalité infantile au sein d'une même génération, et 6 ans si l'on désire mesurer la mortalité juvénile de cette cohorte

- enfin la méthodologie retenue devrait être apte à effectuer un véritable suivi des enfants (en évitant les sorties d'observation). Compte tenu de l'intense mobilité à Abidjan et de l'absence de numérotation précise de la plupart des maisons, il serait très difficile de retrouver toutes les mères d'un passage à l'autre.

5.4. LA MORTALITE AUX AUTRES AGES

Plus de la moitié des décès, on l'a vu, concerne les enfants de moins de 5 ans. La mortalité des adultes est relativement faible dans une population fortement immigrante, qui ne séjourne que quelques années à Abidjan. En cas de maladie, nombreux sont ceux qui retournent dans leur village ou au pays d'origine.

Ainsi on dénombre 1.172 décès masculins et 981 décès féminins chez les individus ivoiriens de plus de 5 ans (voir tableau 5-6). Ces données nous semblent insuffisantes pour bâtir une table de mortalité fiable. Nous rappelons donc les principaux résultats obtenus lors de l'analyse des données nationales(1).

A partir des données observées concernant la population ivoirienne de l'enquête à passages répétés on peut bâtir la table de mortalité présentée au tableau 5-21.

Nous avons testé cette table par la méthode des logits de W. Brass, et nous avons trouvé un très bon alignement des points entre les logits de la table africaine de référence et celle de Côte d'Ivoire, ce qui dénote pour le moins une cohérence interne de la table obtenue à partir des données observées. A l'aide de cette méthode nous avons procédé à un ajustement.

---

(1) Dans le rapport présentant les résultats nationaux on trouvera l'exposé détaillé des méthodes utilisées.

Les figures 5-5 et 5-6 présentent les différentes courbes de quotients obtenus : observés ou ajustés. Au delà de 20 ans nous avons ramené les quotients décennaux à une dimension quinquennale (moyenne pour le groupe d'âge). Les courbes obtenues à partir des données observées pour l'ensemble du pays ne présentent pas de déformations notables. L'allure générale de la courbe du sexe féminin est satisfaisante; pour le sexe masculin quelques faits méritent d'être relevés :

- la mortalité atteint son minimum après 15 ans (cette particularité se retrouve dans de nombreuses tables africaines; s'agit-il d'un défaut inhérent à la collecte, commun à diverses opérations, ou cela dénote-t-il l'existence d'une structure particulière de la mortalité ?);

- la courbe ne connaît pas d'inflexion vers 30 ans. La mortalité semblant sous-estimée entre 15 et 30 ans, âges de fortes migrations.

L'ensemble de ces courbes traduit une surmortalité masculine et met en évidence une mortalité plus forte en milieu rural qu'en milieu urbain; on ne constate donc aucune originalité, ces résultats confirment ce qui a pu être observé ailleurs en Afrique. Cependant pour les six séries de courbes (fig. non jointes) on doit noter que les données observées nous fournissent des niveaux de mortalité juvénile proches des niveaux de mortalité infantile; le lissage des courbes par la méthode de Brass atténue ce phénomène; pourtant, compte tenu de la baisse réelle de la mortalité et des résultats observés il est probable qu'il correspond à une réalité, à savoir que les progrès sanitaires, médicaux, l'éducation nutritionnelle, etc... ont davantage profité à la prime enfance qu'aux 1-4 ans.

L'ajustement donne une espérance de vie plus élevée que l'observation, et, s'il corrige bien certaines fluctuations, il introduit certainement ses biais propres, biais cependant moins importants que ceux provenant des tables-types (1); ainsi les courbes ajustées proposent systématiquement un quotient de mortalité minimum à 10 ans alors que la plupart des observations effectuées en Afrique présentent un quotient minimum à 15 ans qu'il serait hâtif de considérer comme toujours erroné.

---

(1) Les tables-types de Princeton (Coale et Demeny) ont été élaborées à partir de 326 tables réelles. Le caractère original de cet ensemble de tables-types réside dans la distinction entre 4 modèles régionaux. On ne retient que les modèles Nord et Sud qui présentent de nombreuses similitudes avec les structures de mortalité en Afrique (forte mortalité juvénile). Chacun des modèles régionaux comprend 24 niveaux : pour le sexe féminin le niveau 1 correspond à une espérance de vie à la naissance de 20 ans et le niveau 24 à une espérance de vie de 77,5 ans.

Fig.5-5 QUOTIENTS DE MORTALITE PAR AGES
ENSEMBLE DE LA POPULATION IVOIRIENNE

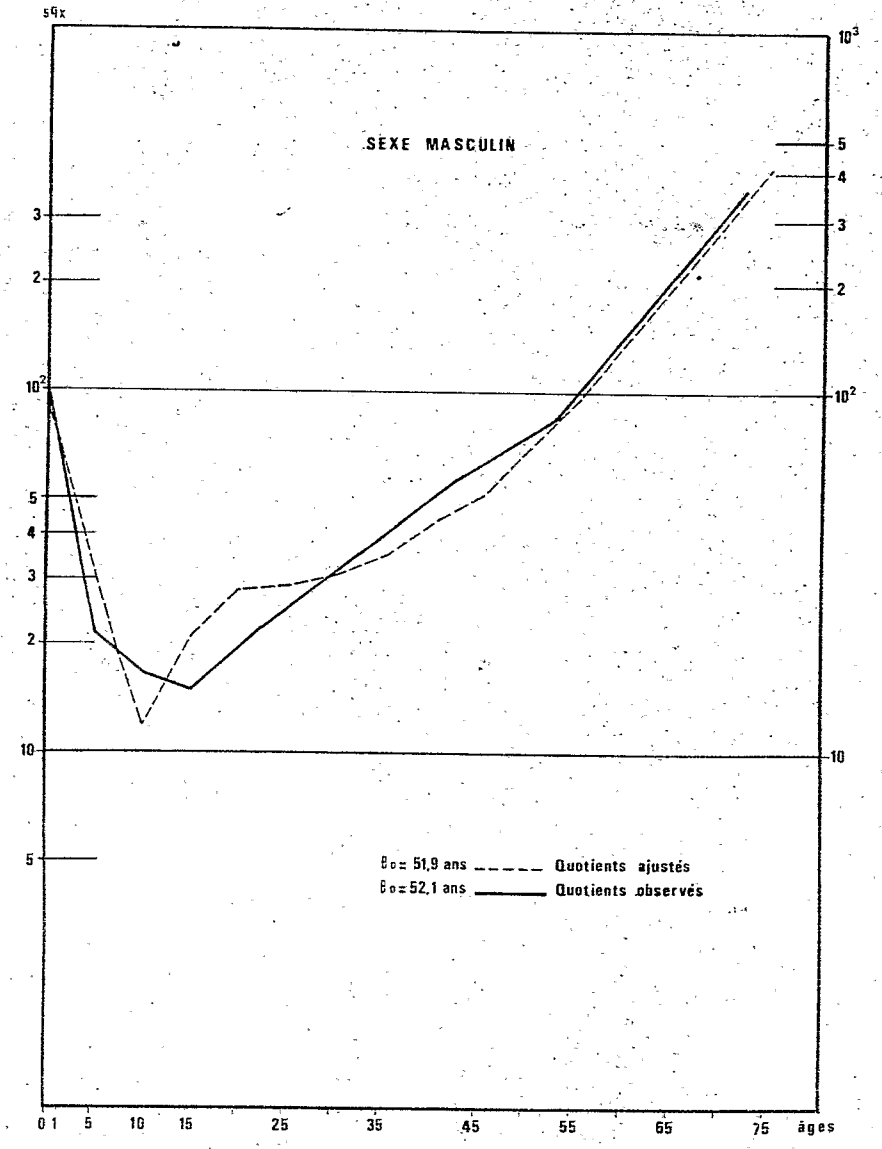

Fig.5-6 QUOTIENTS DE MORTALITE PAR AGES
ENSEMBLE DE LA POPULATION IVOIRIENNE

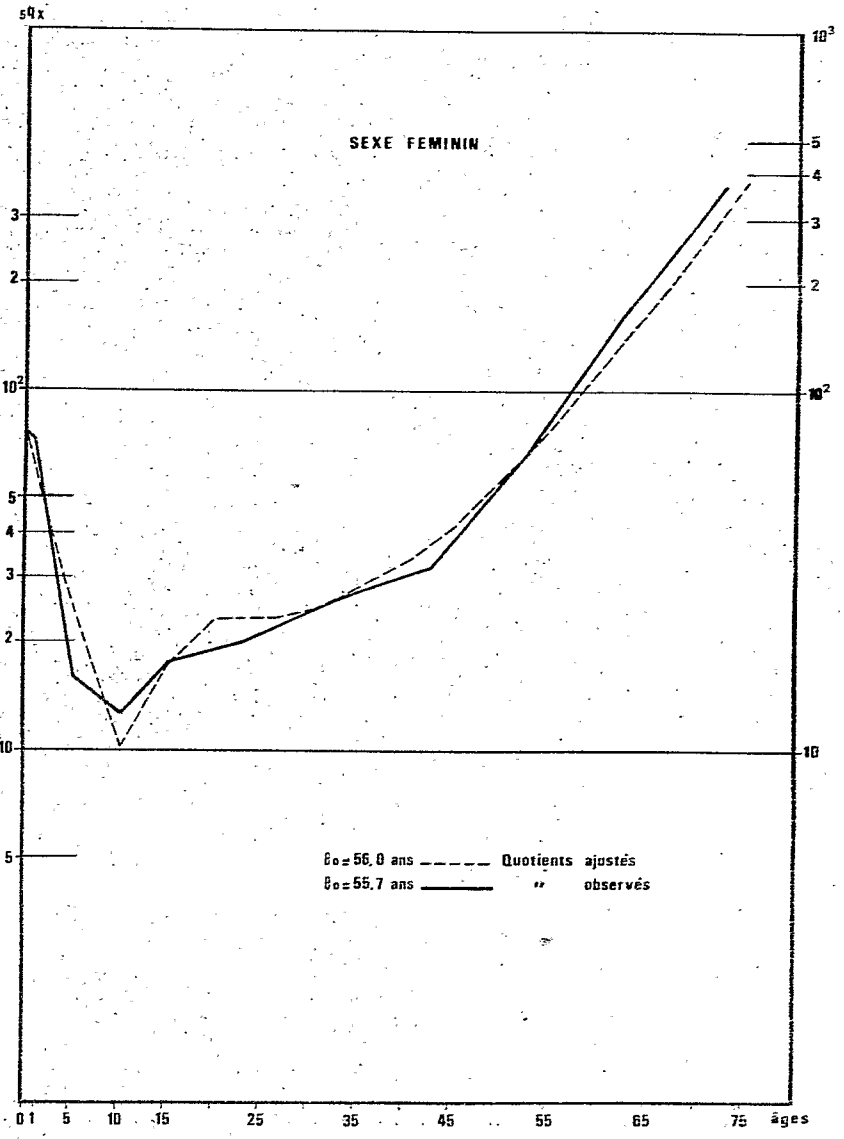

Tableau 5-21 : TAUX ET QUOTIENTS DE MORTALITE PAR SEXE (%) ENSEMBLE NATIONAL (DONNEES OBSERVEES)

Groupe d'âges	Sexe masculin		Sexe féminin	
	Taux en ‰	Quotient en ‰	Taux en ‰	Quotient en ‰
0	100,2	93	80,8	76
1 - 4	19,2	73,4	18,7	71,6
5 - 9	4,3	21,3	3,2	15,9
10 - 14	3,4	16,9	2,6	12,3
15 - 19	2,9	14,4	3,5	17,3
20 - 29	4,5	44	3,9	38,3
30 - 39	7,2	69,5	5,1	49,7
40 - 49	11,8	111,4	6,4	62,0
50 - 59	17,2	158,4	13,5	126,5
60 - 69	37,2	317,2	34,2	292,1
70 - 79	78,3	562,7	84,7	595
80 et +	129,2		142,4	

Si l'on compare à niveaux d'espérance de vie égaux les données obtenues aux modèles Nord et Sud des tables de Princeton (ce sont les modèles les plus proches des schémas de mortalité africaine) on relève par sexes les aspects suivants :

sexe masculin :	0 an	proche du modèle nord
	1- 4 ans	proche du modèle sud
	5-29 ans	la courbe évolue entre modèle nord et modèle sud
	+ 30 ans	mortalité plus élevée que dans ces modèles
sexe féminin :	0 an	proche du modèle nord
	1- 4 ans	proche du modèle sud
	5-45 ans	la courbe évolue entre modèle nord et modèle sud
	+ 50 ans	mortalité plus élevée que dans ces modèles.

On constate donc la grande analogie des schémas mais ni le modèle sud, ni le modèle nord, ne donnent vraiment satisfaction : le schéma "idéal" se situe en fait entre les deux.

Précédemment nous avons appliqué la méthode de Brass, concernant la survie des descendants pour évaluer la mortalité infantile et juvénile. Les résultats obtenus et plus particulièrement les survivants à 2 ans, ℓ_2, constituent une entrée dans les tables types de Princeton. Même si ces modèles ne reflètent pas véritablement le schéma ivoirien; les tables retenues correspondent à certains niveaux d'espérance de vie; pour Abidjan leurs valeurs sont les suivantes (1) :

sexe masculin :	modèle nord :	e_o comprise entre 49 et 51,5 ans
	modèle sud :	$e_o \simeq$ 56 ans
sexe féminin :	modèle nord :	$e_o \simeq$ 57 ans
	modèle sud :	$e_o \simeq$ 64,5 ans

La même analyse effectuée pour l'ensemble du pays donnait une espérance de vie comprise entre 43 et 48,5 ans pour les hommes et 46,7 et 53,3 ans pour les femmes.

* *
*

L'insuffisance des données nous incite à la prudence. Les résultats découlant de ces analyses demandent à être confirmés par d'autres travaux. Rappelons simplement nos principales conclusions. Une mortalité infantile de 65 ‰ presque deux fois plus faible qu'en milieu rural (115 ‰); une mortalité juvénile qui reste par contre assez élevée ($_4q_1$ = 50 ‰). Ces chiffres moyens couvrent des disparités très marquées entre les résidents des différents types d'habitat. Les plus défavorisés (habitat sommaire) connaissant une mortalité juvénile égale voire supérieure à celle du milieu rural. Enfin l'espérance de vie à la naissance est d'environ 8 à 10 années plus élevée à Abidjan que pour l'ensemble du pays.

(1) Voir le rapport national, tableaux 3-19 et 3-20.

Chapitre VI

DONNÉES COLLECTIVES

L'enquête à passages répétés a été conçue pour une analyse des données individuelles. L'organisation de la collecte nécessitait toutefois de recourir à un concept d'unité collective. A Abidjan la notion de concession répond surtout à des nécessités foncières et ne repose plus sur des bases familiales ou lignagères. Parfois une solidarité familiale prévaut dans certaines cours mais même dans ce cas il existe des unités domestiques indépendantes. Nous avons donc retenu une définition assez empirique de l'unité collective ou groupe domestique : toutes les personnes qui résident dans la même unité d'habitation et qui reconnaissent appartenir à la même unité familiale et dépendre de l'autorité d'un même chef de famille constituent ce groupe domestique. Dans l'habitat résidentiel et dans l'habitat économique moderne le logement correspond dans la plupart des cas à un groupe domestique; dans les habitats évolutif et sommaire la délimitation est parfois plus délicate : au sein d'une cour, un même groupe domestique peut occuper plusieurs "portes". Lors de la numérotation des unités d'enquête on a procédé à la détermination des différents ménages (voir chapitre 2-3). La définition des ménages retenue simplifie la réalité; par exemple un groupement de célibataires masculins (ou parfois féminins) au sein d'un même logement constitue un seul ménage, alors qu'ils n'ont le plus souvent en commun que le paiement du loyer. Nous retenons comme principal critère l'habitation et non la consommation: le nombre de rationnaires au sein du ménage peut être nettement différent du nombre d'occupants; il n'y a pas toujours identité entre unité d'habitat et unité de consommation.

Nous avons donc constitué sur le terrain un dossier par ménage et lors de la codification les membres d'un même ménage ont reçu un début d'identifiant numérique commun; il s'avérait donc possible à l'exploitation informatique de procéder à une analyse de la taille des ménages selon certaines caractéristiques du chef de ménage. Par contre l'établissement d'une typologie des ménages n'est pas possible pour l'instant puisque nous n'avons pas codifié les relations de parenté (1).

---

(1) Ce travail demeure réalisable par la suite, les relations de parenté ayant été notées sur la fiche collective.

Tableau 6-1 A : NOMBRE ET TAILLE DES MENAGES SELON LE GROUPE D'AGE, LA NATIONALITE ET LE SEXE DU CHEF DE MENAGE - SEXE MASCULIN

Groupe d'âges	IVOIRIEN		VOLTAÏQUE		MALIEN		AUTRE AFRICAIN		NON AFRICAIN		ENSEMBLE	
	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.
15 - 19	1.228	2,48	599	3,02	392	2,79	543	2,49			2.762	2,64
20 - 24	12.471	3,46	5.132	2,45	1.839	2,86	2.516	2,62	499	2,09	22.457	3,06
25 - 29	25.320	4,93	9.063	2,95	4.594	2,78	5.734	3,15	1.937	2,71	46.648	4,02
30 - 34	20.244	6,25	8.946	3,92	4.399	3,73	6.724	4,01	2.875	3,13	42.738	4,96
35 - 39	16.258	6,98	8.104	4,54	4.737	4,38	5.126	4,68	2.541	3,79	36.766	5,57
40 - 49	11.652	7,95	4.612	5,38	3.759	5,20	4.067	4,98	2.568	3,71	26.658	6,26
45 - 49	9.092	8,98	3.253	6,27	2.180	6,32	2.609	5,74	2.038	3,08	19.172	7,15
50 - 54	5.415	9,24	1.256	5,65	1.175	6,83	1.644	4,84	1.185	3,10	10.675	7,19
55 - 59	2.729	9,61	691	7,34	636	5,21	754	9,92	717	2,62	5.527	7,95
60 - 64	1.730	10,08	288	5,75	297	6,91	426	6,94	314	2,30	3.055	8,13
65 - 69	743	9,17	88	12,05	133	6,29	284	7,39	179	3,11	1.427	7,97
70 et plus	1.021	8,24	191	4,08	179	7,77	275	8,55	32	2,0	1.698	7,77
TOTAL	108.106	6,43	42.257	4,11	24.439	4,32	30.283	4,79	14.885	3,20	219.970	5,25

T. moy. = Taille moyenne

Tableau 6-1 B : NOMBRE ET TAILLE DES MENAGES SELON LE GROUPE D'AGE, LA NATIONALITE ET LE SEXE DU CHEF DE MENAGE

SEXE FEMININ

Groupe d'âges	IVOIRIEN		GHANEEN		AUTRE AFRICAIN		NON AFRICAIN		ENSEMBLE	
	Effectif	Taille moyenne	Effectif	Taille moyenne	Effectif	Taille moyenne	Effectif	Taille moyenne	Effectif	Taille moyenne
20 -24	2.064	4,49	1.157	1,65	409	2,28	32	1	3.662	3,32
25 - 29	2.299	4,74	755	1,67	629	3,30	86	1	3.769	3,80
30 - 34	2.757	5,29	542	2,16	820	3,32	241	1,27	4.3[illegible]	4,31
35 - 39	2.600	5,25	306	3,09	1.013	3,48	313	1,63	4.232	4,40
40 - 44	1.241	6,30	59	3,54	730	3,08	125	1,74	2.155	4,87
45 - 49	987	4,98	117	7,78	724	5,0	148	1,17	1.976	4,87
50 - 54	1.010	5,22	140	4,29	407	2,50	134	1,81	1.691	4,22
55 - 59	711	5,67	123	5,93	170	4,10	96	1,0	1.100	5,05
60 - 64	533	8,58	55	3,55	286	3,15	0	0	874	6,49
65 - 69	270	3,55	30	1,0	171	5,06	32	1,0	503	3,75
70 et plus	287	8,24	0	0	91	2,27	0	0	378	6,66
TOTAL	15.080	5,28	3.476	2,38	5.715	3,40	1.207	1,40	25.478	4,28

Fig. 6-1 PYRAMIDE DES AGES DES CHEFS DE MENAGE

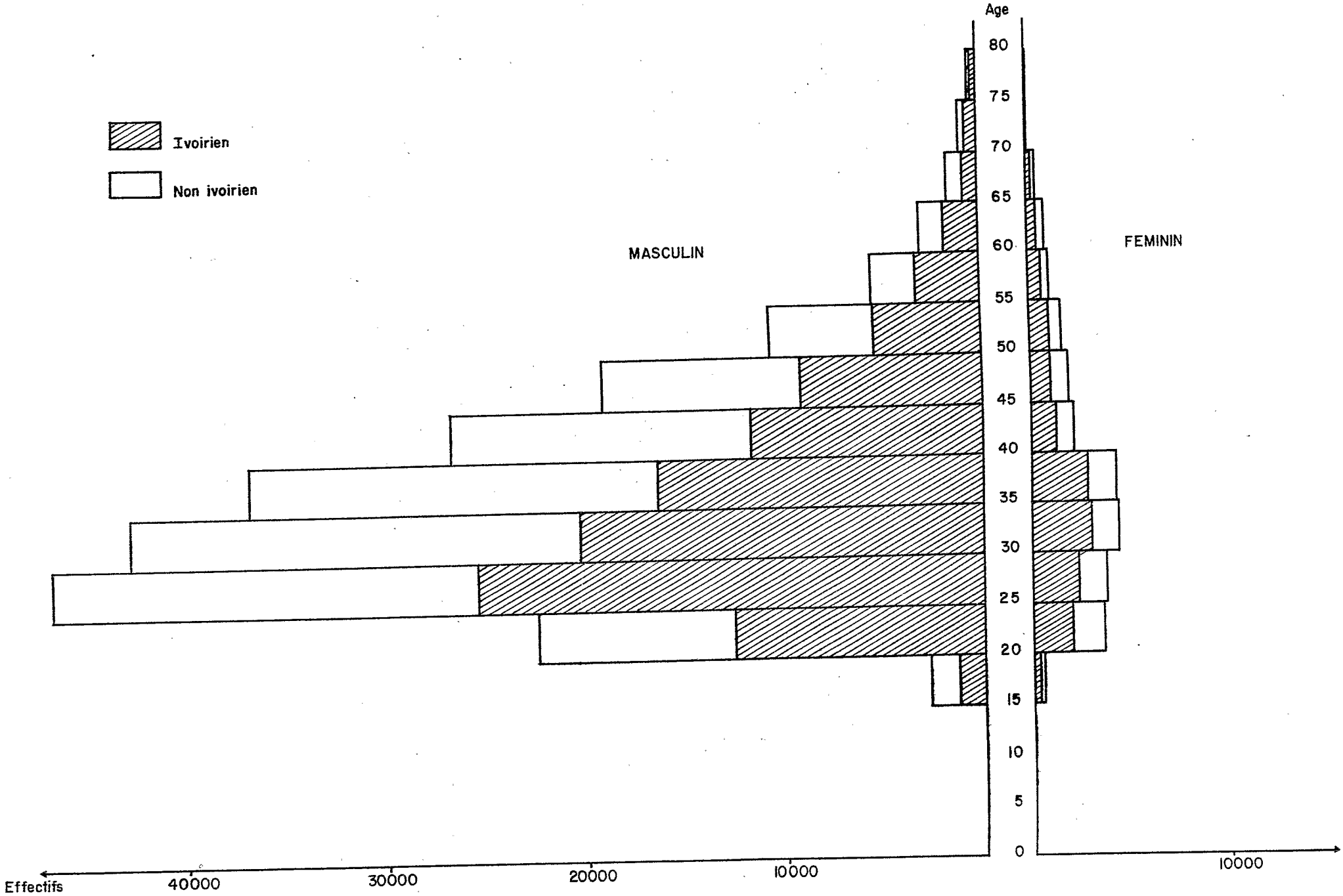

6.1. LA TAILLE DES MENAGES

6.1.1. Répartition des ménages selon l'âge, le sexe et la nationalité du chef de ménage

Les tableaux 6-1 A et B présentent la répartition et la taille moyenne des ménages selon le groupe d'âge, le sexe, et la nationalité du chef de ménage. La taille moyenne des ménages a Abidjan est de 5,15 personnes (5,30 pour l'ensemble de la population africaine) en nette augmentation par rapport aux dimensions relevées lors de l'enquête SEMA de 1963-64 : 4,3 personnes en moyenne par ménage. Cette croissance résulte à la fois de l'arrivée de plus en plus fréquente de jeunes ruraux au sein des familles ivoiriennes déjà installées à Abidjan, et au passage d'une migration individuelle à une migration familiale pour nombre d'étrangers.

Les ménages ivoiriens sont de taille nettement plus importante que les ménages étrangers. Les contraintes sociales du milieu d'origine pèsent certainement plus chez les ivoiriens et les amènent à accueillir davantage de collatéraux. En moyenne les ménages ivoiriens comptent 6,29 personnes (6,43 quand le chef de ménage est un homme et 5,28 une femme), les autres ménages africains 4,26 (chef de ménage masculin : 4,38; féminin : 3,01), soit deux personnes de plus en moyenne par ménage. Les ménages non africains résidant à Abidjan sont de taille plus restreinte : 3,06 personnes.

La taille du ménage est aussi fonction de l'âge du chef de ménage et elle augmente avec l'âge; chez les chefs de ménage masculin, la taille moyenne passe de 2,64 pour le groupe d'âges 15-19 ans à 8,13 pour le groupe d'âges 60-64 ans. Notons qu'à âge égal la taille moyenne du ménage est toujours supérieure chez les ivoiriens par rapport à celle des étrangers. Chez les chefs de ménage féminin la relation âge-taille est moins nette, particulièrement chez les ivoiriennes. Ceci réside en partie dans le fait que l'on rencontre relativement plus de chef de ménage féminin avec une progéniture à charge.

La pyramide des âges des chefs de ménage (figure 6-1) met en évidence l'importance du déséquilibre par sexe et la relative jeunesse des chefs de ménage. On rencontre peu de chef de famille féminin (10 %), mais cette proportion est en nette augmentation par rapport à celle constatée en 1963-64 (6,3 %

TABLEAU 6-2 A : NOMBRE ET TAILLE DES MENAGES SELON LA SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE

(SEXE MASCULIN)

GROUPE D'AGES	CELIBATAIRE		MARIE EPOUSE RESIDANTE		MARIE EPOUSE NON RESIDANTE		POLYGAME		SEPARE		VEUF		ENSEMBLE	
	Eff.	T. Moy.	Eff.	T. Moy.	Eff.	T. Moy.	Eff.	T. Moy.	Eff.	T. Moy.	Eff.	T. Moy.	Eff.	T. Moy.
15-19	2318	2,42	236	3,79	121	2,33			30	3,0			2762	2,64
20-24	12370	2,42	7895	4,01	1385	1,99	583	5,32	193	4,57			22426	3,06
25-29	13450	2,31	26592	4,80	3220	2,72	2883	6,64	374	2,02	95	2,37	46648	4,02
30-34	6057	2,51	27956	5,41	3468	2,66	4630	7,41	431	3,68	111	3,47	42683	4,96
35-39	3229	2,13	24670	5,88	2275	2,45	5965	7,67	416	2,06	79	4,58	36766	5,57
40-44	1294	2,72	15855	6,08	1863	2,71	6618	8,81	802	3,32	198	2,53	26630	6,25
45-49	836	2,69	10800	6,52	1090	2,06	5857	10,13	450	4,63	109	3,51	19142	7,14
50-54	191	2,84	6412	6,75	706	2,45	2978	10,18	388	2,37	0	-	10675	7,19
55-59	114	1,00	2847	6,78	627	3,41	1743	12,67	171	1,67	25	1,00	5527	7,95
60-64	46	1,33	1690	8,63	234	1,43	876	10,77	157	1,21	52	4,12	3055	8,13
65-69	30	1,00	644	6,83	219	3,70	324	17,70	83	1,40	127	2,22	1427	7,97
70-74	0		606	6,20	0	-	288	13,33	0	-	0	-	894	8,50
75 et +	30	2,00	223	7,48	80	1,31	140	13,39	31	1,00	30	2,00	534	7,11

Tableau 6-2 B : NOMBRE ET TAILLE DES MENAGES SELON LA SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE

SEXE FEMININ

Groupe d'âge	CELIBATAIRE		MARIEE CONJOINT RESIDANT		MARIEE CONJOINT NON RESIDANT		VEUVE		SEPAREE		ENSEMBLE	
	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.	Effectif	T.moy.
20 - 24	2.296	2,86	176	5,32	926	3,68	90	6,40	174	3,78	3.662	3,32
25 - 29	2.101	3,75	79	4,71	1.041	4,05	82	4,27	466	3,21	3.769	3,80
30 - 34	1.425	3,40	193	4,75	1.489	4,58	343	6,42	910	4,39	4.360	4,31
35 - 39	988	3,23	299	5,60	1.468	4,53	565	6,71	886	3,60	4.232	4,40
40 - 44	411	2,67	58	2,00	807	5,78	548	5,44	299	5,38	2.155	4,87
45 - 49	146	3,01	56	2,55	618	5,55	720	5,63	436	3,56	1.976	4,87
50 - 54	136	1,61	26	3,00	420	4,06	841	5,44	268	2,07	1.691	4,22
55 - 59	65	2,02	0	0	337	3,88	550	6,31	148	4,37	1.100	5,05
60 - 64	30	4,00	0	0	27	1,00	792	6,69	25	9,00	874	6,49
65 - 69	33	2,00	30	2,00	57	4,54	383	3,92	0	0	503	3,75
70 et +	0	0	0	0	0	0	315	6,90	63	2,52	378	6,17

T. moy. = Taille moyenne

Cette proportion est très diverse suivant les nationalités : 12 % chez les ivoiriens, 6 % chez les autres africains, dont 61 % chez les ghanéens (en majorité des jeunes femmes prostituées toutous). Ce qui frappe davantage c'est la jeunesse des chefs de ménage: leur âge moyen est de 36,3 ans soit un léger vieillissement par rapport à 1963-64 (34,5 ans). On relève un nombre important de moins de 30 ans dont une majorité de jeunes migrants étrangers. Il y a d'ailleurs prédominance des chefs de ménage étrangers entre 30-39 ans (54 %).

6.1.2. Taille des ménages et situation matrimoniale

En milieu urbain, le mariage n'est pas la seule voie d'accès au statut de chef de ménage. On compte un nombre important de chefs de ménage (1) célibataires. Les tableaux 6-2 A et B nous donnent la répartition selon l'âge, la situation matrimoniale et le sexe des chefs de ménage ainsi que la taille moyenne du ménage. Le statut matrimonial, surtout chez les hommes, conditionne la taille du ménage. Les chefs de ménage masculin mariés et particulièrement les polygames sont à la tête de famille nombreuse comme le confirment les données du tableau 6-3 qui donne l'évolution de la taille du ménage en fonction du nombre d'épouses. On doit noter la dimension élevée des groupes domestiques lorsque leur chef est âgé; l'écart d'âge entre conjoints permet à ces hommes âgés une descendance tardive (puisque leur épouse nettement plus jeune est toujours féconde) et donc entraîne pendant de longues années des enfants à leur charge, voire des petits enfants.

L'analyse selon la situation matrimoniale est plus complexe pour les chefs de ménage de sexe féminin. On constate tout d'abord une très forte proportion de célibataires (43 % par exemple entre 25 et 34 ans, 22 % seulement chez les hommes aux mêmes âges); la séparation ou le veuvage ne constituent donc pas le moyen d'accès principal aux fonctions de chef de ménage. Même si l'on ne relève qu'un faible nombre de femmes mariées chefs de ménage dont le conjoint est résidant, ces cas méritent une explication; souvent il s'agit d'une femme louant en propre sa maison et accueillant chez elle celui qu'elle

(1) Au sens où nous avons défini ce terme.

TABLEAU 6-3 : TAILLE MOYENNE DU MENAGE SELON LE NOMBRE D'EPOUSES

(chef de ménage de sexe masculin)

GROUPE D'AGES	NON MARIE	1 EPOUSE	2 EPOUSES	3 EPOUSES	4 EPOUSES	ENSEMBLE
20-24	2,46	3,71	5,96	-	-	3,06
25-29	2,30	4,57	6,39	10,29	-	4,02
30-34	2,56	5,11	7,12	9,41	9,82	4,96
35-39	2,15	5,59	7,72	7,88	5,00	5,57
40-44	2,91	5,73	8,57	9,94	7,50	6,25
45-49	3,37	6,12	9,06	12,66	17,91	7,14
50-54	2,53	6,32	9,27	13,81	10,19	7,19
55-59	1,37	6,18	10,10	17,44	15,16	7,95
60-64	1,82	7,76	10,74	10,42	12,36	8,13
65-69	1,78	6,03	17,59	14,77	23,50	7,97
70-74	-	6,20	12,66	9,63	20,00	8,50
75 et +	1,66	5,85	15,00	13,04	-	7,11
ENSEMBLE	2,44	5,29	8,24	11,74	13,96	5,25

Fig.6-2 REPARTITION DES MENAGES SELON LA TAILLE, LE SEXE ET LA SITUATION MATRIMONIALE DU CHEF DE MENAGE

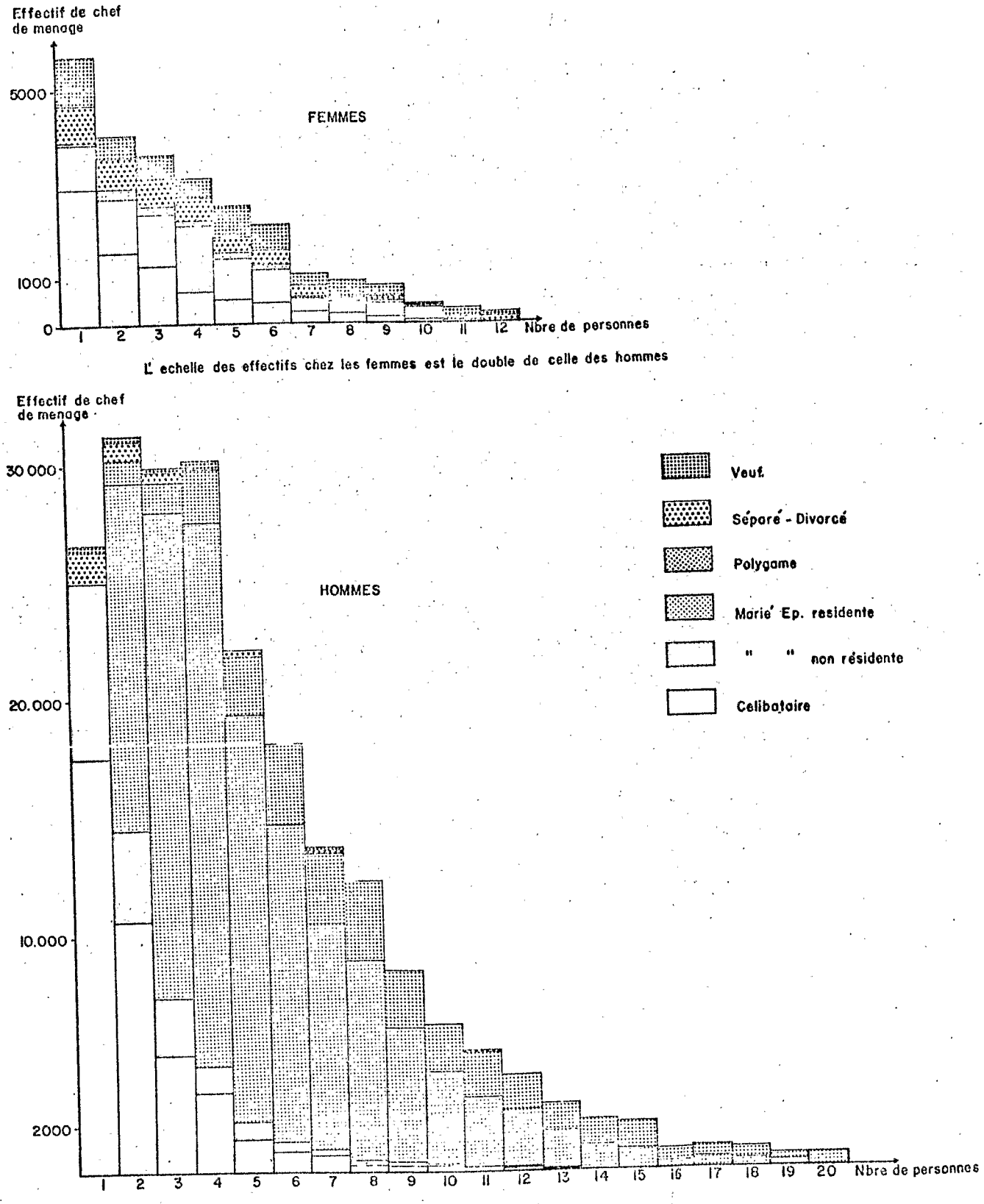

considère comme son "époux". On a constaté, par exemple cette pratique à plusieurs reprises chez des toutous ghanéennes vivant en concubinage avec des travailleurs étrangers.

De nombreuses femmes mariées, du fait de la non résidence du conjoint, se retrouvent de facto chefs de ménage; soit que le mari réside dans une autre localité; soit qu'elles soient épouse de polygame mais possédant leur propre logement indépendant; enfin il s'agit aussi de femmes vivant en séparation de corps mais qui renoncent à se déclarer comme telle et préfèrent être considérées comme mariées.

Ces femmes mariées et les veuves connaissent les tailles de ménage les plus élevées. Elles exercent le plus souvent des activités de commerce ou de service et outre leurs propres enfants, elles hébergent des petites nièces qui leur servent d'aides familiales.

La figure 6-2 permet de mettre en évidence la répartition des ménages selon le nombre de personnes et la situation matrimoniale du chef de ménage. Tant chez les hommes que chez les femmes la part des célibataires décroit très rapidement lorsque la composition numérique du ménage augmente; rares sont les ménages de plus de 3 personnes dont le chef est célibataire. La plupart des chefs de ménage masculin à partir de cette dimension (3 et +) sont mariés; les ménages de taille élevée restant surtout l'apanage des polygames.

La distribution est différente pour le sexe féminin; on rencontre proportionnellement plus de ménages de 1 personne quelle que soit la situation matrimoniale du chef de groupe domestique. Les veuves et les femmes mariées dont l'époux n'est pas résidant constituent les deux principales catégories pour les ménages de plus de 3 personnes.

Le statut matrimonial du chef de ménage apparaît donc comme un facteur déterminant de la taille du ménage, et plus particulièrement pour le sexe masculin, où les regroupements de célibataires atteignent rarement des tailles importantes.

6.2. MENAGE ET TYPES D'HABITAT

Les quatre types d'habitat retenus ont déjà fait l'objet d'une présentation (pp 19 à 44) et d'une analyse de la structure de leur population (pp 194 à 233). L'analyse de la taille du ménage confirme les caractéristiques spécifiques de chacun de ces types d'habitat.

6.2.1. Habitat, nationalité, ethnie et taille du ménage

La taille du ménage varie fortement d'un type d'habitat à l'autre. C'est dans l'habitat économique que l'on rencontre les familles les nombreuses (7,55 personnes) puis dans l'habitat résidentiel (6,48). L'habitat plus traditionnel de cour accueille des ménages aux dimensions plus modestes (4,92). Quant à l'habitat sommaire qui abritent de nombreux chefs de ménage célibataire il enregistre la taille de ménage la plus faible (3,60).

Nous avons déjà mis en évidence dans le paragraphe précédent une différence de 2 personnes en moyenne entre les ménages ivoiriens et les ménages étrangers. Cet écart est relativisé lorsque l'on opère une distinction par type d'habitat. Le tableau 6-3 présente les effectifs et la taille des ménages par types d'habitat et par nationalité (population africaine seulement).

Tableau 6-3 : NOMBRE ET TAILLE DES MENAGES SELON LE TYPE D'HABITAT ET LA NATIONALITE (population africaine)

Nationalité	Habitat haut moyen standing		Hatitat économique		Habitat évolutif		Habitat sommaire		Ensemble	
	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.
Ivoirien	8.288	7,06	34.904	7,79	76.650	5,60	4.714	4,33	124.556	6,26
Voltaïque	594	4,92	1.337	6,62	29.866	3,06	11.389	3,37	43.186	4,12
Malien	284	5,15	905	8,11	18.900	4,39	5.658	3,16	25.747	4,26
Guinéen	242	6,45	565	7,61	6.317	4,71	969	3,18	8.093	4,78
Ghanéen	106	5,00	428	2,13	2.351	2,15	2.827	3,94	5.712	3,09
Autre africain	1.404	4,12	2.117	4,97	16.348	4,03	3.750	3,89	23.619	4,10
Ensemble	10.918	6,48	40.336	7,55	150.485	4,92	29.307	3,60	231.046	5,29

Dans l'habitat de standing l'écart entre les ivoiriens et les étrangers est particulièrement marqué, les cadres africains expatriés subissent moins les pressions familiales et accueillent relativement moins de monde. Dans l'habitat économique les différences de taille pour les principales nationalités sont moins importantes, toutefois les ivoiriens dominent largement (87 % des ménages) dans ce mode d'habitat et c'est surtout leur prédominance dans ce type d'habitat (qui connaît les tailles les plus élevées) qui influe le plus sur la moyenne générale. Dans l'habitat évolutif et dans l'habitat sommaire les ivoiriens connaissent également des dimensions du ménage plus importantes sans que l'écart dépasse 1 personne avec les ménages des autres nationalités.

Au sein de la population ivoirienne elle-même, on relève des tailles moyennes fort différentes pour un même type d'habitat comme le prouvent les résultats rassemblés au tableau 6-4.

Tableau 6-4 : NOMBRE ET TAILLE DES MENAGES SELON LE TYPE D'HABITAT ET L'ETHNIE DU CHEF DE MENAGE (population ivoirienne)

Type d'habitat	Akan		Krou		Mandé du Nord		Mandé Dud		Voltaïque	
	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.	Eff.	T.moy.
Habitat haut et moyen standing	4.786	7,07	1.390	7,23	1.105	5,89	392	8,25	559	8,05
Habitat économique	18.015	7,51	662	8,89	3.046	6,83	2.514	7,41	1.649	6,84
Lotissement évolutif	34.683	5,67	11.697	5,82	15.293	5,53	6.623	5,86	8.304	4,90
Habitat sommaire	2.388	4,38	1.006	4,90	573	3,64	425	4,13	322	3,68
Ensemble	59.872	6,28	23.755	7,11	20.017	5,69	9.954	6,27	10.834	5,32

Si dans l'habitat de standing les écarts sont peu importants, par contre dans l'habitat économique on note deux personnes de plus en moyenne dans les ménages d'origine Krou que chez les ménages Mandé Nord ou Voltaïque. Les originaires du Sud sont eux-mêmes relativement plus nombreux dans l'habitat économique,

Tableau 6-5 : NOMBRE ET TAILLE DU MENAGE SELON L'HABITAT ET LA CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE (population africaine)

Catégorie socio-professionnelle	Habitat standing		Habitat économique		Habitat évolutif		Habitat sommaire		Ensemble	
	Eff.	Taille moy.	Eff.	Taille moy.	Eff.	Taille moy.	Eff.	Taille moy.	Eff.	Taille moy.
Cadre, enseignant, profession libérale	4.026	6,04	2.368	5,95	752	6,48	-	-	7.146	6,12
Employeur artisanat commerce, service	356	5,07	640	6,04	1.924	7,36	92	7,64	3.012	6,82
Exploitant indépendant, commerce	293	4,09	1.701	6,75	18.083	4,91	4.424	3,62	24.501	4,80
Exploitant indépendant, artisanat service	292	6,86	1.618	6,55	22.195	4,38	3.976	2,72	28.081	4,29
Salarié qualifié commerce-service	4.524	7,08	18,781	7,55	20.246	5,56	1.492	3,04	44.562	6,49
Salarié non qualifié commerce-service			1.620	8,32	12.058	4,62	4.712	3,86	18.871	4,73
Salarié qualifié industrie	751	7,96	6.722	7,65	19.910	4,64	2.909	3,56	30.116	5,27
Salarié non qualifié industrie			4.968	9,03	39.262	4,90	8.503	3,72	52.909	5,11
Aide familial apprenti	-	-	80	3,01	2.797	2,48	590	2,03	3.467	2,42
Exploitant agricole	-	-	70	12,99	2.673	7,17	420	4,63	3.222	6,95
Salarié agricole	-	-	242	6,95	1.324	4,20	1.104	5,29	2.724	4,91

ainsi 41 % des ménages Krou résident dans cet habitat,30 % des ménages Akan, 25 % des ménages Mandé Sud et seulement 15 % des ménages Mandé Nord et Voltaïque. La prédominance des gensd du Sud dans l'habitat économique provient elle de besoins plus ressentis d'espace vital ou de nécessités plus grandes d'accueil, ou est-ce parce que les originaires de ces régions accèdent à ce type d'habitat qu'ils se voient amener à reconstituer une famille élargie sous la pression des collatéraux ?

On ne retrouve pas de différence de taille aussi importante dans l'habitat de cour où les comportements semblent plus uniformés. Mais l'exiguïté des logements dans les cours constitue une limite physique aux capacités d'accueil du ménage.

6.2.2. Habitat, activité et taille du ménage

Si l'on considère la répartition des chefs de ménage selon la catégorie socio-professionnelle et l'habitat (tableau 6-5 population africaine seulement) on remarque que ce sont les classes moyennes (salariés qualifiés, petits employeurs résidant dans l'évolutif ou le sommaire) qui possèdent les familles les plus nombreuses. Ainsi dans l'habitat de haut et moyen standing, ce sont certainement ceux du bas de l'échelle qui accueillent le plus de collatéraux, les employeurs ou les patrons du commerce logeant dans l'habitat de haut standing connaissent des normes familiales occidentales.

Les salariés, les artisans, résidants dans le sommaire, les apprentis sont souvent des célibataires ce qui explique la taille relativement faible de ces ménages. Le tableau 6-6 fournit le nombre moyen d'actifs par ménage selon la taille du ménage et le type d'habitat. Quel que soit le type d'habitat jusqu'à 6 personnes au sein du ménage, le nombre d'actifs est à peu près le même, au-delà il existe de grandes similitudes pour les trois premiers types d'habitat et par contre un nombre d'actifs nettement plus important dans l'habitat sommaire, où en général davantage de personnes exercent une activité (malheureusement très souvent faiblement rémunératrice). Ce nombre d'actifs a peu près équivalent par type d'habitat résulte en partie du fait que de nombreuses femmes exercent une activité : soit salariée chez les plus aisés, soit pratique un petit commerce chez les familles plus modestes, aidant ainsi à la subsistance du ménage.

Tableau 6-6 : NOMBRE MOYEN D'ACTIFS AU SEIN DU MENAGE

SELON LA TAILLE DU MENAGE ET LE TYPE D'HABITAT

NOMBRE DE PERSONNES DANS LE MENAGE	HABITAT HAUT ET MOYEN STANDING	HABITAT ECONOMIQUE	HABITAT EVOLUTIF	HABITAT SOMMAIRE	ENSEMBLE
1	1	1	1	1	1
2	1,41	1,44	1,46	1,46	1,46
3	1,77	1,52	1,56	1,53	1,56
4	1,83	1,70	1,65	1,68	1,67
5	1,90	1,74	1,73	1,91	1,76
6	2,10	1,95	2,00	2,08	2,00
7	2,17	1,96	2,08	2,31	2,07
8	2,78	2,21	2,33	3,28	2,41
9	2,89	2,41	2,48	3,95	2,54
10	2,78	2,54	2,47	3,34	2,57
11 - 14	3,10	2,88	3,06	3,90	3,03
15 et +	4,43	3,77	4,58	5,87	4,33
ENSEMBLE	2,24	2,15	1,82	1,74	1,89

6.2.3. Habitat, quartier, ancienneté de résïdence

La taille du ménage varie fortement suivant le type d'habitat. Toutefois pour un même habitat on rencontre certaines disparités d'un quartier à l'autre, comme on peut le noter en consultant le tableau 6-7.

Tableau 6-7 : NOMBRE ET TAILLE DES MENAGES SELON LE TYPE D'HABITAT ET LE QUARTIER

Type d'habitat	CENTRE NORD		CENTRE SUD		EST		NORD		OUEST		SUD	
	Eff.	T.M.	Eff.	T.M.	Eff.	T.M.	Eff.	T.M.	Eff.	T.M.	Eff.	T.M.
Habitat standing	1.022	6,23	3.204	6,90	3.797	5,74	405	7,47	720	7,21	1.770	6,94
Habitat économique	2.600	7,80	7.660	8,26	5.017	6,91	1.917	7,46	12.180	7,30	10.962	7,59
Habitat évolutif	32.586	5,59	25.360	4,66	8.221	5,09	45.849	4,77	20.214	4,81	18.255	4,54
Habitat sommaire	80	3,50	1.087	3,78	1.347	3,71	495	5,07	1.710	3,84	24.588	3,54
ENSEMBLE	36.288	5,76	37.311	5,57	18.382	5,62	48.666	4,90	34.824	5,68	55.575	4,77

Dans l'habitat résidentiel la taille la plus faible est enregistrée dans le quartier Est, celui comportant le plus grand nombre de logements de très haut standing et les tailles les plus élevées dans les quartiers où domine le moyen standing (Nord, Ouest). Dans l'habitat sommaire les tailles sont à peu près équivalentes, mais cet habitat rappelons-le est essentiellement situé dans la zone Sud.

Pour les habitats économique et évolutif le tableau 6-8 et la figure 6-3 complètent judicieusement l'analyse. Ainsi l'habitat économique ancien des quartiers du Centre connaît une taille plus élevée que ceux de la périphérie. De même au sein de l'habitat économique moderne (postérieur aux années 1960) les lotissements les plus anciens présentent une distribution

Fig. 6-3 TAILLE DES MENAGES ET ANCIENNETE DU QUARTIER

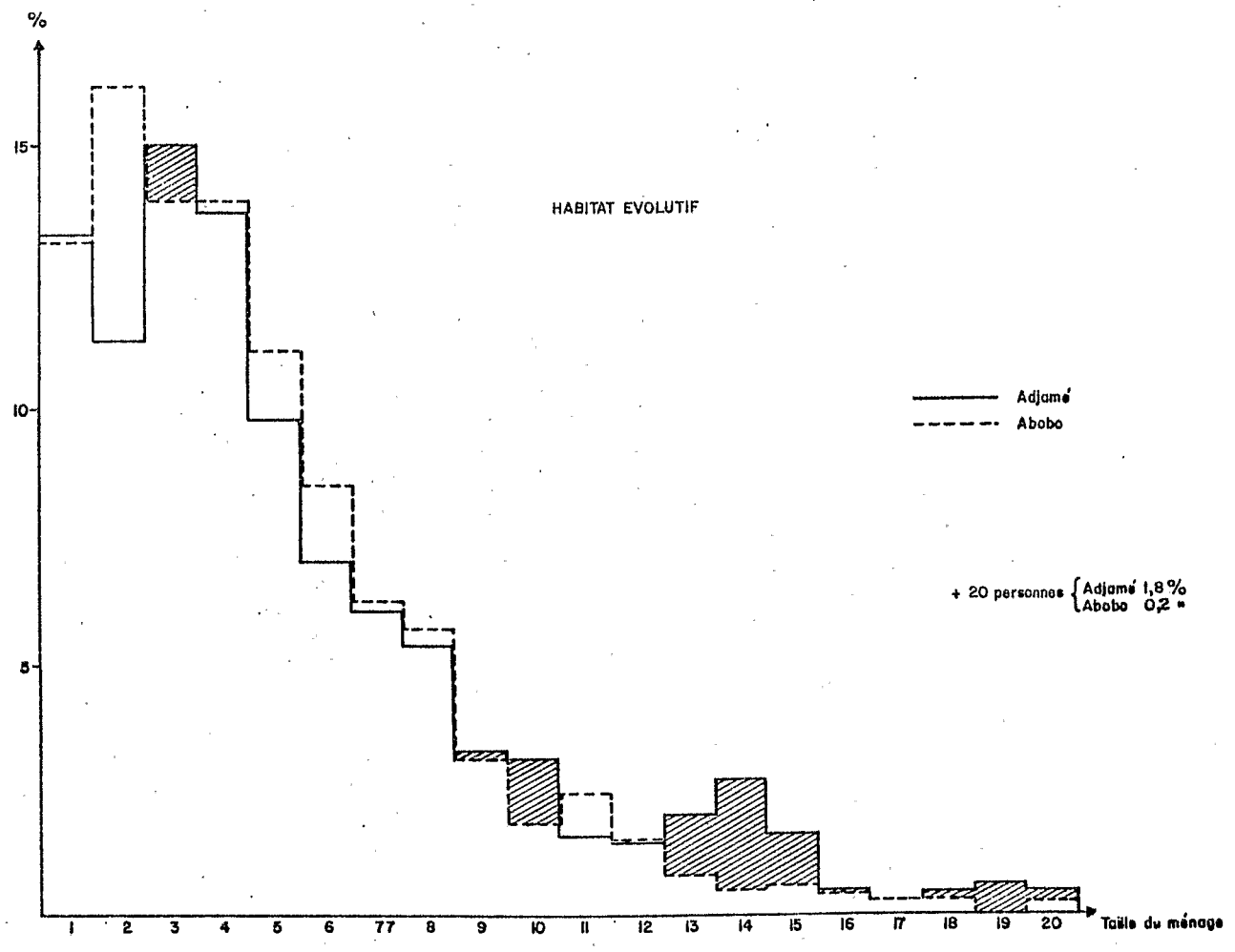

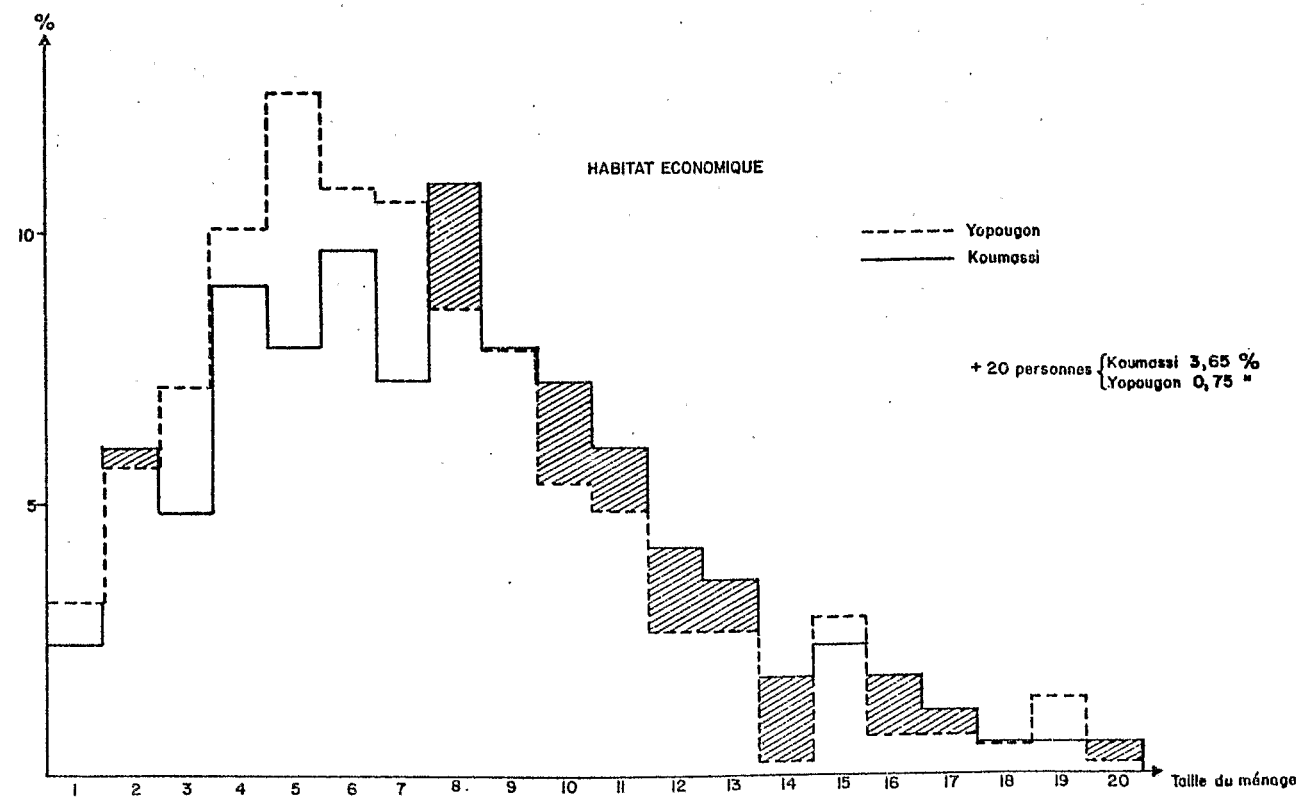

TABLEAU 6-8 : REPARTITION DES MENAGES SELON LA TAILLE

DANS QUATRE ZONES D'ABIDJAN

NOMBRE DE MEMBRES DU MENAGE	HABITAT ECONOMIQUE		HABITAT EVOLUTIF	
	KOUMASSI	YOPOUGON	ADJAME	ABOBO
1	2,42	3,20	13,28	13,09
2	6,06	5,67	11,20	16,12
3	4,85	7,14	14,94	13,91
4	9,09	10,10	13,69	13,91
5	7,88	12,56	9,68	11,02
6	9,70	10,84	6,92	8,43
7	7,27	10,59	5,95	6,14
8	10,91	8,62	5,26	5,62
9	7,88	7,88	3,18	3,03
10	7,27	5,42	3,04	1,78
11	6,06	4,93	1,52	2,37
12	4,24	2,71	1,38	1,48
13	3,64	2,71	1,94	0,74
14	1,82	0,25	2,63	0,44
15	2,42	2,96	1,52	0,52
16	1,82	0,74	0,41	0,37
17	1,21	0,74	0,28	0,30
18	0,61	0,49	0,41	0,30
19	0,61	1,48	0,55	-
20	0,61	0,25	0,41	0,22
21	1,82	0,25	0,28	0,07
22	0,61	0,25	-	0,07
23	-	-	0,41	-
24	-	0,25	0,14	-
25 et +	1,22	-	0,97	0,07

Fig.6-4 TAILLE DU MENAGE PAR ANCIENNETE DE RESIDENCE

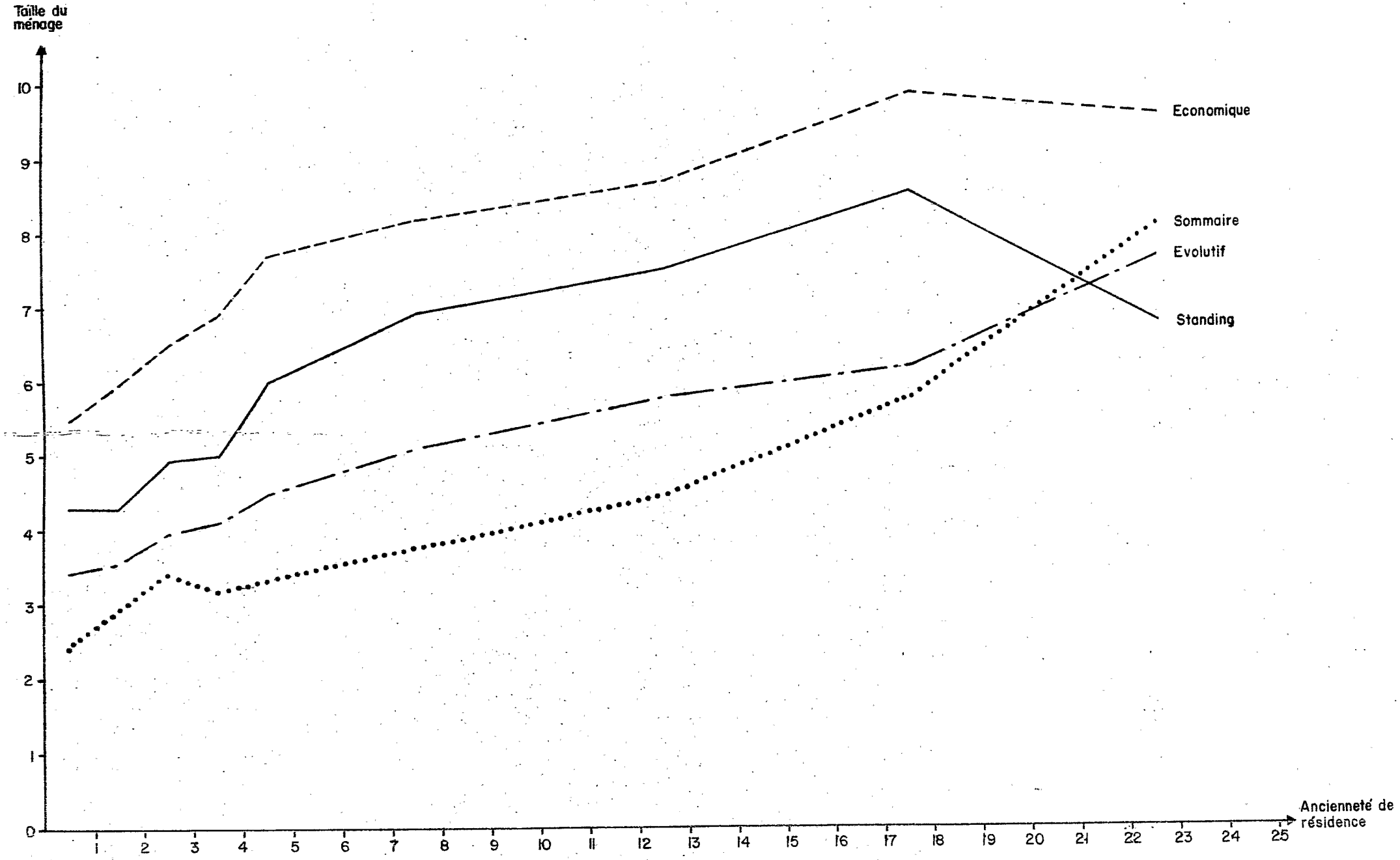

du nombre de membres du ménage différente de celle des constructions plus récentes. A titre d'exemple on peut comparer la situation entre les ménages des cités (SICOGI, PRODOMO...) de Koumassi et ceux de la zone nouvellement urbanisée de Yopougon. Le mode de la distribution pour le quartier le plus ancien (Koumassi) est de 8 personnes, alors qu'il est de 5 pour le plus récent (Yopougon). On constate que 27 % des ménages de Koumassi comprennent plus de 10 personnes contre seulement 18 % à Yopougon.

Un constat similaire peut être établi pour l'habitat évolutif. A titre d'exemple comparons les ménages des cours d'Adjamé (quartier ancien) à ceux des cours d'Abobo : 19 % des ménages d'Adjamé dépassent 8 personnes contre seulement 11 % à Abobo. Le mode de la première série (Adjamé) étant de 3 personnes contre 2 à Abobo.

L'ancienneté du quartier n'est pas le seul facteur explicatif, rentre aussi en ligne de compte l'ancienneté de résidence dans le logement, elle-même évidemment tributaire de l'ancienneté du quartier. Si la taille du ménage varie suivant le type d'habitat, elle s'accroît pour chacun au fur et à mesure de l'augmentation de la durée de résidence. Les quatre courbes de la figure 6-4 présentent la même allure, la taille augmente assez rapidement pour les 4 premières années puis croît régulièrement les douze années suivantes; au-delà de 16 ans de résidence les effectifs concernés deviennent trop faibles pour que les valeurs observées soient véritablement significatives.

6.3. ANALYSE MULTIVARIEE DE LA TAILLE DES MENAGES

6.3.1. Analyse par régression multiple

L'analyse de classification multiple présentée précédemment (pages 313 et suivantes) correspond à une analyse de régression multiple pour la prédiction d'une variable quantitative, la taille des ménages, à partir d'une sélection de variables qualitatives à savoir la situation matrimoniale, le nombre d'épouses, le groupe d'âges, la nationalité, le type d'habitat, le niveau d'instruction et le sexe du chef de ménage. Ce modèle à 7 variables présente un coefficient de corrélation multiple élevé : 0,66. Les résultats sont rassemblés au tableau 6-9.

Tableau 6-9 : ANALYSE DE CLASSIFICATIONS MULTIPLES DE LA TAILLE DES MENAGES

	VARIABLES INDEPENDANTES	MODALITES	ETA	ETA CARRE	BETA	BETA CARRE
X 1	414, SIT MATRIMONIALE	8	0.51928	0.26965	0.38038	0.14463
X 2	15, NOMBRE EPOUSES	10	0.47501	0.22563	0.29225	0.08541
X 3	140, GROUPE D'AGES PASS 1	19	0.33085	0.10946	0.22978	0.05282
X 4	16, NATIONALITE	9	0.30113	0.09068	0.24999	0.06250
X 5	800, TYPE D'HABITAT	4	0.28626	0.08194	0.19499	0.03802
X 6	32, NIVEAU INSTRUCTION	11	0.13264	0.01759	0.06449	0.00416
X 7	9, SEXE	2	0.17461	0.03057	0.14965	0.00247

VARIABLE DEPENDANTE

Y	804, TAILLE MENAGE PASS1	
	MOYENNE	5.15029
	ECART-TYPE	3.94591
	COEFFICIENT DE CORRELATION MULTIPLE	0.66107
	QUANTITE D'OBSERVATIONS	245290

VARIABLE	VALEUR	OBSERVATIONS	EFFET	MOYENNE DE Y	DIFFERENCE	ECART-TYPE DE Y
414,	1, CELIBA- TAIRE	48599	-1.91091	2.52015	-2.63014	2.20886
	2, MARIE EP RESIDT	127519	1.13577	5.61032	0.46003	3.21822
	9, NON PRECISE	154	-2.92272	1.89610	-3.25419	1.62753
	5, MARIE EP NON RES	22796	-1.71831	3.18073	-1.96956	2.77197
	3, VEUF	6022	-1.32397	5.54168	0.39139	4.91360
	4, SEPARE	7201	-2.84808	3.40953	-1.74076	2.72337
	6, POLYGAMEEP.RES	31231	0.82261	9.30591	4.15562	5.22962
	7, POLYGAMEEP.N.RES	1768	-5.40318	2.29581	-2.85448	1.72584
15,	1, 1 EPOUSE	141946	-0.56481	5.28585	0.13556	3.28172
	2, 2 EPOUSES	26865	1.85161	8.24359	3.09330	4.66556
	3, 3 EPOUSES	4981	4.99196	11.75085	6.60056	6.31801
	4, 4 EPOUSES	876	6.99228	13.95890	8.80862	8.05893
	0, NON MARIEE	70311	-0.82791	3.10407	-2.04622	2.87469
	5, 5 EPOUSES	153	2.25268	7.62092	2.47062	9.35328
	6, 6 EPOUSES	0				
	7, 7 EPOUSES	34	24.61755	30.00000	24.84970	0.0
	8, 8 EPOUSES	0				
	9, NON PRECISE	124	1.77541	2.83065	-2.31964	2.25151
140,	1, 0- 4 ANS	60	-1.21391	2.48333	-2.66695	0.70671
	2, 5- 9 ANS	0				
	3, 10-14 ANS	435	-0.32496	3.14023	-2.01006	2.53082
	4, 15-19 ANS	3432	-0.63902	2.72261	-2.42768	2.05475
	5, 20-24 ANS	26119	-1.09910	3.09369	-2.05660	2.35343
	6, 25-29 ANS	50417	-0.93600	4.00301	-1.14727	2.73345
	7, 30-34 ANS	47098	-0.27565	4.90254	-0.24775	3.22501
	8, 35-39 ANS	40998	0.11061	5.44702	0.29673	3.51265
	9, 40-44 ANS	28813	0.63818	6.15191	1.00162	4.20734
	10, 45-49 ANS	21148	1.24398	6.93493	1.78465	4.67001
	11, 50-54 ANS	12366	1.03606	6.78522	1.63493	4.89601
	12, 55-59 ANS	6627	2.01110	7.47276	2.32247	6.51362
	13, 60-64 ANS	3929	2.28599	7.76126	2.61097	6.36838
	14, 65-69 ANS	1930	1.87945	6.86736	1.71707	7.42453
	15, 70-74 ANS	1071	2.32147	8.32120	3.17090	5.69573
	16, 75 -79 ANS	616	1.22644	6.89935	1.74906	5.63066
	17, 80-85 ANS	116	2.98635	8.78448	3.63419	7.84447
	18, 85 ANS ET PLUS	115	-2.42474	2.98261	-2.16768	3.69248
	99, NON PRECISE	0				

VARIABLE	VALEUR	OBSERVATIONS	EFFET	MOYENNE DE Y	DIFFERENCE	ECART-TYPE DE Y
800,	1, HABITAT STANDING	25423	0.78226	4.48814	-0.66215	3.32358
	3, HABT.ECONOMIQUE	40848	1.47540	7.49300	2.34271	4.50360
	5, LOTISMT EVOLUTIF	149829	-0.37520	4.92574	-0.22456	3.80006
	6, HABITAT SOMMAIRE	29190	-0.82008	3.60127	-1.54902	2.83406
32,	0, ILLETRE	37939	-0.26485	4.38512	-0.76517	3.50276
	1, PARLE FRANCAIS	87330	-0.22125	5.03470	-0.11560	3.86753
	2, LETTRE SAN ECOLE	7167	0.40902	6.37435	1.22406	4.78343
	3, PRIMAIRE < CM2	14528	0.34185	5.55176	0.40147	4.36312
	4, CM2 CEP	30983	0.35753	5.86228	0.71199	4.57219
	5, SECOND CYCLE 1	37696	0.20568	5.51257	0.36228	3.84039
	6, SECOND CYCLE 2	12231	0.16543	5.26024	0.10995	3.69344
	7, MOYEN SUPERIEU	7828	0.04912	4.51150	-0.63879	3.25984
	8, SUPERIE GDE ECOL	8179	0.00274	4.47598	-0.67432	3.12291
	9, NON PRECISE	1349	0.09142	3.76723	-1.38306	2.72929
	-1, NON CONCERNE	65	1.45697	2.48333	-2.66695	0.70671
8,	1, MASCULIN	219845	-0.06665	5.25045	0.10016	3.97219
	2, FEMININ	25445	0.57583	4.28493	-0.86536	3.59882
16,	1, IVOIRIEN	123127	0.75555	6.28675	1.13646	4.36248
	2, VOLTAIQUE	43032	-0.35932	4.11959	-1.03070	3.09346
	3, MALIEN	25630	-0.46149	4.25423	-0.89606	3.17017
	4, GUINEEN	8060	-0.18285	4.79069	-0.35960	4.00398
	5, LIBERIEN	133	-0.62530	5.99248	0.84219	3.85229
	6, GHANEEN	5712	-0.86134	3.08683	-2.06346	2.80459
	7, AUTRE AFRICAIN	23504	-0.44383	4.10968	-1.04061	3.21542
	8, AUTRES	16092	-3.03440	3.06363	-2.08665	1.64087
	9, NON PRECISE	0				

Le coefficient η^2 qui mesure l'influence réciproque de chacune des variables sur la taille des ménages montre que ce sont surtout les deux caractéristiques matrimoniales qui jouent un rôle prépondant, puis l'âge, la nationalité, et le type d'habitat. Le niveau d'instruction et le sexe sont faiblement influents sur le modèle. Le coefficient β_2 qui mesure l'influence propre de chaque variable donne la même hiérarchie, à l'exception de la nationalité qui intervient davantage que l'âge. La taille moyenne des ménages est de 5,15 personnes.

On détermine également la taille moyenne en fonction de chacune des modalités. Mais l'intérêt essentiel du modèle réside dans la prédiction possible en combinant l'influence des 7 variables indépendantes sélectionnées. Par exemple retenons le cas d'un père de famille monogame dont l'épouse réside en ville, âgé de 56 ans, demeurant dans l'habitat économique et ivoirien, ayant un niveau scolaire équivalent au CEPE. Les différents effets du modèle entraînent pour un individu possédant ces caractéristiques une taille moyenne de 10,25 personnes, obtenue à partir du calcul suivant :

	- Moyenne générale	:		5,150
Effet de la variable 414	- Situation matrimoniale	: marié épouse résidante	: +	1,136
Effet de la variable 15	- Nombre d'épouses	: 1 épouse	: -	0,565
Effet de la variable 14	- Age	: 55-59 ans	: +	2,011
Effet de la variable 16	- Nationalité	: Ivoirien	: +	0,756
Effet de la variable 800	- Type d'habitat	: Economique moderne	: +	1,475
Effet de la variable 32	- Niveau d'instruction	: CM2 - CEPE	: +	0,358
Effet de la variable 8	- Sexe	: Masculin	: -	0,067
	Prédiction du modèle	: 10,254		

Ce modèle permet donc d'envisager en fonction des caractéristiques du chef de ménage la taille de sa famille, mais n'apporte aucune explication sur le mode de constitution de cette famille ni sa composition, seule l'influence purement statistique des variables sur la taille du ménage est mesurée.

6.3.2. Analyse factorielle des correspondances

Cette analyse a pour but premier de mettre en évidence l'évolution de la taille des ménages en fonction de caractéristiques socio-démographiques. Mais on cherche aussi à donner une image synthétique de la ville à partir de quelques variables concernant les chefs de ménage. Nous voulons tester l'hypothèse suivante : à Abidjan, la stratification sociale est principalement

caractérisée par l'habitat, les quartiers étant largement hétérogènes de ce point de vue; d'autre part il n'existe pas vraiment de concentration, ni par nationalités (malgré les 40 % d'étrangers), ni par ethnies, comme il en existe dans d'autres métropoles africaines telles que Brazzaville par exemple [Duboz 1979].

6.3.2.1. La méthode utilisée

Nous avons pris en compte une série de neuf variables caractérisant un échantillon des chefs de ménages africains (7.733 personnes) tiré du fichier de l'enquête à passages répétés.

Voulant dépasser le tableau à deux ou trois dimensions nous avons eu recours à l'analyse factorielle des correspondances dont l'intérêt réside dans la possilité "d'extraire l'essentiel de l'information contenue dans le tableau de données et d'en fournir une représentation imagée se prêtant aisément à l'interprétation" [Lebart et al. 1977]. Cette analyse permet de mettre en évidence certaines interdépendances entre variables, et présente l'avantage de ne faire appel à aucun modèle a priori. Il ne faut pas en attendre de révélations, mais elle confirme dans notre cas des hypothèses de travail et des constatations de terrain. Dans cette application nous retenons un tableau de données binaires (0 ou 1) concernant 31 modalités et 18 modalités supplémentaires (les 3 "cercles" et les quartiers). Les résultats d'une analyse des correspondances comprennent en particulier :

- le tableau des valeurs propres des facteurs

- le tableau des coordonnées sur les axes factoriels, les contributions absolues et les contributions relatives des "points-lignes" (modalités)

- des représentations graphiques : les plans déterminés par l'intersection de deux axes factoriels, permettent une projection d'un nuage de points. Lorsque ces projections de deux points sont proches on peut en déduire (sous réserve que la manipulation n'ait pas entraîné une trop grande déformation du nuage originel, et aux fluctuations aléatoires près) que les deux points ont des profils semblables.

Pour interpréter les axes produits par l'analyse des correspondances, nous disposons de deux séries de coefficients :

- les contributions absolues (CTR) exprimant la part que prend un élément dans l'inertie expliquée par un facteur; elles permettent de savoir quelles sont les variables servant à la construction d'un facteur;

- les contributions relatives ou corrélations élément-facteur (COR) correspondent au pourcentage de variance de l'élément dont le facteur rend compte, dégageant ainsi les variables caractérisées par ce facteur.

Le tableau 6-10 présente les valeurs prises par ces coefficients pour les diverses modalités.

6.3.2.2. L'analyse

Les 3 premiers facteurs expliquent respectivement 10 %, 7,6 % et 6,4 % de la variance totale. Ces pourcentages sont hautement significatifs pour un tableau de cette taille (7.733 observations x 33 modalités). Leur apport d'informations est donc plus important que ne le laissent paraître les chiffres :

- le 1er facteur concerne la double opposition entre les niveaux d'instruction et entre les types d'habitat;

- le 2e facteur met en évidence une hiérarchie des âges, des situations matrimoniales et de la taille des ménages : les jeunes s'opposent aux vieux;

- le 3e facteur dégage une opposition entre les catégories socio-professionnelles.

Nous avons tout d'abord analysé le plan déterminé par les axes 1 et 2 sur lequel nous avons mis en évidence l'évolution de la taille des ménages (figure 6-5) (1). L'évolution de la taille est tout d'abord sensible à l'âge

---

(1) Sur les figures 6-5 et 6-6 :
- le terme "sénoufo" désigne les ivoiriens d'ethnie Voltaïque (Sénoufo, Lobi, Koulango...);
- le terme "voltaïque" désigne les ressortissants de Haute-Volta;
- le terme "frontalier" désigne les ressortissants des quatre autres pays frontaliers de la Côte d'Ivoire (Libéria, Guinée, Mali, Ghana)
- le terme "autres africains" les ressortissants des autres pays d'Afrique.

Tableau 6-10 : COORDONNEES ET CONTRIBUTIONS PAR VARIABLE POUR LES QUATRE PREMIERS FACTEURS

1) Variables

	J1	QLT	POID	INR	1#F	COR	CTR	2#F	COR	CTR	3#F	COR	CTR	4#F	COR	CTR
1	AKAN	244	38	31	729	187	57	-188	13	5	76	2	1	-343	42	24
2	KROU	236	15	37	1007	114	42	213	5	2	-416	20	11	-378	16	11
3	MALK	201	12	38	42	0	0	85	1	0	140	2	1	-209	4	3
4	MASU	91	6	40	487	11	4	160	1	1	-784	28	17	-119	1	0
5	SENF	90	7	39	37	0	0	-159	1	1	-207	2	1	-217	2	2
6	VOLT	522	27	34	-634	94	31	-32	0	0	-805	151	80	856	170	108
7	FRON	273	24	35	-880	156	54	157	5	2	618	77	42	2	0	0
8	AAFR	286	15	37	-537	33	12	-50	0	0	1012	118	69	-43	0	0
9	NAFR	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	RESI	533	7	39	1551	128	50	-734	29	15	1662	147	91	1628	141	105
11	ECON	504	26	34	1219	335	112	-55	1	0	-116	3	2	-493	55	35
12	COUR	573	93	15	-286	145	22	104	19	4	-94	16	4	-151	41	12
13	SOM	577	18	36	-973	136	49	-197	6	3	14	0	0	793	90	62
14	ILET	477	24	35	-968	180	63	212	9	4	1056	214	119	-162	5	3
15	LETS	508	60	24	-402	115	28	368	96	31	-367	96	37	236	40	18
16	PRIM	398	28	33	293	21	7	-131	4	2	-631	96	50	-885	189	119
17	SEC+	670	33	32	1151	394	125	-731	159	67	462	63	32	416	51	31
18	NINS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
19	AGE1	446	15	38	-542	34	13	-1645	313	158	-219	6	3	-863	86	62
20	AG2	423	59	24	133	12	3	-369	94	30	-147	15	6	399	110	51
21	AGE3	322	54	26	22	0	0	594	210	72	-63	2	1	113	8	4
22	AGE4	371	17	37	-85	1	0	879	98	48	972	120	70	-1032	135	95
23	TM1	467	18	36	-739	80	29	-1251	228	109	143	3	2	-541	43	29
24	TM2	220	39	30	-465	80	24	-285	30	12	-91	3	1	275	28	16
25	TM4	250	44	28	83	3	1	295	39	15	-91	4	2	441	87	47
26	TM7+	589	39	30	754	213	64	546	112	44	135	7	3	-553	115	65
27	ASAL	356	39	30	601	134	40	-316	37	15	-196	14	7	191	14	8
28	CEPL	494	10	38	1515	172	65	-471	17	8	1379	143	86	883	59	42
29	COMI	382	15	37	-857	87	32	599	42	21	1169	161	93	73	1	0
30	ARSI	240	19	36	-851	109	39	-7	0	0	658	65	37	-567	48	33
31	OUMA	419	52	26	-131	10	3	226	29	10	-745	319	131	-26	0	0
32	CELI	686	29	34	-542	72	24	-1540	582	259	-58	1	0	-277	19	12
33	MAVS	672	116	8	128	67	5	377	574	62	19	1	0	63	16	2
			5342	1.0 999			1000			1000			1000			1000

2) Points supplémentaires

	JSUP	QLT	POID	INR	1eF	COR	CTR	2eF	COR	CTR	3eF	COR	CTR	4eF	COR	CTR
34	VCOL	81	34	32	-172	9	3	121	4	2	239	17	9	-266	21	13
35	VPOR	25	41	30	238	23	7	-5	0	0	-23	0	0	63	2	1
36	NPER	47	70	21	-67	4	1	-65	4	1	-92	8	3	81	6	2
		53421.0		83			10			3			12			16

	JSUP	QLT	POID	INR	1#F	COR	CTR	2#F	COR	CTR	3#F	COR	CTR	4#F	COR	CTR
34	TRCH	24	15	37	-99	1	0	111	1	1	314	11	7	-190	4	3
35	ADJA	27	15	37	-77	1	0	29	0	0	249	7	4	-232	6	4
36	COCY	105	4	40	1224	43	17	-425	5	3	940	25	16	780	18	13
37	MARY	9	9	39	292	6	2	-102	1	0	80	0	0	85	1	0
38	PORB	47	7	39	526	15	6	-26	0	0	44	0	0	124	1	1
39	COUM	175	26	34	-429	40	14	-126	4	2	-89	2	1	390	33	21
40	ATCB	25	7	39	-200	2	1	304	5	3	-287	4	3	0	0	0
41	YOPG	42	16	37	439	24	9	15	0	0	-292	11	6	-205	5	4
42	ABOG	58	27	34	-111	3	1	34	0	0	-86	2	1	-236	13	8
43	PLAT	6	0	41	1242	5	2	26	0	0	482	1	0	-17	0	0
44	ZON4	5	1	41	174	0	0	6	0	0	125	0	0	783	4	3
45	WILM	3	5	40	110	0	0	-98	0	0	-147	1	0	-7	0	0
46	LJRO	2	2	41	-108	0	0	17	0	0	-226	1	1	-197	1	1
47	BANC	20	3	40	-355	3	1	-32	0	0	-712	11	7	46	0	0
48	BANL	12	6	40	-163	1	0	70	0	0	310	4	3	-19	0	0
		53421.0		581			54			9			49			59

Fig. 6-5 ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES - CHEFS DE MENAGE
1er PASSAGE DE L'EPR STRATE ABIDJAN (Axes factoriels 1 et 2)

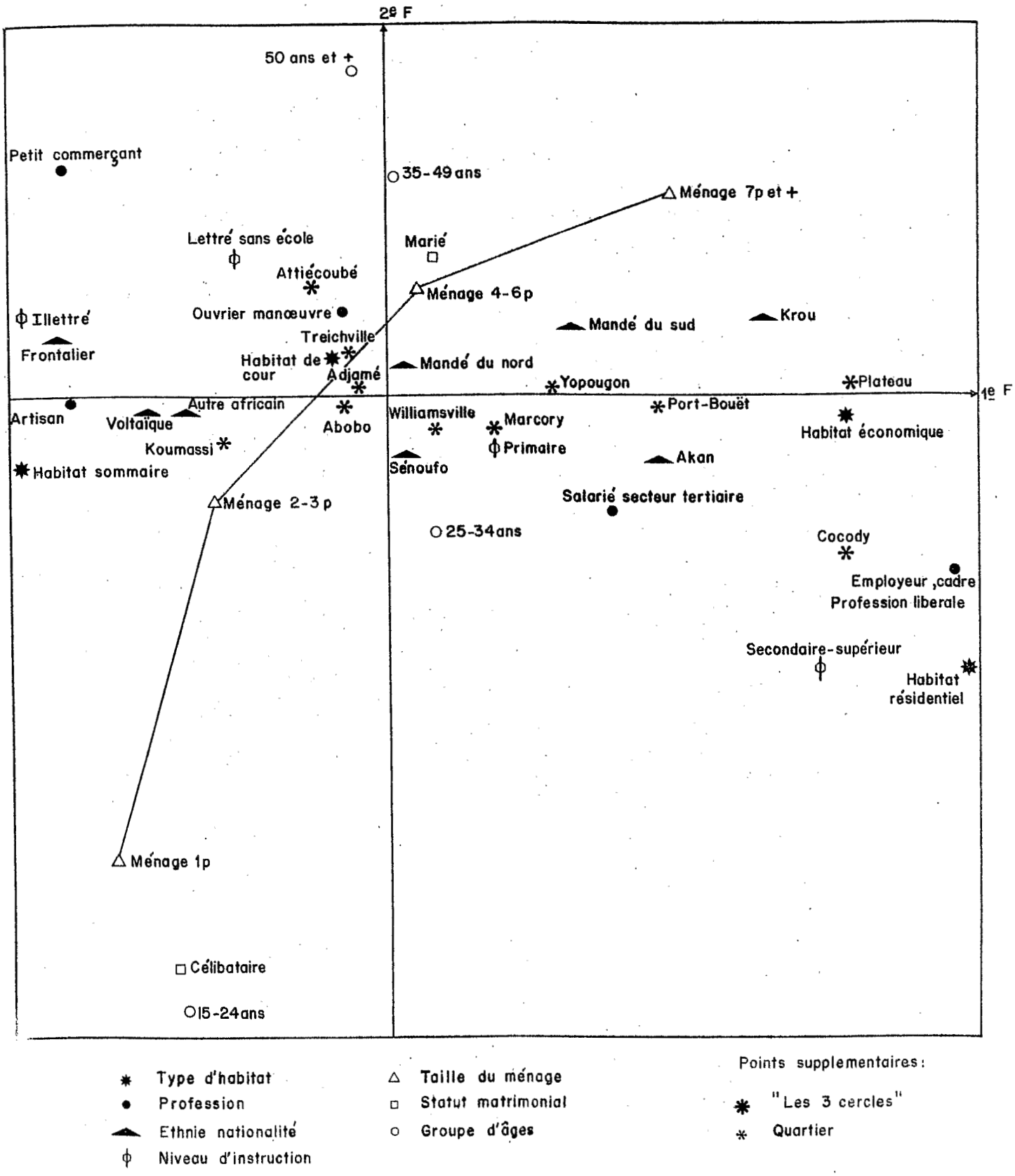

et à la situation matrimoniale et la courbe s'infléchit ensuite en fonction de l'habitat. Il existe une adéquation entre jeune, célibataire ménage de 1 personne et d'autre part ménage de plus de 7 personnes, et habitat économique.

L'image globale obtenue par contre n'est guère satisfaisante car il y a une indépendance (à part la taille des ménages) entre les variables présentés sur le premier axe (1e F) mettant en évidence la hiérarchie de l'habitat et des niveaux d'instruction et celles du deuxième axe (2e F) qui sont strictement démographiques : âge, situation matrimoniale et taille du ménage; les jeunes chefs de ménage célibataires s'opposant aux chefs de ménage âgés et mariés. Les autres variables ayant une très faible contribution sur ce second facteur, démontrent ainsi la relative indépendance entre l'âge du chef de ménage et ces autres variables. La taille du ménage étant influencée à la fois par les facteurs purement démographiques et également les caractéristiques sociales.

L'intersection des axes 1 et 3 donne une image plus satisfaisante. Si l'on se reporte à la figure 6-6 la hiérarchie des types d'habitat apparaît clairement sur le premier axe : sommaire, cour, économique et résidentiel; les deux premiers en opposition avec les deux autres. Cette hiérarchie est concomitante aux niveaux d'instruction, de l'illettré au secondaire-supérieur, et également à la taille des ménages, l'habitat économique accueillant davantage de familles de taille élevée.

L'axe en ordonnée (3e F) dépasse l'antagonisme cadre-ouvrier, pour dégager également une distinction ouvrier-manoeuvre, et exploitant individuel du commerce ou de l'artisanat. Si l'on opère des regroupements on voit apparaître quatre ensembles :

- les membres des classes sociales privilégiées sont dans la partie supérieure droite du schéma;

- plus au centre, à droite, les classes moyennes où dominent les ethnies Akan et Krou;

- au bas du schéma les ouvriers et manoeuvres, cette dernière catégorie à dominante voltaïque;

- en haut à gauche de la figure le secteur informel qui est constitué essentiellement par les étrangers, non voltaïques.

Fig. 6-6 ANALYSE FACTORIELLE DES CORRESPONDANCES - CHEFS DE MENAGES - 1er PASSAGE DE L'E.P.R. STRATE ABIDJAN

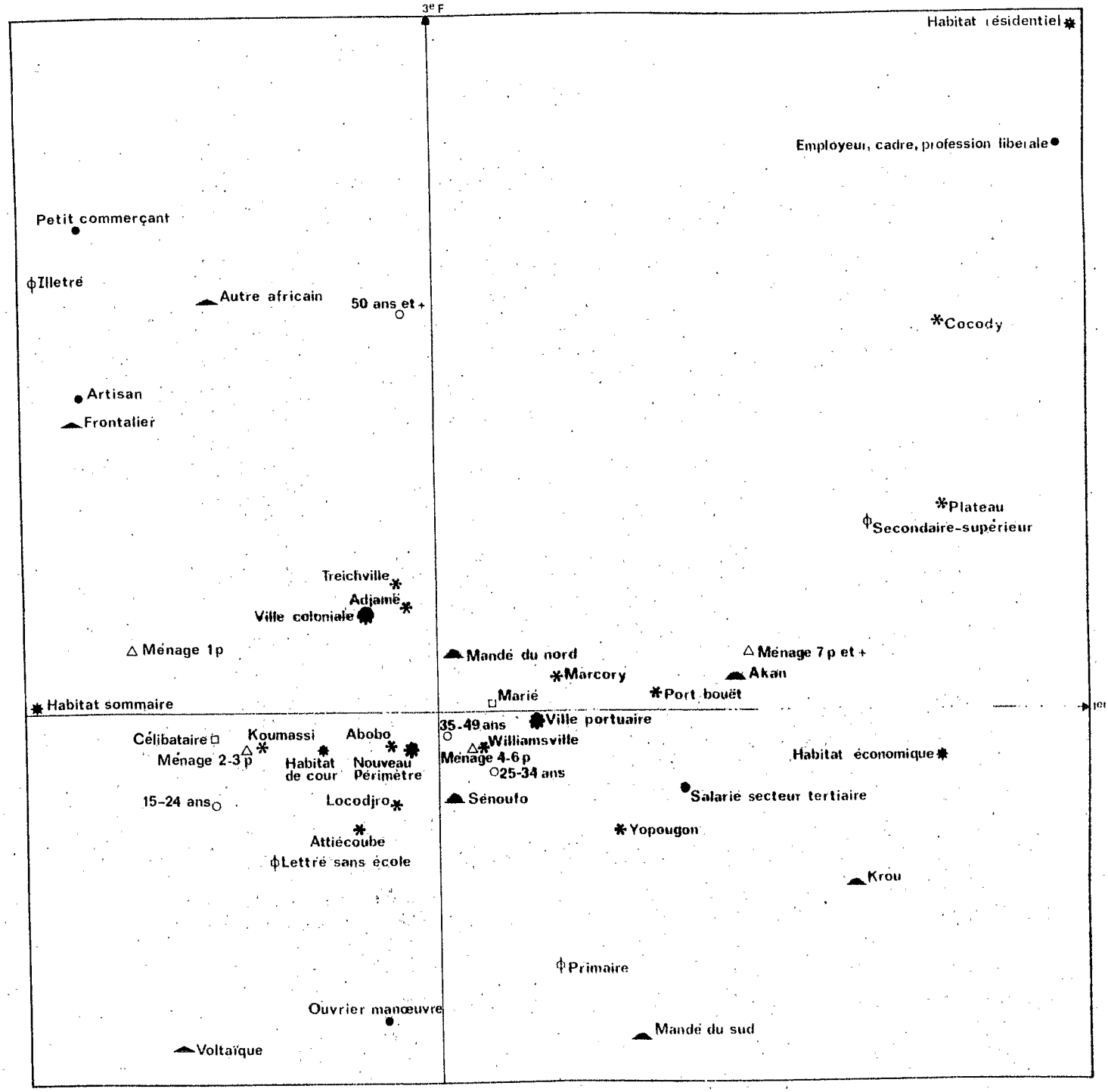

✱ Type d'habitat

● Profession

☁ Ethnie, nationalité

ϕ Niveau d'instruction

△ Taille du ménage

□ Statut matrimonial

○ Groupe d'âges

Points supplémentaires :

✱ "Les 3 cercles"

✱ Quartier

Les deux premiers groupes s'associent très bien l'un avec l'habitat résidentiel, l'autre avec l'habitat économique. Par contre les deux dernières catégories socio-professionnelles résident indifféremment dans l'habitat traditionnel de cour ou dans l'habitat sommaire. La catégorie ouvrier-manoeuvre est par ailleurs trop globale; il aurait été plus utile de distringuer les premiers, ouvriers plus ou moins qualifiés (ivoiriens en général) des seconds, manutentionnaires (voltaïques). Si l'on en revient aux ethnies, bien qu'il n'y ait pas de concentration spatiale marquée, deux groupes se distinguent, les Akan et les Krou; originaires des zones d'économie de plantation, source de la relative richesse ivoirienne, ces groupes semblent être les principaux bénéficiaires du système. L'analyse nous offre une image simplifiée de la ville où le principal contraste réside dans l'habitat. Le quartier est nettement moins significatif, à l'exception de Cocody et du Plateau, il ne présente pas une hiérarchie aussi nette que les types d'habitat; Yopougon, Port-Bouët ou Marcory regroupent cependant davantage de classes moyennes que Koumassi ou Attiécoubé.

Les trois cercles sont également peu discriminés par l'analyse; cela signifie peut être que les plans d'urbanisme successifs ont pour l'instant permis de maintenir un équilibre spatial relatif entre les divers types d'habitat et par là des différentes couches sociales. Le nouveau périmètre accueille toutefois de plus en plus d'habitat sommaire et son positionnement sur le schéma doit être plus à gauche en 1982; à Gonzagueville, à Koumassi-vidange, et sur le cordon littoral ouest se développe un habitat provisoire de baraques en planches, remettant en cause un équilibre urbain toujours précaire.

Nous avons exclu de cette analyse factorielle la communauté "non africaine". Une analyse les incluant (non représentée ici) nous donne un schéma décrivant alors la réalité abidjanaise beaucoup plus crûment qu'une étude sociologique. La dichotomie blancs-noirs est flagrante : les européens en haut à droite, tous les africains en bas à gauche. La "Zone 4C" apparaît alors comme le quartier typiquement européen, constituant ainsi l'exception à notre schéma : il n'existe pas à Abidjan de regroupement ethnique sauf pour les minorités européennes.

A une analyse globale des structures et mouvements de population de la ville nous avons préféré une approche prenant en compte les types d'habitat, stratification pouvant se montrer plus révélatrice du fait urbain abidjanais. Cette typologie distingue quatre catégories (les habitats de standing, économique, évolutif et sommaire) correspondant à des sous populations ayant des comportements démographiques nettement différenciés. Un travail d'analyse de ce type devrait permettre de conclure sur des perspectives démographiques. Si l'extrême jeunesse de la population est porteuse d'une grande part de la dynamique future de la ville, les perspectives démographiques dépendent, certes du mouvement naturel, mais aussi, et surtout, dans le cas d'Abidjan, des mouvements migratoires. L'analyse de ces phénomènes n'a pas encore été abordée mais devrait faire l'objet de futures publications. Les principaux résultats obtenus concernant les déplacements de populations sont présentés dans le tableau ci-joint qui donne les départs et les arrivées en fonction des types d'habitat.

Parmi les 405.382 personnes qui quittent leur domicile au cours de l'année d'observation (soit 31 % de départs), une moitié environ (192.454) sort de l'agglomération, l'autre moitié (212.928 soit 53 % des émigrants) se réinstalle dans un nouveau logement au sein de la ville. La mobilité intra urbaine la plus intense se rencontre dans les habitats sommaire (habitat de transition) et dans l'habitat de standing (1). Les départs internes à la ville sont supérieurs aux arrivées car une part importante des changements de résidence se fait en direction des nouvelles zones urbanisées de la périphérie que nous n'avons pas pu prendre en compte au cours des deuxième et

(1) Durant la période 1978-1979 de nombreuses villas nouvelles ont été mises sur le marché surtout aux Deux Plateaux.

EMIGRATION PAR TYPE D'HABITAT ET LIEU DE DESTINATION

Type d'habitat	ABIDJAN		FORÊT		SAVANE		ETRANGER		TOTAL	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
Habitat standing	20.627	18 %	7.338	6 %	2.243	2 %	13.156	11 %	43.364	38 %
Habitat économique	46.483	15 %	31.395	10 %	11.208	4 %	5.923	2 %	95.009	31 %
Habitat évolutif	122.916	16 %	43.979	6 %	19.490	3 %	39.141	5 %	225.526	30 %
Habitat sommaire	22.902	20 %	2.800	2 %	1.394	1 %	14.387	13 %	41.483	37 %
Ensemble	212.928	16 %	85.512	7 %	34.335	3 %	72.607	6 %	405.382	31 %

IMMIGRATION PAR TYPE D'HABITAT ET LIEU DE PROVENANCE

Type d'habitat	ABIDJAN		FORÊT		SAVANE		ETRANGER		TOTAL	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
Habitat standing	14.296	12 %	8.740	8 %	2.859	2 %	14.075	12 %	39.970	35 %
Habitat économique	35.291	11 %	41.794	14 %	10.540	3 %	8.688	3 %	96.313	31 %
Habitat évolutif	84.397	11 %	59.401	8 %	28.653	4 %	61.809	8 %	234.260	31 %
Habitat sommaire	17.668	16 %	6.037	5 %	2.246	2 %	28.193	25 %	54.144	48 %
Ensemble	151.652	12 %	115.972	9 %	44.298	3 %	112.765	9 %	424.687	33 %

troisième passages (voir pages 52-61). De plus ces déplacements internes sont très certainement surévalués dans la mesure où bien souvent (1) le lieu de destination est indiqué par des voisins. Environ 50 à 60.000 personnes déjà résidantes à Abidjan (61.276 d'après l'enquête) se seraient installées à la périphérie durant l'année d'observation.

La confrontation des données sur l'émigration et l'immigration permet d'évaluer le solde migratoire externe à environ 80.000 personnes dont la moitié provenant de l'étranger (40.158), 30.460 des zones de forêt, et 9.963 des régions de savane.

Le bilan de la croissance de la population (tant naturelle que migratoire) dans les zones enquêtées au cours des trois passages se présente ainsi :

Type d'habitat	Population au 1er passage	Population au 3e passage	Taux d'accroissement
Habitat standing	114.365	114.309	-
Habitat économique	307.173	322.735	5,1 %
Habitat évolutif	741.821	788.667	6,3 %
Habitat sommaire	105.712	124.957	18,2 %
Ensemble	1.269.071	1.350.668	6,4 %

La population résidant dans des zones déjà habitées au démarrage de l'enquête (1978) s'accroît de 6,4 % dans l'année; à cette croissance s'ajoute celle enregistrée, dans les zones urbanisées durant la période 1978-79, d'environ 4 à 4,5 %. On aboutit ainsi à une croissance annuelle d'Abidjan de 10,5 à 11 % par an confirmant les observations ou évaluations antérieures.

L'habitat de standing ne s'accroit que par l'apparition de nouveaux lotissements à la périphérie; il semblerait donc qu'il n'y ait pas de densification progressive dans ce type d'habitat. L'habitat économique connaît lui une lente densification, seuls les vieux programmes du centre ville sont

(1) Cas du départ de l'ensemble du ménage.

saturés. L'habitat évolutif quant à lui a des possibilités de densification étonnantes compte tenu de la surpopulation déjà criante, conduisant à une dégradation rapide de certains vieux quartiers qui n'ont plus grand chose à envier aux quartiers spontanés, la promiscuité y étant parfois plus grande, et les conditions sanitaires presqu'aussi mauvaises. Enfin l'habitat sommaire accueille une part considérable des nouveaux arrivants surtout ceux provenant de l'étranger.

Il est toujours possible de réguler les flux d'étrangers, soit unilatéralement soit en accord avec les Etats d'origine des migrants; par contre la maîtrise des courants internes s'avère une entreprise hasardeuse. Le développement de l'habitat économique accroit les possibilités d'accueil des familles ivoiriennnes dans la capitale; cet habitat moderne, destiné aux urbains, favorise de nouveaux flux de jeunes migrants moins aventuriers, qui profitent ainsi d'un point de chute solide sans lequel ils ne seraient peut être jamais partis. Cette migration supplémentaire reste toutefois très dépendante des possibilités économiques du ménage hébergeant. La connaissance de la structure démographique à venir de la ville dépendra surtout de l'évolution des structures de population de chacun des types d'habitat considérés. Contrairement aux prévisions, la croissance à un rythme annuel de 10 % n'a entraîné ni différenciations structurelles marquées entre le centre (tel que nous l'avons défini) et la périphérie de la ville, ni difficultés insolubles conduisant à l'explosion sociale. Un équilibre fragile a jusqu'à présent prévalu; dans le domaine de l'habitat il est remis en cause depuis 1979 par l'arrêt des programmes de logement social et le développement de nouvelles zones d'habitat sommaire aux marges de la ville.

B I B L I O G R A P H I E

- AGUIA S., 1979 - Les femmes de Koumassi - Rapport de stage. ORSTOM - Abidjan; 13 p. multigr.

- ANTOINE Ph., 1979 - Essai de mise en évidence des erreurs sur l'évaluation des âges en milieu urbain. Communication au Ve colloque de démographie africaine - Abidjan; 14 p. multigr.

- ANTOINE Ph., 1982 - Exploitation de l'enquête à passages répétés. Direction de la Statistique; 125 p. multigr.

- ANTOINE Ph., CANTRELLE P., SODTER F., 1976 - Enregistrement des décès et étude de la mortalité urbaine. Etat civil de Libreville Gabon 1969-1972; Cahiers ORSTOM sér. Sc. Hum. vol. XIII n° 3 1976.

- ANTOINE Ph., HERRY C., 1978 - Enquête démographique à passages répétés. Tirage de l'échantillon. Strate Abidjan - Direction de la Statistique. Centre ORSTOM de Petit Bassam; 11 p. multigr.

- ANTOINE Ph., HERRY C., 1980 - Enquête démographique à passages répétés. Principaux résultats manuels de la strate Abidjan. Revue SIGMA - Abidjan, mars 1980; pp. 4/1 - 4/20.

- ANTOINE Ph., HERRY C., 1981 - Enquête à passages répétés et étude de la mortalité en milieu urbain. (Remarques à propos d'une enquête réalisée à Abidjan). Communication au séminaire sur les méthodes d'analyse et de collecte de données dans les études sur la mortalité - UIESP - Dakar; 10 p. multigr.

- ARIEL - Une méthodologie pour la constitution de systèmes d'information de gestion, de planification et de recherche. S.I.D. - Santiago du Chili; s.d. pagination multiple.

- BAILLON D., 1970 - Erreurs systématiques de recensement en milieu rural traditionnel. Mise en évidence. Essai d'analyse méthodologique. Abidjan Centre ORSTOM de Petit Bassam; 44 p. multigr.

- BERNIER R., 1982 - Measles study.Preliminary results. 11 p. multigr.

- BERNUS E., 1962 - Abidjan - Note sur l'agglomération d'Abidjan et sa population. Bulletin de l'IFAN TXXIV - B - n° 1-2 pp. 54-85.

- BINET F., 1982 - Bilan National de l'emploi en Côte d'Ivoire. Ministère de la Coopération et du Développement. Paris.

- BLACKER J., 1979 - Applications des techniques indirectes d'estimation de la fécondité et de la mortalité aux données africaines in : Dynamique de la population - CEA 686 p., pp. 137-157.

- CALDWELL J.C., 1976 - Fertility differentials as evidence of incipient fertility decline in a developing country : the case of Ghana". Population studies, XXI, july 1976; pp. 5-7.

- CANTRELLE P., LERIDON H., 1971 - Breast feeding child mortality and fertility in a rural zone of Senegal - Populations studies; 1971 n° 3.

- CAZAMAJOR Ph., 1981 - Avocatier. Naissance, évolution et destruction d'un quartier spontané. ORSTOM Centre de Petit Bassam; 50 p. multigr.

-CHESNAIS J.C., LE BRAS H., 1976 - Structures démographiques et habitat dans les quartiers urbains. CICRED, Paris; 85 p. multigr.

- CLAIRIN R., 1973 - Ajustement des données imparfaites. INED - INSEE - ORSTOM - Paris; Paris 183 p.

- CLAIRIN R., 1978 - Plan de sondage de l'enquête démographique à passages répétés en Côte d'Ivoire. Stateco n° 16, septembre 1978 - Paris; pp. 63-103.

- COALE A., DEMENY P., 1966 - Regional model life tables and stable populations. Princeton; 871 p.

- COHEN J.M., 1967 - Fécondité : facteurs in "Démographie comparée". DGRST Paris; pp. V1 - V50.

- COURGEAU D., 1977 - Mesure et analyse des migrations. Actes du Colloque National : Analyse démographique et ses applications. CNRS Paris 1977; pp. 151-161.

- DITTGEN A., 1977 - Synthèse critique des données récentes de fécondité et de mortalité infantile et juvénile en Côte d'Ivoire. Cahiers du CIRES n° 13 - Abidjan, mars 1977; pp. 51-93.

- DITTGEN A., 1979a - L'état civil comme source de données du mouvement naturel de la population. Etude des naissances et des décès déclarés dans la commune d'Abidjan en 1975. Cahiers du CIRES n° 22, Abidjan sept. 1979.

- DITTGEN A., 1979b - Etude de la natalité et de la fécondité à Abidjan en 1975 à partir de l'état civil. in "Actes du colloque de démographie d'Abidjan (22-26 janvier 1979) vol. 1. Fécondité"; 297 p. - pp. 135-152.

- DITTGEN A., 1979c - Aspects de la mortalité des jeunes enfants à Abidjan en 1975 à partir des décès déclarés à l'état civil. Document de travail du CIRES n° 26. Abidjan; 31 p. multigr.

- DOZON J.P., 1981 - Ethnicité et histoire. Productions et métamorphoses sociales chez les Bété de Côte d'Ivoire. ORSTOM, Paris; 631 p. multigr.

- DUBOIS J.L., 1981 - Utilisation de la Banque "Ariel" d'information sur les ménages. Stateco n° 25 - mars 1981 - Paris; pp. 27 à 43.

- DUBOZ P., 1979 - Etude démographique de la ville de Brazzaville. ORSTOM Bangui; 268 p. multigr.

- DUBOZ P., HERRY C., 1976 - Etude sur l'enregistrement des naissances et des décès à Brazzaville (1974-1975) Cah. ORSTOM, sér. Sc. Hum., vol. XIII, n° 3 Paris; pp. 283-296.

- ETIENNE P. et M., 1968 - L'émigration baoulé actuelle. Cahiers d'Outre-Mer n° 82, Bordeaux; pp. 155-195.

- ETIENNE P., 1971 - Du mariage en Afrique Occidentale. Avant propos. Cahiers ORSTOM sér. Sc. Hum., vol. VIII n° 2, Paris; pp. 131-142.

- GARENNE M., 1981 - La taille des ménages en Afrique Tropicale. ORSTOM section de démographie. Document de travail n° 12; 43 p. multigr.

- GAISIE S.K. 1979 - Estimating fertility and mortality levels and trends in Ghana : revised - Communication à la réunion d'experts sur la mortalité et la fécondité. Monrovia nov. 79; 19 p. multigr.

- GATEFF C., LE BRAS J., 1981 - Problèmes épidémiologiques des grandes villes africaines. Communication au colloque de Santé Publique Ve Journées médicales d'Abidjan; pp. 31-51.

- GIBBAL J.M., 1974 - Citadins et villageois dans la ville africaine. L'exemple d'Abidjan. Maspéro, Paris; 398 p.

- GUITTON C., 1977 - Analyse classique à partir des enquêtes démographiques. Chapitre Fécondité in "Sources et analyse des données démographiques. Troisième partie. Tome II. INED - INSEE - Min. Coop. - ORSTOM Paris; pp. III 59 à III 78.

- HAERINGER Ph., 1977 - Abidjan 1976. Occupation de l'espace urbain et péri urbain; commentaire planche B4C - Atlas de Côte d'Ivoire. Ministère du Plan - ORSTOM - IGT - Abidjan.

- HAUSER A., DESSALLIEN C., 1976 - Attitudes à l'égard de l'emploi. Les jeunes déscolarisés sans qualification inscrits à l'Office de la Main-d'Oeuvre d'Abidjan en 1975. ORSTOM - Ministère du Plan - Abidjan; 45 p. multigr.

- HAUSER A., 1981 - Attitudes à l'égard de l'emploi. Les femmes inscrites à l'Office de la Main-d'Oeuvre à Abidjan en 1978. Abidjan, Centre ORSTOM de Petit Bassam; 77 p. multigr. + annexes.

- HAUSER A., 1982 - Les demandeurs d'emploi à Abidjan. Abidjan Centre ORSTOM de Petit Bassam; 34 p. multigr.

- HERRY C., 1978 - Réalisation de la phase préparatoire de l'enquête à passages répétés à Abidjan. Centre ORSTOM de Petit Bassam; 63 p. multigr. + annexes 36 p.

- KOPYLOV P., 1980 - L'enquête démographique à passages répétés : présentation générale et description de la méthode et des techniques de collectes adoptées. SIGMA n° 1. Direction de la Statistique - Abidjan 1980; pp. 3-1 à 3-20.

- LEBART L., MORINEAU A., TABARD N., 1977 - Techniques de la description statistique - Dunod, Paris; 351 p.

- LEWIS B., 1981 - Aspects socio-économiques de la fécondité dans un cadre urbain africain : Abidjan. Cahiers du CIRES n° 28-29 Abidjan, mars 1981; pp. 1-35.

- NIANGORAN BOUAH G., 1964 - La division du temps et le calendrier des peuples lagunaires de Côte d'Ivoire; Paris 161 p.

- OULAI SOUMAHORO, 1979 - Bilan de trois années d'activité dans une unité de nouveaux nés en pédiatrie CHU de Treichville. Thèse de Médecine. Abidjan.

- PERRENOUD A., 1981 - Les aspects socio économiques de la mortalité différentielle des enfants dans le passé. Congrès International de la population. Manille UIESP Tome 2; pp. 323-340.

- PRESSAT R., 1973 - L'analyse démographique. Paris, PUF; 321 p.

- ROUSSEL L., 1967 - Côte d'Ivoire 1965 - Population. Ministère du Plan Abidjan; 208 p.

- ROUSSEL L., TURLOT F., VAURS R., 1968 - La mobilité de la population urbaine en Afrique Noire. Population n° 2 : pp. 333-352.

- SIMONET M.H. 1974 - Questions de démographie africaine. Ecole de Statistiques d'Abidjan. 2 vol. ; 228 p. multigr.

- SRIVASTARA M.L., 1979 - Level and pattern of mortality in Liberia. Communication à la réunion d'experts sur la mortalité et la fécondité. Monrovia 26 nov.-1er déc. 79; 22 p. multigr.

- TABUTIN D., 1977 - Applications et analyse selon les types de données. Chapitre Nuptialité in "Sources et analyse des données démographiques. Troisième partie tome II". INED-INSEE-Min.-Coop.-ORSTOM Paris; pp. II 13 à III 36.

- TAWIAH E.O. 1979 - Quelques différences démographiques et sociales dans la mortalité infantile et juvénile au Ghana in "Dynamique de la Population"- CEA. Monrovia, 26 nov.-1er déc. 79.

- TOURE A., 1982 - La civilisation quotidienne en Côte d'Ivoire. Procès d'occidentalisation. Karthala Paris; 279 p.

- VERDEAUX F., 1981 - L'afizi Pluriel - Chronique d'une ethnie lagunaire de Côte d'Ivoire. ORSTOM - Abidjan, 1981; 303 p. multigr.

- VIDAL C., 1977 - Guerre des sexes à Abidjan. Masculin Féminin, CFA. Cahiers d'Etudes Africaines n° 65; pp. 121-153.

- WUNSCH G., CANEDO A., 1978 - La transformation des taux en quotients aux premiers âges de la vie. GENUS Vol. XXXIV n° 3-4, 1978; pp. 133-140.

- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1960 - Recensement d'Abidjan 1955. Résultats définitifs M.F.A.E.P. Abidjan; 105 p.

- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1978 - Principaux résultats du recensement de 1975. Côte d'Ivoire. M.E.F.P. Abidjan; 91 p.

- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1978 - Recensement général de la population 1975. Agglomération du grand Abidjan. M.E.F.P. Abidjan; 280 p.

- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1978 - L'enquête démographique à passages répétés. Présentation et état actuel d'avancement des travaux. M.E.F.P. Abidjan; 20 p. multigr.

- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1982 - Résultats de l'enquête à passages répétés. Structures de la population et mouvement naturel. Résultats nationaux. M.P.I. Abidjan; à paraître.

- MINISTERE DES FINANCES, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU PLAN, 1965-1966. Etude socio-économique de la zone urbaine d'Abidjan SEMA Paris :
  - Rapport n° 2 - Méthodologie des enquêtes; 64 p.
  - Rapport n° 3 - Etat de la population d'Abidjan en 63 tome II : Analyse; 69 p.
  - Rapport n° 4 - L'habitat en 1963; 96 p. + tabl.
  - Rapport n° 8 - Perspectives démographiques 1970-75 169 p. + tabl.

MINISTERE DU PLAN ET DE L'INDUSTRIE, 1981 - Projet de Plan Quinquennal de développement économique social et culturel 1981-1985. Tome II, vol. 2, Abidjan; 429 p. multigr.

- MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS, 1974 - Projet de développement urbain à Abidjan. Politique d'habitat et de promotion foncière. Rapport spécial n° 1. BNETD Abidjan 84 p. + 22 p. annexes + cartes.

- MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS DE LA CONSTRUCTION ET DE L'URBANISME, 1978 - Perspectives décennales de développement d'Abidjan. Rapport de 1ère phase. SCET - Abidjan; 456 p.

- NATIONS UNIES, 1969 - Manuel IV - Méthodes permettant d'estimer les mesures démographiques fondamentales à partir des données incomplètes. New York; 135 p.

- OIT-CEA, 1980 - Population et développement en République Populaire Révolutionnaire de Guinée. Séminaire National 8-13 sept 1980; 95 p.

S O M M A I R E

	Pages
Avant propos	1
Introduction.....	3
Chapitre I : Le cadre de l'enquête.....	5
1,1 - Abidjan et ses quartiers.....	8
1.1.1. - Les quartiers.....	11
1.1.2. - Les quartiers regroupés.....	15
1.1.3. - Les trois périmètres de la croissance d'Abidjan.....	16
1.2 - Abidjan et son habitat.....	19
1.2.1. - Le choix d'une typologie.....	19
1.2.2. - L'habitat de haut et moyen standing.....	24
1.2.3. - L'habitat économique moyen.....	26
1.2.4. - L'habitat évolutif.....	29
1.2.5. - L'habitat sommaire.....	40
Chapitre II : Quelques aspects méthodologiques de l'enquête.....	45
2.1.- Présentation de l'enquête.....	48
2.1.1. - Le champ de l'enquête.....	48
2.1.2. - La technique d'enquête.....	49
2.1.3. - Le questionnaire.....	50
2.1.4. - L'exploitation informatique....	51
2.2.- Le tirage de l'échantillon.....	52
2.2.1. - La méthode.....	52
2.2.2. - La mise en oeuvre.....	53
2.2.3. - Critique du tirage.....	57
2.2.4. - Conclusions.....	58
2.3.- Le répérage des districts d'enquête....	62
2.3.1. - La délimitation des districts d'enquête.....	63

Pages

2.3.2. - L'information..... 63
2.3.3. - La cartographie des districts d'enquête et la numérotation..... 65
2.3.4. - Le dénombrement de la population. 65
2.3.5. - L'évaluation des difficultés..... 67

2.4.- Difficultés d'enquête et organisation de collecte..... 67
2.4.1. - Les contraintes..... 68
2.4.2. - L'accueil et la participation des populations..... 69
2.4.3. - Quelques difficultés rencontrées. 73
2.4.4. - Le mode d'organisation sur le terrain..... 76

2.5.- La précision des âges..... 77
2.5.1. - Les résultats obtenus..... 77
2.5.2. - La validité des âges collectés... 80

2.6.- La situation de résidence et les omissions 82
2.6.1. - La situation de résidence..... 82
2.6.2. - Les omissions..... 85
2.6.3. - Bilan sur les omissions et la situation de résidence au 1er passage..... 86

2.7.- L'enchaînement des passages..... 88

Chapitre III : Les structures de la population abidjanaise..... 97

3.1.- La structure par âge et sexe d'Abidjan.. 101
3.1.1. - La pyramide de 1978..... 101
3.1.2. - La comparaison avec les recensements de 1955 et 1975..... 108
3.1.3. - Rajeunissement des structures et mobilité..... 112

3.2.- Nationalité et ethnie..... 115
3.2.1. - Une mosaïque de nationalités..... 115
3.2.2. - La diversité ethnique..... 126

Pages

3.3.- Structures et répartition géographique.. 137
3.3.1. - Structures des quartiers regroupés..... 137
3.3.2. - Les étapes de la croissance.... 154

3.4.- L'instruction et l'activité..... 167
3.4.1. - L'instruction..... 167
3.4.2. - L'activité..... 176
3.4.3. - La confrontation activité-niveau d'instruction..... 191

3.5.- Structures et habitat..... 194
3.5.1. - Habitat, nationalité et ethnie.. 195
3.5.2. - Structure par âge et sexe et types d'habitat..... 198
3.5.3. - Habitat et caractéristiques socio-économiques..... 203

Chapitre IV ; Situations matrimoniales et fécondité.... 235

4.1.- Les situations matrimoniales..... 237
4.1.1. - Répartition de la population selon la situation matrimoniale.. 238
4.1.2. - Caractéristiques comparées des conjoints..... 261

4.2.- Collecte et analyse des données sur la fécondité..... 271
4.2.1. - La collecte des données..... 272
4.2.2. - L'exploitation et le mode de calcul des taux..... 274
4.2.3. - Comparaison des niveaux de fécondité selon les méthodes de collecte..... 279
4.2.4. - Comparaison des niveaux de fécondité entre Abidjan et le reste du pays..... 282

4.3.- Fécondité différentielle..... 294
4.3.1. - Fécondité et situation matrimoniale..... 294

Pages

4.3.2. - Fécondité et origines géographique des femmes..... 301

4.3.3. - Fécondité et caractéristiques socio-économiques..... 305

4.3.4. - Analyse de la descendance atteinte par regression multiple..... 313

4.4.- Quelques autres caractéristiques de la fécondité..... 323

4.4.1. - Distribution des naissances vivantes selon le rang..... 323

4.4.2. - Les naissances multiples..... 327

Chapitre V : La mortalité..... 331

5.1.- La collecte des données..... 333

5.1.1. - La méthode..... 333

5.1.2. - Décès et mobilité..... 335

5.2.- Les niveaux de mortalité infantile et juvénile..... 337

5.2.1. - Calcul direct des quotients..... 338

5.2.2. - Calcul des taux et passage aux quotients..... 340

5.2.3. - Estimation à partir des taux de survie des enfants..... 343

5.2.4. - Evolution des niveaux et tendances de la mortalité infantino-juvénile 347

5.2.5. - Niveaux de mortalité et conditions d'habitat..... 349

5.3.- Quelques caractéristiques complémentaires de la mortalité infantino-juvénile..... 350

5.3.1. - Répartition des décès selon l'âge. 350

5.3.2. - La saisonnalité des décès..... 356

5.3.3. - Assistance au décès..... 359

5.4.- La mortalité aux autres âges..... 361

Chapitre VI : Données collectives. 367

6.1.- La taille des ménages 373

6.1.1. Répartition des ménages selon l'âge, le sexe et la nationalité du chef du ménage 373

6.1.2. Taille des ménages et situation matrimoniale 376

6.2.- Ménage et types d'habitat 380

6.2.1. Habitat, nationalité, ethnie et taille du ménage 380

6.2.2. Habitat, activité et taille du ménage 383

6.2.3. Habitat, quartier, ancienneté de résidence 385

6.3.- Analyse multivariée de la taille des ménages 389

6.3.1. Analyse par régression multiple . . . 389

6.3.2. Analyse factorielle des correspondances 393

En guise de conclusion 403

Bibliographie 407

Sommaire 415